This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

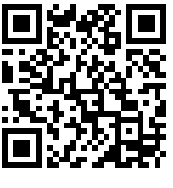

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

X · 6 ·

1038

Per. 23835 d. 17
3.4

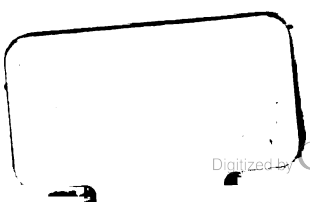

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

NATIONALE

DE BELGIQUE.

Digitized by Google

Imprimerie de Delevingne et Callewaert.

Digitized by Google

REVUE

NATIONALE

DE

BELGIQUE.

Tome Troisième.

BRUXELLES.
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE,
RUE DE LA MADELAINE, N° 9.
1840

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

GUERRE DE LA MARMITE.

1784.

Lors de l'avènement de Joseph II en 1780, la situation politique de la Hollande était bien différente de celle dont elle était en possession au commencement du XVIIIe siècle. La décadence de la brillante République avait été rapide. La paix d'Utrecht (1713) et le Traité de la Barrière (1715) furent le terme de ses progrès. A cette époque elle marchait de pair avec les puissances de premier ordre, grâce à ses glorieux efforts pour réprimer les projets ambitieux de Louis XIV, grâce aussi au mérite du pensionnaire Heinsius qui la représenta dignement dans la grande alliance, à côté d'Eugène et de Marlborough. Mais depuis lors, son rôle changea : trop confiants dans l'alliance anglaise qui devint bientôt un orgueilleux protectorat, trop rassurés par le Traité de la Barrière contre de nouveaux envahissements de la France, les États-Généraux se laissèrent aller à ne plus voir dans les affaires de l'État que des intérêts mercantiles; d'étroites mesures d'économie, qu'on ne légitimait pas en alléguant la situation obérée du trésor, compromirent l'avenir du

Digitized by Google

pays. Il semblait que les traités dussent être éternels, et que la politique des cabinets fût désormais immuable. Déjà vers le milieu du XVIIIe siècle, pendant la guerre qui suivit la mort de Charles VI, la République avait recueilli les premiers fruits de cette imprévoyance. Sa ligne de défense fut rompue, parce que ses forces militaires n'étaient pas assez considérables pour la protéger contre la France.

Les dissensions intestines étaient à elles seules une funeste cause de décadence pour la Hollande. Ces troubles durèrent près de trois quarts de siècle, avec quelques intervalles de repos; ils s'étaient réveillés plus vivement sous le faible Guillaume V. La maison d'Orange avait fait de l'alliance anglaise le point fondamental de sa politique; ce fut un motif, pour le parti qui lui était contraire, de tourner ses regards vers la France. Ce parti se composait principalement de riches négociants qui voyaient avec dépit les immenses progrès du commerce anglais dans les Indes orientales, et la perte pour eux d'un monopole si profitable à leurs intérêts; il avait la prépondérance dans l'administration de la République, lorsque la France reconnut en 1778 l'indépendance des États-Unis, et que les hostilités s'ensuivirent avec l'Angleterre. La Hollande lui dut le malheur d'être enveloppée dans cette guerre fatale. Connaissant les dispositions des États-Généraux, la cour de Londres rompit formellement avec eux, précisément à l'époque où Joseph II monta sur le trône. Bientôt elle fit main basse sur tous les navires de la République auxquels on n'avait pu faire parvenir encore la nouvelle de la rupture; ses flottes se mirent en possession d'une partie des colonies hollandaises; les Provinces-Unies furent frappées, dans leur commerce et dans leur marine, d'un coup terrible et dont elles ne se relevèrent plus.

Ainsi avait décru cette redoutable puissance hollandaise dont le voisinage avait tant coûté à nos pères, et à laquelle nos souverains étrangers avaient fait si souvent le sacrifice de nos droits et de nos intérêts. La Belgique pouvait entrevoir enfin dans l'avenir des jours meilleurs, où elle se relèverait de l'humiliante oppression des traités de Munster et de la Barrière. Déjà depuis 1748, la Hollande n'ayant su garder contre la France ni sa frontière ni la nôtre, dont le Traité de la Barrière lui avait confié la défense, Marie-

Digitized by Google

Thérèse s'était refusée à continuer aux États-Généraux le subside qui leur avait été payé jusqu'alors. Le caractère entreprenant de Joseph II devait le porter plus loin.

Dans l'année qui suivit son avènement (1781), Joseph visita les Pays-Bas; il y trouva les esprits préoccupés de la position nouvelle que la guerre venait de faire à la fois à la Hollande et à la Belgique. Cette guerre si funeste à la Hollande, avait d'autre part amené en Belgique un mouvement d'affaires commerciales qu'on n'y connaissait plus depuis longtemps. La neutralité de notre pays avait attiré à Ostende et à Bruges une partie du commerce que les hostilités éloignaient des ports voisins. Anvers sentit encore une fois tout ce qu'elle avait perdu avec la liberté de l'Escaut, et la situation de la Hollande lui fit concevoir de nouvelles espérances. Peu de temps avant l'arrivée de Joseph II, les États de Brabant avaient reçu des requêtes des trois chefs-villes du duché, réclamant l'emploi de mesures propres à amener l'affranchissement de l'Escaut. Le monarque sembla épouser vivement ce grand intérêt belge, et parut profondément indigné à la vue de ce fleuve si beau, si heureusement situé pour le commerce, condamné à une stérile impuissance et à rouler inutilement à la mer des flots qu'avaient autrefois sillonnés des navires de toutes les nations du globe.

La situation générale de l'Europe était propre à encourager l'Empereur, aussi bien que celle de la Hollande. La guerre maritime durait encore à cette époque. La paix, il est vrai, fut conclue bientôt après [1]; mais l'Angleterre devait éprouver le besoin de repos, et eût été peu disposée à prendre contre l'Empereur le parti de la Hollande qu'elle venait de compter parmi ses ennemis. Le roi de Prusse, Frédéric II, se faisait vieux et commençait à apprécier les douceurs de la paix; il n'aurait pas compromis pour de faibles intérêts le sort des provinces conquises dont il avait obtenu l'abandon. La Russie, préoccupée de ses projets sur la Turquie, cultivait avec soin sa nouvelle alliance avec l'Autriche, fruit des récentes conférences de Joseph II avec Catherine. Quant à la France,

[1] Les préliminaires furent signés à la fin de 1782 et au commencement de 1783. Entre l'Angleterre et la Hollande, les préliminaires furent signés le 2 septembre 1783.

Digitized by Google

l'Empereur avait foi dans une alliance qui datait de 25 ans, et à laquelle les liens de famille avaient, par le mariage de Louis XVI avec la fille de Marie-Thérèse, donné plus de solidité encore.

Jamais, depuis la révolution du XVIe siècle, la situation extérieure n'avait été meilleure pour la Belgique. Joseph II le comprit. Sa politique porta malheureusement le cachet de l'impétuosité impatiente et de la légèreté de son caractère.

Comme nous venons de le dire, le subside du Traité de la Barrière n'était plus payé à la Hollande, mais les soldats étrangers, stationnés sur nos places publiques, avertissaient que le traité continuait à subsister dans sa clause la plus humiliante. Pour s'y soustraire, l'Empereur ne recourut ni à la force, ni à des négociations que ses adversaires eussent pu, comme d'habitude, traîner en longueur : il ordonna la démolition de nos forteresses, et les troupes hollandaises abandonnèrent notre sol (1782). Les États-Généraux tentèrent de rappeler à l'exécution de ces traités qu'ils n'avaient exécutés qu'en ce qui leur était favorable : « l'Empereur, répondit son » ministre, ne veut plus entendre parler de barrières, elles n'exis- » tent plus. Tout traité dont la base et le fondement qui l'ont fait » naître sont annulés, perd son essence par lui-même. Celui de 1715 » a été fait contre la France; actuellement nos liaisons avec cette » cour sont telles, qu'il devient parfaitement nul et inutile; et par là » nous vous avons fourni une bien meilleure barrière et plus sûre » que l'autre, qui est chimérique [1]. »

Le démantèlement des places fortes de la Belgique a été imputé à crime à Joseph II [2] : il laissa, a-t-on dit, le pays ouvert aux armées que la Convention, douze ans plus tard, lança sur l'Europe. Sa confiance aveugle dans l'alliance française fut, sans doute, d'une

[1] Ce passage est textuellement extrait d'un dialogue qu'une brochure contemporaine intitulée : *Réflexions sur une conversation ministérielle entre le prince de Kaunitz et le comte de Wassenaer, ambassadeur des États-Généraux à Vienne*, dit avoir eu réellement lieu. La plupart des historiens ont regardé cette déclaration du ministre autrichien comme authentique, et reconnu ainsi que l'auteur de la brochure avait été bien informé.

[2] Notamment par *Schœll*, dans son *Cours d'histoire des États européens*, liv. VIII, ch. XIV, s. 4. page 225.

Digitized by Google

incroyable imprévoyance. Il convient néanmoins de ne pas perdre de vue que le démantèlement avait été commencé par le maréchal de Saxe, et que nos forteresses tombaient en ruines quand elles furent rendues à l'Autriche après la paix d'Aix-la-Chapelle (1748).

Ce premier succès devait engager l'Empereur à exiger davantage. La cession territoriale stipulée dans le Traité de la Barrière, n'avait été que partielle. Sur ce point l'opinion publique s'était si vivement prononcée, que les États-Généraux n'avaient pu obtenir l'exécution complète de la convention, malgré le caractère facile et débonnaire dont le ministère de Charles VI fit preuve dans le cours de ses démêlés avec eux. Une maladroite mesure prise par une autorité hollandaise, vint fournir à Joseph II l'occasion de revenir sur la partie de la cession qui avait été exécutée.

La garnison hollandaise du fort de Liefkenshoeck avait fait enterrer un de ses morts dans le cimetière du Doel. Le Doel était au nombre des localités dont la cession, promise par l'Autriche lors du Traité de la Barrière, n'avait pas été effectuée; la souveraineté s'y exerçait donc au nom de l'Empereur. Le fait en lui-même importait peu, quoique le commandant hollandais, par la solennité extraordinaire qu'il lui avait donnée, les cartouches à balle qu'il avait distribuées à ses soldats, se fût permis une espèce de bravade [1]. Mais la cour de Vienne attendait une occasion, et n'eut garde de la laisser échapper. L'acte fut envisagé comme violation de territoire, et le gouvernement de Bruxelles reçut ordre de tirer vengeance de ce qu'il appelait une *atrocité* [2]. Un détachement de troupes impériales se transporta au Doel, pour prêter main-forte au bailli, qui fit déterrer le cadavre, et le fit jeter ensuite dans les fossés de Liefkenshoeck. En même temps un autre détachement se mettait en possession de quelques localités contestées, et de plusieurs forts également cédés à la Hollande par le Traité de la Barrière. Cette conquête fut aisée,

[1] C'est un point qui résulte non d'un acte émanant de la cour de Vienne, mais d'une résolution des États-Généraux en date du 30 décembre 1783. Les pièces diplomatiques relatives à ce débat ont été publiées dans les journaux du temps; nous renvoyons notamment nos lecteurs à *l'Esprit des Gazettes*, à *la Gazette des Gazettes*, ou *Journal politique de Bouillon*, aux *Nouvelles extraordinaires* ou *Gazette de Leyde*.

[2] Mémoire remis au baron de Hop, le 4 novembre 1783.

Digitized by Google

car les États-Généraux se trouvaient pris au dépourvu ; le fort Saint-Donat, par exemple, avait, pour toute garnison, quatre soldats et un caporal, et le fort Saint-Paul, deux soldats seulement [1].

Joseph II était donc décidé à envisager le Traité de la Barrière comme ayant perdu toute force obligatoire. Ce n'était pas, quoi qu'on en ait dit, un système injuste au fond et insolite dans la forme. Une des obligations principales imposées à la Hollande, avait été la révision d'un tarif désastreux pour la Belgique. A plusieurs reprises des négociations avaient été entamées, mais toujours sans résultat; car les États-Généraux, fidèles à leur système de temporisation, avaient su élever obstacles sur obstacles et empêcher une solution. De manière que la cour de Vienne continuait à avoir sur ce point les mains liées, Charles VI ayant promis de ne modifier le tarif que de concert avec les deux puissances maritimes. Cette position était intolérable, et le cabinet autrichien avait manifesté, avant le règne de Joseph II, l'intention d'en sortir : lors du traité d'Aix-la-Chapelle en 1748, il avait obtenu que le Traité de la Barrière ne fût pas mentionné au nombre de ceux dont l'observation était stipulée ; et plus tard, en 1776, il avait déclaré au plénipotentiaire hollandais *qu'il n'entendait reconnaître d'autres limites en Flandre que celles fixées par la convention de* 1664. Ce fut cette déclaration que Joseph II réitéra en 1785.

La convention de 1664 avait été conclue pour terminer les contestations qui s'étaient élevées, après le traité de Munster, entre l'Espagne et la Hollande, relativement à la fixation des limites respectives en Flandre.

La Hollande, telle que le temps et la dernière guerre maritime l'avaient faite, n'était guère en position de lutter avec l'Empereur : son repos intérieur était troublé par les dissensions qui firent, quelques années plus tard, éclater la guerre civile. Aussi, dès le principe, montra-t-elle à la cour impériale une déférence, on pourrait presque dire une humilité qui contraste fort avec le ton de ses anciennes négociations. L'officier, par le fait duquel cette contestation avait éclaté, fut désavoué et suspendu de ses fonctions, et les États-Généraux réclamèrent la nomination de commissaires pour

[1] Résolution des États-Généraux du 28 novembre 1785.

Digitized by Google

arranger le différend. Ils s'attachaient, dans le mémoire qui renfermait cette demande, à démontrer l'existence du Traité de la Barrière; ce mémoire fut transmis à leur ambassadeur à Versailles, avec recommandation de le communiquer au cabinet français, et de réclamer ses bons offices. Les commandants des places frontières reçurent en même temps l'ordre de se rendre immédiatement à leur poste, les militaires en congé de rejoindre leurs corps, et certains régiments de porter des renforts sur les points directement menacés.

Joseph II ayant accédé à la demande des États-Généraux, des conférences s'ouvrirent à Bruxelles en mai 1784 [1]. Au début de ces conférences le ministre autrichien, comte de Belgiojoso, remit aux plénipotentiaires hollandais le *tableau sommaire des prétentions de l'Empereur* [2].

Les prétentions de Joseph II étaient nombreuses [3] : il réclamait notamment le redressement des limites de la Flandre sur le pied de la convention de 1664; la démolition des forts Kruyschans et Frédéric-Henri, et la remise des fortifications de Lillo et Liefkenshoeck en l'état où elles se trouvaient à l'époque du traité de Munster; la cession de quelques localités contestées; le paiement de plusieurs sommes dues par les États-Généraux, pour fournitures faites à leurs troupes, et des indemnités de divers chefs. Le point le plus important du *tableau sommaire* était la demande d'exécuter la clause d'une convention conclue en 1673, clause par laquelle les États-Généraux, reconnaissants du secours que l'Espagne leur avait fourni pour repousser l'invasion de Louis XIV, s'étaient engagés à lui abandonner Maestricht avec le comté de Vroenhoven et ses dépendances dans l'ancien pays d'outre-Meuse.

Les États-Généraux ne tardèrent pas à publier leur réponse au *tableau sommaire* [4]. Le Traité de la Barrière, disaient-ils, n'avait rien perdu de sa force; il ne suffisait pas, pour anéantir un contrat

[1] Les États-Généraux y furent représentés par MM. *Gevaerts*, bourgmestre de Dordrecht, et *Lestevenon*, conseiller de Harlem; ces commissaires avaient pour adjoint l'ambassadeur hollandais à Bruxelles, M. *Hop*.

[2] Ce *tableau sommaire* porte la date du 4 mai 1784.

[3] Il y avait douze différents chefs de demande.

[4] Cette réponse fut arrêtée dans la séance des États-Généraux du 16 juin 1784.

Digitized by Google

synallagmatique, qu'une des deux parties déclarât ne plus en vouloir. Ce n'était donc pas à la convention de 1664 qu'il fallait se reporter pour déterminer les limites entre les deux pays, mais aux traités plus récents. Néanmoins les États-Généraux consentaient, par déférence pour l'Empereur, à conclure à ce sujet de nouveaux arrangements. Ils montraient aussi les intentions les plus conciliantes quant à la démolition des forts, à la cession des localités réclamées par l'Autriche, et au paiement de ce qu'elle disait lui être dû. La réclamation qui avait Maestricht pour objet était autrement envisagée. On ne contestait pas à Joseph II sa qualité d'héritier des monarques espagnols; on alléguait seulement ce moyen général, que les traités postérieurs à la mort de Charles II avaient stipulé les conditions auxquelles l'Autriche devait posséder la Belgique, et que Maestricht avec le comté de Vroenhoven appartenait à la Hollande, en vertu de conventions solennellement garanties par les puissances européennes. On opposait aussi, comme on l'avait déjà fait précédemment, diverses prétentions pécuniaires de la Hollande et de son stathouder à charge de l'Espagne. Le mémoire se terminait par les contre-prétentions des États-Généraux du chef des arrérages du subside, des dépenses consacrées au rétablissement des fortifications de Namur, des fournitures faites aux troupes impériales, des intérêts des capitaux dus par l'Empereur; ces réclamations, plus ou moins fondées, s'élevaient à un chiffre considérable.

La cour de Vienne produisit un nouveau mémoire en réplique [1], puis Joseph II fit remettre [2] aux commissaires hollandais son *ultimatum*. Il y parlait encore de ses *sentiments favorables* pour la République et de *l'affection* qu'il lui portait; il disait avoir trouvé un moyen de mettre fin à la difficulté : les États-Généraux devaient ouvrir l'Escaut, en déclarer la navigation libre, ne plus s'opposer à ce que les Belges fissent le commerce des Indes, et reconnaître à l'Empereur le droit de régler son tarif de douanes comme il le jugerait à propos. L'Empereur leur demandait encore de faire évacuer, pour être ensuite démolis, les forts Lillo, Liefkenshoeck, Kruyschans et Frédéric-Henri; à ces conditions, il tenait ses pré-

[1] Le 18 août 1781.

[2] Le 25 août.

Digitized by Google

tentions territoriales et pécuniaires pour compensées par les contre-prétentions de la Hollande. Telle était *sa dernière résolution*, disait-il, et l'Escaut devenait désormais à ses yeux *entièrement et absolument libre*. Par ses ordres, le ministre Belgiojoso déclara aux commissaires hollandais que « si l'on donnait du côté de la « République la moindre offense au pavillon impérial, il la regarde- « rait comme une déclaration de guerre et un acte formel d'hos- « tilité. »

A cette déclaration, la Belgique poussa un cri de joie. Sa longue oppression allait donc avoir un terme! « Revendiquez, criait-on à « Joseph II, la Hollande elle-même, puisqu'elle ose se mesurer avec « vous. N'êtes-vous pas le représentant du monarque à qui ces « avides républicains ont arraché une reconnaissance et le funeste « traité sur lequel ils se fondent aujourd'hui? Ce traité, la force l'a « établi; que la force l'anéantisse[1]! »

La plupart des écrivains qui ont fait l'histoire de ce débat[2] ont relevé avec amertume les procédés peu généreux de Joseph II à l'égard de la Hollande. Mais peut-on incriminer les efforts du monarque autrichien pour faire cesser *un joug odieux, révoltant et contre nature, imposé par une suite de circonstances malheureuses*[3], quand on se rappelle quelle avait été autrefois la conduite de ses adversaires? La Hollande qui, en traitant soit avec l'Espagne soit avec l'Autriche, ne consulta jamais que sa force et son intérêt, avait-elle le droit d'adresser des reproches à l'Empereur?

L'ultimatum de Joseph II fit une impression profonde en Hollande. Les États-Généraux ne se laissèrent pas aller au découragement; convoqués[4] pour aviser à ce qu'il convenait de faire, ils déclarèrent ne pouvoir, « sans se rendre indignes de l'estime et de la

[1] *Les Trois Puissances, ou Correspondance entre le Temps, la Politique et l'Equité, sur les affaires actuelles; par une dame hollandaise.* Utrecht, 1785, in-8° de 76 pages.

[2] *Schoell*, entre autres, dans l'ouvrage déjà cité, et *Ch. de Martens* dans ses *Causes célèbres du droit des gens*, volume II.

[3] Expressions d'un article que le gouvernement de Bruxelles fit insérer dans son journal officiel.

[4] Le 30 août 1784.

Digitized by Google

« considération de l'Empereur lui-même, renoncer à des possessions « et des droits sur lesquels se fondaient leur sûreté et leur indé- « pendance. » L'ouverture de l'Escaut était, disaient-ils, « un évè- « nement des suites duquel ne dépendait rien moins que le salut « ou la perte de la République, » et ils se flattaient que l'Empereur se désisterait de ce point. Du reste, ils supposaient qu'en tous cas sa prétention ne portait que sur la partie contestée du fleuve, « et « nullement aux eaux et parages connus sous le nom d'Escaut orien- « tal et de Hondt ou d'Escaut occidental, dont la souveraineté leur « appartenait indubitablement. » Quant au commerce des Indes, ils lui rappelaient que son aïeul y avait formellement renoncé, pour obtenir la garantie de sa pragmatique-sanction; la Hollande ayant rempli ses engagements à cet égard, il était juste que l'Autriche tînt les siens. Si quelque fait d'hostilité résultait des ordres donnés par eux, on ne devait pas le leur imputer à crime, puisqu'ils n'avaient agi que dans l'intérêt de leur propre défense, et en vertu d'un droit garanti par des traités.

Le comte de Belgiojoso releva vivement [1] la méprise probablement volontaire des États-Généraux, sur la portée des intentions de l'Empereur en ce qui concernait la libération du fleuve; ce que voulait celui-ci, était *la navigation entièrement et totalement libre, et l'ouverture de l'Escaut dans tout son cours*, et il croyait en cela ne porter nulle atteinte à la sûreté de la République. Le ministre s'étonnait que les États-Généraux, au lieu d'accepter les propositions de son souverain, eussent « préféré de prendre avec « une précipitation sans exemple, et qui ne s'accordait pas avec ce « qui, dans toutes les autres occasions, avait été allégué par eux « sur la forme de leur constitution, une résolution très-peu mé- « surée. »

Les explications étaient venues à un point d'aigreur qui rendait un conflit inévitable, et Joseph II s'était trop avancé pour pouvoir reculer. Les États-Généraux, décidés à repousser la force par la force, transmirent des ordres en conséquence. Les troupes furent pourvues de tous les objets nécessaires à une entrée en campagne, et le vice-amiral Reynst prit le commandement d'une escadre

[1] Cette réplique est du 7 septembre 1781.

Digitized by Google

envoyée à l'embouchure de l'Escaut pour en défendre l'entrée.

Le gouvernement autrichien, de son côté, se décida à donner suite à ses menaces. Un brigantin, le *Louis*, capitaine Lievin Van Isseghem, reçut ordre de descendre l'Escaut; un autre navire impérial, l'*Attente*, devait en même temps partir d'Ostende pour remonter le fleuve. Les instructions portaient de ne reconnaître en aucune façon les bureaux de douane ou de péage hollandais, et de ne pas se rendre aux injonctions qui seraient faites par des navires de cette nation.

Le *Louis* quitta Anvers le 6 octobre 1784, après midi, et le 8, au matin, il passa sous le canon des forts hollandais sans répondre au *werda*. A peu de distance en dessous de Lillo, il vit arriver à lui un canot « ayant à bord un homme habillé de bleu à parements « rouges, accompagné de six autres hommes, lequel demanda où « était le capitaine; sur quoi le capitaine, qui était sur le pont, lui « répondit : *C'est moi*. Le Hollandais lui demanda alors *où il al-« lait;* sur quoi le capitaine lui répondit : *Nous venons d'Anvers « et nous allons à la mer*. Le Hollandais repartit : *Vous devez « déclarer*. Le capitaine lui dit alors qu'il avait ordre exprès de « Sa Majesté l'empereur et roi Joseph II de ne s'arrêter ni faire « aucune déclaration aux douanes ou vaisseaux de la république des « Provinces-Unies. Alors le canot s'éloigna du vaisseau, et fit un « signal [1]. » Le *Louis* continua sa route, et arrivé à la hauteur de Saeftingen, il se trouva en présence d'un cutter hollandais, le *Dauphin*. Le cutter, hissant un signal de pavillon blanc avec flamme aux couleurs de la République, tira de loin un coup de canon à poudre. Quand le brigantin fut plus rapproché, on lui demanda de nouveau d'où il venait et où il allait; le capitaine répondit comme déjà il l'avait fait. « On nous tira alors, ajoute le rapport, un coup « de canon à balle, en l'air; nous suivîmes toujours notre route. « Puis on nous tira deux coups de suite à balle, à fleur d'eau, et fort « près de la proue de notre navire. Le capitaine, en montrant le « décret de Sa Majesté impériale et royale dont il était muni, étant

[1] *Journal du brigantin le Louis*. Cette pièce, datée du 8 octobre 1784, est signée : *A. de Lannoy*, capitaine-lieutenant et ingénieur; *R.-F. Peeters*, écrivain; *L.-J. Van Isseghem*, capitaine; *Corn. Divoorts*, second; *P. Artsens*, pilote.

Digitized by Google

« alors à portée de pistolet, demanda *si c'était par ordre exprès « qu'on tirait sur notre vaisseau.* Mais les Hollandais n'y firent « pas d'autre réponse que de nous lâcher trois autres coups de « canon à balle et mitraille, dont notre vaisseau fut endommagé à « un cap de mouton, rides et grand hauban du grand mât à tribord. « Les éclats ont frappé le capitaine à la tempe droite, sans danger. « La marmite, qui se trouvait sur le pont près de la cambuse à cui- « sine, a été frappée de mitraille en deux endroits [1]; la grande voile « d'étai de hune a plusieurs marques de brûlures de cartouche. » Après avoir reçu cette dernière bordée, le capitaine du *Louis* fit carguer les voiles et jeter l'ancre. Trois officiers de la frégate le *Pollux*, qui faisait aussi partie de l'escadre hollandaise, étant arrivés sur son pont, il leur présenta l'ordre de l'Empereur; on le prit, en lui disant qu'on l'acceptait uniquement « comme une politesse de sa « part, mais qu'il ne passerait pas outre et n'avait qu'à retourner « sur ses pas. » Les ordres étaient trop formels pour que le capitaine obtempérât à cette injonction; il fut donc se placer sous le feu de la frégate, et y resta jusqu'au lendemain soir. Un exprès lui arriva alors de Bruxelles, et sur un dernier refus de le laisser passer, il leva l'ancre pour remonter l'Escaut.

Une scène semblable se passa, quelques jours après, à l'embouchure du fleuve. L'*Attente* (de Verwachtinge), contrariée par les vents, ne put quitter Ostende que le 12 octobre; le 15, elle se trouva au milieu de l'escadre du vice-amiral Reynst. Les questions adressées au capitaine Van Pittenhoven, les réponses qu'il donna, furent semblables à celles qui avaient été échangées entre le *Louis* et le *Dauphin*. Toutefois l'*Attente* ne fut pas canonnée, mais son pont ayant été envahi par les équipages de cinq chaloupes hollandaises, elle fut conduite sous le feu du vaisseau amiral, où on la mit à l'ancre. Le capitaine Van Pittenhoven ne se décida à retourner, qu'après avoir reçu de Bruxelles des ordres à ce sujet.

A la nouvelle de l'arrestation du *Louis*, les États-Généraux s'empressèrent de se réunir, pour délibérer sur ce qu'il convenait de

[1] Cette circonstance insignifiante, consignée dans le journal du capitaine Van Isseghem, a valu à l'épisode dont le récit nous occupe, la dénomination ridicule sous laquelle il est généralement désigné.

Digitized by Google

faire dans des circonstances qui pouvaient amener une rupture avec l'Autriche [1]. Ils décidèrent que le navire capturé serait libre de se retirer, aussitôt qu'il ne persisterait plus à passer outre, et qu'il serait porté plainte au gouvernement de Bruxelles sur cette infraction à leurs droits, infraction dont on n'avait pas tiré satisfaction immédiate par déférence pour l'Empereur. Celui-ci n'en donna pas moins à son ambassadeur, le baron de Reischach, l'ordre de quitter La Haye sans prendre congé, et l'ambassadeur hollandais à Vienne, le comte de Wassenaer, partit également de cette capitale sans pouvoir obtenir l'audience qu'il avait sollicitée. Le chargé d'affaires et les commissaires qui représentaient la République à Bruxelles suivirent cet exemple, quand le comte de Belgiojoso leur eut fait savoir la nécessité où Joseph II s'était trouvé de rappeler son ministre, « devant considérer l'insulte faite à son pavillon comme une déclaration « de guerre; » ils ne partirent point cependant sans protester de la part des Etats-Généraux, « que n'ayant point d'autre dessein que de « maintenir leur juste droit, ils ne pouvaient être soupçonnés d'une « agression hostile, qui leur devait être d'autant moins attribuée, « qu'ils se tenaient entièrement irresponsables des suites que les démarches de Sa Majesté Impériale pourraient avoir, par la manière « dont il lui avait plu de considérer cette affaire. »

« La République, ajoutaient-ils, bien loin de pouvoir être tenue « comme partie agressive, persiste toujours dans ses dispositions pacifiques; mais si ces dispositions n'ont malheureusement aucune « influence sur l'esprit de Sa Majesté Impériale, quoique les États « n'en perdent point encore l'espoir, elle se trouvera obligée à regret de faire usage des moyens auxquels elle est autorisée par le « droit de la nature et des nations, espérant que la protection divine et l'approbation des puissances neutres, soutiendront la défense légitime de ses droits incontestables. »

De part et d'autre on chercha à ranger l'opinion publique de son côté. Les journaux favorables à la Hollande représentèrent la conduite de l'Empereur comme une violation de tous les traités, comme une brutale application du droit du plus fort; la clôture de l'Escaut étant la condition essentielle de l'indépendance de la République,

[1] Cette réunion eut lieu le 9 octobre, à 11 heures du soir.

Digitized by Google

le but du monarque, en exigeant la libération du fleuve, était moins, disait-on, de favoriser le commerce de ses sujets que de donner suite à des projets d'agrandissement. L'Autriche fit grand bruit des procédés des États-Généraux à son égard [1], et releva soigneusement tout ce qui se publiait contre elle; elle s'attacha à démontrer que la question ne touchait en rien à la politique générale, et qu'il était injuste de lui attribuer des projets ambitieux.

L'Empereur adressa à ses ambassadeurs une note qui justifiait sa conduite [2]. « Par l'inexécution et la violation des traités, que les « Hollandais se sont permises dans toutes les occasions qui leur ont « paru favorables, la clôture de l'Escaut est devenue depuis long- « temps une servitude non obligatoire pour les Pays-Bas autrichiens, « et la face des affaires générales de l'Europe est même d'ailleurs si « différente aujourd'hui de ce qu'elle était lors de la conclusion du « traité de Munster, qu'il est manifeste que la stipulation de ce « traité qui regarde le fleuve est réellement sans objet dans ce mo- « ment-ci. » L'Empereur a dû tenir pour une déclaration de guerre les voies de fait que les Etats-Généraux se sont permises contre lui, et il se flatte que les mesures qu'il a dû prendre en conséquence « seront envisagées par toute la partie de l'Europe impartiale, « comme les suites naturelles d'une hostilité aussi manifeste, et d'un « fait par lequel sa dignité a été si grièvement blessée. »

Les Etats-Généraux ne laissèrent pas ce document sans réplique, et ils arrêtèrent [3] des instructions à transmettre à leurs ambassadeurs. Ils y disaient que le droit de tenir l'Escaut fermé, loin d'avoir été disputé à la République depuis le traité de Munster, avait été confirmé au contraire par tous les traités postérieurs, par ceux mêmes auxquels l'Autriche avait coopéré. Ils rappellent la déférence dont ils ont fait preuve envers l'Empereur jusqu'au moment où il a élevé des prétentions « contraires à tous égards au bon sens, à l'é- « quité naturelle, ainsi qu'au droit des gens universellement reçu. » Leur condescendance n'ayant pas obtenu de résultat, ils se voient

[1] Un article inséré dans la *Gazette des Pays-Bas* présente la détention du *Louis* comme *une violence poussée jusqu'à l'atrocité*.

[2] Le 23 octobre 1784.

[3] Dans leur séance du 5 novembre 1784.

Digitized by Google

obligés de mettre en œuvre tous les moyens de repousser une injuste agression, et ils espèrent que les puissances européennes, « celles « particulièrement dont les Etats sont contigus à ceux de Sa Ma- « jesté Impériale, verront encore à temps, par la manière dont ils « ont été traités, ce qu'elles peuvent attendre pour elles-mêmes des « principes que Sa Majesté Impériale suit dans le gouvernement de « ses Etats; et que pour cette raison elles ne se refuseront point à « épouser la cause de la République, à convaincre Sa Majesté Impé- « riale de ses torts, et à prévenir toutes hostilités de sa part. »

L'imprévoyance et la précipitation que la cour de Vienne apporta dans toute cette affaire, démontrent que Joseph II, trompé par la facilité que la Hollande avait montrée jusqu'alors, s'était imaginé qu'il lui suffisait de parler haut pour être obéi. La résistance étant plus sérieuse qu'il ne l'avait supposée, il se trouva pris au dépourvu. Loin d'être en mesure d'accabler ses ennemis en cas d'un refus qu'il fallait prévoir, et de profiter du premier moment de trouble que cette complication d'événements devait naturellement exciter parmi eux, il n'avait pas même sur les lieux un nombre suffisant de troupes pour défendre la Belgique; les garnisons de nos places fortes n'avaient ni munitions de guerre, ni magasins où elles pussent s'en procurer. Il fallut se contenter d'énumérer avec emphase dans les papiers publics les renforts que l'on attendait d'Allemagne, et dont on portait la force à 50, et même à 60,000 hommes. Parmi les régiments annoncés, s'en trouvait un exclusivement composé de Croates et de Valaques, qu'on représentait comme une espèce d'ogres qui avaient tous six pieds au moins, et dont on exagérait à dessein l'indiscipline et la férocité.

La Hollande organisait ses moyens de défense : l'armée s'augmentait, des corps de volontaires se formaient sur différents points, des lettres de marque étaient tenues prêtes à être délivrées au premier signal, les villes frontières se garnissaient de défenseurs, des hommes et des approvisionnements étaient envoyés à ces forts de l'Escaut qui eussent pu, au moment de la rupture, faire l'objet d'un coup de main, et qui furent dès-lors placés à l'abri de toute surprise. La présence de quelques centaines de soldats autrichiens que l'on avait envoyés parader sur les frontières de la Flandre, était une nouvelle maladresse; elle motiva une mesure désastreuse pour

Digitized by Google

cette partie du pays : les États-Généraux, prétextant ce déploiement de forces qui menaçait, disaient-ils, leurs possessions, inondèrent une quantité considérable de polders belges. Ces inondations s'effectuèrent sous les yeux des troupes impériales, qui n'avaient pas mission de les empêcher, et ne se trouvaient pas d'ailleurs en nombre suffisant pour s'y opposer. Les divisions intestines sur lesquelles Joseph II avait compté, parurent se taire en présence du danger commun : toute la population mâle, de 18 à 60 ans, devait prendre les armes.

Ajoutons toutefois qu'il se trouvait parmi les habitants des Provinces-Unies des hommes qui voyaient avec crainte le pays s'exposer aux hasards de la guerre, et ne s'exagéraient point l'importance de la libération de l'Escaut : selon eux, Amsterdam n'avait rien à redouter d'Anvers ; car le commerce, semblable à une rivière, ne devait pas reprendre le cours qu'il avait abandonné depuis deux siècles[1].

Pour compléter son système de défense, la République fut réduite à chercher à l'étranger un chef militaire en état de diriger ses efforts ; le stathouder Guillaume V n'avait pas hérité des talents de ses aïeux. On jeta d'abord les yeux sur le général Mœllendorf, un des lieutenants du grand Frédéric ; mais le monarque prussien avait des ménagements à observer avec la cour de Vienne, et il répondit par un refus. Cependant il autorisa les États-Généraux à recruter chez lui, et leur conseilla d'appeler le comte de Maillebois, officier français d'un haut mérite ; le comte accepta, et vint en Hollande avec l'assentiment connu de la cour de Versailles.

L'Europe semblait à la veille d'une conflagration, car les cabinets qui proclamaient leur neutralité eussent pu être, malgré eux, entraînés dans la querelle. C'était donc une question de haut intérêt, que celle qui se débattait entre l'Empereur et les États-Généraux. Aussi tous les politiques de quelque renom se présentèrent-ils dans la lice pour soutenir, les uns la cause de la Belgique, les autres celle de la Hollande, ou plutôt, les uns l'alliance de l'Autriche, les autres celle des Provinces-Unies.

[1] *Le Voyageur dans les Pays-Bas autrichiens, ou Lettres sur l'état actuel de ces provinces*. Lettre XXX.

Digitized by Google

L'avocat Linguet y entra le premier. Les articles qu'il publia en faveur de la liberté de l'Escaut parurent d'abord dans ses *Annales politiques, civiles et littéraires du XVIIIe siècle*. Il les réunit ensuite et en forma un volume, auquel il donna le titre de *Considérations sur l'ouverture de l'Escaut* [1]. Cette brochure, que Linguet composa dans l'intention (il nous l'apprend lui-même) d'engager le ministère français à abandonner la Hollande, est longuement et emphatiquement écrite, comme ses autres productions; cependant elle ne manque pas d'adresse. Après avoir rappelé les faits et posé la question (Ch. I), Linguet se demande (Ch. II) s'il est vrai que l'Autriche doive de la reconnaissance à la Hollande pour les services que celle-ci prétend lui avoir rendus. Il répond d'abord que ces services ont été réciproques, puis il fait remarquer avec esprit qu'en politique on ne peut exiger de la reconnaissance, parce que les bons offices sont toujours intéressés; cette réflexion s'appliquait aux récriminations respectives des deux parties. Le chap. III est consacré à l'examen de la question de savoir si, en droit, le traité de Munster oppose un obstacle insurmontable à la libération de l'Escaut. Linguet fonde son raisonnement négatif sur ce que l'équité étant la base de toute convention, un traité qui, comme celui de Munster, est uniquement fondé sur la force, peut être anéanti, à la première occasion favorable, par la partie à laquelle il a été imposé. La clôture de l'Escaut, ajoute l'auteur (Ch. IV et V), est contraire au droit naturel comme au droit des gens : la mer et les fleuves doivent être ouverts à tous, car l'élément fluide n'est pas susceptible de propriété comme la terre; cette clôture est hostile en outre aux intérêts de tous les peuples. Linguet s'attache ensuite à prouver (Ch. VII) que l'ouverture du fleuve n'est pas aussi dangereuse pour la Hollande que celle-ci le prétend. Sur ce point, son argumentation est faible; car s'il était vrai en effet que les avantages acquis à la Hollande lui assurassent pour le moment la supériorité, l'avenir pouvait modifier cette situation. Du reste, dans l'opinion de l'auteur, quels que puissent être les résultats de cette ouverture, ils ne peuvent balancer les dangers d'une guerre

[1] Il a été publié de cet ouvrage deux éditions in-8° : l'une à Londres, en 1784, de 151 pages; l'autre à Bruxelles, en 1785, de 82 pages.

Digitized by Google

avec l'Empereur. Les deux derniers chapitres de la brochure (VII et VIII) discutent le parti que doivent prendre dans la querelle les puissances étrangères, surtout la Prusse et la France.

Mirabeau se chargea de répondre à Linguet et de démontrer à la France que son intérêt était de soutenir la Hollande contre l'Empereur. L'œuvre de l'illustre orateur [1] est peu digne de sa réputation : le style est diffus, la dialectique faible; presque à chaque page se trouvent des hors-d'œuvre, des prédictions des plus hasardées [2] ou des sorties du plus mauvais goût contre le *soudan d'Autriche* et l'*autocratrice de Russie*. Les quatre lettres qui composent ce pamphlet sont exclusivement destinées à démontrer que l'existence de la Hollande menacée par Joseph II importe beaucoup à la France, que l'alliance de la République lui est plus avantageuse que celle de l'Autriche, et que la France doit se défier de la récente alliance de l'Autriche et de la Russie. Mirabeau s'amuse à tourner en ridicule les idées et le style de Linguet; la question de la libération de l'Escaut, envisagée sous le rapport de l'équité, l'occupe peu; à peine lui consacre-t-il quelques pages. Selon lui, en supposant que la justice réclamât l'ouverture du fleuve, ce ne serait pas un motif d'enfreindre les traités. La Belgique, dit-il, a vu ce fleuve fermé pour elle depuis 1585. Cette clôture, formellement stipulée à Munster, a été postérieurement garantie à la Hollande par les puissances européennes; il faut donc la respecter, d'autant plus que les Hollandais ont, à cette seule condition, renoncé à la Belgique. L'auteur paraît ici vouloir faire allusion aux circonstances qui produisirent le Traité de la Barrière; mais il oublie que la Hollande n'avait pas seule conquis la Belgique, et que la possession provisoire lui en fut abandonnée uniquement pour lui procurer les moyens d'obtenir de l'Autriche les stipulations qu'elle jugeait nécessaires à la défense de son territoire. La brochure ne dit mot ni des circon-

[1] *Lettres historiques, politiques et critiques de M. le comte de Mirabeau, contenant les doutes sur la liberté de l'Escaut,* etc. Londres. In-8° de 154 pages, avec 45 pages d'appendice.

[2] On peut voir entre autres la page 8, où Mirabeau assigne à la puissance anglaise dans l'Inde une durée de *deux lustres,* et la page 42, où se trouvent ses prévisions sur l'avenir de la Russie dans la mer Noire; il est évident pour lui que sur ce point *la marine russe ne peut se soutenir contre la marine turque.*

Digitized by Google

stances où fut conclu le traité de Munster, ni de la nature de ses principales clauses, ni des liens de droit qu'il pouvait ou non engendrer. Mirabeau croit cependant avoir trouvé un moyen d'ouvrir l'Escaut sans danger pour l'Europe et pour la Hollande : que la Belgique, dit-il [1], s'organise en république fédérative; « qu'elle « s'affranchisse du joug des rois, de la nécessité déplorable d'être « mêlée à leurs querelles sanglantes, d'être agitée de leurs dé- « lires, et qu'à ce prix les rivières et les mers lui soient ouvertes. » Elle a pour se guider l'expérience des Hollandais et des Américains. Tous les États voisins ont intérêt à ce que cette révolution s'effectue, et la nouvelle république, une fois établie, obtiendra aisément de celle des Provinces-Unies la libération de l'Escaut, libération qui ne présentera plus dès-lors le même danger. Mirabeau tombe dans une singulière inconséquence, puisque après avoir soutenu le maintien quand même du traité de Munster en faveur des États-Généraux, il reconnaît cependant [2] « que les changements « de circonstances et le droit de convenance » autorisent la Prusse, la France, l'Angleterre et la Hollande à « anéantir celui qui soumet « les Pays-Bas à l'Empereur. »

Les écrivains allemands se mêlèrent aussi à la querelle. Un professeur de l'université de Giessen, Schlettwein, prit parti pour l'Autriche [3] et se proposa, mettant de côté les circonstances accessoires, d'examiner en principe la nature des prétentions de l'Empereur. Un fleuve, dit-il, n'est tel que par la pente du terrain; dans l'absence de cette pente, il pourrait y avoir un lac, un étang, mais de fleuve il n'en existerait pas. Dieu lui-même a ainsi destiné un fleuve à être la propriété commune de tous les pays qu'il arrose, et ces pays ont un droit égal à son usage, puisque c'est en quelque sorte par leur fait, par la direction inclinée du sol, que le fleuve est fleuve. Aucun d'eux n'a le droit de s'en attribuer l'usage exclusif, et les Brabançons ne pourraient pas plus détourner l'Escaut au pré-

[1] Page 142.

[2] Page 153.

[3] *Die Gerechtigkeit und das allgemeine europaeische Staats interesse bey dem Streite über Oeffnung des Schelde und der Ostindischen Handels fur die oestreichischen Niederlanden.* Giessen, 1785. In-8° de 94 pages.

Digitized by Google

judice des Zélandais, que ceux-ci leur en fermer l'embouchure. L'article 14 du traité de Munster renferme donc une stipulation contraire aux lois de l'éternelle justice ; comme l'art. 5, qui consacre le monopole du commerce des Indes, il s'oppose au perfectionnement intérieur et extérieur de l'homme, but de la création, et ne peut engendrer obligation. Philippe IV a pu s'engager lui-même, mais non ses successeurs. Schlettwein examine ensuite la double question de la liberté du commerce des Indes et de l'ouverture de l'Escaut, par rapport à l'intérêt européen. Cet intérêt, dit-il, demande que chaque Etat puisse prendre part au commerce des Indes, et réclame ainsi la cessation du monopole introduit en faveur de certaines sociétés ; car moins il y aura d'Etats et d'individus qui se mêleront de ce négoce, plus le consommateur payera cher les denrées coloniales. Quant à l'ouverture de l'Escaut, il est positif que les éléments de prospérité augmentent avec le nombre des moyens de communication. Si le fleuve devient libre, les Belges n'auront plus besoin de recourir à des intermédiaires pour transporter leurs produits à l'étranger, pour en rapporter les objets d'échange, et la consommation augmentera de part et d'autre à raison du bon marché.

Comme Linguet avait rencontré un contradicteur dans Mirabeau, de même Schlettwein vit paraître pour lui répondre un professeur de l'université de Francfort, Hausen. L'ouvrage de Hausen [1] est une collection précieuse de documents relatifs à la question. Le but de l'auteur est de prouver que la clause du traité de Munster qui consacrait la fermeture de l'Escaut a été confirmée par tous les traités postérieurs, et que la Hollande, ayant observé religieusement ce qui lui fut prescrit, a droit à exiger une complète réciprocité. Un fait assez embarrassant pour Hausen, est la querelle soulevée précisément alors entre le cabinet de Berlin et Dantzick. Les Dantzickois, se fondant sur des traités, prétendaient aussi fermer la Vistule aux

[1] *Allerneueste Staatskunde von Holland, d. i. Erlauterung der Streitigkeiten zwischen Kayser Joseph II und dem Staate der vereinigten Niederlanden, nebst Uebersicht gegenwartiger Begebenheiten.* Quatre parties, formant un volume in-12 de 560 pages.

Digitized by Google

sujets de Frédéric II; en avaient-ils le droit? Oui, dit hardiment Hausen, parce que s'il n'est pas vrai qu'un peuple puisse défendre l'entrée de son territoire comme un particulier celle de sa propriété, il l'est du moins qu'il existe une différence essentielle entre les routes et les canaux : le transport des marchandises se fait bien plus facilement par eau que par terre, et une nation pourrait profiter de la liberté d'une rivière pour anéantir le commerce d'une autre nation. Un peuple a donc le droit d'entraver la navigation d'un fleuve, et d'en prohiber même l'usage d'une manière absolue. Le monarque prussien n'a pas contesté cette prérogative à ses adversaires, mais comme il possédait le territoire au-dessus et au-dessous de la ville, il a usé de représailles et fermé en aval et en amont la Vistule aux Dantzickois. Hausen eût dû ajouter que si Frédéric n'avait pas eu une île qui lui permît de tenir le fleuve clos à son embouchure, il en eût aussi réclamé la libération par les motifs que Joseph II alléguait. Dans la troisième partie de son ouvrage, l'auteur répond à Schlettwein. Deux points, dit-il, résultent de l'argumentation du savant professeur : la Hollande a arraché à Philippe IV les art. 5 et 14 du traité de Munster; la ligne allemande de la maison d'Autriche n'est pas tenue d'observer ce traité. Schlettwein, en effet, reproduisant des raisons déjà émises un demi-siècle auparavant, lors de la discussion sur la compagnie d'Ostende, avait soutenu que cette convention, conclue sans la participation de la branche allemande, était pour elle *res inter alios acta*. En admettant, dit Hausen, que la branche allemande n'ait point figuré au traité de Munster, il résulte de plusieurs actes diplomatiques d'une date postérieure, qu'elle l'a pleinement ratifié. Il n'y a pas eu de violence morale exercée sur Philippe IV, puisque la clôture de l'Escaut avait déjà été accordée à la Hollande par la trêve de 1609, et que l'art 14, loin d'introduire un droit nouveau, n'a fait que confirmer un droit préexistant, dont il reste des documents remontant au XIIIe siècle; droit en vertu duquel les Zélandais avaient le privilége de faire rompre charge aux navires traversant leur territoire. L'auteur, on le voit, ne répond pas aux principes émis par son adversaire sur le fond même de la question.

Il fut encore publié à ce sujet un assez grand nombre d'autres brochures; elles ne font que reproduire des arguments déjà connus,

Digitized by Google

et nous ne nous en occuperons pas [1]. Un de ces publicistes mérite cependant une mention spéciale, à cause du moyen qu'il propose pour terminer le débat; c'est l'auteur du *Partage des Pays-Bas, ou Moyens de pacification* [2]. Partant du principe que les Hollandais étaient des rebelles, puisqu'ils avaient osé secouer le joug du débonnaire Philippe II, il ne voit pas d'inconvénient à ce qu'ils fassent les frais de la réconciliation, et il propose de rendre à la Belgique tout le territoire placé à la gauche de la Meuse et de l'Escaut oriental, c'est-à-dire, le Brabant hollandais avec une bonne partie de la Zélande; il y ajoute la principauté de Liége, dont le souverain devra se contenter d'être désormais simple évêque. Pour engager la France et la Prusse à se montrer de facile composition, il abandonne à la première une partie de la Flandre, avec la presque totalité des provinces de Namur et de Luxembourg; la Prusse devait y gagner la Gueldre et le reste du Luxembourg. Dans ce système la Belgique eût obtenu pour limites au Nord et à l'Est, la Meuse; au Midi, la Sambre.

Nous ferons, à l'occasion de cette polémique, l'affligeante remarque que nos ennemis surent mettre à profit les rivalités locales, exploiter cette faiblesse des liens nationaux, qui résultait de nos institutions fédératives et d'un étroit esprit de provincialisme. Quel sera, disait-on, le résultat de la libération de l'Escaut? Anvers par-

[1] Les principales de ces brochures sont les suivantes :

1° *Controverse sur la liberté de l'Escaut et les effets qui en résulteraient, entre Mr R.... et Mr De....* Londres, 1781. In-12 de 132 pages.

2° *Exposé succinct des droits imprescriptibles et des prétentions légitimes de Sa Majesté l'Empereur sur plusieurs places hollandaises, notamment sur la ville de Maestricht, le comté de Vroenhoven, le pays d'Outre-Meuse, les villages de Rédemption, etc. aussi sur plusieurs territoires, places et péages de l'Etat de Liége, appartenant légitimement et imprescriptiblement à l'auguste Maison d'Autriche.* Bruxelles, 1784. In-4° de 44 pages.

3° *Précis politique sur les différends qui se sont élevés entre l'Empereur et les États-Généraux des Provinces-Unies, relativement à l'Escaut.* Bruxelles, 1785. In-8° de 35 pages. Ce dernier pamphlet est assez bien fait, mais l'auteur développe un système insoutenable : d'après lui, l'art. 14 n'accorderait à la Hollande que la police de l'Escaut; et cela résulte, dit-il, de plusieurs articles du Traité, d'où il prétend faire résulter des contradictions si la clôture du fleuve était absolue.

[2] In-12 de 62 pages. Bouillon, 1785.

Digitized by Google

viendra peut-être à recouvrer une partie de sa prospérité passée, mais ce sera au détriment des villes de la Flandre. De pareils arguments ne pouvaient rester sans effet, dans un moment où, grâce à la guerre d'Amérique, le commerce venait de reprendre un mouvement inaccoutumé en Flandre ; aussi le pays ne se prononça-t-il pas avec une énergique unanimité pour appuyer des prétentions qui intéressaient à un si haut point son existence commerciale ; tristes divisions qui, en tout temps, ont coûté cher à la Belgique !

Les États-Généraux faisaient des démarches très-pressantes auprès du cabinet de Versailles. Le parti antistathoudérien, qui dominait alors, prenait l'alliance française pour base de sa politique extérieure : l'ambassadeur des États-Généraux à Versailles fut chargé d'insister de la manière la plus vive, pour que cette cour s'employât en faveur de la République, et lui accordât les secours stipulés par un traité récent dont la signature était différée par le roi, uniquement à cause de ce démêlé ; sans cette assistance, les Hollandais se disaient *dans l'impossibilité absolue de résister aux forces supérieures de l'Empereur*. L'embarras de Louis XVI était grand ; l'amitié de la Hollande et de l'Autriche importait également à la France. Fallait-il sacrifier à une alliance récente, une alliance plus ancienne [1] qui avait mis fin à une rivalité funeste, terminé entre deux maisons souveraines une lutte de plusieurs siècles? D'autre part, la Hollande qui s'était alliée avec la France et avait payé si cher cette direction nouvelle de sa politique, n'allait-elle pas, si on l'abandonnait, se jeter de nouveau dans les bras de l'Angleterre? L'influence de la reine combattait, en faveur de son frère, celle de plusieurs ministres. Louis XVI, cédant aux instances du comte de Vergennes, commença par faire auprès de Joseph II des démarches personnelles pour l'engager à la modération et à la paix. L'Empereur avait fait grand fonds sur le crédit de Marie-Antoinette ; il laissa échapper des marques de désappointement et de dépit [2]. Sa première réponse fut qu'il était trop tard, et qu'il fallait la guerre ou l'Escaut. Le ministère français sentit alors qu'il devait interve-

[1] Celle de 1756.

[2] C'est ce que nous apprend *Flassan*, dans son *Histoire de la Diplomatie française*.

Digitized by Google

nir d'une manière plus efficace, s'il ne voulait perdre le fruit de sa politique, et voir la Hollande se retourner vers l'alliance anglaise. Un mémoire fut donc remis [1] à l'ambassadeur autrichien, comte de Mercy-d'Argenteau : la cour de Versailles, tout en s'abstenant de formuler son opinion sur le mérite des premières prétentions de l'Empereur, ne pouvait envisager de même la demande de l'ouverture de l'Escaut; la Hollande, en résistant sur ce point, ne faisait que soutenir un droit exercé sans trouble par elle depuis près d'un siècle et demi, et les négociations pour lesquelles la France proposait sa médiation ne devaient porter que sur les demandes consignées dans le *Tableau sommaire,* et sur les articles d'où les États-Généraux prétendaient faire dériver une compensation. « En suivant « une marche opposée, ajoutait le mémoire, il est à craindre que « l'Empereur n'excite une inquiétude générale, et que la plupart « des puissances ne se croient dans le cas de prendre les précautions « et les mesures que les événements pourront exiger de leur part. « Le Roi lui-même ne pourra se dispenser d'assembler des troupes « sur les frontières. D'ailleurs, dans aucune hypothèse, Sa Majesté « ne pourrait être indifférente au sort des Provinces-Unies, et les « voir attaquées à force ouverte dans leurs biens et dans leurs pos- « sessions. Sa Majesté le peut bien moins aujourd'hui qu'elle est au « moment de consommer avec la République une alliance dont la « base était arrêtée avant les derniers événements. »

Cette intervention de la France était pour la Hollande de la plus haute importance; les cours de Londres et de Berlin, quoique diversement disposées à son égard, n'avaient répondu à ses pressantes sollicitations que par des déclarations de neutralité, tandis que le cabinet de St-Pétersbourg s'était formellement prononcé en faveur de l'Autriche, et avait fait remettre par son ambassadeur à La Haye, comte de Kalitscheff, deux notes pour soutenir les prétentions de l'Empereur. La manière de voir de Catherine était tellement connue, que les journaux de l'époque lui attribuèrent le projet

[1] Cette note porte la date du 27 novembre 1784, et avait été arrêtée en Conseil le 7 du même mois. S'il faut en croire un journal hollandais, la *Gazette d'Utrecht*, la délibération aurait été longue, et trois ministres sur huit se seraient opposés à la mesure.

Digitized by Google

d'envoyer plusieurs vaisseaux de guerre russes, avec ordre de remonter l'Escaut malgré les États-Généraux.

Joseph II manquait d'esprit de suite et de persistance. Comme un enfant gâté, il aspirait d'abord vivement à la possession d'un objet, se disait prêt à mettre tout en œuvre pour l'obtenir; puis, cédant aux premières difficultés, il ne tardait pas à porter sur un autre point l'activité de son esprit capricieux et mobile. Quand la France se prononça, son zèle pour les intérêts commerciaux de la Belgique s'était déjà refroidi, en présence de la résistance inattendue de la Hollande; déjà même un autre projet s'était emparé de son esprit: il ne s'agissait plus d'affranchir nos provinces, mais de les échanger contre une partie de la Bavière, possession que l'Autriche convoitait depuis longtemps. Joseph II montrait encore là l'imprévoyance de son caractère, en compliquant ses embarras par la manifestation d'un plan qui donnait beau jeu aux insinuations hostiles de la cour de Berlin, et soulevait contre lui une partie de l'empire germanique. Préoccupé de son idée nouvelle, il fit dans sa querelle avec les États-Généraux un premier pas rétrograde qui présageait à cette affaire, si épineuse au premier abord, une conclusion pacifique: la médiation de la France fut acceptée. Cette acceptation seule tranchait la question de la liberté de l'Escaut.

Des conférences s'ouvrirent à Versailles. Joseph II commença par déclarer que la libération de l'Escaut, ne pouvant être mise en doute, ne devait pas faire l'objet des négociations. Puis il céda [1], demandant qu'au moins on lui abandonnât Maestricht avec une partie de l'ancien pays d'outre-Meuse; c'était là, disait son ambassadeur, un point dont il ne voulait se départir à aucun prix. On l'espérait aussi en Belgique. Pouvait-on supposer qu'il se désisterait successivement des deux principaux chefs de ses prétentions? Le système sur lequel était basée cette nouvelle demande fut condamné par le médiateur, et les États-Généraux, forts de cet assentiment, répondirent ne pouvoir consentir à la cession réclamée.

L'Autriche insistait vivement, et les chances tournaient de nou-

[1] Il voulait, disait-on, puisqu'il devait renoncer à la libération de l'Escaut, creuser un canal qui eût mis Anvers en communication avec l'Océan sans passer sur le territoire hollandais.

Digitized by Google

veau à la guerre, quand subitement le comte de Mercy déclara que l'Empereur, renonçant à ses prétentions primitives, se contenterait d'une réparation pour l'affront qu'il disait avoir été fait à son pavillon, d'une cession territoriale peu importante et d'une somme de 15 millions de florins. Cette condescendance inespérée fut le résultat des conseils du prince de Kaunitz; le vieux ministre tremblait de voir rompre l'alliance française, qu'il regardait comme son œuvre la plus glorieuse, et employait toute son influence pour faire prévaloir des sentiments pacifiques dans l'esprit de son maître.

Les États-Généraux, peu sensibles sur le point d'honneur, ne virent que le côté positif de l'affaire, et ne voulurent pas manquer l'occasion de terminer un fâcheux différend; ils accédèrent donc aux instances du cabinet de Versailles, et deux députés [1] se rendirent en leur nom à Vienne pour accomplir la formalité préalable à laquelle était subordonnée la reprise des négociations, adresser à Joseph II des excuses sur la liberté que la République avait prise de faire mitrailler un navire portant son pavillon.

Introduits à l'audience du monarque [2], les plénipotentiaires hollandais lui déclarèrent que les États-Généraux « n'avaient pu voir « sans émotion et sans regret les commencements d'un refroidis- « sement de cette amitié et de cette heureuse harmonie qui avaient « toujours subsisté entre lui et la République; qu'ils n'avaient jamais « eu la moindre intention de l'offenser ni d'insulter son pavillon, puis- « que, dans toute la conduite que le cours successif des événements « les avait obligés de tenir, ils s'étaient fait une loi constante d'allier « toutes les mesures que leur sûreté, leurs droits incontestables et leur « dignité les forçaient à suivre, aux égards et à la considération qu'ils « lui devaient..... » Ils espéraient que l'Empereur rendrait justice à leur désir de voir rétablir au plus tôt la bonne intelligence entre les deux États. Joseph II se montra satisfait, et répondit qu'il allait expédier à son ambassadeur en France l'ordre de reprendre les négociations.

La question, une fois restreinte à une indemnité pécuniaire, ne

[1] Le comte de Wassenaer et le baron de Lynden.

[2] Le 24 juillet 1785.

Digitized by Google

pouvait rester longtemps indécise; deux mois après, on était d'accord sur les clauses qui firent l'objet des préliminaires de Paris. L'Empereur avait dû faire de nouvelles concessions et réduire sa demande à 12, puis à 10 millions de florins; mais son ambassadeur déclara enfin, que si les États-Généraux n'acceptaient pas pour le 21 septembre au plus tard sa dernière proposition, les négociations seraient rompues et les hostilités commenceraient. La menace cette fois parut sérieuse, et comme les instructions des plénipotentiaires hollandais ne leur permettaient pas de dépasser le chiffre de 5,500,000 florins, le ministère français, qui voulait à tout prix éviter une rupture, prit généreusement à sa charge le paiement du surplus.

Les préliminaires de Paris furent rédigés sur ce pied [1].

Pour conclure le traité définitif, les États-Généraux durent consulter les provinces de l'Union. Quoiqu'ils se fussent tirés sans trop de désavantage d'une position difficile, il se trouva plus d'un patriote pour récriminer contre les sacrifices pécuniaires et les réparations humiliantes imposés à l'État. Puisque l'Empereur, disait-on, n'avait aucun droit sur les portions de territoire réclamées par lui, pourquoi les lui céder ou les lui racheter? Puisque la République, en maintenant la clôture de l'Escaut, n'avait fait qu'user d'une prérogative garantie par les traités, pourquoi faire des excuses à celui qui était venu la troubler dans sa jouissance? Aussi l'accession aux préliminaires ne passa-t-elle pas sans opposition : trois provinces [2] sur sept la rejetèrent, et les quatre autres mirent à leur ratification des conditions qui donnèrent naissance à de nouveaux débats. Trois mois s'écoulèrent encore avant la conclusion du traité définitif.

Ce traité fut signé à Fontainebleau [3]. A part quelques modifications peu graves, il ne faisait que reproduire l'essence des préliminaires. L'Autriche avait demandé que les navires marchands d'un certain tonnage pussent se rendre de l'Escaut à la mer en payant un droit; la prohibition aurait continué à l'égard des vaisseaux de

[1] Ils sont datés du 20 septembre 1785, veille du jour où expirait le délai fatal fixé par l'Autriche.

[2] Zélande, Gueldre et Frise.

[3] Il est daté du 8 novembre 1785.

Digitized by Google

guerre et des bâtiments marchands dépassant 500 lasts. Les Etats-Généraux repoussèrent cette demande. L'Empereur, de son côté, se refusa à ce que le traité de Vienne de 1731 fût rappelé; cette convention, œuvre de l'imprévoyant Charles VI, excluait formellement les Belges du commerce des Indes. Le traité de Munster étant seul mentionné, la question soulevée à l'occasion de l'institution de la compagnie d'Ostende redevint indécise.

Les principales clauses du traité de Fontainebleau furent les suivantes : Le traité de Munster est adopté pour base, et maintenu en tant qu'il n'y est pas dérogé (art. 2); les deux puissances pourront respectivement faire tels réglements qu'elles jugeront convenables pour le commerce, les douanes et les péages dans leurs États (art. 3); les limites de la Flandre seront rétablies sur le pied de la convention de 1664 (art. 4); les États-Généraux reconnaissent à l'Empereur un droit de souveraineté absolue sur l'Escaut, depuis Anvers jusqu'à Saeftingen [1]; « le reste du fleuve, jusqu'à la mer, dont la souverai-« neté continuera d'appartenir aux Etats-Généraux, sera tenu clos « de leur côté, ainsi que les canaux du Sas, du Swin et autres « bouches de mer y aboutissant, conformément au traité de Mun-« ster (art. 7); » les forts Kruyschans, Frédéric-Henri, Lillo et Liefkenshoeck sont cédés à l'Empereur (art. 8 et 9), qui renonce à toutes ses prétentions sur la ville de Maestricht et le comté de Vroenhoven (art. 14), ainsi que sur les villages de Bladel et Reusel (art. 11); les Etats-Généraux font la même renonciation pour le village de Postel (art. 12), et ils s'engagent à payer 9,500,000 florins à titre d'indemnité pour les cessions consenties, et 500,000 florins à titre de réparation pour les dommages causés par les inondations (art. 15 et 16); ils cèdent encore à l'Empereur « le ban d'Aulne, situé dans « le pays de Daelhem, et ses dépendances; la seigneurie ou chef-« ban de Blegny-le-Trembleur, avec Saint-André; le ban et sei-« gneurie de Teneur, le ban et seigneurie de Bombay, la ville et le « château de Daelhem avec ses appartenances et dépendances, ex-« cepté Oost et Cadier (art. 18); » en échange, l'Empereur leur

[1] Pour l'intelligence de cette clause, il convient de savoir que les États-Généraux exerçaient toutes sortes de vexations, même sur la partie du fleuve qui ne leur appartenait pas.

Digitized by Google

abandonne « les seigneuries de Vieux-Fauquemont, Schin sur la « Gheule, Strucht, avec leurs appartenances et dépendances; la « seigneurie de Schaesberg avec ses dépendances, et l'enclave du « Fauquemont autrichien... il renonce au surplus à ses prétentions « sur la partie du village de Schimmert appelée *le Bies*... et sur les « parties de bruyères et de terres réclamées du côté de Heerlen par « ceux d'Ubach, de Brontsen et de Simpelvelt (art. 19); » pour reconnaître la cession qui lui est faite des forts Lillo et Liefkenshoeck, l'Empereur abandonne encore toutes ses prétentions sur les villages dits *de Rédemption* [1], à l'exception de Falais, Argenteau et Hermal, que les États-Généraux reconnaissent lui appartenir (art. 20); les habitants des territoires réciproquement cédés pourront émigrer, et ceux qui resteront jouiront du libre exercice de leur culte (art. 21); les prétentions pécuniaires de souverain à souverain sont compensées, et il sera nommé des commissaires pour examiner le fondement de celles qui sont élevées par des particuliers (art. 25); « les deux parties contractantes renoncent respectivement, sans au- « cune réserve, à toutes les prétentions qu'elles pourraient encore « avoir l'une à la charge de l'autre, de quelque nature qu'elles puis- « sent être (art. 27); » le roi de France est requis de se charger de la garantie du traité [2] (art. 28).

Deux jours après [3] fut signé le traité d'alliance entre la France et la Hollande. Cette convention, œuvre du parti antistathoudérien, ne devait pas avoir une longue existence; l'intervention prussienne en 1787 rendit la prépondérance à Guillaume V, et au cabinet de Londres l'influence qu'il avait toujours exercée sur les affaires de la République.

Si l'Empereur échoua dans ses deux principales prétentions, si la République obtint une consécration nouvelle de la fermeture de l'Escaut et la cession définitive d'une ville importante sur laquelle l'Autriche n'avait cessé d'élever des prétentions, le traité de Fontainebleau n'en stipula pas moins de grands avantages pour la Bel-

[1] Les villages de Rédemption cédés ici à la Hollande sont : Veulen, Hoppertinghen, Moppertinghen, Nedelsem, Peef et Rutten.

[2] L'acte de garantie de la cour de Versailles fut signé le 15 décembre 1785.

[3] Le 10 novembre 1785.

Digitized by Google

judice des Zélandais, que ceux-ci leur en fermer l'embouchure. L'article 14 du traité de Munster renferme donc une stipulation contraire aux lois de l'éternelle justice ; comme l'art. 5, qui consacre le monopole du commerce des Indes, il s'oppose au perfectionnement intérieur et extérieur de l'homme, but de la création, et ne peut engendrer obligation. Philippe IV a pu s'engager lui-même, mais non ses successeurs. Schlettwein examine ensuite la double question de la liberté du commerce des Indes et de l'ouverture de l'Escaut, par rapport à l'intérêt européen. Cet intérêt, dit-il, demande que chaque Etat puisse prendre part au commerce des Indes, et réclame ainsi la cessation du monopole introduit en faveur de certaines sociétés ; car moins il y aura d'Etats et d'individus qui se mêleront de ce négoce, plus le consommateur payera cher les denrées coloniales. Quant à l'ouverture de l'Escaut, il est positif que les éléments de prospérité augmentent avec le nombre des moyens de communication. Si le fleuve devient libre, les Belges n'auront plus besoin de recourir à des intermédiaires pour transporter leurs produits à l'étranger, pour en rapporter les objets d'échange, et la consommation augmentera de part et d'autre à raison du bon marché.

Comme Linguet avait rencontré un contradicteur dans Mirabeau, de même Schlettwein vit paraître pour lui répondre un professeur de l'université de Francfort, Hausen. L'ouvrage de Hausen [1] est une collection précieuse de documents relatifs à la question. Le but de l'auteur est de prouver que la clause du traité de Munster qui consacrait la fermeture de l'Escaut a été confirmée par tous les traités postérieurs, et que la Hollande, ayant observé religieusement ce qui lui fut prescrit, a droit à exiger une complète réciprocité. Un fait assez embarrassant pour Hausen, est la querelle soulevée précisément alors entre le cabinet de Berlin et Dantzick. Les Dantzickois, se fondant sur des traités, prétendaient aussi fermer la Vistule aux

[1] *Allerneueste Staatskunde von Holland, d. i. Erlauterung der Streitigkeiten zwischen Kayser Joseph II und dem Staate der vereinigten Niederlanden, nebst Uebersicht gegenwartiger Begebenheiten.* Quatre parties, formant un volume in-12 de 560 pages.

Digitized by Google

sujets de Frédéric II; en avaient-ils le droit? Oui, dit hardiment Hausen, parce que s'il n'est pas vrai qu'un peuple puisse défendre l'entrée de son territoire comme un particulier celle de sa propriété, il l'est du moins qu'il existe une différence essentielle entre les routes et les canaux : le transport des marchandises se fait bien plus facilement par eau que par terre, et une nation pourrait profiter de la liberté d'une rivière pour anéantir le commerce d'une autre nation. Un peuple a donc le droit d'entraver la navigation d'un fleuve, et d'en prohiber même l'usage d'une manière absolue. Le monarque prussien n'a pas contesté cette prérogative à ses adversaires, mais comme il possédait le territoire au-dessus et au-dessous de la ville, il a usé de représailles et fermé en aval et en amont la Vistule aux Dantzickois. Hausen eût dû ajouter que si Frédéric n'avait pas eu une île qui lui permit de tenir le fleuve clos à son embouchure, il en eût aussi réclamé la libération par les motifs que Joseph II alléguait. Dans la troisième partie de son ouvrage, l'auteur répond à Schlettwein. Deux points, dit-il, résultent de l'argumentation du savant professeur : la Hollande a arraché à Philippe IV les art. 5 et 14 du traité de Munster; la ligne allemande de la maison d'Autriche n'est pas tenue d'observer ce traité. Schlettwein, en effet, reproduisant des raisons déjà émises un demi-siècle auparavant, lors de la discussion sur la compagnie d'Ostende, avait soutenu que cette convention, conclue sans la participation de la branche allemande, était pour elle *res inter alios acta*. En admettant, dit Hausen, que la branche allemande n'ait point figuré au traité de Munster, il résulte de plusieurs actes diplomatiques d'une date postérieure, qu'elle l'a pleinement ratifié. Il n'y a pas eu de violence morale exercée sur Philippe IV, puisque la clôture de l'Escaut avait déjà été accordée à la Hollande par la trêve de 1609, et que l'art 14, loin d'introduire un droit nouveau, n'a fait que confirmer un droit préexistant, dont il reste des documents remontant au XIIIe siècle; droit en vertu duquel les Zélandais avaient le privilége de faire rompre charge aux navires traversant leur territoire. L'auteur, on le voit, ne répond pas aux principes émis par son adversaire sur le fond même de la question.

Il fut encore publié à ce sujet un assez grand nombre d'autres brochures; elles ne font que reproduire des arguments déjà connus,

Digitized by Google

gique : les traités de la Barrière et de Vienne (1715 et 1731) furent implicitement abrogés par l'art. 2, qui déclarait prendre pour base le traité de Munster. L'Autriche se délivrait ainsi définitivement du droit de garnison de la Hollande, elle reprenait ses limites, recouvrait les forts de l'Escaut, le droit d'établir elle-même ses douanes, et de faire régler l'écoulement de ses eaux à la satisfaction de l'Empereur. Quoiqu'elle dût voir se prolonger encore l'asservissement inique de son plus beau fleuve, la Belgique commençait à se soustraire sous d'autres rapports au joug que la Hollande, dans l'orgueil de sa puissance, avait fait peser sur elle. Elle n'était plus habituée à être favorablement traitée dans les conventions diplomatiques. Joseph II gagna aussi au traité de Fontainebleau une somme considérable; mais l'effet moral de cette clause fut malheureux pour lui. La Belgique crut y voir le prix de l'abandon de ceux de ses intérêts auxquels le traité n'avait pas donné satisfaction, et cette première cause de mécontentement, jointe à d'autres griefs qui ne tardèrent pas à surgir, produisit quatre ans plus tard l'explosion qui vint empoisonner les derniers jours de l'infortuné monarque.

Digitized by Google

SOUVENIRS D'ALLEMAGNE.

Weimar. — Goethe. — Schiller.

..... Lorsque nous arrivâmes à Weimar, Goëthe venait de mourir. Il avait survécu à tous ces hommes illustres que la princesse Amélie et son fils Charles-Auguste y avaient réunis.

Après leur mort, les grands hommes planent encore pendant quelque temps sur la place qu'ils occupaient pendant leur vie. Tout à Weimar respirait encore la présence de Goëthe. Ce grand homme avait vu sur son déclin se rétrécir davantage de jour en jour le cercle brillant dont il était le centre, et dont nous ne vîmes guères que les débris, et çà et là des personnages secondaires : les principaux acteurs avaient quitté la scène.

C'est Frédéric-le-Grand qui a donné l'impulsion au mouvement intellectuel de l'Allemagne. D'une part, il applanit aux intelligences élevées la voie des honneurs ; de l'autre, par sa prédilection exclusive pour la littérature et les mœurs françaises, il provoqua contre ces éléments étrangers de civilisation une réaction salutaire et qui eut pour résultat la création d'une littérature nationale.

Digitized by Google

L'université de Leipsick devint le foyer de la réaction littéraire. A cette époque régnait à Weimar une des femmes les plus distinguées de son siècle, la princesse Amélie. Elle sut réunir à sa cour les hommes les plus éminents de la nouvelle école, et confia à Wieland l'éducation de son fils Charles-Auguste.

Weimar devint bientôt le centre de la république des lettres, des arts et des sciences. A sa majorité, Charles-Auguste hérita de sa mère le protectorat des lettres.

Weimar était en quelque sorte un théâtre dont Charles-Auguste avait la direction. On y avait rassemblé de toutes parts et à tout prix les Wieland, les Herder, les Goëthe, les Schiller, les Einsiedel, les Voigt, les Knebel, les Musœus. Au parterre se trouvait l'Allemagne entière ; mais Weimar ne fournissait dans tout cela que les décors, les figurants et les comparses. C'est à peu près tout ce qui lui en reste aujourd'hui.

Il y a à Weimar deux classes, on pourrait presque dire deux castes, deux races diverses de population : la bourgeoisie et les habitués de la cour, c'est-à-dire la noblesse et les rares fonctionnaires sortis de la classe moyenne auxquels leur rang dans la hiérarchie gouvernementale donne entrée à la cour (Hoffähige).

La bourgeoisie est restée laborieuse et simple dans ses goûts. Elle bénit la mémoire de Charles-Auguste, non pas du protecteur des arts, des sciences et des lettres, mais du prince qui, le premier, dota son pays d'une constitution, du défenseur de la liberté de la presse, du réformateur de nombreux abus administratifs, du fondateur d'écoles pour le peuple. Charles-Auguste paraissait souvent aux fêtes de la bourgeoisie, et l'on parle encore aujourd'hui avec enthousiasme de son affabilité, de sa droiture et de sa franchise. Malheureusement, Charles-Auguste avait des goûts dispendieux ; il voulait être un grand capitaine, et il équipa un régiment de cavalerie que les ressources de son petit État ne permettaient d'entretenir qu'en augmentant les impôts. Il aimait la chasse, les voyages et surtout les plaisirs. Puis venaient les frais de représentation qu'entraînait la grande époque : collections d'art, théâtre, pen-

Digitized by Google

sions des hommes célèbres, secours accordés même à l'étranger à des artistes et des hommes de lettres distingués.

Pendant que l'Allemagne entière se régénérait pour ainsi dire à la voix puissante de ses grands écrivains, que faisaient-ils, eux, dans le cercle de la cour de Weimar?

Schiller reste en dehors de ce cercle; il vit retiré, solitaire. Autant en fait Herder. Mais Wieland et Goëthe veulent jouir de la vie en compagnie de leur Mécène. Schiller quitte la scène par une mort prématurée. Wieland, le patriote par excellence, meurt quelques jours avant la bataille de Leipsick. Charles-Auguste et Goëthe fournissent encore une longue carrière.

Goëthe n'aimait que lui et les plaisirs. Ce qu'on raconte de l'égoïsme de l'auteur de Werther est à peine croyable. Il était le grand ordonnateur des fêtes et des divertissements de la cour de Weimar. C'est lui qui organisa ces parades travesties où il faisait paraître les principaux personnages de ses chefs-d'œuvre, de ceux de Schiller, de Shakspeare et des anciens. Le cortége défilait devant la cour, et chaque personnage récitait quelques vers dans son caractère et analogues à la circonstance. Des gens d'esprit contemporains de ces fêtes disent qu'elles étaient admirables. On peut s'en former une idée par ce qu'on en trouve dans les œuvres de Goëthe même.

Il y avait à Weimar un cercle permanent de beaux esprits, parmi lesquels les femmes se faisaient remarquer. Dans ce cercle on ne rêvait que vers et que rimes. On ne soupirait qu'en sonnets, on ne se fâchait qu'en épigrammes. Les femmes écrivaient, et ruinaient leurs libraires.

A cette époque aucune ville d'Allemagne ne comptait autant de détestables femmes de ménage que l'Athènes germanique moderne. Quant à Goëthe, il avait épousé une femme de chambre. La femme de Wieland n'avait, dit-on, jamais rien lu de lui; on ajoute qu'il était parfaitement heureux. La compagne de Schiller était un modèle d'épouse et de mère de famille. Le fils de Goëthe est mort à Rome, de débauche. Un jour, dans une parade organisée par son père, il représentait Fallstaff; l'acteur était effrayant de vérité. Le

Digitized by Google

fils de Wieland ne valait guères mieux. Les fils de Schiller remplissent des emplois honorables en Prusse ; ses filles n'étaient pas encore mariées à l'époque où nous visitâmes Weimar.

La société de Weimar, à l'exception de quelques cercles intimes de difficile accès, nous a paru reproduire partout avec assez de monotonie les deux éléments qui semblaient en constituer la base : savoir, des femmes qui parlent critique littéraire, successivement en allemand, en français et en anglais, et des hommes dont le mérite principal paraissait consister dans leur érudition anecdotique sur ce qu'ils appellent *les célébrités de Weimar*. La chronique de la vie privée de Goëthe et de Charles-Auguste tient une grande place dans leur conversation. Ce prince était une espèce de Henri IV, et Goëthe, son favori, n'avait pas la sévérité de mœurs de Sully.

Nous étions venus à Weimar avec des illusions. Après quelques mois de séjour, nous reconnûmes que cette ville n'avait conservé de son ancienne splendeur littéraire que les tombeaux de Schiller et de Goëthe.

Dans le caveau d'une chapelle bâtie au sommet de la colline qu'entoure le cimetière de Weimar, s'élèvent trois tombes d'une touchante simplicité. Au centre repose Charles-Auguste, à droite Schiller, à gauche Goëthe. Devant la tombe du prince on a déposé provisoirement le cercueil de la duchesse Amélie.

Le piédestal du buste de Dannecker, qui se trouve à la bibliothèque de Weimar, renferme le crâne de Schiller.

Schiller et Goëthe ont exercé une puissante influence sur le mouvement intellectuel, politique et social qui fermente en Allemagne depuis soixante ans. Mais le monde se reflétait bien différemment dans le génie de ces deux hommes.

Goëthe est l'homme de la vie ordinaire, de la vie pratique. Schiller se platt dans les créations idéales. Les écrits de Goëthe cherchent à embellir la vie ; ceux de Schiller inspirent de nobles sentiments, de grandes actions. Goëthe sape la société ancienne ; les ouvrages de Schiller concourent puissamment à cette œuvre devant laquelle reculent les plus grands hommes de notre siècle, l'organisation

Digitized by Google

d'une société nouvelle. Goëthe est un peintre admirable du passé ; Schiller rattache le passé au présent et à l'avenir par ce que le passé a de grand et de beau.

En Allemagne, la jeunesse est enthousiaste de Schiller. Les hommes d'Etat, les diplomates, les hommes du monde, lisent Goëthe.

Goëthe a vu le monde sous ses aspects les plus divers, puis il l'a représenté tel qu'il l'avait vu. Mais il n'a point créé comme Schiller. Goëthe est un ancien germanisé. Schiller représente, dans ce qu'elle a de plus élevé, cette puissante race germanique, souche de nos sociétés modernes.

Goëthe passa quelques mois de sa jeunesse à Wetzlar, petite ville de la Prusse rhénane, entourée des sites les plus ravissants. C'est là qu'un de ses amis, le secrétaire de légation Kestner, l'introduisit dans la famille du bailly Buff, dont la fille aînée, Charlotte, était depuis longtemps fiancée à Kestner. Goëthe, dit-on, fut épris de Charlotte et l'aima en secret. A la même époque se trouvait à Wetzlar le fils du fameux théologien Jérusalem, en qualité de secrétaire de l'ambassade de Brunswick. Ce jeune homme voyait aussi la famille Buff. Les préjugés de naissance existaient alors en Allemagne dans toute leur exagération. Les habitants des villes étaient divisés en véritables castes. Un jour, le jeune Jérusalem se trouve à dîner chez le président de Bassenheim. Le même soir, l'épouse du président avait cercle chez elle. La causerie se prolonge longtemps après le dîner; les invités de la soirée arrivent; c'était la haute aristocratie de Wetzlar. Le président se voit forcé de rappeler à Jérusalem qu'il n'est pas noble, et qu'il est des personnes dans sa société qui ne consentiraient pas à se trouver avec lui. Le pauvre Jérusalem ne put survivre à cet affront.

Bientôt Goëthe quitta brusquement Wetzlar, et trois mois après parut son roman de *Werther*, qui fit une sensation profonde, non seulement en Allemagne, mais dans toute l'Europe. Goëthe a peint d'après nature les admirables tableaux que renferme ce livre. Quant au drame, il y joue lui-même le principal rôle, à la catastrophe près, qu'il emprunta au malheureux Jérusalem. Charlotte lut en

Digitized by Google

versant des larmes le roman qui l'immortalisait. Elle avait une sœur à Weimar. Charlotte et Goëthe se revirent dans leur vieillesse.

La chevalerie allemande inspira à Goëthe son drame de *Goetz von Berlinchingen*, et l'Allemagne salua cette œuvre comme le plus beau monument qu'eût jamais élevé le génie à cette grande époque de l'histoire nationale. Ce drame est en effet une époque entière, avec ses hommes, ses caractères et ses institutions.

Ce qu'était le cercle intime de la cour de Weimar lorsque la princesse Amélie vivait encore, la postérité pourra l'apprendre dans *Torquato Tasso*.

Goëthe est Grec dans *Iphigénie*, mais lui-même n'y est pas en scène. C'est dans les *Élégies romaines* qu'il faut le voir vivre, l'entendre penser et sentir en ancien. Les *Élégies* révèlent en quelque sorte le siècle d'Auguste. Elles donnent une intelligence nouvelle d'Horace, d'Ovide, de Tibulle, de Properce.

Au milieu de ce que l'art fécond des anciens a produit de plus séduisant, Goëthe vit dans ses *Élégies* au jour le jour, comme si le monde était à lui. C'est bien là l'amour sensuel, mais ardent et impétueux des anciens.

Les *Élégies romaines* n'ont jamais été traduites; elles ont cependant assez de valeur poétique pour mériter cet honneur. On en jugera par les fragments suivants :

I

Parlez-moi, ruines! Et vous, palais superbes, rompez le silence de vos rues! Génie, ne te réveilles-tu pas?

Oui, tout est animé dans tes enceintes sacrées, ô Rome éternelle! mais pour moi tout y est encore morne et silencieux.

Qui pourra me la nommer, à quelle fenêtre la verrai-je, la créature céleste qui me ranimera de sa flamme?

Que ne puis-je déjà pressentir les chemins sur lesquels je perds le temps à me rapprocher et à m'éloigner d'elle!

Je suis encore à admirer les temples, les palais, les colonnes, les ruines, comme un homme réfléchi qui profite de son voyage.

Digitized by Google

Mais bientôt ce temps sera passé pour moi ; et alors il n'existera plus qu'un seul temple : celui du dieu de l'amour, qui m'initiera à ses mystères.

O Rome! tu es un monde! mais sans l'amour, le monde ne serait pas ce qu'il est, et Rome ne serait plus Rome.

V

C'est à présent qu'avec joie je me sens inspiré sur la terre classique. Les temps passés et le temps présent me parlent un langage plus clair et plus attrayant.

C'est ici que, suivant les conseils qu'on me donna, je parcours les ouvrages des anciens, d'une main avide, et avec des jouissances sans cesse renaissantes.

Mais pendant la nuit, l'amour me donne d'autres soins ; et si je ne deviens qu'à moitié savant, j'aurai été doublement heureux.

Et puis, n'est-ce pas s'instruire, que d'étudier les formes ravissantes de ma aimée ? . . . . . .

C'est alors seulement que je comprends le marbre ; je pense et je compare ; je vois de l'œil qui sent, je sens de la main qui voit. . . . . .

. . . . . .

VIII

Quand tu me dis, ô ma bien-aimée, qu'étant enfant tu déplaisais aux hommes, et que ta mère te dédaignait, jusqu'à ce que, devenue grande, tu te fusses formée dans le silence, j'ajoute foi à tes paroles ; et j'aime à croire que tu fus un enfant d'un caractère tout particulier.

Ainsi la fleur de la vigne est difforme et sans couleur ; et cependant son raisin, devenu mûr, ravit les hommes et les dieux.

IX

La flamme reluit pendant les jours d'automne dans le foyer qui nous tient compagnie. Brillante, elle pétille en s'élançant des branches sèches.

Ce soir surtout elle me réjouit ; car, avant que le monceau soit devenu braise et se cache sous la cendre, entrera mon aimable enfant. Alors les bran-

Digitized by Google

ches et les bûches s'entasseront dans le foyer, et nous célébrerons au milieu de la chaude nuit, une fête brillante.

Demain, de grand matin, elle quittera, empressée, la couche de l'amour, pour faire renaître habilement le feu caché sous la cendre. Aussi l'Amour malin lui accorda, plus qu'à toute autre femme, le don de ranimer le plaisir à peine éteint, comme la cendre.

XIV

Jeune homme, donne-moi de la lumière!

—Mais il est encore jour, tu consumes en vain l'huile et la mèche. Il est inutile de fermer les jalousies : le soleil se couche derrière les toits, et non derrière les montagnes. Il y a encore une demi-heure avant que les cloches nous annoncent l'arrivée de la nuit.

—Malheureux! pars, et obéis; j'attends ma bien-aimée. Cependant console-moi, ma petite lampe, aimable messagère de la nuit.

XV

Jamais je n'eusse suivi César dans la lointaine Angleterre. Mais Florus m'eût entraîné sans peine au cabaret. Car je crains plus les brouillards du Nord que le peuple actif de puces du Midi. Dès ce jour, vous m'êtes encore plus chers, ô cabarets! vous que le Romain appelle avec raison des hôtelleries. C'est à vous que je dois aujourd'hui d'avoir vu ma bien-aimée.

Elle était accompagnée de son oncle, que la bonne fille trompe si souvent pour me plaire. Nous causions autour d'une table, en société intime d'Allemands. La belle enfant cherchait à se placer avec sa mère à l'autre bout. Elle déplaça plusieurs fois le banc, et parvint enfin à me montrer le profil de son visage et son cou tout entier.

Elle parlait plus haut que les Romaines n'ont coutume de le faire en pareil lieu. Elle buvait des *santés*. Elle tournait vers moi ses regards, et en versant manquait le verre. Le vin coula sur la table, et elle, de son beau doigt, fit des cercles mouillés sur la planche. Elle entrelaça mon nom dans le sien; je suivais son petit doigt d'un œil avide; elle le remarquait bien.

Enfin elle fit le signe d'un cinq romain précédé du premier des chiffres; soudain, lorsque mon œil l'eût aperçu, elle fit cercles sur cercles, afin d'effacer

Digitized by Google

les lettres et les chiffres ; mais le délicieux chiffre IV resta gravé dans mon imagination.

J'étais resté assis, me mordant la lèvre brûlante, moitié par malice, moitié par désir. Le temps d'ici à la nuit, puis quatre heures à attendre !

Puissant Soleil ! t'arrêtes-tu pour contempler ta belle Rome? Jamais tu ne vis, jamais tu ne verras rien de plus grand.

Ton prêtre Properce te l'a promis, dans ses transports d'enthousiasme. Mais pour aujourd'hui, ne t'arrête pas davantage ; je t'en supplie, soit bienveillant, détourne plutôt tes regards des sept collines ! Abrège, en faveur d'un poète, ces heures magnifiques dont le peintre jouit d'un œil avide.

Jette un dernier regard vers ces hautes façades, vers ces coupoles, ces obélisques et ces colonnes ! Et précipite-toi dans la mer, pour revoir plutôt demain, ce qui fait tes délices depuis tant de siècles !

Ces rivages humides couverts de jonc, ces vertes collines ombragées d'arbres et de buissons, jadis n'étalaient devant toi que quelques cabanes. Tout à coup ils se peuplèrent de brigands heureux qui entassèrent dans cette enceinte les trésors de l'univers.

Ce qui l'entourait, était encore à peine digne de tes regards.

Tu vis naître dans ces lieux un monde ; tu vis tomber ce monde en ruine, pour en voir surgir de nouveau un autre plus magnifique.

Que la Parque file lentement, et avec prudence, la trame de mes jours, afin que j'admire encore toutes ces choses à l'éclat de ta lumière !

Mais que l'heure si belle qui me fut indiquée approche ! O bonheur ! je l'entends ! . . . . . .

— Hélas ! ce n'est que la troisième.

Mes chères Muses, vous m'avez de nouveau trompé sur la longueur de ces instants qui me séparent de ma bien-aimée. Adieu ! je pars, et je ne crains pas de vous offenser ; car, toutes fières que vous êtes, vous cédez le pas à l'Amour.

XVI

Bien-aimé, pourquoi ne t'es-tu pas rendu aujourd'hui à la vigne? Selon ma promesse, je t'y attendais solitaire.

— Chère enfant, j'y étais déjà ; mais, par bonheur, j'aperçus l'oncle qui travaillait près des échalas ; je me sauvai doucement !

Digitized by Google

— Oh! la plaisante erreur! c'est un épouvantail qui te fit fuir; nous fîmes promptement ce mannequin de joncs et de vieux habits, et moi-même j'y travaillai avec zèle, sans savoir qu'il était destiné à me nuire. Mais le souhait du vieillard est accompli, car il a chassé de sa vigne l'oiseau le plus malin, celui qui vole son jardin et sa nièce.

XX

Si la force et une manière d'être franche et décidée font l'ornement de l'homme, oh! certes, garder sagement un secret l'orne encore davantage.

Toi qui soumets des villes, puissance de la discrétion! Reine des peuples! Divinité chérie, qui m'a fait parcourir en sûreté le chemin de la vie, à quel sort fatal dois-je me soumettre? La Muse et le malin Amour arrachent le secret à ma bouche muette.

Il est déjà si difficile de voiler la honte des rois! Ni la couronne ni le bandeau phrygien ne peuvent cacher les longues oreilles de Midas : son plus proche serviteur les découvre. Et voilà qu'aussitôt le secret lui pèse sur la poitrine. Il voudrait le cacher sous terre pour s'en débarrasser; mais la terre refuse de cacher de pareils secrets. Elle fait pousser des joncs qui murmurent au vent : « Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne! »

Il m'est encore plus difficile de garder un si beau secret que le mien. Hélas! le cœur, lorsqu'il est trop plein, confie si facilement aux lèvres ce qui déborde! Je n'ose le dire à aucune de mes amies; j'ai peur qu'elles ne me grondent, et mes amies pourraient le mettre en danger.

Pour parler de mes transports aux bocages, au rocher retentissant, je ne suis plus ni assez jeune ni assez enclin à la solitude. C'est à vous, mes hexamètres et mes pentamètres, que je veux confier le bonheur dont je jouissais le jour, le plaisir qu'elle me créait pendant la nuit.

Elle, que tant d'hommes recherchent, elle évite les piéges que l'audacieux lui tend avec effronterie, et l'astucieux avec circonspection.

Prudente et gracieuse, elle lui échappe, elle connaît les chemins sur lesquels son bien-aimé l'attend pour la recevoir avec transport. O Lune, retarde ton cours : elle vient, et le voisin la verrait! Zéphirs, agitez le feuillage, afin que personne n'entende ses pas.

Et vous, mes vers chéris, croissez et fleurissez en vous berçant dans le souffle le plus doux de l'air calme et embaumé.

Digitized by Google

Allez enfin découvrir aux Quirites, comme le firent jadis ces joncs bavards, le secret si beau d'un couple heureux!

Aux *Élégies romaines* se rattachent naturellement ces charmantes poésies fugitives datées de Venise (1790), et auxquelles Goëthe donne le nom d'*Épigrammes* dans le sens primitif de ce mot. Nous en citons quelques-unes.

I

Le païen ornait des symboles de la vie les sarcophages et les armes. Il les entourait de faunes qui dansaient, suivis de chœurs de bacchantes.

Silène produit des sons rauques sur le cor bruyant. Les tymbales et les tambours résonnent : nous entendons, nous voyons vivre le marbre.

Oiseaux qui voltigez, que vous semblez savourer délicieusement les fruits! Le bruit ne vous effarouche point; il n'effarouche pas non plus l'Amour, qui agite avec plaisir sa torche au milieu de la foule bigarrée.

Ainsi l'art impose des lois à la mort, et la cendre de l'urne semble encore, dans sa paisible enceinte, jouir de la vie.

Que ces feuilles, que le poète orna richement de vie, entourent un jour le sarcophage de celui qui les créa!

30

Les enfants que vous tenez dans vos bras sont beaux. Vous voilez vos visages en nous demandant l'aumône; voilà ce qui s'appelle parler puissamment au cœur de l'homme! —

Chacun de nous désire avoir un petit fils comme celui que vous nous montrez si pauvre; chacun désire avoir une bien-aimée pareille à celle que l'on croit cachée sous le voile.

31

L'enfant pour lequel tu demandes l'aumône n'est pas le tien; et cependant tu me touches.

Digitized by Google

— Oh! combien me touchera celle qui m'apportera mon propre enfant!

36

J'étais fatigué de ne voir que des tableaux, ces trésors magnifiques de l'art, que Venise nous conserve; car cette jouissance veut, comme toutes les autres, du loisir et du délassement; mon regard languissant cherchait des charmes vivants. Jeune danseuse! c'est alors que je vis en toi l'original de ces petits garçons ailés que Jean Bellin nous peint si ravissants, que Paul Veronèse envoie porter des coupes au fiancé dont les hôtes déçus boivent de l'eau au lieu de vin.

77

Tu t'occupes de Botanique, d'Optique; — y penses-tu? N'est-il pas bien plus beau de toucher un tendre cœur?

—Ah! les cœurs sensibles, un faquin peut les charmer. O Nature! que mon seul bonheur consiste à me rapprocher de toi!

89

Tu te fâches de mon silence! que te dirais-je? Tu demeures insensible à l'éloquence silencieuse des soupirs et des yeux. Une déesse peut seule rompre le sceau de mes lèvres. C'est l'Aurore, qui m'éveillera un matin à tes côtés. Alors j'entonnerai mon hymne en l'honneur des dieux du matin, semblable à la statue de Memnon, qui chantait des secrets délicieux.

Nous passons sous silence les autres œuvres secondaires de l'auteur de FAUST.

Jamais l'esprit humain n'a embrassé de plus vaste conception que ce drame. Comédie, tragédie, drame, roman, l'histoire et la fiction, tout s'y trouve réuni. C'est le livre universel par excellence.

Goëthe se retrouve tout entier dans Faust, lui et ses souvenirs.

Digitized by Google

Ici c'est l'ombre de sa *Marguerite;* la vertueuse, la tendre et confiante fille du peuple, qu'il a connue dans son jeune âge et qu'il ne peut oublier. *Méphistophélès,* c'est Goëthe lui-même; l'homme à la connaissance profonde du cœur humain. *Faust,* c'est *l'homme,* c'est le personnage avec lequel le lecteur s'identifie. Goëthe revient à ses magiques tableaux du passé, lorsque dans la seconde partie de son drame, il nous mène à la cour de l'Empereur. Puis, c'est l'ancien, toujours l'ancien, lorsque, *Méphistophélès,* il se trouve en face des anges qui emportent au ciel la dépouille de Faust.

Schiller débuta à 18 ans, par son drame *Die Rœuber.* Cette œuvre eut un immense succès, tant sur la scène que dans le monde littéraire. A cette production fougueuse d'un génie dont nulle expérience, nulle étude sérieuse du monde et des hommes ne dirigeait encore l'élan, succédèrent *Fiesco, cabale und Liebe,* puis *Don Carlos.* Les études historiques auxquelles Schiller s'était voué pour la composition de ce dernier drame, nous valurent son *Histoire de la révolution des Pays-Bas,* par laquelle il préluda à son *Histoire de la guerre de trente ans.* De cette dernière œuvre naquit *Wallenstein,* auquel succédèrent bientôt *Maria Stuart, Die Jungfrau von Orleans,* et *Wilhelm Tell.*

La vie, telle qu'elle se présentait à l'esprit de Goëthe, ne pouvait satisfaire l'âme ardente de Schiller. Quelques citations de Schiller, opposées à celles que nous venons d'emprunter à Goëthe, caractériseront la différence de leur génie.

A LA MUSE.

Je ne sais ce que je serais sans toi! — Mais je frémis de voir ce que sont sans toi des milliers d'humains.

LA CLEF.

Veux-tu te connaître toi-même? considère ce que font les autres hommes. Veux-tu connaître les autres hommes? consulte ton propre cœur.

Digitized by Google

MAJESTAS POPULI.

Majesté de l'humaine nature! résides-tu chez le vulgaire? — Non, tu n'as jamais été le partage que d'un petit nombre d'élus.

Quelques mortels comptent comme chiffres; tout le reste ne sont que des zéros qui servent à les encadrer.

AMI. — ENNEMI.

L'ami m'est cher; l'ennemi m'est utile; si le premier me dit ce que je suis, l'autre m'indique ce que je devrais être.

LES TROIS AGES DE LA NATURE.

La Fable lui donna vie, l'École l'en priva, la Raison lui rend de nouveau une vie active et intelligente.

LES ANALYSTES.

Tout le monde veut aujourd'hui pénétrer les secrets de la nature humaine, au physique et au moral. O Vérité! où trouveras-tu un asile contre la rage de ceux qui te poursuivent!

Pour te surprendre, ils se mettent en campagne avec des filets et des perches; mais, légère comme un esprit, tu t'échappes du milieu de leurs piéges.

LA LOI DE LA NATURE.

Ami, il en a toujours été, il en sera toujours ainsi : la faiblesse a pour elle la règle; et la force, le résultat.

LA CEINTURE.

La ceinture de Vénus contient le secret des Grâces
Ce qui lui prête ses charmes, c'est ce qu'elle voile — la pudeur.

Digitized by Google

LE DILLETTANTE.

Parce qu'un vers te réussit dans une langue cultivée, qui pense et qui parle pour toi, tu crois être poëte!

JOIE. — BEAUTÉ.

Si tu n'as jamais vu la beauté en proie à la souffrance, tu ne connais point la beauté. Si tu n'as jamais vu rayonner de joie de beaux traits, tu ne sais pas ce que c'est que la joie.

LES SCIENCES NATURELLES ET LA PHILOSOPHIE TRANSCENDANTE.

Soyez ennemies! Le temps de la paix entre vous n'est pas encore arrivé.

Ce n'est qu'en vous éloignant l'un de l'autre dans vos recherches que vous frayez la route qui mène à la vérité.

LES PHILOSOPHES.

Cogito, ergo sum. Je pense, donc je suis. L'une de ces deux choses est la conséquence nécessaire de l'autre.

UN ÉCOLIER.

Je pense, donc je suis. Fort bien! mais quel est l'homme qui pense toujours? Il m'est déjà arrivé d'*être*, pendant que je ne pensais à rien du tout.

Schiller se trouve tout entier dans le peu de lignes que nos lecteurs viennent de parcourir. Pour faire ressortir davantage encore en quoi diffèrent Goëthe et Schiller, on pourrait mettre en regard du *Chant de la Cloche* de l'un, le *Jahrmarkts-fest zu Plundersweilern* de l'autre. Tous deux cherchent à nous mettre sous les yeux dans ce poëme le spectacle du monde et de la vie, tel qu'ils l'envisageaient. Schiller a choisi pour sujet de son œuvre LA CLOCHE, cette compagne des joies et des peines de notre vie; Goëthe s'est arrêté à une farce de foire.

Digitized by Google

Rien, au reste, ne fait mieux reconnaître la diversité de leur manière de sentir, que l'idée qu'ils se font du rôle de la femme dans la société. Goëthe pensait sur les femmes comme les anciens; et lorsque dans ses ouvrages la femme joue un rôle supérieur, c'est qu'il subissait malgré lui les influences de la société allemande. Schiller, au contraire, reconnaît partout à la femme une haute mission. Lorsqu'il parle de la femme, sa parole est touchante de pudeur et d'amour. On dirait une hymne d'actions de grâces à l'Éternel pour célébrer l'œuvre la plus belle de la création.

Digitized by Google

HISTOIRE ET DESCRIPTION

DES VOIES DE COMMUNICATION AUX ÉTATS-UNIS, ET DES TRAVAUX D'ART QUI EN DÉPENDENT; PAR MICHEL CHEVALIER [1].

Les travaux publics des États-Unis forment une des branches les plus intéressantes de leur histoire contemporaine. L'immense activité avec laquelle ce pays s'est tourné vers les travaux d'utilité générale, est un des traits les plus caractéristiques de sa physionomie actuelle. La grande étendue de son territoire, avec laquelle sa population se trouve encore aujourd'hui si peu en rapport, devait lui faire sentir plus qu'à tout autre le besoin de voies de communication faciles et rapides; mais aussi elle imposait à ce genre de travaux des proportions dont l'idée seule eût arrêté un peuple moins audacieux à entreprendre et moins persévérant à exécuter que le peuple américain. Il y a quelque chose de singulièrement humiliant pour l'Europe dans la comparaison des travaux qu'accomplissent dans l'Amérique septentrionale, des États d'un ou de deux millions

[1] Paris, 1840, 2 volumes in-4° avec atlas. Le premier a paru.

Digitized by Google

d'habitants, avec les misérables obstacles devant lesquels s'arrête en Europe l'activité de nations dix ou vingt fois plus nombreuses. Il semble que si une partie de cette énergique population américaine se trouvait transportée dans un coin de notre vieux continent, elle se chargerait des travaux publics de l'Europe entière, qui n'aurait plus qu'à la voir faire et à se croiser les bras. Le livre de M. Chevalier paraît écrit pour ranimer, par de si beaux exemples, l'activité des nations de l'Europe, de la France surtout, pour laquelle il est particulièrement écrit. Le but est louable, mais pour l'atteindre il faudra du temps et bien des efforts encore.

Le territoire occupé par les États-Unis offre à peu près la forme d'un trapèze dont la grande base, située au Nord, s'appuie sur les déserts des possessions anglaises, tandis que la petite base longe le golfe du Mexique, et dont les deux côtés s'étendent, celui de l'Est le long du littoral de l'Atlantique, et celui de l'Ouest le long de l'Océan pacifique, des provinces septentrionales du Mexique et du Texas. Il est coupé par deux grandes chaînes de montagnes, l'une celle des Alléghanys ou Apalaches, qui se dirige du N.-N.-E au S.-S.-O., à peu près parallèlement au littoral de l'Atlantique; l'autre, celle des montagnes *Rocheuses*, beaucoup plus élevée et beaucoup plus reculée à l'Ouest, court du N.-N.-O. au S.-S.-E.

Abstraction faite des contrées tropicales qui sont en dehors des États-Unis, le massif habitable de l'Amérique septentrionale, situé au-dessous d'une latitude égale à celle de Paris, se trouve partagé par ces deux chaînes en trois régions bien distinctes. L'une, celle de l'Est, se compose d'une série de bassins peu étendus, qui naissent dans les Alléghanys et se terminent à la plage de l'Atlantique. Dans son ensemble on peut le considérer comme un plan incliné descendant des Alléghanys à la mer. La seconde occupe une position analogue sur l'autre revers du continent, entre la cime des montagnes Rocheuses et l'Océan pacifique. Elle est en majeure partie dans les limites du Mexique; les États-Unis n'en possèdent que le district connu sous le nom de *Colombia*. La troisième, celle du centre, se compose d'un immense triangle, dont la pointe est au Sud et la base

Digitized by Google

au Nord; elle n'est traversée par aucune chaîne de montagnes; elle possède un climat tempéré; elle est admirablement pourvue de beaux et vastes cours d'eau, de forêts où la majesté de la végétation est un sujet d'étonnement pour le voyageur européen; de gîtes étendus de charbon, de fer et de plomb; elle joint à ces trésors souterrains la première condition de la prospérité des États, un sol auquel de grands mouvements déluviens et des dépôts accumulés de détritus végétaux ont donné une fertilité remarquable. Cette troisième région, avec la première pour annexe, est incontestablement l'une des portions du globe les mieux disposées par la Providence pour recevoir un empire puissant et populeux.

La surface des trois régions qui forment les États-Unis a été évaluée ainsi :

Région de l'Est, entre les Alléghanys et l'Atlantique,	91,356,000 hectares.
Région de l'Océan pacifique, ou district de l'Orégon,	77,554.000
Région centrale, entre les Alléghanys et les montagnes Rocheuses, appelée aussi l'Ouest,	358,715,000
	527,625,000

La superficie des 26 États qui existaient au 1er janvier 1839 est de 247,000,000 hectares.

La superficie de la France est de 52,769,000 hectares, c'est-à-dire le dixième de celle des États-Unis.

Au 1er janvier 1839, l'Union américaine se composait de vingt-six États, de deux territoires organisés, c'est-à-dire ayant un gouvernement régulier, et d'un district fédéral, appelé district de Colombia, où a été bâtie la ville de Washington. Lors de la déclaration d'indépendance, en 1776, les États distribués sur le littoral de l'Atlantique n'étaient qu'au nombre de treize.

Le périmètre de l'Union américaine forme une ligne de 14,941 kilomètres de long, sinuosités non comprises.

La population des États-Unis, qui était en 1790, avec 17 États, de 3,929,827 habitants, était en 1800, avec 20 États et un district fédéral, de 5,305,941 habitants; en 1810, avec 24 États et le district

Digitized by Google

fédéral, de 7,239,903 habitants; en 1820, avec 26 Etats et le district fédéral, de 9,638,191; enfin en 1830, avec l'augmentation résultant du territoire de Floride, de 12,861,192.

Cette population se partage en 10,852,149 hommes libres, et 2,009,043 esclaves. Dans la population libre sont comprises 319,599 personnes de couleur, réparties entre tous les États et territoires.

Le progrès de la population aux États-Unis dépasse tout ce qui a lieu en Europe. De toutes les grandes puissances européennes, l'Angleterre est celle qui a gagné le plus en population depuis la fin du dix-huitième siècle, et l'accroissement en Angleterre n'est pas tout à fait moitié de celui des États-Unis. La population de la ville de New-York a octuplé dans un espace de quarante-cinq ans. Elle était de 33,131 en 1790, de 60,489 en 1800, de 96,373 en 1810, de 123,706 en 1820, de 203,007 en 1830, et de 270,089 en 1835.

Les treize États datant de l'indépendance, sont ceux de New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut, Rhode-Island, New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud et Géorgie. Le Vernon, occupant un terrain auquel prétendaient les trois États de New-Hampshire, Massachusetts et New-York, fut reçu dans l'Union le 4 mars 1791. Le 1er juin 1792, le Kentucky, démembré de la Virginie, fut reconnu comme membre de la Confédération. Le 1er juin 1796, ce fut le tour de Tennessée dont le sol, appartenant jadis à la Caroline du Nord, avait été cédé par elle à la Confédération en 1789.

Les autres États sont : la Louisiane, admise dans l'Union en 1812; Indiana, admise en 1816; Mississipi, en 1817; Illinois, en 1818; Alabama, en 1819; Missouri, en 1821; Michigan, en 1836; Arkansas, en 1836.

Le Maine s'est détaché du Massachusetts en 1820.

Les territoires organisés sont la Floride, le Wisconsin et l'Iowa. Ce dernier n'existe que depuis le mois de juin 1838; il a été formé d'un terrain situé au delà du Mississipi, qui d'abord avait été attribué au Wisconsin.

Digitized by Google

Il reste encore de l'espace pour plusieurs États, particulièrement à l'ouest du Mississipi, où il n'y a encore que deux États, le Missouri et l'Arkansas, avec une partie d'un troisième, celui de la Louisiane, et un territoire, celui d'Iowa.

Les États et les territoires organisés, tels qu'ils étaient le 1er janvier 1839, occupaient une superficie de 330,792,246 hectares.

Le climat d'un pays exerce une grande influence sur ses voies de communication, sur le système qui doit prévaloir dans leur construction, et sur l'étendue des services qu'elles peuvent rendre.

La température moyenne de Paris est de 10° 60; Bruxelles a une température moyenne de 11°; Amsterdam, de 10° 90; le midi de la France, de 14° 1/2 à 15° 1/2; Londres, 10° 30; Christiania, 4° 90; Pétersbourg, 3° 1/2. Dans l'Amérique du Nord il faut s'avancer jusqu'au 33e degré de latitude si l'on veut trouver la température moyenne du midi de la France.

La température moyenne, d'après des observations de trois ans, serait, à Onondaga, État de New-York, 8° 60; à Baltimore, État de Maryland, 13° 05; et à Washington, 13° 33.

La différence essentielle entre le climat de l'Amérique du Nord et celui de l'Europe, différence essentielle surtout à l'égard de la navigation, c'est que les variations de température, soit instantanées et accidentelles, soit générales et tenant au cours successif des saisons, y sont beaucoup plus étendues; c'est, selon l'expression de Buffon, un climat excessif. Les étés y sont plus chauds qu'en Europe, et surtout les hivers y sont, à égalité de température moyenne, bien plus rigoureux; ils sont accompagnés régulièrement de gelées intenses qui enchaînent les fleuves les plus puissants jusque vers le 36e degré de latitude. Ainsi à Baltimore et à Philadelphie, les deux grandes baies de Delaware et de Chesapeake sont régulièrement envahies par la gelée, et ce n'est que récemment que l'esprit inventif des Américains a imaginé des bateaux *brise-glace*, qui maintiennent, non sans difficulté, la communication constamment ouverte entre les ports et l'Océan pendant l'hiver. La fermeture des ports par les glaces est un obstacle inconnu au commerce dans les ports

Digitized by Google

fédéral, de 7,239,903 habit
fédéral, de 9,638,191
du territoire de Floride.

Cette population se par
2,009,043 esclaves. Dans la
319,599 personnes de couleur, rep
ritoires.

Le progrès de la population aux États
a lieu en Europe. De toutes les grandes p
l'Angleterre est celle qui a gagné le plus en pop
du dix-huitième siècle, et l'accroissement en Ang
tout à fait moitié de celui des États-Unis. La popula
de New-York a octuplé dans un espace de quarante-cin
était de 33,131 en 1790, de 60,489 en 1800, de 96,373 en 1
123,706 en 1820, de 203,007 en 1830, et de 270,089 en 1835.

Les treize États datant de l'indépendance, sont ceux de New Hampshire, Massachusetts, Connecticut, Rhode-Island, New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud et Géorgie. Le Vernon, occupant un terrain auquel prétendaient les trois États de New-Hampshire, Massachusetts et New-York, fut reçu dans l'Union le 4 mars 1791. Le 1er juin 1792, le Kentucky, démembré de la Virginie, fut reconnu comme membre de la Confédération. Le 1er juin 1796, ce fut le tour de Tennessée dont le sol, appartenant jadis à la Caroline du Nord, avait été cédé par elle à la Confédération en 1789.

Les autres États sont : la Louisiane, admise dans l'Union en 1812; Indiana, admise en 1816; Mississipi, en 1817; Illinois, en 1818; Alabama, en 1819; Missouri, en 1821; Michigan, en 1836; Arkansas, en 1836.

Le Maine s'est détaché du Massachusetts en 1820.

Les territoires organisés sont la Floride, le Wisconsin et l'Iowa. Ce dernier n'existe que depuis le mois de juin 1838; il a été formé d'un terrain situé au delà du Mississipi, qui d'abord avait été attribué au Wisconsin.

Digitized by Google

'es hivers est de nature à exercer également une
à l ur les chemins de fer, moins à cause de l'abon-
souri on parvient sans beaucoup de peine à en dé-
Louisiane, ause des mouvements qui se manifestent à
Les États et s terrains qui ont été gelés à des profon-
vier 1839, occup e New-York et Philadelphie, et plus
Le climat d'un pa lle-Angleterre, de 0m 75 à 0m 90.
communication, sur le le fer ne soient ainsi défoncés, on
struction, et sur l'étendue s précautions qui assurent l'assè-
La température moyenne nt, et qui restreignent par-là
température moyenne de 12° au u dégel. Il faut aussi dans ce
France, de 14° 1/2 à 15° 1/2: Lo solidement qu'on ne l'avait
tersbourg, 3° 1/2. Dans l'Am chemins de fer ont pris
33e degré de latitude si l'on ve ements, les ingénieurs
du midi de la France. ui pouvaient résulter
La température moyenne, d'ap ée et de ses suites.
serait, à Onondaga, État de Ne e sur les canaux,
de Maryland, 13° 05; et à Wash nt contribué à
La différence essentielle entre l ntique, une
celui de l'Europe, différence ess sport qu'ils
vigation, c'est que les variations d ix d'après
et accidentelles, soit générales et ue sorte
sons, y sont beaucoup plus étendues us dis-
Buffon, un climat excessif. Les ét
rope, et surtout les hivers y sont, à ats-
bien plus rigoureux; ils sont accompa ue
intenses qui enchaînent les fleuves le
36e degré de latitude. Ainsi à Baltimo s
grandes baies de Delaware et de Ches
vahies par la gelée, et ce n'est que rec
des Américains a imaginé des bateau
nent, non sans difficulté, la communica
entre les ports et l'Océan pendant l'hiv
par les glaces est un obstacle inconnu a

Digitized by Google

de France, parmi lesquels il en est qui, comme Bordeaux et Nantes, sont cependant situés assez avant dans l'intérieur. La gelée moyenne de l'Hudson est de trois mois entiers à Albany. Heureusement pour New-York, la force de la marée et du courant se joignant à l'influence d'une plus forte proportion de sel, empêchent le fleuve de se glacer devant le port de cette métropole, si ce n'est une fois tous les vingt-cinq ans.

Dans la région de l'Atlantique, la majeure partie des fleuves et des rivières sont impraticables faute d'eau pendant les chaleurs de l'été, fermés par la gelée pendant l'hiver, rendus dangereux par les fortes crues; produits de la fonte des neiges, ils ne sont réellement navigables qu'au printemps.

Les cours d'eau de la vallée centrale n'offrent ces fâcheux caractères qu'à l'égard de la gelée. Autant et plus que ceux de la région de l'Atlantique, ils ont de très fortes crues à l'époque de la fonte des neiges; mais étant, sur la majeure partie de leur cours, exempts d'obstacles naturels et moins dépourvus d'eau pendant l'été, ils offrent au commerce une navigation incomparablement meilleure et plus durable.

Le temps d'arrêt que la gelée impose à la navigation sur les canaux est bien plus considérable que sur les grands cours d'eau. Ainsi, dans les États de la Pensylvanie, de New-York et d'Ohio, dont tous les cours sont au midi du 43e degré de latitude, il faut compter sur un chômage d'hiver de quatre à cinq mois. En France, sur le canal du Midi, qui est tout entier au nord du même cercle de latitude, et dont le point de partage est dans les montagnes à une assez grande hauteur, la gelée n'oblige pas à arrêter la navigation plus de huit jours. Au nord de la France, sur le canal de Mons à Condé, qui est coupé en deux par la ligne de la frontière entre la France et la Belgique, la durée moyenne de la clôture du canal pour cause de gelée pendant cinq années, de 1834 à 1839, a été de vingt-quatre jours. Sur le canal latéral à la Loire, qui est vers le centre de la France, mais dont une partie du parcours est dans un pays montagneux et froid, on estime qu'elle doit être d'un mois.

Digitized by Google

Cette rigueur des hivers est de nature à exercer également une fâcheuse influence sur les chemins de fer, moins à cause de l'abondance de la neige, car on parvient sans beaucoup de peine à en débarrasser la voie, qu'à cause des mouvements qui se manifestent à l'époque du dégel dans des terrains qui ont été gelés à des profondeurs de 0^m 60, comme entre New-York et Philadelphie, et plus au Nord comme dans la Nouvelle-Angleterre, de 0^m 75 à 0^m 90.

Afin d'éviter que les chemins de fer ne soient ainsi défoncés, on est dans la nécessité de prendre des précautions qui assurent l'assèchement du sol sur lequel ils reposent, et qui restreignent par-là l'action de la gelée et par conséquent du dégel. Il faut aussi dans ce but relier les deux rails l'un à l'autre plus solidement qu'on ne l'avait jugé convenable en Angleterre où les chemins de fer ont pris naissance. Au reste, après quelques tâtonnements, les ingénieurs américains ont paré à tous les inconvénients qui pouvaient résulter pour les chemins de fer de l'intensité de la gelée et de ses suites. De là pour les chemins de fer un titre de préférence sur les canaux, aux yeux des Américains du Nord. D'autres motifs ont contribué à assurer aux chemins de fer, de l'autre côté de l'Atlantique, une prédilection spéciale, malgré le surcroît de frais de transport qu'ils imposent; il faut citer en particulier le mode peu dispendieux d'après lequel on les établit aux États-Unis, et le besoin en quelque sorte passionné d'économiser le temps, qui est un des traits les plus distinctifs du caractère de la population de l'Union.

Ce que nous venons de dire de la configuration du sol des Etats-Unis suffit pour prouver que cette vaste région se prête mieux que l'Europe, prise dans son ensemble, à l'établissement des voies de communication perfectionnées; ici des canaux, ailleurs des chemins de fer, quelquefois des chemins de fer et des canaux se soudant les uns aux autres.

Le principal et presque le seul obstacle que l'art ait eu à franchir pour l'établissement des canaux et des chemins de fer dans l'Amérique du Nord, est celui qu'oppose la chaîne des Alléghanys, entre le littoral et l'Ouest. Les lignes les plus essentielles, celles

Digitized by Google

auxquelles on a songé avant tout, devaient pourtant être ainsi dirigées des bords de l'Atlantique aux fleuves de l'Ouest, afin de lier les métropoles du littoral, Boston, New-York, Philadelphie, Baltimore, Charleston, aux riches contrées qu'arrosent l'Ohio et le Mississipi et que baignent les lacs. La hauteur moyenne de la chaîne, abstraction faite des sommets qui s'élancent au delà du sommet commun, est d'environ 900 mètres au-dessus de la mer. Les dépressions dont on pouvait profiter étaient sans doute au dessous de ce niveau; cependant elles dépassaient dans une proportion énorme le point de partage du canal du Midi en France, qui, à l'époque où les Américains abordèrent avec résolution les entreprises de travaux publics, était considéré comme marquant la dernière limite que l'art pût franchir.

Mais une fois les Alléghanys traversés, les obstacles naturels sont aisés à surmonter. Quiconque aura jeté un coup-d'œil sur la vallée centrale de l'Amérique du Nord, et particulièrement sur le bassin du Mississipi, sera frappé des facilités qu'on y rencontre pour l'ouverture des vois de communication perfectionnées, des canaux et des chemins de fer.

Pour développer des chemins de fer, on y trouve des plateaux étendus, les bords des fleuves et des rivières qui traversent le pays sur de grandes distances; on a les prairies, où de légères ondulations de terrain ne donnent jamais lieu à des pentes telles qu'une machine locomotive ne puisse les surmonter avec un peu d'effort. Il est plus aisé encore d'y creuser des canaux, particulièrement entre les deux bassins du Mississipi et du Saint-Laurent. Ces deux grands fleuves et le plus utile sinon le plus puissant des affluents du Mississipi, l'Ohio, ont leur point de départ dans des terrains dont l'élévation est bien médiocre comparativement à l'étendue du cours du Mississipi. Parmi les diverses divisions, d'une vaste dimension, qu'occupent sur le globe les peuples civilisés, il n'y en a aucune où il reste moins à faire à l'homme pour avoir un beau réseau de navigation étendu sur tout le pays.

Jusqu'à la dernière moitié du dix-huitième siècle, les colonies

Digitized by Google

anglaises de l'Amérique du Nord, dépourvues de capitaux et absorbées par les soucis de la guerre presque constamment allumée entre elles et les établissements français du Canada, ne s'occupèrent point de travaux publics. On n'y songeait en aucune façon à la canalisation du territoire. Jusqu'à la cession du Canada par la France à l'Angleterre, l'Amérique anglaise ne posséda qu'un fossé de douze cents mètres, creusé à Philadelphie, sur la ligne d'un ruisseau appelé Dock Creek; le pays manquait même de chemins passables. C'est en 1790 seulement qu'une première route à barrières fut ouverte sur le sol de l'Union, elle conduisait de Philadelphie à Lancaster. Le commerce qui se faisait entre le littoral et l'intérieur du pays n'avait lieu qu'à l'aide de ce qu'on nommait *le portage*, qui permettait d'aller au loin faire des échanges avec les tribus sauvages.

On utilisait pour cela les rivières, sur lesquelles on naviguait à la perche dans des bateaux d'une modeste contenance; et lorsque ces bateaux ne pouvaient plus avancer, ce qui arrivait bientôt, on leur substituait des canots d'écorce où la cargaison était distribuée en petits ballots. Quand on avait ainsi remonté une rivière aussi haut que possible, la cargaison et le bateau lui-même étaient portés à dos d'homme jusqu'à la rivière la plus voisine, afin de recommencer le voyage par eau. On allait ainsi de rivière en rivière, de lac en lac, non sans décrire de longs détours, et de proche en proche on gagnait des factoreries fort reculées.

Après le traité qui, en 1763, transmit à la Grande-Bretagne la souveraineté du Canada, un grand mouvement s'opéra dans les idées des colons de l'Amérique du Nord. La pensée d'améliorer et de compléter les lignes naturelles de navigation, et particulièrement les fleuves qui, prenant leur source dans les Alléghanys, viennent à l'Est se décharger dans l'Atlantique, saisit l'esprit des hommes avancés. Dès 1768, sir Henry Moore, gouverneur de la colonie de New-York, dans son message à l'Assemblée Générale, signalait les obstacles qui gênaient la navigation du Mohawk, affluent principal de l'Hudson. Il recommandait de les surmonter à l'aide d'écluses semblables à celles du canal de Languedoc. L'année suivante, Ri-

Digitized by Google

chard-Henry Lee soumettait à l'assemblée des bourgeois de la colonie de Virginie un projet de bill pour l'amélioration du Potowmark.

Aussitôt après la déclaration de l'indépendance, des plans de canalisation furent proposés en grand nombre. En 1784, une compagnie se chargeait, moyennant péage, des améliorations à exécuter dans le Mohawk. Au mois de décembre de la même année, une réunion de commissaires des États de Virginie et de Maryland, présidée par Washington, posait les bases d'une association ayant pour but le perfectionnement général du Potowmark. Cette compagnie organisée accomplit imparfaitement son œuvre, tout en y dépensant en quarante ans près de cinq millions. Les États de Virginie et de Maryland prirent part à ces travaux comme souscripteurs, sur le même pied que les actionnaires particuliers; et au commencement du XIXe siècle, 8,000 tonnes passaient par les ouvrages de la compagnie du Potowmark.

Par un acte du 30 mars 1792, deux compagnies se formaient dans l'État de New-York, pour créer une communication de l'Hudson au lac Ontario, et pour relier l'Hudson au lac Champlain.

Vers 1789, les hommes les plus considérables de l'État de Pensylvanie, parmi lesquels se trouvait l'illustre Franklin, appelèrent l'attention de leurs concitoyens sur les avantages qui résulteraient pour le pays d'une ligue navigable, établie entre Philadelphie et Pittsburg, et même entre Philadelphie et le réseau des grands lacs.

Le 27 septembre 1791, la législature autorisa une compagnie à ouvrir un canal entre la Susquehannah et le Schuylkill, principal affluent de la Delaware. Le 10 avril 1792, elle concéda une autre ligne navigable, qui devait descendre latéralement au Schuylkill jusqu'à Philadelphie.

Durant les premières années du XIXe siècle, dans tous les États on discuta divers projets de travaux publics, et l'on en entama un petit nombre. Mais déjà à cette époque, quelques hommes d'État pleins de confiance dans l'avenir de leur patrie mûrissaient de plus hautes conceptions. Parmi les projets qui furent produits alors, le plus remarquable est le plan présenté au Sénat, en 1808, par M. Gal-

Digitized by Google

latin, et qui comprenait un système général d'amélioration des voies de communication dans toute l'Union, sous le rapport de l'art et sous celui des voies et moyens. Dans ce plan, M. Gallatin recommandait un ensemble d'artères navigables et de routes adaptées à la configuration topographiques du pays.

A l'égard de la navigation il proposait :

1° Une ligne parallèle au littoral et s'étendant du Nord au Midi, à peu de distance de la mer; elle eût été praticable pour les navires de cabotage ;

2° Un système de grandes lignes échelonnées sous les diverses latitudes, afin de rattacher les principaux fleuves de la région de l'Atlantique à ceux de la vallée du Mississipi, au travers des Alléghanys, sauf à remplacer en cas de nécessité, les canaux par des routes au centre de la chaîne ;

3° Des ouvrages qui eussent lié le littoral de l'Atlantique au réseau des grands lacs et au Saint-Laurent, et rétabli entre le Saint-Laurent et quatre des cinq grands lacs, la communication interceptée par le Niagara.

A l'égard des routes, la proposition de M. Gallatin embrassait : une chaussée à perfectionner plutôt qu'à créer parallèlement à la mer et passant par toutes les métropoles, depuis l'État du Maine jusqu'à la Géorgie ; et l'amélioration des routes qui partaient de Washington pour se rendre par trois directions principales, aux points extrêmes de l'Union, c'est-à-dire à la Nouvelle-Orléans au Sud-Ouest, à Saint-Louis à l'Ouest, et à Détroit au Nord-Ouest.

M. Gallatin calculait que tous ces travaux devaient nécessiter une dépense de 16,600,000 dollars. D'après les principes d'une saine justice distributive, il admettait qu'on dût accorder quelques ouvrages à ceux des États qui n'avaient aucun bénéfice direct à retirer de ce qui entrait dans le plan général; il portait en ligne de compte pour cet objet 3,400,000 dollars. C'était donc une somme totale de 20,000,000 de dollars qu'il proposait de dépenser, soit 106,666,700 fr. Somme que le trésor fédéral eût parfaitement fournie en dix ans, à raison de 2,000,000 de dollars par an.

Digitized by Google

M. Gallatin, en traçant son plan, s'efforçait de ne présenter que des évaluations très-modérées, et elles l'étaient, en effet, puisque le seul agrandissement du canal Érié, qui joint New-York au réseau des grands lacs, coûtera seul une somme supérieure à l'évaluation totale de M. Gallatin. Il craignait de soulever les objections des hommes qui paraient du beau nom de prudence leur inhabileté à lire dans l'avenir, et qui redoutaient toute innovation chez un peuple qui était déjà, pourtant, ce qu'il est devenu depuis au plus haut degré, le type de l'esprit novateur en matière d'administration et de politique. M. Gallatin vit encore à New-York. Du fond de la retraite où il a été abandonné après cinquante ans de services, il peut contempler le spectacle admirable de l'activité d'une nation qui, en un petit nombre d'années, a réalisé sur la plus vaste échelle, avec une perfection bien supérieure à celle qu'il croyait pouvoir conseiller lui-même, et en s'appropriant les perfectionnements des arts, le plan qu'il ne présentait au Congrès qu'en le réduisant à sa plus simple expression; plan que, même ainsi restreint, il n'espérait qu'à demi faire adopter.

Lorsqu'on examine les chiffres des sommes que tous les hommes d'État les plus capables de l'Union, ceux mêmes qui, comme M. Gallatin, s'étaient particulièrement consacrés aux finances, pensaient que le gouvernement fédéral, les États et les citoyens pourraient employer à doter le territoire national de voies de communication, et lorsqu'on les compare à celles qui ont été réellement déboursées, à ce qui se débourse tous les jours pour cet objet, on est frappé de l'immensité des ressources qu'une nation énergiquement et habilement appliquée au travail trouve dans son propre fonds, et de l'empressement avec lequel le crédit vient lui verser ses trésors. Il y a là un enseignement qui ne doit être perdu pour un aucun peuple, pour aucun gouvernement.

D'après les grandes divisions établies par la nature elle-même sur le territoire des États-Unis, les grandes entreprises de voies de communication ont dû ou doivent encore y avoir pour objet :

1° De relier le littoral de l'Atlantique proprement dit, ou abstrac-

Digitized by Google

tion faite du golfe du Mexique, avec les pays situés à l'Ouest, c'est-à-dire de rattacher les fleuves tributaires de l'Atlantique, tels que l'Hudson, la Susquehannah, le Potowmark, le James-River, ou les grandes baies, comme celles de Delaware ou de Chesapeake, soit avec le Mississipi et son principal affluent, l'Ohio, soit avec le Saint-Laurent, ou le système des grands lacs, dont le Saint-Laurent conduit les eaux à la mer; en d'autres termes, il s'agissait et il s'agit encore de mettre les métropoles du littoral, telles que Boston, New-York, Philadelphie, Baltimore, Washington, Richmond, Charleston, Savannah, en rapport intime avec les centres de population ou d'industrie qui sont épars au-delà des Alléghanys sur les bords des puissants cours d'eau qui sillonnent la vallée centrale de l'Amérique du Nord;

2° D'établir des lignes de transport entre la vallée du Mississipi et celle du Saint-Laurent, c'est-à-dire entre l'un des affluents du Mississipi, tels que l'Ohio, l'Illinois ou le Wabash et le lac Érié ou le lac Michigon, qui, de tous les grands lacs dépendants du Saint-Laurent, sont ceux qui s'avancent le plus vers le bassin du Mississipi.

La presque totalité des travaux des États-Unis peuvent donc être divisés en cinq classes.

1° Lignes allant de l'Est à l'Ouest, au travers des Alléghanys ou du littoral, à la vallée centrale de l'Amérique du Nord;

2° Communication entre la vallée du Mississipi et celle du Saint-Laurent;

3° Communication du Nord au Midi, le long de l'Atlantique;

4° Lignes qui rayonnent autour des métropoles;

5° Lignes établies autour des mines de charbon.

Faisant application de cette division générale aux travaux entrepris dans les différents États, M. Michel Chevalier examine et décrit dans son premier volume, les travaux ayant leur origine ou leur point de départ dans l'Etat de New-York, le prolongement de ces travaux dans la Nouvelle-Angleterre, et les travaux ayant leur origine ou leur point de départ dans l'Etat de Pensylvanie.

L'Etat de New-York comprend à lui seul une superficie de

Digitized by Google

12,691,000 hectares et une population libre de 1,918,533 individus, à laquelle le recensement de 1830 ajoutait seulement 75 esclaves. Sous le rapport de l'étendue, et en mettant de côté les territoires organisés de Wisconsin et d'Iowa, c'est le onzième des 26 Etats de l'Union. Sous le rapport de la population, il est le premier. C'est aussi le point de départ des plus importants travaux.

La portion la plus fertile et de beaucoup la plus peuplée de l'Etat de New-York forme un trapèze allongé, dont les deux bases sont dirigées selon les parallèles terrestres, et qui par ses côtés divergents s'appuie à l'Est sur l'Hudson, et à l'Ouest sur les lacs Erié et Ontario. Au moyen de tous les travaux terminés ou en voie d'exécution, ce trapèze sera bordé dans sa plus grande dimension, au Nord, par le canal Erié; au Sud, par un grand chemin de fer; et sillonné de haut en bas par des lignes de communication transversales allant de l'un à l'autre de ces artères, et débouchant soit dans les grands lacs, soit dans divers affluents de la Susquehannah, de la Delaware, de l'Ohio et du Saint-Laurent.

Le canal Erié est le plus important des travaux exécutés dans l'Etat de New-York. En 1803, la pensée de lier le lac Erié à l'Hudson fut indiquée par M. Gouverneur Morris; en 1808, cette idée devint l'objet d'une proposition formelle faite à la législature de l'Etat par M. Forman. Conformément à cette proposition, quelques études préparatoires furent ordonnées et confiées à M. Geddes, membre de la législature. Le résultat des recherches de cet ingénieur fut qu'il était possible de joindre l'Hudson au lac Erié, non-seulement par l'intermédiaire du lac Ontario, au moyen d'un canal latéral à la rivière Niagara, qui réunit les deux lacs, mais encore directement par l'intérieur des terres, sans courir les chances de la navigation du lac Ontario, et sans s'exposer à y rencontrer en cas de guerre des croisières anglaises.

Au mois de mars 1810, la législature chargea une commission d'organiser des études plus approfondies. Le 2 mars 1811, les commissaires firent un rapport qui respire une noble audace. Ils se prononcèrent hardiment pour le tracé par l'intérieur sans aucune

Digitized by Google

solution de continuité, depuis l'Hudson jusqu'au lac Erié, quoique pour un État pauvre, qui comptait à peine un million d'habitants, l'économie évidente que devait procurer le passage à travers le lac Ontario fut un appât tentant. Le canal, tel qu'on le concevait alors, devait avoir 499 kilomètres, et coûter 5,000,000 de dollars ou 26,667,000 francs. Les commissaires insistèrent pour qu'il fût entrepris par l'Etat ou par l'Union, et non par une compagnie.

Immédiatement après la lecture du rapport, l'un des commissaires, de Witt Clinton, dont le nom devait aller à la postérité associé à celui du grand ouvrage dont il a été le plus ardent promoteur, proposa un bill pour la nomination d'une commission chargée de préparer l'accomplissement du canal. Le 8 avril, le bill avait été voté par les deux Chambres de la législature. Au nombre des commissaires nommés se trouvaient Robert Fulton, qui avait rendu au pays l'important service de le doter du bateau à vapeur, et Robert-R. Livingston, qui avait pris une large part aux travaux de Fulton.

Aucune entreprise n'intéressait à un plus haut degré l'Union presque tout entière que le canal Érié; et pourtant toutes les démarches des commissaires auprès du Congrès, pour obtenir son concours, furent vaines. Vainement aussi ils s'adressèrent aux législatures des États voisins; elles se bornèrent à des vœux stériles; quelques-unes même, et entre autres celles des petits États de New-Jersey et de Connecticut, traitèrent le projet de folie. Des hommes même éminents de l'Union disaient, les uns, que tous les trésors des Etats-Unis n'y suffiraient pas; les autres, que le plan était prématuré d'un siècle. Néanmoins, le courage ne manqua pas à l'Etat de New-York. Les commissaires, et de Witt Clinton à leur tête, firent partager à leurs concitoyens leur enthousiasme raisonné et leur conviction profonde. Le 19 juin 1812, une loi passa qui autorisait les commissaires à procéder à l'exécution des ouvrages entre le lac Erié et l'Hudson, au compte de l'Etat, et à emprunter à cet effet jusqu'à concurrence de 26,667,000 fr.

Malheureusement, au même instant le Congrès déclarait la guerre à l'Angleterre. Pendant plusieurs années les Etats-Unis furent en

Digitized by Google

proie à une crise commerciale presque sans exemple. Toute l'activité des Américains dut se reporter vers la défense du pays, et ils ajournèrent leurs projets de travaux publics : mais rigoureusement bloqués par les escadres anglaises, ils sentirent vivement alors à quel point il leur importait de perfectionner leur navigation intérieure.

Les débats se renouvelèrent en 1814 et 1816. Enfin le 14 avril 1817, fut adoptée une loi qui créait un fonds spécial des canaux. Le 4 juillet 1817, anniversaire d'un jour glorieux, celui de la déclaration d'indépendance, les travaux furent ouverts. Le 23 octobre 1819, le canal Erié fut inauguré d'Utica à Rome, sur 24 kilomètres. En 1823, plus de 345 kilomètres étaient livrés à la navigation, et le 8 octobre de la même année, un train de bateaux venant de l'Ouest entra dans l'Hudson lui-même. En octobre 1825, tous les travaux étaient achevés entre l'Hudson et le lac Erié, sur 586 kilomètres. Ainsi en huit ans le jeune Etat de New-York, par son énergie, avec ses seules ressources, avait terminé le plus long canal qu'il y ait au monde. En outre le canal Champlain, commencé en 1817, était praticable dès le 24 novembre et joignait l'Hudson au lac Champlain; mais il ne fut complétement terminé que le 20 septembre 1823.

C'était le premier pas fait dans une immense carrière. En 1826, l'Etat entreprenait le canal Oswégo, qui rattache le lac Erié au lac Ontario; en 1827, le canal de Cayuga et de Sénéca, qui relie à cette grande artère et entre eux les deux lacs de Cayuga et de Sénéca. Le premier de ces ouvrages fut achevé en 1828; le second, en 1829.

En 1830 l'Etat, poursuivant son système, creusa le canal Chemung et le canal du lac Krooked. Le premier, entre le lac Sénéca et le Chemung ou Tioga, l'un des rameaux de la Susquehannah; le second, entre les débouchés du lac Sénéca et du lac Crooked. L'un et l'autre de ces travaux furent terminés en 1833.

Une compagnie fit, au moyen d'un chemin de fer d'Itacha à Owégo pour le lac Cayuga, ce que l'Etat avait fait par le canal Chemung pour le lac Sénéca, c'est-à-dire qu'elle établit une jonction

Digitized by Google

entre le lac Cayuga et un autre rameau de la Susquehannah, qui, comme le Chemung, part de l'Etat de New-York. Une autre compagnie a construit entre Rochester sur le Génésée et Carthage, qui est au pied de la dernière cataracte de cette rivière, un petit chemin de fer qui effectue une autre jonction, fort imparfaite pourtant, entre le canal Erié et le lac Ontario.

En 1833, la législature décréta le canal Chenango, qui, partant d'Utica sur le canal Erié à 177 kilomètres d'Albany, atteint la Susquehannah à Binghamton, après avoir traversé le centre de l'Etat du Nord au Sud. Il a été terminé et livré à la navigation en mai 1837.

Au 1er janvier 1839, l'Etat de New-York avait ainsi achevé 1,964 kilomètres de canaux ou de rigoles navigables, qui étaient administrés à son compte et soigneusement entretenus, d'une navigation facile, prompte et commode; bien supérieur en un mot à tout ce qui avait été exécuté du même genre aux Etats-Unis. Mais il ne s'est pas arrêté là dans ses entreprises. Outre ces lignes actuellement livrées au commerce, d'autres sont en cours rapide d'exécution. Dès 1836 la législature a décrété, et l'on a entamé en 1837, deux autres canaux importants : l'un, le canal Génésée, allant de Rochester à Oléan mettra en communication le grand canal Erié avec l'Alléghany, branche principale de l'Ohio; l'autre, rattachera directement le canal Erié au St-Laurent par le Black-River, sans subir le détour des lacs. Ce sera 336 kilomètres ajoutés à la navigation artificielle de l'État, et qui porteront ainsi le chiffre à 1,400 kilom.

A ce bel ensemble, des compagnies sont venues ajouter quelques lieues de canaux et un assez grand développement de chemins de fer, presque tous liés avec le canal Erié ou parallèles à son cours et à celui du canal Champlain. Pour couronner le système enfin une compagnie s'est constituée, dans le but d'établir un chemin de fer de près de 200 lieues, du lac Erié à l'Hudson, par la partie méridionale de l'Etat. L'Etat lui a avancé une somme de 16,000,000 de francs. Les travaux sont en train; il y a même lieu de croire que l'Etat se substituera à la compagnie, du consentement de celle-ci, pour achever et administrer cette ligne.

Digitized by Google

D'autres compagnies ont pareillement exécuté ou exécutent en ce moment, dans l'Etat de New-York, des ouvrages de moindre importance.

Les travaux de canalisation de l'Etat de New-York, y compris la reconstruction du canal Erié, insuffisant pour le commerce qui s'y précipitait, doivent être achevés en 1845. En tenant compte des canaux maintenant terminés par des compagnies, cet Etat possédera alors 1,550 kilomètres de canalisation. Et cet Etat a, sur une superficie de 12,691,000 hectares, une population qui est en ce moment de 2,400,000 âmes.

Le royaume-uni des Iles-Britanniques possède 4,500 kilomètres de canaux, répartis sur une superficie de 31,200,000 hectares, avec une population de 27,000,000 d'habitants.

Vers l'époque où les travaux entrepris par l'Etat de New-York seront terminés, les canaux actuellement en construction en France seront près de leur terme. La France aura alors un développement de 4,250 kilomètres de canaux, assez irrégulièrement distribués sur une surface de 52,769,000 hectares, où il y a 34,500,000 habitants.

Ainsi, par myriamètre carré, la France a 0 kilom. 80 de canaux; l'Angleterre, 1 44; et l'Etat de New-York, 1 22.

Et par million d'habitants, la France a 123 kilomètres; l'Angleterre, 167; et l'Etat de New-York, 646.

Afin de pourvoir aux dépenses des canaux Erié et Champlain, l'Etat de New-York, par une loi du 15 avril 1817, créa, conformément aux habitudes de spécialité qui distinguent les systèmes financiers d'Angleterre et d'Amérique, un fonds des canaux qui devait se composer :

1° Du produit des emprunts ordonnés par la législature pour l'exécution des canaux;

2° Des impôts votés pour cette même destination;

3° Des donations de terre à cet effet;

4° Des péages à percevoir sur les canaux de l'Etat;

5° Du produit d'un droit d'un dollar par voyageur, allant en ba-

Digitized by Google

teau à vapeur de New-York à Albany. Ce droit fut supprimé plus tard, comme contraire aux principes de la législation générale ;

6° D'un droit de 2 fr. 62 c. par 100 kilog sur le sel fabriqué dans l'Ouest de l'Etat;

7° Du produit du droit sur les ventes à l'encan, déduction faite de 178,700 fr. affectés à des établissements de bienfaisance (depuis une douzaine d'années, ce droit ne s'est guère écarté d'un chiffre de 1,333,000 fr.);

8° Du produit de la vente ou de la location des chutes d'eau;

9° Des amendes et dommages-intérêts obtenus pour infraction aux lois sur les canaux.

Depuis l'origine des travaux, c'est-à-dire depuis le 4 juillet 1817 jusqu'au 30 septembre 1838, les recettes et les dépenses se sont trouvées ainsi établies :

Recettes.		*Dépenses.*	
Emprunts réalisés,	fr. 80,829,317	Sommes remises aux commissaires des canaux pour l'exécution de ces entreprises et pour les réparations extraordinaires, en y comprenant quelques travaux d'amélioration,	fr. 84,297,587
Péages,	82,419,680		
Impôts sur les bateaux à vapeur,	592,055		
Impôts sur les fabriques de sel,	10,962,443		
Impôts sur les ventes à l'encan,	19,157,541	Intérêts de la dette contractée pour les canaux,	35,096,384
Associations pour l'exploitation et l'entretien des canaux d'embranchement,	4,363,723	Remboursement du capital de la dette,	31,099,691
Produits de la vente des terres données par des particuliers, de la location ou de la vente des chutes d'eau, et produits divers,	2,880,591	Sommes remises aux surintendants des réparations,	22,849,957
		Dépenses diverses,	2,503,589
Intérêts des fonds remis en dépôt aux banques,	6,414,375		
Total :	207,419,723	Total :	175,847,008

Il restait donc en excédant de recettes sur les dépenses

Digitized by Google

31,572,715 fr., placés dans les banques, prêtés au trésor de l'Etat, avancés à des villes, ou placés en fonds publics de l'Etat.

On calcule approximativement que tous les travaux actuellement entrepris et qui doivent être terminés en 1845, auront absorbé une somme de 240.292,233 fr. En outre, l'Etat entre dans la voie des subventions ou plutôt des prêts aux compagnies ; il est même probable que dans un bref délai il se mettra à construire des chemins de fer, afin que le système de viabilité par terre soit aussi complet que le réseau des lignes navigables.

La dépense moyenne d'entretien des canaux est évaluée à 1,747 fr. par kilomètre. Le service des écluses pour la circulation la plus active sur le canal Erié ne coûte annuellement que 836 fr. par mètre de chute rachetée. Les frais de perception des péages, avec quelques dépenses annexes, s'élèvent à moins de 250,000 fr. pour l'ensemble des canaux jusqu'à présent livrés au commerce.

En 1821, le contrôleur de l'Etat, dans un travail estimatif du revenu probable des canaux, avait évalué le produit annuel à 150,000 dollars, soit 1,500,000 dollars pour dix ans. Or dans les dix premières années le revenu des canaux a dépassé 10,000,000 de dollars. M. Gouverneur Morris craignait qu'on ne le taxât d'exagération s'il évaluait à 250,000 tonnes le chiffre des marchandises versées dans l'Hudson par le canal Erié. En 1836, les objets versés dans l'Hudson par ce canal formaient une masse presque triple, et le mouvement total du canal dépassait 1,310,000 tonnes (la tonne de 1,000 kilog.).

Le mouvement total des canaux de l'Etat a été, en 1835, de 1,301,000 tonnes ; en 1836, de 1,188,000 tonnes, et en 1837, de 1,062,000 tonnes.

En 1837, les péages perçus par l'État sur le transport des voyageurs seulement, se sont élevés à 448,901 francs.

Les bateaux qui parcourent l'État de New-York sont de quatre sortes : 1° les *packet boats*, au nombre de 40 à 50, dont l'équipage se compose d'un capitaine, de trois hommes, d'un cuisinier, d'un domestique et d'une femme de chambre. Ces bateaux sont exclusive-

Digitized by Google

ment consacrés au transport des voyageurs; 2° les *line boats* ou bateaux accélérés pour voyageurs et marchandises, sont ainsi nommés parce qu'ils font partie des lignes régulières organisées par des entrepreneurs de transport. Ces bateaux prennent de 40 à 50 voyageurs et de 20 à 25 tonnes de marchandises encombrantes, ou de 30 à 35 tonnes de marchandises lourdes. Le nombre de *line boats* est extrêmement considérable; 3° des *barges*, dont la capacité est de 60 à 70 tonnes, qui sont construites de manière à aller sur l'Hudson jusqu'à New-York, remorquées deux à deux par un bateau à vapeur; 4° enfin des bateaux non pontés, servant au transport des objets plus communs.

La vitesse des paquebots est de 7 kilomètres par heure. Ils sont tirés par des chevaux au trot. Ils ont la préférence aux écluses; tous les bateaux qu'ils rencontrent sur la ligne se rangent pour les laisser passer.

Les *line boats* font de 80 à 96 kilomètres par vingt-quatre heures, selon la saison ou le nombre des écluses. Ils changent de chevaux comme les paquebots, de 16 en 16 kilomètres.

Les barges pontées marchent plus lentement. La traversée d'Albany à Buffalo dure deux jours de plus.

Les bateaux ordinaires, qui ne vont pas la nuit, font de 40 à 48 kilomètres par jour. Ils portent à bord deux chevaux de rechange et ne se servent pas de ceux des relayeurs.

Depuis 1838, le frêt a baissé. Les produits agricoles coûtent 9 millièmes de dollar par mille (53 centimes par tonne de 1,000 kil. et par kilomètre), et le double pour les autres objets nommés *merchandize*.

Le prix du passage sur les *packet boats* est fixé pour les voyageurs à 13 1/2 centimes par kilomètre, nourriture semblable à celle des hôtels comprise, et à 10 centimes non compris la nourriture.

Sur les *line boats* les voyageurs payent 2 1/2 centimes par mille ou 8 1/2 centimes par kilomètre, y compris les repas, ou 5 centimes non compris la nourriture.

Les émigrants pauvres voyagent à meilleur marché encore; ils

Digitized by Google

font prix avec un batelier pour toute la contenance du bateau, et se nourrissent eux-mêmes ; le loyer du bateau ne leur revient pas à plus de 3 1/2 centimes par kilomètre.

Dans les diligences du voisinage, dont la vitesse est de 8 kilomètres par heure, le prix des places est communément de 15 centimes par kilomètre.

Le produit des péages sur les canaux de l'État a été, depuis 1820, ainsi constaté :

1820	29.000.	1830	5.636.920.
1821	76.740.	1831	6.526.950.
1822	341.720.	1832	6,557.250.
1823	815.780.	1833	7,806.480.
1824	1.817.590.	1834	7.145,610.
1825	3.019.270.	1835	8,260.810.
1826	4,064.020.	1836	8.611.640.
1827	4.581.650.	1837	6,896.710.
1828	4,471.700.	1838	8.273.860.
1829	4.556,750.		

Total : 89.270.250.

Cette progression, due principalement comme de raison à l'augmentation dans le nombre des sections de voies navigables successivement livrées au commerce, n'en atteste pas moins un développement remarquable dans le mouvement commercial.

Les articles principaux transportés sur les canaux de l'État de New-York sont les bois de charpente, planches et chevrons, bois à brûler, douves, transportés en bateaux ou par train; le fumier, le sable, le gravier, les briques, les pierres brutes et taillées, le sel, le plâtre, les extraits du sol, le minerai de fer, la chaux, les grains et graines de toute espèce, les farines, la graisse et le lard, les salaisons de bœuf et de porc, les produits agricoles de toute nature, les gros mobiliers et les outils agricoles, le charbon minéral et le charbon de bois, la potasse, le plomb (venant de l'Ouest), la fonte brute ou moulée, le fer, les ardoises, les toiles, chiffons tissus, épiceries et denrées commerciales, ces derniers objets compris sous la dénomination générique de *merchandize*.

Digitized by Google

Un résultat curieux à observer, c'est l'influence des canaux de l'Etat de New-York sur la richesse publique et privée.

En 1817, époque du commencement des travaux, l'État de New-York possédait en propriétés productives, savoir : actions de banque, avances sur hypothèques et autres titres, 23,489,600 francs. Quelques-uns de ces titres ont été reconnus depuis pour des non-valeurs, jusqu'à concurrence de 1,610,600 francs. La dette de l'État était de 8,019,700; restait donc à l'actif 15,859,300 fr., dont le revenu annuel était d'environ 960,000 fr. L'État percevait encore 1,019,300 fr. sur les ventes à l'encan, et sur le sel, 260,200 fr. Les propriétés improductives de l'État avaient reçu en capital des affectations spéciales.

De 1817 à 1837, le domaine productif de l'Etat, déduction faite de tout passif, s'est élevé de 15,859,300 fr. à 93,999,900 fr., et le revenu, déduction faite de la dette contractée de 2,239,500 fr., à 6,438,300 fr.

Tous les ans dans cet Etat, la fortune soit mobilière soit immobilière de chaque citoyen, est évaluée par des fonctionnaires appelés assesseurs, et cette évaluation sert de base à l'impôt local des comtés ou des communes. Le mouvement de la richesse publique, ainsi mesurée par l'ensemble des capitaux privés, a été calculé d'abord pendant les dix années qui ont précédé l'achèvement du canal Erié, et ensuite pendant les dix années qui ont suivi.

1815	1,500,027,323 fr.	1826	1,490,945,250 fr.
1816	1,551,266,710 »	1827	1,622,686,523 »
1817	1,622,226,459 »	1828	1,858,116,070 »
1818	1,649,774,613 »	1829	1,650,892,220 »
1819	1,498,649,301 »	1830	1,701,964,250 »
1820	1,362,945,947 »	1831	1,825,223,696 »
1821	1,283,448,070 »	1832	1,976,279,510 »
1822	1,233,618,667 »	1833	— — — —
1823	1,344,760,725 »	1834	2,487,775,888 »
1824	1,437,256,667 »	1835	2,819,074,020 »
1825	1,404,945,845 »		

Digitized by Google

Diminution pendant les dix années qui ont précédé 1825, 95,081,477 fr.

Augmentation pendant les dix années qui ont suivi 1825, 1,414,128,176 fr.

Dans la ville de New-York seule il y a eu dans la richesse publique pour les années qui ont précédé 1825 une augmentation de 7,678,048 fr. seulement, et pendant les dix années qui ont suivi 1825, une augmentation de 725,456,714 fr.

On serait injuste envers les chemins de fer si on ne leur attribuait pas une part dans cet accroissement de la richesse publique et privée. Les chemins de fer dans l'Etat de New-York ont été construits par des compagnies, mais plusieurs de ces compagnies ont reçu l'assistance de l'Etat.

Le premier chemin de fer autorisé dans l'Etat de New-York l'a été en 1826 ; c'est celui d'Albany à Schenectady. La construction n'a commencé pourtant qu'en 1830, elle fut achevée en 1833. Sa longueur réelle est de 26 kilomètres. Ce chemin est à deux voies ; il a pour rails des longrines en bois recouvertes d'une bande mince de fer et reposant sur des dés de pierre, bien assis eux-mêmes sur une fondation de pierre menue. D'un côté à l'autre de la voie, les longrines sont reliées par des traverses en bois. Il se compose pour ainsi dire d'un seul alignement rectiligne, tout entier sur un plateau passablement nivelé qui sépare l'Hudson du Mohawk, et de deux plans inclinés situés à ses extrémités, qui descendent, l'un jusqu'au bord du Mohawk; l'autre, jusqu'à l'Hudson. Il est parcouru entre les deux plans inclinés au moyen de machines locomotives, et transporte pendant la belle saison beaucoup de voyageurs qui vont et viennent entre New-York et la région des lacs ou le Canada, ou qui se rendent aux eaux de Saragota. Le prix des places est de 11 centimes par kilomètre dans le premier train, et de 7 centimes par les voitures de seconde classe. La presque totalité des voyageurs se sert des voitures les plus chères. La vitesse moyenne de ce chemin est de 24 kilomètres à l'heure. Il reçoit aussi quelques marchandises, mais en petite quantité. En 1835, il avait absorbé pour ses frais de

Digitized by Google

construction et d'entretien 3,767,000 fr. Il paraît que postérieurement il a encore exigé des déboursés considérables.

A la suite du chemin de fer d'Albany à Schenectady vient celui de Schenectady à Utica, qui lui sert de continuation. Autorisé en 1833, il était terminé en 1836. Sa longueur est de 125 1/2 kilomètres. Il a coûté avec le matériel 8,270,000 fr., soit par kilomètre 73,870 fr., dans lesquels les achats de terrain figurent en moyenne pour 12,662 fr.

Le service des marchandises lui est interdit, pour mettre le canal Erié à l'abri de toute concurrence. Ce chemin de fer ne peut transporter que des voyageurs, et sans supplément de prix pour les bagages.

Lors de son ouverture, il y avait sur ce chemin 8 locomotives et 50 voitures de 24 places. En 1838, le nombre des locomotives était de 12, et celui des voitures, de 70.

En 1838, le nombre total des voyageurs a été de 153,461, et le total de la recette, en y comprenant le produit des malles-postes, de 1,797,173 fr.

La dépense d'exploitation, dans laquelle ne figure pas encore le renouvellement du matériel, a été, dans le même exercice, de 651,510 fr.; excédant du produit sur la dépense : 1,145,663 fr.

Les autres chemins de fer construits dans l'État de New-York sont :

Celui d'Utica à Syracuse, 40 kilomètres. La législature a avancé à la compagnie 1,067,000 fr.

Celui du Tonawanda ou de Rochester à Batavia, 51 1/2 kilom.

Celui de Loekport à la cataracte du Niagara, et celui de la cataracte à Buffalo. Le premier a 32 kilom.; c'est un chemin de plaisir pour les voyageurs. Le second a 37 kilom.

Celui de Catskill à Canajoharie. Il n'est pas terminé et aura 109 kilom. de parcours. L'État a avancé à la compagnie qui l'a entrepris 1,600,000 fr. sur hypothèque.

Beaucoup de chemins de fer sont en voie d'exécution, tant sur la ligne parallèle au canal Erié, que sur celle parallèle au canal Cham-

Digitized by Google

plain, sans compter le grand projet de chemin de fer de New-York au lac Erié, qui pourrait suppléer le canal pour les marchandises pendant le chômage d'hiver.

En résumé, et pour ce qui concerne exclusivement l'Etat de New-York, les différentes lignes construites ou en voie d'exécution présentent un prolongement de 1,572 kilom., qui réunis à son système de canalisation de 1,550 kilom., forment un réseau de communications perfectionnées de 3,122 kilom. En comptant le délai qui est encore nécessaire au complet achèvement de tous ces travaux, on trouve que ce jeune Etat de New-York, qui, à cause du chiffre de sa population, resterait inaperçu en Europe parmi les puissances du troisième ordre, aura accompli en un quart de siècle une entreprise devant laquelle les plus puissants empires de l'ancien monde auraient reculé.

L'espace nous manquant pour entrer dans des détails aussi étendus sur le prolongement dans la Nouvelle-Angleterre des lignes tracées de l'Est à l'Ouest dans l'Etat de New-York, sur les travaux spéciaux à la Nouvelle-Angleterre, et sur les voies de communication créées dans l'Etat de Pensylvanie, nous devons nous borner à des chiffres.

La nouvelle Angleterre est la portion des Etats-Unis qui s'étend sur la rive gauche de l'Hudson, dans le quadrilatère compris entre le fleuve, la mer et le Canada. Elle est occupée par des Etats anciennement colonisés, dont la population se distingue par son ardeur réfléchie au travail, son intelligence des affaires, ses habitudes d'ordre, de calcul et de bonne économie, et par sa persévérance presque aussi hardie qu'elle est ferme et vigilante. De là est sorti ce type fortement caractérisé auquel on avait donné, sous le régime colonial, le nom d'*Yankée,* anobli depuis lors par les qualités solides de ceux qui l'ont reçu. Si cette population est surpassée par l'élite des Etats du Sud, sous le rapport de l'élévation des vues et de la haute intelligence des grands intérêts politiques et sociaux, nul peuple ne l'égale pour ce qui est du domaine du travail. Dans la lutte pour l'établissement de l'indépendance, les enfants de la Nou-

Digitized by Google

velle-Angleterre avaient joué le premier rôle, ils le jouent encore dans la colossale entreprise dont le succès fera dans l'histoire le titre de gloire des Etats-Unis du XIXe siècle, celle de défricher et de mettre en valeur un continent entier, de le peupler et d'y implanter une civilisation nouvelle.

La Nouvelle-Angleterre, qui comprend les Etats de Massachusetts, de New-Hampsire, du Connecticut et de Rhode-Island, réunissait en 1830 une population de 1,274,610 individus dont 46 esclaves, répandus sur une superficie de 6,306,650 hectares. Il y a dans cette partie des Etats-Unis de très nombreuses routes à barrières, et c'est de toute l'Union la région où les chemins ordinaires sont le mieux entretenus.

Comme prolongement des travaux de l'Etat de New-York, la Nouvelle-Angleterre possède : le chemin de fer de Boston à Worcester, 70 1/2 kilom.; de Worcester à la frontière de New-York, 189 1/2 kilom.; de la frontière de New-York à l'Hudson, 52 kilom.; de Worcester à Norwich, 94 kilom.; de Hartford à New-Haven, 59 kilom.; chemin de l'Houstanie, 150 kilom. En tout 615 kilom.

En fait de canaux et rivières améliorées : le canal de Blackstone, 72 kilom.; le canal de Formington, 122 kilom.; la canalisation du Connecticut, 352 kilom.; la canalisation du Merrimack, 119 kilom.; le canal de Middlesex, 45 kilom.; le canal Sebago, 48 kilom. En tout 758 kilom.

M. Michel Chevalier se propose d'énumérer les travaux spéciaux aux différents Etats de la Nouvelle-Angleterre avec les autres groupes de voies de communication dans lesquels ils sont compris.

L'Etat de Pensylvanie, qui couvre une superficie de 12,302,500 hectares, et renfermait en 1830 une population de 1,347,830 individus libres et 403 esclaves, possède ou possèdera bientôt les voies de communication améliorées suivantes, qui n'étaient pas commencées ni même nettement projetées en 1825 :

Canaux entrepris par l'Etat, *achevés :*

Canal de Colombia à Hollidaysburg, 277 kilom.;

Canal de Johnstown à Pittsburg, avec embranchement d'Alléghany-Town, 169 kilom.;

Digitized by Google

Canal de Duncan's-Island à Northumberland, 60 kilom.;

Canal de la branche occidentale jusqu'à Tangascootack, avec les embranchements de Lewisburg et du Bald-Eagle, 129 kilm. 60;

Canal de la branche du Nord-Est jusqu'au Lackawana, 116 kilom.;

Canal latéral à la Delaware, 96 kilom.;

Ligne de French-Creek, 74 kilom.;

Ligne de Bewer, 49 kilom. 50;

Petites rigoles navigables, 5 kilom.;

Canaux *en construction :*

Canal de la Susquehannah à l'Alléghany, à partir du Tangascootack, 293 kilom.;

Canal de la branche du Nord-Est de la Susquehannah, 158 kilomètres 70;

Canal de Bewer au lac Erié, 169 kilom. 50;

Canal de Wisconisco, 20 kilom.;

Prolongement de la rigole de French-Creek, 6 kilom.;

Total des canaux de l'État : 1,625 kilom. 80.

Canaux entrepris par des compagnies, *achevés :*

Canal de Schuylkill, 174 kilom.;

Canal du Lehigh jusqu'au Wright's-Creek, et navigation descendante du Lehigt, de Stoddartiville au Wright's-Creek, 135 kilomètres 50;

Canal de l'Union, 128 kilom.;

Canal de la Delaware à l'Hudson (portion de ce canal), 42 kilom.;

Canal du Bald-Eagle, 40 kilom.;

Navigation du Conestogo, 29 kilom.;

Navigation du Codorus, 18 kilom. 50;

En construction : Canal de Colombia au Hâvre-de-Grâce, 72 kilomètres 50;

Portion du canal Mahoning et du canal du Beavez au Sandy, 55 kilom.

Total des canaux des compagnies : 672 kilom. 50.

Chemins de fer entrepris par l'État, *achevés :*

Chemin de Colombia, 134 kilom.;

Digitized by Google

Chemin du Portage, 59 kilom.

En construction :

Chemin de Getty-Burg à Hagerstown, 67 kilom.

Total des chemins de fer de l'État : 260 kilom.

Auxquels il faut ajouter 503 kilom. 80 de chemins de fer exécutés par des compagnies, et 806 kilom. 90 en construction, c'est-à-dire, en total, 1,310 kilom. 70.

Ce qui donnera à l'État de Pensylvanie, — en voies de communication améliorées, — pour les canaux, — 2,296 kilom. 30. —

Et pour les chemins de fer, — 1,570 kilom. 70. —

Sous le rapport financier, les résultats dans la Nouvelle-Angleterre et la Pensylvanie sont tout aussi favorables que dans l'État de New-York.

On croit rêver quand on songe que vingt années auront suffi pour accomplir de pareilles merveilles. Quatre ou cinq cents lieues de canaux pour une population de 1,500,000 habitants! Les deux provinces des Flandres construisant un canal d'Ostende à Moscou! En vérité, le continent d'Europe, s'il a quelque amour-propre, doit trembler que quelque auteur américain ne fasse un jour, pour les pays de notre continent, ce que M. Chevalier vient de faire pour les États-Unis, et ne présente à ses compatriotes les résultats de l'activité de nos Etats et de nos provinces. Quel effet ferait sur un lecteur de l'Etat de Pensylvanie le tableau des travaux publics exécutés en dix ans par un département français, une province allemande ou même belge? Quelle idée se ferait-il de l'Europe, en lisant que la grande nation française, après avoir fait discuter pendant quatre années par tous ses hommes éminents la question de savoir si le chemin de fer de Paris en Belgique serait exécuté par l'Etat ou par une compagnie, a fini par décréter magnifiquement un railway de Lille à Mouscron?

Digitized by Google

APERÇU GÉNÉRAL SUR L'ÉGYPTE,

PAR A.-B. CLOT-BEY,

Officier de la Légion-d'Honneur, commandeur de plusieurs ordres,
docteur en médecine et en chirurgie,
insp.-génér. du service médical civil et militaire d'Egypte,
président du conseil de santé, etc., etc., etc.

Paris, 1840, 2 vol. in-8°.

L'Histoire sommaire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed-Ali, par M. Mengin, nous a fourni naguères quelques renseignements sur l'armée, les finances, l'agriculture et l'industrie de ce pays [1]. Le vif intérêt qui s'attache à tout ce qui concerne l'Egypte en ce moment, nous engage à en emprunter quelques autres non moins curieux à l'ouvrage qui vient d'être publié à Paris par Clot-Bey, et que la position de son auteur suffirait pour recommander à l'attention publique.

Le docteur Clot exerçait la médecine et la chirurgie à Paris, lorsqu'il reçut, en 1825, la proposition d'aller en Egypte y organiser

[1] V. tom. II, p. 52.

Digitized by Google

le service médical de l'armée, dont M. Sève, aujourd'hui Soliman-Pacha, avait préparé la création, et au perfectionnement duquel avaient été appelés le général de division Boyer et plusieurs officiers français. M. Clot accepta la proposition du Pacha et se rendit immédiatement en Egypte, où, sous le rapport médical, tout était à faire, et il obtint dès son arrivée le titre de médecin et de chirurgien en chef des armés du vice-roi.

Outre l'organisation du service médical de l'armée et des hôpitaux régimentaires, l'Egypte doit à M. Clot la création du conseil de santé, l'établissement de réglements analogues à ceux qui régissent l'art de guérir en France, la fondation d'une école de médecine, d'une maternité et d'une école d'accouchements. M. Clot, grâce à l'appui du vice-roi, est parvenu à vaincre les préjugés des Arabes, auxquels leur religion commande le plus grand respect pour les morts, et qui croient que les morts ressentent toutes les mutilations que l'on exerce sur leurs cadavres. Longtemps il fut obligé de faire les autopsies à l'insu du public et sous la protection d'une garde nombreuse : peu à peu les élèves surmontèrent tout préjugé, toute répugnance, et se convainquirent de l'indispensable nécessité des études anatomiques. Ils ont porté ensuite cette conviction chez leurs parents, la leur ont fait partager, et aujourd'hui le public est complétement accoutumé à l'idée de la dissection des cadavres. Mais la transition n'a pas été facile, et avant d'avoir atteint son but, M. Clot avait vu le fanatisme armer la main d'un de ses élèves, qui, en plein amphithéâtre, l'avait frappé de trois coups de poignard.

Les difficultés rencontrées par M. Clot dans la carrière qui lui avait été tracée étaient immenses, il les a toutes surmontées avec autant de courage que de bonheur.

Ce n'est point de la partie du livre de Clot-Bey qui constate les progrès de cette branche de l'administration de l'Egypte que nous voulons occuper nos lecteurs. Les extraits que nous allons mettre sous leurs yeux concernent l'élévation et le caractère de Méhémet-Ali, l'organisation et la situation la plus récente de son armée et de ses forces navales. Nous reproduirons ensuite quelques notions sur les usages et les mœurs de l'Egypte. L'auteur entre à cet égard dans des détails nombreux et précis qui ne forment pas la partie la moins intéressante de son livre.

Digitized by Google

CAUSES DU MOUVEMENT DE CIVILISATION QUI S'EST OPÉRÉ EN ORIENT DEPUIS CE SIÈCLE. — Si une force civilisatrice quelconque n'était apparue, de notre temps, en Égypte, la question d'Orient, regardée par tous les publicistes et tous les diplomates comme la plus grande question de politique extérieure qui doive s'agiter, de longues années en Europe, ne tiendrait pas aujourd'hui le monde politique en émoi.

Si la Porte, de son côté, n'avait fait des emprunts à notre civilisation, elle n'aurait excité, en Europe, aucun intérêt, et personne n'aurait douté de la chute certaine de la Turquie.

Il est donc tout naturel de se demander quelles sont les causes du mouvement de civilisation qui s'est opéré en Orient depuis ce siècle.

Si ce que nous voyons de civilisation en Orient avait été le fruit mûri du temps et le dernier terme d'un progrès continu, on ne pourrait répondre, en quelques phrases, à cette question, car elle exigerait une étude approfondie du développement interne de l'empire turc.

Mais le mouvement actuel a été brusque, spontané; il n'est pas venu des masses : c'est d'un homme ou de deux hommes qu'il a reçu son impulsion. Il doit donc avoir eu quelque grande cause accidentelle; il doit être l'action ou la réaction produite par quelque grand événement aisé à découvrir.

Les grands événements ont toujours des conséquences imprévues de leurs auteurs et de leurs témoins. C'est dans cette génération nécessaire des faits, dans laquelle l'homme est l'instrument d'une force dont souvent il ne connaît pas le but, que se révèle la puissance providentielle qui régit l'humanité. On aime à découvrir le lien mystérieux qui unit un fait à un fait, et souvent de la valeur du principe on déduit celle de la conséquence.

Eh bien! le principe du mouvement civilisateur qui se manifeste aujourd'hui en Orient, c'est l'expédition française en Égypte.

Il n'a pas été donné seulement au grand Napoléon de renouveler la face de l'Europe et de la remplir de son nom; sa main puissante a secoué les colonnes sur lesquelles l'antique Orient se croyait inébranlablement assis; et, en voyant les profonds effets qu'y a produits son passage, je ne saurais dire si son action sur l'Asie a été moindre que celle qu'il a exercée sur l'Occident.

L'expédition d'Égypte qui y amena les intrépides troupes de l'armée d'Italie, les vaillants moissonneurs de la gloire de Lodi et d'Arcole, fut pour l'Orient un coup de foudre qui le réveilla en sursaut. Jusqu'alors son système était demeuré immuable, inaccessible à toute modification. L'empire ottoman avait fait, avec des chances diverses, de longues guerres contre la Russie et l'Autriche; mais ces luttes n'avaient rien entamé de ses vieilles idées, de ses vieilles coutumes. Les Russes et les Autrichiens n'amenaient pas d'ailleurs la civilisation à la suite de leurs armées, et il n'y avait pour eux aucun intérêt à répan-

Digitized by Google

dre les lumières parmi les Turcs. Les peuples soumis à la Porte se croyaient invincibles et n'imaginaient pas qu'il pût y avoir quelque chose au-dessus de la puissance qu'ils avaient sous les yeux. Le souvenir de leurs conquêtes remplissait leur mémoire. La haute et superbe opinion qu'ils avaient de leur valeur n'était-elle pas naturellement confirmée par les puissances européennes elles-mêmes? Ne voyaient-ils pas en effet quelques misérables pirates barbaresques faire la guerre à l'Europe, braver toutes les nations, imposer à toutes les cours des rançons et des tributs?

La milice des Mamelouks, qui gouvernait l'Égypte, se croyait pour sa part la première armée du monde : je vais donner une idée de la ridicule stupidité à laquelle atteignait l'orgueil de ses beys, par l'anecdote suivante :

Lorsque Bonaparte eut pris Malte, M. Rossetti, consul d'Autriche et de plusieurs autres puissances au Caire, négociant très-considéré et très-influent auprès des Mamelouks, dont il était à peu près le factotum, se rendit chez Mourad-Bey pour l'avertir de cet événement; il le prévint qu'il était bien possible que les Français eussent l'intention d'opérer une descente en Égypte, et lui conseilla fortement de prendre des précautions de défense. Mourad-Bey répondit par un immense éclat de rire : « Que voulez-vous, lui dit-il, que nous ayons à craindre des Français, surtout s'ils sont comme ces *cavadjas* (négociants) que nous avons ici? Quand il en debarquerait cent mille, il me suffirait d'envoyer à leur rencontre les jeunes élèves mamelouks, qui leur couperaient la tête avec le tranchant de leurs étriers [1] ». Alors M. Rossetti s'efforça de faire comprendre au bey que les vainqueurs d'Italie étaient autre chose que les pauvres marchands en cataugans qu'il voyait au Caire, et il insista pour qu'il fît armer Alexandrie. Mourad-Bey ne fut pas convaincu, mais, par complaisance pour M. Rossetti, il fit partir deux quintaux de poudre pour approvisionner l'artillerie d'Alexandrie. Les Français débarquent : Alexandrie tombe en leur pouvoir. Mourad l'apprend; il fait aussitôt venir auprès de lui M. Rossetti, et lui dit d'un ton irrité que ces impertinents Français ont eu l'audace de mettre les pieds en Égypte, et qu'il ait à leur écrire de sa part de décamper au plus tôt. « Mais, fit observer M. Rossetti, ils ne sont pas venus ici pour s'en retourner sur la première injonction. — Que veulent donc ces infidèles, ces morts de faim? reprit Mourad impatienté, envoyez-leur quelques milliers de pataques (cinquante mille francs à peu près), et qu'ils partent. — Mais, Monseigneur, répliqua encore le consul, cela ne paierait pas seulement le nolis du plus petit des navires qui les a transportés. Il faut vous pré-

[1] Les Mamelouks portaient de très-larges étriers, tranchants en avant et en arrière, dont ils se servaient comme d'une arme contre les fantassins, les cavaliers ennemis, et même les chevaux de ceux-ci, qu'ils blessaient grièvement.

Digitized by Google

parer à la défense. » Mourad ne put pas concevoir davantage la témérité de ces Français qui avaient la folie de venir se mesurer avec lui. Il était tellement infatué de sa supériorité, qu'il n'envoya d'abord contre eux qu'une poignée d'hommes. Ce ne fut que lorsque ceux-ci, mis en fuite dans une première rencontre, revinrent à toute bride lui annoncer que les Français n'étaient pas ce qu'il s'imaginait, qu'il commença à croire à la réalité du danger. Sa fierté éprouva enfin un premier et sanglant désappointement dans la journée de Chebreiss, bientôt suivie de celle des Pyramides.

Cette anecdote, exactement vraie, doit donner une idée de la portée de l'intelligence et de la vanité incommensurable et naïve de ceux mêmes qui, en Turquie, étaient à la tête du gouvernement. Si tels étaient les chefs, que devait être le peuple, qui avait encore bien moins de moyens qu'eux de connaître l'Europe ? On peut juger par conséquent de la profonde révolution que la vue de nos toutes-puissantes armées, que leurs grandes victoires durent produire dans l'esprit des Orientaux. Ce fut pour eux comme une révélation. Leur orgueil dut plier, et ils durent comprendre qu'il leur importait à eux aussi de connaître ces moyens irrésistibles qui, comme à Héliopolis, par exemple, faisaient battre, disperser, détruire, par un corps de neuf mille Européens, quatre-vingt mille musulmans.

L'imagination vivement frappée des succès de Napoléon, les Musulmans, instruits par l'expérience à apprécier la supériorité militaire des Occidentaux, étaient donc préparés à laisser s'accomplir au milieu d'eux et sur eux des essais de civilisation européenne.

Parmi les hommes qui vinrent lutter contre les Français, la destinée avait conduit un soldat macédonien. C'était celui qui était appelé à tirer du grand fait de l'expédition de Napoléon les conséquences qu'il devait avoir sur l'Orient; et, par un hasard singulier, cet homme avait reçu d'un Français (M. Lions, de Marseille) les premiers encouragements qui avaient éveillé l'ambition dans son âme.

Méhémet-Ali arriva à la plus haute place du gouvernement de l'Égypte à travers mille obstacles qu'il brisa par son courage ou tourna par son habileté. Mais c'était Napoléon, c'était la France qui lui avait frayé le chemin. Napoléon et la France ont été de moitié dans sa fortune, car en écrasant par trois grandes défaites les anciens maîtres de l'Égypte, les Mamelouks, seuls ils rendirent possible son élévation.

Maître du pouvoir, Méhémet-Ali est encore secondé par des Français; il semble que le nom français soit son bon génie. C'est un consul de notre nation, M. de Lesseps, qui lui donne les premiers conseils; puis viennent M. Drovetti, qui exerce sur lui de l'influence non-seulement comme représentant de notre nation, mais encore comme militaire; et successivement tous nos consuls-

Digitized by Google

généraux, qui établissent toujours avec le vice-roi des rapports pleins de bienveillance.

Mais il s'agit pour Méhémet-Ali de garder le pouvoir après l'avoir pris, de se maintenir après être arrivé. Ici le souvenir de Napoléon l'inspire, et il profite des leçons que lui a données la guerre avec les Français. Pour conserver sa puissance, il lui faut une armée; non une armée à la turque, milice turbulente, dangereuse pour ceux qui la paient et qu'elle est censée protéger; mais une armée soumise à la rigueur de la discipline, une armée qui puisse s'assouplir aux combinaisons de la tactique et lui assure la supériorité sur les champs de bataille. Le premier but de Méhémet-Ali fut d'acquérir le pouvoir, son second but, de le consolider dans ses mains, et son mérite a été de choisir et de se procurer le meilleur moyen de l'atteindre : l'organisation de troupes réglées.

Il ne faut pas voir dans le vice-roi d'Égypte un apôtre de civilisation; il faut voir en lui un homme de génie qui, n'ayant rien appris de la société au milieu de laquelle il a vu le jour, et ne recevant aucune impulsion du peuple qui l'entoure, a agi avec une immense habileté dans l'intérêt de son élévation d'abord, et puis dans celui de sa conservation. A la suite de l'organisation de l'armée et de la flotte, pour laquelle ce sont encore des Français, vétérans de nos armées ou ingénieurs, qui lui ont prêté le secours de leurs talents, sont venus, à cause de leur relation avec cette organisation, les établissements d'instruction publique, d'écoles savantes et d'hôpitaux, au service et à la direction desquels ce sont des Français surtout qui ont été appelés. On le voit, c'est l'armée et les nombreux appendices qui s'y rattachent qui ont donné à l'Égypte l'impulsion civilisatrice qui l'entraîne aujourd'hui.

Mais cette civilisation, on ne doit pas s'y méprendre, ce sont les glorieux instincts et l'habile ambition d'un grand homme qui l'ont provoquée. Le peuple égyptien ne prit aucune part aux plans de Méhémet-Ali, et encore moins au choix des moyens que celui-ci combina pour les exécuter. Au contraire, il opposa à Méhémet-Ali toutes les difficultés possibles, et, pour façonner ce peuple au nouvel ordre de choses, il fallut dompter bien des répugnances obstinées. Mais les Russes secondaient-ils Pierre-le-Grand dans son œuvre? Chez les nations barbares, le mouvement civilisateur part-il jamais des masses? Celles-ci, au contraire, ne poussent-elles pas contre lui des obstacles de tout genre? Ce ne sont jamais les peuples qui font les civilisations, ce sont de grandes individualités qui les imposent presque toujours par la lutte et par la violence. Ceci s'explique logiquement : on ne se met en souci que de satisfaire les besoins que l'on sent; on ne recherche que les avantages dont on connaît l'importance. Or, les peuples barbares ne sentent pas les besoins, ne connaissent pas les avantages de la civilisation; pour les initier à celle-ci, il faut qu'ils

Digitized by Google

plient sous la direction d'un homme qui ait assez d'ambition pour avoir à lui emprunter les moyens de satisfaire les besoins qu'elle crée et assez de génie pour apprécier l'importance de ces moyens. Méhémet-Ali a été cet homme pour l'Égypte.

A Constantinople, ce n'est que par imitation du vice-roi que le sultan Mahmoud, son rival entêté, commença les réformes européennes, et se ressouvint des essais que Selim III, empruntant, au commencement de ce siècle, des instructions à la France, avait faits pour organiser des troupes régulières.

Ainsi tel a été l'ordre du progrès en Orient : les réformes de la Turquie ont été entreprises à la suite et en rivalité de celles de Méhémet-Ali ; les réformes de Méhémet-Ali ont été d'abord rendues possibles par l'expédition française, puis calquées sur le modèle et avec les conseils de la France et les traditions de l'Empire. On peut donc dire avec vérité que la France et Napoléon sont les causes du mouvement civilisateur qui s'est manifesté de notre temps en Orient, et que Méhémet-Ali a cultivé en Égypte les germes qui y avaient été jetés par le grand homme qui a préparé et prophétise son élévation.

Élévation de Méhémet-Ali. — Lorsque les fautes du général Menou eurent forcé les débris de nos troupes à abandonner les conquêtes de Bonaparte, de Desaix et de Kléber, l'Égypte se trouva occupée par l'armée de la Porte, dont l'élément principal était un corps de quatre mille Albanais, par les troupes anglaises débarquées par l'amiral Keith, et par les Mamelouks. Les conquérants partis, il s'agissait de savoir à qui allait échoir la conquête, des vice-rois représentants de Constantinople, ou des Mamelouks, anciens maîtres du pays. Les pertes que ceux-ci avaient souffertes dans leur lutte avec les Français, pertes qu'ils n'avaient pu réparer, car la Porte, prohibant l'importation des Circassiens et des Géorgiens en Égypte, avait empêché qu'ils ne recrutassent leurs rangs décimés, les avaient assez affaiblis pour donner au gouvernement ottoman la volonté et la force de se débarrasser de leur importun vasselage. Les instructions que reçut le premier pacha chargé de la vice-royauté d'Égypte, après le départ des Français, lui enjoignirent de détruire la puissance qui restait aux Mamelouks. Ce pacha était Mohammed-Kosrew, le même qui, sadrazam de l'empire ottoman, attirait naguère sur lui, par la haute position qu'il occupait et par sa rivalité contre Méhémet-Ali, l'attention de l'Europe. Exécuteur fidèle, mais inhabile, des ordres de son gouvernement, Kosrew s'empressa de faire la guerre aux Mamelouks, dont les deux principaux beys, rivaux d'ambition et de puissance, étaient alors Osman-Bardissy et Mohammed-l'Elfy. Les premières troupes qu'il envoya contre eux furent battues. Méhémet-Ali, qui devait jouer bientôt un si grand rôle, commandait un corps d'Albanais dans cette armée malheureuse. Éloigné du champ de bataille, il ne

Digitized by Google

put prendre part à l'action. Son général, irrité de sa défaite, voulut lui en faire supporter la responsabilité. Il l'accusa auprès de Kosrew; celui-ci n'eut pas assez de perspicacité pour découvrir la calomnie, et résolut de perdre le chef albanais, qu'il commençait à craindre. Mais l'habile Mehémet prévint ses coups. Appelé pendant la nuit chez Kosrew, il refusa de s'y rendre, car il savait que la mort l'y attendait. Il profita d'une insurrection que le retard de la paie fit éclater au milieu de ses soldats et des autres Albanais, pour s'allier avec les Mamelouks et leur ouvrir le Caire. Puis, se joignant à Osman-Bardissy, il marcha contre Kosrew, l'accula dans Damiette, dont il s'empara, le fit prisonnier, et le conduisit au Caire, où le Nestor des Mamelouks, Ibrahim-Bey, surveilla sa captivité (1803).

Lorsque la Porte fut instruite de ces événements, elle envoya en Égypte Ali-Gézaïrli-Pacha pour remplacer Kosrew et punir ceux qui l'avaient renversé. Gézaïrli fut moins heureux encore que son prédécesseur. Il employa la ruse contre les Mamelouks et les Albanais, qu'il ne pouvait réduire par la force; mais étant tombé entre leurs mains, il les irrita par sa duplicité obstinée, et fut mis à mort par ordre de leurs chefs.

Les Mamelouks ne tardèrent pas à se diviser, et à rendre inutile leur double triomphe. Peu de temps après la mort de Gézaïrli, le rival d'Osman-Bardissy, Mohammed-l'Elfy, qui était allé en Angleterre demander au cabinet de Saint-James son intervention en faveur des beys dans les affaires d'Égypte, débarqua à Aboukir. Bardissy ne put voir sans ombrage un bey qui l'égalait en influence arriver en Égypte pour lui ravir peut-être le pouvoir dont il venait de se rendre maître après tant d'efforts. Méhémet-Ali, qui, depuis le renversement de Kosrew, était l'intime allié de Bardissy, attisait encore sa jalousie. La haine de Méhémet contre l'Elfy n'était pas sans fondements. Protégé de l'Angleterre, ce bey avait acheté son appui en lui faisant des promesses qui compromettaient, pour l'avenir, l'indépendance de l'Égypte. Bardissy tenta de se défaire de son rival par un guet-apens, mais son perfide coup de main ne réussit pas. L'Elfy s'échappa et alla reformer son parti dans la Haute-Égypte.

La scission ouverte des deux chefs des Mamelouks, qui, au lieu de partager le pouvoir, comme l'avaient fait sagement, avant la conquête française, Mourad et Ibrahim-beys, aimaient mieux s'entre-détruire, et user dans une lutte intestine les dernières forces de leur caste, redoubla l'inquiète audace des Albanais, sur lesquels Bardissy s'était appuyé jusqu'à ce jour. Ils réclamèrent à grands cris huit mois de solde que leur devait ce bey et le menacèrent de se soulever contre lui, s'il ne faisait pas droit à leurs justes demandes. Bardissy, voulant s'efforcer de les satisfaire, frappa de contributions énormes les habitants du Caire; il excita, au sein de la population, de violents mécontentements

Digitized by Google

contre son autorité spoliatrice, et ne put parvenir à apaiser les Albanais, qui, sous la conduite de Méhémet-Ali, vinrent assiéger son palais et celui des autres beys. Il ne dut son salut qu'à son courage, et sortit du Caire pour ne plus y rentrer (1804).

Grâce à cette soudaine révolution, à la tête de laquelle il s'était mis avec adresse, Méhémet-Ali, qui avait su acquérir l'amitié des ulémas et se rendre populaire au Caire, se trouva maître de l'autorité. Son premier mouvement fut de faire restituer la vice-royauté à son prisonnier Kosrew-Pacha. Mais les autres chefs albanais n'approuvèrent pas cette résolution. Ils dirigèrent Kosrew sur Rosette, d'où ils le firent embarquer pour Constantinople. Méhémet-Ali ne s'opposa pas à la nouvelle déchéance de Kosrew, mais persistant dans son dessein de confier le pouvoir à un pacha turc, il fit nommer vice-roi Kourschyd-Pacha, gouverneur d'Alexandrie. Les cheiks et les chefs des troupes le chargèrent lui-même des fonctions de kaïmakan. Cette double nomination fut approuvée par la Porte (1804).

C'est depuis ce moment que Méhémet-Ali exerça sur les affaires d'Égypte une influence supérieure. Il convient de rappeler ici les circonstances qui l'avaient conduit sur le théâtre de sa grandeur future.

Méhémet-Ali était né, en 1769, à la Cavalle, petit port de la Roumélie. Orphelin dès son bas-âge, il fut recueilli par un aga dont il mérita la bienveillance. Son courage et son habileté furent remarqués de bonne heure. Il fit un bon mariage, et s'étant adonné au commerce des tabacs, se créa une position honorable et indépendante. Lorsque les Français eurent envahi l'Égypte, la Porte, levant une armée pour aller disputer cette province à Bonaparte, ordonna à la ville que Méhémet habitait de mobiliser trois cents hommes. Il fit partie de ce corps et en devint bientôt le byn-bachi. Il assistait à la bataille d'Aboukir; il s'y distingua et fut nommé, après cette journée, saré-chesmé (commandant de mille hommes). Il avait ce grade, lorsque, après que les Français eurent évacué l'Égypte, Kosrew l'envoya combattre les Mamelouks. Nous avons vu comment ce pacha essaya depuis de le perdre, et comment Méhémet-Ali, forcé d'agir dans l'intérêt de sa conservation, devint en peu de temps, grâce aux circonstances qu'il sut exploiter, l'arbitre de l'Égypte.

La position du nouveau vice-roi Kourschyd était difficile; il avait à combattre les Mamelouks et à contenir ses soldats. Cette tâche n'était pas de sa force. Poursuivi sans cesse par les réclamations des turbulents Albanais, dont la solde était toujours arriérée, il perdit bientôt par les exactions qu'il commit pour satisfaire ses troupes toute chance de popularité. Méhémet-Ali au contraire augmentait chaque jour la sienne, soit en combattant les Mamelouks, dont le peuple du Caire redoutait les vengeances, soit en jouant le rôle de pacificateur au milieu des émeutes militaires qui mettaient fréquemment en

Digitized by Google

émoi la capitale de l'Égypte. Kourschyd, en garde contre les chefs albanais, leur avait fait ordonner, par l'organe de la Porte, de retourner dans leurs foyers. Mehémet-Ali commença par ne pas obéir à cette injonction; puis il feignit devant les cheiks de se préparer au départ. Mais ceux-ci, qui voyaient en lui un protecteur, firent tout pour le retenir. S'étant assuré par cette feinte adroite des sentiments de la population du Caire, Méhémet attendit l'occasion d'en profiter. Elle ne tarda pas à se présenter. Des soldats de Kourschyd mirent le Caire au pillage; les cheiks poussés à bout se réunirent et déposèrent le pacha, qui ne savait ou ne pouvait plus protéger la tranquillité publique. Ils conférèrent la vice-royauté à Méhémet-Ali, que la Porte venait depuis peu de nommer pacha de Geddah, afin de l'éloigner de l'Égypte. Méhémet refusa d'abord, mais se rendit à des instances réitérées. Le 9 juillet 1805, un firman de la Porte vint le confirmer dans sa dignité de vice-roi d'Égypte.

Poussé au pouvoir par les cheiks, qui, par leur influence religieuse et traditionnelle, étaient les représentants naturels des populations, Méhémet-Ali y prit dès le principe de vigoureuses racines. Du reste, il sut tourner l'écueil contre lequel avaient naufragé ses prédécesseurs, le besoin d'argent, besoin sans cesse alimenté par l'avidité insatiable des troupes. Il était soutenu par le peuple, qui l'avait vu, faisant lui-même la police du Caire, souvent arrêter et punir quelquefois de sa main ses soldats qui se livraient au pillage. Plein de déférence envers les cheiks, il leur faisait part des difficultés de la situation, et les forçait ainsi à lui procurer les moyens d'y parer. Leurs intérêts étaient identifiés avec ceux du vice-roi, dont la puissance était leur ouvrage. Aussi se prêtèrent-ils aux levées de contributions qu'il fut obligé de faire, et qui l'auraient dépopularisé s'il n'eût obtenu leur sanction et leur concours.

Si Mehémet-Ali n'avait pas eu d'appui dans la population du Caire, il eût probablement succombé. Dès que Kourschyd fut renversé, l'Elfy, qui avait puissamment réorganisé son parti, lui offrit de se joindre à lui pour combattre le nouveau vice-roi. Il envoya aussi des députés au capitan-pacha, qui se trouvait alors à Alexandrie, et lui promit de se soumettre à la Porte si elle voulait prendre des mesures pour chasser Méhémet-Ali de l'Égypte. Il fut soutenu dans cette négociation par des agents anglais, qui menacèrent l'amiral turc d'une invasion anglaise en Égypte si cette province restait au pouvoir des Albanais et de Méhémet-Ali, qu'ils peignaient sous des couleurs odieuses. Mais le consul français à Alexandrie, M. Drovetti, se fit noblement auprès du capitan le défenseur de Mehémet, et commença cette politique bienveillante que notre pays a toujours employée à l'égard du vice-roi. Les tentatives de l'Elfy et des Anglais échouèrent; ceux-ci ne se tinrent pas pour battus. L'Elfy leur avait promis les ports de l'Égypte dans le cas où il viendrait à bout de ses projets. Attiré par cet appât, le gouvernement britannique fit demander à la Porte par

Digitized by Google

son ambassadeur à Constantinople le rétablissement des Mamelouks, à la tête desquels il voulait mettre l'Elfy; il allait même jusqu'à se faire caution de celui-ci pour le tribut qu'il s'engageait à payer. La Porte céda à ses sollicitations : elle envoya en Égypte une flotte commandée par un nouvel amiral, qui devait travailler à la restauration des Mamelouks et portait à Méhémet un firman par lequel il était nommé au pachalis de Salonique. Le vice-roi feignit de vouloir se soumettre aux ordres du gouvernement ottoman; mais les cheiks et les soldats le retinrent. D'ailleurs les beys du parti de Bardissy, qui, fidèles à la politique de Mourad-Bey, étaient demeurés les alliés de la France, ne pouvaient assister paisiblement au triomphe de leur ennemi l'Elfy, fort de l'appui des Anglais. Menacés comme Méhémet, le péril commun les porta à se rapprocher de lui. Le consul de France aidait aussi le vice-roi, qu'il continuait à servir de ses bons offices. Il détacha de l'Elfy vingt-cinq Français qui marchaient sous le drapeau de ce bey; il écrivit à l'ambassadeur de France à Constantinople de prendre auprès du divan la défense du vice-roi. Quant au capitan-pacha, dès qu'il se fut mis au courant des affaires d'Égypte, il ne tarda pas à voir que les rivalités qui divisaient les Mamelouks étaient un obstacle radical à la réédification sérieuse de leur puissance. Il contribua pour sa part à faire changer la politique de son gouvernement envers Méhémet-Ali, et la Porte finit par envoyer à celui-ci un firman qui le rétablissait dans la vice-royauté d'Égypte, à condition qu'il enverrait au sultan un présent de 4,000 bourses (7,500,000 fr.).

Forces militaires. — M. Felix Mengin portait l'armée égyptienne pour 1837 à 139,000 hommes. Suivant Clot-Bey, elle était, avant la dernière guerre, de 180,000 hommes. Voici le résumé du dénombrement qu'il fait de ses forces actuelles :

Troupes régulières,	150.302.
» irrégulières,	41.678.
Gardes nationales,	47,800.
Ouvriers de fabrique manœuvrants,	15,000.
Hommes prêts des écoles,	1,200.
Flottes, arsenal compris,	10.663.
Total :	276,643.

Forces navales. — D'après l'état nominatif que l'auteur donne des navires de la flotte égyptienne et de ceux de la flotte ottomane au pouvoir de Méhémet-Ali, la flotte égyptienne a 11 vaisseaux, 6 frégates, 5 corvettes, 4 goëlettes, 5 bricks et 2 cutters; l'équipage, y compris 4,076 ouvriers de l'arsenal d'Alexandrie enrégimentés, est de 19,539 hommes.

La flotte turque qui s'est livrée au Pacha a 9 vaisseaux, 11 frégates, 1 corvette.

Digitized by Google

3 bricks; l'effectif de l'équipage est de 16,124 hommes, plus 5,000 hommes de troupes de débarquement.

ADMINISTRATION MILITAIRE. — Les troupes égyptiennes ont été organisées toutes, infanterie, cavalerie, artillerie, sur le modèle des troupes françaises. On a adopté nos marches, nos musiques militaires. Le commandement seul est fait en turc; cette langue s'y prête d'ailleurs admirablement. Les règlements et les ordonnances qui régissent l'armée française ont été exactement suivis. Les grades qui ont été établis sont les mêmes que les nôtres.

Pour l'administration, on créa dès le principe un ministère dont l'organisation fut bien moins compliquée que chez nous, mais les attributions plus étendues. C'est le ministère de la guerre qui est chargé de toutes les fournitures, armement, équipement, habillement. Il tire des magasins de l'État les munitions de guerre, les vivres, les médicaments, etc.

L'administration des corps est encore plus simple; ils n'ont pas d'achats à faire, pas de marchés à passer, partant point de maniement de fonds; dès lors aucune chance de dilapidation.

Le service de santé a eu aussi pour base l'organisation française; mais il a dû subir des modifications commandées par la différence des lieux. Chaque régiment a dû avoir le personnel et le matériel nécessaires pour former en toute occasion des hôpitaux régimentaires. Nous entrerons dans plus de détails sur ce sujet, au chapitre qui fera connaître l'état de la médecine en Égypte.

La nourriture des soldats se compose de rations de pain, de viande, de riz, de lentilles, de beurre, d'huile, de savon; le tout d'assez bonne qualité et en quantité suffisante.

Uniforme des troupes. — Elles sont vêtues simplement. Leur costume, assez commode, conserve le caractère national. Il se compose d'un bonnet rouge, car les préjugés n'ont pas permis encore d'adopter le shako, ou quelque chose qui ressemble à la coiffure chrétienne; d'une veste justaucorps, agrafée sur la poitrine, et qui s'engage sous le pantalon. Celui-ci est une espèce de jupe, serrant à gaîne, large jusqu'au genou, auquel se trouve adapté une sorte de guêtre. Le milieu du corps est serré par une ceinture. Les vêtements sont en drap pendant l'hiver, et en forte toile de coton pendant l'été. Pendant l'hiver, la garde, l'artillerie et la cavalerie ont la veste bleue; celle de la ligne est rouge. Le costume d'été est blanc pour toute l'armée. Des souliers turcs en peau rouge forment la chaussure. La buffleterie est blanche pour l'infanterie et la cavalerie, et jaune pour l'artillerie.

L'uniforme des officiers ne diffère de celui des soldats que par la qualité du drap et les broderies dont il est surchargé. C'est la couleur rouge qui est généralement adoptée pour les officiers. Voici comment les grades sont distin-

Digitized by Google

gués : le caporal porte un brandebourg sur la poitrine; le sergent, deux; le sergent-major, trois. Le lieutenant porte sur la droite de la poitrine une étoile en argent; le capitaine, une étoile et un croissant du même métal; l'adjudant-major a la demi-lune en or et l'étoile en argent; pour le chef de bataillon, la demi-lune et l'étoile sont en or; pour le lieutenant-colonel, la demi-lune en or, l'étoile en diamants; le colonel porte le même insigne en diamants. Le général de brigade a deux étoiles dans la demi-lune, le tout en diamants; le général de division a trois étoiles dans la demi-lune.

Grades. — Les grades sont dénommés de la manière suivante :

Caporal.	Onn-bachi.	Chef de dix.
Sergent.	Chaouich.	
Sergent-major.	Bachaouich.	
Adjudant-sous-officier.	Sokolagassi.	Adjudant de gauche.
Sous-lieutenant.	Melasem sane.	Second lieutenant.
Lieutenant.	Melasem evel.	Premier lieutenant.
Capitaine.	Iusbachi.	Chef de cent.
Adjudant-major.	Sakologassi.	Adjudant de droite.
Chef de bataillon.	Bimbachi.	Chef de mille.
Lieutenant-colonel.	Kaimakan.	Lieutenant.
Colonel.	Mir allat.	Prince de régiment.
Général de brigade.	Mir lioua.	Prince du drapeau.
Général de division.	Mir miran.	Prince des princes.
Général en chef.	Séraskier.	

Les colonels et les généraux de brigade ont le titre de beys; les généraux de division sont pachas à deux queues.

Traitement. — La solde du simple soldat est de 15 piastres par mois, ce qui fait deux sous et demi par jour. Le caporal a 25 piastres; le sergent, 30; le sergent-major, 40; l'adjudant-sous-officier, 60; le sous-lieutenant, 250; le lieutenant, 350; le capitaine, 500; l'adjudant-major, 1,200; le chef de bataillon, 2,500; le lieutenant-colonel, 3,000; le colonel, 8,000; le général de brigade, 11,000; le général de division, 12,500.

Le traitement des officiers supérieurs est, comme on voit, très-considérable. Le vice-roi a eu en vue d'attacher par cet appât à la nouvelle organisation les Turcs, qui montraient pour elle une grande répugnance. D'ailleurs les chefs sont forcés de faire de grandes dépenses.

Discipline. — La discipline est établie absolument comme dans notre armée : c'est le code militaire français qui a été traduit et mis en vigueur. Dans le principe, l'emploi de la bastonnade a été nécessaire. Mais le vice-roi et Ibrahim-Pacha l'ont beaucoup restreint, et on cherche à l'abolir entièrement.

Digitized by Google

Esprit militaire des Arabes. — Les Arabes sont peut-être les hommes les plus propres à devenir de bons soldats. Ils sont en général robustes, bien conformés, sobres, supportant très-bien la fatigue; ils sont soumis, obéissants, intrépides dans le danger; ils supportent les revers avec résignation; ils vont au feu sans crainte. On connaît beaucoup de traits qui leur font honneur; j'en cite quelques-uns.

A la bataille de Homs, un soldat du 7e de cavalerie, nommé Mansour, ne voulut jamais se retirer du champ de bataille, quoiqu'il eût eu un bras emporté. Il chargea à la tête de son escadron avec le plus grand courage, et trouva la mort en combattant.

A la bataille de Koniah, tous les blessés encore en état de porter une arme forcèrent la consigne qui les retenait dans leur hôpital, et volèrent sur le champ de bataille partager la gloire ou la mort de leurs camarades.

C'est à cette même bataille qu'un soldat du 4e de cavalerie tomba blessé de son cheval. Le général Achmet-Meneckly, qui le vit, s'empressa de lui offrir le sien; mais l'intrépide soldat refusa en disant : qu'il aimait mieux mourir sur le champ de bataille et être témoin de la victoire de ses compagnons.

Dans une autre circonstance, un jeune tambour du 15e de ligne, déjà blessé, vit toute sa compagnie dispersée et mise en déroute. Malgré sa blessure et le feu le plus vif qui faisait pleuvoir les balles autour de lui, il n'en continua pas moins à battre la charge sans reculer d'un seul pas. Ses compagnons finirent par rougir de voir un enfant leur donner l'exemple de la bravoure, et revinrent au combat pour venger leur honneur.

Mais parmi tous ces faits, il en est un plus remarquable et qui rappelle les traits nombreux de la valeur française. Soliman-Pacha, en faisant la revue d'un régiment nouvellement arrivé, aperçut au milieu des rangs un jeune homme âgé de 16 ans et d'assez chétive apparence, appelé Hadji-Ali. Soliman-Pacha voulut le renvoyer en disant qu'il ne ferait jamais qu'un mauvais soldat; mais Ali s'obstina à demeurer sous les drapeaux, ajoutant qu'à la première occasion il saurait donner un démenti éclatant à la parole du général. Quelque temps après, au siége d'Acre, la garnison fit une sortie, dispersa les tirailleurs et mit en fuite le 8e de ligne qui se trouvait en avant. Le 3e de cavalerie, dont faisait partie Hadji-Ali, s'avança pour le soutenir et fit une charge brillante. Les assiégés furent repoussés. Mais Ali, non content de participer à la gloire de ses compagnons, délivra, de ses mains, un capitaine qui venait d'être pris, courut sur un officier turc qu'il fit prisonnier, et les amena tous deux à Soliman-Pacha en lui disant : Soutiendras-tu encore que je suis un mauvais soldat?

Les Turcs, qui avaient un profond mépris pour les Arabes, restèrent longtemps sans les croire capables de se mesurer avec eux. La guerre de Morée

Digitized by Google

commença à leur prouver que ce peuple timide et avili par l'oppression pouvait reconquérir son ancienne gloire, et était digne de leur disputer le succès d'une bataille. La conquête de Syrie et les victoires d'Homs, de Beylan et de Koniah, leur démontrèrent sinon leur supériorité individuelle, du moins la puissance de leurs masses dirigées par la tactique.

Les Égyptiens qui se sont fait remarquer comme soldats ne méritent plus les mêmes éloges lorsqu'ils sont arrivés aux grades d'officiers. Ils ne sentent pas assez alors la dignité de leur nouvelle position. Ils n'ont pas, comme les Osmanlis et les Mamelouks, l'art du commandement. Ils reviennent à leurs anciennes habitudes, et, malgré les bonnes intentions du vice-roi et de son fils, on n'a pu les faire avancer dans les grades supérieurs.

En conséquence, tous les hauts grades sont remplis par des Osmanlis et des Mamelouks; peut-être même l'incapacité des Arabes à exercer le commandement est-elle chose heureuse, car ce peuple est si inconstant, si mobile, que si les soldats eussent été dirigés par des officiers sortis de leurs rangs et de leur race, ils se seraient fréquemment révoltés. Dans l'état actuel des choses, les soldats sont très-bien contenus par leurs chefs. Les officiers, de leur côté, ne pouvant pas compter sur leurs soldats comme sur leurs compatriotes, sont forcés à une certaine réserve. C'est un contrôle réciproque qui assure la bonne discipline de l'armée.

Les Arabes ont le sentiment de la famille si profondément enraciné, et ils ont tellement besoin d'avoir des femmes, qu'il a fallu leur permettre de tenir auprès d'eux quelques-uns de leurs parents et de se marier. Sans cela, il eût été difficile de les contenir et d'empêcher la désertion. Au reste, pour un pays qui a aussi peu de population, il n'était pas indifférent que cinquante ou soixante mille hommes vigoureux contribuassent à la reproduction. Mais lorsqu'il faut se mettre en campagne, les soldats partent seuls.

Le gouvernement s'est occupé des enfants de troupe; on accorde à chacun d'eux la ration et la demi-solde.

Usages et moeurs de l'Égypte. — *Maisons.* — Les maisons des villes sont généralement plus spacieuses et plus belles que celles des villages. Il semble que ce fait, qui se rencontre partout, soit plus frappant encore en Égypte, où la population des villages est pauvre et où l'aisance et la richesse se sont presque exclusivement réfugiées dans les villes.

Les matériaux employés dans les villes pour la construction des maisons sont des pierres calcaires, des grès, tirés des montagnes qui les avoisinent, et des briques cuites ou simplement desséchées au soleil.

Ces maisons n'ont le plus souvent qu'un rez-de-chaussée et un étage, rarement deux. Elles ne sont communément pas grandes, car chacune n'est occupée que par une seule famille. On comprend aisément cet usage, lorsque l'on

Digitized by Google

sait que les mœurs musulmanes concentrent la vie domestique dans l'isolement, et, à cause des femmes, ferment l'accès de l'intérieur à tout rapport intime et familier. Le musulman est d'ordinaire, pour le même motif, propriétaire de la maison qu'il habite.

Leur apparence extérieure. — Du but exclusivement personnel qu'a la demeure du musulman naissent dans sa construction, dans sa distribution intérieure, dans l'aspect qu'elle présente au dehors, les caractères spéciaux qui la distinguent. Chez elle, tout ne concourt qu'à assurer au propriétaire les commodités qu'il recherche et à l'envelopper de mystère; mais rien n'est sacrifié au goût, aux exigences du public. Ainsi la plupart des maisons, élevées sans symétrie, dans des rues irrégulières, ne sont pas récrépies, et souvent celles de riches particuliers, dans l'intérieur desquelles le luxe étale les ornements les plus distingués, n'ont qu'une misérable apparence. Peut-être y a-t-il à cette négligence de la forme extérieure une autre cause qu'une dédaigneuse indifférence pour l'agrément du public; peut-être n'est-elle qu'une précaution contre l'envie des grands et des puissants, à la cupidité desquels les Orientaux avaient appris, par une longue expérience, qu'il était trop dangereux d'offrir des tentations.

Porte d'entrée. — On entre, en général, dans ces maisons par des portes très-basses. Ces portes s'ouvrent toujours en dedans; elles ne sont formées que d'une seule pièce. Lorsqu'elles sont ouvertes, la vue est arrêtée par un mur qui fait face à l'entrée, et forme une espèce de tambour par le côté duquel on pénètre dans la maison. Les portes sont fermées intérieurement par une forte barre en bois, qui court transversalement dans le mur, où on la fait glisser lorsqu'on veut ouvrir, et d'où on la tire lorsqu'on ferme. Il y a quelquefois aussi des serrures de divers genres que je crois inutile de décrire.

Croisées. — Les façades sont percées par de grandes fenêtres fermées par des grillages très-serrés, qui permettent au vent et à la lumière de pénétrer dans les appartements, mais dérobent aux regards les personnes ou les objets qui sont placés derrière eux. Les parties de l'édifice situées au-dessus du rez-de-chaussée, dans lesquelles sont ouvertes les fenêtres, s'avancent de deux ou trois pieds sur les fondements, et forment des balcons couverts. Le treillis des jalousies, appelé *muscharabyen*, est fait avec de petits morceaux de bois tournés, que l'on adapte ensemble de manière à composer des dessins compliqués et gracieux. Dans les maisons pauvres, les grillages sont en roseaux ou branches de palmier. Dans les maisons des personnes aisées, des vitrages ferment en outre les croisées et protègent l'intérieur contre la poussière.

Terrasse. — La toiture est horizontale; elle est recouverte par une terrasse bordée d'un parapet de hauteur d'homme. La terrasse sert d'étendoir, mais principalement de lieu de récréation, dans les maisons qui ne renferment ni

Digitized by Google

cours ni jardins; le maître, son harem, ses esclaves, y montent pour respirer la délicieuse fraîcheur des soirées et se délasser des fatigues du jour. Le plancher des terrasses est recouvert, en général, d'un mastic léger, composé du mélange de la cendre des fours avec de la chaux et du plâtre. Dans les maisons opulentes, elles sont dallées en pierres calcaires, sciées en très-minces carreaux.

Cour. — Chaque maison renferme presque toujours une cour intérieure, qui a le double avantage de lui donner de la lumière et de l'air. Autour de la cour se trouvent les pièces où l'on renferme les poules, les chèvres, etc., les écuries des bêtes de somme, les magasins de décharge, le moulin, le four, la cuisine, le logement des domestiques et l'appartement où le maître reçoit ses visites, et que l'on nomme *mandarah;* c'est aussi dans la cour que le puits est creusé.

Logement des femmes. — La partie supérieure des bâtiments est spécialement destinée aux femmes. Elle renferme une grande salle, divan du maître, qui équivaut au salon de réception des maisons européennes : les chambres à coucher du maître, des femmes et des esclaves de son harem, des cabinets, etc.

Diverses particularités. — Toutes les maisons musulmanes sont, à peu de variations près, construites sur le même type et divisées de la même manière; les légères différences qu'elles présentent entre elles sont corrélatives au rang et à la fortune de leurs propriétaires : chez les riches, par exemple, on trouve presque toujours un jardin intérieur, domaine exclusif des femmes, qui vont y chercher les distractions que leur réclusion leur empêche de demander à de fréquentes promenades extérieures. Les demeures des grands seigneurs ont quelquefois deux cours et deux jardins et des corps de bâtisse séparés pour les hommes et le harem.

Les maisons égyptiennes sont communément dallées en pierres calcaires; dans celles qui appartiennent à des personnes opulentes, les appartements sont souvent lambrissés en marbre. On y trouve des bains. Le *mandarah,* pavé en mosaïque, contient au centre un bassin qui reçoit l'eau jaillissante d'une fontaine. Les appartements supérieurs ont souvent aussi leurs bassins, alimentés par des jets d'eau. Il n'existe de cheminée dans aucune autre pièce que la cuisine; au contraire, les latrines sont très-nombreuses; chaque appartement, à peu près, a les siennes. Les vitrages des fenêtres ne s'ouvrent pas, comme chez nous, à deux battants; on les élève en les faisant glisser dans des coulisses. Comme la ventilation est un point très-important pour une habitation égyptienne, on pratique souvent dans la terrasse une ouverture que l'on surmonte d'un auvent tourné vers le Nord : arrêté par cette barrière, dans laquelle il s'engouffre, le vent se répand dans l'intérieur de la maison.

Digitized by Google

C'est le style arabe qui a présidé à la construction de presque toutes les maisons de l'Égypte. On sait de quelles délicieuses fantaisies l'architecture arabe enrichit ses ouvrages; on connaît l'art charmant avec lequel elle réunit dans les ornements qu'elle sème avec profusion la régularité des combinaisons à la vivacité des caprices. On peut dire que les brillants détails que les maisons égyptiennes lui doivent sont leur seule beauté. Déjà en effet j'ai parlé de la triste défectuosité de leur apparence au dehors ; elles ne sont pas plus irréprochables dans leur distribution intérieure : la plus grande irrégularité règne dans la disposition des pièces; souvent les appartements sont de différente hauteur, et, quoique faisant partie d'un même étage, ne sont pas soumis au même niveau. Favoriser l'isolement, ménager des retraites cachées, voilà le but qui préoccupe constamment l'architecte, but qu'il n'atteint jamais qu'aux dépens de l'harmonie des parties et de l'unité de l'ensemble.

Depuis quelques années, le système des constructions s'est beaucoup modifié. Le style constantinopolitain, genre bâtard, fusion de mauvais goût du style grec dégénéré avec le style arabe, a été adopté. Plusieurs constructions en bois ont été élevées, d'après ce système, dans lequel les fenêtres ogivales ont été remplacées par de grandes croisées rectangulaires, et le luxe des arabesques, par le poli uniforme des surfaces.

Boutiques. — Les maisons situées dans les quartiers marchands ont des magasins au rez-de-chaussée. Ces boutiques sont très-petites; elles ont en général de 12 à 15 pieds de largeur sur autant de profondeur. On n'y remarque aucun brillant étalage. Un banc de pierre en interdit l'entrée au public, qui fait ses achats en restant au dehors.

Maisons des villages. — Ce n'est guère que dans les villes de la Basse-Égypte que les maisons sont construites en pierres et en briques cuites; là en effet les pluies étant fréquentes, les édifices exigent plus de solidité que dans la Haute-Égypte, où elles sont rares. Dans celle-ci, on ne se sert ordinairement que de briques carrées, séchées au soleil, ou simplement de terre. Cette partie du pays ne contient pas de villes proprement dites, mais des villages. C'est surtout dans les villages que se trouvent les habitations des pauvres : rien n'est misérable comme ces demeures; ce sont des espèces de huttes ou de chaumières, qui s'élèvent à peine de quelques pieds au-dessus du sol; leurs murs fragiles sont formés de boue ou de briques de terre, que cimente et tapisse la fiente des animaux. Elles sont éclairées et aérées par de petites ouvertures; leurs toits sont couverts de branches et de feuilles de palmier. Le fellah vit dans leur étroite enceinte avec ses animaux domestiques. Dans un grand nombre de villages, des pigeonniers de forme carrée, mais dont les murs sont légèrement inclinés à talus, surmontent les toits des chaumières.

Mosquées. — Les mosquées sont les temples des musulmans. La piété

Digitized by Google

des souverains et des riches les a répandues, en grand nombre, sur toute l'Égypte; la seule ville du Caire en contient plus de quatre cents. Ordinairement ces édifices consistent en portiques dont les rangées s'élèvent autour d'une cour carrée; au centre de cette cour, se trouve un bassin destiné aux ablutions. Le côté du bâtiment où est situé le sanctuaire est tourné vers la Mecque; il est plus spacieux que les autres et contient deux ou trois rangs de colonnes, qui forment autant de nefs parallèles au mur extérieur.

Une petite niche, nommée *Mehrab*, qui indique la direction de la Mecque, est adossée au milieu de la muraille du fond du sanctuaire. A sa droite est le *Mimber* ou chaire à prêcher. Vis-à-vis le *Mehrab* s'élèvent les pupitres qui supportent les exemplaires du Coran et une petite tribune soutenue par des colonnes d'où l'*Imam* annonce l'heure de la prière.

Au-dessus des mosquées, les *minarets* détachent dans l'azur du ciel leurs flèches légères. Ces tours, du haut desquelles les *Muezzins* annoncent aux fidèles les heures canoniques de la prière, donnent aux villes musulmanes, du milieu desquelles on les voit jaillir en aiguilles élancées, une physionomie particulière. L'intérieur des mosquées est revêtu de ces sculptures déliées, dans l'élégante variété desquelles se complaît l'imagination exubérante des artistes arabes. On sait que le Prophète, voulant frapper au cœur l'idolâtrie, a sévèrement défendu la reproduction par le crayon, le pinceau ou le ciseau, de tout être vivant. Aussi ne rencontre-t-on jamais dans les monuments musulmans de figures d'hommes ou d'animaux. L'imagination de l'artiste arabe n'interroge, parmi toutes les formes de beauté dont se revêt la nature, que la végétation, sa parure la plus brillante. Aussi les sculptures arabes ne présentent-elles jamais que d'ingénieux entrelacs de branches, de feuilles et de fleurs, et doivent-elles à cette singularité le caractère original qui les distingue.

Souvent les voyageurs, frappés de l'état de délabrement dans lequel se trouvent la plupart des mosquées, ne savent comment le concilier avec la piété ardente des mahométans et le respect qu'ils professent pour les édifices de leur culte. Mais c'est ce respect même, poussé à l'excès, qui est la cause de leur négligence apparente. Ils craignent en effet de violer la sainteté de ces monuments, en leur faisant des réparations; ce n'est que lorsqu'ils menacent ruine qu'ils se décident à les abattre pour les reconstruire.

Fontaines, abreuvoirs, bains. — Presque toujours des fondations utiles sont annexées aux mosquées : par exemple, des fontaines, des abreuvoirs, des bains, des écoles, des hôtelleries. Les fontaines ou plutôt les citernes (*Sebil*) sont très-répandues en Égypte. C'est lorsque le Nil commence à s'élever que l'on y fait la distribution de l'eau. Ces *Sebils*, ordinairement de forme circulaire, sont richement décorées de grilles en bronze, de colonnes de marbre, de vitraux co-

Digitized by Google

loriés et d'inscriptions. — Les abreuvoirs publics consistent en un seul bassin; quelques-uns sont recouverts d'une niche ou d'une arcade; il en est même qui, abrités sous un portique, présentent un aspect monumental. — Le climat de l'Égypte et les prescriptions religieuses ont nécessité l'usage des bains : aussi compte-t-on partout un grand nombre de bains publics.

Cafés, bazars, okels. — On se tromperait beaucoup si l'on s'imaginait que les cafés d'Orient ressemblent en rien aux nôtres; ce sont des salles entourées de bancs en pierre, et recouvertes de nattes, dans lesquelles les Égyptiens vont fumer, prendre le café et écouter les conteurs. Les cafés sont très-nombreux. — Les bazars ne sont guère que des rues couvertes, garnies de boutiques, où la population se presse. — Les okels sont de grands édifices destinés aux besoins du commerce. Ils sont formés de bâtiments élevés autour d'une cour carrée qui contient ordinairement un oratoire et une fontaine, et dans le pourtour de laquelle s'ouvrent de vastes magasins voûtés et à l'abri des incendies. Les étages supérieurs sont divisés en chambres et servent d'hôtellerie aux négociants étrangers.

Villes et villages de l'Égypte. — Ce que j'ai dit des maisons égyptiennes doit faire présumer que les villes qu'elles composent ne sont rien moins que belles. En effet, non-seulement les rues ne sont pas bordées de maisons dont l'aspect satisfasse la vue; mais encore, comme elles ne sont soumises à aucune loi d'alignement, comme chaque propriétaire ne consulte que sa fantaisie et sa commodité lorsqu'il se construit une demeure, il dédaigne souvent de faire confronter la façade de sa maison avec la voie publique, et lui donne une position oblique à la rue. Du reste, les rues sont souvent si étroites que les *musharabyens* des maisons qui se font face se touchent presque, empêchent la circulation de l'air et interceptent les rayons du soleil. Elles ne sont pas pavées, et tantôt une poussière épaisse, tantôt une fange bourbeuse en rendent le parcours désagréable et difficile. Quelques-unes sont larges, mais toutes sont tortueuses : aussi, coupées par de nombreux impasses, se mêlant entre elles au hasard et sans ordre, forment-elles souvent des labyrinthes inextricables pour quiconque n'en a pas l'habitude.

Les villes sont divisées en quartiers; souvent ces quartiers sont fermés par de grandes portes, confiées, comme au Caire, à des gardiens qui font le guet pendant la nuit. Ces quartiers portent des noms; les rues ont aussi leurs dénominations, mais celles-ci ne sont pas inscrites; de même les maisons ne sont pas numérotées. Il n'y a pas d'éclairage public; seulement les personnes aisées mettent, pendant la nuit, de petits lampions devant leurs portes.

Le site des villes et des villages a été pris le plus souvent au hasard et choisi sans observation des règles de la salubrité publique, pour lesquelles les habitants de l'Égypte, ceux des villages surtout, montrent l'indifférence la plus

Digitized by Google

funeste. On les voit abandonner, avec une déplorable insouciance, leurs demeures aux outrages de la vétusté; ils laissent se lézarder les murs de leurs maisons, qui deviennent bientôt le réceptacle d'une multitude d'insectes et de reptiles. Ils dédaignent de déblayer les ruines nombreuses qui s'amoncèlent chaque jour sur le sol, et, par-dessus ces débris, ils jettent sans répugnance des immondices infects.

Superstitions.—Un peuple peu éclairé, chez lequel les croyances religieuses sont fortement enracinées, est ordinairement superstitieux. Ainsi en est-il des Egyptiens : amis du merveilleux, ils l'appellent sur toutes les circonstances de leur vie.

Les Djinns. — L'une des superstitions les plus répandues en Égypte est la croyance aux génies, aux *djinns*. Les *djinns* forment une race intermédiaire entre les anges et les hommes; ils ont été créés avant Adam; nés du feu, leur vie dure plusieurs siècles; leur puissance s'étend sur les éléments; ils prennent toutes les formes qu'il leur plait : d'hommes, d'animaux ou de monstres, et se rendent invisibles à volonté. Leur demeure est située dans les montagnes de *ckaf*, par lesquelles, suivant les musulmans illettrés, la terre, qui, d'après eux, n'est qu'une surface plane, est environnée.

Il y a les bons et les mauvais génies. Les Égyptiens révèrent les uns et craignent les autres; lorsqu'ils versent de l'eau, lorsqu'ils allument du feu, etc., ils poussent ordinairement une exclamation, par laquelle ils demandent la permission des *djinns*. Ils croient que ces êtres vaporeux habitent les maisons en ruines, les bains, les puits, les latrines, etc. Le peuple du Caire est persuadé que chaque quartier de la ville est confié à la garde d'un bon génie, qui prend la forme d'un serpent. Quant aux mauvais *djinns*, connus sous le nom d'*efrits*, il n'est sorte de méfaits qu'on ne leur attribue. Ce sont eux, par exemple, qui, du haut des toits ou des fenêtres, où ils vont se poser, prennent plaisir à faire tomber sur les passants des pierres et des briques. Ils choisissent pour demeure des nécropoles, des temples, des palais et d'anciens monuments. Pendant le mois du Ramazan, Dieu les tient emprisonnés et les empêche de nuire. Le vent qui soulève le sable en trombes tourbillonnantes est occasionné, d'après les Égyptiens, par la fuite d'un mauvais génie. Une étoile qui file, c'est, disent-ils, un dard que Dieu lance à un *efrit*, et ils accompagnent le fugitif météore de ce pieux souhait : « Que Dieu perce l'ennemi de la foi ! »

Santons.— Le Coran n'a pas établi le culte des saints. Les musulmans, surtout ceux d'Égypte, en ont cependant beaucoup qui ne reçoivent d'ailleurs d'autre consécration que celle de l'opinion publique, le plus souvent grossièrement abusée. On ne se borne pas à les vénérer après leur mort, ils sont, pendant leur vie même, l'objet du respect de la foule.

Les idiots, les fous inoffensifs, sont regardés par la masse des musulmans

Digitized by Google

comme des hommes favorisés de Dieu, qui portent le sceau irrécusable de la sainteté. Vainement la faiblesse de leur intelligence les prive-t-elle des facultés qui font la supériorité réelle de l'homme : « Leur esprit est au ciel, dit le peuple, la partie la plus grossière de leur être est seule mêlée aux misères humaines. » Tout est permis à ces saints d'une curieuse espèce; plusieurs paraissent en public dans un état de nudité absolue. Il en est qui violent à tout moment les préceptes religieux; ils ne scandalisent cependant personne; car, dit-on, s'ils laissent aller leur corps aux mobiles caprices de l'instinct brutal et des passions matérielles, c'est que leur âme est trop absorbée dans la contemplation de Dieu pour s'occuper des détails de cette vie terrestre. Ils sont presque tous remarquables par leur saleté et appellent sur eux l'attention par mille actions bizarres et absurdes. Ils vivent d'aumônes, qu'on leur fait, souvent sans qu'ils le demandent.

Les santons qui ne sont pas frappés d'idiotisme sont désignés ordinairement par le nom de *ouely*, qui signifie *favori du Ciel*. Chacun de ces saints affecte une manie différente. Les uns meuvent continuellement la tête en divers sens; d'autres répètent sans cesse les mêmes paroles; d'autres encore ne parlent pas du tout et se composent de grotesques grimaces. Il en est qui ne font autre chose que danser ou chanter. Comme les bonzes de la Chine et de l'Inde, ils se vouent à d'incroyables austérités. Quelques-uns mangent tout ce qu'ils trouvent sous leur main. D'autres s'enchaînent et passent plusieurs années dans cet état. On en a vu qui, jour et nuit, demeuraient debout et dormaient le dos appuyé sur un mur. Les singularités de leurs costumes ne sont pas moindres. Il en est qui sont sans coiffure et laissent croître démesurément leur chevelure, tantôt hérissée et en désordre, tantôt peignée avec soin. Plusieurs sont presque nus et se contentent de porter sur leur dos une peau de chèvre, de mouton ou de gazelle; quelques-uns feignent la pudeur : ils se couvrent d'une grande chemise blanche ou s'enveloppent d'un manteau formé d'un grand nombre de petites pièces de diverses couleurs.

Les *ouelys* ont la réputation de faire des miracles. On croit qu'il en est toujours un parmi eux qui surpasse les autres par la grandeur de ses mérites; celui-là est appelé *koutb*, c'est-à-dire l'axe autour duquel pivotent les *ouelys*. Le *koutb* paraît souvent au milieu des hommes, mais ne se fait jamais reconnaître comme revêtu du sublime caractère qui lui appartient. Il ne se montre que sous une humble apparence, reprenant avec douceur ceux qui enfreignent la loi divine. On sait qu'il se tient de préférence à la Mecque, sur le toit de la sainte Caaba, du haut duquel, quoiqu'il y soit invisible, il s'écrie par deux fois à minuit : « O toi plus miséricordieux que ceux qui montrent de la pitié! » Il a d'autres stations favorites. La principale est la porte de *Zoucyley* au Caire. Il fréquente la tombe de Saïd-le-Bédouin à Tantah et plusieurs fonda-

Digitized by Google

tions religieuses. On croit qu'il peut se transporter en un instant du Caire à la Mecque.

Des honneurs sont rendus à la mémoire des saints après leur mort. Sur les tombeaux de plusieurs on a élevé de belles mosquées. On rencontre fréquemment dans les villes et dans les campagnes des espèces d'oratoires surmontés d'une coupole, qui sont dédiés à des santons. Un sycomore protège ordinairement de son ombrage le pieux monument. Les habitants du voisinage le visitent, soit pour y réciter des prières, soit pour obtenir du saint une guérison ou toute autre grâce. Quelquefois un puits est annexé à ces tombes, et le voyageur altéré peut s'y rafraîchir en se reposant. Les dévôts entretiennent des bardaques d'eau dans celles qui n'ont pas de citernes; ils y laissent des morceaux de pain et de petites pièces de monnaie que les pauvres vont recueillir. Les fellahs font des vœux sur les tombeaux des saints, et, lorsqu'ils sont exaucés, leur sacrifient une brebis, un mouton ou tout autre animal, dont ils font ensuite un repas auquel les pauvres sont invités.

Les Égyptiens célèbrent par de grandes fêtes les anniversaires de la naissance de leurs saints les plus renommés.

Songes. — Les Égyptiens lisent avec un religieux respect dans les songes les présages de l'avenir. Ils ont des traités où les rêves sont interprétés. Lorsqu'une personne dit à une autre : « J'ai fait un songe, » « Puisse-t-il avoir été de bon augure! » répond celle-ci.

Jours fastes et néfastes. — Ils comptent des jours malheureux et des jours heureux. Les premiers sont le dimanche, la nuit du dimanche au lundi, pendant laquelle est mort le Prophète; le mardi, appelé jour du sang, parce que plusieurs martyrs de l'islamisme ont péri ce jour-là, et le samedi, le plus sinistre de tous. Les jours heureux sont le lundi, consacré aux mariages; le jeudi, appelé *el-moubarac* (ou le béni), et le vendredi, qui est le premier de tous : c'est le sabbat des musulmans. On le choisit de préférence pour la consommation des mariages; on lui donne l'épithète de *el fadileh* (l'excellent). Le mercredi est indifférent. Il y a aussi dans l'année certains jours heureux et certains jours néfastes. Le pire de ceux-ci est le dernier mercredi du mois de *safer*, pendant lequel beaucoup de personnes se font un scrupule de sortir de leurs demeures, de peur de subir quelqu'une des nombreuses afflictions qui tombent ce jour-là sur l'humanité.

Divination. — Lorsque les musulmans sont embarrassés pour prendre une détermination, ils remettent aux combinaisons fortuites de quelques pratiques superstitieuses le soin de la leur indiquer. Ainsi ils vont chercher une réponse à leurs doutes dans une espèce de table de Pythagore nommée *zaïrgeh*. Le *zaïrgeh* comprend cent petits carrés dans chacun desquels se trouve écrite une lettre arabe. Voici comment on s'en sert : on lit d'abord le premier chapitre

Digitized by Google

du Coran et le cinquante-huitième verset du sixième : « En lui sont les clés de toutes choses; personne ne les connaît que lui. Il sait tout ce qui est sur la terre et sur la mer. Il ne tombe pas une feuille sans qu'il le sache. Il n'y a dans les entrailles de la terre ni un grain de sable, ni une chose verte, ni une chose sèche, qui ne soient écrits. » On place ensuite le doigt sur le tableau sans regarder, on écrit la lettre sur laquelle on est tombé, et à la suite, en les alternant d'après des règles déterminées, toutes celles qui se trouvent dans la même colonne verticale, ainsi que les lettres que renferme la cinquième colonne à droite de celle que le sort a désignée. L'assemblage de ces caractères compose des mots qui expriment un conseil. Ceux qui font les *zaïrgehs* disposent en général leurs lettres de manière à donner quatre réponses négatives pour une affirmative.

Quelques personnes demandent au Coran lui-même un oracle décisif : elles laissent tomber et s'ouvrir au hasard le livre saint, et prennent pour arbitre de leur détermination la septième ligne de la page à droite. Si le sens qu'elle forme est calme et pacifique, la réponse est affirmative; si elle exprime la colère divine ou quelque malédiction, l'arrêt du Ciel est contraire.

Beaucoup de musulmans interrogent l'avenir de la manière suivante : ils font filer entre leurs doigts les grains d'un rosaire (*sebbah*) en disant au premier qu'ils touchent : « J'affirme la gloire absolue de Dieu, » au second : « Honneur à Dieu ! » au troisième : « Il n'y a de dieu que Dieu. » Et ils répètent ces expressions dans le même ordre jusqu'au dernier grain. Si la première exclamation tombe sur celui-ci, la réponse est favorable; si c'est la seconde, elle est neutre; si c'est la troisième, elle est négative.

Ainsi ce peuple fataliste a peur de faire usage du libre arbitre que la nature a donné à l'homme; il redoute de prendre la responsabilité de ses déterminations; afin de se soumettre plus absolument aux conséquences qu'elles peuvent avoir, il s'incline avec une paresseuse et aveugle abnégation devant le caprice du hasard, qu'il regarde comme la volonté de Dieu. Qui sait combien de grands événements, des événements qui ont ému le monde, ont été décidés par la manière dont les grains d'un chapelet auront couru entre les doigts d'un visir superstitieux! Qui sait combien de fois le sort des hommes et des empires a été joué, comme à la belle lettre, par des sultans irrésolus ou timides!

Magie.—L'Égypte est la terre des magiciens. On se souvient de ceux qu'entretenaient les Pharaons et qui entrèrent en lice avec Moïse. Leurs successeurs actuels n'ont pas hérité de leur puissance. Les sortiléges se réduisent aujourd'hui à la nécromancie. Les sorciers et les sorcières se bornent à peu près à deviner la bonne aventure; quelquefois ils évoquent les morts ou les vivants, qu'ils font voir dans un miroir cabalistique formé d'une tache d'encre, sur un carré de papier, par un enfant que choisit celui pour lequel l'expérience est

Digitized by Google

préparée. L'enfant décrit les personnages que fait passer devant lui la puissance du magicien; il ne manque pas de gens crédules qui affirment l'exactitude des portraits qu'il trace de vive voix. Parmi les Européens attirés par la curiosité à ces scènes grossières, les Anglais surtout sont portés à avoir foi à leurs résultats, aussi merveilleux, s'ils étaient vrais, que ceux du magnétisme. L'exact et judicieux auteur des *Manners and Custom of the modern Égyptians*, M. W. Lane, décrit avec complaisance les procédés des nécromans égyptiens, et ne se montre pas sceptique à l'égard des résultats qu'ils obtiennent.

Les musulmans d'Égypte croient que les opérations magiques peuvent être faites en vertu du bon ou du mauvais principe. Dans le premier cas, leur théorie, appelée *er Rouhany*, reçoit l'épithète de *rahmany* (divine), et dans le second celle de *scheytany* (satanique). La magie *rahmany*, faite dans un but moral, ne se sert que de moyens avoués par la religion. La *scheytany* appelle à son aide les génies impies et malfaisants, pour de mauvaises fins.

Bohémiens. — Cette race singulière et mystérieuse, qui promène son vagabondage à travers toute l'Europe, a aussi des représentants sur les bords du Nil. Les bohémiens d'Égypte forment une caste à part. Ils ne se mélangent pas avec les autres habitants. Le type de leur physionomie est bien distinct; leur teint est plus basané que celui des Arabes. Ils parlent une langue autre que celle du pays. Musulmans de nom, ils ne pratiquent pas l'islamisme. Ils errent de ville en ville, de village en village, par famille ou par troupe. Les hommes sont en général bateleurs; les femmes, que l'on reconnaît à leur costume original, disent la bonne aventure; elles parcourent les campagnes et les villes portant sur l'épaule une besace en peau de chèvre ou de gazelle, qui contient des amulettes, des médicaments, des serpents, débitent des remèdes pour tous les maux, ont en leur pouvoir des secrets qui donnent la fécondité aux femmes, et annoncent par leurs cris répétés les merveilleux trésors qu'elles tiennent à la disposition du public.

Psylles. — Les ophiogènes, ou enchanteurs de serpents de l'Égypte, ont été renommés de tout temps. Strabon en parle; Prosper Alpin a été témoin des singuliers effets de leur art; et la plupart des voyageurs modernes qui ont visité l'Égypte ont été également frappés de la familiarité avec laquelle ils manipulent les reptiles et les animaux venimeux.

Les psylles vont de maison en maison, évoquant et charmant les serpents qu'elles peuvent renfermer. Ils prétendent les attirer à eux par une vertu particulière. Armés d'une courte baguette, ils entrent dans l'appartement qu'ils doivent purger de ces hôtes venimeux, font claquer leur langue, crachent sur le sol, et prononcent la conjuration suivante : « Je vous adjure par Dieu, si vous êtes dehors ou dedans, de paraître; je vous adjure par le plus grand des noms : si vous êtes obéissants, paraissez; si vous désobéissez, mourez!

Digitized by Google

mourez! mourez! » Le serpent, docile à cet ordre, déloge sur-le-champ, il sort d'une fissure de la muraille ou du parquet.

Quoique des personnes d'ailleurs très-éclairées aient cru aux artifices des psylles, j'avoue que, souvent témoin de leurs expériences, je n'ai jamais été complètement satisfait. J'ai toujours eu lieu de les soupçonner de supercherie. Il m'a été prouvé que plusieurs fois ils avaient trouvé le moyen, avant l'opération, de faire introduire adroitement des serpents dans la pièce où ils devaient les évoquer. D'ordinaire comme les serpents, disent-ils, craignent le jour, ils vont les chercher dans des appartements obscurs où, à l'abri d'une sévère surveillance, ils peuvent exercer en sûreté leur escamotage. Ils cachent leurs serpents sous les aisselles, et leur dextérité est si grande qu'on peut lui faire honneur de l'enchantement, sans avoir besoin de recourir à la supposition d'un secret imaginaire.

Il y a, en Égypte, fort peu de serpents venimeux. Les psylles ont toujours soin d'arracher les dents à ceux-ci; ils placent des scorpions entre leur tackyeh et leur tête rasée, mais ils leur enlèvent auparavant le pouvoir de nuire.

Croyance aux superstitions. — Les superstitions ne sont pas seulement en crédit parmi le peuple. Les musulmans le plus haut placés partagent souvent l'erreur de la foule ignorante.

Il m'arriva un jour, en me rendant chez Ibrahim-Pacha avec plusieurs généraux égyptiens, de faire à l'un d'eux l'éloge du cheval qu'il montait. Mes paroles furent accueillies avec méfiance. A peine avions-nous avancé de quelques pas, que le cheval, que j'avais maladroitement loué, s'abattit. Je m'empressai d'aller offrir mes secours au cavalier démonté. je lui demandai quelle avait été la cause de cet accident. « Oh! me dit-il en souriant d'un air de demi-mystère qui trahissait son irritation, je sais bien ce que c'est. » Et je compris que je venais de lui donner un nouvel argument en faveur de la croyance au mauvais œil.

Mohammed-bey, le premier ministre de la guerre du vice-roi, cet homme remarquable qui avait été le compagnon de fortune de Méhémet-Ali et se trouve associé à toutes ses œuvres, entretenait chez lui, avec le plus grand soin et la déférence la plus respectueuse, un de ces lunatiques à qui leurs bizarres manies donnent le caractère et l'autorité de la sainteté? Cet *ouely* se nommait *Cheik-Youssouf*. Un jour qu'il l'avait fait enfermer dans un cachot, tandis qu'il le croyait au fond de sa prison, Mohammed-bey le rencontre se promenant avec flegme dans les rues du Caire comme si de rien n'était. Le ministre vit dans ce fait un miracle, preuve éclatante de la sainteté de *Youssouf*, et dès lors professa un religieux respect pour un homme aussi manifestement favorisé du ciel. Il le faisait manger à sa table, et lui permettait toutes les licences. La manie de ce santon était de demander cinq paras à toutes les

Digitized by Google

personnes qu'il rencontrait; il donnait un soufflet à celles qui lui refusaient cette légère aumône. Il découpait les petites pièces de monnaie qu'il prélevait sur la piété ou la timidité des habitants du Caire et en distribuait les fragments aux domestiques. Mohammed-bey lui fit construire un tombeau à côté du sien, et aujourd'hui les restes mortels du pauvre santon Youssouf reposent sous la coupole qui couvre ceux de l'illustre kyaya de Méhémet-Ali.

Les chrétiens et les juifs indigènes subissent tellement l'influence des superstitions répandues parmi leurs compatriotes musulmans, qu'ils vont jusqu'à avoir confiance dans la puissance miraculeuse des santous. Les plus ignorants invoquent leur intercession, comme s'ils avaient acquis la sainteté dans la pratique de leur culte.

Digitized by Google

NOTICE

SUR UN NOUVEAU SYSTÈME DE PONTS EN FONTE,

Par MM. Ch. Marcellis et Duval. Liége, février 1840.

SUITE A LA NOTICE

SUR UN NOUVEAU SYSTÈME DE PONTS EN FONTE,

Par les mêmes. Liége et Bruxelles, mai 1840.

Des divers systèmes de ponts.

Un tronc d'arbre, jeté d'un bord à l'autre d'une rivière de peu de largeur, donna probablement la première idée qui conduisit à la construction des ponts ; dans les rivières trop larges pour les traverser par une seule pièce de bois, on plaça une file de pieux ou de piliers, afin de soutenir les arbres destinés à former le pont, qui se trouva, de cette manière, composé d'une suite de travées par lesquelles s'écoulaient les eaux du fleuve.

Mais, après ce premier pas, la chute fréquente des ouvrages, occasionnée soit par la rapidité des eaux dans les temps de crues, soit par le choc des glaces dans les débâcles, soit par l'affaissement du sol sur lequel reposaient les points d'appui, ne tarda pas à révéler la nécessité d'observer certaines règles pour l'exécution de ces travaux, afin d'en assurer l'existence. On reconnut que la solidité d'un pont, dépendant essentiellement de la nature du sol

Digitized by Google

sur lequel il était établi, de son emplacement dans un point plus ou moins fixe du cours de la rivière, et surtout des variations du régime du fleuve dans les diverses positions de ses eaux, il fallait déterminer à l'avance le mode de construction le plus convenable pour les fondations de l'ouvrage et les dispositions générales nécessaires à sa solidité, d'après les circonstances particulières au cours et au régime du fleuve sur lequel on voulait bâtir.

On reconnut surtout que la conservation des ponts dépendait essentiellement de la facilité avec laquelle les eaux du fleuve pouvaient s'écouler, en toutes circonstances, par le débouché du pont, et qu'en conséquence il convenait de réduire, autant que possible, l'épaisseur et le nombre des piles, qui, établies dans le lit même du fleuve, sont un obstacle à l'écoulement des eaux.

Cette condition d'arches d'une grande ouverture, jointe à l'ignorance dans laquelle les anciens sont restés longtemps sur l'art de construire les voûtes, fait présumer qu'ils n'employèrent d'abord que du bois dans la construction de leurs ponts; ce qui explique comment l'histoire, qui nous a conservé d'ailleurs des descriptions si étonnantes des monuments de cette époque, garde sur la construction des ponts un silence presque absolu. Elle cite seulement, en effet, quelques ponts construits par Darius, Xercès, Pyrrhus, dont elle ne donne d'ailleurs aucun détail, et dont on n'a retrouvé aucune trace. Ces ponts avaient sans doute beaucoup d'analogie avec celui qui fut construit sur le Rhin par César, et qu'il décrit dans ses Commentaires; comme lui aussi, ils n'étaient destinés qu'à un service temporaire, qui devait cesser après l'invasion ou le mouvement des troupes, pour le passage desquelles ils étaient établis. Celui de César était, d'après sa description, composé de forts sommiers placés dans le sens du cours de l'eau, et reposant, par chacune de leurs extrémités, sur deux pieux écartés par le pied, et inclinés en dehors, et qui formaient, de cet assemblage, une espèce de chevalet; sur ces sommiers on avait placé, dans le sens de la longueur du pont, des poutres, recouvertes par des claies, pour former le chemin. Les palées ou chevalets étaient soutenues en aval par des pieux plus inclinés, et garanties en amont par d'autres pieux qui les préservaient du choc des corps flottants.

Le bois a dû être la matière spécialement employée à la construc-

Digitized by Google

tion des ponts lorsque l'on ignorait l'art de construire des voûtes; parce que seule alors elle se prêtait à donner une certaine largeur aux arches, et que par ce moyen, aussi bien que par le peu d'épaisseur qui suffit aux palées ou supports, elle satisfait à la condition importante de laisser toute la liberté possible au cours des eaux.

De nos jours, l'économie est encore le motif qu'on invoque en faveur de cette espèce de construction, dont le plus grand inconvénient est la trop faible résistance que les palées opposent aux corps que le courant entraîne, et surtout aux glaçons; de là l'usage où l'on est dans plusieurs pays de démonter ces ponts à l'entrée de l'hiver, pour les reconstruire quand les débâcles sont passées. C'est aussi ce motif qui a fait adopter presque exclusivement pour les ponts en charpente modernes un système mixte, qui consiste à construire seulement en bois la partie du pont située au-dessus du niveau des hautes eaux, et à établir en maçonnerie les ouvrages inférieurs. Tels sont la plupart des ponts dont il sera parlé ci-dessous, et qui sont désignés comme ponts en charpente, avec piles et culées en maçonnerie.

Pour diminuer le danger des débâcles, il fallait chercher à diminuer le nombre des palées ou supports en augmentant l'ouverture des travées.

Palladio, célèbre architecte italien, paraît s'être livré le premier à la recherche d'un genre de construction qui permît de donner aux travées une grande ouverture sans exposer aucune des parties de la charpente au choc des corps entraînés par le courant, et il en fournit un exemple dans le pont qu'il fit construire, vers le milieu du XVIe siècle, sur le torrent de Cismone, entre Trente et Bassano, et qui offre une travée de 33 mètres d'ouverture.

Cet exemple paraît n'avoir été suivi qu'au commencement du XVIIIe siècle, dans un pont construit à Lyon, dans l'emplacement du pont de Saint-Vincent, et dont l'arche du milieu avait 29 mètres de largeur. On adopta aussi un système analogue pour un pont bâti plus tard à Saint-Clément, sur la Durance, qui ne subsiste plus, et qui avait 35 mètres d'ouverture. Enfin, on se rapprocha encore de ce système de construction dans l'établissement du pont du Saut-du-Rhône, qui avait 38^m^80 d'ouverture, et dont le peu de durée a définitivement constaté le vice de ce système.

Digitized by Google

Perronet proposa plus tard d'appliquer à la construction des grandes travées en charpente un système analogue à celui qu'il avait adopté pour les cintres [1]. Son idée a été depuis réalisée, mais avec peu de succès, au pont de la Mulatière à Lyon, et au pont de Notre-Dame à Cahors. Il paraît que ce système présentait trop de mobilité, d'où résultaient des déformations qui nécessitaient de fréquentes réparations.

C'est pendant que ces essais peu satisfaisants s'exécutaient en France, dans le cours du XVIIIe siècle, que l'art de construire en charpente les édifices de cette espèce faisait en Suisse les plus grands progrès, et produisait les ouvrages les plus extraordinaires. Un des plus célèbres ponts de ce pays est celui de Schaffhouse, construit sur le Rhin, en 1757, par Jean-Ulrich Grubenmann, simple charpentier de village. Ce pont, qui fut brûlé pendant la guerre de 1799, était composé de deux travées, l'une de 52 mèt., l'autre de 58^m^80 d'ouverture, portées sur des culées et une pile en maçonnerie, restes d'un pont exécuté précédemment en cet endroit, et renversé en 1754. Un peu plus tard, Grubenmann voulant empêcher que l'affouillement de la pile qui servait de point d'appui intermédiaire à son ouvrage ne pût entraîner la chute du pont, y ajouta trois cours de contre-fiches, qu'il supposait capables de rendre la charpente indépendante de ce point d'appui, de manière que s'il fût venu à manquer, le pont aurait toujours subsisté en présentant une seule travée de près de 115 mètres d'ouverture.

Quelques années après la construction de ce pont, il s'y manifesta un tassement inégal, résultant de la destruction des sommiers qui portaient sur la maçonnerie des culées et de la pile.

Grubenmann n'existait plus alors, et ce fut un charpentier de Schaffhouse, nommé George Splenger, qui remédia à cet accident en 1783, en soulevant de 41 centimètres, au moyen de vis, la masse

[1] Chaque ferme était composée de 3 ou 4 portions de polygones réguliers concentriques, tracés de telle sorte que le milieu de chaque côté d'un des polygones correspondait aux sommets des angles des polygones adjacents, et réciproquement; les côtés étaient formés de poutres en bois qui se contre-butaient par leurs extrémités, et elles étaient maintenues dans un même plan et réunies entre elles par des moises dites pendantes, qui, dirigées normalement à la courbure du cintre, rendaient solidaires tous les polygones.

Digitized by Google

entière du pont, pour remplacer par des pièces plus saines et plus convenablement placées, les sommiers primitifs.

C'est là la seule réparation qui ait été faite au pont de Schaffhouse pendant les quarante-deux ans qu'il a existé.

Le même Grubenmann et son frère construisirent, en 1778, sur la Limmat, près de l'abbaye de Veltingen, en Suisse, un pont plus surprenant encore, puisqu'il présentait une seule travée de 118m89 de largeur. Ce pont, brûlé en 1799, comme celui de Schaffhouse, était établi d'ailleurs dans un système de charpente plus perfectionné que celui employé à ce dernier pont.

Le système d'assemblage de ces deux ponts fut imité depuis dans un grand nombre de constructions moins importantes, et reçut un dernier degré de perfectionnement au pont de Chazey, construit sur l'Arn, en France [1].

Plus ou moins étendu ou modifié, ce système a été presque exclusivement adapté aux ponts en charpente construits depuis cette époque, quelle que fût d'ailleurs l'ouverture de leurs travées.

Le pont de Tournus, bâti sur la Saône en 1801, est composé de cinq arches de 27m30 d'ouverture; celui de la Cité, bâti en 1802, sur la Seine, et dont les travées ont 31m80 d'ouverture; le pont de Senne, sur la Saône, ceux de Bezons, de Choisy, de Grenelle, sur la Seine, etc., ont été exécutés selon ce système.

Mais c'est en Bavière, et particulièrement par M. de Wiebeking, que l'emploi des pièces cintrées dans la construction des ponts de charpente d'une grande ouverture a reçu le plus d'extension. Nous citerons de nombreux ouvrages de cet habile ingénieur. Le pont de Scharding, bâti de 1808 à 1809, qui traverse le Rott par une arche de 50m38 d'ouverture; celui de Bamberg, construit en 1809, sur la Regnitz, qui présente une travée de 62m76 d'ouverture, et celui de Munich, dont l'ouverture est de 83m50.

Tout récemment M. Emmery, ingénieur en chef des ponts et chaussées de France, fit construire sur la Seine, à Ivry, un pont en

[1] La pièce principale de ce système est formée de deux ou plusieurs pièces cintrées assemblées à redans, unies par des boulons et maintenues par des moises pendantes dirigées perpendiculairement à la courbure du cintre, et qui soutiennent les poutres qui portent le plancher du pont.

Digitized by Google

bois formé de cinq arches de 22m25 d'ouverture moyenne, et sur l'établissement duquel il a publié un ouvrage qui est un véritable manuel pour ce genre de travaux.

Les ponts les plus remarquables qui aient été établis en charpente sont, outre ceux que nous avons déjà désignés, les ponts de Freysing, bâti par Wiebeking en 1807 et 1808 sur l'Isar, brûlé en 1809, et dont les travées avaient 46m41; celui de Vilshafen, bâti sur le Vils en 1809, et dont l'ouverture est de 54m; ceux d'Églisau et de Kandel, en Suisse, et enfin celui de Newhope et le pont Colossus, établis aux États-Unis, et présentant des ouvertures de plus de 100 mètres [1].

Il est à remarquer que la plupart de ces constructions ont été abritées par des toitures, ce qui explique la longue durée de plusieurs d'entre elles, qui ont existé plus de 40 ans sans renouvellement. On a observé, au contraire, que les ponts qui restaient exposés aux intempéries de l'air exigeaient beaucoup d'entretien, et qu'après un intervalle de 25 à 30 ans au plus, ils étaient parvenus à un degré de détérioration tel, que leur renouvellement était indispensable.

Cette circonstance permet de croire que malgré l'économie qui pourrait résulter, dans certaines localités, de l'établissement de ponts de cette espèce, économie que souvent l'on s'exagère en ne tenant pas suffisamment compte des frais d'entretien et de renouvellement, on abandonnera ce système partout où il serait difficile d'interrompre une circulation considérable pour procéder aux travaux de réparations. D'ailleurs le motif d'économie disparaît devant la découverte des ponts suspendus, qui admettent

[1] M. le major Poussin a signalé, dans son ouvrage sur les travaux publics des États-Unis, un nouveau système de ponts en charpente, imaginé par M. Town, et qui consiste en deux ou plusieurs fermes ou longerons qui soutiennent, sur leur partie inférieure, le plancher du pont divisé en une ou deux voies, selon qu'il y a deux ou plusieurs cours de longerons; ces derniers sont formés d'un véritable treillage composé de poutres de bois croisées, de dimensions convenables et d'une hauteur toujours assez grande pour qu'on puisse, sans gêner le passage, relier la partie supérieure des treillages par des moises horizontales qui en empêchent le déversement.

Ce système peut s'appliquer à de très-grandes ouvertures et paraît présenter de l'économie.

Digitized by Google

les grandes travées sans exiger autant de frais d'entretien.

Ce fut sans doute le peu de durée des constructions en bois qui amena l'emploi de matériaux plus durables et donna naissance aux ponts de pierre. Par les anciens monuments que l'Égypte et la Grèce offrent encore en grand nombre, on voit qu'il s'écoula un temps fort long avant que l'on parvînt à construire des voûtes.

Ainsi les intervalles entre les différents points d'appui sur lesquels on faisait reposer les ponts de pierre ont d'abord été peu considérables, et les planchers, presque toujours faits en bois, ou composés, à la manière des Égyptiens, de longues pierres soutenues par des piliers placés à des distances convenables.

Le pont élevé par Sémiramis à Babylone était, suivant quelques historiens, construit de cette manière. Les ponts dont l'histoire a transmis les dimensions sont en très-petit nombre : on peut citer le pont de l'Euphrate, sur la longueur duquel on est loin de s'accorder, et dont il ne reste plus aucun vestige. Quelques auteurs fixent cette longueur à 200^{m} environ. Diodore de Sicile la porte à plus de 1,000^{m}, ce qui paraît mieux s'accorder avec la grande distance à laquelle ce pont se trouvait placé de la source du fleuve.

Le pont bâti par Trajan sur le Danube est le plus considérable et le plus célèbre de tous ceux qui ont été construits en Europe. Ce monument immense subsista fort peu de temps : Trajan l'avait élevé pour servir de passage à ses armées qui devaient aller combattre les Daces. Adrien le détruisit pour mettre un obstacle aux irruptions de ces barbares.

Avant le XIIe siècle de l'ère chrétienne, l'Italie seule présentait une quantité considérable de ponts d'une construction durable. Ces ponts, et ceux en petit nombre que possédait le surplus des États de l'Europe, avaient été construits pour la plupart par les Romains, et témoignaient en même temps de leur splendeur et de leur domination sur cette partie du monde. On cite : 1° le pont Salaro, construit près de Rome, sur le Teverone, 600 ans avant J. C., et restauré sous Justinien, en 750 de l'ère chrétienne.

Ce pont, composé maintenant de 5 arches, dont la plus grande a 23^{m} d'ouverture, fut, dit-on, le théâtre du combat de Manlius Torquatus et du Gaulois auquel il enleva son collier d'or.

Digitized by Google

2° Le pont des Sénateurs, que l'on nomme aujourd'hui Ponte-Rotto, et qui est le premier pont en pierre construit à Rome, 127 ans avant J. C. Il a été reconstruit en 1575 par Grégoire XIII. Il n'en reste plus maintenant qu'une arche, assez bien conservée pour donner une idée de son ancienne magnificence;

3° Le pont Emilius, aujourd'hui Ponte-Molle, qui a été bâti sous Sylla, à un mille et demi de Rome, environ 100 ans avant J. C. Il est le plus ancien de tous ceux qui subsistent tels qu'ils étaient lors de leur première construction. Ce pont, composé de 7 arches, n'est remarquable que par son antiquité;

4° Le pont de Rimini, construit par Auguste, est composé de 5 arches en plein cintre;

5° Le pont Saint-Ange fut construit en 136 par Adrien avec une grande magnificence;

6° Le pont Mamméa, construit sur le Teverone, près de Rome, par Antonin le Pieux, vers l'an 147, et restauré en 229 par Mamméa, mère d'Alexandre Sévère; il est composé de 3 arches, dont la plus grande a 19^{m} d'ouverture;

7° Le pont de Trajan, sur le Danube, et déjà mentionné plus haut, a été élevé vers l'an 120, sur les dessins d'Apollodore de Damas. Il se composait de 20 arches en plein cintre de 53^{m} d'ouverture. L'épaisseur des piles était de 19^{m}50. Ce pont avait 26^{m} de largeur totale.

On attribue aussi aux Romains un grand nombre des anciens ponts de la France; mais la plupart de ceux dont l'origine est inconnue ont si peu d'importance, et leur construction est tellement défectueuse, que l'on ne peut reconnaître en eux ce caractère de grandiose qui distingue toutes les constructions de ce peuple, et que le pont du Gard présente seul.

C'est au XIIe siècle seulement que remonte la construction des ponts importants de la France et de la Belgique qui ont le plus d'ancienneté; ceux qui les précèdent, détruits pendant les temps de barbarie qui désolèrent l'Europe à la suite du démembrement de l'empire d'Occident, n'existaient plus; les rivières n'étaient franchies qu'à l'aide de bateaux ou de bacs, et les communications, devenues ainsi rares et difficiles, rendaient presque impossible le rétablissement du commerce, dont le besoin se faisait sentir.

Digitized by Google

L'amour du bien public, excité par le zèle religieux, chercha à remédier à cet état de choses. Une association, connue sous le nom de *Frères du Pont*, s'établit en France et en Allemagne; ses membres fixèrent d'abord leur séjour près des principaux passages des rivières, prêtant mainforte et secours aux voyageurs, tandis que d'autres frères réunissaient des quêtes nombreuses qu'ils consacraient au rétablissement des ponts. Cet exemple ne fut pas stérile; des hommes puissants par leur fortune ou leur position sociale le suivirent, et l'on vit se multiplier ces édifices d'utilité publique sans lesquels toute communication devient précaire.

Le premier pont construit par les *Frères du Pont*, fut établi sur la Durance, au-dessous de l'ancienne chartreuse de Bonpas; une partie de ses fondations existe encore.

Le second est le pont d'Avignon, commencé en 1177.

Le pont Saint-Esprit, celui de la Guillotière à Lyon, ont eu une semblable origine.

Outre ces grands ponts, l'on construisit aussi des arches isolées : de ce nombre sont le pont de Ceret, ceux de Nions, de Castellane, de Villeneuve d'Agen, qui ont 30 à 40 mètres d'ouverture. Celui de Vieille-Brioude, sur l'Allier, qui en a 54 mètres, et qui fut élevé en 1454 par la dame du lieu. Enfin, le pont du Doux, près de Tournon, construit par un cardinal de Tournon, en 1545.

Ces ponts portent tous le caractère de l'époque où ils furent construits et de l'extrême économie qui dut présider à leur exécution. Réduits aux largeurs les plus restreintes, et qui suffisaient alors que le transport des marchandises se faisait avec des bêtes de somme, ils n'offrent aucun des caractères de magnificence et de solidité que présentent les ponts plus récemment construits.

Antérieurement au xve siècle, Paris n'avait que des ponts en bois fréquemment emportés par les inondations et les débâcles.

Ce fut en 1412 que l'on y éleva le premier pont en pierre, dans l'emplacement du pont Notre-Dame. Cet ouvrage fut promptement emporté, et remplacé en 1507 par le pont Notre-Dame actuel, qui fut bâti par le frère Joconde de Vérone, renommé par la construction du pont Corvo.

Environ 60 ans après, on entreprit la construction du Pont-Neuf, qui fut fini en 1604.

Digitized by Google

On éleva successivement à Paris, dans la première moitié du XVIIe siècle, le pont Saint-Michel, celui de l'Hôtel-Dieu, le Pont-au-Change, le pont Marie et celui de la Tournelle ; enfin on fonda le pont des Tuileries.

Tous les ponts établis jusqu'alors étaient formés d'arches en plein cintre ou en portions de cercle, dont les naissances plongeaient dans l'eau. Ce fut aux ponts de Chatellerault et de Toulouse, achevés en 1632, que, pour la première fois, on fit l'application de l'anse de panier, qui offre l'avantage de surbaisser les voûtes.

Du milieu du XVIIe siècle jusqu'en 1720, la construction des ponts fut à peu près interrompue en France. On peut citer, comme ayant été établis dans cet intervalle, le pont des Arches, à Liége, terminé en 1657 par l'ingénieur Rovero; le pont de Maestricht, élevé en 1688 par le frère Roman. A cette époque, Pitron employa pour la première fois les cintres retroussés formés de fermes qui reposent par leurs extrémités contre les piles ou culées sans autre appui intermédiaire. Il en fit usage pour la construction des arches du pont de Blois, qui furent formées en anse de panier, ainsi que celles du pont d'Orléans, de Tours, de Moulins et de Saumur. Ce fut à ce dernier pont que de Cessart, pour la première fois, en France, employa la méthode de fonder par caissons, dont l'application aux ponts est due à La Belie, ingénieur anglais, qui l'employa pour la première fois, en 1738, pour fonder les piles du pont de Westminster, sur la Tamise, à Londres.

D'après cette méthode, à l'endroit où doit s'élever la pile, on enfonce des pilots qui restent à un ou deux mètres au-dessous des plus basses eaux ; après en avoir garni les vides de maçonnerie, de béton ou de moellon, on y fait échouer une plate-forme en bois de chêne, d'environ 0^m^50 d'épaisseur, dont le pourtour a été garni de parois verticales, en bois imperméable. On maçonne à sec dans cette espèce de tour, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à une hauteur dépassant celle des eaux dans la rivière ; après quoi les parois verticales se démontent et abandonnent la plate-forme, qui reste seule sous la maçonnerie, en présentant une saillie, au pourtour, d'environ 0^m^25.

Auparavant, il paraît que pour l'établissement des fondations, on se bornait le plus généralement à draguer l'emplacement des piles,

Digitized by Google

à y échouer un grand bateau rempli de matériaux que l'on entourait de longs pieux pour former une espèce de crèche dont on remplissait les vides avec des moëllons et du mortier. D'autres fois on battait, dans l'emplacement des piles ou culées, des pieux assez rapprochés entre lesquels on coulait du béton.

Le pont de Neuilly fut projeté en anse de panier, et commencé en 1768, par Perronet.

Peu de temps après, on donna aux voûtes des ponts la forme d'un arc de cercle, moindre qu'une demi-circonférence, forme qui avait déjà été employée en Italie, et notamment par Michel-Ange, en 1520, au pont de Florence. Elle fut appliquée, en 1772, par Bertrand, au pont de Pesmes; au pont Fouchard, par de Limay; au pont Ste-Maxence et à celui de Louis XVI, construits, l'un en 1784, l'autre en 1787, par Perronet.

Cette forme, qui permet de placer les naissances de la voûte au niveau des hautes eaux du fleuve, sans donner trop d'élévation au pont et à ses abords, a été très-fréquemment employée depuis, et particulièrement dans les villes où les inondations sont plus à redouter et les raccordements des abords plus difficiles à opérer. L'ingénieur qui a présidé à l'établissement des plus beaux édifices en ce genre bâtis dans le siècle dernier, est Perronet, qui a fait faire de grands progrès à ces constructions.

Des ponts en pierre très-importants et trop nombreux pour être énumérés ici, ont été entrepris et exécutés depuis le commencement de ce siècle. Nous citerons les ponts de Roanne, sur la Loire; de Sèvres, sur la Seine, près de Paris; ceux de Rouen et de Bordeaux. Ce dernier ouvrage, comparable à tout ce que les Romains ont fait de magnifique en ce genre, fut projeté et construit sur la Gironde, par M. Dechamps, inspecteur des ponts et chaussées.

Ce monument imposant se compose de 17 arches, dont la plus grande a 26^{m}50 d'ouverture, et la moindre, 21^{m}00.

Nous citerons encore le pont de Givet, sur la Meuse, terminé en 1818 par l'ingénieur Husson; composé de 5 arches en anse de panier, d'environ 20^{m}50 d'ouverture.

Le pont de Souillac, sur la Dordogne, exécuté par M. l'ingénieur Vicat; il a 7 arches de 22^{m}00 d'ouverture.

Le pont de Waterloo ou du Strand, sur la Tamise, à Londres,

Digitized by Google

exécuté par le célèbre Rennie. Il est formé de 9 arches elliptiques de 36m57 d'ouverture.

Le pont de Chester, sur la Dee, en Angleterre, terminé en 1834 par l'ingénieur Hartley, est formé d'une seule arche de 60m d'ouverture, en arc de cercle de 12m de flèche, sous lequel peuvent passer des bâtiments mâtés.

Le pont sur la Dora, dans les faubourgs de Turin (Piémont), terminé vers 1834 par M. Mosca, ingénieur piémontais. Ce pont est formé d'une seule arche de 44m23 d'ouverture, en arc de cercle de 5m40 de flèche.

Jusque vers le milieu du XVIIIe siècle, les piles avaient presque toutes des épaisseurs très-grandes, qui leur auraient permis de résister comme culées, et donnaient la facilité de construire chacune des arches successivement; mais on opposait ainsi de grands obstacles au cours de la rivière traversée. Il a été reconnu, depuis lors, que pour les ponts dont les arches avaient à peu près la même ouverture et la même forme, on pouvait se dispenser de faire des piles aussi lourdes; et depuis la fin du siècle dernier, on a considérablement réduit leur épaisseur, tout en diminuant la hauteur de la courbure des arches, disposition qui a nécessité de plus grandes épaisseurs pour les maçonneries des culées, mais qui a permis d'établir des ponts de peu de hauteur au-dessus des rives, et d'un accès facile à la circulation des voitures les plus lourdes.

Les règles données par Perronet pour l'exécution des ponts les plus hardis, avec pierre de taille de première qualité, fixent la hauteur de la flèche des arcs au dixième de l'ouverture, l'épaisseur de la voûte à la clef du 20e au 24e, celle des piles au 8e, et celle des culées à la moitié de la même ouverture.

Ce sont ces règles qui ont été suivies dans la construction du pont de la Boverie, sur la Meuse, à Liége, qui a péri par suite de l'exécution vicieuse des travaux, et de la mauvaise qualité des matériaux. Il était formé de 5 arches de 24m d'ouverture.

Ce sont encore à peu près les mêmes règles qui ont servi de base au pont sur lequel le chemin de fer traversera la Meuse au rivage en Pot, près de Liége. Cette construction, qui sera terminée en 1840, n'aura exigé que l'emploi de moins de deux années pour son établissement, et sera d'une exécution plus belle que celle des ponts les plus

Digitized by Google

renommés du siècle dernier, dont l'élévation exigeait souvent jusqu'à 8 années de travail. Il sera formé de 5 arches de 20^{m} d'ouverture, en arc de cercle de 2^{m}70 de flèche.

L'idée d'employer le fer à la construction des ponts est assez ancienne, et on en trouve l'indication dans des ouvrages italiens du XVIe siècle. Desagulier l'avait renouvelée en 1719, et vers 1755 on a entrepris à Lyon un pont en fer de 3 arches de 25^{m} d'ouverture; l'une d'elles était déjà montée dans le chantier; mais cet ouvrage ne fut point achevé par raison d'économie, et on lui substitua un pont en bois.

Il paraît que le pont de Coalbrookdale, bâti en Angleterre, sur la Severn, de 1773 à 1779, est le premier qui ait été construit en fer. Cet édifice a été projeté et exécuté par deux maîtres de forges célèbres, MM. John Wilkinson et Abraham Dârley, et les pièces en ont été fondues à Coalbrookdale. Il offre une seule arche en arc de cercle, approchant beaucoup du plein cintre, et dont l'ouverture est de 30^{m}62.

M. Callipe donna, en 1779, le dessin d'une arche en fer forgé de près de 200^{m} d'ouverture, qui n'a pas été exécuté.

M. Montpetit présenta, en 1782, le projet d'une autre arche, aussi en fer forgé, de 65^{m} d'ouverture, pour être exécuté à Paris, vis-à-vis des Invalides. Il resta également sans exécution.

M. Racle, entrepreneur du pont de Versoin, donna, en 1783, un projet de pont en fer forgé, de 3 arches de 26 mètres d'ouverture, pour être exécuté à Lyon dans l'emplacement du pont de la Mulatière. Un pont de 6 arches de 23 mètres d'ouverture, projeté par M. Aubry, devait être également construit en fer forgé.

Le second pont en fer a été construit en 1795, à Buildwas, sur la Severn, à peu de distance de Coalbrookdale. Il consiste en une seule arche de 39^{m} 65 d'ouverture, sur 8^{m} 23 de flèche.

Ce pont est construit en fer fondu, et présente, comme le pont de Coalbrookdale, une combinaison de grandes pièces dont la réunion compose un système d'étai analogue à celui des ponts en bois. Il paraît que l'idée du système de voussoirs analogues à ceux employés dans les ponts en pierre, qui a depuis été employé aux grands ponts de fonte, est due à Payne, qui en fit le premier essai en 1790,

Digitized by Google

sur une ferme de 27m de rayon, exécutée aux forges de MM. Walkers de Rotherham.

Cet essai ayant complétement réussi, M. Rowland-Burdon adopta les idées de Payne, pour la construction du pont qu'il fit élever, de 1793 à 1796, à Wearmouth, près de Sunderland, sur la rivière de Wear. Cet ouvrage, très-hardi, est le troisième grand pont fait en fer fondu. Il offre une seule arche, en arc de cercle, de 73m15 d'ouverture, sur 13m 64 de flèche.

M. le comte Burghauss a fait construire en 1794, à Leasan, dans la basse Silésie, une arche en fonte de 13m d'ouverture. La largeur du pont est d'environ 6 mètres. Cet ouvrage, exécuté par M. Baildon, est formé par cinq fermes recouvertes d'un plancher, composé de plaques en fer fondu.

C'est le seul pont de fer un peu important construit en Allemagne.

En 1797, Jean Nash prit à Londres une patente pour un nouveau genre de construction de ponts en fer. Il se proposait d'en composer les fermes avec des plaques de fonte, assemblées par des boulons. Il paraît que c'est de cette manière qu'ont été construits les deux ponts que l'empereur de Russie a fait élever sur un des canaux de Pétersbourg. Leur ouverture est d'environ 10m. Nash a eu aussi l'idée d'employer à la construction des ponts, des caisses avec un seul fond, réunies par des boulons, et remplies de terre ou de mortier. MM. Gaston-Robnay et Gauthey ont proposé, en 1800, des projets de ponts, l'un en fer forgé, l'autre en fonte, mais aucun d'eux n'a été exécuté.

M. Wilson a terminé, en 1802, à Stains sur la Tamise, à 17 milles de Londres, un autre pont de fer fondu d'une seule arche de 54m85 d'ouverture, décrite par un arc de cercle de 4m88 de flèche.

Le premier pont de fer construit en France, est le pont du Louvre ou des Arts, à Paris, qui fut terminé en 1803 par M. Dillon. Les fers ont été fondus près de Touroude, et il est composé de 9 arches de 17m34 d'ouverture, portées sur des piles en pierre de 1m95 d'épaisseur. Il n'est destiné qu'au passage des piétons, et sa solidité paraît même insuffisante à cet usage, car il est interdit à la foule d'y stationner dans les fêtes publiques.

Le pont d'Austerlitz, construit à Paris, vis-à-vis du Jardin des

Digitized by Google

Plantes, a été commencé en 1800 et terminé en 1806 par M. Lamandé. Il est composé de 3 arches de 32m36 d'ouverture et de 3m236 de flèche. Son plancher est recouvert d'un pavage.

M. Bruyère a proposé, en 1810, un projet pour l'exécution d'un pont en fer forgé, dans le prolongement de l'axe de l'hôtel des Invalides à Paris. Il devait présenter une seule arche de 130m d'ouverture. L'exécution de cet ouvrage qui devait seulement servir au passage des piétons, avait été ordonnée par un décret de l'empereur, mais n'eut pas lieu.

Vers cette époque on s'occupa de l'ouvrage allemand de M. de Reichenbach, qui propose d'employer des tuyaux de fer fondu à la construction des ponts; M. Wiebeking, directeur général des ponts et chaussées en Bavière, a publié en 1812, en allemand, un traité sur les ponts de fer, dans lequel il propose également d'exécuter les fermes avec un seul cours de ces tuyaux. Ce système présente des avantages, mais, comme celui du pont de Stains, il rend impossible le changement d'aucune pièce séparément. C'est d'après ce système fondé sur ce que les tuyaux creux présentent plus de solidité, à égalité de volume, que les pièces d'une autre forme, que M. Polonceau, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, fit établir à Paris, en 1834, avec le plus grand succès, le pont du Carrousel, composé de 3 arches de 47m d'ouverture et de 4m70 de flèche. Les fermes sont composées de demi-cylindres creux, dont chacune des parties est réunie à l'autre au moyen de boulons, de manière que les extrémités d'un des cylindres correspondent aux milieux des demi-cylindres opposés; le creux de ces pièces renferme des arcs en bois, formés de madriers, dont les intervalles sont remplis par du bitume. Ce mode d'employer la fonte est très-favorable au renouvellement des parties qui présenteraient quelque défaut, attendu que l'on n'est pas obligé de cintrer les ponts pour y effectuer les réparations.

M. Polonceau prétend même que la résistance des madriers serait suffisante pour supporter tout le plancher.

Les ponts en fer les plus remarquables qui aient été établis en Angleterre, où l'on en a construit un grand nombre, sont, outre ceux dont il a déjà été parlé, celui de Tewkesbury, le pont de Southwark, à Londres, le pont de Trent, le pont sur le Lary, près Plymouth, et le pont de Sunderland.

Digitized by Google

Le pont de Southwark, établi par Rennie, le plus étendu et le plus hardi, est composé de 3 arches, dont celle du milieu a 73m15 d'ouverture sur 7m315 de flèche; les deux autres ont chacune 64m d'ouverture, 6m40 de flèche. Il a coûté la somme énorme de 8 millions de francs [1].

Le fer forgé n'a été jusqu'à présent mis en usage que pour des ponts de petite dimension, et il est probable qu'il sera peu employé pour la construction des ponts en arceaux, par le motif que cette matière, très-élastique, résiste peu à l'écrasement, et recevrait, par le passage des voitures, des variations de formes trop grandes pour qu'il n'en résultât pas des déformations dans les pièces essentielles dont la stabilité serait ainsi détruite. Il est du reste à remarquer que le fer forgé ne supportant, avant la rupture, qu'une tension longitudinale qui n'est que moitié de la résistance qu'offre le fer de fonte à l'écrasement, et coûtant d'ailleurs, à égalité de volume ou de poids, à peu près le double de cette dernière matière, sera toujours d'un emploi plus dispendieux que le fer de fonte.

Nous ne parlerons pas des diverses espèces de ponts mobiles. On manque de documents qui fassent connaître l'époque à laquelle chacun des systèmes de ponts mobiles a été introduit, et la marche des perfectionnements dont ils ont été l'objet.

Il y a peu d'années qu'en Angleterre et en Belgique principalement on a commencé à substituer la fonte et le fer forgé au bois dans la construction des ponts tournants, qui sont l'espèce de ponts mobiles la plus en usage, et l'on a pu ainsi obtenir le maximum de résistance avec le minimum de poids; mais les ponts métalliques coûtent à peu près le double des ponts ordinaires en bois. Celui d'Anvers a deux volées pour 17m d'ouverture; on y a employé 100,000 kilog. de fonte ouvrée. Le poids de chaque ferme y

[1] Chaque cintre de fermes de 64m d'ouverture y est décomposé en 13 voussoirs, ayant chacun 6m20 de longueur développée; les plans de joints qui se correspondent dans les fermes de la même travée, sont formés de plaques transversales en fonte de même hauteur et épaisseur que les voussoirs avec lesquels elles se réunissent à angles droits. La liaison des plaques de joint avec les voussoirs a lieu par les pattes de retour de ces derniers et par des nervures sur les plaques, qui forment, au droit de chaque voussoir, des coulisses où l'épaisseur des voussoirs s'engage.

Digitized by Google

est de 4,000 kilog. C'est un des plus beaux modèles en ce genre.

L'origine des *ponts suspendus* est ancienne; on la trouve dans les ponts de cordes des Cordillières et dans les ponts de chaînes de la Chine et du Thibet. Un grand nombre de ponts supportés par des chaînes en fer ont été construits depuis 1796 dans les États-Unis de l'Amérique septentrionale.

Ce fut en 1814 seulement que les Anglais songèrent à mettre à profit ce moyen économique de faire communiquer entre elles les deux rives opposées d'un fleuve. Depuis cette époque, les différents peuples de l'Europe ont multiplié chez eux les ponts suspendus, et la France particulièrement en a fait établir un très-grand nombre. Le premier a été jeté en 1825 sur le Rhône, par M. Seguin d'Annonay, entre Caen et Tournon. En 1826, M. Guenot construisit celui de Jarnac, sur la Charente; il est composé d'une seule arche de 70^{m} d'ouverture, avec un plancher de 7^{m}75 de largeur.

Les ponts suspendus peuvent présenter deux dispositions différentes : dans la première, des chaînes sont tendues entre des points fixes, le plancher repose sur ces chaînes, ou est suspendu au-dessous au moyen de tiges verticales. Dans la seconde, des tiges inclinées partent des points fixes et viennent s'attacher à d'autres points distribués sur la longueur du plancher. La première disposition a généralement été adoptée et paraît convenir seule aux grands ouvrages. Dans ces deux genres de construction, les parties les plus essentielles, celles qui soutiennent le poids du plancher et des fardeaux auxquels ce plancher donne passage, se trouvent tendues dans le sens de la longueur, la solidité de l'édifice dépend de la résistance de ces pièces à l'extension, et les ponts dont il s'agit diffèrent essentiellement sous ce rapport des autres ponts, où les pièces principales ne sont jamais exposées qu'à fléchir ou à se contracter.

Il existe entre les ponts fixes et les ponts soutenus par des chaînes une autre différence qu'il importe de remarquer. Dans les premiers, le plancher est supporté par un ensemble de pièces formant plusieurs arcs dont la connexité est tournée en haut. Ce plancher peut être placé en dessus et reposer sur ces arcs; on peut aussi le suspendre en dessous. Dans les deux cas, le poids de la construction tend à comprimer les pièces et réagit contre les

Digitized by Google

points d'appui pour les écarter l'un de l'autre. Pour maintenir la construction dans une position stable, il est indispensable d'en relier toutes les parties, afin d'en empêcher le fléchissement ou le déversement. On est par conséquent obligé en augmentant l'ouverture des arches d'augmenter dans une progression rapide la force et la liaison des parties du système.

Dans les ponts suspendus, les pièces qui soutiennent le plancher forment, au contraire, des arcs dont la convexité est tournée en bas; l'effet du poids de la construction est d'étendre les parties de ces arcs, en attirant l'un vers l'autre les points fixes, auxquels les extrémités sont assujetties. Une augmentation dans la grandeur des arches oblige seulement à employer des chaînes plus fortes. On peut donc exécuter facilement, par ce dernier mode de construction, des ponts d'une très-grande ouverture. Ces ponts n'exigeant point d'ailleurs le secours des cintres pour en assembler les parties et les mettre en place, on peut les établir dans les lieux mêmes où les procédés ordinaires ne pourraient être appliqués sans de grandes difficultés, par exemple sur un vallon profond et escarpé, ou sur un bras de mer agité par les vents.

Les constructions en chaînes de fer ne sont pas bornées à l'établissement des ponts; on les emploie aussi à former de légers embarcadères suspendus sur les vagues, en établissant une communication toujours sûre entre le rivage et des plates-formes en charpente construites à une distance considérable.

On les emploie encore pour supporter des tuyaux formant des conduits d'eau entre deux points séparés par un vallon. La construction la plus remarquable en ce genre est celle qui a été établie en octobre 1822 dans la terre de Crouzol, appartenant à M. le comte de Chabrol, préfet du département de la Seine. Le tuyau et la chaîne qui le supporte traversent un vallon d'une largeur de 195^{m}.

Les ponts suspendus exécutés, surtout dans les villes, sont en général à une seule voie, avec trottoir d'un ou des deux côtés; leur chaussée varie entre 2^{m}70 et 3^{m}50 de largeur, et les trottoirs entre 1^{m} et 1^{m}30. Dans les villes populeuses, la voie pour les voitures est portée à 5^{m}10, les grands trottoirs à 1^{m}50.

Voulant mettre à profit la propriété qu'ont les fils de fer de résister à une tension plus grande que les tiges ou chaînes en fer

Digitized by Google

forgé, qui auraient la même section, les Français imaginèrent l'emploi de faisceaux de fils de fer pour servir de suspension aux ponts. Ce système, qui présente assez d'économie, offre du reste beaucoup de difficultés pour établir une égale tension dans chacun des fils des faisceaux : condition à remplir indispensable pour la solidité de la construction; les fils de fer ont en outre l'inconvénient de présenter une bien plus grande surface que les chaînes de même section en fer forgé, et par là sont bien plus exposés à s'oxyder, même avec les plus grandes précautions dans la peinture.

Les chaînes de fer offrent aussi certains inconvénients, en sorte que les constructeurs sont tellement partagés sur l'emploi, soit du fil de fer, soit des chaînes, que les uns ou les autres donnent une préférence à peu près exclusive au mode de suspension qu'ils adoptent.

On éprouve ordinairement la solidité des ponts suspendus au moyen d'une surcharge de 200 kil. par mètre carré de superficie du plancher; ce n'est que lorsqu'ils ont résisté pendant trois jours à ce poids que le gouvernement permet qu'ils soient ouverts au public. Ce poids correspond à une foule de personnes immobiles qui couvriraient complétement le pont, en occupant chacun le moins d'espace possible; il correspond encore à peu près au poids d'une suite de voitures les plus lourdes, placées avec leurs attelages à la file l'une de l'autre. On calcule les dimensions des fers de manière à ne leur laisser supporter, même pendant l'épreuve, qu'une charge de 10 à 12 k. par millimètre carré de leur section, pour les chaînes en fer forgé, et 12 à 15 k. pour les câbles en fil de fer. On sait d'ailleurs que la résistance à la rupture est pour les premières de 42 k. et pour les secondes de 50 k.

Les ponts suspendus les plus remarquables sont :

Le pont de Fribourg, en Suisse, construit en 1834 sur la vallée de la Sarine, par l'ingénieur français Chaley; il est formé d'une seule travée de 346^{m} de longueur, avec plancher de 8^{m} de largeur, suspendu par des câbles en fil de fer. En le traversant on voit un hameau au-dessous de soi.

Le pont de Bangor Ferry, sur le détroit de Menay, en Angleterre, par Telford. Il est composé d'une travée de 170^{m} offrant une largeur de plancher de 8^{m}50. Il a coûté plus de 3,000,000 de fr.

Digitized by Google

Le pont Marie, construit en 1829 à Argentat, sur la Dordogne, par Vicat; il est composé d'une travée de 106 mètres.

Le seul pont suspendu établi en Belgique, et qui donne passage aux voitures les plus lourdes, est celui de Perwelz (Hainaut), offrant une travée de 40^{m} environ d'ouverture, pour la traversée du canal d'Antoing. Il a été établi par M. Vifquain, inspecteur des ponts et chaussées.

On trouve sur la Vesdre, longeant la route de Liége à Chaudfontaine, un pont suspendu d'une construction très-légère et de faibles dimensions; il donne accès à une propriété appartenant à M. Lepage de Liége.

Les quelques autres constructions de ce genre que possède la Belgique, n'offrent que de faibles dimensions et ont été établies par des particuliers, soit pour servir de communication entre leurs propriétés, soit pour contribuer à leur embellissement. Ce n'est pas qu'il manque de localités auxquelles ce genre de ponts soit surtout applicable, dans les provinces de Liége, de Namur et du Luxembourg; mais le prix peu élevé, dans ces provinces, des pierres et matériaux de maçonnerie a toujours fait, jusqu'à présent, accorder la préférence à des constructions qui d'ailleurs sont plus durables, et offrent moins de chances d'interruption à la circulation.

Il est cependant dans l'intention du gouvernement de faire établir des ponts suspendus sur la Meuse à Seraing, et à Liége dans le prolongement de la rue de l'Université, pour remplacer le pont démoli de la Boverie. D'après des bruits qui paraissent fondés, ce dernier serait composé d'une seule travée de 123^{m} d'ouverture, jetée au-dessus de la Meuse, et à laquelle serait adossé un pont en pierre sur l'Ourthe. Un quai assez large séparerait d'ailleurs ces deux rivières. Le pont en chaînes de fer présenterait une largeur totale de 12^{m}, dont 8^{m} pour la circulation des voitures, et les 4^{m} restants pour le passage des piétons.

Il est aussi question d'en construire sur le même fleuve dans divers endroits où le passage se fait actuellement par bacs, et notamment au faubourg Saint-Léonard, près de Liége, et à la hauteur du village d'Yvoir, entre Namur et Dinant.

Il est vraisemblable que l'usage des ponts suspendus, déjà très-répandu, deviendra bientôt général : on formera par ce moyen des

Digitized by Google

communications dans des lieux où il paraît actuellement impossible d'en obtenir. On ne trouvera pas plus difficile de construire, avec des chaînes ou des câbles de fer, un pont de 500^{m} d'ouverture, qu'il ne l'a paru de construire des voûtes en pierre de 60^{m}, des travées en bois de 119^{m}, et des arches en fer fondu de 75^{m}. On suspendra aux chaînes des tuyaux pour conduire les eaux, et même des aqueducs praticables aux bateaux.

Les ponts de pierre et de fer dont nous venons de parler reposent tous sur le système de la voûte, les ponts suspendus ont pour principe le câble en fil de fer ou la chaîne. Dans deux brochures publiées à Liége, en février et mai 1840, MM. Ch. Marcellis et V. Duval, à l'occasion du projet de reconstruction du pont de la Boverie, proposent un système de ponts dont la base n'est ni la voûte ni la chaîne, mais la poutre horizontale de fonte.

Les auteurs croient que les progrès qu'a accomplis aujourd'hui l'industrie métallurgique permettent de construire des ponts de fer sans avoir recours à la forme de la voûte, et de poser immédiatement sur les piles des poutres de fonte dont ils déterminent le maximum de longueur à 36 mètres, et qui seraient formées de trois pièces.

Ces poutres auraient deux mètres de hauteur, vers leur milieu; leur épaisseur serait de 8 centimètres. Ce seraient en quelque sorte de larges planches de fonte posées sur champ. On en placerait quatre parallèlement d'une pile à l'autre. Et comme le tablier du pont ne serait pas établi au-dessus de ces poutres, mais supporté par leur partie inférieure, elles s'élèveraient au-dessus du plancher du pont et formeraient des parapets. Le pont aurait ainsi quatre parapets parallèles d'un peu moins de deux mètres de hauteur, c'est-à-dire qu'il serait divisé en trois voies, bordée chacune de deux parapets, savoir une voie au milieu pour les voitures et une plus étroite de chaque côté pour les piétons, ou bien deux voies latérales pour les voitures et une au milieu pour les piétons. Ces parapets de fonte pourraient, afin de ménager la matière et de produire un meilleur effet à l'œil, être découpés à jour.

Le projet de MM. Marcellis et Duval paraît avoir été principalement conçu en opposition à celui de la reconstruction en pierre du

Digitized by Google

pont de la Boverie. Ils n'ont pas de peine à établir combien leur système serait plus favorable à la navigation de la Meuse. Le pont de pierre qu'il s'agit de reconstruire a cinq arches, tandis que le leur présenterait à la navigation quatre travées beaucoup plus larges, dont la plus grande aurait 32 mètres d'ouverture. Ces travées, sans qu'il fût besoin de hausser les abords du pont, seraient plus élevées de toute la partie de la maçonnerie qui se serait trouvée en des sous du tablier du pont, et que remplaceraient les poutres de fonte placées en quelque sorte au-dessus. De plus, il faut remarquer qu'une arche voûtée ne présente sa plus grande hauteur que vers son milieu, ce qui, lorsque les eaux sont élevées, rétrécit considérablement sa partie navigable pour les grands bateaux. Avec des poutres horizontales, les travées sont d'égale hauteur dans toute leur largeur.

« Les ponts de pierre, » disent les auteurs, « reposent nécessaire-
« ment sur un système de voûtes; dès qu'on écarte les piles, les
« voûtes s'élèvent, et le pont devient une montagne : si on les rap-
« proche, la navigation en souffre; et pour peu que les eaux soient
« grandes, c'est-à-dire bonnes pour la navigation, elle doit suivre
« soigneusement la direction des clefs de voûte; car si ces clefs
« sont déjà très-surbaissées, le restant des arches l'est bien davan-
« tage, et leur ouverture de 20, 24 ou 30 mètres, ne présente sou-
« vent qu'une section très-réduite aux bateaux larges et élevés. Les
« ponts de fer, autres que les ponts suspendus, ne diffèrent point
« essentiellement des ponts en pierre. Comme ceux-ci, ils ont pour
« principe la *voûte*. Ils en ont donc et le surbaissement causé par
« les voussoirs et le rétrécissement qu'amène la descente de la courbe;
« la navigation ne s'en trouve pas mieux. Ils sont plus élégants, for-
« ment moins obstacle au passage des eaux; mais à ces différences
« près, qui ne sont pas radicales, ils sont même chose que les
« ponts en pierre : ni meilleurs, ni pires. »

« On conçoit, ajoutent les auteurs dans leur seconde brochure,
« que tant que l'ingénieur n'a eu à sa disposition que des matériaux
« courts, tels que la pierre ou la brique, matériaux qui n'ont que la
« faible adhérence résultant du ciment et de l'insertion de quelques
« agraffes; on conçoit, disons-nous, qu'alors il était beau de projeter
« un pont à voûte surbaissée, à piles étroites, et dont toute la pous-

Digitized by Google

« sée était renvoyée à deux énormes culées que les Anglais ont per-
« fectionnées en prolongeant la courbe de la voûte jusqu'au sol.

« Les divers ponts de Perronet, et surtout ce pont si hardi sur
« l'Oise à Ste-Maxence, sont certainement d'admirables ouvrages,
« et une magnifique solution du passage des rivières navigables, tel
« que ce problème se présentait en 1774.

« Mais aujourd'hui, en 1840, ne doit-on pas considérer comme
« trop stationnaire tant de calques reproduisant toujours, et sou-
« vent en l'affaiblissant, la même idée? Que dire, en s'intéressant
« au progrès de l'art, d'un pont en fonte exécuté sur le patron d'un
« pont en pierre, où toute l'innovation se borne à ménager, par
« économie du métal, des découpures d'espèces diverses, tantôt en
« ronds, tantôt en losanges?

« Pourquoi la forme de la voûte, quand la cohésion de la matière
« et la cohésion plus intime encore des joints peuvent dispenser des
« culées? Pourquoi décrire une courbe, quand la navigation aussi
« bien que le passage d'une rive à l'autre, réclame la ligne droite et
« horizontale? Pourquoi élever le pavé au-dessus des abords? Pour-
« quoi abaisser le support du tablier vers la surface des eaux?

« Il faut bien en convenir, cela s'explique et ne se justifie pas :
« c'est notre attachement seul à nos vieilles habitudes, à nos vieux
« types qui en donne la clef. Lors même que les motifs de nos pre-
« mières décisions ne sont plus identiques, ces décisions souvent
« persistent, comme si rien n'était changé dans les données de la
« question. »

Les auteurs émettent quelques réflexions sur les conséquences industrielles de leur projet.

« Sous cet aspect, disent-ils, il nous paraît encore que la substitu-
« tion des ponts en fonte aux ponts en pierre est un progrès véri-
« table.

« Nous ne nierons point que les ponts en fonte représentant,
« comme les ponts en pierre, de l'extraction, du transport et du
« travail, il doit sembler au premier coup d'œil très-indifférent
« qu'on dépense un capital en main-d'œuvre, d'une façon ou de
« l'autre.

« Mais ce n'est plus la même chose quand on pousse plus avant
« ses réflexions, et quand on vient à avoir égard, comme on le doit.

Digitized by Google

« aux nombreux capitaux engagés dans l'exploitation du combusti-
« ble et dans les établissements métallurgiques; capitaux bien su-
« périeurs assurément à ceux compromis dans l'exploitation de la
« pierre.

« Certes, il serait peu rationnel de ne point chercher avant tout
« à utiliser ce que déjà l'on possède, et de ne point couvrir l'intérêt
« du capital dont la disposition n'est déjà plus libre.

« Ces raisons vraies et puissantes partout le sont davantage à
« Liége, qui est un pays de combustible et de métallurgie, où peu
« de familles sont étrangères à l'une ou à l'autre de ces grandes in-
« dustries, et où il existe une population nombreuse, intelligente et
« énergique, que les travaux des mines et des métaux alimentent de-
« puis des siècles.

« Ne fût-ce donc qu'à titre de montre, un pont de fonte est à
« Liége un grand progrès industriel; et d'abord, parce que Liége
« utilise ainsi ses capitaux déjà engagés et sa main-d'œuvre toute
« formée, et ensuite parce qu'elle propage une industrie que per-
« sonne ne viendra faire chez elle, et qu'elle-même peut aller exer-
« cer chez les autres.

« Mais il y a un motif industriel plus général encore. Le long
« usage de la pierre fait que rien ne reste à découvrir dans son em-
« ploi, ni sous le rapport de ses formes, ni sous le rapport de l'éco-
« nomie; tout est aujourd'hui définitif dans la pierre.

« Il n'en est pas de même de la fonte. La fonte, dont l'emploi en
« pièces de grandes dimensions n'est qu'à son début, peut révéler
« une foule de combinaisons avantageuses. Son prix peut descendre
« dans une proportion énorme pour tous ces objets qui sont aujour-
« d'hui des difficultés réelles et taxées à raison de cette difficulté [1].

« Pas de doute qu'à la suite d'un usage fréquent, les ponts en
« fonte ne deviennent de tous les plus économiques.

« On les multipliera pour cette raison; et aussi parce que, ne gê-

[1] « Les longerons du pont d'Anvers ont été payés à raison de 75 centimes le
« kilogramme, et M. Teichman lui-même avance qu'on n'y a pas gagné. Aujourd'hui
« ces pièces ne coûteraient que 35 ou 40 centimes, et l'on y aurait du bénéfice. —
« Qu'on juge par là de la baisse possible des pièces de fonte de grande dimension, et
« de l'économie que leur usage plus fréquent promet à la consommation. »

Digitized by Google

« nant point la navigation, on les concédera plus facilement pour les « relations des deux rives.

« C'est une de ces constructions qui, par leur multiplicité, peu- « vent avoir une grande influence sur le sort des établissements mé- « tallurgiques, car tous ces ponts que le chemin de fer fait créer « dans les vallées de la Sambre et de la Vesdre, seraient des ponts « en fonte, si la force de ce métal était mieux connue et si son prix, « pour les pièces de grandes dimensions, était plus abordable. »

Le système de ponts de MM. Marcellis et Duval a une grande ressemblance avec celui des ponts de bois de l'American Town, dont nous avons parlé plus haut : dans l'un comme dans l'autre système, la force qui soutient le tablier du pont est placée au-dessus de ce tablier, et les longerons dans lesquels elle réside forment garde-corps et partagent le pont en plusieurs voies.

Pour la navigation, l'avantage que présenterait ce système de ponts sur le modèle du premier pont de la Boverie n'est pas contestable, et c'est sans doute une considération puissante. Mais cette supériorité, les ponts suspendus la possèdent à un plus haut degré, puisque, sans qu'on soit obligé de les élever davantage, leurs piles se prêtent à un plus grand écartement encore, et peuvent même n'être établies que sur les deux rives. Il est probable qu'au moment où MM. Marcellis et Duval écrivaient, on croyait à Liége à la reconstruction d'un pont de pierre sur la Meuse. Car ils s'attachent beaucoup plus à établir la supériorité de leur système sur celui des ponts de pierre que sur celui des ponts suspendus, auxquels, il est vrai, ils reprochent leur manque de rigidité; mais sous ce rapport, comme sous celui de la solidité, nous croyons qu'ils exagèrent quelque peu les défauts des ponts suspendus, sans rendre pleine justice aux autres avantages qu'ils présentent.

La grande objection au système de MM. Marcellis et Duval, c'est le doute qu'on élève sur la solidité d'une telle construction. Ces poutres horizontales de fonte qui, à la différence des longerons de Town, ne sont reliées par leur partie supérieure que de loin en loin, ne se déverseront-elles pas latéralement? Résisteront-elles au roulage et à tous les chocs qu'il peut occasionner? MM. Marcellis et Duval croient trouver une réponse affirmative à ces questions dans leurs calculs sur la force de la fonte. Toutefois ils conviennent que

Digitized by Google

les calculs en cette matière ne peuvent donner une certitude absolue. C'est pourquoi ils demandent qu'un essai soit fait, afin de reconnaître si dans les pièces de fonte d'aussi grande dimension, la matière, suivant leur expression, se montre conséquente avec elle-même. Le gouvernement a, dit-on, consenti, dans l'intérêt des progrès de l'importante industrie de la fabrication du fer, à intervenir dans les frais d'un essai de ce genre; il est à désirer que cette épreuve permette de porter un jugement définitif sur le projet de MM. Duval et Marcellis, et qu'il en résulte en même temps pour l'industrie quelques données nouvelles sur la force de la fonte de grande dimension.

A propos de la construction du pont de la Boverie à Liége, nous ne pouvons nous empêcher de faire en terminant une remarque. Autrefois la construction d'un pont sur un fleuve aussi large que la Meuse était un de ces événements rares qu'un siècle ne voyait guère se répéter. Nous en avons pour témoins le petit nombre de ponts qui existent sur la Meuse même. De nos jours, en quelques années, la seule ville de Liége aura vu construire sur la Meuse deux ponts dans son sein et un troisième à ses portes. C'est une preuve frappante de l'activité de notre époque et de l'impulsion qui est donnée aujourd'hui aux travaux d'utilité publique.

Digitized by Google

ÉTUDE SUR L'ESPAGNE.

Depuis longtemps les déchirements de l'Espagne, que deux principes se disputent, préoccupent vivement les esprits. Il ne se passe point de jour que la presse n'ait à revenir malgré elle sur ce pénible sujet. L'Espagne soumise aux expériences brutales de tous les systèmes politiques, était comme un problème terrible dont chaque parti attendait la solution pour en tirer gloire et sonner la défaite de ses adversaires. Cependant comme aucune ne réussit, comme chaque événement tourne à mal dans ce malheureux pays que son mauvais génie semble tenir sous le charme, comme il faut bien chercher une explication à cette position anormale d'un peuple à qui tout est également fatal, l'usurpation qui lui met les fers aux mains, le patriotisme qui les brise, le gouvernement d'un seul, le gouvernement de tous, la fureur des innovations politiques, le respect religieux des institutions du passé, les uns ont dit : L'Espagne n'est pas mûre pour la liberté ; les autres : Le despotisme a tué l'Espagne ; quelques-uns enfin : C'est à l'invasion impériale que l'Espagne doit tous ses maux ; tous ont parlé selon leur cocarde.

Digitized by Google

A nos yeux, il n'est aucune de ces opinions qui soit absolument fausse, et aucune qui soit absolument vraie. En effet, on peut soutenir sans invraisemblance que tout peuple autre que le peuple espagnol serait entré dans une ère nouvelle de grandeur et de prospérité après la glorieuse insurrection nationale de 1812; que ce n'est point l'absolutisme qui en a neutralisé les heureuses conséquences, puisque ce même peuple, aujourd'hui qu'il se gouverne lui-même, fait un si terrible abus de cette liberté dont il attendait son salut; qu'enfin l'usage même de la liberté n'est pas nouveau pour lui, puisqu'à toutes les grandes époques de son histoire, il sut opposer la digue de ses priviléges provinciaux et de ses franchises locales aux tendances trop monarchiques des deux dynasties étrangères que le hasard de la naissance fit asseoir l'une après l'autre sur l'antique trône de Castille. Qu'est-ce donc que ce mal qui mine sourdement l'Espagne et lui fait faire ces soubresauts convulsifs qui confondent les prévisions et les plans des plus habiles politiques, si ce n'est point la liberté moderne, si ce n'est point l'antique absolutisme, moins antique cependant qu'on ne le croit? Ailleurs nous voyons que les peuples se trouvent bien de celle-là ou de celui-ci, selon la diversité de leurs tempéraments. Il en est de jeunes et de robustes qui supportent après tout sans peine le régime des institutions libres; d'autres, ceux-ci trop ignorants pour se conduire eux-mêmes, ceux-là d'une humeur plus confiante ou plus docile, vivent sans secousse et sans honte sous le sceptre d'un seul. L'Espagne seule souffre avec une impatience égale les deux formes de gouvernement qui conviennent aux grands peuples. Absolutisme ou liberté, opium ou élixir, toutes les panacées politiques lui donnent également le vertige. Au nom du ciel, que veut dire cela et que sera-ce donc demain?

Le mal qui ronge l'Espagne jusque dans ses entrailles et dont nous voyons tous les jours les effets trop funestes, est le résultat monstrueux de deux principes tout à fait contraires qui travaillent à la fois sa constitution vigoureuse encore : un principe de dissolution, un principe de régénération. Notre siècle lui apporte la vie ;

Digitized by Google

trois siècles écoulés lui ont laissé le germe de la mort. Ni les institutions anciennes ni les nouvelles ne sont coupables dans la question vitale qui couvre de sang et de ruines le sol de la Péninsule. Ce n'est point la faute de la liberté si l'Espagne est entrée mal à propos dans le dix-neuvième siècle, ni la faute de l'absolutisme si l'Espagne s'est traînée si péniblement sur son chemin, jusqu'au moment où ce chemin s'est croisé avec la route tumultueuse et rapide où passaient en courant les nations modernes. Les peuples moribonds pas plus que les individus ne doivent jouer avec les aliments faits pour les constitutions saines. Un siècle et demi plus tôt, quand il y avait encore puissamment de vitalité dans le grand corps castillan, la liberté l'eût sauvé peut-être. Un siècle plus tard, sans le choc galvanique qui l'a redressé tout à coup sur sa couche silencieuse, il fût doucement descendu dans la grande tombe où dort Venise, où l'Italie sommeille, où la Pologne vient d'être ensevelie toute vive. Mais, telles que les choses ont tourné, ce qui perd l'Espagne, ce qui cause aujourd'hui tous ses maux, c'est d'avoir été un moment la puissance la plus formidable de l'univers; c'est, l'ayant été, de ne l'être plus aujourd'hui; c'est d'être montée si haut pour retomber si bas; c'est de n'avoir pas trouvé à temps l'obstacle qui devait l'arrêter dans sa décroissance; c'est enfin, comme nous venons de le dire, d'être tiraillée en même temps par un principe de vie et par un principe de mort, dont l'un ne s'est jamais trouvé jusqu'à ce jour assez fort pour l'emporter sur l'autre. En un mot, la grandeur et la décadence de l'empire de Charles-Quint, voilà l'événement, disons plus, l'*accident* funeste sous lequel se débat encore de nos jours la forte nationalité espagnole.

Oui, l'empire de Charles-Quint fut un accident par rapport à l'Espagne, mais non point par rapport au reste de l'univers. Les merveilleux hasards qui concoururent à nécessiter la venue d'un nouveau Charlemagne au commencement du XVIe siècle, cet héritage colossal de la moitié du monde ancien et de tout un monde nouveau qui va précisément tomber sur la tête d'un grand homme, ce sont là des signes trop certains de l'action providentielle pour que

Digitized by Google

même la pensée nous vienne de la mettre en doute. Mais il nous semble aussi que si une nation était peu faite pour devenir le siége d'un aussi vaste empire, si un peuple fut sacrifié en recevant ce dangereux honneur, assurément ce fut l'Espagne. Une excursion rapide dans le domaine de l'histoire est nécessaire à l'intelligence complète de notre pensée.

Tout empire, disions-nous il y a peu de temps à propos de la puissance maritime de l'Angleterre, *tout empire décroît dans le même espace de temps qu'il a mis à s'élever.* Si cette formule historique est vraie, si l'esprit n'en est pas trop absolu, on peut en faire découler plusieurs conséquences, entre lesquelles nous choisirons celle-ci : Pour qu'un empire soit durable, il faut que sa grandeur, lentement préparée par le temps, n'éclate que quand son jour est venu. Malheur aux empires hâtifs qui viennent s'asseoir sur des bases fragiles! La première tempête les renverse, et le lendemain, quand le sol a été balayé de leurs débris, tout a disparu, jusqu'à leurs fondements. Eh bien, l'Espagne de Ferdinand et Isabelle était-elle prête à s'élever jusqu'au rang suprême d'empire? Il suffit de connaître les faits pour répondre, sans hésiter, que non.

Quand le mariage de Ferdinand et d'Isabelle réunit sous un sceptre commun les deux royaumes d'Aragon et de Castille, la Péninsule ibérique, trop longtemps soumise à la domination des califes qui n'avaient pu emboîter la civilisation orientale dans la vie d'un peuple essentiellement chrétien, reconnaissait encore trois autres divisions politiques d'importance diverse, le royaume more de Grenade, les royaumes catholiques de Navarre et de Portugal. Ces deux époux, également grands, également ambitieux, conçurent une grande pensée, vraiment nationale; ce fut de chasser les Mores de leur royaume de Grenade et de les refouler au delà de ce détroit qu'ils avaient franchi dans les beaux temps de l'empire arabe. Ils y parvinrent grâce aux exploits du grand capitaine Gonzalve qui s'empara enfin de leur capitale. Cette conquête, qui rendait enfin tout son territoire à la nation espagnole, eut lieu au mois de janvier 1492, tout à la fin du XVe siècle. C'était beaucoup, mais combien il s'en

Digitized by Google

fallait encore que l'Espagne fût prête à entrer, comme les autres nations, dans l'ère nouvelle que la découverte de l'imprimerie et celle d'un nouveau monde allaient ouvrir à l'Europe. En France, le pouvoir monarchique rudement centralisé sous la main sanglante de Louis XI, était en mesure de conduire à travers des événements d'un ordre tout nouveau un peuple qui déjà sentait confusément sa grandeur. L'Angleterre venait d'en finir avec son éternelle querelle des deux Roses et n'attendait plus qu'un Henri VIII pour se jeter dans cet isolement qui devait faire sa force et dont la nature semble lui avoir de tout temps indiqué la loi. En Italie, dans les Pays-Bas, la civilisation s'était peut-être trop hâtée. L'Allemagne, qui avait donné Guttemberg, voyait naître Luther. L'Espagne seule, de toutes les nations de l'Occident, en était encore à disputer son territoire aux étrangers qu'elle n'avait pu absorber en elle ; et ce résultat obtenu, il restait encore autour de l'unité castillane un royaume sans avenir, un autre qui malheureusement venait de découvrir le sien. Évidemment l'Espagne avait encore bien des travaux à accomplir chez elle pour vivre de la vie d'un grand peuple, la Navarre à réunir sous un même sceptre, le Portugal à dénationaliser, les vides de l'émigration des Mores à remplir, et partout à effacer les traces de plusieurs siècles de servitude. La Navarre espagnole ne fut incorporée qu'en 1512 aux royaumes d'Aragon et de Castille. Ferdinand en avait-il bien le droit ? C'est une question qu'il est superflu d'agiter. Au point de vue national, Ferdinand est plus qu'excusable ; cette raison-là nous suffit. La famille espagnole ainsi reconstituée, sauf le Portugal que son importance maritime en avait détaché à jamais, le corps politique ainsi ressoudé, que demandait la situation de l'Espagne au milieu de circonstances si nouvelles ? Un siècle de repos et de vie intérieure, nous n'hésitons pas à le dire. Il n'en fallait pas moins pour refaire une patrie à ces peuples divers sortis d'une même souche que les malheurs des temps avaient séparés. Il fallait que le Navarrais, le Catalan, l'Aragonais, le Castillan, eussent le temps de se reconnaître et de se sentir Espagnols. Tout promettait désormais de hautes destinées au pays dont l'admirable po-

Digitized by Google

sition géographique fait encore l'envie de plus d'un peuple. Mais il fallait que la nation sentît sa puissance, qu'elle se la fît elle-même, et ce qui pouvait lui arriver de plus funeste, c'était que le hasard brusquât son avenir et la jetât tout d'un coup en plein seizième siècle avec une telle surabondance de force qu'elle ne pût qu'être portée à en faire un mauvais usage. Or, c'est précisément ce qui arriva. Au mois de janvier 1492, Grenade succombait ; le 3 août suivant Christophe Colomb partait pour découvrir le nouveau monde et le donner à la monarchie espagnole. De telles dates ont leur éloquence. Encore si l'Espagne ne s'accroissait que du monde nouveau qu'un aventurier vient d'arracher aux mystères de l'Océan ; s'il ne s'agissait pour l'Espagne que de passer tout son seizième siècle à découvrir le Mexique et le Pérou, à détruire deux empires vieux comme le monde, à se saigner tous les ans d'une émigration effrayante que d'horribles massacres rendront nécessaires. Mais le hasard, nous allions presque dire la fatalité infatigable, vient atteler l'un après l'autre des royaumes, des duchés, un empire à la fortune d'une petite monarchie naguère encore bien fière du coup de politique qui l'avait doublée de toute la Castille. Passons en revue les agrégations diverses de l'empire qui n'attend plus qu'un nouveau Charlemagne et qui ne l'attendra pas longtemps. D'abord c'est Naples et la Sicile qui viennent échoir comme un héritage inespéré à l'heureux Ferdinand. Jamais la roue de la loterie féodale n'avait amené des chances plus surprenantes qu'elle ne fit au commencement de ce XVIe siècle. Le roi de France a beau revendiquer l'héritage ; le vainqueur de Grenade confirme le legs du dernier descendant de la maison d'Anjou. L'Espagne a pris pied dans l'Italie ; on ne l'en chassera pas aisément. La fille des monarques de Castille et d'Aragon a épousé Philippe le Beau, fils de ce faible Maximilien d'Autriche qui dut à son mariage avec l'héritière du dernier duc de Bourgogne de posséder les plus beaux débris de ce magnifique héritage. De leur union est né un fils que sa naissance appelle tout au plus à devenir un jour comte de Flandre, duc de Brabant, archiduc d'Autriche, voire même empereur d'Allemagne, élévation future

Digitized by Google

qui n'a rien de bien effrayant pour le reste du monde. Mais comme si le hasard se plaisait au jeu, voilà que tous les événements conspirent subitement à établir une nouvelle monarchie universelle. Les Mores chassés d'Espagne, la Navarre usurpée, Naples et la Sicile légués à l'Aragon, l'Amérique découverte, tous ces faits ne semblent s'être accomplis coup sur coup que pour préparer la venue d'un nouveau César. La mort même est dans le secret : Philippe le Beau expire dans la fleur de l'âge ; Isabelle voit sa postérité mâle s'éteindre; Ferdinand remarié se réjouit et pleure presque en même temps sur le berceau du dernier fils de sa vieillesse. Une femme sera donc leur héritière ; voilà que cette femme devient folle pour faire place à un enfant aux pieds de qui viennent tomber comme par enchantement les sceptres les plus beaux et les plus lourds à porter. Fatalité ou Providence, voilà ce que le sort a fait en quarante ans à peine, de l'an 1474 à l'an 1516, époque de la mort du roi d'Aragon. Quatre grands hommes, Ximénès de Cisneros, Gonzalve de Cordoue, Christophe Colomb, Ferdinand d'Aragon, une grande reine, Isabelle la Catholique, ont aidé à ce jeu surprenant du hasard, et quand tout est prêt pour l'avénement de cette énorme puissance, la plus vaste qu'on eût vue depuis la chute de l'empire de Rome, quand l'imprimerie est découverte, quand Luther a paru, lorsqu'il faut, pour ainsi dire, le contre-poids du monde matériel pour balancer l'influence de l'intelligence que les idées nouvelles multipliées à l'infini vont déchaîner sur les peuples, les Pays-Bas, l'empire des Césars, Naples, la Sicile, la Lombardie, les Espagnes, un hémisphère tout entier au delà de la ligne tracée d'un pôle à l'autre par le pape, tout cela vient aboutir à un héritier unique, et, comme pour consommer le prodige, il faut que cet héritier soit un grand homme, et se nomme Charles-Quint.

Mais ce n'est pas ici le lieu d'insister davantage sur l'éblouissant bonheur qui prépara l'avénement d'un nouvel empire et d'un véritable empereur. Revenons à la nation espagnole qui seule, si elle avait pu lire dans l'avenir, n'eût reçu qu'avec effroi la dangereuse gloire d'être devenue, elle naguère opprimée par les infidèles et

Digitized by Google

partagée en petits royaumes, le centre rayonnant d'une telle grandeur. Deux siècles plus tard, l'Europe n'eût point souffert cet amas de royaumes et de mondes réunis sur une seule tête ; elle le prouva bien dans la guerre de la Succession, quand elle sut prévenir la reconstitution de l'empire de Charles-Quint, auquel cependant tout ressort eût manqué désormais. Mais pour le malheur de la nation espagnole, aucun pouvoir en Europe n'était assez fort pour dépouiller le fils mineur de Jeanne la Folle, et quand les ongles vinrent au jeune lion, aucun ne l'eût osé. L'Espagne seule, comme si elle prévoyait sa perte, essaya de protester contre son despotisme et fit entendre la voix de ses libertés mourantes. Vain effort ! Qu'eût-elle pu tenter contre Charles-Quint, à qui l'Europe était forcée d'obéir ? Dès ce moment, poussée malgré elle dans le mouvement européen avant d'être assez forte pour y prendre part, elle ne fut plus entre les mains de son terrible maître et de son non moins terrible successeur qu'une force aveugle employée aux usages bons ou funestes de leur politique, l'animal colossal mais docile qu'on charge de tours et de soldats, et qu'on lance dans les rangs ennemis. Les vieilles bandes espagnoles étaient partout, asservissant les nations, dépeuplant des continents, contenant le monde, cependant que la patrie à peine ébauchée depuis la réunion des couronnes ibériques s'affaiblissait de leur absence, se mourait avant même d'avoir vécu. Au dedans l'inquisition tourmentait les nouveaux chrétiens et les juifs, dans les mains desquels s'étaient réfugiées l'agriculture et l'industrie éplorées ; au dehors la guerre moissonnait sur vingt champs de bataille les hommes jeunes et vaillants qui, s'ils n'avaient point combattu pour des causes étrangères, auraient pu continuer dans leur pays l'œuvre lente de sa régénération. Qu'importait à l'Espagne que le roi de France fût humilié, la révolte de Gand châtiée, Soliman repoussé de la Bohême, Rome mise à sac, comme pour faire plaisir à Luther, et l'Amérique entière livrée à la rage de l'extermination ? Que lui en revenait-il ? Quelque gloire, la haine des peuples, et des ruisseaux d'or qui repassaient les mers et les monts pour corrompre les cours et stipendier les armées. D'ailleurs elle savait que Charles-

Digitized by Google

Quint ne l'aimait guère, elle sentait que sous son règne, elle avait cessé d'avoir un roi national; mais qu'elle était la moindre possession d'un monarque qui possédait l'empire des anciens Césars et les Indes et tant d'autres pays encore. Ce fut bien pis sous son successeur, quand Charles-Quint abreuvé de triomphes et d'ennuis se fut retiré dans le monastère de Saint-Just. Sans doute Philippe II était, lui, au moins un vrai Castillan; l'Espagne retrouva son roi; trop heureuse si en perdant le nom d'empire, elle en eût perdu la puissance! Mais quoique divisée en deux parts bien inégales, l'héritage du grand homme échut en réalité à son fils. Ferdinand eut le globe, Philippe II la puissance impériale. Ce fut, plus réellement encore que sous Charles-Quint, un empire espagnol que cette vaste monarchie, qui, privée seulement de la Hongrie, de la Bohême et de l'archiduché d'Autriche, trouvait une ample compensation dans les trésors plus précieux de jour en jour que chaque flotte apportait du Pérou, du Mexique et des îles nouvelles. Un pareil levier dans la main d'un Philippe II ne pouvait manquer de soulever le monde. Le nouveau roi d'Espagne se sentait trop de force pour se réduire à travailler uniquement pour la gloire et le bonheur de son peuple, bien qu'il fût, comme nous l'avons dit, Espagnol dans l'âme. Il conçut une pensée funeste au repos du monde, funeste à l'avenir de son pays, mais qui était grande, et telle que Charles-Quint au faîte de la puissance n'en avait point conçu de semblable. Toute la vie de celui-ci s'était passée en définitive à guerroyer contre François Ier, contre les Turcs et Luther et le pape, défenseur aujourd'hui de la papauté, le lendemain son impitoyable ennemi. Philippe II, que nous expliquons ici sans prétendre le juger, eut une pensée plus suivie, et, bien qu'altéré de puissance, brigua une gloire plus haute que des triomphes personnels; il sentit que tant de force devait être dépensée au service d'une idée, et catholique ardent, épouvanté à ce titre des progrès du luthéranisme, il prit parti dans la lutte des deux croyances et mit tout l'obstacle prodigieux de l'empire espagnol entre le catholicisme aux abois et l'hérésie triomphante. Le catholicisme fut sauvé d'une perte complète : par quels moyens? la

Digitized by Google

postérité les a suffisamment stigmatisés. Mais l'empire espagnol y périt à la peine, et l'Espagne, épuisée, appauvrie, dépeuplée, demeura ensevelie sous ses ruines.

Nous croyons que cette pensée de Philippe II ressort de tous les faits éclatants qui se passèrent sous son règne et dont ses contemporains mêmes voyaient bien qu'il était l'âme. Quand cet étrange monarque disparut à son tour de la scène du monde, il se trouva qu'en somme il avait été beaucoup plus catholique qu'Espagnol. Qu'en revint-il à l'Espagne des troubles qu'avaient nourris, pendant quarante-deux ans, tous les trésors des Indes? Lors même que chacune des entreprises du sombre fils de Charles-Quint n'eût pas tourné contre lui, ni le démembrement de la France, ni la répression de la révolte dans les Pays-Bas, ni l'humiliation de l'Angleterre, n'auraient ramené la vigueur dans les veines appauvries de l'Espagne. La nouvelle persécution des Mores convertis au christianisme, la tyrannie exorbitante de l'inquisition et la stérile abondance de l'or, qu'on prenait alors pour la richesse elle-même, tandis qu'il n'en est que le signe représentatif, achevèrent d'énerver une jeune nation tombée trop subitement d'un état de pauvreté, de fatigues et de gloire dans les délices d'une oisiveté corruptrice, et la firent passer promptement d'une fausse virilité à cette caducité précoce qui a duré pour elle plus d'un siècle et demi. N'avons-nous pas eu raison d'établir une distinction bien tranchée entre l'empire et la patrie espagnole. L'empire, suivant la loi historique que nous avons consignée au début de cet article, tomba aussi vite qu'il s'était élevé. A la mort de Philippe II, on peut dire qu'il était déjà en pleine décadence. Quoique colossal encore et capable d'accomplir de grandes choses s'il fût monté sur le trône de Charles-Quint un troisième grand homme, il n'eut plus entre les mains des faibles princes de la maison d'Autriche que la fausse grandeur des fossés qui sont grands par ce qu'ils ont perdu, comparaison qui fut faite pour eux. Quant à la nation espagnole, elle expia cruellement le sort fatal de son association d'un siècle aux destinées de ce fragile empire. Elle fut entraînée avec lui sur la pente de sa décroissance, et déclina si rapide-

Digitized by Google

ment que lorsque le XVIIe siècle s'ouvrit, tous ces souvenirs d'héroïsme dont le sol reconquis de la patrie était encore tout chaud s'étaient glacés dans les cœurs. Mais les nations ne meurent point aussi aisément que les empires. La Providence marque toujours tôt ou tard le terme de leurs épreuves, et les jours mauvais leur sont comptés quand sonne enfin l'heure de leur régénération.

Dès les premiers jours du dix-septième siècle, l'Espagne put secouer ce qui lui restait encore de la grandeur de Charles-Quint. Il était temps qu'elle en finît avec ce fantôme d'empire. Ce fut un grand bonheur pour elle que cette guerre de la Succession. Tous les domaines qui se détachèrent de la monarchie pendant la sanglante querelle d'Autriche et de Bourbon, furent comme les branches mortes qu'on sépare du tronc où la séve circule encore. L'Espagne avait bien affaire de Naples, de la Sicile, de la Lombardie et des provinces belges, elle qui ne savait pas même ramener dans son sein l'abondance et la prospérité, elle qui, dans sa propre péninsule, n'avait pu empêcher le Portugal de recouvrer son indépendance! La date précise du jour où disparut cet empire espagnol qui n'est point nommé dans l'histoire, mais dont l'histoire accuse pendant un siècle l'existence, c'est la paix d'Utrecht, qui en consacra le démembrement. Philippe V ne fut plus que roi des Espagnes et des Indes, comme l'avaient été un moment les deux restaurateurs de la patrie espagnole, Isabelle-la-Grande et Ferdinand d'Aragon. Mais comme les temps étaient changés!

Nous ne nous bornons pas à attribuer à la guerre de la Succession une heureuse influence sur les destinées de l'Espagne, nous allons plus loin : il eût été à souhaiter pour le salut de cette malheureuse contrée que la lutte entre les deux rivaux durât plus longtemps, et que, de guerre européenne qu'elle était, cette lutte retenue dans un cercle vulgaire de petits siéges et de petites batailles entre des armées et des généraux étrangers, se fût transformée à la longue en une guerre intérieure. En d'autres termes, qu'à force d'oppression et de luttes intestines, la nation espagnole, réveillée de sa léthargie, en fût amenée à faire, en 1712, pour l'un des prétendants

Digitized by Google

dont une succession si belle avait aiguisé l'ambition, ce qu'elle fit, en 1812, par pitié pour un pauvre monarque dont elle n'avait eu guère à se louer. Elle aurait gagné à ce jeu sanglant un siècle d'avance sur l'heure de sa régénération, et en fait de progrès national, un siècle fait beaucoup. La misère retrempe les nations comme les individus. Quand un peuple s'est endormi dans l'oisiveté et dans la corruption, c'est nourrir un chimérique espoir que d'attendre de lui qu'il s'applique volontairement à sa résurrection, qui exige ce qu'il n'a point, un esprit de suite et d'énergie. S'il n'est point destiné à passer de la léthargie à la mort, ce n'est que par une secousse puissante qu'il peut recouvrer sa vigueur. Nous en avons la preuve dans l'histoire de tous les siècles. Après les époques de douleur et d'abaissement, sont venus pour les nations nées viables, les temps de repos, de splendeur et de gloire, et ces temps sont souvent plus proches que les contemporains ne se l'imaginent. Qui reconnaîtrait dans l'Angleterre d'Élisabeth, la nation si longtemps déchirée par les factions cruelles des deux Roses, le peuple de vassaux si durement mené par le capricieux Henri VIII, le sol fumant sous les échafauds religieux de la sombre Marie? Et la France de Henri IV, assez puissante pour former une ligue contre ce même empire espagnol, croirait-on que c'est la même nation qui, livrée à l'épouvantable anarchie de la Ligue, souffrait que l'ambassadeur de Philippe II lui dictât les lois de son maître et disposât de ses meilleures provinces? Nous n'irons pas chercher ailleurs nos exemples, dont d'ailleurs la monarchie de Ferdinand et d'Isabelle, victorieuse des Mores, nous fournirait les plus éclatants. L'Espagne ne pouvait être sauvée que par une crise; c'est cette conviction qui nous rassure sur l'issue de l'effroyable chaos où elle s'agite en ce moment, Mieux vaut cent fois pour elle la terrible existence des troubles civils, que l'agonie trompeuse et fardée qui, depuis deux siècles, la conduisait lentement à la mort. Mais plût au ciel, comme nous l'avons dit, que les troubles eussent éclaté cent ans plus tôt, à propos de la guerre de la Succession! L'Espagne alors aurait eu, comme l'Angleterre, comme la France, le temps de se préparer à la vie

Digitized by Google

nouvelle des peuples, et toutes les blessures terribles que chaque événement rouvre, ne saigneraient pas comme nous les voyons saigner aujourd'hui. Si la régénération espagnole eût daté du commencement du XVIIe siècle au lieu d'éclater dans le nôtre, la nation, détournée de son progrès individuel par les travaux européens que lui imposaient ses monarques, demeurée stationnaire et plutôt rétrograde dans tout ce qui regarde la civilisation, moins éloignée surtout de l'époque héroïque de sa délivrance, et conservant dès lors encore un peu de cette jeunesse qu'elle a perdue depuis, n'aurait été occupée que du soin de reprendre son rang parmi les nations profondément personnelles de l'Europe, et par conséquent destinées à apporter sur le théâtre des grands événements qui se préparaient la part considérable de leur influence propre. L'Espagne alors n'aurait point embarrassé le mouvement de sa résurrection nationale des éléments étrangers d'action qui en ont bouleversé la marche. Au début du XVIIIe siècle, la recherche de la forme politique ne l'eût point distraite; elle aurait été droit à la monarchie absolue, qui, mieux que toute autre, convenait à son tempérament, et le siècle de répit qui lui serait resté encore jusqu'à l'explosion des révolutions modernes, lui eût permis de se reconnaître, de réparer ses forces, de créer sa richesse, et de se mettre en mesure de prendre, dans l'un ou l'autre des deux camps européens, le rang qu'elle a perdu, son rang de grande puissance. Ainsi avaient fait l'Angleterre et la France, grâce à cette mystérieuse conscience qu'elles semblaient avoir déjà de leur superbe avenir. Toutes deux eurent l'instinct des temps; toutes deux, quand éclata le schisme de Luther, en finirent le plus tôt qu'elles purent avec la révolution religieuse, qui était la grande affaire du XVIe siècle, comme la révolution politique l'est dans le nôtre, la première en embrassant tout d'un coup la réforme; la seconde en triomphant du calvinisme qui l'aurait toujours divisée sans la subjuguer entièrement. Aussi, quand le moment vint où les esprits se refroidirent sur les querelles religieuses, toutes deux se trouvèrent prêtes à entrer par des chemins différents dans la voie des réformes politiques devenues le besoin

Digitized by Google

dominant de leur siècle, et la première put même s'y poser de fort loin le précurseur de l'autre. La malheureuse Espagne, au contraire, comme si le ciel voulait la punir d'avoir été un instrument si terrible de tyrannie, ne sut pas même saisir la seule occasion que lui offrit le hasard de rattraper le temps perdu. Elle persista dans son sommeil léthargique sous la nouvelle dynastie des Bourbons, et lorsqu'enfin la grande voix du siècle vint la réveiller en sursaut, il se trouva qu'elle n'avait rien fait pour elle-même et selon l'humanité, depuis 1517 jusqu'à 1810, et qu'elle avait tout à créer ou à rétablir, sa nationalité, sa forme politique, sa croyance religieuse, ses institutions intérieures, son commerce, son industrie, son agriculture. Comme la Belle des contes de fées, elle avait dormi trois siècles, et elle se réveillait, tout emboîtée dans ses vêtements gothiques, au milieu d'une civilisation qui avait changé trois fois les siens et qui allait en changer encore. Honteuse de se sentir à ce point surannée, indignée de ce qu'un conquérant eût profité de sa léthargie pour la rayer du rang des nations, emportée enfin par la double ivresse de l'indépendance et de la liberté qui se révélaient tout à coup à son cœur, elle voulut faire un prodigieux élan pour regagner le temps perdu; dans son état d'épuisement, elle trébucha, et c'est de cette chute terrible, dont nous avons tous été témoins, qu'elle souffre de si cruelles douleurs et qu'elle ne s'est pas relevée encore.

L'Espagne est une nation en retard de trois cents ans sur l'horloge du siècle : tout le problème est dans ce mot-là. C'eût été déjà une tâche immense pour une nation que de se régénérer, c'est-à-dire de retremper sa force nationale dans une grande lutte comme celle de l'indépendance. Eh bien, ç'a été là le moindre de ses labeurs. Institutions provinciales et locales, part d'action de la religion dans l'État, forme gouvernementale, esprit public, il a fallu tout refaire, tout remanier, tout refondre. Il y avait un abîme entre la centralisation qui est de nos jours la condition indispensable de toute puissance extérieure, et les priviléges féodaux des provinces orgueilleuses de leurs titres et de leurs souvenirs de royaumes; cet abîme,

Digitized by Google

il a fallu le franchir; la religion catholique, si chère aux natures méridionales, marchait encore escortée de sa puissance et de ses rigueurs d'une autre époque; il a fallu prendre d'assaut et démolir cette haute bastille; la nation, étrangère depuis un temps qu'on peut dire immémorial à son propre gouvernement, satisfaite jusqu'alors de son indépendance municipale, s'est vue sans initiation première, sans aucune transition, appelée à gérer les affaires difficiles d'un État ballotté par tant de tempêtes; pourtant, il a bien fallu qu'elle se mît à se gouverner. Et comme si tant de complications ne suffisaient pas, la malheureuse Espagne, si longtemps dépeuplée à l'intérieur par l'émigration des Juifs, des Maures et des colons du Nouveau-Monde, dépeuplée surtout par la paresse et la pauvreté orgueilleuse qui comptaient sur les galions du Mexique; sans manufactures et presque sans commerce, au moment où elle aurait dû pouvoir rassembler les restes de cette puissance qui lui avait été si fatale, voit le même coup de foudre qui l'a réveillée en sursaut, détacher d'elle l'une après l'autre, et presque dans le même temps, les plus vastes colonies qu'une nation ait jamais possédées, depuis la Californie jusqu'à l'extrémité de la Terre-de-Feu. Quel autre peuple eût plus résisté qu'elle à de si terribles épreuves? S'il est un spectacle digne d'admiration, c'est qu'aucune calamité n'épouvante l'Espagne et qu'elle semble résignée à tout perdre plutôt que de reculer d'un pas dans sa route nouvelle. Aucun sacrifice ne lui coûte, et loin d'abandonner la partie et de se recoucher toute découragée dans son propre sang, elle poursuit son œuvre de régénération nationale et de réforme politique avec l'obstination d'un peuple qui a lu dans son avenir. Un tel courage est consolant. Ce qu'il y a de véritablement effroyable dans l'histoire, ce sont les problèmes qu'on ne peut pas résoudre. Mais l'état de trouble et de terreur où se trouve aujourd'hui l'Espagne trouve son explication dans l'ensemble des faits qui l'ont précédé. Cette nation, on ne saurait trop le répéter, est forcée de faire en quelques années ce que d'autres ont mis un siècle et demi à accomplir. Si vous voulez reprendre courage, spectateurs passionnés qui comptez ses palpi-

Digitized by Google

tations convulsives, voyez toujours en elle une double action, un double personnage, une nation à demi régénérée, trop pressée d'entreprendre sa réforme politique, une nation dans le travail de la réforme politique qui se régénère encore, un enfant devenu homme après avoir été vieillard, le moyen âge luttant avec le XIXe siècle, l'Espagne féodale, c'est-à-dire la Catalogne, l'Aragon, la Castille et la Navarre, aux prises avec l'Ibérie moderne sur un champ funèbre tout couvert des débris d'un magnifique empire. Oui, il y a de l'Espagne de Ferdinand et Isabelle, de Philippe II et de Charles IV, dans l'Espagne constitutionnelle, révolutionnaire et carliste. C'est un chaos qui se dégage, du désordre qui s'organise, un délire de fiévreux qui ne saurait durer; les mots mêmes d'*exaltados*, d'*huracan*, peignent cet état passager de surexcitation dont nous avons expliqué la cause. Mais maintenant que nous avons gémi sur les malheurs de l'Espagne, osons cependant espérer en son avenir; tel qu'il se présente même aujourd'hui, il n'est pas aussi épouvantable qu'on se le figure généralement. Laissons-là les événements qui font peur, assez de lamentations comme cela, et ne considérons que les grands faits. Remarquons que l'action de la régénération se montre partout, dans les factions politiques et nationales. Tous ont foi dans la grandeur et dans la durée du peuple espagnol; c'est déjà un symptôme incontestable d'un meilleur avenir. En résumé où est la question? entre la centralisation gouvernementale et la décentralisation provinciale et municipale. L'Espagne qui ne sera puissante un jour que centralisée (dans de justes bornes pourtant) a déjà triomphé de la décentralisation, en forçant le carlisme à repasser les monts. A cette résistance a succédé immédiatement une résistance qui était tôt ou tard inévitable, et qui part de la même cause que la première, celle des municipalités. C'est encore un mauvais pas dont l'Espagne régénérée se tirera un jour, nous en avons l'assurance. Encore une fois, rien de tout cela ne fût arrivé, si, il y a un siècle, la force provinciale et municipale eût servi, comme en 1812, à sauver l'Espagne. Mais, ainsi que les choses ont tourné, cette force utile hier, nécessaire même, est gênante, funeste aujourd'hui; il a fallu la contra-

Digitized by Google

rier, l'affaiblir, pour la réduire un jour à néant : de là tous les maux actuels qui disparaîtront enfin avec la cause. Mais peut-être est-il des esprits trop préoccupés de la crise désolante sous laquelle gémit l'Espagne, qui ne peuvent se la figurer triomphante et calme, même dans un lointain avenir. Pour ceux-là, cessant d'entrer dans le vif des événements, nous reporterons leurs méditations plus haut. Nous leur demanderons si d'autres nationalités ne sont pas sorties déjà de crises au moins aussi terribles, si elles n'ont pas gravi rapidement le faîte d'une nouvelle splendeur après les crises mêmes qui semblaient devoir consommer leur perte. La nationalité anglaise est sortie victorieuse des guerres civiles des deux Roses, et sa grandeur s'est révélée immédiatement après le règne affreux de Marie Tudor; la nationalité hollandaise paraissait devoir expirer sur la tombe du Taciturne assassiné; quelques années après, elle possédait l'empire des mers. Deux fois la nationalité française s'est dégagée de plus terribles désastres encore, et, comme par une compensation providentielle, le fils du *roi de Bourges* s'est nommé Louis XI; et le roi de Navarre, seul prétendant légitime à une couronne que Philippe II convoitait, s'est trouvé être Henri IV, aïeul de Louis XIV. Ne nous hâtons point de dire : Cette nation se meurt; cette nation n'a plus qu'une heure à vivre. Les peuples aux abois, comme les malades qu'on abandonne, sentent bien, quoi qu'on leur dise, qu'il y a encore de la vie dans leur poitrine. Pourquoi désespérerions-nous de l'Espagne, puisqu'elle ne désespère pas d'elle-même?

Digitized by Google

VOYAGES.

DESCRIPTION DES HORDES ET DES STEPPES DES KIRGHIZ-KAZAKS, *par Alex. de Levchine, traduit du russe par Ferry de Pigny*. 1 vol. in-8°, Paris 1840, de l'imprimerie royale.

On sait combien d'obstacles arrêtent les voyageurs assez intrépides et assez amoureux de la science pour entreprendre des expéditions dans l'intérieur de l'Afrique. Plusieurs ont payé de leur vie la témérité qu'ils avaient eue de risquer ces dangereux pélerinages. Les explorations tentées dans l'Asie centrale n'ont guère rencontré jusqu'à nos jours moins de difficultés. Aussi, les contrées que renferme cette partie du globe sont-elles très-imparfaitement connues. Rien de moins certain que ce que l'on croyait savoir de leur configuration géographique, de l'histoire de leurs habitants et des produits de leur sol. La Russie était des nations européennes celle qui avait fait le plus d'efforts pour se procurer des renseignements qu'il lui importait plus qu'à aucune autre de posséder, dans l'intérêt de sa politique et dans celui de son commerce; mais ceux qu'elle avait réunis portaient plutôt le caractère d'hypothèses hasardées que de réalités appuyées sur l'expérience. En 1768 une société de savants fut chargée par ordre de Catherine II d'une mission scientifique

Digitized by Google

dont l'objet était de recueillir des indications précises sur la position des lieux, constatée par le moyen de calculs astronomiques; sur l'état de l'agriculture, sur les mœurs des habitants, leurs traditions et leur constitution sociale, dans les provinces qui se rapprochaient du centre de l'Asie. L'absence de ces commissaires se prolongea six années, et le résumé de leurs travaux fut publié par l'un d'eux, le savant professeur Pallas; mais ils ne purent étendre leurs recherches assez loin pour que le but qu'on s'était proposé dût être considéré comme complétement atteint. Plus tard, le baron de Meyendorf publia le résultat de ses observations sur les mêmes contrées, et rectifia quelques-unes des nombreuses erreurs géographiques commises par ses prédécesseurs, sans être cependant lui-même à l'abri de la critique. Sur les cartes, dressées d'après ces données imparfaites, on trouve des montagnes indiquées là où il n'y a que des plaines; des lacs là où l'eau manque entièrement: des rivières dont le cours est tracé en sens inverse de sa marche véritable.

Durant les quinze années qui viennent de s'écouler, des officiers du génie et des mines ont été successivement envoyés par le gouvernement russe aux steppes kirghizes, pour recueillir des observations qui permettent de substituer enfin des notions positives aux données conjecturales que l'on possédait sur ces contrées. L'auteur du livre dont nous allons rendre compte fut également chargé d'une mission qui le retint deux ans à Orenbourg, sur les rives de l'Oural et dans les steppes mêmes. La nature des fonctions qu'il avait à remplir le mit en relations suivies avec les Kirghiz-Kazaks, dont il put étudier à son aise le caractère et les mœurs. Pour se procurer des renseignements sur leur histoire, à dater des premiers rapports qu'ils ont eus avec la Russie, M. A. de Levchine a compulsé les archives de la commission-frontière d'Orenbourg, où sont déposés tous les papiers relatifs aux négociations du gouvernement avec les peuples de l'Asie centrale depuis 1735. Quant aux faits antérieurs, il a souvent été forcé de s'en tenir aux lumières incertaines de la tradition. Plus heureux dans ce qui concerne la statistique, il peut affirmer tout ce qu'il avance comme étant le fruit de son propre examen.

Digitized by Google

La vaste étendue de pays occupé par les hordes errantes des Kirghiz-Kazaks a pour limites à l'Occident le fleuve Oural et une partie de la mer Caspienne; sa frontière septentrionale est formée par les confins du territoire russe; au Sud les Turkomans et les Khiviens lui opposent leurs établissements; enfin ses bornes du côté de l'Orient sont les longues lignes de fortifications chinoises.

Les steppes ne sont pas toujours, comme on le suppose assez généralement, des plaines monotones et infinies. On trouve dans celles habitées par les Kirghiz-Kazaks tous les accidents d'un sol très-varié. M. Levchine les divise en sept régions ayant chacune sa physionomie topographique particulière. La première, qui est située au point le plus septentrional, est riche en pâturages et en produits végétaux. Les plaines y sont en général propres à la culture; les forêts qui la coupent à des distances assez rapprochées, fournissent d'excellent bois de construction; plusieurs rivières dans lesquelles le poisson abonde la traversent en différents sens; toutes les conditions favorables à une colonisation régulière s'y trouvent, enfin, réunies. La nature ne l'a malheureusement pas aussi bien traitée dans toutes ses parties. Dans la deuxième région, qui touche au fleuve Oural, l'absence complète de plantations prive ceux qui l'habitent de moyens de chauffage, et leur rend fort pénibles les hivers si longs et si rigoureux de ces contrées. La troisième, qui a d'un côté la mer Caspienne pour limite, n'offre que de vastes plaines de sable entrecoupées de marais et de lacs d'eau salée. La quatrième et la cinquième région n'ont guère pour terrain qu'une argile sèche et presque nue; les chameaux se nourrissent des broussailles qui croissent çà et là sur le penchant des monticules, mais ni les chevaux ni les moutons ne peuvent s'accommoder d'un si maigre régime. Quelques vallées font exception, parce qu'elles sont arrosées par les ceux qui coulent des montagnes, en même temps que protégées contre les chaleurs brûlantes de l'été. La nature redevient plus riante dans la sixième région; le sol y est facilement productif. La septième et dernière, d'après la division établie par M. Levchine, est la plus étendue, et en même temps la plus stérile. Des collines

Digitized by Google

de roches quartzeuses interrompent seules la monotonie du sable qui la couvre. Plusieurs des forêts dont nous avons signalé l'existence, vers la région septentrionale, ont jusqu'à quinze et dix-huit lieues de profondeur, mais comparées à l'immense étendue des steppes, elles sont encore peu considérables.

Les sables des steppes ne présentent pas comme ceux de l'Arabie une surface régulièrement plane ; en beaucoup d'endroits ils forment des tertres passablement élevés et d'une assez grande solidité. Ces hauts ensablements sont utiles l'hiver en ce qu'ils protègent les troupeaux contre les ouragans. La rareté des pluies, l'excessive chaleur de la saison d'été, jointes aux vents continuels qui règnent en toute saison, ou brûlants ou glacés, occasionnent une telle sécheresse, qu'il n'est pas rare de voir le sol sillonné par de larges crevasses. Il semblerait que les neiges énormes de l'hiver dussent, lorsqu'elles fondent au printemps, tenir lieu de pluies et humecter profondément la terre ; mais la couche de pierre que l'on trouve à une très-petite distance sous le sable, ne permettant point aux eaux de pénétrer plus avant, celles-ci s'évaporent en partie et se précipitent vers les rivières ou vers les lacs salés.

De nombreuses observations identiques dans leurs résultats ont fait naître dans l'esprit des hommes éclairés par lesquels les steppes des Kirghiz-Kazaks ont été visitées depuis un demi-siècle, la conviction que la plus grande partie de cet immense territoire était, à une époque non éloignée, recouverte par les eaux de la mer. En beaucoup d'endroits les ondulations du sol rappellent exactement le mouvement des vagues ; à des distances considérables du rivage actuel, on trouve en grand nombre des coquillages, des cailloux arrondis par le frottement, et même des arrêtes de poisson pétrifiées ; la plupart des lacs sont salés et plusieurs rivières présentent le même phénomène. Tels sont en substance les faits sur lesquels s'établit cette opinion qu'aucune objection grave ne contrarie. Le sel se rencontre partout ; la terre et les plantes en sont imprégnées ; l'eau des puits en est saturée. Ces marais se couvrent de minerai de sel et leur surface devient, dans les chaleurs de l'été, d'une blancheur éblouissante.

Digitized by Google

Les steppes des Kirghiz-Kazaks sont traversées à l'orient et à l'occident par deux chaînes de montagnes, celles de l'Oural et de l'Altaï, qui partent toutes deux du territoire russe. On en trouve encore, mais de moins élevées, dans l'intérieur du pays. Le granit, l'ardoise siliceuse et le jaspe rouge s'y rencontrent en égale quantité. Un voyageur russe affirme y avoir vu une mine de cuivre qui présente les traces d'une exploitation fort ancienne. Quant aux mines de fer et de plomb, elles ne sont pas rares.

Deux mers baignent la steppe. La mer Caspienne et la mer d'Aral. Elles paraissent avoir été jointes autrefois par un canal; mais aujourd'hui, un isthme les sépare. La différence de leur niveau avait été déjà signalée, lorsque le gouvernement russe envoya sur les lieux une commission scientifique chargée de la mesurer exactement. A la suite d'opérations barométriques faites avec soin, on reconnut que le niveau de la mer d'Aral excède de *cent dix-sept mille six cents cinquante-deux pieds anglais* celui de la mer Caspienne. On en est réduit encore aux conjectures sur cette singulière différence. La mer d'Aral, qui ne serait à proprement parler qu'un lac d'une très-grande étendue, se congèle en hiver et peut être traversée à pied ferme. Plusieurs rivières arrosent les parties fertiles des steppes. A l'époque de la fonte des neiges, elles submergent leurs rives et s'échappent en impétueux torrents; mais peu à peu les eaux diminuent, se transforment en faibles courants, et sont pour la plupart bientôt mises à sec. Quelques grands fleuves font cependant exception.

Ainsi que nous l'avons dit au commencement de ce travail, on ne sait rien de positif sur les premiers siècles de l'histoire des Kirghiz-Kazaks. Quelquefois, à défaut de monuments authentiques, on consulte les traditions; mais celles qu'on peut obtenir de ce peuple barbare sont si différentes, si contradictoires, si absurdes, qu'il est impossible de les prendre au sérieux et d'en tirer quelque chose de suivi. M. Levchine en a recueilli plusieurs qu'il livre à la curiosité de ses lecteurs sans en adopter aucune, ni dans son principe, ni dans ses conséquences. Longtemps les écrivains russes qui

Digitized by Google

se sont occupés des Kirghiz-Kazaks ont cru et ont avancé que ce peuple descendait des Tatars. Cette opinion a été vivement combattue par les historiens orientaux, dont l'avis est qu'ils auraient, dès les premiers siècles de notre ère, formé une nation indépendante. Les Kirghiz-Kazaks sont une des branches de la race si nombreuse des Turcs. L'analogie de leur manière de vivre avec celle des Tatars a fait confondre les deux peuples. En 1536, ceux-là étaient assez puissants pour que le tsar Ivane Groznoï, surnommé le *Terrible*, crût devoir leur envoyer un député pour nouer avec eux des relations politiques. Par malheur ce député fut arrêté par le khan de Sibérie avant d'arriver à sa destination. Ivane attendit qu'une occasion favorable se présentât de renouveler cette tentative, et donna en 1574 aux Strogonofs une lettre-patente par laquelle il déclarait libre de tous droits leur commerce d'échange avec les Kirghiz-Kazaks. Peu de temps après, la conquête de la Sibérie rapprocha ce peuple des Russes.

Les Kirghiz-Kazaks vivaient dans un état de guerre continuelle avec leurs voisins. Tour-à-tour vainqueurs et battus, ils furent assaillis enfin par trop de forces réunies et leur puissance déclina sensiblement. Vers le commencement du XVIIIe siècle, ils furent attaqués à l'Occident par les Kalmouks du Volga, au Nord par les Cosaques de Sibérie, et du côté de l'Orient par les Zungars, leurs plus puissants ennemis. Leur seule ressource fut de s'adresser à Pierre-le-Granden, réclamant une protection que celui-ci se montra, on n'en doutera pas, disposé à leur accorder. Pierre envoya au prince Gazarine l'ordre d'entretenir des rapports réguliers avec les Kirghiz et de leur donner du secours contre le redoutable chef des Zungars, à la condition qu'ils promettraient obéissance à la Russie. Cette espèce d'alliance, qui pouvait amener des résultats favorables à l'ambition de Pierre-le-Grand, n'eut aucune suite. Le prince Gazarine fut rappelé à Moscou et les Kirghiz eurent le malheur de perdre le plus ancien et le plus sage de leurs chefs. Tiavka, c'était le nom de cet homme remarquable, avait été le législateur de sa tribu. Grâce à ses soins éclairés, la paix avait succédé à des

Digitized by Google

dissensions sanglantes ; mais quelques services qu'il lui eût rendus, il ne jouissait pas d'un pouvoir étendu sur son peuple, et il devait employer plus souvent la prudence et l'habileté que la force pour le diriger. Après sa mort, la désunion se mit dans le camp des siens. Au lieu de s'entendre pour combattre les Zungars, leurs ennemis redoutables, ils se querellèrent entre eux et reprirent leurs habitudes de pillage, dont la Russie, qui leur avait offert sa protection, n'eut pas moins à souffrir que leurs autres voisins.

La nation des Kirghiz-Kazaks s'est trouvée, à une époque et dans des circonstances qu'on ne connaît pas bien, divisée en trois tribus distinctes. On croit seulement que l'un de ses chefs partagea tout son peuple entre ses trois fils. La part de l'aîné se serait nommée la *Grande-Horde;* celle du second la *Moyenne,* et celle du plus jeune la *Petite.* Plusieurs tentatives furent faites, mais sans succès, pour amener la soumission de la Grande-Horde à la Russie. L'esprit d'indépendance qui animait cette population nomade empêcha le succès des diverses combinaisons conçues à cet égard. Une circonstance vint d'ailleurs ôter au cabinet de Saint-Pétersbourg tout espoir de réaliser de ce côté ses projets. Les Chinois firent la guerre aux Zungars dont les armes avaient été si longtemps contraires aux Kirghiz-Kazaks, et détruisirent leur puissance si bien assise dix années auparavant. Cet événement eut deux grands avantages pour les tribus de la Grande-Horde. Il les débarrassa du voisinage d'ennemis dangereux et leur donna les moyens d'étendre leurs pâturages sur des lieux excellents. Les Chinois, loin de s'opposer à ce qu'elles se rapprochassent d'eux, firent tous leurs efforts pour les attirer, et finirent par les soumettre. Le plus grand nombre des individus qui composent la Grande-Horde obéit maintenant à la Chine ; d'autres sont demeurés indépendants; quelques milliers seulement ont reconnu l'autorité de la Russie. Ces derniers ont même quitté leurs steppes pour venir s'établir dans l'intérieur des frontières de la Sibérie.

La surprise fut grande à Saint-Pétersbourg lorsqu'en 1730 on apprit que le khan Aboulkhaïr, chef de la Petite-Horde, venait de

Digitized by Google

lui-même faire acte de soumission. Cet événement inattendu devait avoir les conséquences les plus heureuses pour le vaste empire dont il venait encore accroître la puissance. Si Aboulkhaïr était fidèle à ses promesses, la Russie n'avait plus rien à craindre pour ses provinces du Sud-Est, si souvent dévastées par des peuplades barbares; de plus, elle pouvait espérer d'établir d'importantes relations de commerce avec l'Asie centrale et même avec l'Inde, après avoir défait les Khiviens, peuple énergique qui s'opposait à ce qu'elle réalisât de ce côté ses projets ambitieux. L'impératrice Anne accueillit à merveille les envoyés d'Aboulkhaïr, les combla de faveurs et de présents, puis les renvoya vers leur maître en lui faisant dire, que, recevant sa soumission, elle lui promettait à l'avenir aide et assistance contre ses ennemis.

Pour donner plus de solennité à l'acte de reconnaissance de son nouveau vassal, l'impératrice désigna plusieurs personnes de distinction chargées d'aller en ambassade auprès d'Aboulkhaïr, et leur adjoignit deux officiers du génie avec mission de lever la carte du pays occupé par les Kirghiz-Kazaks. Il y eut pour les membres de cette députation un moment de grand désappointement. Il se trouva que le khan s'était engagé de lui-même et sans consulter son peuple. Celui-ci se souleva lorsqu'il eut connaissance de la démarche faite en son nom, et voulut, sans plus de formes, massacrer les envoyés du gouvernement russe. Heureusement, le chef de l'ambassade, homme de tête et fin politique, sut tenir tête à l'orage; il éluda les premiers dangers et s'établit auprès du khan Aboulkhaïr, décidé à ne plus parler de l'objet de sa mission. Fatigués de la présence des Russes, et craignant la mauvaise influence que pourrait avoir sur l'indépendance de leurs mœurs le séjour trop prolongé de ces hôtes incommodes, les Kirghiz annoncèrent qu'ils se réuniraient en assemblée pour décider s'ils prêteraient ou s'ils refuseraient définitivement le serment de fidélité à la Russie. L'habile diplomate eut le courage d'assister à cette orageuse séance et dirigea les délibérations de manière à atteindre un but conforme aux intérêts de sa souveraine. Le résultat de la séance fut que les Kirghiz prêteraient le ser-

Digitized by Google

ment pour lequel ils s'étaient d'abord trouvés engagés à leur insu.

Le gouvernement de la Russie savait combien peu les Kirghiz-Kazaks se piquaient de fidélité à leurs promesses; il pensa que le plus prudent serait de se mettre en mesure d'exercer sur eux une surveillance immédiate. Kiriloff, conseiller d'État, qui, né dans une condition obscure, avait été remarqué par Pierre-le-Grand et élevé à de hautes fonctions, fut choisi pour se rendre sur les lieux et pour s'assurer des mesures qu'il conviendrait de prendre en pareille circonstance. Il jugea que la démarche la plus efficace serait la fondation d'établissements militaires sur l'Oural, fleuve qui sert de limite aux steppes des Kirghiz du côté des frontières russes. D'après ses avis, le cabinet de Saint-Pétersbourg arrêta la construction de la forteresse d'Orenbourg et de quelques postes destinés à opposer une barrière aux incursions des peuplades barbares avec lesquelles on venait de traiter, dans le cas où il leur prendrait fantaisie de les renouveler. Le gouvernement russe crut alors pouvoir essayer de nouer des relations commerciales avec le centre de l'Asie. Une caravane partit d'Orenbourg chargée de marchandises appartenant à la couronne et accompagnée de plusieurs officiers géodésistes pour les études topographiques. Elle traversa sans accident la Petite et la Moyenne Horde, mais elle fut pillée dans la Grande, à deux journées de Tachkent, sa destination. Cette première tentative n'était pas heureuse; mais la persévérance est un des traits particuliers du caractère russe. On ne se découragea point de cet échec et l'on se prépara à recommencer.

Aboulkhaïr, ce khan des Kirghiz-Kazaks qui était venu de son propre mouvement se constituer le vassal de la Russie, se repentit d'une démarche qui l'engageait plus qu'il ne l'avait pensé. Non-seulement il refusa de payer aucun tribut, mais les représentations des autorités d'Orenbourg au sujet de quelques-uns de ses actes qui étaient contraires aux conventions faites, l'aigrirent au point qu'il dirigea lui-même des attaques contre les postes de la frontière et fit piller des caravanes. Ses fréquentes expéditions devenaient gênantes, lorsqu'il fut tué en combattant une tribu ennemie de la

Digitized by Google

sienne. Son fils lui succéda et parut animé de dispositions bienveillantes à l'égard de la Russie. D'après l'invitation du gouverneur d'Orenbourg, il se rendit accompagné d'une suite nombreuse au camp préparé sur la rive gauche de l'Oural, afin de procéder avec éclat à la cérémonie de son exaltation. Il fut reçu comme l'avait été son père en pareille occasion, au bruit du canon et de la musique. La cérémonie commença par la lecture des lettres patentes données tant à lui qu'à sa nation ; ensuite on lui mit une pelisse, un bonnet et un sabre d'or que lui donnait la cour de Russie, puis on reçut son serment de fidélité prêté sur le Coran.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg prit la résolution d'établir avec le nouveau khan des rapports tout différents de ceux qu'elle avait entretenus avec son prédécesseur. Il avait d'abord essayé de se faire payer un tribut annuel ; au lieu de cela il décida que le chef des Kirghiz-Kazaks recevrait un traitement, à la condition seulement d'envoyer aux autorités russes de la frontière divers présents dont la nature serait déterminée d'avance. Le résultat était le même, en définitive ; mais un guerrier barbare pouvait se laisser prendre à cette ruse diplomatique et accepter sous une certaine forme des propositions qu'il eût repoussées sous une autre.

Après avoir, ainsi que nous l'avons vu, fixé la Grande-Horde sur leur territoire, les Chinois s'efforçaient d'attirer les tribus de la Moyenne. Le gouvernement russe craignant que si cette dernière se retirait vers l'Orient, la Petite suivît son exemple, employa les moyens qu'il supposa propres à les retenir l'une et l'autre. Dans les instructions données en 1762 aux autorités des frontières d'Orenbourg et de Sibérie, il leur fut prescrit de flatter de toutes les manières possibles les principaux des Kirghiz-Kazaks, de leur distribuer généreusement des récompenses, des présents et même de bâtir pour ceux qui le voudraient des habitations, des hangars et des étables dans le voisinage de la frontière. Aux termes des mêmes instructions, le gouverneur d'Orenbourg devait envoyer sans délai au chef des Kirghiz des ingénieurs chargés de lui construire une maison avec les dépendances nécessaires, le tout entouré d'un

Digitized by Google

rempart, afin de lui donner l'air d'un petit fort. Une pareille marque de distinction était flatteuse pour la vanité d'un Kirghiz.

Pendant les premiers années du règne de Catherine II, la Russie fit plus d'efforts que jamais pour atteindre le double but qu'elle poursuivait depuis si longtemps et avec tant de persévérance : le premier de donner au hordes kirghizes une installation fixe; le second d'assurer l'inviolabilité des caravanes. On ouvrit sur la frontière différents marchés d'échange où, par politique, on vendait à bas prix aux Kirghiz le blé dont ils avaient besoin. Profitant du consentement d'un certain nombre d'individus, on leur bâtit un village entier pourvu de tous les avantages imaginables. En un mot, il n'y eut pas de moyens auxquels on n'eût recours pour inspirer à ces peuples nomades le goût d'une vie sédentaire; mais ils ont toujours eu et ont encore aujourd'hui pour elle un éloignement invincible. Pour obtenir la sûreté nécessaire au commerce, il fallait chercher de nouvelles combinaisons, car une longue expérience avait démontré que les chefs des Kirghiz-Kazaks, en eussent-ils la volonté, n'avaient pas le pouvoir d'offrir aux caravanes, dans toute l'étendue de leurs terres, une protection sûre et inviolable. On n'entrevoyait pas encore de ce côté la solution des difficultés.

La commission des frontières d'Orenbourg dirigeait les relations du gouvernement avec les Kirghiz; mais elle ne pouvait pas examiner les différends particuliers qui s'élevaient entre les habitants des deux côtés de la ligne. Catherine conçut un projet dont la réalisation devait être suivie de bons effets, à ce qu'il semble. Ce fut d'établir un tribunal aux opérations duquel les Kirghiz prendraient la même part que les Russes, et qui leur servirait en quelque sorte d'école de justice. L'ordre fut donné d'ouvrir à Orenbourg en même temps que cet établissement dont on attendait les plus grands avantages, des mosquées, des écoles pour les enfants kirghiz et des caravansérails ou marchés d'échange.

Jusqu'alors le gouvernement russe s'était conduit avec infiniment de prudence et d'habileté à l'égard des hordes kirghizes; en 1785 il faillit perdre les fruits de ses efforts constants et fut trompé, lui

Digitized by Google

si adroit, par la ruse d'un chef de bandits. Batyr-Syrym, qui commandait à trois mille Bachkirs dont les brigandages inquiétaient également les Russes et les Kirghiz, vint offrir au gouverneur d'Orenbourg de soumettre à l'autorité de Catherine ces derniers, dont on désespérait presque d'adoucir les mœurs. Suivant lui, les mouvements continuels de la Petite-Horde avaient pour seules causes les sourdes menées de leurs chefs, qui craignaient de perdre toute influence sur leurs peuples si l'état de calme que l'on s'efforçait de leur faire goûter venait à se prolonger. Détruire le pouvoir des khans, c'était, à l'en croire, le premier pas à faire vers l'exercice régulier de la puissance russe dans ces contrées. On le crut sur parole, et il reçut la permission d'agir ainsi qu'il l'entendrait pour arriver au résultat indiqué par lui. Batyr se rendit au centre de la Petite-Horde, et par des menées adroites parvint à déconsidérer les khans aux yeux de leurs propres sujets. Ses services n'étaient pas désintéressés et ne pouvaient pas l'être. Il s'empara d'une partie des priviléges que ses astucieuses démarches avaient enlevés aux descendants d'Aboulkhaïr et se déclara l'ennemi de la Russie, du moment où l'on se mit en mesure d'imposer des bornes à son ambition.

Quoi qu'il en soit, le gouverneur d'Orenbourg, se conformant à ses instructions, eut recours comme par le passé à des moyens pacifiques. Une commission dans laquelle les Kirghiz étaient admis en nombre égal, fut instituée pour examiner chaque jour les suppliques qui lui seraient adressées, pour décider des questions qu'elle y trouverait posées, et pour, à l'occasion, rendre justice aux intéressés. En outre, les plus anciens chefs des Kirghiz reçurent la mission de veiller sur la conduite du peuple. Ceux qui furent élus pour remplir ces fonctions pendant les trois dernières années, prêtèrent serment de fidélité à l'impératrice et reçurent des appointements considérables, tant en blé qu'en argent. D'autres institutions du même genre furent successivement organisées; ainsi, à l'occasion de la demande que fit le khan de la Grande-Horde d'une concession de terres, il fut ordonné aux autorités de la frontière,

Digitized by Google

non-seulement de lui en délivrer à lui, ainsi qu'à ses sujets, mais encore de mettre à la disposition de chaque famille qui voudrait s'établir une somme d'argent à titre de don. Enfin, en 1789, les écoles kirghizes furent constituées sur toute la ligne d'Orenbourg, les appointements des maîtres et les frais d'entretien des élèves étant portés au compte du gouvernement.

Un grand nombre de Kirghiz-Kazaks de la Petite et de la Moyenne Horde demandèrent l'autorisation de s'établir pour toujours en Russie. Par suite de la réponse favorable que donna l'autorité supérieure, plus de douze mille tentes vinrent à la fois se planter sur différents points de la frontière ; des migrations semblables s'opérèrent incessamment, et à l'heure qu'il est, le chiffre des Kirghiz qui se sont faits sujets russes est fort élevé. Néanmoins, en dépit de leur prospérité qui s'est accrue dans une incroyable proportion depuis qu'ils se sont quelque peu civilisés, leur exemple n'a pas fait partout des prosélytes. De nombreuses tribus de Kirghiz-Kazaks sont demeurées nomades et ne se montrent pas encore disposées à faire le sacrifice de leur sauvage liberté.

La manière de vivre des Kirghiz a beaucoup d'analogie avec celle des anciens patriarches. Peuples pasteurs, ils ne vivent que des produits de leurs troupeaux, et, suivant les besoins de ceux-ci, quittent tout-à-coup un campement pour se transporter dans un autre. Il y a quelque chose de séduisant pour l'imagination dans cette existence aventureuse, dont toutes les chances dépendent du hasard. En ne voyant les choses que sous leur beau côté, on considérerait les populations ainsi constituées comme ayant reçu directement l'héritage des insouciants bergers de l'Arcadie. On ne serait cependant point dans le vrai, si l'on se laissait aller à cette illusion. Pour un observateur non soumis à l'empire de préjugés trop favorables, les Kirghiz sont tout simplement des peuplades à demi sauvages, semblables aux hordes de l'Afrique centrale.

L'obligation de recourir à de fréquents changements de résidence empêche les Kirghiz de se construire des habitations solides. Ils vivent sous des tentes qu'ils peuvent, si les circonstances l'exigent,

Digitized by Google

démonter en moins d'une heure et qu'ils transportent à dos de chameau, ainsi que les différents ustensiles de leur ménage. La tente d'un Kirghiz est de forme semi-sphérique ; elle se compose d'un treillis de bois recouvert de feutre. Une large ouverture pratiquée à sa partie supérieure sert à la fois de fenêtre et de cheminée. Ses dimensions sont ordinairement de vingt-cinq à trente pieds de diamètre, sur douze à quinze d'élévation. Au moyen de cordes de crin ou de soie, d'après le rang du propriétaire, on attache le mur de treillis à des pieux fixés en terre. Les tentes des gens riches sont de feutre blanc ; quelques sultans de la Grande et de la Moyenne-Horde ont les leurs couvertes de drap rouge et garnies d'étoffes de soie à l'intérieur. Les habitations de la majorité sont de feutre gris ; les plus pauvres remplacent le feutre par des nattes d'écorces d'arbres ou de roseaux. Aux parois intérieures de la tente, sont suspendus les armes, les harnais et les ustensiles de ménage de la famille qui l'habite ; des tapis de laine ou de feutre couvrent la terre. Tout le mobilier se compose d'un petit nombre de vases et de coffres.

Habitués comme nous le sommes à nous fixer dans un lieu quelconque pour en faire le siége immuable de notre campement, considérant la vie du logis comme la meilleure, comme celle à laquelle il faut revenir en définitive après des pérégrinations accidentelles, nous comprenons difficilement qu'on ne se fatigue pas bientôt de ces émigrations continuelles. Les Kirghiz se trouvent, au contraire, fort heureux de n'être point attachés à la terre. Du reste ils ne voyagent que l'été ; l'hiver ils se tiennent renfermés dans leurs tentes, où ils ont l'alternative assez désagréable d'être asphyxiés par la fumée de leur foyer ou de souffrir du froid s'ils ouvrent la partie supérieure de leur habitation pour lui livrer passage.

La réunion d'un certain nombre de tentes forme ce qu'on appelle un *aoul*. Jamais on ne voit les Kirghiz rassemblés en masses compactes sur un même point ; l'espace considérable dont ils ont besoin pour placer convenablement leurs troupeaux ne le permet pas.

Digitized by Google

Quelques familles seulement s'associent pour vivre ensemble et ne se séparent plus sans de graves motifs.

Le gouvernement russe a fait de grands efforts pour donner aux Kirghiz des habitudes de stabilité ; mais tout porte à croire que les tentatives qui seraient faites pour parvenir à ce résultat n'auront pas plus de succès à l'avenir qu'elles n'en ont eu jusqu'à ce jour. Les obstacles sont de différents genres ; ils tiennent à la fois à la nature du pays et aux dispositions morales des habitants. Il faudrait supposer que ce peuple pût devenir agriculteur ; or, indépendamment de son éloignement prononcé pour ce genre de vie, il est positif que le sol qu'il habite n'est pas propre à une exploitation régulière. Toute la fortune des Kirghiz consiste dans le produit de leurs nombreux troupeaux. Ils n'ont donc et ne peuvent avoir d'autre manière de vivre que celle qui favorise la reproduction du bétail. Pour maintenir leur industrie dans les meilleures conditions de prospérité, de vastes pâturages sont indispensables. Ces pâturages ne sont pas les mêmes en toute saison. Ceux qui offrent en été les avantages requis, doivent être abandonnés l'hiver, parce qu'ils laissent les troupeaux exposés aux rigueurs des vents du nord. De là résulte pour les Kirghiz l'obligation de changer deux fois de campement dans le courant de l'année. Ajoutons maintenant que les révolutions physiques des contrées qu'ils habitent, contribuent à les empêcher de s'établir immuablement dans un lieu quelconque. Dans notre Europe centrale les fleuves continuent de couler entre leurs rives primitives, et les mers baignent durant des siècles les mêmes grèves. Du moins, les changements qui s'opèrent dans ces fonctions de la nature sont-ils imperceptibles. Il n'en est pas de même dans les steppes des Kirghiz. Des rivières qui sont désignées sur d'anciennes cartes n'existent plus, des lacs ont disparu, et des lieux que les vieillards se souviennent d'avoir vus couverts par la mer d'Aral en sont aujourd'hui à huit heures de marche. Ces phénomènes sont indifférents pour un peuple nomade qui change de place dès que les circonstances l'exigent ; mais ils sont destructeurs pour un peuple sédentaire.

Une autre cause de l'impossibilité de donner aux Kirghiz des de-

Digitized by Google

meures fixes se trouve dans la conviction où ils sont qu'ils perdraient leur liberté le jour où ils quitteraient leurs tentes pour entrer dans des maisons de pierre. En ceci, peut-être n'ont-ils pas tout à fait tort, surtout s'ils changeaient leur condition d'après les conseils du gouvernement russe.

Les Kirghiz naissent pour ainsi dire à cheval. L'habileté dans l'exercice de l'équitation est pour eux le premier des mérites; ils se servent d'étriers extrêmement courts et tiennent si solidement sur la selle, qu'ils semblent ne faire qu'un seul et même corps avec celui de leur monture. La grande habitude d'être à cheval, contractée dès l'enfance, leur courbe les jambes et donne à chacun d'eux la conformation nécessaire pour être bon cavalier. Les femmes ne le cèdent point aux hommes en habileté dans l'exercice national favori, et manient avec aisance de fougueux étalons. Les harnais de leurs chevaux sont de leur part l'objet d'un soin tout particulier. Les selles des hommes sont généralement de cuir; celles des femmes sont de velours ou de soie; les rênes, les brides et les reculements sont ornés de damasquinures d'or et d'argent, ainsi que de plaques de métal, avec des incrustations de cornalines ou d'autres pierres précieuses. Les étriers sont de bois découpé, de fer ou d'argent.

Les Kirghiz ont pour armes la lance, le sabre, l'arc et le fusil; ils se couvrent le corps d'une cotte de mailles et la tête d'un casque. La plupart de ces objets, qu'ils achètent des Bachkirs, des Mongols et des Chinois, sont d'une très-mauvaise fabrication. Ils en sont encore aujourd'hui au fusil à mèche, et chaque fois qu'ils doivent tirer, ils descendent de cheval pour appuyer leur arme sur une fourchette préparée à cet effet. La poudre qu'ils font eux-mêmes est de qualité fort médiocre, parce qu'ils ne connaissent pas bien la proportion des éléments de cette dangereuse substance. Ils s'en procurent de meilleure en Perse et dans la Boukharie.

On ne trouve pas chez les Kirghiz de religion bien déterminée; d'après ce que l'on a pu juger, la plupart d'entre eux reconnaissent une intelligence suprême qu'ils adorent selon des dogmes assez semblables à ceux du Coran. Au reste, ils ont une

Digitized by Google

multitude de superstitions étrangères à l'islamisme; ils croient à l'existence d'esprits invisibles, d'enchanteurs et de sorciers. Des charlatans, qui exploitent à leur profit cette crédulité, travaillent à l'entretenir par le spectacle de prétendus prodiges. La magie et les prestiges forment non-seulement une partie du culte des Kirghiz, mais constituent même chez eux une branche très-importante de la médecine, car ils y ont recours dans leurs maladies les plus dangereuses.

Les Kirghiz ont des fêtes publiques qui se donnent à de certaines époques de l'année, comme par exemple au retour du printemps. Nous avons dit que l'exercice du cheval est celui que ces peuples nomades préfèrent à tous les autres; il est donc naturel que les courses tiennent la première place dans leurs divertissements. L'emplacement choisi, les spectateurs se placent auprès du but, où sont réunis les juges de la lutte. Des commissaires veillent au point de départ à ce que les concurrents se tiennent en ligne et ne s'élancent qu'au signal convenu. La distance à parcourir est souvent fort longue et mesurée non pas circulairement comme chez nous, mais en ligne droite. Pendant la première moitié de la course, les bons cavaliers retiennent leurs chevaux dont les forces s'épuiseraient bientôt s'ils leur faisaient prendre au début une allure trop précipitée; mais arrivés vers le milieu de la lice, ils les lancent à bride abattue. Si l'un des coursiers, tombant de lassitude, s'arrête avant de parvenir au but, le propriétaire aidé de ses parents et de ses amis s'élance au devant de lui; on assomme le pauvre animal de coups de fouet, on l'excite à force de cris et de tapage jusqu'à ce qu'on l'ait en quelque sorte traîné jusqu'au terme de la course. Quelquefois les meilleurs chevaux tombent morts au moment où ils remportent la victoire. On décerne habituellement un assez grand nombre de prix; le premier arrivé reçoit le plus considérable; les autres viennent ensuite dans une progression décroissante. Ce ne sont ni des sommes d'argent, ni des vases de métal précieux qui se donnent comme récompense aux vainqueurs; on livre souvent, à celui qui a remporté le premier prix, jusqu'à cent chevaux, des brebis, des cha-

Digitized by Google

meaux, etc. Les propriétaires de bons chevaux peuvent venir aux courses sans être invités; ils sont toujours sûrs d'être bien accueillis.

Croirait-on que chez ce peuple qui se croit libre, la distinction des rangs soit rigoureusement établie et donne lieu à des priviléges dont nous autres, peuples qui passons pour esclaves à leurs yeux, nous nous offenserions? Lorsqu'un Kirghiz rencontre sur son chemin un homme d'un rang distingué, il descend de cheval; si c'est un khan, il incline la tête en se pressant les mains sur la poitrine et dit à haute voix : *Alla-iar* (Dieu te conserve!). Le peuple refuse les marques extérieures de respect aux sultans sans pouvoir, tandis qu'il est on ne peut plus exact sous ce rapport avec ceux qui passent pour redoutables.

Un Kirghiz qui entend le Coran et conséquemment sait l'arabe, est un prodige de science à la steppe; celui qui sait lire et écrire sa propre langue passe pour très-instruit. Les sultans ne donnent point dans ce luxe d'érudition; ils ont des secrétaires chargés de lire les papiers qu'ils reçoivent des autorités russes et d'en rédiger les réponses. Toute grossière que soit encore la civilisation des Kirghiz, on trouve néanmoins chez eux des notions de musique et de poésie. Ils ont des chansons dans lesquelles ils célèbrent les exploits de leurs héros, les beautés de la nature, les douceurs de l'amour, etc. Comme ils ont la prétention d'être tous improvisateurs, ils changent lorsqu'ils les récitent, quelque chose au sens primitif de leurs poésies, ce qui, souvent, finit par les rendre inintelligibles. Ainsi que tous les peuples de l'Orient, ils affectionnent singulièrement les comparaisons. Voici comment, dans leur style figuré, un amant trace le portrait de sa maîtresse; à part la rime et la mesure, la traduction est assez exacte :

« Vois-tu cette neige?
« Le corps de ma bien-aimée est plus blanc.
« Vois-tu le sang qui coule de cet agneau égorgé?
« Ses joues sont plus vermeilles.
« Vois-tu ce tronc d'arbre brûlé?
« Ses cheveux sont plus noirs.

Digitized by Google

« Sais-tu avec quoi écrivent les mallahs de notre khan?
« Ses sourcils sont bien plus noirs que leur encre.
« Vois-tu ces charbons enflammés?
« Ses yeux brillent d'un éclat plus vif encore. »

Les chansons des Kirghiz ont souvent un accompagnement musical; les instruments dont ils se servent, et qui sont fort imparfaits, on le croira sans peine, ont quelque analogie avec le violon et la flûte. Les airs, qui ne s'écrivent pas, mais qui se conservent par tradition, sont en général simples et d'une monotonie fatigante pour l'oreille. Les connaissances des Kirghiz sont, du reste, fort bornées sur toutes choses. Leur médecine se réduit en général, ainsi que nous l'avons dit, à des pratiques ridicules. Ce qu'ils savent en astronomie est tout juste suffisant pour leur permettre de se guider dans leurs steppes et de calculer la division du temps. Ils sont parfaitement étrangers aux sciences plus abstraites.

L'état politique des Kirghiz est assez difficile à définir; on ne saurait lui donner une qualification plus juste que celle d'une anarchie permanente. En effet, ils n'ont que des autorités sans force ainsi que sans pouvoirs spéciaux, auxquelles ils ne se font faute de désobéir, et dont ils évitent facilement les atteintes, lorsqu'ils ont commis quelque délit. Si leur chef immédiat les poursuit pour leur faire expier une mauvaise action, ils vont se mettre sous la protection d'un autre khan qui moyennant un présent se charge de les protéger. Plusieurs khans, plus éclairés que le reste de leur nation, ont vainement essayé d'établir des formes de gouvernement quelque peu régulières. Que pouvaient-ils, sans troupes et sans revenus pour entretenir une police; sans moyens de faire respecter leurs réglements? Les archives du collége des affaires étrangères à Saint-Pétersbourg sont remplies de pièces dans lesquelles les sultans kirghiz exposent leurs plaintes sur le peu de crédit dont ils jouissent, et sur l'impossibilité où ils sont de remettre aux autorités russes de la frontière ceux de leurs sujets qui se sont rendus coupables de violation du territoire moscovite. La législation des kirghiz en matière criminelle est extrêmement simple; elle repose sur

Digitized by Google

un principe qui, de tout temps, a été celui de la justice des peuples barbares. Dans presque tous les cas, ils appliquent la peine du talion. La pendaison ou la strangulation attend les grands criminels. Toutefois, dans le cas de *circonstances atténuantes,* l'assassin conserve la vie en payant mille moutons si sa victime est un homme, et cinq cents si c'est une femme. Nous sommes, malheureusement pour eux, obligés de signaler cette disposition de la loi comme une preuve du peu de galanterie des Kirghiz.

Ainsi que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de le dire dans le courant de cet article, les troupeaux des Kirghiz sont leur principale, leur seule richesse. Le nombre des têtes de bétail dont se composent ces troupeaux n'a pas de rapport avec ce que l'on voit chez nous. Quinze et vingt mille moutons appartiennent quelquefois au même propriétaire. M. Levchine, l'auteur de la Description des steppes kirghizes, insiste particulièrement sur l'intérêt qu'ont les populations de ces contrées à favoriser la grande reproduction de leur bétail. Suivant lui, les avantages que la brebis procure au Kirghiz sont immenses; la chair de l'animal sert à le nourrir, et sa peau à le garantir du froid; avec des feutres fabriqués de sa laine, il couvre son habitation. La brebis, enfin, est le principal objet de son commerce avec les peuples voisins, et peut-être encore le but essentiel des liaisons que ces peuples entretiennent avec lui.

Les chevaux kirghiz sont de petite taille; ils ont une encolure médiocre, mais ce qui leur manque, sous le rapport de la beauté des formes, se trouve compensé par leur vigueur, leur légèreté et la rapidité de leur course. Une qualité qui n'est pas moins précieuse en raison du régime que leur impose la nature peu généreuse du sol des steppes, c'est une extrême frugalité. Ils supportent facilement la faim des jours entiers, tout en parcourant d'un seul trait des distances de vingt à vingt-cinq lieues. Il y a des Kirghiz dont les haras se composent de sept, huit et même dix mille têtes.

Les chameaux rendent de grands services aux Kirghiz. Dans les fréquentes migrations de ces peuplades, ce sont eux qui portent les tentes et tout le mobilier des familles de chaque aoul. Nous n'avons

Digitized by Google

pas besoin d'insister sur les avantages qu'offrent leur sobriété bien connue et la facilité avec laquelle ils supportent de longues routes. Tel est le degré d'utilité de ces animaux, que les gens riches en possèdent jusqu'à cinq cents.

De tout temps les bestiaux ont été l'unique objet du commerce des Kirghiz avec les nations voisines. Année commune, le nombre des chevaux, bœufs, moutons et chèvres introduits en Russie par les lignes d'Orenbourg et de Sibérie, s'élève à 400 mille têtes. En échange de ces produits de leurs troupeaux, les Kirghiz prennent différents objets manufacturés et quelques matières premières nécessaires à leur consommation, comme, par exemple, tous les articles de la grosse quincaillerie, des draps, des velours, des rubans, de la passementerie, de la toile, de l'alun, des perles fausses, du tabac à priser, etc. Les bénéfices que le commerce russe tire de ces échanges sont assez considérables pour que le gouvernement n'ait pas à regretter les dépenses faites pour les appointements et les présents dont il doit, chaque année, gratifier les principaux chefs, ainsi que pour l'entretien des officiers chargés de l'administration des hordes.

Les Kirghiz reçoivent des Chinois, contre leurs chevaux et leurs brebis, des étoffes de soie, de la porcelaine et du thé; ils prennent également, en échange, chez les Khiviens, des fusils, des sabres et de la poudre.

En parlant du commerce des Kirghiz, on doit dire qu'ils se constituent les agents du commerce de la Russie avec l'Asie centrale. Bien que leur protection soit souvent inefficace et qu'elle offre de fréquents inconvénients, il faut bien se résoudre à l'accepter. Car les marchands qui sont dans l'obligation de traverser leurs steppes, courraient la chance presque certaine d'être pillés et assassinés, s'ils s'aventuraient seuls dans ces plaines arides où l'on ne trouve pas une route tracée. Un sultan de la Petite-Horde arrêta une grande caravane sous le prétexte que la Russie avait assuré des prérogatives importantes à un chef dont le pouvoir le rendait jaloux. Qu'arriva-t-il après cela? ce chef se vengea par les mêmes moyens et fit piller

Digitized by Google

les caravanes qui se rendaient d'Orenbourg à Khiva, en alléguant pour justifier sa conduite ce motif, que les marchands, au lieu de traverser ses aouls, passaient par ceux de son voisin. On assure que le gouvernement russe, éclairé sur les véritables intérêts du commerce par la publication de l'ouvrage dont nous venons de donner une analyse, a mis récemment sous la protection d'une escorte bien armée les caravanes marchandes destinées à traverser les steppes des Kirghiz-Kazaks. Ainsi que le dit fort bien M. Levchine, les gouvernements étrangers doivent voir dans la soumission volontaire des Kirghiz, non pas une intention décidée de rester sous leur domination, ni même un grand désir d'introduire chez eux l'ordre et la tranquillité, mais seulement le besoin de trouver des défenseurs ou l'espoir d'obtenir des avantages d'une nature quelconque. Le cabinet de Saint-Pétersbourg a reconnu cette vérité, qu'il a prise pour base de sa conduite future.

Digitized by Google

DU GRAND CONCOURS DES COLLÉGES.

Le 24 septembre dernier a eu lieu, au temple des Augustins, à Bruxelles, la distribution des prix du concours général établi entre les colléges auxquels l'Etat accorde des subsides. Cette cérémonie, pendant laquelle l'auditoire n'a cessé d'être dominé par les plus douces et les plus sympathiques émotions, a laissé une impression profonde et d'un caractère nouveau. C'était un digne et touchant spectacle, en effet, de voir un ministre du roi, au milieu de tant de graves préoccupations politiques, descendre, des couronnes à la main, vers de jeunes enfants, pour rechercher parmi eux les premiers symptômes du mérite, et s'acquitter de cette tâche, non comme d'un vain cérémonial, mais avec le ton pénétré que donne la conscience d'un devoir élevé sérieusement accompli. Chacun a compris des efforts si inaccoutumés et si sincères pour améliorer les études, pour ranimer la vie intellectuelle, pour relever les droits de l'intelligence. Un acte ministériel, qui avait fait peu de bruit à sa naissance, s'est révélé comme la mesure la plus féconde peut-être qui, en aucun temps, ait été prise en Belgique en faveur des études.

Le mouvement scientifique manque à la Belgique depuis long-

Digitized by Google

temps. L'état de notre presse scientifique et littéraire est là pour l'attester. Combien est rare encore le dévouement à la science pour la science même, cette abnégation qui met l'intérêt scientifique au-dessus de tous les autres intérêts, ce feu sacré qui ne permet pas de s'endormir sur un travail inachevé, sur une idée incomplète, ni de renfermer en soi les trésors amassés par un travail opiniâtre ! Déjà, sans doute, on voit quelques étincelles briller çà et là au milieu des cendres; mais, isolées et éparses, elles ne peuvent engendrer la chaleur ni la flamme par leur contact. Si le mouvement scientifique et littéraire existait quelque part en Belgique, il se serait bientôt étendu aux études universitaires et aux classes supérieures des colléges, comme il se prolongerait au-delà de l'enseignement, si une fois il était parvenu à animer les premières études. Quelques personnes avaient pensé que la sévérité des jurys d'examen suffirait pour imprimer aux colléges et aux universités une impulsion puissante, mais le caractère des résultats dus à cette influence est assez douteux jusqu'aujourd'hui. Elle paraît avoir faiblement agi sur les colléges. Dans les universités peut-être faut-il lui attribuer du travail et quelques efforts, mais ce travail est-il dirigé dans un sens fécond et vraiment scientifique? La terreur qu'inspire le jury ne porte-t-elle pas l'élève à avoir trop exclusivement pour but de passer un examen satisfaisant, plutôt que de se faire un utile fonds de science pour l'avenir, à exercer exclusivement sa mémoire, à se contenter d'une érudition de mots, à s'occuper de préférence de cette partie superficielle et étroite de chaque science qui se traduisant le plus facilement en petites questions et en petites réponses, sera vraisemblablement celle sur laquelle on l'interrogera? Il y a danger que cette tendance, loin d'aider au mouvement intellectuel du pays, n'appauvrisse les études universitaires, qu'elle ne les empêche de s'élever, et ne les retienne dans des bornes beaucoup trop voisines de celles des études de collége et de la science frivole des *Manuels*.

Les universités et le jury se sont beaucoup plaints de la faiblesse des études des colléges. Nous n'assignerons pas à cette cause une influence exclusive, nous sommes disposé à croire même que l'enseignement universitaire met à charge des colléges quelques-unes de ses propres faiblesses. Mais s'il est vrai de dire que l'université pourrait remédier en partie aux défauts du collége, et qu'il est tou-

Digitized by Google

jours possible, à qui sait se saisir des esprits, d'allumer le feu sacré des études dans un auditoire de seize à vingt ans, il est incontestable aussi que les défauts de l'instruction de collége doivent étendre leur influence sur l'instruction supérieure, et former un des obstacles contre lesquels l'enseignement universitaire a à lutter.

Le gouvernement n'a pas pensé que son rôle fût d'être tellement indifférent au progrès du développement intellectuel de la Belgique, qu'il ne dût pas même s'informer de ce qui se passait dans des établissements dont chaque année le trésor fait une partie des frais. Depuis quatre à cinq ans les colléges auxquels l'État accorde des subsides n'avaient pas même été inspectés. Non-seulement ni gouverneur ni commissaire de district n'avaient jamais reçu l'ordre d'y pénétrer, mais le moindre fonctionnaire du gouvernement ne les avait pas visités. Le gouvernement était aussi dans l'ignorance la plus absolue de la situation de l'enseignement dans ces institutions, pour l'inspection desquelles des fonds ont cependant été faits chaque année. Le ministère actuel a cru qu'il avait à la fois envers l'instruction et envers le fisc d'autres devoirs à remplir que celui de jeter de l'argent aux régences sans s'inquiéter de ce qu'elles en faisaient. Il a jugé que l'inspection qui s'était faite une seule fois depuis cinq ans pourrait être répétée chaque année, et être rendue plus sûre et plus utile. La classe supérieure de chaque collége renfermant en elle le produit de l'enseignement tout entier, c'est elle qui a été soumise à une minutieuse inspection. Pour rendre le résultat plus certain et plus facile à contrôler, l'inspection a porté sur des travaux écrits. Cinq compositions ont été prescrites aux élèves. La matière a été remise, le même jour, dans chacun des colléges, sous enveloppe portant le cachet du ministre, par un délégué du gouvernement, sous les yeux duquel la composition a été faite [1].

[1] Voici quelles étaient les matières :

Composition latine. — « César, vainqueur des Helvétiens et maître de la Gaule-» Celtique, conduisit son armée contre les Belges. Il fit alliance avec les Rémois qui » avaient lâchement abandonné la cause nationale, et arriva sur les confins du pays » des Nerviens. Cette nation guerrière refusa, non-seulement d'envoyer des députés » à César et d'accepter la paix, mais elle alla jusqu'à reprocher aux autres Belges de » s'être soumis au peuple romain, et d'avoir foulé aux pieds l'antique valeur de

Digitized by Google

Le gouvernement ayant nommé des juges pour les compositions littéraires, et d'autres pour les compositions scientifiques, il fit assigner par eux un degré de mérite au travail de chaque élève, de telle sorte qu'il pût connaître, non-seulement les sujets distingués de chaque établissement, mais leurs élèves faibles et médiocres, et la proportion des uns aux autres. Il devint ainsi possible de ranger les élèves d'après le mérite de leurs compositions, et les classes entières d'après la force moyenne de leurs élèves. De la seule publicité donnée aux résultats de cette inspection, naissait aussi un double concours, celui des élèves entre eux, celui des classes entre elles. Une objection a quelquefois été faite contre le mérite du concours des collèges de Paris, objection qui n'a pas réussi cependant à les

» leurs communs aïeux. Réunis aux Atrébates et aux Vermandois leurs voisins, auxquels ils avaient persuadé de tenter comme eux la fortune des armes, les Nerviens marchèrent au-devant des Romains, après avoir relégué dans un lieu que les marais rendaient inaccessible à l'armée ennemie, leurs femmes et tous ceux qui par leur âge n'auraient été qu'un embarras dans la bataille. Ils prirent position au bord de la Sambre, dans un endroit montueux et boisé, particulièrement avantageux à l'infanterie qui faisait leur principale force et très-défavorable à la cavalerie ennemie. Les Romains s'approchant et César étant au moment d'engager le combat, Boduognatur, chef des Nerviens, exhorta ses soldats à combattre avec courage pour la liberté. — C'est ce discours de Boduognatur qui fait le sujet de la composition latine. »

Composition française. — « Décrire les effets d'une inondation produite par le débordement d'une rivière; elle surprend les habitants d'un village dans leur premier sommeil. »

Version grecque. — Un texte grec à traduire en latin.

Mathématiques. 1° Quelques personnes voudraient prendre une voiture de louage; mais il leur faudrait donner 108 francs, et la dépense serait trop forte pour chacune d'elles. Elles s'adjoignent 5 voyageurs de plus, et de cette manière chacun paiera 15 francs de moins.— Combien y avait-il de voyageurs d'abord, et combien chacun eût-il payé?

2° Construire la formule $x = \sqrt{ab + \frac{c}{d}}$

3° Tout quadrilatère est inscriptible dans un cercle, lorsque la somme de deux angles opposés est égale à deux droits. (Démontrer.)

4° Exposer les principes sur lesquels est basée l'évaluation du volume des divers polyèdres.

5° Connaissant la surface S et la hauteur H d'un cône droit, calculer le rayon de la base de ce cône.

6° Par un point extérieur à la parabole mener une tangente à cette courbe.

Digitized by Google

faire abandonner, c'est que le désir d'obtenir des couronnes pour leurs élèves portait les professeurs à s'occuper trop exclusivement de ceux qui avaient le plus de chances de succès. Il faut remarquer d'abord qu'à Paris, où le concours a lieu entre un petit nombre de colléges très-peuplés, cette objection a plus de force que chez nous, où il a été établi entre seize colléges ayant beaucoup moins d'élèves. On ne peut mettre en doute qu'il ne soit utile que les intelligences d'élite et d'avenir qui se trouvent dans un collége y reçoivent un degré de culture qui en assure l'entier développement. Et si chacun des seize colléges subsidiés par l'État donnait seulement chaque année deux ou trois hommes distingués à la Belgique, ils lui rendraient par cela seul un immense service. Toutefois, il est plus utile encore que ce résultat ne soit pas obtenu aux dépens des élèves d'un moindre mérite, et que le professeur, tout en donnant ses soins au développement des intelligences dont il espère le plus, ne néglige rien pour amener les autres au point qu'elles peuvent atteindre. C'est ce double but que le gouvernement s'est proposé, et il a prévenu toute objection du genre de celle opposée aux concours de Paris, en annexant au concours des élèves le concours des classes considérées dans la force générale de tous leurs élèves, forts et faibles pris en masse. Ainsi l'honneur des professeurs est intéressé à un double succès, obtenir des prix pour les meilleurs élèves et un classement honorable pour tous, avoir à la fois dans sa classe des élèves très-distingués et peu d'élèves faibles; ce qui, en matière d'instruction, serait incontestablement le résultat le plus complet qu'on pût désirer.

Il faut avoir pénétré dans l'intérieur des colléges depuis l'époque où le concours leur fut annoncé la première fois, pour comprendre toute la portée de cette mesure. Pour les colléges appelés à cette épreuve, l'année 1840 sera une époque à jamais mémorable. Depuis trois mois, élèves et professeurs ont subi une complète métamorphose. Tout y est changé. Il y a tel établissement où, depuis la nouvelle du concours, il a été difficile d'imposer une heure de récréation aux élèves qui devaient y prendre part. Ailleurs ceux qui comptent entrer en lice l'année prochaine, viennent de passer toutes les vacances à préparer leurs armes. Depuis la solennité du 24 septembre, il se manifeste plus d'ardeur encore. Jamais symptômes semblables ne

Digitized by Google

se sont produits dans l'enseignement en Belgique. Jamais ouverture des classes ne s'est faite sous de tels auspices. Pour la première fois peut-être, la plupart des professeurs et beaucoup d'élèves ont trouvé les vacances trop longues. C'est qu'aujourd'hui on sait quels honneurs sont attachés aux lauriers du grand concours. Il y a désormais quelque chose de plus glorieux encore que les prix de la classe, ce sont les mentions du concours général; et comme il y en a dix pour chaque matière, le plus fort de la classe n'est pas le seul qui puisse y aspirer, il y a de l'espoir pour tous les travailleurs. Les professeurs sont animés d'une vie nouvelle. Celui-ci brûle de réparer un échec, celui-là tremble que l'avenir ne soit pas à la hauteur du passé. Partout on s'engénie à découvrir des moyens nouveaux d'assurer les progrès. On s'informe de l'organisation des colléges qui ont eu les meilleurs succès, des livres qu'on y emploie, des méthodes qu'on y suit.

L'esprit de perfectionnement va s'étendre des professeurs aux régences, l'émulation régnera entre elles comme entre leurs établissements. Beaucoup de régences jusqu'ici ont eu le tort de s'occuper d'une manière peu active de ce grand intérêt de leur administration. Désormais l'attention publique éveillée par chaque concours, un jugement prononcé chaque année sur le mérite de leur collége ne permettra plus aux administrations municipales de s'acquitter négligemment de ce devoir. Partout où les succès n'ont pas répondu aux espérances, on voudra en rechercher les causes. Presque partout on trouvera à l'organisation quelque défaut sur lequel on fermait les yeux. Ici chaque professeur est abandonné à lui-même et ne sent aucun lien qui rattache ses leçons à l'ensemble de l'enseignement. Là on a depuis vingt ans doublé les matières enseignées, et, en même temps, sans rien changer aux méthodes, on a abrégé d'une, deux ou trois années le cours des études. Tantôt le même professeur est chargé d'enseigner les matières les plus diverses; tantôt les élèves, tiraillés en sens opposé par des professeurs différents, ne savent auquel entendre ni pour qui travailler. Presque partout on laisse avec une fâcheuse facilité les élèves les plus faibles monter chaque année d'une classe, et former continuellement ainsi dans celle où ils entrent une queue de traînards qui en retarde les progrès.

Digitized by Google

Jusqu'aujourd'hui, il faut le reconnaître, il était assez difficile aux régences, qui ne se composent pas d'hommes spéciaux, de se faire une idée exacte du mérite de leur collége. Pour cela il faut des inspections soigneusement et impartialement faites par des hommes qui n'aient aucun intérêt à leur déguiser la vérité; il faudrait aussi des points de comparaison qui manquent aux villes. Le concours général va singulièrement faciliter cette appréciation; des juges étrangers au collége feront connaître chaque année le degré de mérite des élèves dans chaque branche de l'enseignement, et ainsi les régences sauront toujours exactement et les branches qui souffrent et celles qui prospèrent.

L'influence que ce concours exercera sur la carrière du professorat est un de ses effets les plus heureux. C'est un des malheurs de cette carrière, que l'obscurité qui en couvre les pénibles fonctions, l'extrême difficulté pour l'homme de mérite et de zèle de se faire distinguer d'un confrère dont quelquefois le seul souci est de toucher exactement le salaire de son métier. Les professeurs de collége n'ont qu'un jour de l'année pendant lequel ils se trouvent en rapport avec le public, c'est celui de la distribution des prix. Et là encore l'homme vulgaire est confondu avec l'homme de mérite. Forte ou faible, bien ou mal conduite, chaque classe n'en a pas moins ses couronnes. On a beaucoup songé jusqu'ici à exciter l'émulation des élèves par des récompenses et des distinctions honorifiques, mais on s'est peu occupé des moyens de stimuler le zèle des professeurs, de qui cependant l'impulsion doit partir. Leur carrière est dépourvue de tout encouragement. Sans moyen de se faire jour, l'homme de mérite ne voit souvent d'autres chances heureuses dans l'avenir, que la perspective de pouvoir un jour, quand l'âge viendra, invoquer à son tour, et peut-être après le moins habile de ses collègues, le bénéfice de l'ancienneté. Le découragement qui trop souvent saisit le professeur dans cet impasse où il est enfermé, refroidit son enseignement, rend son action molle et impuissante sur l'esprit de ses élèves, et lui ôte la force morale nécessaire pour relever sa considération au dehors. Le professorat descend ainsi dans l'opinion beaucoup au-dessous de ce qu'il devrait être. Il est des localités où l'on accorderait à peine aux professeurs de collége le rang qu'on donne aux expéditionnaires des bureaux de la régence.

Digitized by Google

Le concours général vient désormais tirer le professorat de cette pénible position. Cette fois c'est bien aussi entre les professeurs que s'établit la lutte. Le mérite et le zèle ont trouvé le moyen de se faire apprécier. Chaque année l'attention publique, dans les diverses localités, sera vivement attirée sur le professorat. C'est à lui que la commune rapportera des succès dont elle s'enorgueillit. Un lien sympathique va s'établir ainsi entre les professeurs et la commune entière. Ces succès, d'ailleurs, assureront des moyens d'avancement aux hommes de mérite mal rétribués ou renfermés dans quelque petit collége. Les administrations locales, à qui il n'est pas toujours facile de faire des choix éclairés, ne pourront plus, au moins, se tromper sur la capacité de ceux dont la classe se maintient chaque année à un rang élevé dans le concours.

Le gouvernement ne s'est pas contenté de l'influence que le concours exercera par lui-même sur les professeurs. Dans son zèle pour les intérêts de l'instruction, il est allé plus loin cette année. Les décorations décernées à ceux que la lutte avait le plus distingués, ont communiqué une véritable secousse électrique, non-seulement à l'auditoire du temple des Augustins, mais à tout le corps enseignant des colléges. Il n'est pas de professeur qui n'ait senti la carrière relevée par une distinction si inattendue. C'est en effet une véritable innovation pour le professorat en Belgique. Depuis la révolution, comme auparavant, il n'a jamais été fait autant d'honneur à l'enseignement moyen.

Une des meilleures preuves du mérite de la mesure du concours, c'est qu'introduite par une simple circulaire aux régences, exécutée depuis quelques jours, elle a si bien pris racine, que déjà elle a acquis toute la force d'une institution. Personne ne doute qu'elle ne se continue d'année en année ; personne ne suppose même qu'il soit possible d'en empêcher le renouvellement. Et, en effet, si quelque esprit hostile au progrès des études pouvait détruire, un jour, ce qui a été si heureusement commencé, la mesure n'y périrait pas tout entière; les régences et de simples citoyens se cotiseraient pour reconstituer l'œuvre renversée.

Il est beau pour le ministre dans les attributions duquel rentre l'instruction publique, d'avoir su, malgré le peu de latitude laissée au gouvernement en cette matière, malgré l'embargo sous lequel

Digitized by Google

une commission de la Chambre des Représentants retient depuis six ans la loi qu'il a présentée pour régler l'enseignement primaire et moyen, malgré tous les ombrages de l'esprit de parti; d'avoir su, disons-nous, porter en une seule fois la vie régénératrice au sein de l'enseignement moyen par un acte qui ne peut donner un motif raisonnable de plainte à aucune opinion. Le gouvernement ne s'est ingéré dans aucun détail de l'administration des régences, il ne s'est enquis ni du mérite des professeurs qu'elles nomment ni de celui des méthodes qu'elles adoptent. Il se contente de leur demander communication des résultats qu'elles ont obtenus, et de leur faire connaître la valeur qu'il y assigne.

Du concours général de cette année datera pour l'enseignement moyen l'ouverture d'une ère nouvelle. C'est un de ces faits, qui une fois établis ne peuvent plus disparaître, que les temps et les oppositions font grandir, et que leur propre force élève au-dessus des vicissitudes administratives et de tous les mauvais vouloirs. Pour nous qui avons tant à cœur de voir le gouvernement, à une époque où la Belgique pose les bases de son avenir, comprendre son rôle de fondateur et s'animer d'une sympathie profonde pour le développement national, il est peu d'actes du pouvoir qui puissent nous toucher plus vivement. C'est à l'enseignement de collége qu'est réservée la culture des intelligences destinées à exercer le plus d'influence sur le sort du pays. La tâche est grande et répond à un de nos besoins les plus sérieux. La Belgique intellectuelle est depuis des siècles affaissée sous la fatale influence de ses malheurs politiques. Elle compte dans son sein trop peu d'esprits mûris et développés par le travail, trop peu, non-seulement pour cette dignité et cet éclat dont un peuple aime à entourer son nom, mais pour les intérêts les plus positifs de sa nationalité. La révolution brabançonne a déplorablement manqué d'hommes capables. La révolution de 1830, quoique servie par d'heureux hasards, n'aurait peut-être pas eu un meilleur sort que sa devancière, si elle n'avait compté quelques capacités de plus. Mais il lui reste encore bien des vides à combler. La forme de gouvernement que la Belgique a adoptée est celle qui exige et dévore le plus grand nombre d'intelligences distinguées. Le sort du pays d'ailleurs est exposé à des difficultés si grandes, que ce n'est qu'à l'aide du mérite de ses hommes politiques, militaires, diploma-

Digitized by Google

tiques, administratifs, de tous ceux enfin qui ont une action puissante sur les affaires et sur l'opinion, que la Belgique peut espérer de faire face à ses dangers futurs. A part tout intérêt de civilisation ou d'amour-propre national, et à ne considérer que le seul intérêt politique, favoriser l'activité intellectuelle et le développement des esprits, en ravivant les études, c'est pour l'administration s'acquitter envers l'avenir du pays d'une de ses plus impérieuses obligations.

Digitized by Google

ENTRE L'EUROPE ET L'ASIE.

VOYAGE DANS L'ARCHIPEL, *par le prince de Pukler-Muskau; traduit de l'allemand par Jean Cohen, bibliothécaire à Sainte-Geneviève de Paris* [1].

Le prince de Pukler-Muskau appartient à cette classe de voyageurs simplement curieux, n'allant pas chercher chez les peuples étrangers de hauts enseignements, une laborieuse et pénible instruction; c'est un grand-seigneur désœuvré, un homme instruit, qui voyage pour voyager, parce qu'il a du temps et de l'argent à dépenser; que son pays ennuie, et qui va chercher ailleurs des distractions, des émotions et l'espèce de plaisir qui convient à ses goûts. Amateur des arts, il étudie les arts dans les monuments qu'il rencontre, comme amateur, et non comme artiste. Homme éclairé, il juge çà et là les institutions, mais surtout dans leurs effets. Curieux avant tout, il regarde tout ce qui lui paraît curieux; et comme il raconte et écrit bien, il se plait à écrire et à raconter tout ce qu'il

[1] Bruxelles, 1840. Meline et comp. 2 vol. in-18.

Digitized by Google

a vu et entendu, sans se faire illusion sur l'importance et la valeur des choses qu'il raconte.

Après avoir visité presque toute l'Europe, l'idée est venue au prince de Pukler-Muskau de se promener, entre l'Europe et l'Asie, dans les îles de l'Archipel. Muni de tous les firmans et recommandations nécessaires, il s'est mis en route et a parcouru ces îles si riches en souvenirs.

Ce que nous lui empruntons est extrait de la partie de l'ouvrage qui concerne l'île de Candie, la célèbre Crète de l'antiquité. Candie, après avoir passé de la domination turque sous celle de l'Égypte, paraît destinée à retourner aujourd'hui au sultan, du consentement même de Méhémet-Ali qui s'est résigné à abandonner cette belle possession. S'il faut en croire le prince Pukler, ami un peu passionné du pacha, ce serait un cruel malheur pour les habitants de l'île. Suivant lui, autant la domination turque fut barbare et oppressive à Candie, autant le pouvoir exercé au nom de Méhémet-Ali y est équitable et civilisateur.

Il y a peu de pays sur la terre qui rappellent d'aussi grands souvenirs, car l'ancienne mythologie a, pour ainsi dire, sa source en Crète. Qui pourrait contempler sans émotion la patrie de Saturne et des Titans, et le vénérable Ida, dans les grottes duquel le maître des dieux, caché par Rhée, fut nourri du lait de la chèvre Amalthée et du miel des abeilles sauvages; cette montagne sacrée, au pied de laquelle les Curètes inventèrent la pyrrhique armée, qui empêcha que Saturne n'entendît les vagissements du jeune Jupiter, tandis que de la cime rocheuse de cette montagne, Dédale, retentissant comme du métal, s'envola avec son fils? Qui pourrait, sans éprouver un peu d'enthousiasme poétique, fouler le sol où furent célébrées les noces de Jupiter et de Junon; où plus tard ce dieu donna le jour à Minos, à Rhadamanthe et à tant d'autres demi-dieux et héros; où Minerve sortit de son cerveau; où Europe, après son enlèvement, quitta le dos du taureau et mit pied à terre; où Orphée apprit le chant et le jeu de la lyre de ces Dactyles ou Curètes, les magiciens de la montagne; où Thésée tua le Minotaure; d'où Idoménée partit avec quatre-vingts vaisseaux pour se rendre devant Troie? C'est cette même Crète, l'île superbe, «avec cent villes et une population innombrable,» au récit d'Homère, où Minos et Thalès proclamèrent les lois les plus sages, où Lycurgue puisa les siennes; où les arts et les sciences étaient parvenus à l'état le plus florissant, et dont les habitants, bien que connus par leur bravoure et renommés pour

Digitized by Google

être les meilleurs archers, mettaient néanmoins tant de prix aux jouissances de la vie, qu'ils tenaient une note exacte des jours heureux, et ne comptaient leur âge que par eux. Aussi, en parlant d'un décédé, ils avaient coutume de dire : « Il a *vécu* tant d'années et en a *existé* encore tant. » Ce fut le Crétois Ctésiphon qui bâtit une des sept merveilles de l'ancien monde, le temple de Diane à Éphèse; et de tous les États de la Grèce ce fut Crète qui, par la force de sa constitution, conserva le plus long-temps la liberté, jusqu'à ce que le dernier de ses boulevards tomba enfin sous la main toute-puissante des Romains. Rome n'eut d'autre prétexte pour lui faire la guerre, que le chagrin qu'éprouvait cette maîtresse du monde de ne pas gouverner avec un pouvoir absolu dans la patrie du maître du tonnerre, et elle envoya, en conséquence, ses légions pour soumettre l'île; mais les derniers hommes libres de Crète firent une courageuse défense et ne tombèrent pas sans gloire.

19 décembre 1836.

Je me suis levé avec le soleil, afin de pouvoir regarder un peu autour de moi avant mon départ. Ce lieu (le village de Mélidoni) n'est habité que par des Grecs. Je saisis l'occasion pour m'entretenir avec plusieurs d'entre eux sur leur situation, et je leur demandai, entre autres choses, s'ils avaient quelques plaintes à former, et si je pouvais leur rendre quelques services auprès du pacha. Théologue fut mon interprète. Tous ces gens me déclarèrent unanimement qu'ils étaient autrefois très-malheureux; mais qu'en ce moment ils avaient tout lieu d'être satisfaits. Personne ne pouvait plus leur faire de tort; prompte justice leur était toujours rendue, et les impôts étaient peu considérables. Les seuls que les habitants de l'île de Candie aient à payer consistent dans la septième partie de la récolte, qu'ils peuvent acquitter, à leur gré, en argent ou en nature, d'après les prix du marché, et dans une très-faible taxe sur les bestiaux. Les chevaux, les mulets, les ânes, les porcs et la volaille ne paient pas d'impôt. On ne paie celui des bœufs et des veaux que quand on les abat : celui d'un bœuf est de 2 francs, et celui d'un veau 1 franc. Les moutons paient environ 1 sou de France par tête annuellement, et la vente du beurre et du fromage n'est assujétie à aucune taxe. Quand on tue un mouton, on paie 7 sous, et 5 pour un agneau. Il n'existe ni papier timbré, ni accise, ni port de lettres, ni frais de passe-port, ni frais de justice, ni impôts extraordinaires; en un mot, rien de ce qu'on appelle contributions indirectes, si ce n'est les *apaltes*. Voici en quoi ils consistent : Si une personne récolte plus de vin ou distille plus d'eau-de-vie qu'il n'en peut consommer lui-même, il peut en vendre autant qu'il veut aux particuliers pour leur consommation individuelle, sans avoir pour cela d'impôts à payer; mais si l'acheteur est un

Digitized by Google

aubergiste, un cafetier, un marchand de vin, etc., qui revend en détail, il est tenu de payer au gouvernement 12 paracs (6 liards) par occa (cruche). On fait payer cet impôt par le producteur, principalement pour éviter tout conflit avec les marchands européens, ce qui pourrait causer des discussions désagréables; car ceux-ci, se trouvant placés sous la protection des consuls étrangers, cherchent souvent à se mettre en opposition avec les autorités du pays; tandis que la politique du vice-roi l'engage à les traiter, dans toutes les occasions, avec les plus grands ménagements. Il est évident que cet impôt, quoique payé dans l'origine par le producteur, est réellement acquitté par le marchand, puisque le premier l'ajoute toujours au prix de sa denrée; et le marchand faisant de même à l'égard du consommateur, c'est, en définitive, celui-ci qui paie. Il en est de même à l'égard du sel, des cuirs et du tabac. Cette branche de revenus est ordinairement affermée par le gouvernement, qui perçoit lui-même la dime, ou pour mieux dire le septième. En dernier lieu, tout habitant non musulman, qu'il soit chrétien ou juif, doit payer le *horatch* au sultan. C'est une capitation divisée en trois classes. Naguère encore il ne s'élevait qu'à 1, 2 et 4 francs par tête annuellement; mais depuis peu le sultan l'a quadruplé, en dépit de toutes les représentations de Méhémet-Ali. Chez nous, en Prusse, cette taxe, sous le nom de *klassensteuer,* s'élève graduellement de 5 francs jusqu'à 400 francs par tête.

Dans les environs de Mélidoni, située entre de hautes montagnes, dans une vallée enchanteresse que bornent les fondements du mont Ida, dont la première forme est là complètement changée, offrant une large croupe avec plusieurs sommets, se trouve une caverne très-profonde et d'une vaste étendue. Elle renferme de l'eau courante, mais point de stalactites ou d'autres curiosités naturelles. Pendant la révolution, elle acquit une bien triste célébrité. Deux cent cinquante Grecs qui avaient pris les armes contre les Turcs s'étaient réfugiés, avec leurs bestiaux et le reste de leurs propriétés, dans cet espace souterrain, où ils demeurèrent pendant plus de cinq mois bloqués par les Turcs. Hussein-Pacha leur envoya à plusieurs reprises des parlementaires, pour les engager à se rendre en leur promettant la vie. Mais ils ne voulurent rien écouter; la première fois, ils se moquèrent des envoyés, et plus tard ils les reçurent à coups de pistolet, tandis que les autres dansaient dans l'intérieur de la caverne, aux sons du violon, défiant ainsi l'ennemi, dont ils se flattaient d'être bientôt délivrés. Du reste, dans la retraite qu'ils s'étaient choisie, ils n'éprouvaient aucune privation, et il était impossible de les attaquer avec succès. A la fin Hussein-Pacha perdit patience; il fit placer devant l'entrée de la caverne une énorme pile de bois à laquelle il fit mettre le feu pendant que le vent donnait précisément sur l'ouverture. Un épais nuage de fumée

Digitized by Google

pénétra dans l'intérieur, et tous ceux qui s'y trouvaient furent étouffés en peu d'instants. Le lendemain, on trouva les victimes éparses dans toute l'étendue de la caverne; elles étaient mortes en se tenant embrassées, mais aucune d'elles ne put être rappelée à la vie.

20 décembre.

..... Bientôt, ayant toujours la mer à côté de nous, mais à une grande profondeur, nous atteignîmes la crête de la chaîne, d'où l'on découvre pour la première fois la ville de Candie, ainsi que la vaste vallée, dépourvue d'arbres. Jadis ce district n'était qu'un immense bosquet d'oliviers, mais depuis leur destruction, après un siége de vingt-cinq ans, ils n'ont plus été replantés. La révolution n'y a plus rien trouvé à dévaster.

Sur le penchant de la croupe, qui ne prit pas beaucoup moins de temps à descendre qu'à monter, le vice-roi a fait bâtir une maison de plaisance fort simple, à laquelle ses toits élevés, qui ne sont pas d'usage ici, donnent tout l'air d'une ferme dans le Nord.

Un peu plus bas jaillissent des sources salées, qui forment immédiatement une rivière considérable, et font tourner plusieurs moulins, dès leur première apparition. Nous y prîmes quelques moments de repos, dont je profitai pour arranger ma toilette de voyage un peu trop simple, de manière à pouvoir faire mon entrée solennelle dans la ville.

Une demi-heure avant d'y arriver, près du classique ruisseau de Triton, où, selon les uns, se célébrèrent les noces de Jupiter et de Junon, et où, selon les autres, Minerve naquit, les consuls vinrent au-devant de nous. Une centaine de pas plus loin, nous trouvâmes plusieurs gardes et deux écuyers du pacha, qui nous attendaient avec des chevaux richement caparaçonnés; ces coursiers, pleins d'ardeur, pouvaient à peine être contenus par des jockeys vêtus du costume le plus original. Ils portaient des habits bleu de ciel, et s'étaient drapés par-dessus avec les couvertures écarlates que l'on met sur les selles et les caparaçons brodés des chevaux quand on les promène. Ces jockeys ne montent pas, comme chez nous, derrière les chevaux qu'ils conduisent, mais courent à pied devant. Plusieurs de ces animaux, arrivés depuis peu de Syrie, et qui avaient tous été achetés chez la tribu Amasi, étaient d'une beauté extraordinaire; ils avaient les os remarquablement forts et la taille très-élevée pour des chevaux arabes. Dans le nombre, il y avait surtout un cheval blanc, haut de quinze paumes, que montait le premier écuyer, qui ne cessait de le faire courir dans un champ labouré, et puis retourner à l'improviste, sans que jamais l'animal parût fatigué ou essoufflé, quoique sa bouche fût pleine de sang par la rudesse du traitement qu'on lui faisait éprouver. Les queues

Digitized by Google

des chevaux étaient toutes coupées près du tronc, qui est très-court, ce qui leur donnait tout à fait l'air de chevaux anglais de pur sang. Les selles égyptiennes, d'après la manière de Méhémet-Ali, dont j'ai parlé à la Canée, étaient ici aussi d'un usage général. Les étriers sont de la même forme que ceux d'Europe; mais à la partie intérieure on a attaché de longs éperons; car les Turcs ont, en général, coutume de monter en souliers.

La population tout entière s'était rassemblée sur les remparts et dans les rues; j'y vis beaucoup de femmes; les unes voilées, les autres non; tous les postes, commandés par des officiers richement vêtus, avaient pris les armes, les canons nous saluèrent; en un mot, on me combla d'attentions. Aussitôt que je fus descendu dans la vaste maison que l'on m'avait préparée, où l'on eut la bonté de me laisser une heure de repos; après le coup de canon du coucher du soleil, que les Turcs attendent avec impatience pour pouvoir rompre le jeûne, parut le beau-frère du séraskier, accompagné de quelques officiers supérieurs; il venait me complimenter et me faire toutes sortes d'offres de service de la part de Son Excellence. Une ou deux heures après, le pacha lui-même arriva à cheval, entouré d'une nombreuse suite et précédé de quatre pots de résine allumée, attachés à des barres de fer et qui éclairaient la rue, la cour et la chambre comme par une illumination en règle. Mustapha-Pacha est un homme d'environ trente-huit ans, d'un extérieur agréable, de manières discrètes et distinguées; il a des yeux vifs et spirituels, et, à vrai dire, il ne diffère d'un Européen bien élevé que par son costume turc qui, du reste, est fort simple. Notre conversation, dans laquelle le colonel nous servit d'interprète, se prolongea pendant plusieurs pipes, et je fus plus d'une fois frappé de la finesse de ses réponses et de son profond jugement.

Je suis traité tout à fait à l'européenne dans la maison que l'on m'avait destinée. Un maître d'hôtel et plusieurs domestiques du séraskier sont chargés du service. Nous mangeons dans de la vaisselle anglaise, à la lumière de douze bougies, brûlant dans d'élégants candelabres; les petits meubles de ma chambre à coucher sont également en argent, et une petite-maîtresse de Paris pourrait coucher dans mon lit. Le cuisinier turc, un peu francisé, est un véritable artiste dans son genre, et nous sommes souvent obligés de donner la préférence aux productions de son génie sur celles de notre patrie, surtout pour les entremets sucrés et les pâtisseries d'une légèreté aérienne. La France nous fournit les vins les plus fins et les plus naturels; et après le repas nous prenons du café de Moka, et nous fumons l'excellent tabac de Latakia. Ce qui me frappe le plus, c'est le luxe des pipes. On en change ici perpétuellement, et quand l'une est vide, au lieu de la remplir de nouveau avec parcimonie, comme en Europe, le porteur de pipes, dont c'est là la seule occupation, ar-

Digitized by Google

rive respectueusement, la main posée sur la poitrine, et vous en présente une nouvelle, ce qui continue jusqu'à ce que vous ne vouliez plus fumer. Les miennes sont non-seulement de l'élégance la plus recherchée, munies d'énormes bouts d'ambre d'une seule pièce, mais encore richement montées en diamants, avec des ornements d'or et d'émail précieux. Le godet repose par terre dans un bassin d'argent façonné, à petits rebords, pour garantir les tapis. Il faut convenir qu'un Turc civilisé, avec un revenu de 100,000 piastres d'Espagne, sait jouir de la vie presque autant qu'un seigneur anglais. Celui qui connaîtrait les deux manières, et qui posséderait assez d'argent pour se conformer à tous deux, pourrait pousser ses jouissances plus loin que l'un ou l'autre.

21 décembre.

Un des beys les plus riches et les plus considérés de l'île, encore très-jeune, s'était permis de dire à un Grec avec lequel il se disputait, qu'il savait bien que pour le moment on protégeait les chrétiens, mais qu'il viendrait peut-être un temps où on les traiterait avec moins de façon. Le Grec porta plainte au séraskier, qui est fort lié avec la famille du jeune bey, dont il est même parent. Le pacha demanda au Grec s'il avait des témoins de ce qui s'était dit, et celui-ci produisit quelques-uns des propres domestiques du pacha. Le coupable, ayant été appelé, n'osa pas nier ses imprudentes paroles. «Comment! s'écria le pacha, Méhémet-Ali et moi, par son ordre, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour effacer toute distinction entre les Turcs et les chrétiens, et tu nous menaces d'un changement de système! Je vais te procurer le temps de réfléchir avant que tu ne parles de nouveau.» Les prières de sa famille et les larmes de sa mère ne purent empêcher que le bey ne fût mis à bord d'un vaisseau et envoyé en exil pour trois mois dans l'île de Grabousa; en même temps, un rapport fut adressé au vice-roi sur cette affaire. Celui-ci répondit que le pacha avait agi conformément à ses vues, et qu'il défendait à Ibrahim de revenir de son exil sans un ordre direct du vice-roi. Le pacha, effrayé de cette réponse, et n'ayant pas eu l'intention de rendre la punition si sévère, s'efforça d'apaiser la colère de son maître. Mais Méhémet-Ali demeura inflexible, et le jeune homme, que cette leçon guérit sans doute radicalement, demeura pendant une année entière prisonnier à Grabousa.

22 décembre.

En sortant des écuries nous nous rendîmes dans l'église de l'archevêque grec, qui nous en fit les honneurs en personne. La première chose que j'y remarquai fut un Saint-Esprit, à qui ses plumes bigarrées donnaient tout à fait l'air d'un perroquet. Il était perché sur le bord du pupitre de la chaire,

Digitized by Google

qu'il tenait fortement serré dans ses pattes; dans son bec il portait une lampe d'argent, et sur la tête une bougie en guise de panache; disposition qui, sans contredit, répandait autant de lumière que possible. Les tableaux étaient *de la même force*, et entre autres une *Adoration des mages*, où l'on voyait dans le ciel une grosse étoile en forme de roue, de laquelle une autre plus petite descendait, au moyen d'une corde, jusque sur la tête de l'enfant Jésus. A côté de l'enfant il y avait un arbre dont une des branches l'ombrageait, et sur cette branche était perché un chardonneret, qui était d'un tiers au moins plus grand que le Sauveur, quoique celui-ci fût sur le premier plan, et guère plus petit que le roi mage. Le patron de l'église est saint Minos, sur quoi le colonel remarqua que la pauvre Crète, que les anciens seulement avaient surnommée l'Ile Heureuse, s'était vue pendant bien longtemps privée de son Minos, mais qu'elle n'avait jamais manqué de Minotaure.

23 décembre.

J'avais exprimé hier le désir de voir le bataillon d'infanterie régulière qui tient garnison ici, faire l'exercice, et le séraskier, avec sa prévenance accoutumée, m'a fait dire ce matin que la troupe attendait mes ordres, et que je n'avais qu'à indiquer l'heure qui me conviendrait pour en faire l'inspection. Je me suis donc rendu, à deux heures, avec le colonel et mon aumônier Théologue, à la place de la parade, située sur le bord de la mer, au couchant de la ville, où j'ai trouvé le pacha avec ses officiers et le bataillon rangé en bataille, plus, la moitié des habitants de la ville, qui s'y étaient rendus par curiosité. Chaque régiment égyptien se compose de quatre bataillons, au complet de neuf cent deux hommes chacun, y compris les officiers, les sapeurs et les musiciens. L'uniforme, qui est blanc avec une écharpe et un fez rouges, fait un très-bon effet en masse, et la tenue des troupes fut plus militaire que je ne m'y étais attendu, plus même que je ne l'ai trouvée dans bien des pays d'Europe, quoiqu'une moitié seulement du bataillon se composât de vieux soldats, et que l'autre moitié fût de nouvelles recrues. Tous les temps furent exécutés avec beaucoup de précision et d'uniformité, et les évolutions qui eurent lieu plus tard, bien que plus difficiles, se firent sans aucune confusion, mais un peu trop lentement et comme en dormant. L'alignement était bon et sans reproches, sauf encore trop de lenteur dans le chargement des armes. A tout prendre, j'ai trouvé ces troupes, que Méhémet-Ali a, pour ainsi dire, tirées du néant, beaucoup mieux dressées que je ne m'y étais attendu, d'autant plus que leurs travaux étaient rendus doublement pénibles par le jeûne sévère que ces pauvres diables observaient depuis le lever du soleil, jeûne qui ne leur permettait pas de prendre même une goutte d'eau pour se rafraîchir.

Digitized by Google

Quand le bataillon se fut formé en un carré, au milieu duquel nous nous tenions, un intermède comique vint nous divertir. On sait que les musulmans vénèrent tous les aliénés à peu près comme des saints; aussi une vieille folle, qui, désirant parler au pacha, s'était approchée de son cheval, fut-elle renfermée avec nous dans le carré. Quand le feu commença, elle fut saisie d'une telle frayeur, qu'elle pria le pacha de le faire cesser parce qu'il lui était désagreable. Ses ordres n'ayant pas été exécutés, elle se mit dans la plus grande colère, et finit par menacer le séraskier, avec les injures les plus éloquentes, de l'accuser aujourd'hui même devant le meshliche (conseil), où elle verrait bien si la justice se rendait actuellement à Candie avec autant d'impartialité qu'on le prétendait. Le pacha rit comme un enfant à cette scène burlesque, et nous ne pûmes nous empêcher d'en faire autant; personne, toutefois, ne songea à éloigner cette femme par la force, jusqu'à ce qu'enfin, dans la suite des manœuvres, elle se décida d'elle-même à quitter l'incommode voisinage des soldats.

Quoique je sois l'hôte constant du séraskier dans la maison où je suis logé, il a cru pourtant devoir, pour changer, m'inviter à dîner aujourd'hui dans la sienne. En conséquence, aussitôt que les canons ont eu donné le signal du coucher du soleil, je me suis rendu au palais, à cheval comme de coutume, car ici les personnes de distinction ne vont jamais à pied.

Nous fûmes admirablement bien traités; mais, comme raffinement d'attention, je dois remarquer que tandis que chez moi je suis toujours servi sur de la vaisselle plate, chez le séraskier le service ne s'est fait que sur de la porcelaine unie. Les domestiques se montrèrent aussi adroits que les plus exercés des nôtres. Tout annonçait le train d'une maison dans laquelle règne le luxe solide, mais sans aucune exagération, d'un homme riche, et l'Anglais le plus somptueux n'aurait pu rien trouver à redire sur la manière dont le pacha tenait son couteau et sa fourchette, et sur la propreté européenne avec laquelle il mangeait. Pendant le dîner, notre hôte s'abstint de vin, à cause du saint rhamadan, mais au dessert, quand les domestiques se furent éloignés, il nous fit raison sans affectation, buvant avec nous quelques verres d'excellent vin de Château-Margaux. Avant de rentrer au salon, nous assistâmes au service religieux dans sa chapelle, sans aucune gêne, et sans que la foule dévote qui, à l'exemple du prêtre, se jetait à chaque instant le visage contre terre, fît la moindre attention, soit au pacha, soit à nous autres giaours. La bigoterie a cessé dans l'île de Candie, et la différence de croyance religieuse n'y cause plus aucune distinction sociale, aucun avantage ou préjudice temporel quelconque.

La conversation, pendant le reste de la soirée, fut on ne saurait plus instruc-

Digitized by Google

tive pour moi. Le pacha parla de ses principes d'administration ainsi que de l'ancienne et nouvelle constitution du pays, avec une connaissance des affaires, une franchise et une libéralité qui me frappèrent de surprise. « Mon principal but, me dit-il, a été de rendre le droit de propriété sacré à Candie, et d'y étouffer toute haine religieuse et tout esprit de parti, bien convaincu que ce n'est que sur cette base que l'ordre, le repos et la prospérité peuvent fleurir. Quant à ce qui regarde ma personne, je n'ai usé de sévérité que là où elle était indispensable, et pour le reste, je me suis efforcé de gouverner par l'amour plutôt que par la crainte. J'ose dire que j'ai réussi, par ce moyen, à gagner la confiance générale et à inspirer à chacun en particulier le sentiment de la sécurité. D'ailleurs, je n'ai fait, à cet égard, que suivre les instructions et la volonté de Méhémet-Ali, et si l'île de Candie avait toujours été gouvernée par le Grand-Seigneur d'après ces maximes, elle serait aujourd'hui une des contrées les plus riches et les plus florissantes du Levant. Sous l'ancien gouvernement toutes les propriétés étaient celées, parce qu'aucune n'était sûre; aujourd'hui nous avons déjà dans l'île plusieurs propriétaires fonciers qui jouissent publiquement d'un revenu net de 20 à 30,000 piastres, et le colonel peut vous dire qu'une maison de campagne qu'il possédait près de la Canée lui a été achetée 50,000 piastres par un paysan qui, sous l'ancien régime, n'avait jamais osé avouer qu'il possédât la dixième partie de cette somme. Quelles que soient, poursuivit-il, les mesures politiques générales que Méhémet-Ali peut juger nécessaire de prendre, le respect pour la propriété privée a toujours été une des maximes fondamentales de son gouvernement, et c'est elle qui a poussé des milliers de personnes à se ranger de son parti et à préférer vivre sous sa protection, plutôt que de conserver leur ancienne position en Turquie. Nous en avons vu, il y a fort peu de temps, un exemple remarquable. Un chrétien au service du vice-roi, dont tous les parents demeuraient à Constantinople, est mort au commencement de cette année dans le Yémen. Dans ses derniers moments, il remit à Ibrahim-Pacha, neveu du vice-roi, qui commandait dans cette province, une somme de 2,000,000 de piastres, en le priant d'engager ses héritiers à venir secrètement en Égypte pour y toucher cet argent. Méhémet-Ali respecta les dernières volontés du défunt avec une scrupuleuse exactitude, et les héritiers sont maintenant au Caire, où ils jouissent de leur fortune. »

Pendant le rhamadan, où nous nous trouvons en ce moment, c'est à dix heures du soir que le séraskier reçoit les pétitions, et dicte le journal des principaux événements de la journée, qu'il tient avec une grande exactitude, depuis le moment où il a commencé à gouverner l'île. Je restai pour écouter quelques-unes des demandes. Dans le nombre se trouvait celle d'une femme turque qui s'était convertie au christianisme, et qui désirait pourtant partager

Digitized by Google

également avec ses frères et ses sœurs la succession de leur père, avantage qu'elle a obtenu en effet plus tard par l'intervention du pacha. Je crus après cela devoir prendre congé, et j'achevai ma soirée au conseil (tribunal), qu'ici, de même qu'à la Canée, j'ai déjà visité plusieurs fois, et toujours avec un nouvel intérêt. Cette fois il s'est occupé d'une affaire très-embrouillée, de la nature de ces procès que nos avocats ont coutume d'appeler des mines d'or, et qui même ici a donné lieu à une discussion d'une longueur inusitée, quoique l'affaire eût déjà occupé depuis huit jours plusieurs audiences et nécessité une descente sur les lieux. Les deux parties étaient des Turcs, et malgré cela le jugement ne fut pas rendu par les conseillers turcs seulement, la majorité du conseil s'étant décidée à suivre l'avis d'un membre chrétien grec, lequel, selon moi, était aussi sage qu'équitable. Je ne suis pas jurisconsulte, bien que j'aie autrefois fait mon droit à Leipzik, mais j'ai pourtant appris à distinguer, et j'ose m'en flatter, avec assez de justesse, ma droite d'avec ma gauche. Or, profane comme je le suis, je puis assurer que si je me trouvais impliqué dans un procès d'une grande importance, avec la conscience intime de mon bon droit, et si j'avais le choix d'être jugé par un de nos tribunaux germanico-romains, ou par le meschliche de Candie, je n'hésiterais pas à me livrer en toute confiance aux lumières de ce dernier. Si malgré cela je perdais, je n'aurais du moins pas de dépens à payer et mon sort serait décidé, sinon dans une soirée, du moins en aussi peu de temps que la nature de l'affaire le permettrait. Mais si je voulais intenter à quelqu'un un procès injuste, affamer ma partie ou gagner une dizaine d'années pour me dérober à mes engagements, oh! alors je fuirais le meschliche, et je courrais m'adresser sans crainte à maint tribunal européen que je pourrais citer.

On choisit fort sagement pour membres du conseil les primats les plus riches et les plus considérés, c'est-à-dire des propriétaires de l'île qui jouissent en même temps d'une bonne réputation. Il y a parmi eux des personnes qui abandonnent tout leur traitement aux pauvres, regardant le choix qu'on a fait d'eux pour cette place comme un grand honneur. On peut compter avec raison sur l'équité et l'impartialité de pareils hommes, et Méhémet-Ali estime plus ces qualités que la simple triture des affaires, que, dans notre système, on préfère; mais aussi chez nous on ne recherche guère une place que pour le traitement qu'elle procure, tandis que, malgré les charges que la justice impose au peuple, les fonctionnaires sont fort mal payés en comparaison de ceux de ce pays-ci. A la vérité, il faut chez nous cinquante personnes pour faire ce qu'une seule fait ici. Du reste, je n'ai nullement l'intention, par ce que je viens de dire, de prendre le parti de l'ignorance, en soutenant qu'ici les membres des conseils soient des hommes ignorants, quoique certainement

Digitized by Google

on ne puisse pas dire que ce soient des savants. Seulement le simple bon sens n'a pas encore été chez eux étouffé sous des formes, et grâce au ciel, ils n'ont pas besoin, pour distinguer le juste de l'injuste, de feuilleter cent volumes, et de comparer l'un avec l'autre un millier de lois, d'ordres du cabinet et de décisions ministérielles, qui souvent se contredisent mutuellement. La dignité et le talent de la parole que possèdent tous ceux à qui j'ai entendu prendre part aux débats; l'habileté et la précision extraordinaires avec lesquelles le secrétaire résume ces débats par écrit, trouveraient peu d'imitateurs chez nous. Un Européen est en outre frappé de la manière dont les Turcs écrivent. Il ne leur faut ni table ni pupitre, et ils écrivent avec autant de rapidité que nous, et avec des caractères beaux comme l'impression, en tenant le papier et l'encrier dans la main gauche, et en faisant continuellement mouvoir le papier entre les doigts, le faisant glisser comme une vis à la fin de chaque ligne.

Quand le jugement est définitivement rendu, un magnifique document en est rédigé sur une gigantesque feuille de papier, que chaque conseiller doit signer et y apposer son cachet; ou bien, si son opinion personnelle n'est pas d'accord avec l'arrêt, il doit l'exprimer en exposant ses motifs. Ce document est envoyé au séraskier, dont la signature est encore nécessaire pour le rendre exécutoire; après quoi le jugement est signifié aux parties, et l'original demeure déposé dans les archives. Tout cela s'expédie sans aucun retard, et rien ne peut demeurer enseveli dans les bureaux jusqu'à ce que par hasard on daigne s'en souvenir.

26 décembre.

Une matinée très-venteuse, mais claire, m'a permis de reconnaître les magnifiques environs de Venerato plus distinctement, et d'en mieux jouir que je n'ai pu le faire hier au soir pendant le crépuscule, et j'ai noté ce village sur mes tablettes comme un des lieux que j'ai choisis pour habitation, si quelque jour je prends sérieusement la résolution de me retirer pour toujours du monde dans une agréable solitude, pensée qui me sourit bien souvent. Avant de le quitter pour cette fois, j'y ai été témoin d'une petite scène trop caractéristique pour que je la passe sous silence. Mon valet de chambre remarqua qu'on lui avait volé deux des grosses bougies que j'avais emportées pour l'exploration du labyrinthe. Le colonel, très-irrité de cette circonstance, rassembla le clergé, et exprima son regret de ce que des Grecs (car il n'y a point de Turcs ici), à qui l'on avait accordé la plus entière confiance, au point de ne rien renfermer, en eussent si indignement abusé pour dépouiller un étranger de distinction, qui était venu de fort loin pour visiter leur pays. Les popes promirent de faire tout ce qui dépendrait d'eux pour découvrir les ob-

Digitized by Google

jets enlevés, lesquels, à la vérité, n'étaient pas d'une bien grande valeur, mais avaient néanmoins du prix pour nous, attendu qu'il nous eût été impossible de les remplacer. Au bout d'une heure les prêtres revinrent sans avoir réussi. Le principal d'entre eux dit : « Il ne nous reste plus qu'à employer les grands moyens. » Le colonel lui demanda ce qu'il entendait par là. « Je veux dire, répondit le pope, de faire excommunier par notre archevêque le voleur qui nous couvre d'ignominie. *Il faudra alors qu'il meure et qu'il aille au diable; mais qu'importe?* » A ces mots j'éclatai de rire, et je déclarai *que c'était trop de bruit pour une chandelle*, et je priai qu'on voulût bien abandonner le voleur aux reproches de sa conscience et ne pas lui faire subir, à cause de moi, une damnation éternelle. Le bon prêtre consentit enfin à le laisser tranquille, mais avec une répugnance visible.

27 décembre.

Nous avons eu hier une véritable journée d'hiver, avec un vent du nord très-froid; celle d'aujourd'hui, au contraire, a été chaude comme au mois d'août, quoique pendant la nuit le Jukta (*mons sacer*) se soit couvert de neige. Le contraste était beau de ce manteau blanc, dans l'éloignement, avec le parterre d'anémones qui nous environnait et qui couvrait la plaine, ses champs et ses prairies, de toutes les teintes variées que ces fleurs étalent. Quand les anémones auront cessé de fleurir, les renoncules les remplaceront; mais malheureusement je ne les verrai point.

Le temps si agréable et si chaud était précisément celui qui nous convenait pour visiter le labyrinthe, où la chaleur est si forte, qu'elle fait l'effet d'un bain de vapeur, et que l'on risque toujours de s'enrhumer en sortant. Nous résolûmes donc d'y aller aujourd'hui même, bien que le soleil baissât déjà visiblement; mais que nous importait qu'il fît jour ou nuit, puisque nous allions nous enfoncer dans les entrailles de la terre?

Les premiers voyageurs, tels que Bélon et d'autres, qui disaient franchement la vérité et qui ne cherchaient point à faire de l'effet, disent tout simplement que ce n'est qu'une ancienne carrière. Tournefort et Savary qui l'a suivi, ont été les premiers qui ont cherché à l'entourer d'une auréole fabuleuse. Moi, qui, avant d'avoir vu par mes yeux, aime à me rattacher à des opinions de ce genre, j'étais au nombre des croyants, et en conséquence j'avais eu grand soin de faire emplette à Candie de sept mille pieds de ficelle (dépense que j'engage tout voyageur à épargner), et j'entrai plein d'attente et avec un recueillement religieux dans le merveilleux édifice. J'ai eu la patience de passer trois heures dans cette atmosphère étouffante, dont la chaleur était augmentée par la présence de trente-cinq personnes, chacune munie d'une bougie,

Digitized by Google

d'en explorer tous les passages et toutes les salles connues, de pénétrer non-seulement dans les endroits où vous auriez voulu aller, mais encore dans plusieurs autres passages inconnus et presque entièrement remplis de gravois, et de les suivre aussi loin que j'ai pu y entrer avec la tête; et partout j'ai trouvé la confirmation évidente de la justesse des vues de l'honnête Bélon, c'est-à-dire la conviction que je me trouvais dans une carrière, qui aura peut-être servi plus tard d'asile à des persécutés, à des brigands, à des rebelles, etc., comme en effet les Grecs l'ont habitée en dernier lieu, et y ont laissé partout des traces de leur passage.

Nulle part on ne reconnaît, dans la disposition des passages, la plus légère trace d'une intention d'égarer celui qui y pénétrait, but inséparable de l'idée d'un labyrinthe. La précaution que nous avions prise d'emporter avec nous de la ficelle, précaution que, par parenthèse, Tournefort lui-même avait négligée, n'était qu'une plaisanterie, pour imiter Thésée; nous n'eûmes aucune occasion d'en faire usage, et nos guides se moquèrent de nous quand nous leur parlâmes du danger qu'il pourrait y avoir de se risquer dans ce labyrinthe sans être muni de ce fil d'Ariane. Je ne prétends pas dire pour cela qu'une personne qui ne saurait pas les êtres, ne pût pas s'y égarer, surtout si l'on éteignait sa lumière, et qu'étourdie par la frayeur, elle ne se laissât peut-être mourir de faim; mais la même chose arriverait dans toute mine un peu considérable, et les fameuses carrières de Maestricht sont bien plus dangereuses sous ce rapport, parce qu'elles sont plus étendues; je pourrais citer encore des catacombes, des grottes naturelles, etc. Le principal passage qui conduit à la Trapeza, qui est la salle la plus éloignée de l'entrée, est si peu difficile, que moi, qui marchais le premier, je le franchis au retour avec assez de promptitude, et sans me tromper une seule fois, et il n'y avait à cela rien de merveilleux, car tous les passages latéraux qui y aboutissent sont beaucoup moins larges, ou du moins le coupent à angles droits, de sorte que, pour me servir d'une expression triviale, on n'a qu'à suivre son nez pour rester dans le bon chemin. Ce passage a environ mille ou douze cents de mes pas de long.

28 décembre.

Il y avait à peine deux heures que nous étions à cheval, quand nous rencontrâmes deux hommes qui demandèrent à parler au colonel. C'était une députation du village de Venerato, qui rapportait les bougies volées; le délinquant s'était empressé de les rendre, de peur d'encourir l'excommunication. N'en ayant plus besoin pour le moment, je les consacrai à la Panagia, bien content que j'étais de cette marque de bonne police ecclésiastique, qui me rap-

Digitized by Google

pela une circonstance semblable chez les Bédouins, où le clergé m'avait rendu le même service.

La Crète pourrait, de même que le reste de la Grèce, fournir en abondance toutes les productions les plus précieuses de l'agriculture, ainsi que les plus excellents vins, si la civilisation et la population avaient eu le temps de s'étendre. Dans l'antiquité, et même sous les Vénitiens, c'était un pays de vignobles, et l'on voit souvent les antiques médailles de l'île entourées d'une guirlande de lierre et de raisins; il paraît même que le nectar des dieux n'était autre chose que le vin de l'île de Crète dont Jupiter fut nourri. Tournefort dit de son temps : « Après le vin de Candie aucun autre ne me paraît bon. » Savary s'extasie aussi sur la délicatesse de diverses sortes de ces vins, dont la couleur, dit-il, varie depuis l'orangé jusqu'au pourpre et charme les yeux autant que le palais. C'est ce qui doit servir d'excuse à ses habitants s'ils ont la réputation de grands buveurs. Ce sont les Sfakiotes qui se distinguent surtout sous ce rapport. Ce sont des hommes d'une taille colossale qui habitent les montagnes Blanches, où la température est très-froide, ce qui ne les empêche pas de courir, hiver et été, en manches de chemise et sans bas. M. Caporal apprit à connaître ce peuple et ses mœurs, dans une occasion où il sut, par ordre du pacha, terminer avec beaucoup d'habileté une dissension mortelle qui subsistait depuis soixante ans entre les deux partis les plus puissants de la contrée, et qui, à la manière des Mainottes et des Corses, avait déjà coûté la vie à plusieurs personnes. Ils lui avouèrent en confiance que dans l'hiver, lorsque la neige les tient bloqués dans leurs cabanes, ils n'ont aucune autre manière de passer le temps qu'en buvant du vin, et que chacun alors en prend pour sa part quinze à vingt bouteilles par jour. « Mais aussi, ajouta celui qui faisait cet aveu, nous mêlons notre vin. — Je comprends, dit le colonel, vous le trempez avec de l'eau? — Avec de l'eau! sainte Vierge! c'est ce que font nos femmes; nous le faisons bouillir avec du piment. »

30 décembre.

. . . . . Nous nous sommes rendus aux casernes, jadis le quartier des janissaires, et qui ne laisse pas d'être décoré avec un certain goût. Quoique, avec intention, je n'eusse pas annoncé ma visite, j'y trouvai néanmoins, contre mon attente, un ordre et une propreté exemplaires. Les armes étaient dans le meilleur état et parfaitement luisantes, les fourniments bien nettoyés, les matelas et les couvertures soigneusement empilés dans un endroit bien aéré. D'après la coutume orientale, en place de chaises, de tables et de bancs, qui ne sont pas d'usage ici, chaque homme a son tapis, étendu par terre, avec un rouleau par derrière, ce qui forme une espèce de divan autour de la salle. Je

Digitized by Google

fis ouvrir un havre-sac dans lequel je trouvai deux chemises, une ceinture, une veste, une culotte, un caleçon, un fez et une paire de souliers, ainsi qu'une cuiller de bois, une aiguille et du fil, une gaîne en taffetas ciré pour garantir le chien du fusil, et quelques munitions de surcroît. Les objets nécessaires à la toilette et le couvert manquaient : car les guerriers égyptiens, n'ayant ni cheveux sur la tête, ni barbe, n'ont pas besoin de peignes, et ils n'en sont pas encore arrivés au point de se servir, comme les soldats anglais, de brosses pour les dents et pour les ongles. Ils n'ont pas besoin non plus de couvert, puisqu'ils mangent avec les doigts. Leur manteau est d'étoffe de burnous, plus solide et tout aussi chaude que notre drap, et pour les temps froids, qui sont du reste assez rares, ils ont un uniforme complet de la même étoffe de laine. Après cette inspection, j'assistai à leur repas qui se composa d'un potage épais de haricots et d'un ragoût de viande avec des oignons. L'un et l'autre avaient bon goût, et la cuisine était aussi propre que tout le reste. Pendant le rhamadan, les soldats reçoivent de la viande deux fois par jour, ou plutôt par nuit, et le reste de l'année, seulement une fois tous les cinq jours.

31 décembre.

Ce matin après avoir fait une visite d'adieu au séraskier, il m'a fait prier, par le colonel, d'accepter de lui, en souvenir, le cheval arabe et un magnifique sabre; ces présents d'une si grande valeur, pour moi qui devais déjà tant au pacha pour la magnifique hospitalité qu'il m'a donnée pendant un mois, j'ai cru devoir les refuser; mais quand je songe aux usages turcs, je crains que par ma discrétion je ne l'aie involontairement offensé.

Cette soirée, la Saint-Sylvestre, dernière de l'année, a été célébrée par un dîner et un bal chez le consul de France, M. Godebout, où, à ma grande satisfaction, j'ai retrouvé M. Fabreguettes de la Canée, qui est venu ici à l'occasion du naufrage d'un bâtiment de commerce français. On a dansé dans le salon turc du jardin. Je ne sais si les dames turques nous regardaient par les trous du tableau de Constantinople, mais ce dont je suis sûr, c'est que parmi les dames grecques qui assistaient au bal, il y en avait plusieurs sur les lèvres de corail desquelles on aurait volontiers imprimé le baiser du nouvel an, tandis qu'à côté on voyait des caricatures tout à fait fantastiques. C'étaient des dames sexagénaires qui sautillaient, les cheveux tombant sur leurs épaules comme des queues de chevaux; quelques-unes de qui la toilette prenait trois fois autant de place que leur personne, et d'autres, en revanche, qui paraissaient avoir été tout simplement enveloppées dans une pièce de soie, sans que leurs couturières aient le droit de rien réclamer pour la façon de leurs robes. Un enfant à qui j'ai voulu prendre la main pour le saluer a failli tomber du haut

Digitized by Google

mal, de frayeur. En attendant, le bal a été, à tout prendre, animé et amusant; notre amphitryon était gai et poli; une signora Vittoria de dix-sept ans était charmante, et un enfant, de moitié plus jeune, qui portait le nom d'Amabile, très-bien approprié à sa personne, beau comme un chérubin, était par sa naïveté et sa grâce le petit roi de la fête.

N'est-ce pas d'un bon augure, de me voir doucement introduit dans la nouvelle année 1837, entre une jeune personne brillante d'attraits et un charmant enfant, portant les doux noms de Vittoria et d'Amabile?

Digitized by Google

RÉCITS

DES TEMPS MÉROVINGIENS,

PAR AUGUSTIN THIERRY [1].

De l'opinion de M. Augustin Thierry sur l'origine des communes belges.

M. Augustin Thierry est au nombre des historiens français qui ont su le mieux allier l'éclat du talent à l'autorité de la science. Nul n'a étudié plus scrupuleusement les grandes luttes du moyen âge ; nul ne les a dépeintes avec plus de force et d'intérêt. Inférieur à M. Guizot pour la profondeur de la pensée, à M. de Chateaubriand pour la magie de la parole, il n'a point de rivaux dans l'art de disposer savamment un sujet, d'en faire ressortir toutes les parties, de prêter un sens complet à chaque figure, et d'éclairer l'intelligence

[1] 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

en parlant à l'imagination. C'est par là que sans porter atteinte à la gravité de l'histoire il parvient à donner au récit le mouvement du drame et la splendeur de l'épopée [1].

Mais ces brillantes qualités de l'écrivain ne laissent pas que d'avoir un côté dangereux pour le savant. En reproduisant avec tant de vigueur les traits distinctifs de chaque peuple, M. Thierry a pu lui-même s'exagérer souvent leur contraste ; et en se préoccupant de l'effet de ses tableaux, il s'est trouvé exposé à prendre quelquefois l'idéal pour le vrai. Ainsi quelque exagération poétique semble percer çà et là dans son bel ouvrage sur la conquête de l'Angleterre par les Normands ; mais là du moins la nature du sujet autorisait jusqu'à un certain point cette hardiesse du peintre, et nous aurions mauvaise grâce à lui reprocher d'avoir rendu trop dramatiques des scènes d'orage. Il n'en est pas de même de ses écrits sur l'histoire de France. En abordant l'étude de la conquête franque et du mélange de la société germanique avec la civilisation romaine, l'historien prenait un rôle plus difficile. Il avait à décider de grandes questions sociales, à distinguer les divers principes de vie des peuples différents, à peser leurs institutions et à mesurer leurs forces. Ici l'analyse devait être exacte, complète, rigoureuse ; et la vérité n'admettait ni poésie ni passion.

Certes nous n'accuserons pas M. Augustin Thierry d'avoir mal compris les devoirs que lui imposait sa tâche. Ses recherches ont été profondes et consciencieuses ; et il a réussi à répandre sur une foule de points des lumières nouvelles. Mais il a mieux vu le Midi que le Nord, et l'intérêt qu'il a porté aux vaincus semble les avoir relevés à ses yeux aux dépens des vainqueurs. Dans le portrait qu'il trace des Gaulois il n'aperçoit que leur civilisation ; dans celui des guerriers germaniques, que leur barbarie. Il se persuade de bonne foi que la vitalité résidait dans les débris de l'empire romain, ce cadavre dissous par la corruption ; et il ne compte pour rien le rajeunissement qu'apportaient à la vieille Europe les races septentrionales. Il trouve dans la Gaule romaine le berceau de l'ordre, de l'administration, des lois, de la littérature et des arts ; mais il oublie que

[1] « J'ai tâché, dit M. Thierry lui-même, de donner aux personnages que l'histoire « a le plus négligés de la réalité et de la vie. » RÉCITS MÉROVINGIENS, *préface*, p. 14.

Digitized by Google

l'honneur et l'énergie, ces premières conditions vitales des nations modernes, sont venus de la Gaule franque.

Hâtons-nous cependant d'ajouter que si l'historien français est injuste, c'est à son insu. Jamais il n'a voulu trahir la vérité, et quand elle lui apparaît en opposition avec ses croyances, ses sympathies et les doctrines qu'il a enseignées, il n'hésite pas à s'incliner devant elle. Nous en trouvons un exemple frappant dans son dernier ouvrage [1]. Il avait attribué à nos communes, comme à tous les éléments de civilisation, une origine méridionale; on lui a montré qu'elles s'étaient formées par un mode d'association usité dans le Nord, la *Gilde :* il s'empresse de le reconnaître, s'attache lui-même à en donner la preuve, et quoique ce fait suffise pour renverser tout son système sur l'affranchissement du Nord par le Midi, il en proclame hautement la certitude et l'importance [2].

Il faut savoir gré à M. Thierry de cet aveu : car il rend à notre pays un de ses grands titres de gloire. Sans doute nos savants n'auraient jamais admis que les vieilles bourgeoisies des provinces flamingantes se fussent façonnées sur des modèles romains ou gaulois, encore moins lombards ou provençaux. Nos communes ont bien été le fruit de notre propre sol, et pour en douter il faut ne pas les connaître. Mais la voix de nos savants est modeste et pouvait trouver peu d'écho en Europe : l'autorité d'un historien qui jouit de l'estime et de la faveur universelle aurait balancé les droits de la vérité, et son opinion n'eût guère été détrônée de notre temps s'il n'avait pas eu la noblesse d'en faire justice.

Toutefois M. Thierry lui-même ne voit peut-être pas encore très-bien toutes les conséquences de la concession qu'il a faite. L'origine et l'extension des Gildes le préoccupent fort, puisqu'il consacre à ce sujet trente pages d'explications, et soixante de pièces justificatives [3]; mais tout en reconnaissant que nos communes sont nées de cette institution, il se persuade néanmoins qu'elles ont tiré

[1] Les *Récits mérovingiens*, qui avaient déjà été publiés dans la *Revue des deux Mondes*, sont précédés d'un morceau entièrement neuf, intitulé *Considérations sur l'histoire de France*. C'est un résumé des plus remarquables, dans lequel l'auteur expose ses doctrines avec une grande netteté.

[2] *Considérations sur l'histoire de France*, p. 269 et s.

[3] P. 268 à 299, et 355 à 401 de l'édition de Liége.

Digitized by Google

leurs lois des villes de la frontière méridionale [1]. Ainsi sa prévention n'est encore détruite qu'à moitié : il veut bien que nos cités aient pu se former d'elles-mêmes et sans intervention étrangère, mais il ne peut croire qu'elles aient eu l'intelligence nécessaire pour se donner une organisation qui ne vînt point du Midi! Ne lui en faisons pourtant pas un reproche : par cela même que nos communes furent entièrement à nous, un écrivain d'un autre pays est excusable de les avoir imparfaitement comprises. Peut-être si la science et la gloire n'avaient pas coûté si cher à M. Thierry, l'étude directe des sources de notre histoire l'eût fait revenir plus complétement de quelques fausses notions sur nos origines. Et d'ailleurs avant de le combattre il faudrait éclaircir les points qu'il a voulu traiter. Or c'est là ce qui reste encore à faire.

Il y a sans doute quelque témérité à vouloir indiquer ici comment nous comprendrions nous-même ce travail : cependant on nous pardonnera peut-être de l'avoir essayé, si l'on remarque l'extrême difficulté que doit offrir ce sujet aux écrivains d'un autre pays. L'association communale ne s'est pas formée d'un seul coup, et son développement graduel ne peut guère être suivi dans toutes ses phases, à moins qu'on ne se trouve sur le sol même où il s'est opéré et pour ainsi dire au milieu de ses vestiges. Les divers éléments d'organisation dont s'est composée lentement la cité du Nord ne peuvent être compris que rapprochés l'un de l'autre ; les matériaux nécessaires pour son histoire n'ont plus de sens pour celui qui n'en recueille qu'une partie. Il faut même, pour les réunir tous, interroger les monuments de plusieurs contrées. Mais du moins ces monuments quels qu'ils soient n'ont jamais rien d'étranger à la Belgique. Les plus anciennes formes sociales dont ils attestent l'existence ont fleuri chez nous et y ont laissé des traces, tandis que les institutions d'ordre et de liberté qui ont complété la commune n'ont été nulle part plus précoces et plus vigoureuses. Il doit donc nous être permis d'aborder un sujet qui est en quelque sorte de notre patrimoine.

[1] « C'est d'Arras et de Tournai que le droit municipal s'est répandu dans les grandes » communes de la Flandre et du Brabant. » P. 258.

Digitized by Google

§ I. LE VILLAGE GERMANIQUE.

César nous apprend comment se partageait le territoire chez les anciens Germains : « Aucun d'eux n'a de champs qui lui appartien-« nent en propre; mais chaque année une certaine étendue de terre « est allouée (en commun) aux familles et aux parentés qui se réu-« nissent ensemble [1]. » Ainsi la population se divisait en groupes; et chaque groupe se partageait le canton qui lui était assigné.

Les nations germaniques qui débordèrent dans la suite sur l'Europe civilisée, ne nous offrent plus rien de cette organisation primitive. La possession commune leur paraît à peu près inconnue; elle était déjà remplacée par la propriété seigneuriale, née de la conquête et du choc des races différentes. Toutefois en remontant vers le Nord l'on rencontre encore, pendant le moyen âge, des localités où l'usage antique s'est maintenu. Le vieux code danois, qui date de cette époque, désigne sous le nom de *Bool* ou de *Boel* des cantons où la communauté subsistait encore. Là tous les habitants avaient le même droit à la possession de la terre, et ils se la partageaient en égale proportion. Il en était de même dans quelques parties de la Frise, si ce n'est que ce territoire commun y portait le nom de *Himrick*, mot à mot *espace d'habitation* [2]. En examinant les règles qui dans les deux pays régissaient ce genre de propriétés, il est impossible d'y méconnaître les traces d'une même origine, aussi ancienne peut-être que les premières institutions sociales apportées d'Asie en Europe. Nous allons essayer d'en donner une idée.

A l'époque où furent écrites les coutumes des peuples scandinaves, la division d'un Bool était appelée *Solskift*, ou partage suivant le soleil [3]. Le mesureur commençait par tracer deux chemins qui se

[1] De Bello Gallico, l. vi, c. 22. Ce qu'il y a d'obscur dans le texte de César est éclairci par un passage de Tacite (De Mor. Germ., c. 26).

[2] Codex juris jutici, l. i, *cap.* 45 *et seq.* — Oude Friesche wetten, *deel* 1, § 31 *et seq.* Le *Himrick* me paraît synonyme de notre *Hemethe* : (*prata ad communem justitiam pertinentia.*) Le mot *Boedel* et vulgairement *Boel* veut encore dire pour nous, fonds, biens, héritage.

[3] Voyez Jacob Grimm (*Deutsche Rechts Alterthumer*, p. 539) et les ouvrages cités ci-dessus. Grimm ne remarque pas la position centrale réservée à l'église; elle résulte de plusieurs passages sur l'aboutissement des quatre chemins.

Digitized by Google

coupaient à angle droit, l'un allant de l'est à l'ouest, l'autre du nord au sud. Au point d'intersection il marquait l'emplacement de l'église, laquelle succédait probablement ici à l'ancienne pierre du sacrifice. En effet ce mode de mesurage paraît au fond le même que celui qui était jadis observé chez les Latins et les Étrusques. Là aussi l'on commençait par tracer deux grandes lignes mystérieuses, exactement orientées, et se croisant à leur centre : on les appelait *limites*, et c'était à l'endroit précis où elles s'entrecoupaient que l'augure traçait le cercle solennel du *temple*. Au caractère à la fois astronomique et religieux de ces premières divisions territoriales, on reconnaît le génie de l'Orient, où sans doute elles avaient pris naissance.

L'église et les chemins une fois fixés, il restait à déterminer l'emplacement du village. Car les habitations, loin d'être disséminées au hasard, devaient occuper un certain rayon autour du clocher et à l'endroit central du canton. Les lois du Nord ne permettent à aucun de ceux qui se partagent le *Bool* de s'écarter des autres et de bâtir sa maison hors de l'enceinte prescrite (le *Toft*). Leur droit à la possession des terres s'y trouve attaché : « l'enceinte où s'élève « l'habitation est la mère du champ. » Il arrivait même quelquefois que dans la distribution du territoire commun, la part assignée à chaque habitant répondait à l'emplacement que sa demeure occupait dans le village. Ainsi celui dont la maison se trouvait la plus avancée vers l'est, obtenait pour son lot les champs situés dans la partie la plus orientale du canton, tandis que le propriétaire d'une case bâtie à l'ouest, recevait les terres qui formaient l'extrémité occidentale.

Une forte clôture entourait le village : c'était « la haie capitale [1] » établie et entretenue en commun par tous les habitants. A cette « maîtresse garde » venaient aboutir les « haies de séparation [2] » dont chacun environnait sa maison et sa cour; mais avant même d'avoir dressé sa cabane et enclos son terrain, le villageois devait

[1] Le texte latin du *Codex juris j.*, porte les mots « *principale sæpimentum.* » L'expression danoise « *hovaet garth* » signifie littéralement « la clôture capitale. » Il est dit dans la loi frisonne que le village est la tête « *haud* » du hemrick. (*Deel* II, *c.* 12.) C'est aussi du mot tête que vient le nom germanique de la ferme, *hove* ou *hof*; et la ferme n'est que la *villa* seigneuriale.

[2] *Silhæ gard*, ou haie de côté.

Digitized by Google

achever sa part de l'enceinte commune. Chaque année les magistrats en faisaient l'inspection, et punissaient d'une amende les paresseux et les négligents. Une seconde ligne de clôtures s'étendait plus loin dans la plaine : c'était la « haie des champs, » qui séparait les terres cultivées des pâturages. Elle servait d'abri aux moissons contre les troupeaux, relégués au delà des cultures, et auxquels on abandonnait la circonférence du territoire. Quelquefois des ruisseaux ou des forêts donnaient au canton des limites naturelles ; mais lorsque ces limites venaient à manquer, les habitants se réunissaient encore pour élever une troisième enceinte qui bordait la frontière et marquait le terme de leurs propriétés et de leur juridiction [1].

Cette répartition régulière et symétrique du territoire commun n'étant point d'institution récente, il est impossible d'en chercher l'origine ailleurs que dans un ordre primitif [2]. Mais comment se représenter cet ordre au sein de la vieille Allemagne, si elle ne renfermait, comme on l'affirme souvent, que des hordes sauvages campées au hasard? Remarquons au contraire que tous les témoignages nous montrent les nations septentrionales subdivisées en un nombre régulier de clans [3], à chacun desquels une demeure fixe était assignée par ses magistrats [4]. Tacite, il est vrai, avait vu des habitations germaniques dispersées, en désordre, le long des frontières ; mais tel n'était point l'état de choses habituel, et cet écrivain nous l'apprend lui-même, puisqu'il répète plusieurs fois que ces peuples habitent des villages [5]. César l'avait déjà reconnu un

[1] *Codex juris Jutici, l.* III, *c.* 57 *et* 58. Ces deux chapitres demandent à être comparés avec les lois anglo-saxonnes dont nous parlerons plus bas.

[2] Il faut remarquer d'abord que ce système n'avait pu naître de la civilisation romaine ou franque, puisqu'il repose sur un principe différent (celui de la communauté des terres). Ensuite il se rattache à d'autres institutions antiques des races septentrionales (la division en cent-vingtaines et en dizaines, l'administration cantonale, etc.).

[3] La subdivision germanique en *centenæ* est connue de César et de Tacite. On la retrouve chez tous les peuples d'origine allemande. Le vieux système gaulois, moins fidèlement conservé, subsistait encore chez les Helvétiens : quatre tribus, 12 villes, 400 villages.

[4] Magistratus ac principes... agrum tribuunt. *De* B. G., VI, 22.

[5] Ce qui prouve que tel était l'usage universel, c'est que la loi condamnait la femme adultère à faire le tour du village fustigée par son mari (per omnem vicum verbere agit. — Tacite, *Germ.*, *c.* 17). Voici quelques autres passages de Tacite : Colunt

Digitized by Google

siècle auparavant [1], et Ptolomée s'efforça de fixer l'emplacement de leurs principales bourgades [2]. Or, quand on cherche à distinguer dans les *villa* des Francs et des autres nations conquérantes l'ancienne organisation de ces villages germaniques, l'on y découvre quelques-uns des traits essentiels du canton de partage. Ainsi les terres seigneuriales du moyen âge conservèrent encore longtemps leur zône de pâtures communes [3]. Le système de clôtures exécutées par le village entier pour la garantie des champs est indiqué dans un assez grand nombre de lois, surtout en Angleterre [4], et on le voit reparaître jusque dans nos chartes communales flamandes. « Les échevins feront l'inspection des clôtures, vulgairement appe-» lées *Locke* [5], lesquelles doivent être établies autour des terres (en » culture); quiconque n'aura pas terminé la sienne au jour fixé » payera l'amende. » On peut l'affirmer sans crainte; partout l'examen des dispositions locales fait bientôt reconnaître l'existence d'un premier type commun, dont les traces se retrouvent dans les diverses contrées germaniques, et qui avait été porté en Angleterre par les Saxons, en Italie par les Lombards, en Espagne par les Goths, en Afrique même par les Vandales, mais qui ne resta pur que dans le petit nombre de pays où la liberté ne fut point étouffée par la conquête.

discreti ac diversi... VICOS locantes.— GERM. XVI.— Ventum ad VICOS marsorum..... Omissis pagis VICIS que disperguntur (*Catti*). — ANNAL., *l.* I, *c.* 50 *et* 56.

[1] VICIS ædificiisque (Suevorum) in censis. DE BELL. GALL., *l.* IV, c. 19. — Suevos.... nuntios in omnes partes dimisisse, uti de OPPIDIS demigrarent. — *Ibid.* (Ces *oppida* marquent seulement des cantons enclos, comme il en avait vu en Bretagne.)

[2] Tacite lui-même parle de *Mattium*, capitale des Mattiaques (*l.* I.).

[3] « Le mot *mark* (frontière) a été employé jusque dans les derniers temps pour dési-» gner ce qui restait de l'ancienne communauté du sol, etc. » JACOB GRIMM, *Antiquités du droit allemand*, *l.* III, *p.* 497.

[4] « Quand des paysans ont à enclore un pâturage commun, ou une autre TERRE DE » PARTAGE (*gedal land*) et que quelques-uns ont achevé leur part et d'autres non.... » (*Lois d'Ina*, *c.* 42.)

[5] *Charte d'Eecloo*, *c.* 10. (Cette pièce se trouve dans le 2me volume allemand du bel ouvrage de M. Warnkönig, dont il est si fort à regretter que la traduction reste inachevée). Il faut remarquer dans ce passage le mot *locke*, qui vient du verbe *luiken*, enclore, et qui nous donne le sens du nom germanique de *Lugdunum*, colline enclose.

Digitized by Google

Il avait donc existé chez les Germains une organisation intérieure qui n'émanait point de l'Europe civilisée. Le Bool et le Himrick nous ont offert les vestiges de l'ordre matériel qu'elle établissait; mais cet ordre si complet et si régulier suppose un développement proportionnel des institutions politiques; car, quelle que soit la forme d'une société, l'organisation des choses ne peut y précéder celle des hommes. Aussi allons-nous voir que le village n'était pas seulement le domaine commun, mais encore LA CITÉ DU PEUPLE.

§ II. ÉGALITÉ ET SOUVERAINETÉ LOCALE DES HABITANTS.

C'était avant tout sur le principe d'égalité que reposait l'association cantonale. César fait remarquer que le dernier du peuple était aussi bien partagé que le plus puissant. Cette observation est importante : car elle indique l'esprit de la loi.

On trouve encore écrite, dans la législation du *bool* et du *himrick*, cette uniformité qui frappait le conquérant romain. Point de différence entre les parts : au bout de trois ans[1], quiconque n'est point satisfait de la sienne peut exiger une nouvelle division. Alors la totalité du territoire est mesurée à la corde et répartie en lots de même grandeur; les haies et les séparations disparaissent : les droits acquis s'évanouissent. L'usage permettait cependant que chacun pût conserver sa maison et l'enclos qui l'entourait; mais il semble que c'était là une exception contraire à l'ancienne règle et qui n'avait été introduite que postérieurement [2].

Dans la répartition des lots les Frisons mettaient en réserve « la » terre du saint et celle du roi[3]. » La terre du saint était une part attribuée à l'église, comme l'avait institué Charlemagne partout où il avait porté le christianisme [4], et cette part représentait probablement l'ancienne dotation du temple germanique [5]. Quant à la terre

[1] Nous n'avons pas trouvé l'époque du mesurage du *bool*. Mais il est certain que le partage se renouvelait d'époque en époque. La loi des Frisons fixe le terme de trois ans pour le *hemrick*. (*Deel* 1, *c.* 31.)

[2] Un des motifs allégués du temps de César pour justifier la possession commune, était « qu'elle détournait le peuple de s'attacher à bâtir des maisons commodes. »

[3] Dis santis ende dis koninges eerwe. *Oude frische wetten, deel* 1, *c.* 5.

[4] CAPIT. DE PARTIBUS SAXONIÆ, *c.* 15.

[5] Ut ecclesiæ Christi... non minorem habeant honorem, sed majorem quam fana habuissent idolorum. (*Ibid.*, *c.* 1.)

Digitized by Google

du roi, l'on ne sait pas s'il faut entendre par cette expression un lot destiné à la couronne, ou simplement les possessions seigneuriales qui pouvaient se trouver dans l'enclos du canton, et dont le roi était regardé comme le propriétaire. Chez les Scandinaves la loi parle de même de DOMAINES PUBLICS qui étaient parfois compris dans l'enceinte du *bool*, et qui ne pouvaient être partagés : on les nommait *Ornum*[1]. Mais ils ne jouissaient que d'une sorte de tolérance, et dès que leur possesseur négligeait de se bien enclore de murs, de fossés ou de palissades, le mesureur du village pénétrait dans sa seigneurie la corde à la main, et c'en était fait de la terre privilégiée. Ainsi l'égalité des parts était seule d'institution primitive.

Les droits politiques étaient communs comme la propriété : partout où le canton germanique nous apparaît dans son développement et dans son indépendance, c'est l'universalité des hommes libres qui forme le corps gouvernant[2]. Dans les hautes vallées des Alpes, où cet état de choses s'est maintenu jusqu'à nos jours, le droit d'habitation (*heimath*) confère à la fois une part à la souveraineté et l'aptitude à devenir propriétaire[3]. Ce droit, qui ressemble sous tous les rapports aux vieux priviléges de cité et de bourgeoisie, paraît avoir existé dans les villages des Francs, vers l'époque de la conquête de la Gaule ; et la loi salique, quoique rédigée plus tard, y fait encore allusion comme à un usage universel. « Si un » homme va demeurer sur (l'habitation de) quelque autre, et qu'une » partie des gens du village y aient consenti, mais qu'il en reste plu» sieurs ou même un seul qui s'y opposent, le nouveau venu devra » se retirer[4]; s'il s'obstine à rester malgré un ou deux habitants,

[1] *Ager publicus*, ORNUM. — *Cod. juris judici*, 1, 46. Ce texte a embarrassé les commentateurs qui n'ont pas compris comment l'*ornum* pouvait être terre publique, et avoir néanmoins un possesseur. Il paraît que les traces de cette institution ne se retrouvent plus dans les lois subséquentes, et l'on sait peu de chose de ses priviléges.

[2] Les mots *gemeinde*, *universitas*, et autres semblables, se retrouvent en usage aux diverses extrémités du monde germanique, pour désigner l'association cantonale. Ainsi le vieux sceau du canton d'Unterwalden, antérieur à l'an 1150, portait pour inscription : *Universitas hominum de stanz, vallis superioris et inferioris.* (GULLIMANN, *de Rob. Helv.*, *l.* III, *c.* 3.) C'est la commune indépendante de la ville.

[3] Dans quelques cantons les terres ne pouvaient pas même être hypothéquées en faveur d'un autre que d'un habitant. (SIMLER, *de rep. Helv.*, *l.* II, p. 67.)

[4] Si quis super alterum in villam migrare voluerit, et aliqui de his qui in villâ con-

Digitized by Google

« ceux-ci feront prononcer son exclusion par le juge : une forte « amende sera même imposée à l'homme qui l'avait reçu sans le « consentement général (*antequam conventum fuerit*). Mais si « l'étranger reste dans le village pendant douze mois sans que per- « sonne s'y oppose, il possédera au bout de ce temps le même droit « de résidence que les autres voisins [1]. »

C'est surtout dans les institutions judiciaires du moyen âge que se retrouvent les traces de cette souveraineté locale des hommes du canton. Le savant ouvrage de Jacob Grimm renferme l'énumération des premières formes de jugement établies dans chaque contrée germanique ; et toutes émanent d'un même principe, la juridiction des gens du pays [2] : Chaque homme qui possède une part de la terre [3] est juge naturel et souverain dans toute l'étendue de son district : au delà il ne peut avoir d'autorité, et hors de son territoire il n'est plus rien [4]. « Les anciens noms qui servent à désigner le jugement et le tribunal signifient presque tous réunion et conseil (ou parlement) publics [5] ». La législation carlovingienne, tout en établissant des juges locaux, sous le nom d'échevins, reconnaît encore la souveraineté des *gens du lieu* : car elle exige que ces échevins soient choisis « du consentement de tout le peuple [6]. » Dans tout le Nord les magistrats restèrent longtemps responsables envers la popula-

sistunt eum suscipere voluerint, et vel unus ex ipsis extiterit qui contradicat, migrandi licentiam ibidem non habeat. LEX SALICA, *tit.* XLVIII.

[1] C'est là une disposition qui a passé de la loi du village dans l'organisation des communes : un an et un jour de résidence sans contestation donnent à l'étranger la franchise bourgeoise.

[2] « Dans l'origine le droit de vote et de jugement appartenait à la communauté (*ge- « meinde*) et à l'association (*genossenschaft*) des hommes libres du lieu, du canton, « du pays... On les nomme, dans les anciens actes, *tout le peuple, la multitude, les hommes, les gens du pays, etc.* » (*Deutsche Rechts Alterthümer, l.* VI, p. 769.)

[3] Judices sunt barones comitatûs, QUI LIBERAS IN EIS TERRAS HABENT. (*Leges Henrici, l.* I, *c.* 29.) Louis le Débonnaire avait ôté *le témoignage* (qui se confond ici avec le jugement) aux hommes libres qui n'avaient point de propriété. (*Cap. anni* 829, *addit. c.* 6.)

[4] On peut consulter sur l'existence de ces principes dans nos lois belges, Rapsaet, *Analyse*, § 92 *et seq.*

[5] J. GRIMM., p. 746.

[6] *Cap. add. anni* 829, *c.* 2.

Digitized by Google

tion. La loi danoise cassait l'arrêt des jurés et les exposait à être poursuivis quand « la majorité des habitants du district » trouvait leur jugement mauvais [1].

Chaque village avait son chef, et ce chef occupait une place fixe dans la hiérarchie nationale. En effet, le peuple se divisait en cent ou cent vingt cantons [2], et le canton en plusieurs dizaines [3]; or, les plus anciens monuments nous montrent chez les diverses nations germaniques des *centeniers* et des *dizeniers*, chargés de l'administration cantonale ou locale. Ainsi, soit que la bourgade dominât sur un district tout entier, ou qu'elle n'occupât qu'une des moindres subdivisions (et il existe des exemples des deux cas), elle se trouvait régulièrement classée dans l'organisation commune. Le nom du chef variait suivant les contrées (car on n'employait pas exclusivement les mots de centenier et de dizenier); mais partout il exerçait une magistrature également restreinte. Son rôle se bornait à faire exécuter la loi ou l'arrêt qu'avait porté le peuple; sa force consistait dans l'appui que tous lui prêtaient. Il tenait ses pouvoirs de la volonté générale constatée par l'élection publique. Ce vieux principe de la loi des Germains, déjà observé par César et par Tacite, se retrouve encore exprimé au treizième siècle dans le *Miroir du droit saxon*. « Tout pouvoir séculier tire son origine d'élection.... » C'est pourquoi si un malfaiteur est pris en flagrant délit, et que » le juge ordinaire se trouve absent, les habitants réunis de trois » villages pourront nommer entre eux un chef du canton (Gogravius) » qui prononcera sur l'affaire [4]. »

[1] *Codex juris jutici*, *l.* II, *c.* 7.

[2] La centaine des Scandinaves et des Saxons était d'abord de 120.

[3] Les lois anglo-saxonnes ont induit en erreur sur ce point la plupart des savants, en leur faisant croire que la *dizaine* se composait de dix hommes libres, et la *centaine* de cent. Dans ce système l'inégalité des *hundreds* a paru inexplicable. La centaine était primitivement la centième partie du territoire, et ensuite un canton quelconque : la dizaine une dixième partie du canton, et ensuite une localité.—Ainsi, pour prendre un exemple en rapport avec notre sujet : « Burgum de Grentebrige pro uno » hundred se defendebat : in hoc fuerant decem custodiæ (*wards*) in primâ custodiâ » LIV mansuræ. » (Extraits du *Doomes day-book*, rapportés par M. THIERRY, dans la *Conquête de l'Angleterre*.) Voilà une dizaine où habitent 54 bourgeois, et un *hundred* où il se trouve 500 familles. La subdivision décimale n'était pas toujours complète : ainsi le haut Valais n'a jamais eu que sept dizains. Nous verrons plus bas que trois villages avaient le droit de représenter un canton.

[4] SPECULUM SAXONICUM, *l.* I, *c.* 55.

Digitized by Google

L'arrêt de la communauté pouvait aller jusqu'à ravir à un coupable le droit d'habitation, et alors le proscrit (*heimathlos*) n'avait de ressource que l'exil[1]; car il était devenu un étranger et un ennemi. Les diverses lois des contrées frisonnes et les coutumes de nos villes belges nous montrent également de quelle manière les vieux Germains conciliaient ce pouvoir d'expulsion avec leur respect pour l'indépendance et la souveraineté de chaque homme dans sa demeure. Nul ne pouvait forcer l'accusé dans sa maison : mais lorsqu'il avait bravé obstinément la justice publique, tous se rassemblaient sous la conduite du chef, et le feu était mis à l'habitation du condamné. « Neuf fois il sera cité, et trois fois l'écoutète, accompagné de sept témoins, le déclarera en rébellion avant qu'on puisse employer le brisement et l'incendie. S'il persiste, on marchera contre lui avec la force et le feu. Cependant après l'incendie de sa demeure il aura encore un an et un jour pour se soumettre, et ce ne sera qu'à l'expiration de ce terme que l'on pourra disposer de sa terre et de son héritage[2]. »

L'organisation locale n'était donc ni moins arrêtée, ni moins complète en ce qui concernait les droits particuliers et publics, qu'en ce qui touchait l'arrangement des choses. Le canton germanique offrait tous les éléments de la cité, autant qu'ils pouvaient se trouver réunis dans le village. Disons-le donc hardiment : la commune rurale était dès lors instituée. Mais cette commune était petite, limitée, incapable d'extension et de progrès. L'association avait une forme régulière; elle n'avait pas encore une puissance civilisatrice. Il nous reste à examiner par quels moyens devait s'accomplir son développement ultérieur.

[1] L'assemblée nationale pouvait punir de mort; mais le canton et la commune n'avaient que le droit de bannissement.

[2] *Oude frische wetten, d.* 1, *c.* 55. (Le traducteur hollandais a mal compris ce passage.) Plusieurs autres lois frisonnes ordonnent de brûler la maison du juge lui-même s'il s'écarte de la loi. Dans nos villes la maison était rasée, de peur que l'incendie ne se propageât. *Scabini... domum ejus prosternere poterunt* (*Keure de Bruges, c.* 1). Mais les bourgeois de Courtrai, de Valenciennes, et surtout de Lille, continuèrent longtemps à brûler les maisons des paysans qui refusaient de se soumettre à la juridiction échevinale. (Buzelinus, *Gallo-Flandria*, § 534.) C'était ce qu'on appelait « *le privilége des arsins.* »

Digitized by Google

§ III. — ASSOCIATIONS D'ÉTENDUE ILLIMITÉE, LA GILDE.

Hors du cercle étroit de la bourgade, la vie du peuple germanique avait encore ses liens sociaux. Les diverses tribus se rassemblaient pour des cérémonies religieuses [1], pour des délibérations politiques, pour des élections de chefs ou de rois, et elles suivaient dans toutes ces occasions un ordre fixe. Elles réunissaient même quelquefois leurs efforts pour des travaux communs de défense et de sûreté. Tacite nous apprend que les Angrivares avaient bordé leur pays d'un rempart immense [2], et César avait vu dans nos provinces le territoire des Nerviens entouré d'une haie impénétrable [3]. Ainsi la division du pays en cantons n'isolait point l'une de l'autre les diverses parties du peuple, et toutes concouraient ensemble aux choses d'utilité générale.

Mais les circonstances locales pouvaient établir sur quelques points des rapports particuliers entre certains villages. Il y en avait qui se trouvaient près du littoral et qui, pour se garantir des inondations, étaient contraints « de combattre l'eau salée avec la bêche « et la fourche [4], » c'est-à-dire d'élever des digues. D'autres, situés dans des régions marécageuses, avaient besoin de ménager l'écoulement des eaux intérieures par un système de tranchées et de canaux que l'on reconnaît sur tous les rivages de la mer du Nord, et qui garde encore son ancien nom de *Wateringhes*. Nos côtes et celles de l'ancienne Frise furent de bonne heure le théâtre de la lutte de ces vieilles peuplades contre les éléments [5], et pour n'être pas vaincus, les cantons les plus exposés se hâtèrent sans doute de s'unir entre eux : car les mêmes canaux devaient assécher leurs terres, la même digue les garantir. Nous n'avons point de docu-

[1] TACITE, *Germ.*, 39.

[2] Latus unum Angrivarii lato aggere extulerant, quo à Cheruscis dirimerentur. (*Annal.*, II, 19.)

[3] CÉSAR, *D. B. G.*, II, 17.

[4] C'est le langage des lois de Frise.

[5] Sans pouvoir indiquer jusqu'à quel point ces divers travaux peuvent être regardés comme antiques, nous ferons remarquer que la côte de Flandre, les îles de Zélande et la Hollande méridionale étaient partiellement cultivées avant l'arrivée des Romains.

Digitized by Google

ments qui remontent à cette époque; mais l'Islande, cette fidèle conservatrice des traditions et des souvenirs primitifs, possède encore un mot qui peint les usages de nos pères. Pour elle, la grande tâche d'entretenir les digues s'appelle, comme autrefois, GILDEN, s'associer [1].

Une association particulière de plusieurs districts voisins pouvait être également déterminée par chaque lutte qui s'élevait dans la tribu. En effet, la loi accordait plus d'autorité, et le nombre donnait plus de force aux populations rassemblées de trois ou quatre villages qu'à celle d'un seul. Ainsi, soit qu'il fallût rendre une sentence, soutenir un droit ou défendre un intérêt, il devait arriver souvent que des localités voisines se réunissent et fissent cause commune. C'était là un effet de leur liberté même; la bourgade agissait comme eût pu faire un homme.

C'est sous la dénomination de *Gildes* que nous apparaissent au moyen âge les petites ligues de cette espèce. « Nous voulons que « les prêtres et les gens du comte défendent aux villageois de for- « mer des réunions qu'ils appellent *gildes*, contre ceux qui leur « ont pris quelque chose [2]. » Dans la suite on vit naître du développement de ces mêmes gildes l'organisation communale. Il est donc important d'approfondir l'origine et la nature de cette institution.

Dans la vie germanique, toutes les contestations, les querelles, les actes de violence et d'outrage, se terminaient par une expiation pécuniaire, imposée à l'offenseur en faveur de l'offensé. Payer s'appelait *gilden*, et la somme exigée pour un meurtre était nommée *weregild*, le prix de la guerre [3]. Mais quand un homme avait commis un crime, il n'était pas seul tenu à l'expier : sa famille y contribuait aussi : car elle aurait eu part à la guerre si la satisfaction n'eût pas été donnée. Les parents de la ligne paternelle payaient un tiers de la dette; ceux de la ligne maternelle un autre tiers; le coupable fournissait le reste. De son côté, le chef de la race offensée faisait également trois parts de la somme qui lui était offerte; il en

[1] *Gilding*, æstimatio, taxatio, superficiaria reparatio aggeris. (BIORN HALDORSON, *Lexicon islandicum*.)

[2] *Capit.* CARLOMANNI, *anni* 883, *c.* 14.

[3] Cette dernière interprétation est contestée; cependant elle paraît naturelle.

Digitized by Google

gardait une, et remettait les deux autres à ceux qui venaient après lui. Ainsi les liens du sang produisaient une communauté d'obligations et d'intérêts, et les conséquences en devenaient quelquefois assez onéreuses pour qu'un homme renonçât à sa parenté [1].

Si la famille était responsable pour ses membres, la bourgade le devenait de même pour ses habitants. C'est ainsi qu'elle pouvait être mise en cause pour les vols commis sur son territoire [2]. Les voisins paraissent même quelquefois substitués aux principales obligations des parents, lorsque ceux-ci viennent à manquer [3] : ils avaient alors à payer ensemble (*megildare*), et ils recevaient le nom expressif de co-payeurs (*congildones* [4]). L'association politique et l'alliance naturelle amenaient ici le même résultat.

Il est donc peu surprenant que dans cet état de choses nous voyions le mot de gilde, qui exprimait ce lien pécuniaire, servir aussi de nom à la société elle-même. On le remarque dans cette dernière acception chez les vieux Scandinaves, qui appelaient l'assemblée de leurs dieux une GILDE [5]. Les corps de métier nous apparaissent de bonne heure sous cette dénomination, et avec eux certaines confréries d'origine antique, qui ne conservaient plus d'autre but que des œuvres pieuses et d'innocentes réjouissances [6].

[1] *Loi salique, tit.* LXIII.

[2] *Decret de Childebert, de l'an* 595, *c.* II. Cette disposition se retrouve aussi en Angleterre.

[3] Nous verrons plus bas qu'à défaut de proches, on taxait ceux que les lois anglaises nomment *congildones*. Or ces derniers ne peuvent être dans la plupart des cas que les gens du canton.

[4] Non congitur liber cum servo megildare (*Leges Henrici, l.* I, *tit.* LXX, *c.* 5.). — Reddant congildones dimidiam Weram. (*Ib.* LXXV, 13.

[5] C'est le terme que l'on rencontre dans l'Edda. Il est cité avec quelques explications dans l'*Upsalia vetus* de Jean Périskiold (p. 140). Le grand temple d'Upsal, consacré à tous les dieux des Scandinaves, était aussi nommé *Gilde*.

[6] Quelques gildes avaient pour trait principal les banquets par lesquels elles célébraient certaines fêtes (Voyez *Récits mérovingiens*, t. I, *appendice*). M. Augustin Thierry a cru, sur la foi du professeur Wilda, que ces réunions de convives formaient la Gilde primitive, parce que, « dans l'ancienne Scandinavie, ceux qui se réunissaient » aux époques solennelles pour sacrifier ensemble, terminaient la cérémonie par un » festin religieux, et que cette réunion était appelée Gilde. » Il paraît évident que les hommes qui avaient ainsi des sacrifices communs devaient se trouver déjà unis par quelque pacte antérieur, et que ce festin n'était que l'accessoire de la céré-

Digitized by Google

On a déjà vu que le même nom s'appliquait aussi à l'alliance des gens du village pour repousser les spoliateurs, et peut-être même à celle des habitants de la côte pour lutter contre les flots. Il désigna plus tard le pacte communal. Enfin, il fut employé partout où il y avait association.

Sans doute cette adoption d'un même mot ne démontre nullement qu'il y eût similitude entre les diverses sociétés que l'on appelait ainsi; mais quand on examine les débris qui nous restent de toutes ces gildes, on est surpris d'y reconnaître une certaine uniformité de type. Toutes ont le même esprit, celui de la famille; la même organisation, celle de la commune; le même lien, un engagement religieux. En esquissant la formation d'une seule, il sera facile d'y signaler ces différents traits.

La gilde des gens de village sort de l'obscurité vers l'époque de Charlemagne. La conquête était alors complète; mais il y avait encore des provinces où se conservaient des souvenirs et des habitudes de liberté. Là régnait un esprit de mécontentement qui ne se bornait pas aux paysans traités en serfs, mais qui s'étendait aussi à leurs magistrats. Maieurs, avoués, centeniers, tous s'associaient à l'indocilité du peuple et trempaient parfois dans ses mutineries [1]. C'était en Flandre et en Lombardie que se manifestaient surtout ces symptômes.

S'il arrivait alors qu'un ou plusieurs villages se crussent lésés dans la personne ou dans les biens d'un de leurs habitants, la population entière, à l'instar d'une seule famille, s'unissait pour exiger ou faire justice. On prenait les armes et on se liait par des engagements mutuels. Lorsqu'il ne s'agissait que d'une entreprise ordinaire et facile, tous se donnaient simplement la main, et cette promesse

monie religieuse. Rapsaet remarque qu'en Flandre toutes les réunions de magistrats se terminaient par des repas communs; en conclura-t-on que leurs assemblées avaient la table pour objet? L'ouvrage de M. Wilda est des plus intéressants; mais l'auteur a cherché mal à propos le premier type de l'association parmi les gildes danoises, formées très-tard, et qui ne se distinguèrent que par une forte tendance au bien boire. Les gildes importantes sont celles que les empereurs voulurent supprimer, et qui devaient former les communes. Ce sont aussi les seules dont on connaisse l'esprit.

[1] Auctor facti (collectæ) si fuerit præpositus, vel advocatus, vel centenarius.... *Cap. anni* 829, *c.* 10.)

Digitized by Google

suffisait [1]. Mais quelquefois la querelle paraissait grave et de nature à entraîner de grands périls. Dans ce cas, un serment solennel devenait le gage de leur fédération. A chaque instant, « les serfs des « Flandres et de la côte voisine se rassemblaient ainsi pour jurer « ensemble, et leurs seigneurs ne les en détournaient pas toujours [2]. » Bientôt le comte qui leur avait dénié justice, ou le personnage puissant qui leur avait fait outrage, voyait entrer dans son palais « un attroupement avec des boucliers [3]. » Le silence des historiens a jeté un voile sur ces scènes dramatiques ; mais deux de nos plus anciens auteurs [4] nous apprennent que depuis l'origine du comté de Flandre, il avait été interdit de rien ravir aux paysans, « parce « qu'il en résultait trop de massacres. »

La vengeance accomplie ou la paix faite, l'attroupement se séparait sans doute, comme la parenté qui avait obtenu satisfaction. Mais on ne peut guère douter que l'alliance locale, la fraternité des habitants, n'eût souvent une existence durable : car il est à remarquer que partout où la gilde s'est conservée ou reproduite plus tard, on lui voit prendre une forme permanente et non passagère. Il semble, en effet, qu'il était dans la nature de l'union ainsi conclue, de se prolonger d'une manière indéfinie, puisqu'elle supposait entre les associés une aide réciproque et une responsabilité mutuelle. Lors même qu'il ne s'agissait d'abord que d'un coup de main à exécuter de commun accord, les ressentiments et les périls qui en résultaient ne permettaient plus à ceux qui avaient combattu ensemble de se détacher. D'un autre côté, les lois qui défendent l'association des serfs semblent indiquer que ces mêmes conjurations avaient aussi quelquefois pour but le soin d'assurer une pieuse assistance à ceux qu'atteignaient le malheur, l'incendie,

[1] Si per dextram aliqua conspiratio firmata fuerit... (*Leges Lang. Lotharii, l.* I, *c.* 75.)

[2] De conjurationibus servorum quæ fiunt in Flandris, etc. (*Capit. l.* IV, *c.* 7). L'empereur rendit les seigneurs responsables.

[3] Volumus ut nullus homo per sacramentum adunationem faciat... Ut cum collectâ et scutis in palatio comitis nullus præsumat venire. (*Cap. Lotharii imp. Tit.* III, *c.* 4 *et* 5.)

[4] Gualterus et Gualbertus, les deux biographes de Charles-le-Bon, qui écrivaient vers 1125.

Digitized by Google

le naufrage [1]. Il y avait donc là quelque chose de plus qu'une alliance momentanée, et l'on entrevoit que l'attroupement lui-même résultait d'un ordre de choses durable. Mais ce n'est plus dans les monuments de notre histoire que nous en trouverons l'explication, et nous sommes forcés d'interroger ici les lois de l'Angleterre, dont le témoignage est moins incomplet.

Dans les royaumes anglo-saxons, où l'élément germanique avait dominé avec toute sa force, la gilde s'était librement développé. Nous la voyons mentionnée dès le temps du roi Ina (au commencement du VIIIe siècle), et ce prince avait ordonné que l'expiation du meurtre fût payée aux membres de l'association (*congildones*), quand le mort ne laissait point de parents [2]. Les lois d'Alfred assimilent presque complétement la gilde à la famille. « Si l'auteur « d'un homicide n'a de parents que du côté maternel, ils payeront « un tiers de la composition, les membres de sa gilde en payeront « un autre, le coupable répondra pour le troisième [3]. » Tout homme était donc attaché à une gilde, ce qui suppose que l'association existait partout. Il reste à découvrir comment : car aucune loi ne l'exprime.

L'alliance des habitants d'une même localité, proscrite en France comme nous l'avons vu plus haut, était devenue d'après les lois saxonnes une institution normale et pour ainsi dire organique. Non-seulement les hommes de chaque bourg et de chaque canton pouvaient se liguer tous entre eux et se prêter un appui mutuel, mais chacun était contraint de s'associer avec un certain nombre d'autres, qui devenaient solidaires pour lui envers le peuple entier, et pour lesquels il répondait lui-même au besoin : car tous étaient caution l'un pour l'autre [4]. A cet égard, la loi était précise et inflexible.

[1] De sacramentis pro Gildoniâ in vicem conjurantibus ut nemo facere præsumat, Alio vero modo de eorum eleemosynis, aut de incendio, aut de naufragio, convenientiam faciant..... (*Cap. anni* 779, *c.* 16.)

[2] Le texte saxon les nomme expressément *Gegyldan*, congildones (*Leges Inæ*, *c.* 21. Une partie de l'article doit être rectifiée d'après la vieille traduction latine que l'on trouve dans la chronique de Brompton, et qui offre seule un sens rationnel).

[3] Lois d'Alfred, c. 27 (en latin 34).

[4] Lingard croit que ces gildes partielles étaient des dizaines; mais on ne peut rien préciser sur ce point, parce que la coutume avait précédé la loi, et que l'alliance illimitée est dans l'esprit de la gilde.

Digitized by Google

« Que chacun soit sous garantie (*under borghe*), tant les habitants « des bourgs que ceux du dehors ; et que l'on établisse cette ga- « rantie (mutuelle) dans chaque bourg et dans chaque canton où « elle n'existe pas encore [1]. Tout homme sera tenu et obligé à droit « par ceux de son canton et de sa garantie [2]. Ils le forceront à faire « justice, et s'il disparaît après s'être rendu coupable, ils payeront « ensemble ce qu'il aurait dû payer [3]. » Tel était le système d'organisation établi dans la monarchie entière, et qui assignait à chaque homme sa place dans une association.

Ce régime fédéral, si l'on peut l'appeler ainsi, se combinait sans difficulté avec la puissance seigneuriale, moins développée chez les Anglo-Saxons que chez les Francs. Le *Thane* anglais prenait sa place dans l'assemblée du canton (*gemot*), et servait de caution à ses gens vis-à-vis de la population libre. En effet, la seigneurie elle-même n'était autre chose, dans les vieilles coutumes germaniques, qu'un contrat libre et volontaire entre un certain nombre d'hommes qui engageaient leur épée, et le chef « qui les recevait sur sa terre « et dans son alliance [4]. » C'était à lui alors à protéger ses *compagnons* [5] et à répondre pour eux : il recevait l'expiation ou payait l'amende, et se trouvait en quelque sorte substitué à leur famille. Les lois saxonnes, qui reproduisent fidèlement cet ordre d'idées, insistent sur cette garantie seigneuriale, et regardent le vassal qui a perdu son lord comme un homme « dont on ne peut plus tirer « justice [6]. » C'est dans le même esprit que l'antique législation des rois francs exigeait que le seigneur fût responsable pour ses subordonnés, non-seulement quand c'étaient de pauvres serfs, mais encore lorsqu'ils possédaient des biens considérables [7]. La seigneurie entraînait donc la solidarité, de même que l'association; et ces deux institutions qui nous paraissent si différentes produisaient cependant un ordre à peu près analogue, puisque l'une plaçait

[1] *Loi d'Edgar, c.* 1.
[2] *Lois de Canut, l.* II, *c.* 19.
[3] *Loi d'Edgar, c.* 9.
[4] Qui in pace et terrâ suâ sunt. (*Concilium culintonense, c.* 7.)
[5] *Gesellen,* vassaux, *comites.* (TACITE, *Germ.,* 13 *et* 14.)
[6] Concilium greatenlagense, *c.* 2.
[7] Décret de Chlotaire, *l.* II, *c.* 9.

Digitized by Google

l'homme sous la responsabilité de ses chefs, comme l'autre sous la garantie de ses pairs.

Mais si l'organisation des gildes locales n'était point destructive du pouvoir des seigneurs, elle lui posa pourtant des bornes et l'empêcha de prévaloir sur la liberté populaire. En effet, l'assemblée des habitants resta souveraine du canton, et loin que chaque district tombât sous la seigneurie d'un chef, comme en France, ce fut l'association qui s'empara de la puissance exécutive. Les principaux (*yldestanmen*, mot à mot, les anciens) du lieu « chevauchaient » eux-mêmes contre le coupable, s'emparaient de ses biens et de sa personne, et le livraient à l'assemblée, qui l'exilait ou le frappait de mort [1]. Si les gens d'un seigneur encouraient quelque accusation, c'était à lui qu'on s'adressait; et lorsqu'il ne remettait point ses hommes entre les mains du peuple, il était tenu de jurer avec cinq autres thanes qu'il n'avait point favorisé leur fuite [2]. Les plus grands du pays furent ainsi forcés à plier sous la loi commune : car lorsqu'ils avaient « trop de parents et de puissance » pour que les gens du *gemot* pussent les forcer à faire droit, la population s'adressait au souverain, qui les exilait de la contrée avec leur famille et leurs serviteurs [3].

De la solidarité mutuelle des habitants naissait pour tous l'obligation de respecter l'ordre public, et celui qui se rendait coupable de délits fréquents était appelé « infidèle au canton (*ungetrywe tham hundrede*) ou au peuple » (*folce ungetrywe*) et poursuivi comme tel [4]. Mais à côté des devoirs de chaque homme envers ses confédérés, il en existait aussi entre les populations voisines. Les gens d'un district poursuivaient-ils ceux qui leur avaient dérobé du bétail, chaque canton où ils arrivaient « en suivant la trace du vol » était tenu de s'adjoindre à eux pour continuer la poursuite [5]. Dans les démêlés qui s'élevaient entre deux centaines, une troisième de-

[1] Lois d'Athelstan, *l.* II, *c.* 23.

[2] Lois de Canut, *l.* I, *c.* 28.

[3] Concilium thunresfeldense, *c.* 5.

[4] Lois d'Edgar, *l.* I, *c.* 7. Lois de Canut, *l.* II, *c.* 25. Le mot *ungetrywe* signifie littéralement « qui n'a plus la confiance. »

[5] Lois d'Athelstan, *l.* VII, *c.* 5.

Digitized by Google

venait arbitre, et sa décision faisait loi. Ainsi les localités elles-mêmes s'assistaient mutuellement, à l'instar des voisins. Tel était l'esprit de leur organisation : car toute société fédérale tend à l'union progressive. Le moment arriva enfin où plusieurs cantons résolurent de former une seule et même gilde. Ils se réunirent sous le nom d'*association de paix* (*Frythgegyldum*) et ils établirent entre eux une communauté générale d'intérêts et de droits. On possède encore le premier pacte d'alliance ainsi conclu : c'est la société formée par la ville de Londres avec les campagnes d'alentour [1]. Elle date du règne d'Athelstan (924 à 942), et l'acte original est écrit en saxon.

Cet acte, l'un des monuments les plus précieux de l'histoire communale, nous montre les habitants de la ville et des cantons voisins composant une seule et même société (*geferscipe*). Si quelqu'un veut leur faire injustice « ils seront tous d'une même amitié et d'une « même inimitié, quel que soit leur adversaire [2]. » Tous contribueront pour les besoins communs (*gemœne thearfe*) et tous partageront aussi le produit des condamnations prononcées par l'assemblée commune [3]. La population entière « chevauchera » contre les ravisseurs ; les comtes la soutiendront, et s'aideront les uns les autres, sous peine d'être traités comme rebelles au roi ; l'on se réunira une fois par mois, et l'on examinera si les lois ont été enfreintes [4]. Parmi ces dispositions toutes politiques, l'on voit aussi percer l'esprit religieux des anciennes gildes : « Si quelqu'un de ceux qui sont enga- « gés dans l'association (*gegyldscipum*) vient à mourir, chaque « membre donnera un pain [5] pour son âme, et chantera ou fera « chanter cinquante psaumes dans le courant du mois [6]. »

[1] Elle porte pour titre : *Judicia civitatis Lundoniæ*. Le texte latin, qui se trouve dans la chronique de Jean Brompton, renferme quelques passages plus développés que la loi saxonne. Tel est l'article final. « Si l'on peut encore trouver quelque mesure « propre à consolider notre alliance, nous sommes prêts à l'admettre avec plaisir. » C'est cette disposition qui nous fait regarder ce pacte fédéral comme le premier de son espèce.

[2] *C.* 7.

[3] *C.* 2 *et* 3. L'assemblée commune est appelée *gemœnnum sprœce*, mot à mot, *commune parliamentum*. D'autres traduisent « jugements communs. »

[4] *C.* 8, § 2, 4 et 1.

[5] Avec une portion de viande ou d'autre nourriture.

[6] *C.* 8, § 6.

Digitized by Google

Cette alliance plus large que les précédentes, et dans laquelle se réunissaient ainsi les hommes du bourg et ceux du dehors, le lecteur l'a déjà reconnue : c'est une commune. L'œuvre des gildes locales était achevée : elles venaient de produire une institution plus grande, la cité de l'Europe moderne. Remarquons toutefois que la puissance et la vitalité de la nouvelle association devaient encore dépendre du degré d'unité et de centralisation qu'elle pourrait atteindre. En effet une simple ligue de cantons agricoles n'aurait jamais pu arriver qu'à une existence passive. C'eût été seulement un district plus vaste que les autres, et composé d'un groupe de villages, comme quelques fédérations de Frise et de Suisse, et la société communale n'eût pris qu'une partie de son développement. Mais ce qui lui donna en Angleterre et en Belgique une vigueur sans égale, c'est que dans ces deux pays l'association eut pour berceau des bourgs déjà puissants, des villes à population compacte, des ports animés et enrichis par le commerce. Ce fut autour de pareils centres que se groupèrent les cantons ruraux, et dans l'alliance mutuelle la campagne n'eut que le rôle secondaire. Il nous reste donc à examiner dans la commune elle-même l'élément qui fit sa force, c'est-à-dire la ville telle, qu'elle s'était formée dans nos régions et qu'elle devait y fleurir.

§ IV. — LA VILLE ET SA POPULATION.

Quoique les vieux Germains eussent quelques places de guerre, et que César en eût assiégé une en Belgique, c'est un fait suffisamment établi qu'ils n'habitaient point de villes. En effet ils pouvaient se réunir au besoin dans des enceintes fortifiées pour s'y défendre; mais on ne comprend pas pourquoi ils auraient vécu resserrés sur un même point. Leurs habitudes à demi pastorales et à demi agricoles n'admettaient pas ces grands rassemblements de population. Chacun demeurait attaché au lieu qui le nourrissait. Les gens de métier, dont l'industrie s'accommode de réunion et de rapprochement, se trouvaient parmi eux en très-petit nombre. Ainsi dans les circonstances ordinaires de la vie germanique, le village seul était possible.

Cependant lorsqu'il s'établissait sur la frontière un commerce régulier entre le barbare du Nord et des peuples plus avancés que lui,

Digitized by Google

les lieux de marché semblaient devoir prendre quelque importance. Malheureusement pour la civilisation de la Germanie, ce furent les colonies romaines qui devinrent les places d'échange le long du Rhin et du Danube; mais dans les contrées maritimes où le trafic était plus ancien et plus libre, il se fixa dans certaines localités qu'il enrichit et qu'il peupla. Tacite remarque que Londres, sans être une cité coloniale, était devenu un vaste entrepôt et le séjour d'une nombreuse population [1]. Dans l'intérieur de l'Angleterre quelques villes ont gardé le nom de *Chipping*, qui signifie marché [2]. Il en est de même dans les royaumes scandinaves, où plusieurs cités des plus anciennes s'appellent encore *Kioping* [3]. Sur les côtes anglaises et belges la dénomination qui prévalut fut celle de *Port*.

Ce dernier terme, étranger à la langue germanique, a jeté les savants dans l'incertitude. Des érudits allemands, qui ne voient dans la ville qu'un lieu fortifié, l'ont traduit par le mot de *Tour*. Mais dans nos vieilles cités flamandes la partie qui constitue la forteresse et que l'on appelle *Burg* ou *Castrum*, est précisément opposée au *Poort* qui se trouve hors de ses murailles. En effet, ce ne fut que très-tard que les villes marchandes se fortifièrent, et en général le moment où elles commencèrent à s'entourer de murailles, marque l'époque de développement de leur force et de leur prospérité. La chronique de Cambrai, écrite au onzième siècle, dit que le village de Lambres, sur la Scarpe, jouit du droit de port, mais que les bateaux s'y rendent moins souvent, depuis que les comtes de Flandre ont favorisé l'accroissement de Douai [4]. Les lois anglo-saxonnes nous désignent clairement le port comme un lieu de commerce « hors duquel il n'est pas permis de vendre ou d'acheter [5]. » L'idée qui se rattache à ce mot est donc toute mercantile; il ne s'agit nullement d'une place de guerre ceinte de remparts, mais bien d'un marché où ceux qui trafiquent par terre ou par eau peuvent amener leurs marchandises : c'est l'*emporium* et le *portus* des anciens.

[1] *Annal.* XIX, 42.

[2] *Chipping-Norton*, dans le comté d'Oxford ; *Chipping-Sodburg* et *Chippenham*, dans le Wiltshire, etc.

[3] *Kiobenhaven*, en français Copenhague, veut dire *le port des marchands*.

[4] BALDERICI, *Chron.*, *l.* II, *c.* 16.

[5] Lois d'Édouard, *l.* I, *c.* 2.

Digitized by Google

Si nous nous représentons un de ces marchés primitifs, deux éléments divers s'y trouveront en présence : le village avec son organisation régulière, ses champs, ses limites, et sa population agricole ; et d'autre part le marché proprement dit avec tout ce qui en dépend. Le village, quelque accroissement qu'il prenne, suit la loi commune : les possesseurs du sol, qui dans l'idée germanique représentent les habitants légitimes, jouissent de la souveraineté locale ; ils forment une des centaines ou des dizaines du pays, et à ce titre les règles générales d'administration et d'ordre public sont les mêmes pour eux que pour les cantons d'alentour. C'est ce que l'on remarque encore dans nos anciennes villes ; les *bourgeois héritables* (*viri hæreditati*) constituent d'abord le corps souverain, et les droits qu'ils conservent sont ceux de la bourgade germanique, altérés et non détruits par les législations subséquentes [1]. Mais à côté de la cité territoriale ainsi représentée, figure aussi la *Hanse* [2] ou l'association marchande (*Gilda mercatorum*), si anciennement établie dans la ville qu'elle semble quelquefois s'identifier avec elle. C'est ainsi que nous voyons l'administration municipale exercée à Londres depuis les premiers temps par les magistrats de la gilde, comme à Paris pendant le moyen âge par les « marchands par eau, » et probablement dès l'époque romaine par les *Nautæ parisiaci* [3]. Ce deuxième élément, propre à la cité mercantile, s'était donc maintenu et développé à côté du précédent : essayons de reconnaître la forme qu'il avait prise et l'action qu'il avait exercée.

Le type de l'association marchande, tel qu'il subsistait encore dans nos premières communes, était celui de l'antique société locale, dont il reproduisait fidèlement la forme. Le corps des gens de trafic, lorsqu'il était peu nombreux, représentait une dizaine et se mettait sous l'autorité d'un simple doyen ; lorsque la ligue était plus

[1] C'est à Gand que les droits des propriétaires du sol sont le mieux établis ; mais ces propriétaires étaient en partie marchands en même temps que bourgeois héritables. Leurs priviléges sont indiqués dans la deuxième charte de cette ville, publiée par M. Warnkönig dans le second volume de son *Histoire de la Flandre* (en allemand).

[2] Peut-être le mot *hanse* ne devrait-il s'entendre que des gildes collectives ; on s'est conformé ici à l'usage ordinaire, en l'appliquant sans distinction.

[3] Dissertation sur l'hôtel de ville de Paris, à la fin du 1er volume de l'histoire de cette ville, par Félibien et Lobineau.

Digitized by Google

forte elle figurait un canton ou une province, et elle donnait à ses chefs des titres correspondants [1]. Son gouvernement intérieur était aussi calqué sur celui de la bourgade, et elle avait ses lois d'admission et d'exil, qui assimilaient le métier à la patrie [2]. Ainsi la constitution de la hanse offrait l'image de l'organisation territoriale : c'était un canton auquel il ne manquait que le sol. Dès lors ce genre de société pouvait subsister au sein de l'ordre général sans se heurter à tout le reste.

Mais quoique semblable au dehors à l'union cantonale, la gilde des marchands ne repose plus sur la même base. Les hommes ne sont point groupés là suivant l'ordre des localités ou la loi des familles : leur profession seule les rapproche et les rend, comme ils le disent eux-mêmes, compagnons. Ainsi plus de parenté, ni de voisinage : les rapports naturels ont disparu. Quelle force la Gilde mettra-t-elle à la place? Une fraternité artificielle admirablement développée et qui prend un caractère sublime. C'est dans la hanse que nous voyons largement établies ces pratiques pieuses et bienfaisantes, qui donnent à l'association quelque chose de si religieux et de si chrétien qu'on la croirait née de l'Évangile. Tu secourras ton frère devenu vieux, pauvre et malade ; tu doteras sa fille orpheline [3]; tu payeras pour l'enterrement du mort qui n'a pas laissé d'héritage ; tu prêteras assistance à l'accusé dans ses périls ; tu nommeras tes frères dans ton testament, si peu que tu veuilles leur donner [4]. A côté de ces liens qui améliorent et ennoblissent l'homme, une part est faite à des joies communes : les réunions sont suivies de repas, où les convives satisferont peut-être des goûts un peu grossiers [5]; mais du moins les pauvres recevront en aumône les restes

[1] « Le comte de la *Hanse* doit être de Bruges ; le porte-enseigne d'Ypres. » (*Statuts de la Hanse flam. de Londres, c.* 3. Warnkönig, volume 2 de la traduction française.)

[2] Les marchands flamands de la hanse de Londres désignaient sous le nom de gens du dehors (*Overmarke*) ceux de leurs compatriotes qui ne pouvaient entrer dans leur association. Ils les appellent aussi *Fais* (*faidosi*), ennemis. (*Ibid.*)

[3] Gilde de Berwick, *ci* 9 *et* 10.

[4] Art. 11, 12 et 13.

[5] In omni potatione dationi, emptioni vel gildæ præparatâ... (*Leges Henrici, l.* 1. *c.* 81.)

Digitized by Google

du festin [1]. Les règlements particuliers que conservèrent les corps de métier établissent aussi une sorte de solidarité morale entre les membres de l'association et les rendent tous garants de l'honneur de chacun. Non-seulement le vendeur doit être loyal et le travailleur fidèle, mais l'homme ne transgressera ses devoirs ni comme chrétien, ni comme époux, ni comme père. Ce sont là, il est vrai, des dispositions moins anciennes que les précédentes ; mais l'esprit en était emprunté aux vieilles confréries.

Quelquefois les membres de la hanse se désignent entre eux par le nom d'*amis*, et quelquefois ce nom s'étend à la ville entière. C'est qu'au bout d'un temps plus ou moins long (et souvent peut-être dès le principe) le bourg et le marché ont fait alliance entre eux, comme plus tard les cantons ruraux concluront une paix avec la cité. Cette *Amitié* (*Minne, Amicitia*), principe de la commune à venir, n'est d'abord que le pacte d'union de deux classes, les hommes héritables et les marchands, qui s'intituleront plus tard bourgeois par excellence (*poorters*), en opposition aux ouvriers et aux gens du commun. Cette union paraît fort ancienne dans les deux grandes villes flamandes de Gand et de Bruges, où quelques localités en ont conservé le nom. Et en effet la distinction entre les vieilles familles marchandes et franc-tenancières y est impossible à découvrir. Les priviléges de la naissance n'étaient point reconnus par la législation de la cité [2] ; et les terres pouvant être achetées et vendues [3], chaque homme libre se trouvait maître de passer d'une classe à l'autre, ou d'appartenir à toutes deux à la fois.

Cette fusion des deux aristocraties du port offrait d'autant moins d'obstacles, que rien n'indique dans les institutions de Flandre ou

[1] Judicia civit. Lundiniæ, *c.* 8.

[2] La vie de Charles-le-Bon fait remarquer que ces priviléges appartenaient au droit seigneurial seulement. « *Secundum jus comites.* » Ceux des nobles qui devenaient échevins de Gand n'étaient désignés que par leur nom de famille, sans titre.

[3] La liberté d'aliéner l'héritage, sans égard pour la famille et sans distinction du rang de l'acheteur, est un des premiers priviléges de la ville et dut hâter le mélange des diverses classes de citoyens. « La liberté de la ville de Gand est si grande que si « quelqu'un veut aliéner son héritage situé sous la juridiction de cette ville, il peut le « vendre aux étrangers comme aux proches, sans égard à la famille. (2e *Charte de Gand*, *c.* 19.)

Digitized by Google

d'Angleterre l'idée d'une infériorité de rang attachée au commerce. Dans l'assemblée générale des Anglo-Saxons à Oxford, en 1036, l'honneur de garder le roi fut accordé à ceux des marchands de Londres qui possédaient des navires et que l'on nommait *Lithsmen*. Lorsqu'ils avaient fait trois voyages sur mer « avec leur « bâtiment et leur équipage, » ces marchands recevaient le rang de *Thanes* ou nobles [1]. Un écrivain remarque que le titre de baron était donné par le peuple à cette aristocratie du grand port anglais, et dans un acte officiel du XIIIe siècle nous trouvons la bourgeoisie des villes commerciales désignée sous la qualification de « nobles « habitants des ports de la mer » et placée immédiatement après la noblesse [2]. Aussi la fierté du bourgeois égalait-elle celle du gentilhomme. De même que le noble refusait de se mettre en contact avec le serf, le « seigneur compagnon de la hanse » ne s'associait point avec les gens des métiers serviles, « si come foulons, teliers, « tordeurs, carpentiers, faiseurs de soliers, teinturiers qui teignent « de leurs mains mêmes et qui ont les ongles bleus, et ceux qui rac- « commodent les chaudières et les chaudrons et qui vont criant par « les rues [3]. » Il ne voulait frayer qu'avec ceux qui avaient « forjuré » toute profession ignoble, et encore exigeait-il qu'un an se fût écoulé depuis qu'ils avaient fait œuvre de leurs mains. Ajoutons qu'il portait l'épée, qu'il nourrissait un cheval de guerre [4], et qu'il avait ses armoiries de famille, que la bourgeoisie moyenne a longtemps conservées parmi nous.

Mais le principe d'alliance, une fois établi pour les deux classes supérieures, ne pouvait manquer de s'étendre par degrés. Au dessous des marchands et des propriétaires se trouvait placée la foule des artisans et des gens de travail, que nourrissaient les besoins de la cité, son trafic et son industrie. Elle aussi formait des confréries et des sociétés faibles d'abord, et pour ainsi dire exclues des priviléges locaux, mais qui firent par degrés leur *paix* et leur alliance avec la grande bourgeoisie. Ainsi la commune primitive se

[1] WILKINS. *Leg. anglo-saxonum*, p. 71.

[2] HALLAM. *Europe au moyen âge*, t. III, p. 145 et 149. édition de Bruxelles.

[3] Statuts de la Hanse flamande de Londres, *c.* 5.

[4] *Statuta Gildæ* de Berwick, *c.* 18.

Digitized by Google

développait par degrés à l'intérieur même du port, se groupant en quelque sorte autour de la gilde centrale, qui admettait tour à tour dans son sein de nouveaux éléments. Mais le tableau de sa croissance n'appartient point à notre sujet. Il nous suffit d'avoir indiqué sur quelle base reposait l'édifice, et quelle était la loi de sa construction. Nous voulions montrer les principes de l'ordre communal; d'autres feront son histoire.

Digitized by Google

DE

LA DÉMOCRATIE EN AMÉRIQUE,

PAR A. DE TOCQUEVILLE. — Deuxième partie.

Il y a environ cinq ans, que furent écrits presque en même temps deux ouvrages français, d'un mérite remarquable, sur les États-Unis d'Amérique. Le public européen trouva dans les publications de MM. de Tocqueville et Michel Chevalier des lumières toutes nouvelles sur ce pays qu'il connaissait mal. Après un assez long intervalle, les deux auteurs viennent de reprendre la plume pour compléter leur sujet. Aux *Lettres sur l'Amérique du Nord,* M. Michel Chevalier fait succéder son *Histoire des voies de communication aux États-Unis,* dont nous avons récemment entretenu nos lecteurs. A son livre sur la *Démocratie en Amérique,* M. de Tocqueville ajoute une deuxième partie entièrement nouvelle.

Les institutions républicaines des États-Unis ne sont pas l'objet le plus grave que ce pays présente aux méditations de l'homme d'État. Cette forme de gouvernement peut n'être qu'un accident temporaire, une institution plus ou moins fragile. Quelque utilité

[1] Bruxelles, 1840. Meline et Ce. 1re et 2e partie. 3 vol. in 18.

Digitized by Google

qu'offre l'étude de ses conséquences pratiques et du jeu intérieur de ses rouages, ce qui pour la science politique lui ôte la plus grande partie de son intérêt, c'est que la république des États-Unis se trouve dans une position tellement exceptionnelle, que d'elle à aucune partie civilisée de notre continent il n'y a, sous le rapport de la forme du gouvernement, absolument rien à conclure. Les trois écueils contre lesquels les institutions républicaines se brisent si aisément, n'y existent pas encore, à savoir : les grandes guerres, les pauvres, et les intrigues de l'étranger. Depuis longtemps en effet aucune guerre redoutable n'ensanglante le sol de l'Union américaine, les défrichements lui enlèvent ses pauvres, et aucun voisin puissant ne s'est créé une influence dangereuse dans son sein. Fût-elle donc couronnée d'un succès de plusieurs siècles, l'épreuve du gouvernement républicain y serait encore incomplète. Il serait prouvé seulement qu'avec l'esclavage d'un côté et de l'autre la faculté de reculer indéfiniment les limites du sol qu'il cultive, un peuple de défricheurs, qu'aucune grande difficulté extérieure n'embarrasse, peut développer heureusement son activité sous un gouvernement électif.

Ce qui est d'un plus haut intérêt aux États-Unis que la république, c'est la démocratie. La démocratie ne doit pas plus se confondre avec la république, que l'égalité ne se confond avec la liberté. Comme il est des républiques aristocratiques, il peut exister des monarchies démocratiques. La démocratie n'exclut pas même le despotisme, car l'égalité n'est pas nécessairement une garantie de la liberté. C'est sur le côté démocratique de la société américaine, sur cette égalité des conditions sociales parvenue à un degré de développement où on ne l'avait pas vue encore, que se sont principalement portées les méditations de M. de Tocqueville. C'est exclusivement à en exposer les conséquences qu'est consacrée la partie nouvelle qu'il publie aujourd'hui. Voici comment il s'exprimait dans l'introduction de la première partie :

Parmi les objets nouveaux qui, pendant mon séjour aux État-Unis, ont attiré mon attention, aucun n'a plus vivement frappés mes regards que l'egalité des conditions. Je découvris sans peine l'influence prodigieuse qu'exerce ce premier fait sur la marche de la société; il donne à l'esprit public une

Digitized by Google

certaine direction, un certain tour aux lois; aux gouvernants des maximes nouvelles, et des habitudes particulières aux gouvernés.

Bientôt je reconnus que ce même fait étend son influence fort au delà des mœurs politiques et des lois, et qu'il n'obtient pas moins d'empire sur la société civile que sur le gouvernement : il crée des opinions, fait naître des sentiments, suggère des usages, et modifie tout ce qu'il ne produit pas.

Ainsi donc, à mesure que j'étudiais la société américaine, je voyais de plus en plus, dans l'égalité des conditions, le fait générateur dont chaque fait particulier semblait descendre, et je le retrouvais sans cesse devant moi comme un point central où toutes mes observations venaient aboutir.

Alors je reportai ma pensée vers notre hémisphère, et il me sembla que j'y distinguais quelque chose d'analogue au spectacle que m'offrait le nouveau monde. Je vis l'égalité des conditions qui, sans y avoir atteint comme aux États-Unis ses limites extrêmes, s'en rapprochait chaque jour davantage, et cette même démocratie, qui régnait sur les sociétés américaines, me parut en Europe s'avancer rapidement vers le pouvoir.

Une grande révolution démocratique s'opère parmi nous; tous la voient, mais tous ne la jugent point de la même manière. Les uns la considèrent comme une chose nouvelle, et la prenant pour un accident, ils espèrent pouvoir encore l'arrêter, tandis que d'autres la jugent irrésistible, parce qu'elle leur semble le fait le plus continu, le plus ancien et le plus permanent que l'on connaisse dans l'histoire.

.....Si, à partir du XIe siècle, vous examinez ce qui se passe en France de cinquante en cinquante années, au bout de chacune de ces périodes vous ne manquerez point d'apercevoir qu'une double révolution s'est opérée dans l'état de la société. Le noble aura baissé dans l'échelle sociale, le roturier s'y sera élevé; l'un descend, l'autre monte. Chaque demi-siècle les rapproche, et bientôt ils vont se toucher.

Et ceci n'est pas seulement particulier à la France. De quelque côté que nous jetions nos regards, nous apercevons la même révolution qui se continue dans tout l'univers chrétien.

Partout on a vu les divers incidents de la vie des peuples tourner au profit de la démocratie; tous les hommes l'ont aidée de leurs efforts : ceux qui avaient en vue de concourir à ses succès et ceux qui ne songeaient point à la servir, ceux qui ont combattu pour elle et ceux mêmes qui se sont déclarés ses ennemis : tous ont été poussés pêle-mêle dans la même voie, et tous ont travaillé en commun, les uns malgré eux, les autres à leur insu, aveugles instruments dans les mains de Dieu.

Le développement graduel de l'égalité des conditions est donc un fait pro-

Digitized by Google

videntiel, il en a les principaux caractères : il est universel, il est durable, il échappe chaque jour à la puissance humaine; tous les événements, comme tous les hommes, servent à son développement.

Le livre entier qu'on va lire a été écrit sous l'impression d'une sorte de terreur religieuse produite dans l'âme de l'auteur par la vue de cette révolution irrésistible, qui marche depuis tant de siècles à travers tous les obstacles, et qu'on voit encore aujourd'hui s'avancer au milieu des ruines qu'elle a faites.

Instruire la démocratie, ranimer, s'il se peut, ses croyances, purifier ses mœurs, régler ses mouvements; substituer peu à peu la science des affaires à son inexpérience, la connaissance de ses vrais intérêts à ses aveugles instincts; adapter son gouvernement aux temps et aux lieux, le modifier suivant les circonstances et les hommes : tel est le premier des devoirs imposés de nos jours à ceux qui dirigent la société.

Dans la première partie de son livre, l'auteur s'était principalement occupé des institutions et des lois de la démocratie américaine; dans celle qu'il publie aujourd'hui il recherche les influences de la démocratie en général sur la civilisation intellectuelle et morale de la société. Étudiant exclusivement ces influences dans l'Amérique du Nord et dans la France actuelle, il lui arrive plus d'une fois de leur rapporter des effets qui peuvent être attribués à meilleur droit soit au caractère propre de la nation, soit à d'autres causes locales. La forme des développements auxquels il se livre n'est pas non plus à l'abri de toute critique, on y voudrait moins de lenteur et de monotonie. Mais les idées de l'auteur, parfois neuves et profondes, portent en général le cachet d'un grand sens. Animé d'une vive sympathie pour les progrès de la démocratie, il cherche à l'étudier avec impartialité et bonne foi, et n'en dissimule ni les vices ni les dangers. C'est un travail qui doit faire réfléchir ceux mêmes qui n'en partagent pas les vues, et qui ouvre la voie à bien d'autres études ultérieures sur l'avenir des sociétés démocratiques. Nous allons reproduire de la partie nouvelle de l'ouvrage de M. de Tocqueville quelques-unes des considérations qui présentent le plus d'intérêt; elles se rapportent à l'influence de la démocratie sur l'éducation et le sort des femmes, sur le mouvement intellectuel, sur les sentiments d'honneur et de courage, sur le goût du bien-être matériel, et sur la force du gouvernement.

Digitized by Google

INFLUENCE DE LA DÉMOCRATIE SUR L'ÉDUCATION DE LA JEUNE FILLE ET SUR LE SORT DE L'ÉPOUSE. — Il n'y a jamais eu de sociétés libres sans mœurs, et, ainsi que je l'ai dit dans la première partie de cet ouvrage, c'est la femme qui fait les mœurs. Tout ce qui influe sur la condition des femmes, sur leurs habitudes et leurs opinions, a donc un grand intérêt politique à mes yeux.

Chez presque toutes les nations protestantes, les jeunes filles sont infiniment plus maîtresses de leurs actions que chez les peuples catholiques.

Cette indépendance est encore plus grande dans les pays protestants qui, ainsi que l'Angleterre, ont conservé ou acquis le droit de se gouverner eux-mêmes. La liberté pénètre alors dans la famille par les habitudes politiques et par les croyances religieuses.

Aux États-Unis, les doctrines du protestantisme viennent se combiner avec une constitution très-libre et un état social très-démocratique; et nulle part la jeune fille n'est plus promptement ni plus complétement livrée à elle-même.

Longtemps avant que la jeune Américaine ait atteint l'âge nubile, on commence à l'affranchir peu à peu de la tutelle maternelle; elle n'est point encore entièrement sortie de l'enfance que déjà elle pense par elle-même, parle librement, et agit seule; devant elle est exposé sans cesse le grand tableau du monde; loin de chercher à lui en dérober la vue, on le découvre chaque jour de plus en plus à ses regards, et on lui apprend à le considérer d'un œil ferme et tranquille. Ainsi, les vices et les périls que la société présente ne tardent pas à lui être révélés; elle les voit clairement, les juge sans illusion et les affronte sans crainte; car elle est pleine de confiance dans ses forces, et sa confiance semble partagée par tous ceux qui l'environnent.

Il ne faut donc presque jamais s'attendre à rencontrer chez la jeune fille d'Amérique cette candeur virginale au milieu des naissants désirs, non plus que ces grâces naïves et ingénues qui accompagnent d'ordinaire chez l'Européenne le passage de l'enfance à la jeunesse. Il est rare que l'Américaine, quel que soit son âge, montre une timidité et une ignorance puériles. Comme la jeune fille d'Europe, elle veut plaire; mais elle sait précisément à quel prix. Si elle ne se livre pas au mal, du moins elle le connaît; elle a des mœurs pures plutôt qu'un esprit chaste.

J'ai souvent été surpris et presque effrayé en voyant la dextérité singulière et l'heureuse audace avec lesquelles ces jeunes filles d'Amérique savaient conduire leurs pensées et leurs paroles au milieu des écueils d'une conversation enjouée; un philosophe aurait bronché cent fois sur l'étroit chemin qu'elles parcouraient sans accidents et sans peine.

Digitized by Google

Il est facile, en effet, de reconnaître que, au milieu même de l'indépendance de sa première jeunesse, l'Américaine ne cesse jamais entièrement d'être maîtresse d'elle-même; elle jouit de tous les plaisirs permis sans s'abandonner à aucun d'eux, et sa raison ne lâche point les rênes, quoiqu'elle semble souvent les laisser flotter.

En France, où nous mêlons encore d'une si étrange manière, dans nos opinions et dans nos goûts, des débris de tous les âges, il nous arrive souvent de donner aux femmes une éducation timide, retirée et presque claustrale, comme au temps de l'aristocratie, et nous les abandonnons ensuite tout à coup, sans guide et sans secours, au milieu des désordres inséparables d'une société démocratique.

Les Américains sont mieux d'accord avec eux-mêmes.

Ils ont vu que, au sein d'une démocratie, l'indépendance individuelle ne pouvait manquer d'être très-grande, la jeunesse hâtive, les goûts mal contenus, la coutume changeante, l'opinion publique souvent incertaine ou impuissante, l'autorité paternelle faible et le pouvoir marital contesté.

Dans cet état de choses, ils ont jugé qu'il y avait peu de chances de pouvoir comprimer chez la femme les passions les plus tyranniques du cœur humain, et qu'il était plus sûr de lui enseigner l'art de les combattre elle-même. Comme ils ne pouvaient empêcher que sa vertu ne fût souvent en péril, ils ont voulu qu'elle sût la défendre, et ils ont plus compté sur le libre effort de sa volonté que sur des barrières ébranlées ou détruites. Au lieu de la tenir dans la défiance d'elle-même, ils cherchent donc sans cesse à accroître sa confiance en ses propres forces. N'ayant ni la possibilité ni le désir de maintenir la jeune fille dans une perpétuelle et complète ignorance, ils se sont hâtés de lui donner une connaissance précoce de toutes choses. Loin de lui cacher les corruptions du monde, ils ont voulu qu'elle les vît dès l'abord et qu'elle s'exerçât d'elle-même à les fuir, et ils ont mieux aimé garantir son honneur que de trop respecter son innocence.

Quoique les Américains soient un peuple fort religieux, ils ne s'en sont pas rapportés à la religion seule pour défendre la vertu de la femme; ils ont cherché à armer sa raison. En ceci, comme en beaucoup d'autres circonstances, ils ont suivi la même méthode. Ils ont d'abord fait d'incroyables efforts pour obtenir que l'indépendance individuelle se réglât d'elle-même, et ce n'est qu'arrivés aux dernières limites de la force humaine, qu'ils ont enfin appelé la religion à leur secours.

Je sais qu'une pareille éducation n'est pas sans danger; je n'ignore pas non plus qu'elle tend à développer le jugement aux dépens de l'imagination, et à faire des femmes honnêtes et froides plutôt que des épouses tendres et d'ai-

Digitized by Google

mables compagnes de l'homme. Si la société en est plus tranquille et mieux réglée, la vie privée en a souvent moins de charmes. Mais ce sont là des maux secondaires, qu'un intérêt plus grand doit faire braver. Parvenus au point où nous sommes, il ne nous est plus permis de faire un choix, il faut une éducation démocratique pour garantir la femme des périls dont les institutions et les mœurs de la démocratie l'environnent.

En Amérique, l'indépendance de la femme vient se perdre sans retour au milieu des liens du mariage. Si la jeune fille y est moins contrainte que partout ailleurs, l'épouse s'y soumet à des obligations plus étroites. L'une fait de la maison paternelle un lieu de liberté et de plaisir, l'autre vit dans la demeure de son mari comme dans un cloître.

Ces deux états si différents ne sont peut-être pas si contraires qu'on le suppose, et il est naturel que les Américaines passent par l'un pour arriver à l'autre.

Les peuples religieux et les nations industrielles se font une idée particulièrement grave du mariage. Les uns considèrent la régularité de la vie d'une femme comme la meilleure garantie et le signe le plus certain de la pureté de ses mœurs. Les autres y voient le gage assuré de l'ordre et de la prospérité de la maison.

Les Américains forment tout à la fois une nation puritaine et un peuple commerçant; leurs croyances religieuses aussi bien que leurs habitudes industrielles les portent donc à exiger de la femme une abnégation d'elle-même et un sacrifice continuel de ses plaisirs à ses affaires, qu'il est rare de lui demander en Europe. Ainsi, il règne aux États-Unis une opinion publique inexorable, qui renferme avec soin la femme dans le petit cercle des intérêts et des devoirs domestiques, et qui lui défend d'en sortir.

A son entrée dans le monde, la jeune Américaine trouve ces notions fermement établies; elle voit les règles qui en découlent; elle ne tarde pas à se convaincre qu'elle ne saurait se soustraire un moment aux usages de ses contemporains, sans mettre aussitôt en péril sa tranquillité, son honneur, et jusqu'à son existence sociale, et elle trouve dans la fermeté de sa raison et dans les habitudes viriles que son éducation lui a données, l'énergie de s'y soumettre.

On peut dire que c'est dans l'usage de l'indépendance qu'elle a puisé le courage d'en subir sans lutte et sans murmure le sacrifice quand le moment est venu de se l'imposer.

L'Américaine d'ailleurs ne tombe jamais dans les liens du mariage comme dans un piége tendu à sa simplicité et à son ignorance. On lui a appris d'avance ce qu'on attendait d'elle, et c'est d'elle-même et librement qu'elle se place

Digitized by Google

sous le joug. Elle supporte courageusement sa condition nouvelle, parce qu'elle l'a choisie.

Comme en Amérique la discipline paternelle est fort lâche, et que le lien conjugal est fort étroit, ce n'est qu'avec circonspection et avec crainte qu'une jeune fille le contracte. On n'y voit guère d'unions précoces. Les Américaines ne se marient donc que quand leur raison est exercée et mûrie, tandis qu'ailleurs la plupart des femmes ne commencent d'ordinaire à exercer et mûrir leur raison que dans le mariage.

Je suis, du reste, très-loin de croire que ce grand changement qui s'opère dans toutes les habitudes des femmes aux États-Unis, aussitôt qu'elles sont mariées, ne doive être attribué qu'à la contrainte de l'opinion publique. Souvent elles se l'imposent elles-mêmes par le seul effort de leur volonté.

Lorsque le temps est arrivé de choisir un époux, cette froide et austère raison que la libre vue du monde a éclairée et affermie, indique à l'Américaine qu'un esprit léger et indépendant dans les liens du mariage est un sujet de trouble éternel, non de plaisir; que les amusements de la jeune fille ne sauraient devenir les délassements de l'épouse, et que pour la femme les sources du bonheur sont dans la demeure conjugale. Voyant d'avance et avec clarté le seul chemin qui peut conduire à la félicité domestique, elle y entre dès ses premiers pas, et le suit jusqu'au bout sans chercher à retourner en arrière.

Cette même vigueur de volonté que font voir les jeunes épouses d'Amérique, en se pliant tout à coup et sans se plaindre aux austères devoirs de leur nouvel état, se retrouve du reste dans toutes les grandes épreuves de leur vie.

Il n'y a pas de pays au monde où les fortunes particulières soient plus instables qu'aux États-Unis. Il n'est pas rare que dans le cours de son existence le même homme monte et redescende tous les degrés qui conduisent de l'opulence à la pauvreté.

Les femmes d'Amérique supportent ces révolutions avec une tranquille et indomptable énergie. On dirait que leurs désirs se resserrent avec leur fortune, aussi aisément qu'ils s'étendent.

La plupart des aventuriers qui vont peupler chaque année les solitudes de l'Ouest appartiennent, ainsi que je l'ai dit dans mon premier ouvrage, à l'ancienne race anglo-américaine du Nord. Plusieurs de ces hommes qui courent avec tant d'audace vers la richesse jouissaient déjà de l'aisance dans leur pays. Ils mènent avec eux leurs compagnes, et font partager à celles-ci les périls et les misères sans nombre qui signalent toujours le commencement de pareilles entreprises. J'ai souvent rencontré jusque sur les limites du désert de jeunes femmes qui, après avoir été élevées au milieu de toutes les délicatesses des grandes villes de la Nouvelle-Angleterre, étaient passées presque sans transi-

Digitized by Google

tion de la riche demeure de leurs parents dans une hutte mal fermée au sein d'un bois. La fièvre, la solitude, l'ennui, n'avaient point brisé les ressorts de leur courage. Leurs traits semblaient altérés et flétris, mais leurs regards étaient fermes. Elles paraissaient tout à la fois tristes et résolues.

Je ne doute point que ces jeunes Américaines n'eussent amassé, dans leur éducation première, cette force intérieure dont elles faisaient alors usage.

C'est donc encore la jeune fille qui, aux États-Unis, se retrouve sous les traits de l'épouse; le rôle a changé, les habitudes diffèrent, l'esprit est le même.

Je trouve, dans le journal de mon voyage, le morceau suivant qui achèvera de faire connaître à quelles épreuves sont souvent soumises les femmes d'Amérique qui consentent à accompagner leurs maris au désert. Il n'y a rien qui recommande cette peinture au lecteur que sa grande vérité.

... Nous rencontrons de temps à autre de nouveaux défrichements. Tous ces établissements se ressemblent. Je vais décrire celui où nous nous sommes arrêtés ce soir, il me laissera une image de tous les autres.

La clochette que les pionniers ont soin de suspendre au cou des bestiaux pour les retrouver dans les bois, nous a annoncé de très-loin l'approche du défrichement; bientôt nous avons entendu le bruit de la hache qui abat les arbres de la forêt. A mesure que nous approchons, des traces de destruction nous annoncent la présence de l'homme civilisé. Des branches coupées couvrent le chemin; des troncs à moitié calcinés par le feu ou mutilés par la cognée se tiennent encore debout sur notre passage. Nous continuons notre marche et nous parvenons dans un bois dont tous les arbres semblent avoir été frappés de mort subite; au milieu de l'été, ils ne présentent plus que l'image de l'hiver; en les examinant de plus près, nous apercevons qu'on a tracé dans leur écorce un cercle profond qui, arrêtant la circulation de la sève, n'a pas tardé à les faire périr; nous apprenons que c'est par là en effet que débute ordinairement le pionnier. Ne pouvant, durant la première année, couper tous les arbres qui garnissent sa nouvelle propriété, il sème du maïs sous leurs branches, et, en les frappant de mort, il les empêche de porter ombre à sa récolte. Après ce champ, ébauche incomplète, premier pas de la civilisation dans le désert, nous apercevons tout à coup la cabane du propriétaire; elle est placée au centre d'un terrain plus soigneusement cultivé que le reste, mais où l'homme soutient encore cependant une lutte inégale contre la forêt; là, les arbres sont coupés mais non arrachés, leurs troncs garnissent encore et embarrassent le terrain qu'ils ombrageaient autrefois. Autour de ces débris desséchés, du blé, des rejetons de chêne, des plantes de toute espèce, des herbes de toute nature, croissent pêle-mêle et grandissent ensemble sur un sol indocile

Digitized by Google

et à demi sauvage. C'est au milieu de cette végétation vigoureuse et variée que s'élève la maison du pionnier, ou, comme on l'appelle dans le pays, la *log house*. Ainsi que le champ qui l'entoure, cette demeure rustique annonce une œuvre nouvelle et précipitée; sa longueur ne nous paraît pas excéder trente pieds, sa hauteur quinze; ses murs ainsi que le toit sont formés de troncs d'arbres non équarris, entre lesquels on a placé de la mousse et de la terre pour empêcher le froid et la pluie de pénétrer dans l'intérieur.

La nuit approchant, nous nous déterminons à aller demander un asile au propriétaire de la log house.

Au bruit de nos pas, des enfants qui se roulaient au milieu des débris de la forêt se lèvent précipitamment et fuient vers la maison comme effrayés à la vue d'un homme, tandis que deux gros chiens à demi sauvages, les oreilles droites et le museau allongé, sortent de leur cabane et viennent en grommelant couvrir la retraite de leurs jeunes maîtres. Le pionnier paraît lui-même à la porte de sa demeure; il jette sur nous un regard rapide et scrutateur, fait signe à ses chiens de rentrer au logis, il leur en donne lui-même l'exemple sans témoigner que notre vue excite sa curiosité ou son inquiétude.

Nous entrons dans la log house; l'intérieur n'y rappelle point les cabanes des paysans d'Europe; on y trouve plus le superflu et moins le nécessaire.

Il n'y a qu'une seule fenêtre à laquelle pend un rideau de mousseline; sur un foyer de terre battue pétille un grand feu qui éclaire tout le dedans de l'édifice; au-dessus de ce foyer on aperçoit une belle carabine rayée, une peau de daim, des plumes d'aigle; à droite de la cheminée est étendue une carte des États-Unis que le vent soulève et agite en s'introduisant entre les interstices du mur; près d'elle, sur un rayon formé d'une planche mal équarrie, sont placés quelques volumes : j'y remarque la Bible, les six premiers chants de Milton, et deux drames de Shakspeare; le long des murs sont placés des malles au lieu d'armoires; au centre se trouve une table grossièrement travaillée, et dont les pieds formés d'un bois encore vert et non dépouillé de son écorce semblent être poussés d'eux-mêmes sur le sol qu'elle occupe; je vois sur cette table une théière de porcelaine anglaise, des cuillers d'argent, quelques tasses ébréchées, et des journaux.

Le maître de cette demeure a les traits anguleux et les membres effilés qui distinguent l'habitant de la Nouvelle-Angleterre; il est évident que cet homme n'est pas né dans la solitude où nous le rencontrons: sa constitution physique suffit pour annoncer que ses premières années se sont passées au sein d'une société intellectuelle, et qu'il appartient à cette race inquiète, raisonnante et aventurière, qui fait froidement ce que l'ardeur seule des passions explique, et qui se soumet pour un temps à la vie sauvage afin de mieux vaincre et de civiliser le désert.

Digitized by Google

Lorsque le pionnier s'aperçoit que nous franchissons le seuil de sa demeure, il vient à notre rencontre et nous tend la main, suivant l'usage: mais sa physionomie reste rigide; il prend le premier la parole pour nous interroger sur ce qui arrive dans le monde, et quand il a satisfait sa curiosité, il se tait; on le croirait fatigué des importuns et du bruit. Nous l'interrogeons à notre tour, et il nous donne tous les renseignements dont nous avons besoin; il s'occupe ensuite sans empressement, mais avec diligence, de pourvoir à nos besoins. En le voyant ainsi se livrer à ces soins bienveillants, pourquoi sentons-nous malgré nous se glacer notre reconnaissance? C'est que lui-même, en exerçant l'hospitalité, semble se soumettre à une nécessité pénible de son sort : il y voit un devoir que sa position lui impose, non un plaisir.

A l'autre bout du foyer est assise une femme qui berce un jeune enfant sur ses genoux; elle nous fait un signe de tête sans s'interrompre. Comme le pionnier, cette femme est dans la fleur de l'âge, son aspect semble supérieur à sa condition, son costume annonce même encore un goût de parure mal éteint : mais ses membres délicats paraissent amoindris, ses traits sont fatigués, son œil est doux et grave; on voit répandu sur toute sa physionomie une résignation religieuse, une paix profonde des passions, et je ne sais quelle fermeté naturelle et tranquille qui affronte tous les maux de la vie sans les craindre ni les braver.

Ses enfants se pressent autour d'elle, ils sont pleins de santé, de turbulence et d'énergie; ce sont de vrais fils du désert; leur mère jette de temps en temps sur eux des regards pleins de mélancolie et de joie; à voir leur force et sa faiblesse, on dirait qu'elle s'est épuisée en leur donnant la vie, et qu'elle ne regrette pas ce qu'ils lui ont coûté.

La maison habitée par les émigrants n'a point de séparation intérieure ni de grenier. Dans l'unique appartement qu'elle contient, la famille entière vient le soir chercher un asile. Cette demeure forme, à elle seule, comme un petit monde; c'est l'arche de la civilisation perdue au milieu d'un océan de feuillage. Cent pas plus loin, l'éternelle forêt étend autour d'elle son ombre, et la solitude recommence.

INFLUENCE DE LA DÉMOCRATIE SUR LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE. — Lorsqu'on entre dans la boutique d'un libraire aux États-Unis, et qu'on visite les livres américains qui en garnissent les rayons, le nombre des ouvrages y paraît fort grand; tandis que celui des auteurs connus y semble au contraire fort petit.

On trouve d'abord une multitude de traités élémentaires destinés à donner la première notion des connaissances humaines. La plupart de ces ouvrages ont été composés en Europe. Les Américains les réimpriment en les adaptant à leur usage. Vient ensuite une quantité presque innombrable de livres de

Digitized by Google

religion, bibles, sermons, anecdotes pieuses, controverses, comptes rendus d'établissements charitables. Enfin, paraît le long catalogue des pamphlets politiques; en Amérique, les partis ne font point de livres pour se combattre, mais des brochures qui circulent avec une incroyable rapidité, vivent un jour, et meurent.

Au milieu de toutes ces obscures productions de l'esprit humain, apparaissent les œuvres plus remarquables d'un petit nombre d'auteurs seulement qui sont connus des Européens ou qui devraient l'être.

Quoique l'Amérique soit peut-être de nos jours le pays civilisé où l'on s'occupe le moins de littérature, il s'y rencontre cependant une grande quantité d'individus qui s'intéressent aux choses de l'esprit, et qui en font sinon l'étude de toute leur vie, du moins le charme de leurs loisirs. Mais c'est l'Angleterre qui fournit à ceux-ci la plupart des livres qu'ils réclament. Presque tous les grands ouvrages anglais sont reproduits aux États-Unis. Le génie littéraire de la Grande-Bretagne darde encore ses rayons jusqu'au fond des forêts du nouveau monde. Il n'y a guère de cabane de pionnier où l'on ne rencontre quelques tomes dépareillés de Shakspeare. Je me rappelle avoir lu pour la première fois le drame féodal de *Henri V* dans une log-house.

Non-seulement les Américains vont puiser chaque jour dans les trésors de la littérature anglaise, mais on peut dire avec vérité qu'ils trouvent la littérature de l'Angleterre sur leur propre sol. Parmi le petit nombre d'hommes qui s'occupent aux États-Unis à composer des œuvres de littérature, la plupart sont Anglais par le fond et surtout par la forme. Ils transportent ainsi au milieu de la démocratie les idées et les usages littéraires qui ont cours chez la nation aristocratique qu'ils ont prise pour modèle. Ils peignent avec des couleurs empruntées des mœurs étrangères; ne représentant presque jamais dans sa réalité le pays qui les a vus naître, ils y sont rarement populaires.

Les citoyens des États-Unis semblent eux-mêmes si convaincus que ce n'est point pour eux qu'on publie des livres, qu'avant de se fixer sur le mérite d'un de leurs écrivains, ils attendent d'ordinaire qu'il ait été goûté en Angleterre. C'est ainsi qu'en fait de tableaux, on laisse volontiers à l'auteur de l'original le droit de juger la copie.

Les habitants des États-Unis n'ont donc point encore, à proprement parler, de littérature. Les seuls auteurs que je reconnaisse pour Américains sont des journalistes. Ceux-ci ne sont pas de grands écrivains, mais ils parlent la langue du pays et s'en font entendre. Je ne vois dans les autres que des étrangers. Ils sont pour les Américains ce que furent pour nous les imitateurs des Grecs et des Romains à l'époque de la naissance des lettres, un objet de curiosité, non de générale sympathie. Ils amusent l'esprit, et n'agissent point sur les mœurs.

Digitized by Google

Il faut reconnaître que, parmi les peuples civilisés de nos jours, il en est peu chez qui les hautes sciences aient fait moins de progrès qu'aux États-Unis, et qui aient fourni moins de grands artistes, de poëtes illustres et de célèbres écrivains.

Plusieurs Européens, frappés de ce spectacle, l'ont considéré comme un résultat naturel et inévitable de l'égalité, et ils ont pensé que, si l'état social et les institutions démocratiques venaient une fois à prévaloir sur toute la terre, l'esprit humain verrait s'obscurcir peu à peu les lumières qui l'éclairent et que les hommes retomberaient dans les ténèbres.

Ceux qui raisonnent ainsi confondent, je pense, plusieurs idées qu'il serait important de diviser et d'examiner à part. Ils mêlent sans le vouloir ce qui est démocratique avec ce qui n'est qu'américain.

La religion que professaient les premiers émigrants, et qu'ils ont léguée à leurs descendants, simple dans son culte, austère et presque sauvage dans ses principes, ennemie des signes extérieurs et de la pompe des cérémonies, est naturellement peu favorable aux beaux-arts, et ne permet qu'à regret les plaisirs littéraires.

Les Américains sont un peuple très-ancien et très-éclairé, qui a rencontré un pays nouveau et immense dans lequel il peut s'étendre à volonté, et qu'il féconde sans peine. Cela est sans exemple dans le monde. En Amérique, chacun trouve donc des facilités, inconnues ailleurs, pour faire sa fortune ou pour l'accroître. La cupidité y est toujours en haleine, et l'esprit humain, distrait à tout moment des plaisirs de l'imagination et des travaux de l'intelligence, n'y est entraîné qu'à la poursuite de la richesse. Non-seulement on voit aux États-Unis, comme dans tous les autres pays, des classes industrielles et commerçantes, mais, ce qui ne s'était jamais rencontré, tous les hommes s'y occupent à la fois d'industrie et de commerce.

Je suis cependant convaincu que si les Américains avaient été seuls dans l'univers, avec les libertés et les lumières acquises par leurs pères, et les passions qui leur étaient propres, ils n'eussent point tardé à découvrir qu'on ne saurait faire longtemps des progrès dans la pratique des sciences sans cultiver la théorie; que tous les arts se perfectionnent les uns par les autres, et, quelque absorbés qu'ils eussent pu être dans la poursuite de l'objet principal de leurs désirs, ils auraient bientôt reconnu qu'il fallait, de temps en temps, s'en détourner pour mieux l'atteindre.

Le goût des plaisirs de l'esprit est d'ailleurs si naturel au cœur de l'homme civilisé que, chez les nations polies qui sont le moins disposées à s'y livrer, il se trouve toujours un certain nombre de citoyens qui le conçoivent. Ce besoin intellectuel, une fois senti, aurait été bientôt satisfait.

Digitized by Google

Mais en même temps que les Américains étaient naturellement portés à ne demander à la science que ses applications particulières aux arts, que les moyens de rendre la vie aisée, la docte et littéraire Europe se chargeait de remonter aux sources générales de la vérité, et perfectionnait en même temps tout ce qui peut concourir aux plaisirs comme tout ce qui doit servir aux besoins de l'homme.

En tête des nations éclairées de l'ancien monde, les habitants des États-Unis en distinguaient particulièrement une à laquelle les unissaient étroitement une origine commune et des habitudes analogues. Ils trouvaient chez ce peuple des savants célèbres, d'habiles artistes, de grands écrivains, et ils pouvaient recueillir les trésors de l'intelligence, sans avoir besoin de travailler à les amasser.

Je ne puis consentir à séparer l'Amérique de l'Europe, malgré l'Océan qui les divise. Je considère le peuple des États-Unis comme la portion du peuple anglais chargée d'exploiter les forêts du nouveau monde; tandis que le reste de la nation, pourvu de plus de loisirs et moins préoccupé des soins matériels de la vie, peut se livrer à la pensée et développer en tous sens l'esprit humain.

La situation des Américains est donc entièrement exceptionnelle, et il est à croire qu'aucun peuple démocratique n'y sera jamais placé. Leur origine toute puritaine, leurs habitudes uniquement commerciales, le pays même qu'ils habitent et qui semble détourner leur intelligence de l'étude des sciences, des lettres et des arts; le voisinage de l'Europe qui leur permet de ne point les étudier sans retomber dans la barbarie; mille causes particulières dont je n'ai pu faire connaître que les principales, ont dû concentrer d'une manière singulière l'esprit américain dans le soin des choses purement matérielles. Les passions, les besoins, l'éducation, les circonstances, tout semble, en effet, concourir pour pencher l'habitant des États-Unis vers la terre. La religion seule lui fait, de temps en temps, lever des regards passagers et distraits vers le ciel.

Cessons donc de voir toutes les nations démocratiques sous la figure du peuple américain, et tâchons de les envisager enfin sous leurs propres traits.

Les sociétés démocratiques et libres renfermeront toujours dans leur sein une multitude de gens opulents ou aisés. Ces riches ne seront point liés aussi étroitement entre eux que les membres de l'ancienne classe aristocratique; ils auront des instincts différents et ne posséderont presque jamais un loisir aussi assuré et aussi complet; mais ils seront infiniment plus nombreux que ne pouvaient l'être ceux qui composaient cette classe. Ces hommes ne seront point étroitement renfermés dans les préoccupations de la vie matérielle, et ils

Digitized by Google

pourront, bien qu'à des degrés divers, se livrer aux travaux et aux plaisirs de l'intelligence : ils s'y livreront donc; car, s'il est vrai que l'esprit humain penche par un bout vers le borné, le matériel et l'utile, de l'autre, il s'élève naturellement vers l'infini, l'immatériel et le beau. Les besoins physiques l'attachent à la terre, mais, dès qu'on ne le retient plus, il se redresse de lui-même.

Non-seulement le nombre de ceux qui peuvent s'intéresser aux œuvres de l'esprit sera plus grand, mais le goût des jouissances intellectuelles descendra, de proche en proche, jusqu'à ceux mêmes qui, dans les sociétés aristocratiques, ne semblent avoir ni le temps ni la capacité de s'y livrer.

Quand il n'y a plus de richesses héréditaires, de priviléges de classe et de prérogatives de naissance, et que chacun ne tire plus sa force que de lui-même, il devient visible que ce qui fait la principale différence entre la fortune des hommes, c'est l'intelligence. Tout ce qui sert à fortifier, à étendre, à orner l'intelligence, acquiert aussitôt un grand prix.

L'utilité du savoir se découvre avec une clarté toute particulière aux yeux mêmes de la foule. Ceux qui ne goûtent point ses charmes prisent ses effets, et font quelques efforts pour l'atteindre.

Dans les siècles démocratiques, éclairés et libres, les hommes n'ont rien qui les sépare ni qui les retienne à leur place; ils s'élèvent ou s'abaissent avec une rapidité singulière. Toutes les classes se voient sans cesse parce qu'elles sont fort proches. Elles se communiquent et se mêlent tous les jours, s'imitent et s'envient; cela suggère au peuple une foule d'idées, de notions, de désirs qu'il n'aurait point eus si les rangs avaient été fixes et la société immobile. Chez ces nations le serviteur ne se considère jamais comme entièrement étranger aux plaisirs et aux travaux du maître, le pauvre à ceux du riche; l'homme des champs s'efforce de ressembler à celui des villes, et les provinces à la métropole.

Ainsi, personne ne se laisse aisément réduire aux seuls soins matériels de la vie, et le plus humble artisan y jette, de temps à autre, quelques regards avides et furtifs dans le monde supérieur de l'intelligence. On ne lit point dans le même esprit et de la même manière que chez les peuples aristocratiques; mais le cercle des lecteurs s'étend sans cesse et finit par renfermer tous les citoyens.

Du moment où la foule commence à s'intéresser aux travaux de l'esprit, il se découvre qu'un grand moyen d'acquérir de la gloire, de la puissance ou des richesses, c'est d'exceller dans quelques-uns d'entre eux. L'inquiète ambition que l'égalité fait naître se tourne aussitôt de ce côté comme de tous les autres. Le nombre de ceux qui cultivent les sciences, les lettres et les arts devient immense. Une activité prodigieuse se révèle dans le monde de l'intel-

Digitized by Google

ligence; chacun cherche à s'y ouvrir un chemin, et s'efforce d'attirer l'œil du public à sa suite. Il s'y passe quelque chose d'analogue à ce qui arrive aux États-Unis dans la société politique; les œuvres y sont souvent imparfaites, mais elles sont innombrables; et, bien que les résultats des efforts individuels soient ordinairement très-petits, le résultat général est toujours très-grand.

Il n'est donc pas vrai de dire que les hommes qui vivent dans les siècles démocratiques soient naturellement indifférents pour les sciences, les lettres et les arts; seulement il faut reconnaître qu'ils les cultivent à leur manière, et qu'ils apportent, de ce côté, les qualités et les défauts qui leur sont propres.

Influence de la démocratie sur l'honneur et le courage. — Aux États-Unis, les fortunes se détruisent et se relèvent sans peine. Le pays est sans bornes et plein de ressources inépuisables. Le peuple a tous les besoins et tous les appétits d'un être qui croît, et quelques efforts qu'il fasse, il est toujours environné de plus de biens qu'il n'en peut saisir. Ce qui est à craindre chez un pareil peuple, ce n'est pas la ruine de quelques individus, bientôt réparée, c'est l'inactivité et la mollesse de tous. L'audace dans les entreprises industrielles est la première cause de ses progrès rapides, de sa force, de sa grandeur. L'industrie est pour lui comme une vaste loterie où un petit nombre d'hommes perdent chaque jour, mais où l'État gagne sans cesse; un semblable peuple doit donc voir avec faveur et honorer l'audace en matière d'industrie. Or, toute entreprise audacieuse compromet la fortune de celui qui s'y livre et la fortune de tous ceux qui se fient à lui. Les Américains, qui font de la témérité commerciale une sorte de vertu, ne sauraient, en aucun cas, flétrir les téméraires.

De là vient qu'on montre, aux États-Unis, une indulgence si singulière pour le commerçant qui fait faillite : l'honneur de celui-ci ne souffre point d'un pareil accident. En cela, les Américains diffèrent, non-seulement des peuples européens, mais de toutes les nations commerçantes de nos jours; aussi ne ressemblent-ils, par leur position et leurs besoins, à aucune d'elles.

En Amérique, on traite avec une sévérité inconnue dans le reste du monde tous les vices qui sont de nature à altérer la pureté des mœurs et à détruire l'union conjugale. Cela contraste étrangement, au premier abord, avec la tolérance qu'on y montre sur d'autres points. On est surpris de rencontrer chez le même peuple une morale si relâchée et si austère.

Ces choses ne sont pas si incohérentes qu'on le suppose. L'opinion publique, aux États-Unis, ne réprime que mollement l'amour des richesses, qui sert à la grandeur industrielle et à la prospérité de la nation; et elle condamne particulièrement les mauvaises mœurs, qui distraient l'esprit humain de la recherche du bien-être, et troublent l'ordre intérieur de la famille, si nécessaire au

Digitized by Google

succès des affaires. Pour être estimés de leurs semblables, les Américains sont donc contraints de se plier à des habitudes régulières. C'est en ce sens qu'on peut dire qu'ils mettent leur honneur à être chastes.

L'honneur américain s'accorde avec l'ancien honneur de l'Europe sur un point. Il met le courage à la tête des vertus, et en fait pour l'homme la plus grande des nécessités morales; mais il n'envisage pas le courage sous le même aspect.

Aux Etats-Unis la valeur guerrière est peu prisée; le courage qu'on connaît le mieux et qu'on estime le plus est celui qui fait braver les fureurs de l'Océan pour arriver plus tôt au port, supporter sans se plaindre les misères du désert, et la solitude, plus cruelle que toutes les misères; le courage qui rend presque insensible au renversement subit d'une fortune péniblement acquise, et suggère aussitôt de nouveaux efforts pour en construire une nouvelle. Le courage de cette espèce est principalement nécessaire au maintien et à la prospérité de l'association américaine, et il est particulièrement honoré et glorifié par elle. On ne saurait s'en montrer privé sans déshonneur.

Dans une société démocratique, comme celle des États-Unis, où les fortunes sont petites et mal assurées, tout le monde travaille, et le travail mène à tout. Cela a retourné le point d'honneur et l'a dirigé contre l'oisiveté.

J'ai rencontré quelquefois, en Amérique, des gens riches, jeunes, ennemis par tempérament de tout effort pénible, et qui étaient forcés de prendre une profession. Leur nature et leur fortune leur permettaient de rester oisifs; l'opinion publique le leur défendait impérieusement, et il lui fallait obéir. J'ai souvent vu au contraire chez les nations européennes où l'aristocratie lutte encore contre le torrent qui l'entraîne; j'ai vu, dis-je, des hommes que leurs besoins et leurs désirs aiguillonnaient sans cesse, demeurer dans l'oisiveté pour ne point perdre l'estime de leurs égaux, et se soumettre plus aisément à l'ennui et à la gêne qu'au travail.

COMBIEN IL IMPORTE DE FAIRE SONGER LES PEUPLES DÉMOCRATIQUES A L'AVENIR. — Dans les siècles de foi, on place le but final de la vie après la vie.

Les hommes de ces temps-là s'accoutument donc naturellement, et, pour ainsi dire, sans le vouloir, à considérer pendant une longue suite d'années un objet immobile vers lequel ils marchent sans cesse, et ils apprennent, par des progrès insensibles, à réprimer mille petits désirs passagers, pour mieux arriver à satisfaire ce grand et permanent désir qui les tourmente. Lorsque les mêmes hommes veulent s'occuper des choses de la terre, ces habitudes se retrouvent. Ils fixent volontiers à leurs actions d'ici-bas un but général et certain, vers lequel tous leurs efforts se dirigent. On ne les voit point se livrer chaque jour à des tentatives nouvelles; mais ils ont des desseins arrêtés qu'ils ne se lassent point de poursuivre.

Digitized by Google

Ceci explique pourquoi les peuples religieux ont souvent accompli des choses si durables. Il se trouvait qu'en s'occupant de l'autre monde, ils avaient rencontré le grand secret de réussir dans celui-ci.

Les religions donnent l'habitude générale de se comporter en vue de l'avenir. En ceci elles ne sont pas moins utiles au bonheur de cette vie qu'à la félicité de l'autre. C'est un de leurs plus grands côtés politiques.

Mais à mesure que les lumières de la foi s'obscurcissent, la vue des hommes se resserre, et l'on dirait que chaque jour l'objet des actions humaines leur paraît plus proche.

Quand ils se sont une fois accoutumés à ne plus s'occuper de ce qui doit arriver après leur vie, on les voit retomber aisément dans cette indifférence complète et brutale de l'avenir qui n'est que trop conforme à certains instincts de l'espèce humaine. Aussitôt qu'ils ont perdu l'usage de placer leurs principales espérances à long terme, ils sont naturellement portés à vouloir réaliser sans retard leurs moindres désirs; et il semble que du moment où ils désespèrent de vivre une éternité, ils sont disposés à agir comme s'ils ne devaient exister qu'un seul jour.

Dans les siècles d'incrédulité il est donc toujours à craindre que les hommes ne se livrent sans cesse au hasard journalier de leurs désirs, et que, renonçant entièrement à obtenir ce qui ne peut s'acquérir sans de longs efforts, ils ne fondent rien de grand, de paisible et de durable.

S'il arrive que, chez un peuple ainsi disposé, l'état social devienne démocratique, le danger que je signale s'en augmente.

Quand chacun cherche sans cesse à changer de place, qu'une immense concurrence est ouverte à tous, que les richesses s'accumulent et se dissipent en peu d'instants au milieu du tumulte de la démocratie, l'idée d'une fortune subite et facile, de grands biens aisément acquis et perdus, l'image du hasard, sous toutes ses formes, se présente à l'esprit humain. L'instabilité de l'état social vient favoriser l'instabilité naturelle des désirs. Au milieu de ces fluctuations perpétuelles du sort, le présent grandit; il cache l'avenir qui s'efface, et les hommes ne veulent songer qu'au lendemain.

Dans ces pays où, par un concours malheureux, l'irréligion et la démocratie se rencontrent, les philosophes et les gouvernants doivent s'attacher sans cesse à reculer aux yeux des hommes l'objet des actions humaines; c'est leur grande affaire.

Il faut que, se renfermant dans l'esprit de son siècle et de son pays, le moraliste apprenne à s'y défendre. Que chaque jour il s'efforce de montrer à ses contemporains comment, au milieu même du mouvement perpétuel qui les environne, il est plus facile qu'ils ne le supposent de concevoir et d'exécuter

Digitized by Google

de longues entreprises. Qu'il leur fasse voir que, bien que l'humanité ait changé de face, les méthodes à l'aide desquelles les hommes peuvent se procurer la prospérité de ce monde sont restées les mêmes, et que, chez les peuples démocratiques, comme ailleurs, ce n'est qu'en résistant à mille petites passions particulières de tous les jours, qu'on peut arriver à satisfaire la passion générale du bonheur, qui tourmente.

La tâche des gouvernants n'est pas moins tracée.

Dans tous les temps il importe que ceux qui dirigent les nations se conduisent en vue de l'avenir. Mais cela est plus nécessaire encore dans les siècles démocratiques et incrédules que dans tous les autres. En agissant ainsi, les chefs des démocraties font non-seulement prospérer les affaires publiques, mais ils apprennent encore, par leur exemple, aux particuliers l'art de conduire les affaires privées.

Il faut surtout qu'ils s'efforcent de bannir autant que possible le hasard du monde politique.

L'élévation subite et imméritée d'un courtisan ne produit qu'une impression passagère dans un pays aristocratique, parce que l'ensemble des institutions et des croyances force habituellement les hommes à marcher lentement dans des voies dont ils ne peuvent sortir.

Mais il n'y a rien de plus pernicieux que de pareils exemples, offerts aux regards d'un peuple démocratique. Ils achèvent de précipiter son cœur sur une pente où tout l'entraîne. C'est donc principalement dans les temps de scepticisme et d'égalité, qu'on doit éviter avec soin que la faveur du peuple, ou celle du prince, dont le hasard vous favorise ou vous prive, ne tienne lieu de la science et des services. Il est à souhaiter que chaque progrès y paraisse le fruit d'un effort, de telle sorte qu'il n'y ait pas de grandeurs trop faciles, et que l'ambition soit forcée de fixer longtemps ses regards sur le but avant de l'atteindre.

Il faut que les gouvernements s'appliquent à redonner aux hommes ce goût de l'avenir, qui n'est plus inspiré par la religion et l'état social, et que, sans le dire, ils enseignent chaque jour pratiquement aux citoyens que la richesse, la renommée, le pouvoir, sont les prix du travail; que les grands succès se trouvent placés au bout des longs désirs, et qu'on n'obtient rien de durable que ce qui s'acquiert avec peine.

Quand les hommes se sont accoutumés à prévoir de très-loin ce qui doit leur arriver ici-bas, et à s'y nourrir d'espérances, il leur devient malaisé d'arrêter toujours leur esprit aux bornes précises de la vie, et ils sont bien près d'en franchir les limites, pour jeter leurs regards au delà.

Je ne doute donc point qu'en habituant les citoyens à songer à l'avenir dans

Digitized by Google

ce monde, on les rapprochât peu à peu, et sans qu'ils le sussent eux-mêmes, des croyances religieuses.

Ainsi, le moyen qui permet aux hommes de se passer, jusqu'à un certain point, de religion, est peut-être, après tout, le seul qui nous reste pour ramener par un long détour le genre humain vers la foi.

INFLUENCE DE LA DÉMOCRATIE SUR LE GOUT DU BIEN-ÊTRE MATÉRIEL. — En Amérique, la passion du bien-être matériel n'est pas toujours exclusive, mais elle est générale; si tous ne l'éprouvent point de la même manière, tous la ressentent. Le soin de satisfaire les moindres besoins du corps et de pourvoir aux petites commodités de la vie y préoccupe universellement les esprits.

Quelque chose de semblable se fait voir de plus en plus en Europe.

Parmi les causes qui produisent ces effets pareils dans les deux mondes, il en est plusieurs qui se rapprochent de mon sujet, et que je dois indiquer.

Quand les richesses sont fixées héréditairement dans les mêmes familles, on voit un grand nombre d'hommes qui jouissent du bien-être matériel, sans ressentir le goût exclusif du bien-être.

Ce qui attache le plus vivement le cœur humain, ce n'est point la possession paisible d'un objet précieux, mais le désir imparfaitement satisfait de le posséder et la crainte incessante de le perdre.

Dans les sociétés aristocratiques, les riches n'ayant jamais connu un état différent du leur ne redoutent point d'en changer; à peine s'ils en imaginent un autre. Le bien-être matériel n'est donc point pour eux le but de la vie; c'est une manière de vivre. Ils le considèrent, en quelque sorte, comme l'existence, et en jouissent sans y songer.

Le goût naturel et instinctif que tous les hommes ressentent pour le bien-être, étant ainsi satisfait sans peine et sans crainte, leur âme se porte ailleurs et s'attache à quelque entreprise plus difficile et plus grande, qui l'anime et l'entraîne.

C'est ainsi qu'au sein même des jouissances matérielles les membres d'une aristocratie font souvent voir un mépris orgueilleux pour ces mêmes jouissances, et trouvent des forces singulières quand il faut enfin s'en priver. Toutes les révolutions, qui ont troublé ou détruit les aristocraties, ont montré avec quelle facilité des gens accoutumés au superflu pouvaient se passer du nécessaire, tandis que des hommes qui sont arrivés laborieusement jusqu'à l'aisance, peuvent à peine vivre après l'avoir perdue.

Si, des rangs supérieurs, je passe aux basses classes, je verrai des effets analogues produits par des causes différentes.

Chez les nations où l'aristocratie domine la société, et la tient immobile, le peuple finit par s'habituer à la pauvreté comme les riches à leur opulence

Digitized by Google

Les uns ne se préoccupent point du bien-être matériel, parce qu'ils le possèdent sans peine; l'autre n'y pense point, parce qu'il désespère de l'acquérir et qu'il ne le connaît pas assez pour le désirer.

Dans ces sortes de sociétés l'imagination du pauvre est rejetée vers l'autre monde; les misères de la vie réelle la resserrent; mais elle leur échappe et va chercher ses jouissances au dehors.

Lorsque, au contraire, les rangs sont confondus et les priviléges détruits, quand les patrimoines se divisent et que la lumière et la liberté se répandent, l'envie d'acquérir le bien-être se présente à l'imagination du pauvre, et la crainte de le perdre à l'esprit du riche. Il s'établit une multitude de fortunes médiocres. Ceux qui les possèdent ont assez de jouissances matérielles pour s'en contenter. Ils ne se les procurent jamais qu'avec effort et ne s'y livrent qu'en tremblant.

Ils s'attachent donc sans cesse à poursuivre ou à retenir ces jouissances si précieuses, si incomplètes et si fugitives.

Je cherche une passion qui soit naturelle à des hommes que l'obscurité de leur origine ou la médiocrité de leur fortune excitent et limitent, et je n'en trouve point de mieux appropriée que le goût du bien-être. La passion du bien-être matériel est essentiellement une passion de classe moyenne; elle grandit et s'étend avec cette classe; elle devient prépondérante avec elle. C'est de là qu'elle gagne les rangs supérieurs de la société et descend jusqu'au sein du peuple.

Je n'ai pas rencontré, en Amérique, de si pauvre citoyen qui ne jetât un regard d'espérance et d'envie sur les jouissances des riches, et dont l'imagination ne se saisît à l'avance des biens que le sort s'obstinait à lui refuser.

D'un autre côté, je n'ai jamais aperçu chez les riches des États-Unis ce superbe dédain pour le bien-être matériel qui se montre quelquefois jusque dans le sein des aristocraties les plus opulentes et les plus dissolues.

La plupart de ces riches ont été pauvres; ils ont senti l'aiguillon du besoin; ils ont longtemps combattu une fortune ennemie, et maintenant que la victoire est remportée, les passions qui ont accompagné la lutte lui survivent; ils restent comme enivrés au milieu de ces petites jouissances qu'ils ont poursuivies quarante ans.

Ce n'est pas qu'aux États-Unis, comme ailleurs, il ne se rencontre un assez grand nombre de riches qui, tenant leurs biens par héritage, possèdent sans efforts une opulence qu'ils n'ont point acquise. Mais ceux-ci mêmes ne se montrent pas moins attachés aux jouissances de la vie matérielle. L'amour du bien-être est devenu le goût national et dominant; le grand courant des passions humaines porte de ce côté, il entraîne tout dans son cours.

Digitized by Google

INFLUENCE DE LA DÉMOCRATIE SUR LA CONCENTRATION DES POUVOIRS. — L'idée des pouvoirs secondaires, placés entre le souverain et les sujets, se présentait naturellement à l'imagination des peuples aristocratiques, parce qu'ils renfermaient dans leur sein des individus ou des familles que la naissance, les lumières, les richesses, tenaient hors de pair, et semblaient destiner à commander. Cette même idée est naturellement absente de l'esprit des hommes dans les siècles d'égalité, par des raisons contraires; on ne peut l'y introduire qu'artificiellement, et on ne l'y retient qu'avec peine; tandis qu'ils conçoivent, pour ainsi dire sans y penser, l'idée d'un pouvoir unique et central qui mène tous les citoyens par lui-même.

En politique, d'ailleurs, comme en philosophie et en religion, l'intelligence des peuples démocratiques reçoit avec délices les idées simples et générales. Les systèmes compliqués la repoussent, et elle se plaît à imaginer une grande nation dont tous les citoyens ressemblent à un seul modèle et sont dirigés par un seul pouvoir.

Après l'idée d'un pouvoir unique et central, celle qui se présente le plus spontanément à l'esprit des hommes dans les siècles d'égalité est l'idée d'une législation uniforme. Comme chacun d'eux se voit peu différent de ses voisins, il comprend mal pourquoi la règle qui est applicable à un homme ne le serait pas également à tous les autres. Les moindres priviléges répugnent donc à sa raison. Les plus légères dissemblances dans les institutions politiques du même peuple le blessent, et l'uniformité législative lui paraît être la condition première d'un bon gouvernement.

Je trouve, au contraire, que cette même notion d'une règle uniforme, également imposée à tous les membres du corps social, est comme étrangère à l'esprit humain dans les siècles aristocratiques. Il ne la reçoit point, ou il la rejette.

Ces penchants opposés de l'intelligence finissent, de part et d'autre, par devenir des instincts si aveugles et des habitudes si invincibles, qu'ils dirigent encore les actions en dépit des faits particuliers. Il se rencontrait quelquefois, malgré l'immense variété du moyen-âge, des individus parfaitement semblables : ce qui n'empêchait pas que le législateur n'assignât à chacun d'eux des devoirs divers et des droits différents. Et, au contraire, de nos jours, des gouvernements s'épuisent, afin d'imposer les mêmes usages et les mêmes lois à des populations qui ne se ressemblent point encore.

A mesure que les conditions s'égalisent chez un peuple, les individus paraissent plus petits et la société semble plus grande, ou plutôt chaque citoyen, devenu semblable à tous les autres, se perd dans la foule, et l'on n'aperçoit plus que la vaste et magnifique image du peuple lui-même.

Digitized by Google

Cela donne naturellement aux hommes des temps démocratiques une opinion très-haute des priviléges de la société, et une idée fort humble des droits de l'individu. Ils admettent aisément que l'intérêt de l'un est tout et que celui de l'autre n'est rien. Ils accordent assez volontiers que le pouvoir qui représente la société possède beaucoup plus de lumières et de sagesse qu'aucun des hommes qui le compose, et que son devoir, aussi bien que son droit, est de prendre chaque citoyen par la main et de le conduire.

Si l'on veut bien examiner de près nos contemporains, et percer jusqu'à la racine de leurs opinions politiques, on y retrouvera quelques-unes des idées que je viens de reproduire, et l'on s'étonnera peut-être de rencontrer tant d'accord parmi des gens qui se font si souvent la guerre.

Les Américains croient que, dans chaque État, le pouvoir social doit émaner directement du peuple; mais, une fois que ce pouvoir est constitué, ils ne lui imaginent, pour ainsi dire, point de limites; ils reconnaissent volontiers qu'il a le droit de tout faire.

Quant à des priviléges particuliers accordés à des villes, à des familles, ou à des individus, ils en ont perdu jusqu'à l'idée. Leur esprit n'a jamais prévu qu'on pût ne pas appliquer uniformément la même loi à toutes les parties du même État et à tous les hommes qui l'habitent.

Ces mêmes opinions se répandent de plus en plus en Europe; elles s'introduisent dans le sein même des nations qui repoussent le plus violemment le dogme de la souveraineté du peuple. Celles-ci donnent au pouvoir une autre origine que les Américains; mais elles envisagent le pouvoir sous les mêmes traits. Chez toutes, la notion de puissance intermédiaire s'obscurcit et s'efface. L'idée d'un droit inhérent à certains individus disparaît rapidement de l'esprit des hommes; l'idée du droit tout-puissant et pour ainsi dire unique de la société vient remplir sa place. Ces idées s'enracinent et croissent à mesure que les conditions deviennent plus égales et les hommes plus semblables; l'égalité les fait naître, et elles hâtent à leur tour les progrès de l'égalité.

En France, où la révolution dont je parle est plus avancée que chez aucun autre peuple de l'Europe, ces mêmes opinions se sont entièrement emparées de l'intelligence. Qu'on écoute attentivement la voix de nos différents partis, on verra qu'il n'y en a point qui ne les adopte. La plupart estiment que le gouvernement agit mal; mais tous pensent que le gouvernement doit sans cesse agir et mettre à tout la main. Ceux mêmes qui se font le plus rudement la guerre ne laissent point de s'accorder sur ce point. L'unité, l'ubiquité, l'omnipotence du pouvoir social, l'uniformité de ses règles, forment le trait saillant qui caractérise tous les systèmes politiques enfantés de nos jours. On les retrouve au fond des plus bizarres utopies. L'esprit humain poursuit encore ces images quand il rêve.

Digitized by Google

Si de pareilles idées se présentent spontanément à l'esprit des particuliers, elles s'offrent plus volontiers encore à l'imagination des princes.

Tandis que le vieil état social de l'Europe s'altère et se dissout, les souverains se font sur leurs facultés et sur leurs devoirs des croyances nouvelles; ils comprennent pour la première fois que la puissance centrale qu'ils représentent peut et doit administrer par elle-même, et sur un plan uniforme, toutes les affaires et tous les hommes. Cette opinion qui, j'ose le dire, n'avait jamais été conçue avant notre temps par les rois de l'Europe, pénètre au plus profond de l'intelligence de ces princes; elle s'y tient ferme au milieu de l'agitation de toutes les autres.

Les hommes de nos jours sont donc bien moins divisés qu'on ne l'imagine; ils se disputent sans cesse pour savoir dans quelles mains la souveraineté sera remise; mais ils s'entendent aisément sur les devoirs et sur les droits de la souveraineté. Tous conçoivent le gouvernement sous l'image d'un pouvoir unique, simple, providentiel et créateur.

Toutes les idées secondaires, en matière politique, sont mouvantes; celle-là reste fixe, inaltérable, pareille à elle-même. Les publicistes et les hommes d'État l'adoptent; la foule la saisit avidement; les gouvernés et les gouvernants s'accordent à la poursuivre avec la même ardeur : elle vient la première; elle semble innée.

Elle ne sort donc point d'un caprice de l'esprit humain, mais elle est une condition naturelle de l'état actuel des hommes.

Je suis convaincu que l'anarchie n'est pas le mal principal que les siècles démocratiques doivent craindre, mais le moindre.

L'égalité produit en effet deux tendances : l'une mène directement les hommes à l'indépendance, et peut les pousser tout à coup jusqu'à l'anarchie; l'autre les conduit par un chemin plus long, plus secret, mais plus sûr, vers la servitude.

Les peuples voient aisément la première et y résistent; ils se laissent entraîner par l'autre sans la voir; il importe donc particulièrement de la montrer.

Pour moi, loin de reprocher à l'égalité l'indocilité qu'elle inspire, c'est de cela principalement que je la loue. Je l'admire en lui voyant déposer au fond de l'esprit et du cœur de chaque homme cette notion obscure et ce penchant instinctif de l'indépendance politique, préparant ainsi le remède au mal qu'elle fait naître. C'est par ce côté que je m'attache à elle.

Vue générale du sujet. — Cette société nouvelle que j'ai cherché à peindre et que je veux juger ne fait que de naître. Le temps n'en a point encore arrêté la forme; la grande révolution qui l'a créée dure encore, et, dans

Digitized by Google

ce qui arrive de nos jours, il est presque impossible de discerner ce qui doit passer avec la révolution elle-même, et ce qui doit rester après elle.

Le monde qui s'élève est encore à moitié engagé sous les débris du monde qui tombe, et, au milieu de l'immense confusion que présentent les affaires humaines, nul ne saurait dire ce qui restera debout des vieilles institutions et des anciennes mœurs, et ce qui achèvera d'en disparaître.

Quoique la révolution qui s'opère dans l'état social, les lois, les idées, les sentiments des hommes, soit encore bien loin d'être terminée, déjà on ne saurait comparer ses œuvres avec rien de ce qui s'est vu précédemment dans le monde. Je remonte de siècle en siècle jusqu'à l'antiquité la plus reculée; je n'aperçois rien qui ressemble à ce qui est sous mes yeux. Le passé n'éclairant plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres.

Cependant, au milieu de ce tableau si vaste, si nouveau, si confus, j'entrevois déjà quelques traits principaux qui se dessinent, et je les indique.

Je vois que les biens et les maux se répartissent assez également dans le monde. Les grandes richesses disparaissent; le nombre des petites fortunes s'accroît; les désirs et les jouissances se multiplient; il n'y a plus de prospérités extraordinaires ni de misères irrémédiables. L'ambition est un sentiment universel; il y a peu d'ambitions vastes. Chaque individu est isolé et faible; la société est agile, prévoyante et forte; les particuliers font de petites choses, et l'État d'immenses.

Les âmes ne sont pas énergiques; mais les mœurs sont douces et les législations humaines. S'il se rencontre peu de grands dévouements, de vertus très-hautes, très-brillantes et très-pures, les habitudes sont rangées, la violence rare, la cruauté presque inconnue. L'existence des hommes devient plus longue et leur propriété plus sûre. La vie n'est pas très-ornée, mais très-aisée et très-paisible. Il y a peu de plaisirs très-délicats et très-grossiers, peu de politesse dans les manières et peu de brutalité dans les goûts. On ne rencontre guère d'hommes très-savants ni de populations très-ignorantes. Le génie devient plus rare et les lumières plus communes. L'esprit humain se développe par les petits efforts combinés de tous les hommes, et non par l'impulsion puissante de quelques-uns d'entre eux. Il y a moins de perfection, mais plus de fécondité dans les œuvres. Tous les liens de race, de classe, de patrie, se détendent; le grand lien de l'humanité se resserre.

Si parmi tous ces traits divers je cherche celui qui me paraît le plus général et le plus frappant, j'arrive à voir que ce qui se remarque dans les fortunes se représente sous mille autres formes. Presque tous les extrêmes s'adoucissent et s'émoussent; presque tous les points saillants s'effacent pour faire place à quelque chose de moyen, qui est tout à la fois moins haut et moins bas, moins brillant et moins obscur que ce qui se voyait dans le monde.

Digitized by Google

Je promène mes regards sur cette foule innombrable composée d'êtres pareils, où rien ne s'élève ni ne s'abaisse. Le spectacle de cette uniformité universelle m'attriste et me glace, et je suis tenté de regretter la société qui n'est plus.

Lorsque le monde était rempli d'hommes très-grands et très-petits, très-riches et très-pauvres, très-savants et très-ignorants, je détournais mes regards des seconds pour ne les attacher que sur les premiers, et ceux-ci réjouissaient ma vue; mais je comprends que ce plaisir naissait de ma faiblesse : c'est parce que je ne puis voir en même temps tout ce qui m'environne qu'il m'est permis de choisir ainsi et de mettre à part, parmi tant d'objets, ceux qu'il me plaît de contempler. Il n'en est pas de même de l'être tout-puissant et éternel dont l'œil enveloppe nécessairement l'ensemble des choses, et qui voit distinctement, bien qu'à la fois, tout le genre humain et chaque homme.

Il est naturel de croire que ce qui satisfait le plus les regards de ce créateur et de ce conservateur des hommes, ce n'est point la prospérité singulière de quelques-uns, mais le plus grand bien-être de tous; ce qui me semble une décadence est donc à ses yeux un progrès; ce qui me blesse lui agrée. L'égalité est moins élevée peut-être; mais elle est plus juste, et sa justice fait sa grandeur et sa beauté.

Je m'efforce de pénétrer dans ce point de vue de Dieu; et c'est de là que je cherche à considérer et à juger les choses humaines.

Personne, sur la terre, ne peut encore affirmer d'une manière absolue et générale que l'état nouveau des sociétés soit supérieur à l'état ancien; mais il est déjà aisé de voir qu'il est autre.

Il y a de certains vices et de certaines vertus qui étaient attachés à la constitution des nations aristocratiques, et qui sont tellement contraires au génie des peuples nouveaux qu'on ne saurait les introduire dans leur sein. Il y a de bons penchants et de mauvais instincts qui étaient étrangers aux premiers et qui sont naturels aux seconds; des idées qui se présentent d'elles-mêmes à l'imagination des uns, et que l'esprit des autres rejette. Ce sont comme deux humanités distinctes, dont chacune a ses avantages et ses inconvénients particuliers, ses biens et ses maux qui lui sont propres.

Il faut donc bien prendre garde de juger les sociétés qui naissent avec les idées qu'on a puisées dans celles qui ne sont plus. Cela serait injuste, car ces sociétés, différant prodigieusement entre elles, sont incomparables.

Il ne serait guère plus raisonnable de demander aux hommes de notre temps les vertus particulières qui découlaient de l'état social de leurs ancêtres, puisque cet état social lui-même est tombé, et qu'il a entraîné confusément dans sa chute tous les biens et tous les maux qu'il portait avec lui.

Digitized by Google

Mais ces choses sont encore mal comprises de nos jours.

J'aperçois un grand nombre de mes contemporains qui entreprennent de faire un choix entre les institutions, les opinions, les idées qui naissaient de la constitution aristocratique de l'ancienne société; ils abandonneraient volontiers les unes, mais ils voudraient retenir les autres et les transporter avec eux dans le monde nouveau.

Je pense que ceux-là consument leur temps et leurs forces dans un travail honnête et stérile.

Il ne s'agit plus de retenir les avantages particuliers que l'inégalité des conditions procure aux hommes, mais de s'assurer les biens nouveaux que l'égalité peut leur offrir. Nous ne devons pas tendre à nous rendre semblables à nos pères, mais nous efforcer d'atteindre l'espèce de grandeur et de bonheur qui nous est propre.

Pour moi qui, parvenu à ce dernier terme de ma course, découvre de loin, mais à la fois, tous les objets divers que j'avais contemplés à part en marchant, je me sens plein de crainte et plein d'espérances. Je vois de grands périls qu'il est possible de conjurer; de grands maux qu'on peut éviter ou restreindre, et je m'affermis de plus en plus dans cette croyance que, pour être honnêtes et prospères, il suffit encore aux nations démocratiques de le vouloir.

Digitized by Google

PRÉCIS

DE

L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE,

DEPUIS SES PREMIERS MONUMENTS JUSQU'A NOS JOURS;

PAR M. NISARD,

Professeur de littérature française à l'École normale [1].

L'ouvrage dont on vient de lire le titre est un des livres les plus remarquables qui aient été publiés depuis longtemps en France. Il traite un sujet dont il n'est pas besoin de démontrer ici l'intérêt puissant, puisqu'il embrasse les développements successifs, depuis son origine jusqu'à nos jours, d'une littérature que l'on peut nommer à bon droit la première littérature moderne, étant celle qui, entre toutes, a eu sans contredit l'influence la plus forte et la plus directe sur la civilisation européenne. L'auteur, M. Nisard, est bien connu de nos lecteurs par ses travaux littéraires, par ses écrits

[1] Paris, 1841. Un vol. in-8°.

Digitized by Google

sur la littérature latine, par son voyage en Belgique, bien connu surtout par son fameux *Manifeste contre la littérature facile*. On sait qu'il eut l'honneur, au plus fort de l'anarchie littéraire, de démontrer le premier la nécessité d'une réaction, et de la déterminer lui-même dans le sens du retour aux règles du goût et de la raison éternelle; on sait le bruit que fit cette protestation soudaine, à laquelle personne ne s'attendait, écrite dans la langue même des grands hommes au nom de qui la chaude indignation du critique vengeait les Muses outragées. On apprécierait mal M. Nisard si l'on pensait qu'il eût été jeté dans cette voie par un intérêt personnel, par le désir si commun à cette époque de prendre, dans la littérature de l'instant, une position qui n'aurait pas été prise. Ceux qui le connaissaient, et ceux qui, sans le connaître, le devinaient à son œuvre, en jugèrent mieux. Ils virent bien que l'auteur d'un pareil manifeste s'était longtemps retenu avant de le lancer dans le public, qu'il aimait de passion les grands hommes et la splendide littérature auxquels sa patrie devait les plus beaux rayons de sa gloire, qu'il avait de bonne heure étudié leur esprit dans leurs nombreux chefs-d'œuvre, et que, s'identifiant à eux au point de leur prendre cet amour sérieux de la renommée qui fuit les caresses trompeuses de la vogue, s'il s'était décidé à se tourner tout d'une pièce contre un genre dont le public raffolait encore; c'est que son impatience éclatait enfin et qu'il ne pouvait garder plus longtemps ce qu'il avait sur le cœur. La suite vient de prouver qu'en effet M. Nisard ne s'était pas engagé à la légère dans la réaction. Nommé professeur à l'école normale, il s'appliqua dès lors à faire partager à ses élèves ses convictions raisonnées, en déroulant devant eux l'histoire de la grande littérature française; en les faisant assister successivement à son origine, à ses développements, au spectacle de sa plus haute gloire, à l'accomplissement de ses véritables destinées. C'est ce cours si remarquable et d'une portée si haute que l'auteur du *Manifeste* vient de réduire aux proportions d'un Précis, et qu'il offre au public comme la meilleure justification de son *neuf thermidor* littéraire.

Digitized by Google

Son livre forme un petit volume in-octavo qui n'a pas 400 pages; et pourtant nous pouvons affirmer dès à présent qu'il était impossible d'écrire une histoire plus complète, plus élevée, et, s'il nous est permis d'employer ce terme, plus profonde en même temps, de la littérature française. Nous qui l'avons lu avec entraînement et qui sommes revenu de cette lecture la tête remplie des aperçus singulièrement neufs dont il abonde, nous pouvons prédire à ce livre, tout modeste qu'il est dans sa forme, ce succès durable que n'auront pas tant d'ouvrages plus brillants, mais moins solides et moins substantiels. Fidèle aux principes pour lesquels sa plume a si glorieusement combattu, M. Nisard n'est point de ceux qui veulent prendre d'assaut la gloire et faire violence à la postérité. Il a publié son excellent livre sans fracas; il le laisse aller où son destin le mène, et pour lui qui n'aspire qu'à des triomphes tranquilles, il se repose entièrement sur ce public éclairé dont la faveur ne manque point à qui n'oserait se présenter devant lui sans avoir quelque chose d'utile et de nouveau à lui dire. Il est probable que la presse parisienne évitera de parler de ce livre; le lecteur en comprendra la raison tout à l'heure; mais nous chez qui les petites passions des coteries ne gâtent point, Dieu merci, le sentiment du beau et du vrai, nous qui regardons comme un devoir de n'attirer l'attention de notre public que sur les événements littéraires qui en valent la peine, nous consacrerons aujourd'hui une large place au livre grave et simple qui touche aux questions les plus intéressantes que l'on puisse agiter dans le domaine de l'art.

Dans le *Manifeste*, M. Nisard n'était qu'un critique; dans le *Précis*, il est devenu historien. Tout le secret de son livre est là. On n'écrit bien l'histoire des grandes choses du monde que quand elles ne sont plus. Si nous avons compris sa pensée, et nous croyons qu'elle est trop claire pour que l'on s'y trompe, l'auteur de ce livre est d'avis que la langue et la littérature françaises ont atteint depuis longtemps leur plus haut degré de grandeur, et qu'elles sont, à l'heure qu'il est, sur la voie de leur décadence. Le lecteur comprendra sans peine quel intérêt une conviction pareille est faite

Digitized by Google

pour jeter sur l'histoire de la première littérature moderne, et quelle sûreté de conscience, quel détachement de soi-même, quelle faculté de contemplation il faut à l'écrivain qui a trouvé un sujet pareil et n'a pas hésité à le traiter. Voilà ce qui distingue ce livre de tous ceux qui ont été publiés sur la même matière; c'est qu'une pensée y domine, une pensée qu'un grand critique seul pouvait découvrir, et seulement de nos jours. Jusqu'alors la langue et la littérature françaises n'avaient trouvé, comme autrefois l'ancienne monarchie, que des faiseurs de chronologies et de généalogies, que des compilateurs de chroniques et de mémoires; mais d'historien, point. L'histoire, en effet, attend pour parler que tous les événements qui ont pu être déterminés par une même cause première se soient successivement accomplis, que le temps ait déroulé jusqu'au bout un ordre de faits dont c'est la tâche et la gloire des grands écrivains de deviner l'esprit; les chroniques enfin ressemblent à un amas confus d'édifices construits à différentes époques, et rattachés d'ordinaire sans transition les uns aux autres, divers de style, et de proportions contraires; une histoire, au contraire, est un temple où l'accord et l'unité brillent, dont toutes les parties concourent heureusement à un harmonieux ensemble. Pour écrire une histoire, il faut donc avoir tous ses matériaux sous la main, et se bien persuader qu'on n'y pourra rien ajouter après coup. Ainsi l'histoire de la littérature française ne pouvait être entreprise que par un homme pénétré de cette conviction qu'elle avait accompli ses hautes destinées, et nous ne pensons pas qu'il y eût en France beaucoup d'hommes d'intelligence et de cœur assez héroïques pour s'avouer cela.

En prêtant à M. Nisard une pensée qui est, à nos yeux, comme l'âme de son livre, nous devons nous hâter d'effacer une prévention qui pourrait naître dans l'esprit du lecteur habitué à voir les écrivains du talent le plus beau prendre plaisir à soutenir les plus étranges thèses. L'historien du *Précis*, le critique du *Manifeste* n'a pas, comme tant d'autres, perdu son temps à chercher son paradoxe. Rien n'est plus éloigné des habitudes de son esprit sérieux.

Digitized by Google

uni et d'une trempe, pour ainsi dire, antique. Le paradoxe est la ressource des imaginations aux abois, et le pain quotidien des littérateurs faciles; ce n'est pas lui qui aurait jamais recours à de telles extrémités; il aimerait mieux renoncer à écrire; car il est du nombre bien rare aujourd'hui de ceux qui y regardent à deux fois avant de faire gémir la presse, et qui se sont fait une opinion si haute de la mission de l'écrivain, qu'ils ne se résignent à rien publier sans y être contraints par le démon intérieur. Ces hommes-là se donnent la peine de penser longtemps avant d'écrire; ce n'est qu'après de longues études et de laborieuses acquisitions, qu'ils ont composé de verve: ce qu'on reconnaît aisément à l'*essor* de leur livre. Loin d'avoir songé à défendre un paradoxe, M. Nisard ne présente pas une seule fois, dans tout le cours de son ouvrage, sous les dehors prétentieux d'une formule absolue, la pensée générale que nous avons résumée tout à l'heure; mais ce qui vaut mieux, ce qui est d'une modestie bien entendue, dans une question de vie et de mort pour une des plus belles choses de ce monde, la langue, la littérature d'un grand peuple, il expose les faits, il en recherche l'esprit, il en déduit les conséquences, il conduit le lecteur jusque près de la conclusion; mais il ne l'accompagne pas plus loin, de peur sans doute de soulever contre lui les écrivains qui continuent la littérature dont il fermerait l'histoire, et de retomber, au moment de finir, dans cette polémique dont il a su si bien se dégager, depuis qu'il a dit leur fait à ses contemporains. Un examen détaillé du *Précis* fera mieux comprendre le procédé de l'auteur et prouvera que nous avons eu raison de conclure comme nous l'avons fait.

M. Nisard prend la langue française à son origine; mais, s'écartant, sur ce point, de la marche ordinaire, il ne pousse point ses recherches jusqu'au fond de la barbarie; il ne croit point qu'il soit bien utile après tout de retrouver ces langes des grands berceaux que les érudits étalent avec tant de complaisance. Pour lui, la langue n'est vraiment née que lorsque son génie particulier commence à poindre, que lorsque cette odeur de terroir et de nationalité qui la distinguera plus tard de toutes les autres, commence à se faire

Digitized by Google

sentir; la littérature, à ses yeux, n'a pas de légitimité mérovingienne; son règne n'a le droit de dater que de l'instant douteux et insaisissable où elle a cessé de camper dans les littératures étrangères. L'une et l'autre se forment avec la France, lorsque celle-ci se débarrasse elle-même du moyen âge et sent un grand peuple remuer dans ses entrailles. L'auteur ouvre son histoire au début du treizième siècle, à l'époque de la quatrième croisade, c'est-à-dire dans un temps où la catholicité commençant à se dégoûter de ces expéditions lointaines, l'Europe qui avait formé jusqu'alors comme une seule puissance sous l'autorité des papes, allait se rompre en autant de peuples qu'il y avait de familles nationales sorties de l'œuf de la barbarie. Ainsi l'auteur nous fait grâce, dès son début, de la langue d'oil et de la langue d'oc, auxquelles, pour notre part, nous n'avons jamais rien entendu; nous lui savons gré d'avoir écarté ces épines inévitables du terrain de l'histoire moderne où tant d'autres prennent plaisir à promener leurs lecteurs. Dès ce moment, le livre suivra les développements des deux formes essentielles de toute littérature : la prose et la poésie; il étudiera leurs progrès, chacune dans leur voie, jusqu'au point où elles courent se réunir pour marcher quelque temps de front et confondre leurs triomphes. Si l'une, dans ce mouvement constant d'ascension à travers les siècles, prend l'avance sur l'autre, le livre recule pour rejoindre celle-ci et la ramener jusqu'au jour où elle a regagné le temps perdu. Dès l'introduction, la pensée générale du livre se révèle déjà, et de peur que le lecteur ne s'y trompe, l'histoire est partagée en plusieurs époques dont les titres ont leur éloquence : la première porte le nom *d'époque d'origine et de formation.* Là l'auteur rencontre d'abord la prose; les premiers chroniqueurs se présentent à lui; il examine brièvement Villehardouin et Joinville, et n'examine qu'eux, parce qu'ils possèdent, les premiers et les seuls, en germe, le caractère qui distinguera plus tard la langue et la nation; puis vient la poésie, qui se résume tout entière dans le fameux roman de *la Rose*, commencé par Guillaume de Lorris, achevé ou plutôt repris par Jean de Meung. Ce poëme en deux parties ou plutôt ces deux poëmes

Digitized by Google

réunis sous un titre commun qui embrassent plus d'un siècle, arrêtent l'historien. Il reprend son rôle de critique et fait comprendre toute l'importance de ce début de la poésie française : il présente la première partie comme la seule qu'on puisse appeler du nom de poëme ; l'autre est une encyclopédie poétique, « un édifice monstrueux où se mêlent toutes les architectures connues au quatorzième siècle, » aussi l'auteur consacre-t-il, par exception, un plus grand nombre de pages à la discussion de cette seconde partie du monument le plus célèbre de l'ancienne poésie française. On comprend qu'en effet l'auteur tînt à retirer des principes et des analogies de cet amas de rimes où l'on retrouve le reflet de toutes les connaissances humaines dans les siècles crépusculaires, où tous les genres littéraires sont en germe, jusqu'à la comédie de Molière elle-même. Puis le livre retourne à la prose. Froissart, Christine de Pisan, les chroniqueurs de la cour de Bourgogne et Philippe de Commines passent tour à tour devant lui, et de là reprenant la poésie, il juge Charles d'Orléans, inspiré par une école qui tombe; il fait comprendre Villon, le véritable père de Clément Marot, qui fraie une route nouvelle à la forme et à la pensée poétiques. Nous voudrions que le cadre de cet article nous permît de reproduire le portrait que M. Nisard fait, dans un style charmant de grâce et de souplesse, de ce fol enfant de Paris dont chacun connaît au moins la vie insouciante, aventureuse, traversée de joyeux revers et de plaisirs faciles, que lui regarde comme le novateur par excellence, comme le créateur de la poésie française. C'est lorsqu'il a enfin trouvé un véritable poëte que l'auteur ferme la première époque de son histoire. Ce qui distingue sa manière, ce qui débrouille singulièrement les obscurités inévitables de cette première partie, c'est que M. Nisard, pour qui la clarté est un véritable besoin et dont l'esprit solide ne se laisse point prendre par les surfaces, qui sait en outre que le chemin où il va conduire la langue et la littérature s'élargira de plus en plus, fait bonne justice tout de suite des hommes et des œuvres sans influence qui pourraient embarrasser sa marche ou la retarder, et ne se passionne

Digitized by Google

point, comme trop de critiques l'ont fait de nos jours, pour des bégaiements auxquels nous prêtons une naïveté que le plus souvent ils n'ont pas, pour des défauts et des imperfections qu'on pardonne à l'enfance des hommes et des peuples parce qu'ils ne sont pas sans charme, mais que l'on a hâte de voir disparaître pour arriver à contempler la beauté plus réelle et les véritables grâces de la virilité. Disons en passant que, comme tout se tient dans l'art, la juste sévérité que montre M. Nisard pour la fausse naïveté dans la littérature retombe sur la naïveté également fausse ou plutôt également extérieure des premières écoles de la peinture moderne, dont on s'est aussi trop engoué. Ce qui sort évidemment du naturel ne saurait plaire longtemps, et c'est là précisément le mérite que les admirateurs du moyen âge prisent le plus. Passe encore pour ceux qui se contentent de s'enthousiasmer pour des restes d'ignorance et de barbarie; mais que dire de ceux qui les imitent? Que dirait-on de l'homme fait qui voudrait copier la gentillesse et les mignardises de l'enfant?

Nous arrivons à la seconde époque, désignée par le nom d'*époque de développement*. Elle embrasse tout le XVIe siècle. Marot et son école continuent Villon; Ronsard et sa pléiade s'efforcent d'emboîter à froid toute l'antiquité dans le moule rebelle du génie national, et se perdent de réputation aux yeux de la postérité. M. Nisard fait vivement ressortir l'erreur de cette école latinisante, qui croyait opérer par l'érudition la transformation que le génie seul pouvait accomplir; et sans couvrir d'un nouveau ridicule cette froide image de poëte qui eut de son temps un plus beau piédestal que le Tasse lui-même, il prouve fort bien l'inutilité des efforts qu'on a faits de notre temps pour lui préparer une seconde apothéose. *Enfin Malherbe vient*, qui constitue (remarquez ce mot) la poésie française. Puis, quand il a payé un juste mais inégal tribut d'admiration aux deux prosateurs les plus originaux du XVIe siècle, Rabelais et Montaigne, qui continuent l'histoire de la prose, l'auteur ferme l'époque de développement; il a hâte d'en venir au XVIIe siècle, à l'époque de *maturité et de perfection*, au grand siècle. La langue et la lit-

Digitized by Google

térature sortent tout à coup, pures et brillantes, de ce creuset où elles s'étaient mêlées jusqu'alors à tous les alliages ; les grands génies et les grandes œuvres éclosent en foule. Quand Balzac et Voiture auront *constitué* la prose française, quand Corneille aura *constitué* la poésie et l'art dramatiques, quand l'Académie et Vaugelas auront fixé la langue, lorsqu'enfin Pascal aura donné son chef-d'œuvre inimitable de style : *les Pensées*, alors s'ouvrira la seconde moitié, la plus éblouissante de cette radieuse époque ; alors apparaîtront Molière, Racine, Bossuet, La Fontaine, Boileau, leur législateur à tous ; la littérature française a conquis son empire européen, que l'admiration de tant de chefs-d'œuvre apparus coup sur coup reculera toujours ; la grande langue est devenue conquérante et peut prétendre dès lors à la domination universelle. M. Nisard, chez qui, dans cet ouvrage, le critique est au service de l'historien, a toute la sobriété de son nouveau caractère ; il ne s'arrête point à juger, à placer un à un dans leur jour les objets de ses prédilections avouées. Il lui suffit d'avoir démontré, par une déduction intelligente des faits, pourquoi il aimait, pourquoi il plaçait le grand siècle littéraire de la France par-dessus tous les autres. Une fois qu'il lui a bien assigné sa hauteur, il passe et entre, nous allions dire descend, dans le XVIIIe siècle, époque de *transformation avec un commencement de décadence*. La poésie, qui s'est constituée la première, commence la première aussi le mouvement de décroissance. Fontenelle et Lamothe-Houdart embouchent la trompette de la réaction, et si le ridicule s'attache à leurs tentatives, Voltaire, comme poëte, n'a ni assez de conscience ni assez de génie pour prévenir cette première dissolution de l'empire de l'art. Pour la prose, elle se transforme, comme l'indique le titre que nous venons de citer, et la langue avec elle. M. Nisard divise, sous ce rapport, le mouvement littéraire en deux parts : d'un côté la littérature polémique, à la tête de laquelle brillent Voltaire et Rousseau ; de l'autre, la littérature spéculative, qui approcha de la perfection du XVIIe siècle, grâce à Buffon et à Montesquieu ; toutes deux accomplissant la grande mission que ce siècle avait reçue d'appeler les peuples à une vie nouvelle. La

Digitized by Google

littérature s'est donc mise au service immédiat de la civilisation. Du reste, voici comme l'auteur résume le caractère de cette époque : « L'histoire de la poésie au dix-huitième siècle, c'est l'histoire d'une longue décadence suspendue plutôt que terminée par une résurrection incomplète. L'histoire de la prose au contraire, c'est l'histoire d'une nouvelle et glorieuse application des théories de langage du dix-septième siècle. Les idées ont changé, l'art s'est soutenu. » Quand le XVIIIe siècle est au moment de finir, que les idées nouvelles popularisées par la prose, par la poésie et l'art dramatique ont porté leurs fruits, et que l'Europe est sur le point d'entrer dans la grande ère de la révolution, alors la réaction contre ces idées mêmes s'apprête déjà dans la littérature. Il vient des hommes qui ont compris qu'elle est restée trop longtemps au service des passions du jour. La poésie ne se relève qu'à moitié; *sa résurrection n'est qu'incomplète.* Mais, dans la prose, Bernardin de Saint-Pierre, cet homme « dont les événements des quarante dernières années ont étouffé dans leur bruit la renommée modeste, et qui, aujourd'hui, reprend, dans l'histoire de la prose française, la place qu'il s'y était faite en silence et par des titres qui ne périront pas; » Bernardin de Saint-Pierre, par le retour à l'adoration de Dieu, et M. de Chateaubriand par son rebroussement hardi vers le christianisme, continuent à transformer la littérature française et à nourrir la splendeur d'un soleil qui toutefois pâlit insensiblement. A M. de Chateaubriand, l'auteur arrête son livre, parce que, dit-il, de tous les contemporains, il a seul le droit de prétendre marquer une grande époque de la littérature. L'auteur annonce une conclusion; mais cependant il ne conclut pas; dans sa pudeur d'historien redoutant par-dessus tout qu'on le prenne pour un homme de parti, il a dit sa pensée sur le passé qui lui appartient sans contestation; il laisse au lecteur le soin de l'achever sur le présent. En ne nommant point M. Victor Hugo, il le condamne et fait entendre qu'il voit, dans le succès éphémère de son école, le symptôme le plus grave de cette décadence de la littérature française, à laquelle il a préparé le lecteur dès le début de son livre. Dans un rapide jugement des

Digitized by Google

contemporains qu'il désigne le plus vaguement qu'il peut, il détermine le véritable caractère de cette réaction violente dans tout l'empire de l'art, dont nous avons été témoins, et sous l'influence de laquelle nous nous agitons encore; et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il lui refuse précisément le grand avantage qu'elle avait à ses propres yeux sur le grand siècle, celui d'être essentiellement nationale et d'avoir substitué aux imitations du génie antique les inspirations du génie propre à la France. On va voir quel jour nouveau M. Nisard a fait jaillir de cet ensemble de faits littéraires dont il a retrouvé si heureusement l'esprit.

Retournant l'arme avec laquelle on veut attaquer son grand siècle, il le proclame, au contraire, national par excellence; c'est la littérature contemporaine, dans la phase la plus récente de sa transformation, qu'il accuse d'avoir troublé la source du génie français de tous les mélanges étrangers. Et il le démontre avec une puissance de raisonnement qui certes donne à réfléchir. Le grand siècle est pur de l'imitation espagnole et italienne; dès le début de sa gloire, il sut en faire justice. Que lui reprochent ses détracteurs? L'imitation absolue de l'antiquité, de s'être fait païen, grec ou romain à plaisir? Ce reproche, M. Nisard le repousse. L'école de Ronsard calquait servilement l'antiquité; le grand siècle, qui représentait la civilisation moderne, se l'*assimila*. Il y a tout un trait de lumière dans ce mot si habilement emprunté par l'auteur à la langue médicale. Faut-il que ce qui a été cesse d'être, parce que la barbarie a voulu le détruire? L'antiquité, livrée pendant dix siècles à la merci des copistes, de l'ignorance et de la destruction, n'est-elle pas ressuscitée providentiellement sous les presses de Guttemberg? L'homme n'est-il pas créé pour continuer l'homme? Pourquoi le genre humain s'interromprait-il de barbarie en barbarie, quand le génie est là pour recueillir l'héritage de l'intelligence? Supposez l'antiquité repoussée par toutes les littératures modernes, il eût fallu que l'une d'elles créât de nouveau tout ce que Rome et la Grèce avaient inventé. La littérature française fit mieux; elle prit à l'antiquité tout ce qu'il était utile à notre civilisation d'en garder;

Digitized by Google

elle le façonna selon la double exigence du génie chrétien et du génie français, et c'est précisément ce qui la plaça tout d'un coup au rang de première littérature moderne, c'est ce qui assura l'universalité à sa langue, parce qu'en s'assimilant d'une manière si parfaite le génie des civilisations mortes dont l'Europe devait nécessairement hériter, elle se rendit, elle et sa langue, nécessaire à l'Europe entière, et assura son incontestable empire, par cela seul qu'elle renfermait toute la tradition transformée des siècles disparus. Cette transfusion du reste de la vie antique dans les veines de la civilisation moderne, qu'elle opéra si complétement, une autre littérature tôt ou tard l'aurait inévitablement opérée; trop heureux le grand siècle d'avoir pris l'avance et d'avoir fait de sa belle littérature la transition entre l'ère antique et l'ère nouvelle sans l'interruption de la barbarie, et de sa langue enrichie de tant de trésors, le moyen le plus national de domination intellectuelle! Le triomphe même de la révolution est l'ouvrage indirect du grand siècle. Car Voltaire n'a-t-il pas recueilli l'héritage de cette royauté littéraire que les grands contemporains de Louis XIV avaient si solidement fondée? Et une littérature qui accomplit de telles choses, n'est-elle pas une langue souverainement nationale?

Telle est la faible paraphrase de l'énergique réfutation du *Précis*. La littérature détournée de son génie propre, la littérature souillée de mélanges étrangers, c'est la littérature de votre école, s'écrie M. Nisard avec une incisive froideur d'argumentation. Votre langue, c'est la langue de l'invasion; toutes les nations y bivouaquent, comme pour vous rappeler que vous avez doublement perdu l'empire du monde. Citons; car nous ne voudrions ni charger ni affaiblir l'accablante peinture tracée par le célèbre critique :

« Regardons maintenant l'époque de la Restauration. Avec les « étrangers que le malheur de la guerre amène dans notre patrie, « arrivent les littératures étrangères, lesquelles sont accueillies, « vantées, recommandées par la critique comme pouvant rompre « utilement la roideur inflexible de la nôtre, et la renouveler par des « importations heureuses. Mais qu'avons-nous gagné à ces impor-

Digitized by Google

« tations? Quel fruit nous est resté de cette insurrection au nom « de je ne sais quelles libertés de la pensée, antérieures et préexis- « tantes aux langues, contre l'utile despotisme de la nôtre? C'est « de ce jour-là que datent les langues individuelles et les publics « particuliers pour les apprendre et les applaudir; c'est de là que « nous sont venus tant de Byrons manqués, et tant de lakistes qui « n'ont jamais vu de lacs, et tant de drames shakspeariens, avec « le *moi* littéraire, si superbe et si odieux, qui méprise les grands « ancêtres, et n'admire que ceux qu'on ne lit plus, afin de rester « seul sur les ruines de toutes les vieilles gloires.

« Hélas! de même que la littérature monumentale du XVIIe siècle « fut le noble ouvrage de la France de Louis XIV, un moment « maîtresse de l'Europe, et s'y maintenant encore par la langue « alors même qu'elle y perdait du terrain par la guerre, faudra-t-il « dire que le grand désordre d'esprit des dernières années a été le « triste ouvrage de la France se rachetant de l'Europe victorieuse, « au prix d'une rançon d'argent et de libertés?

« Toute notre littérature d'imagination, poëmes, drames, romans, « soit en vers, soit en prose, offre, à l'exception d'un petit recueil « de chansons aussi national par l'esprit que par le langage, des « marques de cette sujétion aux littératures étrangères. La langue « française, cette langue du sens commun et de la raison univer- « selle, a été forcée de s'aiguiser ou de s'obscurcir pour rendre les « *excentriques* rêveries de l'Angleterre et de l'Allemagne, et a « passé sous le joug des nations que nous avions vaincues. On n'a « pas senti l'absurdité d'enlever à leur vraie patrie des idées qui y « trouvent, pour leurs nuages et leur pénombre, des langues sans « règles absolues, ouvertes à tout venant, pour les transporter dans « une langue constituée, exclusive, sacrée en quelque sorte, où l'ori- « ginalité n'est possible que dans le cercle fatal des convenances « reçues.

« Aussi, pour rester Français tout en s'inspirant de l'étranger, « les écrivains ont-ils imaginé d'exprimer dans un certain style « arrêté et systématique des idées qui ne vivent que de la facilité

Digitized by Google

« et du relâchement des langues flottantes où elles naissent natu-
« rellement; mélange monstrueux, où ne sont reconnues ni les litté-
« ratures imitées ni la littérature imitatrice. »

Ce tableau est sombre; mais, fût-on même admirateur systématique de l'école littéraire nouvelle, on ne peut s'empêcher d'y trouver des traits d'une vérité profonde, et qui vont surtout à l'adresse de son principal réformateur. Sans doute la langue du siècle de Louis XIV, s'imposant à force de génie au reste des nations, est plus intimement française que celle qui, de nos jours, a été mendier une prétendue richesse à toutes ses sœurs de l'Europe, autrefois ses vassales. Les conséquences d'une telle transformation sont faciles à prédire. L'Allemagne et l'Angleterre, qui, n'ayant que des règles et des poétiques de hasard, ne pouvaient s'empêcher d'admirer dans la littérature française une littérature constituée, selon l'expression si juste de M. Nisard, voudront se soustraire à l'influence d'une école qui, ne s'échauffant plus que des reflets méconnaissables de leur propre génie, n'atteindra jamais à leurs grands modèles. Chaque langue, chaque littérature rentrera dans son lit, et la France, dépossédée de la plus incontestable de ses gloires, aura laissé tomber son dernier sceptre, son sceptre le plus légitime.

Il y a beaucoup d'amertume dans les phrases que nous avons citées tout à l'heure. Nous comprenons les regrets de M. Nisard; nous les partageons nous-même, et nous nous disons cependant pour l'excuse de l'école nouvelle : Ne faut-il pas que les faits providentiels s'accomplissent partout et jusqu'au bout? La littérature française pouvait-elle se retenir d'en arriver là tôt ou tard? Au fond, il nous semble qu'elle n'a fait que suivre la nation dans ses revers comme dans ses splendeurs, et obéir aux conséquences de sa nature, aux nécessités de sa mission. D'un côté, une perfection désespérante qu'on avait renoncé à égaler jamais; de l'autre, la révolution qui avait remué le monde et dont le foyer sans cesse allumé mettait le feu à toutes les têtes. Que de causes d'innovation! quelle excuse pour la réforme! Le XVIIe siècle s'était assimilé l'anti-

Digitized by Google

quité et avait constitué la langue; les deux époques qui ont suivi, maîtresses désormais de l'instrument, s'en sont emparées pour les besoins des temps; le XVIIIe, en appelant le genre humain à la vague régénération universelle qu'il avait rêvée, le XIXe, éprouvé par une vie nouvelle et terrible, en fraternisant avec tous les peuples qui s'appellent les uns les autres d'une extrémité à l'autre de la terre. L'irruption de l'étranger dans la langue et la littérature françaises n'est pas seulement une invasion, c'est aussi une communion, funeste sans doute, mais inévitable. Puis ce *grand désordre d'esprit,* que signale l'auteur avec tant de raison, n'est-il pas aussi une suite inévitable des temps? Il résume l'époque, comme la soumission du génie aux règles impérieuses du bon sens, de la tradition et du goût, reflétait le grand siècle de Louis XIV. Les plus hautes intelligences alors acceptaient l'autorité et se montraient fières d'y plier ce *moi* superbe que Pascal trouvait à bon droit si haïssable. Aujourd'hui l'impatience de tout frein, l'instabilité de toute chose, le pêle-mêle des idées dans un siècle qui veut dominer par les idées, l'anarchie des principes et le refoulement perpétuel en eux-mêmes des esprits livrés au doute et au découragement, tout cela ne devait-il pas se réfléchir dans la littérature de la France nouvelle, sous peine, pour cette littérature, de n'être pas de son époque? Nous ne voulons rien défendre, rien blâmer, pour notre part, de ce qui s'est fait de mauvais et de funeste, puisque notre voix ne serait point entendue; mais nous cherchons à expliquer les temps autant qu'il nous est possible, et nous n'éprouvons, pour les erreurs de nos contemporains, nos erreurs à presque tous, qu'une commisération tendre, attendant ici comme ailleurs, comme partout, que les ténèbres qui nous enveloppent se dissipent enfin et qu'une nouvelle lumière nous rende notre courage. Tout se tient dans l'histoire des civilisations; M. Nisard l'a fort bien prouvé en nous montrant toujours le siècle à travers la langue et la littérature. Celles-ci ont dévasté à leur tour leur Saint-Denis, comme avait fait le peuple, et dispersé au vent la mémoire de leurs grands hommes. Elles ont démoli parce que nous sommes une race de démolisseurs. Quand la révolution se sera lassée de détruire, peut-être bien qu'elle reconstruira.

Digitized by Google

Mais avant de pousser plus loin ces considérations, disons un dernier mot du livre de M. Nisard. Nous ne pensons pas qu'il se soit rien publié de plus remarquable, dans la prose, depuis quelques années; et quand même toute l'école actuelle, indignée d'une histoire qui, sans prononcer son nom, la condamne dès la première page, réussirait à obtenir le silence de la presse ou à ne tirer d'elle que des critiques de parti, nous disons dès à présent en toute assurance que c'est là un de ces livres qui surnagent en dépit de l'envie, et qui vont se placer tout d'un coup au rang des ouvrages classiques, parce qu'on est surpris, tant ils sont désormais nécessaires, qu'on n'eût point songé encore à les écrire. M. Nisard, qui est plutôt du XVIIe siècle que du nôtre, qui a retrouvé, est-il besoin de le dire? le secret du grand style, n'a pas failli en cette occasion à ses inflexibles principes. Il a composé de la plus belle littérature moderne une histoire tout à fait digne d'elle, et, ce qui n'est pas un médiocre éloge, en même temps que comme historien il a prouvé son système, comme écrivain il l'a nié, si une exception est une négation. Un de ses grands mérites, à nos yeux, qui chez tout autre passerait pour un tour de force, et qui chez lui n'est que naturel, c'est que, sans renoncer à sa libre opinion, sans s'asservir rigoureusement aux opinions de Boileau sur les commencements de la littérature française, il ne s'est pas trouvé une seule fois en contradiction flagrante avec lui; ce qui démontre bien la prodigieuse sagacité de ce grand législateur littéraire. Car il avait mis précisément le doigt sur les hommes et les événements qui avaient contribué à la grandeur, toujours croissante alors, de la littérature française, et cependant il lui manquait le triste avantage que M. Nisard a sur lui de nos jours, plus d'un siècle et demi d'histoire, l'autre face du tableau, pour confirmer son choix. Mais voyez la différence des temps: Despréaux burinait en beaux vers les lois de cette langue et de cette littérature qui venaient de se constituer pour l'éternité, et cent soixante ans plus tard, voilà déjà qu'un homme de conscience, un écrivain d'un talent plein de force et de vie, désespère de leur durée et se met, dans sa tristesse, à retracer leur temps de splen-

Digitized by Google

deur et de gloire. C'est là ce qui fait surtout le grand intérêt de cette histoire, et lui donne un tour si neuf et si attachant. C'est aussi par la discussion de l'intéressante question qu'il soulève que nous terminerons cet examen.

Le lecteur connaît maintenant le squelette de ce beau livre, et déjà il a pu se faire une idée assez complète du système historique qui en est la substance. Nous le répétons, nous croyons avoir trop bien compris la pensée de M. Nisard. Si la langue, si la prose et la poésie françaises se sont développées peu à peu, si elles sont arrivées toutes trois à se constituer presque en même temps, si le siècle de Louis XIV est, comme il nous force d'en convenir, le grand siècle littéraire par excellence, *l'époque de maturité et de perfection ;* si c'est là véritablement l'ère impériale de l'art, et que son éclat n'ait rien eu à envier aux temps magnifiques des Auguste et des Périclès, oh! alors les analogies sont cruelles. On ne monte pas si haut pour y demeurer toujours; les solstices dans l'histoire ne sont, ne peuvent jamais être que le balancement des soleils entre leur élévation et leur chute; si la littérature française a gravi ce faîte splendide, elle a dû en descendre, comme les deux grandes littératures antiques, ses sœurs aînées, sont tombées enfin jusque dans les abîmes de la barbarie; et elle ne s'arrêtera point dans le fatal progrès de sa décroissance; car on ne séjourne pas sur les pentes. Nous voudrions avoir mal interprété l'esprit du *Précis ;* mais il ne nous laisse pas même le refuge d'une méprise. Quand on a lu ce livre, la conclusion reste suspendue sur les lèvres, et nous qui n'avons point vis-à-vis de nos contemporains la même raison que M. Nisard de ménager leur colère, nous n'hésiterons pas à prononcer le mot qu'il n'a pas voulu dire, par pitié sans doute. Si le XVIIIe siècle marque un commencement de décadence, que promet donc le dix-neuvième? Jusqu'où descendra-t-elle, cette décadence? jusqu'à la littérature du Bas-Empire peut-être. Ce serait terrible à penser. Car il y a là-dessous plus qu'un problème de littérature; nous y voyons toute une question d'existence nationale pour la France.

Pour nous, en effet, nous ne concevons point la France, dont le rôle

Digitized by Google

providentiel est si évident, sans le sceptre de l'intelligence. Dire que la littérature française est sur son déclin, c'est dire implicitement que la patrie française elle-même, abstraction faite des formes politiques qu'elle a revêtues d'âge en âge, est en pleine voie de décroissance. Car sa littérature, c'est l'expression la plus vivante, la plus intime, la plus dominante de son génie ; et si l'instrument n'est plus capable désormais de porter de grands coups, c'est que la force qui le manie va tous les jours s'affaiblissant. Cette conséquence est trop évidente pour qu'on essaye de la nier. Cependant M. Nisard, dont le vif amour de la patrie éclate à chaque page de son livre, ne peut pas être soupçonné d'avoir voulu lui refuser ou lui ravir la superbe place qu'elle occupe dans la civilisation moderne; il n'a pu vouloir prophétiser le jour où, comme toutes les grandeurs périssables qui ont passé sur la terre, elle se retirera d'entre les nations. Il espère encore, n'en doutons point, dans le bel avenir qu'elle s'était promis au commencement du siècle. Mais aussi, tout national qu'il est par ses opinions et son talent si franc et si plein, il a constaté un fait effrayant, la décadence de la grande langue, de la grande littérature française, comme il les appelle en vingt endroits divers. La dernière phrase même de son livre est comme un aveu qu'il a essayé de retenir jusqu'au bout et qui lui échappe au moment de finir.

« Même dans la partie de notre littérature contemporaine où l'art nous paraît avoir souffert, dit l'auteur du *Précis* en terminant, et où les acquisitions ne compensent pas les pertes; même dans cette maladie d'exotisme et d'imitation qui nous a tous atteints, il n'y a pas du moins la plaie de la médiocrité ; et s'il est vrai que, dans les ouvrages de littérature pratique, nous soutenons notre grande langue dans les voies qui lui ont donné l'empire intellectuel des temps modernes, il ne l'est pas moins que dans les ouvrages d'imagination et de poésie, notre *décadence même* est encore la seule littérature de l'Europe contemporaine. »

C'est là un aveu cruel, et considérable surtout à nos yeux, partant d'un esprit aussi élevé et aussi sérieux; un aveu qui nous afflige surtout, parce qu'il découle logiquement, rigoureusement des faits

Digitized by Google

historiques tracés par l'auteur. Il nous a paru si grave, qu'après avoir admiré le savoir et la puissance du critique, le tact et la sérénité de l'historien, nous n'avons plus vu que cela dans son livre. C'est un spectacle si douloureux que celui d'une nation qui perd muscle à muscle sa force, qui laisse tomber un à un tous les fleurons de sa couronne. Ce n'est pas que nous nous alarmions pour le jour présent; nous savons bien que les décadences, à leur début, n'entraînent pas immédiatement toute chose avec elles; nous avons dit dans d'autres pages de ce recueil ce que nous pensions des lois presque mathématiques auxquelles sont assujetties toutes les grandeurs de ce monde. Ainsi nous avons la ferme conviction que ce qui a mis un long temps à croître, ne déclinera qu'insensiblement. Mais enfin, le déclin, une fois l'impulsion donnée, est inflexible, continu, inévitable. C'est parce que telle est notre pensée sur ces graves matières, que nous ne voulons pas encore admettre la conclusion tacite du *Précis*.

Selon nous, la France, d'où est parti le signal de cette révolution qui est la grande affaire, la seule affaire de notre siècle, ne saurait laisser ainsi son œuvre inachevée. C'est pour la nation qui a ouvert une pareille époque un devoir de position et de destinée, d'attendre, pour quitter sa place sur le théâtre du monde, qu'elle ait su la fermer. Le mal, passager nous l'espérons, qui trouble l'ordre politique et social, c'est elle qui l'a produit; c'est elle qui doit le guérir. Elle a changé le flambeau en torche; que la torche dans ses mains redevienne flambeau. Nous n'en sommes qu'à la première phase du cycle révolutionnaire; et elle se retirerait de l'orbite brûlant dans lequel elle a fait tourbillonner tout un monde d'intelligences! Elle aurait noué toutes les questions qui agitent la surface du continent, et elle ne les dénouerait point! Non, cela ne se peut; il ne lui est pas encore permis de décroître, et la mission qu'elle a acceptée de la Providence, il faut qu'elle l'accomplisse jusqu'au bout, au prix de son bonheur matériel, au prix de son existence nationale. Son affaiblissement serait la condamnation de l'histoire de ces cinquante dernières années, de notre histoire à tous. La révolution serait

Digitized by Google

comme non avenue; ce serait comme l'erreur maligne d'une mauvaise destinée. Oh! alors plût à Dieu qu'elle n'eût jamais éclaté, et que nous et nos pères nous n'eussions pas accepté tous les désastres qu'elle entraîne à sa suite, dans l'espoir de faire un meilleur sort à ceux qui nous suivront. En d'autres termes, si la France, nation-apôtre, était en pleine décadence, si elle n'avait reçu de la révolution au nom de laquelle elle a appelé le monde à une vie nouvelle, que le coup de la mort, c'est que cette révolution aurait été impie, c'est que notre âge méchant ne serait pas le prélude d'une ère meilleure, et qu'au lieu de cette seconde jeunesse, impatiente, turbulente, impétueuse, que nous croyons voir dans les nations et dans la France à leur tête, ce serait la vieillesse précoce que des accès de fièvre animeraient encore d'une santé factice, une décrépitude inévitable dans un prochain avenir, l'agonie convulsive du vieux monde. Il y aurait dans l'air brûlant que nous respirons comme une odeur dissolvante de Bas-Empire qui ferait présager, ô terreur! la venue d'une nouvelle barbarie!

Certes c'est aller loin, nous en convenons, et ces conséquences pourront paraître forcées, tant elles sont terribles; mais, dans un temps comme celui où nous vivons, tout s'enchaîne, les faits les plus éloignés et les idées les plus contraires. Si nous poussons si loin nos déductions, c'est pour démontrer pourquoi nous n'acceptons point encore celles de M. Nisard, qui nous fait entendre que la première littérature de l'Europe décroît, étant bien convaincu, nous, que les littératures meurent la veille du jour où les nations s'éteignent. La décadence de la littérature française, dans le domaine de l'imagination, qui est encore, selon M. Nisard, la seule littérature de l'Europe contemporaine, si elle était un fait acquis à l'histoire, serait un signe terrible pour notre civilisation tout entière. Nous ne la nions pas jusqu'au point où M. Nisard a conduit son livre; nous ne nions pas même que l'exemple des littératures grecque et latine, qui ont glissé presque sans ralentissement sur la pente de leur déclin, ne donne une grande force à la conclusion qui terminerait à notre époque la brillante histoire de la littérature française, et ne

Digitized by Google

verrait dans les événements de son avenir qu'une lutte, glorieuse peut-être, mais inutile, contre un implacable destin. Mais nous aimons mieux croire qu'il est un point où la logique des analogies historiques doit faire défaut. Rien de ce qui se passe de nos jours ne ressemble à ce que nous connaissons du passé. Nous ne sommes pas de ceux qui se laissent épouvanter par les nuages dont l'avenir se charge en ce moment. Les grands faits n'en vont pas moins droit et ferme à leur but, comme le soleil qui marche au-dessus des tempêtes dans sa sérénité éternelle. Les promesses que les générations passées nous ont faites devront bien se réaliser, non pas tout à fait peut-être comme elles l'ont pensé, puisqu'il n'est pas donné à l'homme de régler l'avenir. Mais quelque chose de tout à fait inconnu aux siècles précédents, quelque chose de tout à fait nouveau se prépare pour la civilisation moderne. Les peuples en ont l'instinct, et ces instincts-là ne mentent jamais. Nous en avons d'ailleurs pour garants tous les malheurs de nos pères, tous les maux que nous souffrons encore. Ce que ce sera, nous ne saurions le dire. Mais nous ne pouvons croire que la France, seule d'entre tous les peuples, ne fût point appelée à recueillir le bien qu'elle a semé, elle qui a si cruellement expié les difficultés et les fautes de son apostolat. S'il en est ainsi, et rentrant dans notre sujet, nous ne pouvons encore nous empêcher de croire, même après avoir lu le beau livre de M. Nisard, que l'art réflétant toujours le siècle, une société fondée sur des principes nouveaux ne peut manquer d'avoir une littérature nouvelle. Ainsi en France, cette école qui s'égare, ces esprits distingués qui se perdent, ces génies incomplets qui s'agitent dans le vide de la personnalité, faute de croire à quelque chose, cette influence de la dissolution politique et de la corruption morale, tristes compagnes des discordes civiles, tout cela passera quand la révolution aura accompli la marche qui lui a été tracée d'avance à travers les âges, quand les peuples et les pasteurs des peuples s'arrêteront enfin dans leur existence nouvelle, comme a déjà fait une fois l'Europe au sortir de la réforme. Alors la France, riche, heureuse et tranquille, peut espérer encore de voir apparaître l'aurore d'un

Digitized by Google

nouveau siècle littéraire. C'est là une déduction aussi incontestable des faits que celle que nous avions tirée d'abord. C'est l'autre face des grands événements, qui en ont toujours deux, tant qu'ils ne sont pas finis, et c'est celle à laquelle, sans nier aucune des vérités contenues dans le livre de M. Nisard, nous nous attachons de préférence. Et nous en donnons une raison que chacun comprendra. C'est qu'ainsi que notre nature a horreur du vide, que notre âme recule devant le néant, notre belle et grande civilisation moderne, toute compromise qu'elle est encore dans le terrible combat de la révolution, ne saurait croire à sa décadence prochaine, ne doit point admettre la possibilité d'une nouvelle barbarie.

Digitized by Google

POLITIQUE.

De la neutralité belge.

20 novembre 1840.

Les résultats les plus directs du traité du 15 juillet sont encore enveloppés d'incertitude et d'obscurité. Plusieurs années s'écouleront peut-être avant que l'on en puisse connaître toutes les conséquences et apprécier exactement les causes. Le rapprochement de la Russie et de l'Angleterre n'a-t-il d'autre but que le traité lui-même, ou repose-t-il sur des projets plus éloignés, sur quelque changement plus profond dans leur politique? Jusqu'où vont les desseins de l'Angleterre contre l'Égypte? S'est-elle tracé une ligne de conduite fermement préméditée, ou modifie-t-elle ses plans selon l'influence des événements et des impressions du jour? Quelle cause faut-il assigner à l'espèce de raideur que semble manifester

Digitized by Google

encore, depuis la retraite de M. Thiers, le cabinet britannique, ou au moins celui des ministres qui le dirige dans cette affaire et qui vient de prendre une place si prépondérante dans la politique européenne? Ne s'exagère-t-on pas, de l'autre côté du détroit, la portée des dispositions actuelles de la France? Commencerait-on à tenir moins au maintien de la paix, du *statu quo* et de la tranquillité du continent? Y a-t-il des gouvernements en Europe qui, soit pour étendre leur influence, soit pour diminuer celles de leurs rivaux, ou pour triompher des difficultés intérieures, seraient enclins à renoncer à la politique pacifique de ces dernières années? ou bien encore le cabinet anglais attendrait-il, pour se rapprocher plus ouvertement de la France, que le développement des événements de Syrie et la décision du sort de Saint-Jean d'Acre lui rendissent plus favorable ou plus net le terrain d'une nouvelle négociation?

Quelque porté que l'on soit à choisir de ces diverses interprétations les plus simples et les plus naturelles, il serait téméraire de ne pas reconnaître au temps seul le pouvoir de résoudre définitivement ces graves énigmes. Ce qu'il y a de moins douteux dans la situation, ce sont les dispositions du gouvernement français et celles des Chambres, sur l'esprit desquelles M. Thiers s'est si inconcevablement trompé. Ces dispositions, cependant, qui oserait les dire à l'épreuve du temps, des événements qui peuvent modifier la situation de l'Égypte, à l'épreuve des entraînements si naturels aux assemblées nombreuses et de l'influence de la parole si puissante sur un auditoire français, alors surtout qu'elle en appelle à l'amour-propre national? Puis, à part les affaires d'Orient et toutes les difficultés qui s'y rattachent, ce rapprochement des diverses nuances de l'opinion modérée en France doit-il la reconstituer sur une base nouvelle, ou n'est-ce qu'un effort trop vigoureux pour ne pas l'épuiser? Quelques mois plus tôt ou plus tard, ce mouvement n'aura-t-il pas sa réaction contraire?

Depuis 1830, le souci de la situation intérieure de leurs États, la crainte de la contagion révolutionnaire a dominé les cabinets de l'Europe. Tout a été subordonné à des considérations d'ordre inté-

Digitized by Google

rieur. De là dans leurs rapports internationaux des hésitations, des ménagements, des dehors de faiblesse dont ils avaient la pénible conscience. Tous ont cru se faire les uns aux autres des sacrifices d'amour-propre; il n'est aucune des grandes puissances qui, pendant ces dix années, ne se soit plus d'une fois crue humiliée par les transactions qu'elle consentait. Aujourd'hui l'esprit révolutionnaire s'est attiédi, les craintes qu'il inspirait sont beaucoup diminuées. On a eu le temps de se reconnaître. Les amours-propres froissés commencent à se redresser. Après s'être fait peur les uns aux autres, chacun est porté à croire maintenant que les autres ont plus peur que lui. Cette tendance des amours-propres puissants à prendre leur revanche, cette disposition à s'exagérer la faiblesse de ses adversaires, est peut-être un des plus grands dangers du moment. M. Thiers, dès son arrivée aux affaires, a flatté ses désirs de gloire de la probabilité du succès d'une négociation secrète à Constantinople, où la question d'Orient serait résolue directement entre le sultan et le pacha, sous la seule influence de la France; et il n'a pas cru aux autres puissances le courage de s'en venger ou de méconnaître ce qui aurait été conclu. En signant le traité du 15 juillet, les quatre puissances ont cru que la France redoutait trop la guerre pour ne pas les laisser faire, et son exclusion n'aura pas été un baume sans douceur pour d'anciennes susceptibilités blessées. M. Thiers a pensé de nouveau, par ses démonstrations guerrières, effrayer assez les autres cabinets pour les faire reculer devant l'exécution du traité, et déjà il s'enorgueillissait de voir l'Europe entière plier sous ses menaces. Aujourd'hui encore les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Saint-James paraissent se reposer avec une pleine sécurité sur les craintes que la guerre inspire à la France, et leur amour-propre ne semble pas se contenter de la chute même de leur belliqueux antagoniste.

Quelle que soit l'issue de la crise diplomatique qui agite l'Europe, il est aisé de voir que les rapports des divers cabinets tendent à entrer dans une phase nouvelle, et qu'à moins de quelque grave diversion, leur politique extérieure va faire effort pour se dégager

Digitized by Google

des liens où les préoccupations de la tranquillité de leurs États les retenaient, et pour se faire, dans leurs futures déterminations, une part plus large et plus prépondérante.

A la suite des inquiétudes qui viennent de l'émouvoir, la Belgique, elle aussi, va probablement ressentir une influence du même genre, en ce sens du moins que les intérêts d'avenir de sa politique extérieure vont désormais l'occuper davantage. Dès aujourd'hui elle peut s'apercevoir qu'elle a été trop disposée à les oublier, et que se conduire comme si la situation politique de l'Europe qui dure depuis dix ans, ne pouvait changer, était un dangereux aveuglement.

Qui pourrait encore méconnaître aujourd'hui que toutes nos difficultés extérieures n'étaient pas dans la question hollandaise? depuis longtemps ce n'étaient là ni les plus graves ni les plus durables. Il faut bien aussi se l'avouer maintenant, elle était trompeuse cette sécurité à laquelle la jeune Belgique aimait à se laisser aller. Son rôle dans le monde est moins facile qu'on ne s'était hâté de le croire. Livrons-nous avec ardeur aux intérêts intérieurs du pays. Mais la nationalité belge a encore au moins dix années d'épreuves à traverser, années de prévoyance et d'inquiets soucis, pendant lesquelles, et peut-être bien plus longtemps encore, ces intérêts et les plus graves questions qui s'y rattachent doivent être subordonnés à notre politique extérieure. Ce sera au moins pour nous une heureuse conséquence d'événements qui pourraient en avoir de si dangereuses, de nous avoir éclairés sur de telles nécessités et d'avoir donné au pays sur sa position des lumières nouvelles.

La neutralité que les traités garantissent à la Belgique était loin jusqu'à cette époque d'avoir été bien appréciée. Quelques-uns avaient été jusqu'à la représenter comme un malheur et une humiliation. Il semblait qu'en l'acceptant, la Belgique se fût dépouillée entre les mains des puissances étrangères du droit de veiller sur sa propre existence, que son armée, si ce n'est même sa diplomatie, fût devenue un inutile fardeau. Aujourd'hui le pays tout entier a senti le prix de cette neutralité que d'autres États cherchent à s'assurer, il a compris que loin qu'elle abandonne son sort aux volontés

Digitized by Google

de l'étranger, c'est par elle qu'il peut réellement rester maître de lui, que c'est en y renonçant qu'il se rangerait sous la dépendance d'autrui, et qu'au lieu de le dispenser de veiller sur ses intérêts extérieurs, la conservation de sa neutralité lui impose elle-même à cet égard les devoirs les plus rigoureux. Il faut vivement se féliciter de ce progrès ; la Belgique a désormais l'intelligence d'une des plus importantes bases de sa politique nationale ; c'est un résultat qui ne se perdra plus. Nous devrons aux circonstances récentes un autre progrès également heureux, c'est celui que l'opinion de l'étranger vient de faire à l'égard de la Belgique. L'attitude calme et impartiale du pays, l'attachement qu'il manifeste en ce moment pour le régime de son indépendance, la politique franche du gouvernement, la manière dont la Belgique et lui jugent leur position, ont partout été remarqués au dehors. Le discours du trône qui dessine avec tant de fermeté la ligne de notre politique nationale, et l'approbation générale et non équivoque qui l'a accueillie à l'intérieur, ont sous ce rapport exercé autour de nous sur les opinions sages la plus favorable influence. On peut dire qu'en quelques semaines la Belgique vient de s'élever dans la considération de l'Europe à un point où on aurait cru naguère qu'elle ne serait parvenue qu'après plusieurs années de constants efforts.

Neutralité sincère, loyale et forte, telle est la patriotique devise que la Belgique a ouvertement inscrite sur son drapeau. C'est beaucoup de l'avoir proclamée si solennellement, si nettement et dans un moment si opportun. Il est d'une heureuse politique de n'avoir pas laissé passer les circonstances actuelles sans prendre acte de cette position et sans se servir de leur influence même pour la fortifier. Se plaçant à la tête de l'opinion nationale, le gouvernement a d'un mot précisé et consolidé ses heureux instincts : il lui a ouvert sans hésitation la route à suivre et a élevé d'une main ferme le fanal qui doit l'y guider.

La franchise et la loyauté sont deux des premiers devoirs de notre politique. Entourée de défiances contraires, elle doit s'attacher à les détruire, mais à les détruire toutes à la fois. Elle ne le

Digitized by Google

peut qu'à force de sincérité et de loyauté impartiale. Elle a à s'interdire les hostilités secrètes, aussi bien que les prédilections exclusives. Belge envers la France, elle doit l'être tout autant envers l'Angleterre et l'Allemagne. Notre neutralité ne doit pas plus s'imprégner de germanisme que de gallomanie. Dans un temps où les esprits sont frappés des dangers qui pourraient nous venir du Midi, il est bon de se le dire et de s'en pénétrer : dans l'avenir comme aujourd'hui, une politique hostile à la France, serait la plus coupable folie. Par une attitude nationale, prévoyante, mais sage et amie, la Belgique, au contraire, doit s'efforcer de concilier de plus en plus à sa cause le respect des esprits sages de la France dont l'influence peut être en tout temps si grande sur les destinées de l'Europe, et surtout l'appui de ce monarque, en qui les hommes sensés et honnêtes de tout pays ont placé tant d'espérances, mais à qui tous aussi doivent aide et sympathie, dans la courageuse œuvre de modération et de paix que poursuit sa haute raison.

Sincèrement neutre envers tous, bienveillante envers tous, sans défiances injustes ou exagérées, c'est sur elle-même cependant que la Belgique doit avant tout compter ; notre neutralité ne resterait pas longtemps sincère et franche, si elle n'était assez forte pour avoir foi en elle-même. Le premier devoir d'une nation c'est de veiller sur son existence : renoncer à sa propre défense, s'en reposer sur d'autres, abdiquer le soin de son indépendance, c'est en abdiquer les droits, c'est briser sa force morale au-dehors comme au-dedans, c'est renoncer honteusement à la considération de ses amis comme à celle de ses ennemis. Quelle que fût la confiance de la Belgique dans la loyauté des gouvernements voisins, eût-elle même la certitude que, dans le flagrant des guerres, les affaires continueraient à être conduites par eux avec l'esprit qui les anime aujourd'hui, à l'abri de la violence des partis et des entraînements de la victoire ou de la défaite, encore ne pourrait-elle se reposer sur la seule garantie écrite de sa neutralité et de son existence. Cette sécurité, en effet, la Belgique, en cas de guerre, ne devrait pas la posséder à elle seule, il faudrait qu'elle fût partagée par toutes

Digitized by Google

les parties belligérantes et que toutes abjurassent leurs défiances réciproques. S'il est incontestable que, dans une guerre contre la France, les ennemis de cet État ont un puissant intérêt à ce que nos forteresses ne tombent pas entre ses mains, leur suffirait-il pour respecter notre neutralité que notre gouvernement eût dans les intentions du cabinet français une confiance qu'eux-mêmes n'auraient pas? La France, à son tour, si nous ne couvrons pas sa frontière du Nord, croira-t-elle que ses adversaires renonceront à l'attaquer par cette frontière, la plus vulnérable de toutes, la plus rapprochée de Paris, et qui, dans sa dernière guerre, a ouvert à l'invasion le chemin de la capitale.

Qui peut, d'ailleurs, se dissimuler qu'au fort de la guerre les événements et les partis peuvent venir dominer les intentions les plus sages et les plus loyales? Violemment ou régulièrement, après un revers surtout, et lorsque l'esprit de parti vomirait ses accusations de trahison, la guerre n'amènerait-elle pas au pouvoir en France une opinion bien plus prononcée que celle de M. Thiers lui-même? Pourrait-on espérer que celle qui ne croit pas devoir déguiser ses desseins si hostiles à notre indépendance en restât longtemps éloignée?

D'autre part, l'Allemagne, quoi qu'il arrive, n'aura pas d'empressement à se décider à la guerre. Déjà dans les circonstances actuelles la Prusse n'a pas caché ses dispositions à garder une attitude neutre. Et, si une lutte européenne venant à éclater, elle ne pousse pas aussi loin qu'autrefois le rôle de neutralité armée dans lequel pendant les guerres de la révolution elle s'est sitôt réfugiée et qu'elle a si longtemps maintenu, au moins peut-on croire, sans invraisemblance, que pour l'en faire sortir il faudrait que l'Allemagne elle-même fût attaquée. En dirigeant ses armées vers la Belgique, plutôt que de se porter directement sur l'Allemagne, la France conserverait donc plus de chances d'obtenir cette neutralité prussienne à laquelle elle a toujours attaché tant de prix. N'est-il pas à prévoir aussi que l'Autriche entrerait avec plus d'énergie dans une coalition hostile à la France, si celle-ci menaçait l'Allemagne ou l'Italie,

Digitized by Google

que si ses efforts se tournaient vers la Belgique dont les intérêts ne sont plus, comme au temps de la république, liés à ceux de la maison d'Autriche. Ainsi les impulsions en quelque sorte les plus naturelles de la guerre pousseraient la France vers la Belgique, si la Belgique elle-même n'avait songé d'avance à détourner le torrent.

Ces dangers toutefois, s'il faut les reconnaître et les prévoir, il ne faut pas se les exagérer. La Belgique, c'est notre ferme confiance, peut s'y soustraire, malgré toutes les chances de guerre que l'avenir de l'Europe recèle encore. Elle le peut, mais à une condition, c'est de le vouloir, de le vouloir avec décision et fermeté. Suivant toute probabilité, la neutralité belge dans l'avenir sera ce que la Belgique elle-même l'aura faite. Elle ne peut plus, il est vrai, compter aujourd'hui sur cette communauté d'intérêts qui donnait à la défense des Pays-Bas autrichiens l'appui d'un des gouvernements les plus puissants de l'Europe. Mais ce gouvernement toujours incertain de savoir s'il devait nous garder ou nous échanger, ne sut ni prévoir le danger, ni nous défendre avec vigueur. D'aucune manière il ne sut tirer parti des ressources que le pays possédait pour aider à repousser l'agression. L'esprit national était assoupi, et il n'appartenait pas à un gouvernement étranger de le réveiller. La Belgique désormais n'a pas seulement acquis, pour première base de sa défense, l'immense ressource morale du sentiment patriotique auquel, aux jours du danger, il dépend d'un gouvernement national d'inspirer la confiance et l'enthousiasme, sa position extérieure a subi un autre changement considérable. Nos moyens matériels de défense ne sont plus dans l'état de délabrement où l'imprévoyance avait laissé les Pays-Bas autrichiens. Depuis 1815, notre situation est complétement changée sous ce rapport. Si notre système de fortifications présente encore des points faibles, c'est du côté par lequel dans une guerre européenne nous serions vraisemblablement le moins menacés. Avec ses vingt-deux forteresses, la Belgique n'est, pour ainsi dire, qu'une grande place forte. Pour prendre une attitude imposante et se faire respecter, il lui suffit d'avoir une armée au niveau des besoins de la défense de

Digitized by Google

ces remparts, c'est-à-dire qu'il lui suffit de le vouloir, car ces besoins n'excèdent pas les limites de ses moyens financiers. Avec ses forts bien armés, ses ressources militaires établies sur un pied convenable, la Belgique peut attendre les événements. Elle ne sera pas une feuille abandonnée au vent et aux caprices des puissances voisines. Elle pèsera de quelque poids dans la balance. On ne se jouera pas légèrement de sa neutralité. Et si elle n'est pas assez puissante pour soutenir une lutte prolongée contre des forces infiniment supérieures aux siennes qui s'acharneraient contre elle seule, elle peut certainement espérer que son attitude détournera les projets d'attaque, et que la valeur de sa neutralité sera comprise par tous.

Ne nous laissons pas égarer par le souvenir des neutralités si ouvertement violées pendant les guerres de la révolution. Même générale, même révolutionnaire, la guerre revêtirait difficilement aujourd'hui le même caractère qu'il y a cinquante ans. Un demi-siècle d'expérience et de progrès dans les idées de droit et de modération n'a pas vainement passé sur l'Europe. On ne recommence pas aisément, et en un jour, le même bouleversement de tous les principes, le même mépris de tous les droits des nations indépendantes. Nous pouvons même le remarquer ici en passant, au milieu de son exaltation récente, une partie de la presse française a conservé à l'égard de la Belgique un langage qui atteste un changement important. Quelqu'idée qu'on se fasse de leur sincérité, nous ne devons pas voir avec indifférence que des journaux qui ne sont pas inaccessibles au désir de caresser les passions populaires, aient cru pouvoir s'imposer cette réserve. De pareils résultats sont dus au progrès des idées sages, du respect des nationalités étrangères, et aussi, disons-le avec une respectueuse gratitude, à cette place élevée que le roi des Belges s'est acquise en France comme dans le reste de l'Europe, dans la considération des hommes politiques les plus influents.

Ces mêmes intérêts matériels auxquels une paix de vingt-cinq ans a donné tant d'extension, et qui depuis dix années surtout luttent avec tant de succès pour empêcher la guerre d'éclater, seraient probablement plus puissants encore pour en circon-

Digitized by Google

scrire le théâtre et la durée, si une fois elle était résolue. Or, pour en venir aux dernières extrémités, pour fouler aux pieds toutes les prescriptions du droit des gens, la guerre elle-même marche par gradations et a besoin de temps. Ce n'est qu'après cinq ans de guerre que Venise neutre a été renversée, que la Suisse a été envahie.

Mais ce qu'il faut surtout se rappeler au sujet de ces neutralités violées à Venise, en Suisse, à Rome et ailleurs, à une époque où il restait encore sur le continent quelques bornes à la puissance de Bonaparte, c'est que faibles, imprévoyantes, amollies par la paix, toutes ces nations avaient commencé par s'abandonner elles-mêmes; se reposant sur l'intérêt et l'appui de plus puissants qu'elles, elles n'avaient pas eu le courage de regarder en face leurs propres dangers, elles n'avaient pas su se préparer à temps et avec énergie à les détourner, ni prendre une imposante attitude de défense.

Venise, livrée aux funestes conseils de ceux de ses hommes d'État qui se fiaient à la rivalité des intérêts des deux parties belligérantes, qu'avait-elle à répondre, quand le général Bonaparte, pour justifier les premières violations de son territoire, lui disait avec une arrogante ironie : « Ce n'est pas avec vos 1,500 Esclavons que vous pourrez défendre votre nationalité et vous opposer au passage de l'armée autrichienne? »

La Suisse, après avoir pendant plusieurs siècles fait admirer l'énergie militaire avec laquelle elle sut défendre son indépendance, et même le sort de ses voisins d'Italie, s'était, elle aussi, pendant le siècle dernier, endormie dans l'imprévoyance. Elle semblait avoir fini par perdre de vue dans ses institutions jusqu'à la possibilité d'un danger extérieur. Et lorsque l'orage vint éclater sur elle, elle se trouva avec sa frontière ouverte, dépourvue de forteresses, sans organisation militaire, et avec l'affaissement moral qui résulte d'une pareille situation. Le canton de Berne dut, à peu près à lui seul, se charger au dernier moment d'un impuissant essai de résistance à l'invasion.

Lorsqu'en 1813 les puissances coalisées vinrent à leur tour fouler

Digitized by Google

le territoire helvétique, voici le langage que la Suisse dut entendre de leur part en réponse à la protestation de la Diète en faveur de sa neutralité : « La marche de la guerre a conduit sur les frontières « de la Suisse les armées des souverains alliés, et les force, pour « la continuation de leurs opérations, de traverser une partie du « territoire suisse. Aux yeux du monde, cette démarche est peut- « être suffisamment justifiée par la nécessité qu'impose une entre- « prise dont la justice est généralement reconnue ; cependant une « considération d'une si haute importance ne paraîtrait pas suffi- « sante aux puissances alliées, si la Suisse se trouvait dans une « situation qui lui permît d'opposer aux progrès de leurs armes une « neutralité légitime et véritable ; mais la Suisse est si peu dans ce « cas, que tous les principes du droit des gens autorisent à regarder « comme nul ce qu'aujourd'hui elle appelle sa neutralité. »

La Prusse, au contraire, lorsqu'elle voulut être neutre, comprit que pour se faire respecter, cette neutralité devait être armée et imposante. Aussi, quoiqu'à cette époque elle comptât à peine sept millions d'habitants, malgré ses longues et mauvaises frontières, malgré ses récentes acquisitions de Pologne qu'il lui fallait tenir dans la soumission, parvint-elle, au milieu de tant de bouleversements, à maintenir sa neutralité pendant dix ans, et à la faire pour ainsi dire courtiser à la fois par toutes les parties belligérantes.

Si de ces exemples opposés la Belgique ne savait suivre que les plus funestes, quels reproches amers ne pourrait-elle pas avoir à se faire un jour et à attendre de l'histoire, elle qui abandonnerait les plus hauts intérêts de sa nationalité à l'époque même où elle vient d'en proclamer et d'en faire reconnaître les titres, elle dont l'histoire depuis des siècles n'est pour ainsi dire qu'une longue énumération d'invasions successives qu'a toujours facilitées le défaut de développement et de vigueur de ses précautions militaires, elle qui hérite aujourd'hui d'un autre régime des moyens de défense tout nouveaux ! Cet héritage est une bonne fortune pour son indépendance, non-seulement en ce qu'il épargne d'énormes dépenses

Digitized by Google

au régime actuel, mais par la force extérieure qu'il lui donne dès son origine. Il met notre nationalité dans une position toute différente de celle où elle se fût trouvée si elle s'était fondée quinze ans plus tôt. Mais cette situation nouvelle entraîne des devoirs nouveaux. Ces places fortes créées non pas en vue de la nationalité belge, mais de la consolidation du royame des Pays-Bas ou d'une coalition des grandes puissances, ces forteresses si considérables et si nombreuses que déjà on a pensé qu'elles excédaient les besoins de notre défense, doivent exercer une grande influence sur notre organisation militaire. Si nous ne nous sentions pas la force de nous en faire un redoutable rempart, elles deviendraient un immense danger. Il n'y a pas de milieu, ou elles sont destinées à faire respecter notre nationalité, ou elles aideront tôt ou tard à la détruire. Si nous n'étions pas en état de les défendre, loin de détourner les invasions de l'étranger, elles les attireraient en leur présentant le plus séduisant appât. Il vaudrait mieux pour la Belgique les raser toutes et retourner sous ce rapport à l'état misérable des Pays-Bas autrichiens, que de les posséder sans se mettre à même de s'y faire respecter. Plus facile à prendre, elle serait au moins plus difficile à garder. Mal défendues par nous, nos places fortes ne provoquent pas seulement l'invasion de l'étranger, elles lui donnent les moyens de prolonger l'occupation, et peut-être deux occupations ennemies à la fois, l'une au Midi, l'autre sur la Meuse et l'Escaut. Si nous ne faisons de nos forteresses une garantie solide de défense, peut-être faut-il se résigner à n'y voir que le germe et les moyens d'un démembrement.

Sans doute les besoins de cette défense sont grands, ils peuvent paraître tels surtout à une nation qui pendant des siècles n'a pas eu à se prémunir par elle-même contre les périls du dehors. Nos forteresses ont été construites pour être gardées par les forces d'une population plus considérable que celle de la Belgique. Il est telle d'entre elles qui pour sa défense exige à elle seule une petite armée. Dans des temps de calme, la Belgique aura peut-être à examiner si ses moyens de défense ne peuvent pas être mieux appropriés à sa position ac-

Digitized by Google

tuelle, si, susceptibles d'être augmentés d'un côté, ils ne sont pas excessifs de l'autre. Ce sera là une question grave qui doit être résolue avec maturité. Mais en attendant qu'elle le soit dans un sens ou dans l'autre, les besoins du système actuel doivent être soigneusement prévus. Et s'il est désirable qu'on puisse trouver un jour le moyen de les restreindre sans nuire à notre sécurité et à notre force, il faut reconnaître aussi que la Belgique peut remplir les devoirs qui en dérivent aujourd'hui, sans s'imposer ni gêne ni charges excessives.

Que personne ne s'imagine surtout qu'il y aurait économie à se refuser à des dépenses de cette nécessité. Elles sont chères pour une nation les économies qui lui ôtent les moyens de faire respecter son territoire. Qui parmi les petits États de l'Europe n'en a fait l'expérience depuis cinquante ans? Venise aussi avait économisé sur ses moyens de défense, son indépendance ne fut pas le seul prix dont elle paya son erreur; elle vit son commerce anéanti, ses capitaux enlevés, le pillage des immenses valeurs de ses chantiers et de ses arsenaux. Le seul canton de Berne paya de 42 millions le début de l'envahissement de la Suisse. L'Italie, l'Allemagne, de quelles réquisitions, de quelles ruineuses extorsions ne furent-elles pas accablées? La Hollande qui autrefois avait exagéré son importance politique, et qui en était venue pendant ce dix-huitième siècle si fatal aux États imprévoyants, à exagérer sa faiblesse, à annuler par économie son attitude militaire, apprit aussi ce que coûtent les invasions. Sa banqueroute et le chiffre de sa dette réduite sont là pour lui en rappeler le souvenir. Mais qui devrait en savoir plus sous ce rapport que notre Belgique? Ce n'est pas depuis les dernières guerres de l'Europe seulement qu'elle a connu les exigences de ses envahisseurs et les calamités qu'ils traînent à leur suite, elle a acquis presque sans interruption pendant plusieurs siècles cette coûteuse expérience, au prix de son commerce détruit, de ses richesses dissipées, de ses villes tant de fois incendiées, quelquefois de ses plus riches campagnes privées d'habitants et de culture. Oh! l'habile calcul financier pour la Belgique, que celui de

Digitized by Google

rouvrir de ses mains ce cercle de calamités qu'elle peut clore aujourd'hui peut-être pour toujours, de redevenir le rendez-vous périodique des dévastations de toutes les armées d'Europe, de tenter par sa résignation anticipée et systématique la cupidité et l'ambition de tous les conquérants qui peuvent surgir autour d'elle, de passer de l'un à l'autre, pour finir, quand l'Europe rentrerait enfin dans ces conditions d'équilibre qui seules désormais sont définitives, par être déchirée en lambeaux, ou rejetée honteuse, repentante, amoindrie et épuisée dans la situation dont elle aurait méconnu les devoirs aujourd'hui.

Fasse le Ciel que nous puisions dans ce qui se passe d'autres conseils pour le réglement de nos finances ! En cette matière aussi la prévoyance politique doit se faire écouter. Que la prévision de nos dangers extérieurs et l'éventualité des guerres européennes exercent leur influence sur notre organisation financière comme sur celle de notre armée. Défions-nous des déficits mal couverts qui, au premier moment de crise, s'ouvriraient comme des gouffres sous nos pieds. Prémunissons-nous contre les trompeuses facilités de cette dette flottante aux courtes échéances qui, au jour du péril, viendrait nous lier les bras et nous tenir peut-être entre la faillite et la soumission à l'étranger. Ne rentrons plus même dans la situation dont les deux nouveaux emprunts viennent de nous faire sortir, et dont de nouvelles mesures financières ont pour but de prévenir le retour. Ce seront là de vraies, de durables et patriotiques économies qu'en tout temps nous pourrons avouer, dont un jour nous ou nos neveux bénirons les conséquences.

Qu'ainsi sous plus d'un rapport nos inquiétudes récentes tournent au profit de l'avenir. Les difficultés où l'Europe se trouve peuvent laisser après elles, malgré une solution pacifique, probable aujourd'hui, bien des traces fâcheuses, pour nous comme pour d'autres. Toutefois elles auront été pour nous la source de plus d'un progrès, et peuvent avoir l'utilité d'un salutaire avertissement. Gardons-en soigneusement le souvenir, car il pourrait ne pas se renouveler à aussi peu de frais. Disons-nous bien surtout qu'une nation qui veut

Digitized by Google

mériter ce nom, doit trouver en elle-même son premier appui. Soyons justes envers tous nos voisins, ne faisons pas injure à la loyauté et à la sagesse de leurs gouvernements. Mais quand nous-mêmes nous céderions à d'indignes faiblesses, sur quelles vertus surnaturelles compterions-nous donc chez eux pour les croire à jamais insensibles aux tentations qui seraient l'ouvrage de nos propres mains, et toujours prêts à se dévouer avec un héroïque désintéressement au soutien de ceux qui n'auraient rien fait pour se maintenir. Dieu lui-même ne soutient pas ceux qui délaissent leur propre cause. *Aide-toi, le Ciel t'aidera.* C'est le précepte de la morale privée, c'est surtout celui de la morale des nations. Grande ou petite, vieille ou jeune, aucune jamais ne l'a méconnu longtemps avec impunité.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DES PARTIS EN BELGIQUE

LORS DE LA PREMIÈRE INVASION FRANÇAISE EN 1792.

Jamais cabinet ne fut, dans sa politique intérieure, plus mal inspiré que le gouvernement autrichien, après son rétablissement en Belgique à la fin de 1790. Pour juger la situation que lui avaient faite les événements, pour apprécier sainement ses actes, il faut se rappeler les causes et les circonstances principales de l'insurrection.

Le mouvement intellectuel du XVIIIe siècle, qui s'était étendu à l'Europe entière, n'avait pas été perdu pour la Belgique. On y reconnaissait, dans plusieurs classes de la société, la nécessité de mettre les institutions en rapport avec les idées de l'époque. Il était impossible d'y parvenir sans combat; car ils étaient nombreux et puissants d'autre part, ceux dont les idées, les intérêts ou le caractère ne sympathisaient pas avec de pareils changements. Deux hommes résumèrent dans leurs personnes les exigences de l'une et de l'autre opinion : Vandernoot donna son nom aux zélateurs du système existant; Vonck donna le sien aux partisans de la réforme. Ceux-ci

Digitized by Google

s'appelèrent démocrates, parce qu'ils voulaient renforcer dans la constitution l'élément populaire, et ils traitèrent d'aristocrates leurs adversaires qui soutenaient les privilégiés. La lutte, pour éclater, n'attendait qu'une occasion, quand Joseph II vint brusquement changer la situation du pays.

On sait la légèreté qu'apporta ce malheureux prince à l'exécution de ses plans novateurs. Cédant à l'impétuosité et à l'imprévoyance de son caractère, il accumula édits sur édits; à voir l'empressement du monarque, on eût dit que, pressentant la brièveté de son règne, il se croyait responsable envers la postérité de l'inexécution de ses projets. L'ordre religieux fut l'objet de ses premières réformes. Le mécontentement qu'elles soulevèrent fut grand. Il fut moindre toutefois qu'on ne le supposerait, en ne jugeant que d'après les résultats; le caractère essentiellement catholique de la révolution belge de 1790, a fait exagérer la part qu'y prit l'élément clérical, part qui fut considérable sans être exclusive. Ces réformes touchaient à des points sur plusieurs desquels il n'eût pas été impossible au gouvernement de s'entendre avec beaucoup d'hommes religieux; elles étaient d'ailleurs vues sans défaveur par une des deux opinions dont nous venons de parler.

Mais ce n'était pas seulement contre l'influence du clergé que Joseph II entendait diriger ses efforts. Il voulut, par d'autres réformes, assurer l'affermissement et l'extension de son autorité. Ses édits, publiés avec une fécondité vraiment incroyable, après avoir porté la cognée dans les institutions religieuses, vinrent aussi menacer l'ordre civil d'un bouleversement complet.

Les réclamations s'élevèrent alors bien plus vives, bien plus pressantes; ce premier et solennel avertissement frappa vainement les pieds du trône. Docile à ses instructions, le gouvernement de Bruxelles montra une roideur impolitique, et aggrava encore les difficultés de sa position. Les deux partis, froissés à différents titres, se rapprochèrent. Quelques concessions auraient suffi pour dissoudre la coalition; on n'en eut pas même l'idée. Bientôt l'opposition devint menaçante. Grandissant en raison de l'opiniâtreté qu'elle rencontrait, elle amena, par la force même des choses, le monarque à saisir d'une main mal assurée le pouvoir absolu.

D'abord les mesures despotiques se succédèrent. Le gouverne-

Digitized by Google

ment tenta d'établir par la force ce qu'il dédaignait d'obtenir de la persuasion et du temps, et finit par se trouver isolé au milieu de la nation. Alors il hésita, et parut sentir les dangers de la voie dans laquelle il s'était aventuré; ses dernières dispositions eurent le sort de toutes les concessions tardives. Il avait soulevé une haine générale, et voyait se prononcer contre lui ceux mêmes qu'il eût, avec un peu d'adresse et de modération, gagnés à sa cause; car au fond la distance qui séparait les Vonckistes des Joséphistes de bonne foi, de ceux qui attachaient l'idée d'une régénération utile à l'exécution des plans de l'empereur, n'était pas telle qu'elle dût exclure tout espoir de rapprochement.

Le sentiment national avait été trop vivement offensé pour que désormais une transaction fût possible, les opinions divergentes se taisaient sous l'impression d'une indignation commune. Une révolution devenait imminente, et l'accord des diverses opinions en garantissait le succès.

A part un petit nombre d'individus dont l'intérêt personnel était le mobile, tous les Belges en étaient venus à maudire la domination de l'étranger, à chercher les moyens de s'y soustraire. D'accord sur le but, on se partagea quand il fallut déterminer les moyens de l'atteindre; Vandernoot et le comité de Breda qu'il dirigeait, trompés par les insidieuses promesses des cours de Berlin et de La Haye, voulaient que la révolution se fît au moyen des secours dont leur crédulité se flattait; Vonck et ses amis, parmi lesquels se trouvaient des hommes d'énergie et d'action, regardaient au contraire l'intervention des deux cours comme honteuse pour le pays, et proclamaient hautement la nécessité d'un mouvement tout national. Ce furent eux qui appelèrent Vandermersch et le mirent à la tête de cette jeunesse enthousiaste qui brûlait du désir d'expulser ses oppresseurs. Le succès couronna leurs efforts, et la révolution s'accomplit ainsi en quelque sorte malgré Vandernoot et son parti.

Cette dissidence au fond importait peu; elle ne touchait en rien aux doctrines. Les chefs cependant en conservèrent un levain de rancune qui contribua à la rupture des deux partis, et par suite à la perte de l'indépendance du pays.

Tant que dura la lutte avec l'étranger, elle maintint la concorde. Mais quand les troupes autrichiennes, décimées par la désertion,

Digitized by Google

furent refoulées vers Luxembourg (décembre 1789), et que le danger devint moins pressant, la mésintelligence reparut avec un caractère plus grave : il s'agissait d'imprimer au mouvement révolutionnaire une direction, de lui faire produire ses résultats.

Les Vonckistes, qui avaient prêté à l'insurrection l'appui de leur influence, appartenaient aux classes les plus instruites de la nation : outre quelques nobles élevés dans les idées nouvelles, c'étaient des commerçants, des avocats, des médecins, des membres du clergé séculier, des hommes adonnés aux professions libérales, tous également exclus de la représentation du pays. Celle-ci était alors concentrée dans une partie de la noblesse et du clergé régulier formant les deux premiers ordres et représentant la propriété foncière; dans les membres des corporations de métiers formant le tiers état et représentant en partie le peuple de quelques villes[1].

Les Vonckistes demandaient qu'on accordât dorénavant une juste part dans l'administration des affaires publiques à des classes de la société qui par leur position, leur influence et leurs lumières paraissaient y avoir tant de droits. Mais la révolution française, qui grondait à nos portes, et menaçait de ses réformes les biens et les priviléges des deux premiers ordres, ne fit que renforcer les obstacles que devaient rencontrer ces prétentions; la noblesse, et surtout le clergé régulier, crièrent à la gallomanie; les opinions exagérées de quelques Vonckistes furent prises pour l'expression du vœu de tous, et leurs demandes écartées comme destructives des institutions que la révolution avait eu pour unique objet de maintenir.

Ces institutions cependant n'étaient plus intactes. Les états, personnification de l'opinion conservatrice, ne se mettaient-ils pas à la place du prince dont ils décrétaient la déchéance? Ne faisaient-ils pas ainsi disparaître un corps intermédiaire placé entre la nation et son chef pour veiller au bon emploi des deniers du peuple et au maintien de ses vieux priviléges? Ne sapaient-ils pas eux-mêmes la

[1] Ainsi en Brabant, où il y avait plus de 40 monastères, le clergé se composait des chefs de 13 abbayes seulement, et la noblesse, des individus nobles ayant titre de baron, quatre quartiers et un revenu de 4,000 florins. Quant au tiers état, il ne représentait, partiellement encore, que les trois chefs-villes du duché : Bruxelles, Anvers et Louvain.

Digitized by Google

constitution par sa base, et ne transformaient-ils pas une monarchie tempérée en une pure aristocratie?

A ces objections des Vonckistes on répondait par des motifs de nécessité et de salut public. Mais si l'urgence des circonstances et les précédents autorisaient les états à saisir provisoirement le pouvoir souverain, ils ne légitimaient pas une possession indéfinie. On ne voulut pas en convenir, et les deux premiers ordres, aveuglés par la crainte, loin de se prêter à une transaction, se déclarèrent les représentants-nés du pays. Pour s'affranchir d'une opposition importune, ils abusèrent de leur crédit sur les masses et de la supériorité numérique. Signalés aux fureurs populaires comme les ennemis de la nationalité, poursuivis avec acharnement, les Vonckistes finirent par se dégoûter d'un régime si peu en harmonie avec leurs idées. L'Autriche, intéressée à fomenter ces funestes dissentiments, leur fit les offres les plus séduisantes, et finit par en obtenir la promesse d'une coopération au moins passive à une restauration.

L'histoire a parfois accueilli les récriminations contemporaines, en faisant des démocrates de pseudo-patriotes, complotant le retour de l'étranger le lendemain même du jour où avait triomphé la cause nationale. C'est mettre en un singulier oubli leurs antécédents révolutionnaires. On ne peut les rendre responsables des actes de quelques hommes qui se glissèrent dans leurs rangs pour s'abriter de leur influence, et quelque reproche qu'on soit en droit de leur faire pour n'avoir pas soutenu jusqu'au bout la cause de l'indépendance du pays sans se laisser ébranler par les torts de leurs adversaires, de nombreux documents prouvent au moins qu'ils ne se livrèrent à l'Autriche qu'en désespoir de cause et après de longues négociations. Encore s'en trouva-t-il qui ne voulurent à aucun prix d'un pacte semblable [1]. On a été injuste aussi en les dépeignant comme rêvant la réunion à la France. Il ne faut pas les confondre avec les jacobins qui, deux ans plus tard, votèrent cette réunion à coups de sabre. Nous aurons l'occasion de constater quels soins ils mirent, dans leurs relations avec l'assemblée nationale, à stipuler l'indépendance du pays.

Le parti des états ne tarda pas à recueillir les fruits de sa mala-

[1] Ce sont ceux auxquels le ministère autrichien accordait l'honorable qualification d'*enragés*.

Digitized by Google

droite inflexibilité. Pour perdre la révolution, il suffit de l'inaction des Vonckistes. Cette opinion avait gagné du terrain, et son influence sur le peuple était plus grande que ne le supposaient ceux qui jugeaient de l'opinion publique par les furibondes manifestations d'une partie de la bourgeoisie bruxelloise [1]. Aussi Vandernoot et ses partisans, laissés à leurs propres forces, furent incapables du moindre effort pour la défense du pays, et l'Autriche en reprit possession sans éprouver de résistance; le maréchal Bender n'eut qu'à se présenter, pour se faire ouvrir les portes de toutes nos villes.

Les derniers événements portaient à son comble la haine réciproque des deux partis. Placés entre des passions contraires, le gouvernement devait craindre avant tout de les réunir de nouveau contre lui. Sa politique fut dépourvue encore cette fois de toute habileté et de toute prévoyance.

S'il n'avait écouté que ses sympathies, il se serait rallié aux Vonckistes; mais il craignait que ce parti ne finît par embrasser les doctrines désorganisatrices contre lesquelles le gouvernement français se débattait avec tant de peine. Voici ce qu'écrivaient à Léopold les gouverneurs généraux : « Il est douloureux que l'on doive user « avec une extrême retenue des ouvertures que font les agents du parti « démocratique, et sans *l'effrayant exemple du voisinage,* on « devrait être bien tenté de se laisser aller aux assurances qu'ils « donnent de borner tous leurs vœux à une meilleure représenta- « tion, à laquelle il est bien reconnu que le souverain aurait autant « d'intérêt que le peuple [2]. » Le comte de Mercy, quoique disposé à risquer quelque chose, se montrait livré aux mêmes appréhensions quand il écrivait au prince de Kaunitz : « L'affection démo- « cratique n'a pas seulement gagné parmi plusieurs chefs et employés

[1] En Flandre et dans le Hainaut le tiers état penchait généralement vers la démocratie.

[2] Rapport du 29 nov. 1791. La plupart des renseignements qui sont entrés dans ce travail ont été puisés à des sources inédites ; ce sont : 1° la correspondance officielle qui se trouve aux archives de l'État ; 2° la correspondance de Vonck, déposée à la bibliothèque de Bourgogne. Celle-ci forme un ensemble de 200 à 300 pièces manuscrites, relatives aux années 1791 et 1792, et qui sont pour la plupart signées par des pseudonymes. Ainsi Vanuffel c'est Vonck, Vandemeer c'est Walckiers, Grandchamp c'est Weemaels, Bouchez c'est Verlooy, etc. A ces sources se rapportent tous les renvois qui ne mentionnent pas de documents imprimés.

Digitized by Google

« militaires, elle s'est établie au milieu du gouvernement, au milieu « des tribunaux de justice ; et c'est la conduite des états qui a nourri « par opposition une si dangereuse prévention. Tout cela est sans « inconvénient jusqu'ici ; au contraire, il en naît un bien, comme je « l'ai exposé par mes rapports précédents, et il en naîtrait un plus « grand bien encore, si on pouvait se flatter d'arrêter à temps l'in- « fluence des principes subversifs de tout ordre social ; mais dans « cette épidémie morale les ravages sont prompts, les extrêmes se « touchent ; aujourd'hui les amis du bien public ou soi-disant tels, « respectent, chérissent l'autorité souveraine, l'invoquent même à « leur aide ; demain la grande question sur le pouvoir législatif peut « tourner toutes les têtes : et si le mal en venait jusque-là, on aurait « à regretter de n'avoir pas saisi le bon moment pour déterminer « de concert avec les états, ou sans leur participation à leur refus, « un nouveau mode de représentation [1]. »

Le gouvernement, flottant indécis entre ses craintes et ses sympathies, crut pouvoir impunément se passer de l'appui de l'un et de l'autre parti, ou plutôt les tromper tous deux, en les faisant respectivement servir de contre-poids l'un à l'autre. « Il est fort avanta- « geux, écrivait Kaunitz à Mercy [2], de tenir les états en échec par « les démocrates. » Et plus bas : « Il semble que, pour peu qu'on « voie jour de s'arranger avec les états, il sera bon d'arrêter l'in- « fluence que les démocrates peuvent avoir gagnée dans les affaires « publiques. »

Cette politique ne fut point du reste le fait de Léopold, dont le caractère répugnait à la dissimulation ; la responsabilité en revient au prince de Kaunitz, aux gouverneurs généraux et à certains de leurs conseillers. Quant au comte de Mercy, l'ambassadeur autrichien à la cour de Versailles, le diplomate qui conduisit les négociations de La Haye et fit ensuite pendant plusieurs mois l'intérim du gouverne-

[1] Rapport du 18 avril 1791.

[2] Dépêche du 28 avril 1791. Quoiqu'on se trompât sur le motif, la politique indécise du ministère autrichien frappait même l'étranger : « Il semble, disait Loustalot dans « le journal de Prudhomme, que la politique de l'empereur ne consiste qu'à temporiser « avec tout le monde ; il temporise avec les états de Brabant, il temporise avec les « émigrants français et la nation française. » *Révolutions de Paris*. Numéro 121, du 5 nov. 1791.

Digitized by Google

ment général en Belgique [1], nous croyons que s'il eût eu plein pouvoir de suivre ses propres impulsions, il se fût ménagé l'appui des Vonckistes, en leur faisant des concessions. Mercy appartenait à l'école de Joseph II ; c'était un de ces grands seigneurs imprévoyants comme on en vit tant au XVIIIe siècle, qui jouaient avec les doctrines de l'époque, sans se douter encore de l'abus terrible qui en allait être fait.

La répugnance du gouvernement à se réconcilier avec le parti des états perça dès ses premiers actes. Les édits novateurs de Joseph II avaient provoqué le mécontentement et déterminé une insurrection dont Léopold, en mainte occasion solennelle, avait reconnu la légitimité. Le principe admis, il fallait se résigner à en subir les conséquences. Les édits furent rapportés [2]. Ce ne fut qu'une mesure incomplète, car on ordonnait en même temps la réintégration des fonctionnaires que la révolution avait dépossédés, et que l'opinion publique désignait comme les fauteurs actifs de l'ancien système. Sans doute il devait paraître dur au ministre de sacrifier des hommes qui n'étaient, à ses yeux, coupables que de trop de dévouement. Mais le retour de la confiance n'était possible qu'à ce prix; d'ailleurs la plupart de ces fonctionnaires étaient odieux aux deux partis, et il existait des moyens de les indemniser. Alléguant qu'on n'articulait aucun fait précis, le gouvernement se montra sourd à toutes les réclamations.

Son obstination fut d'autant plus malheureuse, que cette difficulté était la seule réellement grave ; les autres pouvaient aisément se concilier. On l'éprouva dans la fixation de l'indemnité à laquelle l'empereur disait avoir droit pour le non-payement des subsides pendant plus d'une année, le détournement des fonds que conte-

[1] Jusqu'en juin 1791.

[2] Voici un passage du rapport adressé par Mercy à Kaunitz, le 25 mars 1791, et qui confirme ce que nous venons de dire de la manière dont le ministre envisageait le système de Joseph II. Il annonce qu'il vient de révoquer, *pour se débarrasser des manœuvres du clergé,* les ordonnances relatives à l'ordre religieux ; puis il ajoute : « Une telle révocation est digne du XIVe siècle, mais le salut public va avant tout, et « nous avons affaire à un peuple entêté dont le caractère distinctif est l'opposition. « Qui sait, si les opinions prédominantes en Europe venant à gagner ici, il ne viendra « pas dans peu redemander les mêmes édits? »

Digitized by Google

naient les caisses publiques lors de la révolution, etc. Après quelques négociations, les prétentions furent réduites à une somme ronde de 7,070,000 florins, payable en cinq années, et répartie entre les différentes provinces sur le pied du subside ordinaire [1]. Les états acceptèrent la proposition [2], et le clergé, afin d'éviter de nouvelles charges au peuple, se chargea du payement à titre de don gratuit. Ce fut, de sa part, un acte politique; il ne manquait pas de publicistes pour soutenir que, la révolution ayant été principalement son ouvrage, ses biens devaient en payer les conséquences, et ce mode peu coûteux de libération commençait à trouver des partisans.

L'exécution de la mesure relative à la réinstallation des anciens

[1] Le tableau de cette répartition fait connaître la proportion des charges publiques que supportaient les différentes parties du pays.

	ANNÉES					TOTAL.
	1791 1/6	1792 1/6	1793 1/4	1794 1/4	1795 1/4	
Brabant. . . .	290,500	290.500	581,000	581,000	581,000	2,324,000
Flandre orientale.	387,250	387,250	774,500	774,500	774,500	3,098,000
Flandre occident.	94,250	94,250	188.500	188,500	188,500	754,000
Malines. . . .	8,250	8,250	16,500	16,500	16,500	66,000
Namur.	16,500	16,500	33,000	33,000	33,000	132,000
Hainaut. . . .	64,875	64,875	129,750	129,750	129,750	519,000
Tournesis. . . .	6,750	6,750	13,500	13,500	13,500	54,000
Ville de Tournai.	8,250	8,250	16,500	16,500	16,500	66,000
Terres franches du Brabant, Flandre, Tournesis et Hainaut. .	7,125	7,125	14,250	14,250	14,250	57,000
Totaux. . .	883,750	883,750	1,767,500	1,767,500	1,767,500	7,070,000

[2] A l'exception des états de Brabant. Dans cette province, la question de l'indemnité réclamée par le souverain, resta liée aux autres points en litige.

Digitized by Google

fonctionnaires, éprouva des difficultés. A Mons et à Namur, la résistance fut vive. Cependant il fallut céder, et attendre le sort de la lutte ouverte en Brabant.

L'opposition était ici bien plus redoutable. Le ministère prétendait éliminer du conseil souverain de cette province, du tribunal que la constitution investissait de hautes prérogatives, cinq conseillers dont il redoutait l'hostilité ; il voulait en même temps y faire rentrer sept autres juges qu'il avait, en 1789, nommés au grand conseil de Malines. Or, la Joyeuse-Entrée s'opposait à une destitution arbitraire, et à une nomination sans présentation préalable par le conseil lui-même. Les états de Brabant invoquaient le texte de la loi.

La récomposition du conseil leur importait non moins qu'au ministre. Il allait leur être intenté nombre d'actions en indemnité à raison de dommages éprouvés pendant la révolution, et si le pouvoir venait à ses fins, il n'y avait pour eux, en temps de réaction, nulle justice à attendre. Puis au conseil appartenait l'entérinement des édits souverains, l'*émanation*, comme on disait en Brabant, et, dans la supposition d'une majorité dévouée au gouvernement, il pouvait être fait bon marché des priviléges du pays. La conduite des états ne fut donc pas, comme on l'a dit, déterminée par le désir de susciter des tracasseries. Leur opposition fut légalement motivée.

Dans la voie où l'on était entré, la question ne pouvait obtenir de dénoûment pacifique. Le caractère du comte de Mercy compliquait encore la difficulté. Hostile aux idées des états, il saisissait toutes les occasions de leur manifester son mauvais vouloir, au point même d'approuver des publications remplies des plus grossières injures, et des émeutes dirigées contre eux. Ces émeutes étaient le fait du parti du gouvernement. Les démocrates y figuraient en petit nombre, et ils étaient désavoués par les chefs du parti qui voulaient épurer l'institution, non la ruiner en la déconsidérant [1].

Après quelques tentatives de réconciliation, le ministre voulut

[1] Dans une lettre du 25 février 1791, d'Aubremé mande à Vonck les circonstances de l'émeute de la veille qui avait chassé de la salle de leurs séances les membres des états de Brabant ; il qualifie ce fait d'*infâme et détestable conduite*, et croit qu'il conviendrait de faire insérer, au nom du parti démocratique, un désaveu dans les journaux.

Digitized by Google

faire acte d'énergie en reconstituant le conseil sans y comprendre les cinq conseillers. Les états prirent fait et cause pour les juges arbitrairement destitués, et déclarèrent solennellement que ce tribunal, n'étant pas organisé au vœu de la constitution, n'avait pas d'existence légale; ils refusaient de se soumettre à ses arrêts.

Cette décision avait été provoquée par une représentation des doyens des neuf nations de Bruxelles, contre laquelle la presse réactionnaire se déchaîna avec une fureur incroyable. Ce n'était pas la première fois que les deux premiers ordres rejetaient sur le tiers la responsabilité d'une mesure hostile au gouvernement, conduite déloyale qui fut justement flétrie [1].

La démarche des états était hardie. A la veille de brusquer le dénoûment, le ministre hésita et recommença à négocier. Aucun résultat n'avait encore été obtenu, quand un fait nouveau vint donner aux conférences entamées un caractère d'irritation qu'elles n'avaient pas revêtu jusqu'alors.

Plusieurs patriotes, parmi lesquels figuraient six ecclésiastiques [2], s'étaient réunis dans la demeure de l'un d'eux, nommé Henri, pour fêter le saint du jour (14 juillet 1791). Différents toasts furent portés assez bruyamment à Vandernoot, dont Henri était aussi le prénom. L'autorité militaire fut avertie, et les choses lui ayant été exagérées à dessein, elle envoya un peloton de soldats qui tomba à l'improviste au milieu des joyeux convives, et les emmena sans

[1] On ne manqua pas de faire comprendre aux doyens la nature du rôle que les deux premiers ordres leur faisaient jouer. Voici comment s'exprimait un pamphlet du temps : « Quelque respect que nous ayons pour toutes les têtes souveraines, comme le faro « nous rapproche quelquefois de vos augustes personnes, comme nous fréquentons « l'estaminet où vous vous exercez dans le gouvernement, nous vous parlerons rude- « ment... Il nous est revenu certain avis concernant vos majestés. On dit, mais tout « bas, que quand la justice prend son sérieux, ce n'est pas ordinairement sur les révé- « rends pères, révérends nobles, révérends prélats qu'elle fait tomber son courroux... « Ils ont, dit-on, l'adresse de se glisser par une porte de derrière, aux dépens, il est « vrai, de quelques lambeaux, mais ils laissent ordinairement les respectables doyens « dévider la corde avec elle... » *Un petit mot en particulier à nos chersdoyens*, post-scriptum qui se trouve à la suite d'*une Lettre respectueuse aux états de Brabant*. In-8° de 12 pages.

[2] Henri Coppens, Jacq.-Ant. Weys, Pierre Lemoine, Louis Couvert, Jos. Brasseur et Jean de Hoze.

Digitized by Google

même leur donner le temps de se vêtir convenablement. Conduits au corps de garde, ils y furent, disaient-ils dans la plainte adressée aux états, accablés d'avanies et de coups, et n'obtinrent leur élargissement qu'après trois jours de captivité.

Effectuée sans décret du juge, cette arrestation violait un droit à l'égard duquel la susceptibilité populaire a toujours été grande chez nous; elle comblait la mesure des outrages qu'on déversait sur le clergé. Les états prirent vivement la défense des détenus. Le gouvernement chercha à pallier le fait, à en rejeter la responsabilité sur l'autorité militaire. A l'entendre, le dénonciateur seul était coupable, et un attentat aussi grave aux lois du pays, ne devait aboutir qu'à une action civile en indemnité. On fut loin de se contenter de ce genre de satisfaction, et comme le conseil de Brabant, quoique particulièrement chargé de veiller au maintien des priviléges du pays, n'avait pas semblé prendre l'affaire à cœur, les états renouvelèrent leurs protestations. La question s'éloignait toujours davantage d'une solution conciliatrice.

Cette difficulté était survenue dans un moment très-inopportun; car au sein des états commençait à se manifester à cette époque une forte opposition aux propositions des exaltés. Appuyée par l'archevêque de Malines et l'évêque d'Anvers [1], qui avaient parlé en faveur de la soumission et publié des lettres pastorales dans ce sens, elle eût nécessairement prévalu, si le ministère avait su profiter d'une circonstance aussi favorable. Mais il ne parut pas comprendre sa position et continua à traiter les deux prélats avec une injurieuse méfiance. Il crut qu'un acte de vigueur le sauverait, et, à sa demande, le conseil rendit un décret qui déclarait les protestations des états attentatoires à l'autorité souveraine, et ordonnait de les biffer de leurs registres. Cette sentence n'avait pas été facilement obtenue. Intimidé par la contenance hardie des états, le conseil déjà s'était décidé à discontinuer ses audiences, quand les exhortations du gouvernement vinrent lui rendre quelque énergie.

L'exécution du décret se poursuivit contre les membres de la dé-

[1] Le savant Nélis. Ce prélat, que le gouvernement accusait de souffler l'insurrection, voyait en même temps sa conduite politique amèrement censurée par le fougueux Feller.

Digitized by Google

putation permanente. Après trois sommations infructueuses de représenter les décisions condamnées, ces députés, au nombre de quatre [1], furent constitués en arrêt civil, c'est-à-dire gardés à vue par des soldats et des huissiers (9 novembre 1791). Cette première mesure ne suffisant pas, on les transféra (le 27) au Treurenberg, d'où ils sortirent vingt-quatre heures après, pour reprendre les arrêts chez eux jusqu'au moment où le décret aurait reçu son exécution; malgré les injonctions ministérielles [2], le conseil n'avait pas osé leur refuser cette faveur. Au reste, immédiatement après, il fut obtempéré à la sentence : les protestations incriminées, que les états avaient déjà consenti à regarder comme non avenues, furent rétablies dans leurs registres et biffées par un huissier.

En gagnant ce point, le gouvernement sentit bientôt qu'il n'avait fait au fond qu'empirer sa position, et que la question de la composition légale du conseil n'était rien moins que décidée. En effet, après plusieurs tergiversations, les états répondirent à une dernière sommation par un refus de subsides (décembre 1791). Le gouvernement recourut aux représailles, en leur déclarant qu'il ne reconnaîtrait aucun des engagements contractés par eux à l'occasion de la révolution, qu'il poursuivrait avec la dernière rigueur les indemnités auxquelles il disait avoir droit, et qu'il différait la publication de l'amnistie déjà accordée aux autres provinces.

Le refus de subsides était une mesure grave. A la vérité, une province seule était en jeu; mais c'était celle qui, dans les grandes circonstances, avait toujours donné le mot d'ordre et entraîné le pays entier. D'ailleurs, la soumission des autres provinces n'était qu'apparente. Dans toutes, il subsistait des germes de mécontentement qui menaçaient d'éclater à la première occasion.

Le gouvernement n'avait pas été plus heureux dans ses rapports avec les démocrates. Peu disposé à tenir ses promesses, il ne voulait que se servir de leur influence à contre-balancer celle du parti aristocratique; il fallait soigneusement éviter une rupture, et le plus

[1] C'étaient les abbés de Parcq et de Villers, députés du clergé, et les comtes de Limminghe et de Duras, députés de la noblesse.

[2] « Nous avons été frappés, écrivaient le 29 novembre les gouverneurs généraux à « l'empereur, de la conduite faible du conseil dans cette occasion, où une fermeté « plus soutenue aurait peut-être fait plier absolument les états. »

Digitized by Google

longtemps possible *les tenir le bec dans l'eau*, comme le recommandait si énergiquement le vieux Kaunitz [1]. On les accabla donc de caresses et d'amabilités; leurs chefs furent admis à la table du ministre, fêtés par tous les hauts fonctionnaires; leurs publications furent agréées, leurs conseils recherchés.

Encouragés par ces dehors de bienveillance, les Vonckistes avaient commencé par présenter (9 février 1791), au nom des habitants du duché de Brabant, une requête signée de plusieurs milliers de personnes [2]. Cette pièce, dont la rédaction avait été préalablement soumise au ministre et approuvée par lui [3], énumérait les motifs qui devaient engager le souverain à octroyer « une représentation « telle, que les citoyens des divers ordres de la nation pussent con- « courir à la formation des corps représentatifs par des représen- « tants librement élus par eux, et amovibles à des époques déter- « minées. » On demandait pour les *bons citoyens* l'autorisation de se réunir, afin de concerter les représentations qu'on se proposait d'adresser sur ce point au monarque.

Un second mémoire, également destiné à recevoir des signatures, précisait la manière dont on désirait que la réforme se fît : le peuple, réuni en assemblées primaires, devait d'abord se choisir d'autres états ; ceux-ci, recomposés de la sorte dans les diverses provinces, se seraient ensuite constitués en états généraux, pour discuter avec le souverain les conditions d'un nouveau pacte constitutionnel.

La société des *Amis du bien public* [4], qui s'installa à Bruxelles dans les derniers jours de février 1791, était destinée à servir de centre aux démocrates, à imprimer de l'unité à leurs démarches. Ce fut une institution calquée sur le modèle du club des Jacobins [5]. Forcés de s'expatrier en 1790, la plupart des Vonckistes se réfugièrent à Paris; ils purent apprécier l'influence que ce club exerçait en

[1] Dépêche du 25 janvier 1791.

[2] L'*Esprit des Gazettes* dit 7,000, et d'Aubremé, dans une de ses lettres, 20,000.

[3] C'est à cette pièce que d'Aubremé fait allusion, lorsqu'il écrit à Vonck, dans sa lettre du 28 janvier 1791 : « Je vous remets ci-joint la requête qu'on se propose de « présenter sous trois ou quatre jours, telle qu'elle est approuvée par M. de Mercy et « autres membres du gouvernement. »

[4] Les amis du bien *du* public, disait méchamment une brochure aristocratique.

[5] Alors Société des *Amis de la Constitution*, et plus tard des *Amis de la liberté et de l'égalité*.

Digitized by Google

France sur l'opinion publique. En autorisant la fondation de la société des *Amis du bien public,* Mercy ne suivit pas les recommandations du prince de Kaunitz. S'y opposer eût été rompre en visière avec le parti, et on ne le voulait pas. D'ailleurs, le ministre s'était engagé d'avance en approuvant la requête du 9, et il comptait, en plaçant la société sous son patronage, exercer de l'influence sur ses décisions. Ce fut en effet la crainte de lui déplaire, qui fit rejeter, à la première séance, la proposition de créer dans les provinces des sociétés affiliées.

Cette séance s'ouvrit sous la présidence du vicomte Ed. de Walckiers. Chef de l'une des premières maisons de banque du pays, Walckiers était, par sa grande fortune et la libéralité de son caractère, le soutien des nécessiteux du parti; c'était, en même temps, un des démocrates les plus zélés et les plus capables [1]. Dans son discours d'ouverture, il protesta, au nom de ses amis, contre toute participation aux excès dont les états de Brabant venaient d'être les victimes [2]. Sandelin, avocat qui avait pris la défense de Vandermersch contre le Congrès, parla aussi dans le même sens. Puis on procéda à la nomination de quarante commissaires, auxquels on accorda pouvoir d'agir au nom et dans les intérêts de l'association.

Un de leurs premiers actes fut la publication d'un mémoire auquel on travaillait déjà depuis quelque temps; il est intitulé : *Observations sur la constitution primitive et originaire des trois états de Brabant* [3]. On peut le regarder comme le manifeste du parti. A ce titre il mérite que nous l'analysions en quelques mots.

Les *Observations* forment trois parties distinctes : dans les deux premières on s'attache à démontrer que l'organisation des trois

[1] Vonck, dans une de ses lettres, le qualifie de *Lafayette second.*

[2] Le 24 février 1791.

[3] Cette brochure, dont l'un des quarante commissaires, l'avocat Doutrepont, fut en grande partie l'auteur, est signée : *Poringo et Motoulle, secrétaires des amis du bien public.* Elle a paru en deux parties, et comprend en tout 184 pages in-8°. Voici ce que Mercy écrivait à Kaunitz, le 18 avril, en la lui transmettant : « L'ouvrage est « fort répandu ici, et il y fait sensation. La société en a présenté aussi un exemplaire « à M. le baron de Bender, et cet officier général lui a adressé à ce sujet une lettre de « remercîment fort affectueuse. »

Digitized by Google

états de Brabant n'est pas légale, puisqu'elle a dérogé à la constitution primitive de la province, et on en expose les vices ; la troisième partie est consacrée à discuter les améliorations à y apporter, sans enfreindre la constitution elle-même.

Pour montrer l'inconstitutionalité de la composition des états, l'auteur, dans trois différentes sections consacrées à chacun des trois ordres, cite de nombreux faits historiques, d'où il résulte, dit-il, qu'anciennement toutes les villes du duché et non les trois chefs-villes seulement, toute la noblesse et non certains nobles seulement, tout le clergé et non une fraction du clergé régulier seulement, étaient représentés aux États de la province. Le grand vice de cette organisation, à ses yeux, consiste en ce que les membres qui composent cette assemblée ne sont pas nommés par la généralité du peuple. « Il faut, dit-il, que tous les individus qui ont un intérêt « sensible à la chose publique concourent également à la nomination « des députés de leurs ordres respectifs, et qu'à des époques fixes, « mais peu éloignées, il soit procédé à un nouveau choix de dé- « putés. »

La troisième partie est la plus intéressante; elle renferme une esquisse du système représentatif que les Vonckistes projetaient d'introduire en Belgique. La distinction des trois ordres était maintenue, mais avec le vote par tête et le renouvellement intégral tous les deux ans; le tiers obtenait une représentation beaucoup plus nombreuse que celle de chacun des deux autres ordres. Le nombre total des représentants était fixé à 230; le tiers état devait en nommer 150, et les 80 restants étaient répartis également entre le clergé et la noblesse [1]. Il n'y avait pas d'élection directe, sinon pour le clergé; les assemblées primaires des deux autres ordres choisissaient un certain nombre d'électeurs auxquels était confiée la nomination des représentants.

Pour procéder à ces élections, le tiers se partageait en deux fractions principales : d'une part les trois chefs-villes, de l'autre les petites villes et le plat pays ; chacune de ces deux fractions avait la nomination de 75 représentants [2]. Pour être admis aux assemblées

[1] Il ne faut pas perdre de vue que ce projet concernait uniquement le Brabant.

[2] Bruxelles devait en nommer 36, Anvers 25, Louvain 14.

Digitized by Google

primaires du plat pays, il suffisait de ne pas être en état de domesticité et de ne point participer à la table des pauvres. A Bruxelles, Anvers et Louvain, il fallait être imposé à un certain taux dans les vingtièmes. Ce taux était plus élevé pour les électeurs que pour les membres des assemblées primaires, et une proportion analogue existait entre ceux des villes et ceux du plat pays. On ne réclamait pas des représentants le payement d'une somme déterminée dans les charges publiques, et cela afin de laisser aux électeurs « une « carrière fort étendue, pour qu'ils pussent choisir les individus « qui leur paraîtraient les plus instruits, et les plus dignes, par « leurs vertus, de la confiance de la nation. » Cette disposition s'appliquait aux représentants des trois ordres, aussi bien que celle qui les déclarait non éligibles s'ils tenaient du prince une charge lucrative et révocable à volonté.

La noblesse, et elle comprenait tous les individus admis comme nobles par des commissaires nommés à cet effet, était aussi répartie en trois assemblées primaires, à tenir dans les trois chefs-villes. Pour y être admis, il fallait posséder un immeuble taxé au moins à 12 fl. de vingtièmes; cet immeuble devait comprendre au moins 50 bonniers avec un revenu de 1,000 fl. pour être éligible comme électeur.

Le clergé se subdivisait en trois corps : le premier comprenait les abbayes; le deuxième, les chapitres d'hommes; le troisième, les curés et le reste du clergé séculier. Les quarante représentants à nommer par cet ordre, se répartissaient ainsi : 14 au clergé régulier, 6 aux chapitres, 20 au clergé séculier.

Cette publication de l'opinion démocratique fut, on le concevra sans peine, l'objet d'une vive controverse. Les pamphlets publiés en faveur des états sont, en général, aussi faibles de raisonnement que de style; en revanche ils sont riches d'injures : « Nous croyons « reconnaître, dit l'auteur d'un de ces opuscules, les vues, non de « vrais amis du bien public, mais d'un assemblage de créatures et « d'âmes vendues au gouvernement actuel, comme jadis ils furent « espions et délateurs à la solde de celui de Joseph II. »

Cette brochure est une de celles que prôna spécialement le parti aristocratique[1]; les objections que son auteur adressait aux Vonc-

[1] Elle porte pour titre : *Réflexions critiques sur les Observations sur la constitu-*

Digitized by Google

kistes sont intéressantes à connaître. Le motif pour exclure le clergé séculier est la crainte qu'il ne néglige la surveillance de ses ouailles. Le clergé régulier a tout le loisir de s'occuper des intérêts publics, et ses vastes propriétés foncières lui imposent l'obligation de veiller à ce qu'il ne se fasse rien au détriment des campagnes. Ce dernier motif doit aussi faire restreindre aux individus richement possessionnés, le nombre des représentants du deuxième ordre. Les deux classes les plus nombreuses qui composent le tiers, celles qui ont un droit particulier à être représentées, sont les agriculteurs et les artisans; or, les premiers le sont suffisamment par le clergé régulier et la noblesse, et les seconds par la manière dont le tiers état des trois chefs-villes est organisé. Pour motiver l'exclusion des commerçants, l'auteur dit « qu'il est de la nature de leur état, de s'occu- « per toujours principalement de leurs intérêts personnels et privés. »

De la part des états, on ne se fit pas faute de crier au bouleversement social : les *Amis du bien public* formaient une secte de novateurs qu'il était du plus dangereux exemple de tolérer comme le faisait le gouvernement; eux seuls étaient la cause de la recrudescence des divisions parmi les citoyens. Sandelin, l'écrivain démocrate le plus fécond, se chargea de la réponse[1] : l'unique protection que le gouvernement accorde à la société, répondait-il à ses adversaires, consiste à ne pas lui défendre ce qui est permis à tout citoyen; elle s'assemble publiquement et sans gardes au milieu de ceux qui se déclarent ses ennemis, tandis que les états, qui disent avoir la voix du peuple, sont obligés, pour garantir leurs personnes, de réclamer des détachements de troupes; « quant à la « qualificaion de *novateurs* que vous nous prodiguez, messieurs,

tion originaire du Brabant, mises au jour par les soi-disant commissaires de la société des prétendus amis du bien public; par un bon citoyen. In-8° de 58 pages. On peut ajouter à cette brochure les deux suivantes : *Examen impartial des Observations sur la constitution primitive et originaire des trois états de Brabant, publiées par les commissaires de la société des (soi-disant) Amis du bien public, établie à Bruxelles.* In-8° de 90 pages. *Réflexions générales sur les Observations de la société des Amis du bien public, à l'égard de la constitution des trois états de Brabant.* In-8° de 21 pages.

[1] *Lettre aux états de Brabant, par l'agent en cour Sandelin, un des 40 commissaires de la société des Amis du bien public, à Bruxelles.* In-8° de 8 pages.

Digitized by Google

« ajoutait-il, si les droits inaliénables de la nation vous paraissent « des nouveautés, c'est une preuve que vous ne les connaissez pas « assez pour savoir les défendre, et c'est une raison de plus pour « désirer des représentants qui les connaissent. Les novateurs, se- « lon nous, ce sont ceux qui profitant de la vicissitude du temps qui « corrompt, qui dénature tout, veulent, au détriment d'un droit « imprescriptible et de la constitution primitive, convertir un man- « dat libre et révocable, en un titre exclusif, héréditaire et inséparable de certaines dignités. »

Ce qui importait plus aux Vonckistes que de rédiger des plans d'organisation, de les discuter dans de fréquentes conférences avec de hauts fonctionnaires, et de les faire agréer par le ministre, c'était d'obtenir leur mise à exécution sous le patronage du souverain. Le gouvernement, vivement pressé à cet effet, agissait avec eux comme s'il eût été à la veille d'introduire un changement complet dans la représentation nationale. Seulement, pour excuser ses retards, il alléguait la nécessité de ménager les états, afin d'obtenir leur consentement à l'inauguration du prince.

Car sur ce point encore il y avait dissentiment grave. Les conservateurs soutenaient que la souveraineté n'était pas transmise immédiatement, et qu'après un décès survenait un interrègne, auquel l'inauguration mettait fin. A leurs yeux, cette cérémonie constituait un pacte conclu entre le souverain et ses sujets, déterminant leurs obligations réciproques; le peuple, par ses représentants, pouvait déclarer à quelles conditions il entendait prêter le serment de foi et hommage. Le gouvernement répliquait que la pragmatique sanction de l'empereur Charles VI, admise comme loi constitutionnelle de l'État, déclarait la souveraineté héréditaire et transmissible de plein droit; seulement il était d'usage qu'à son avénement, le prince s'engageât à gouverner selon les lois; cette formalité fut par lui, jusqu'au règne d'Albert et d'Isabelle, accomplie en personne; depuis, elle ne l'a plus été que par mandataires, et c'est ce qui fit introduire la coutume de demander aux états leur consentement, non à l'inauguration elle-même, mais à la célébration de la cérémonie sur le pied de la procuration donnée par le prince [1].

[1] Rapport fait le 30 novembre 1791 aux gouverneurs généraux par le conseil de Brabant.

Digitized by Google

Déjà sous le règne de Joseph II, une controverse semblable s'était élevée. Le cabinet de Vienne, livré à son indécision systématique, reculant devant une réconciliation et une rupture avec le parti des états, craignait de la faire revivre. La correspondance officielle révèle les moyens puérils allégués pour éviter de prendre une décision, quand plus tard éclata une rupture à laquelle on avait eu tout le temps de se préparer. Tant que cette question de l'inauguration restait en suspens, le gouvernement y voyait aussi une porte ouverte aux machinations des puissances étrangères, un prétexte d'intervention pour elles dans nos affaires. La paix entre l'Autriche et la Turquie n'était pas encore définitivement conclue, et l'hostilité prolongée des cours médiatrices se dénotait par les retards dans l'échange des ratifications du traité de La Haye. Un agent secret écrivait même qu'on se repentait, à Londres et à Berlin, de ne pas avoir exigé, pour l'abandon de la révolution belge, plus de sacrifices de la part de l'Autriche.

Ces embarras furent confiés aux Vonckistes. On leur représenta qu'un seul pas dans la voie des réformes rendait inévitable un refus à l'inauguration, ajournait indéfiniment la décision d'une question pressante. Mais on leur promit en même temps que le gouvernement, une fois la cérémonie consommée, se regarderait comme libre de donner cours à ses sympathies.

L'inauguration se célébra, non sans difficulté, dans le mois de juillet[1]. Sommé de tenir sa promesse, le gouvernement répondit par de nouvelles défaites[2]. Le pouvoir, il est vrai, venait de passer en d'autres mains; Albert et Marie-Christine avaient repris possession du gouvernement général, et le comte de Metternich remplaçait, comme ministre plénipotentiaire, le comte de Mercy (juin 1791). Dans sa prédilection pour les Vonckistes modérés, ce dernier eût peut-être imprimé à la marche des affaires une autre direction, si

[1] Dans le Brabant, la Flandre et le Hainaut; elle n'eut lieu à Namur, à Luxembourg et à Ruremonde, que dans le mois suivant.

[2] « Nous lui avons fait (au comte de Metternich) un exposé succinct de tout notre « travail, de toutes nos démarches, et de l'espoir qu'on nous a constamment donné « pour après l'inauguration. Il nous a parlé avec franchise, et nous a fait apercevoir « que les circonstances ne permettaient pas de brusquer les choses. » Lettre de Sandelin à Vonck, du 17 juillet 1791.

Digitized by Google

toutefois il eût pu surmonter les terreurs que causait maintenant au cabinet de Vienne l'idée de la moindre innovation. Son successeur arrivait avec d'autres sentiments. Metternich n'avait pas, contre les conservateurs d'aussi fortes préventions que Mercy, et s'il eût été, dès le principe, chargé de la pacification de la Belgique, surtout s'il n'eût pas eu à combattre l'aveugle inimitié que l'archiduchesse portait aux états, sans doute il s'y fût pris d'une manière différente. Ses bonnes intentions ne lui servirent à rien; répudier un système usité jusqu'alors, était un acte d'héroïsme que ne comprenait pas la chancellerie de Vienne. Il lui fallut accepter les faits consommés sous l'administration de son prédécesseur, et notamment les conséquences de la réorganisation du conseil de Brabant, réorganisation qui amena enfin, comme on l'a vu, une véritable déclaration de guerre de la part des états. Obligé de suivre l'ornière, il se vit entraîné nécessairement dans une série de mesures arbitraires qui portèrent l'irritation à son comble. C'était un fatal et inévitable résultat, que ne pouvaient détourner les sentiments personnels de l'empereur, et son honorable répugnance à autoriser l'emploi des moyens violents [1].

Les Vonckistes ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils étaient joués. Ceux d'entre eux qui n'avaient pactisé qu'à l'extrémité avec l'Autriche [2], renoncèrent à l'alliance, et les *Amis du bien public*, après une vaine et dernière tentative [3], cessèrent leurs publications et leurs séances (janvier 1792). Dans les rapports à Kaunitz, Metternich se fait un mérite de la dissolution de cette société, et dit l'avoir lui-même provoquée; tandis que la correspondance de Vonck avec ses amis nous apprend que le gouvernement chercha à l'empêcher [4], sans doute pour dissimuler sa rupture avec le parti démocratique. Les deux faits ne se contredisent qu'en apparence. C'est une

[1] Plus d'une fois le gouvernement de Bruxelles sollicita la permission de recourir à des mesures extraordinaires, et toujours Léopold répondit que l'on eût à se tenir dans la légalité.

[2] *Le détestable et traître gouvernement autrichien*, dit Walckiers dans sa lettre à Vonck du 14 décembre 1791.

[3] Le dernier mémoire qu'à notre connaissance ils présentèrent au ministre, pour obtenir l'objet de leurs réclamations incessantes, est du 24 novembre 1791.

[4] C'est ce qu'atteste une lettre de Wermaels à Vonck, du 8 janvier 1792.

Digitized by Google

nouvelle preuve qu'il y avait défaut d'ensemble dans l'administration du pays, et mésintelligence entre ceux qui le gouvernaient. Kaunitz, nous l'avons déjà dit, s'était toujours montré hostile à la protection accordée à cette société par Mercy qui, dans cette occasion, cédait autant à l'influence de certains hauts fonctionnaires qu'à sa propre inclination. Sur ce point également, Metternich et Marie-Christine n'étaient pas d'accord.

Il existait des démocrates qui n'avaient pas attendu jusqu'alors pour renoncer à leurs illusions; de ce nombre était l'homme qui avait obtenu de donner son nom au parti. Cédant aux instances de ses amis plus confiants que lui, peut-être aussi à l'influence de l'exemple, Vonck avait, dès le principe de la restauration et en même temps que Vandermersch, adressé au comte de Mercy une lettre de soumission. Le ministre, intéressé à se concilier deux personnages aussi influents, répondit en termes flatteurs. Vandermersch profita de l'autorisation qu'on lui accordait de revenir en Belgique, et reçut, à son arrivée à Bruxelles, un brillant accueil. Vonck ne fit pas de même; il ne songeait à rentrer dans le pays que lorsqu'il aurait la certitude de voir adopter ses plans, et le délabrement de sa santé fut le prétexte allégué pour expliquer la continuation de son séjour à Lille. Le gouvernement, qui savait à quoi s'en tenir à cet égard, le fit circonvenir de différents côtés pour hâter son retour[1]. Le vicomte de Nieulant, secrétaire particulier des gouverneurs généraux, lui écrivit même plusieurs fois dans cette intention. L'exilé se montra sourd à toutes les instances, et le moment vint enfin pour lui de s'expliquer ouvertement, de dire la véritable raison de son absence prolongée. Il le fit une première fois (en août 1791) dans sa réponse à une lettre du vicomte de Nieulant : au lieu d'exécuter la convention de La Haye qui considérait les Belges *comme un vil troupeau d'esclaves*, le gouvernement, disait-il, eût dû montrer plus d'énergie contre les états, et accueil-

[1] S'il faut en croire une note écrite par Vonck lui-même au dos d'une des lettres qui lui étaient adressées, Mercy aurait chargé le comte Ch. de Proli de lui *faire l'offre de deux millions*. Il est probable que la commission aura été faite à Vonck, mais cela ne prouve pas que le ministre l'ait autorisée. Ce Proli qui vint en France publier *le Cosmopolite*, joua un rôle dans la révolution, et fut plus tard condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, en même temps que Danton et Camille Desmoulins.

Digitized by Google

lir les demandes des démocrates; ses mesures, et notamment la cassation de la Collace de Gand, étaient de nature à causer de vives alarmes aux amis de la liberté.

Pour expliquer la défaveur que le traité de La Haye rencontrait auprès des Vonckistes, il suffit de rappeler qu'il plaçait le maintien des institutions nationales sous la garantie des trois cours médiatrices. S'y conformer, mettait le ministère dans l'impossibilité de tenter des réformes; l'enfreindre, fournissait aux puissances étrangères, et surtout à la cour de Londres, qui le désirait vivement [1], un motif d'intervention. La mesure relative à la Collace de Gand, dont Vonck faisait un grief, était une nouvelle preuve du peu d'égards que le gouvernement avait pour l'opinion démocratique. Gand était la ville où cette opinion comptait le plus de partisans, et la Collace avait profité de la révolution pour se reconstituer sur le pied existant avant la Caroline de 1540; ce corps était dévoué au parti du progrès. Quand vint la restauration, il sollicita son maintien et la révocation de la rigoureuse sentence de Charles-Quint. Après quelques insignifiantes concessions, le ministère lui enjoignit de discontinuer ses réunions, décision dont l'exécution provoqua l'intervention de la force armée.

La seconde lettre de Vonck [2], adressée aussi au vicomte de Nieulant, était plus explicite encore : il s'apercevait que, sous le prétexte d'améliorations, le gouvernement ne pensait qu'à introduire le pouvoir absolu; ses agents étaient les mêmes que ceux qui, sous Joseph II, avaient été chargés de l'exécution d'un semblable plan [3]; il n'était pour lui qu'un moyen de prouver ses bonnes intentions : organiser les états sur un nouveau pied, et comme le proposait la société des *Amis du bien public*.

Ces avances du gouvernement restèrent sans résultat. Vonck continua à résider à Lille, entretenant de là une correspondance fort active avec ses partisans dont il était l'oracle. Il se donnait, dit dans un de ses rapports un agent secret du ministre, beaucoup de

[1] Rapport de Kaunitz à l'empereur, du 28 décembre 1791.

[2] Elle est datée du 21 décembre 1791.

[3] Allusion à la faction Crumpipen. Ceci confirme ce que nous avons dit de la réintégration impolitique des anciens fonctionnaires, qui étaient généralement mal vus des deux partis.

Digitized by Google

mouvement, et employait six secrétaires à la fois pour copier et polir ses productions littéraires [1]. Du reste, on le surveillait soigneusement [2]; il s'était glissé dans son intimité des hommes qu'il croyait sûrs, et qui rapportaient au gouvernement tout ce qui parvenait à leur connaissance. Les principaux correspondants de Vonck étaient ses deux amis, Weemaels et Walckiers. Ce dernier, rentré dans le pays à la suite de la restauration, le quitta bientôt une seconde fois pour se retirer à Paris, où il entretint des relations avec plusieurs des membres influents de l'assemblée nationale.

Ainsi, à la fin de 1791, le gouvernement autrichien était parvenu de nouveau, comme à l'époque du premier soulèvement, à s'aliéner les diverses opinions. Marie-Christine et quelques-uns de ses conseillers, pressentant le danger de cette position, voulurent le détourner en faisant enfin des concessions à l'opinion démocratique. Ce système ne convenait pas à la chancellerie de Vienne, et l'influence de Kaunitz le fit repousser. Ce fut alors que les deux partis mécontents tournèrent leurs espérances vers la dangereuse protection de l'étranger. Quelques années auparavant on avait compté sur la Prusse et la Hollande; cette fois les sentiments hostiles qui se manifestaient en France contre l'Autriche, les sympathies qu'on y exprimait si hautement pour la cause de la liberté des peuples, firent attendre de ce côté un appui dont, avec l'imprévoyance ordinaire des partis, on était loin d'apprécier les dangers. La constitution de 1791 venait de déclarer que *la nation française renonçait à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes, et n'emploierait jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple*. Les mécontents belges, que nous suivrons dans leurs rapports avec la France, ne prévoyaient pas sans doute la facilité avec laquelle les guerres et les révolutions se jouent de pareils engagements.

[1] Nous avons trouvé dans sa correspondance une lettre d'un Fr. Cl. Mich. Royou, employé par lui à rédiger ses mémoires, et qu'il payait à raison de vingt sous par jour.

[2] La correspondance officielle nous signale un vicomte Du Toict comme un des *affidés* que le gouvernement employait pour *surveiller* les démarches des démocrates réfugiés en France.

Digitized by Google

DISCOURS

SUR LES RÉVOLUTIONS DE LA SURFACE DU GLOBE

ET SUR LES CHANGEMENTS
QU'ELLES ONT PRODUITS DANS LE RÈGNE ANIMAL,

Par G. Cuvier. Paris, 1840. 8e édit.

Le 16 mai 1832, M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française, disait au bord de la tombe qui allait se fermer sur la dépouille mortelle de Cuvier :

« Il y eut dans son admirable talent un attribut populaire et accessible à l'esprit de tous, ce don de l'enseignement oral, cette facilité de répandre sur les matières les plus techniques ou les plus abstraites l'intérêt, la vie, la lumière. Incomparable par cette clarté parfaite, une des supériorités du génie quand elle luit dans les plus difficiles questions, M. Cuvier joignait à l'expression limpide, à l'ordre net et simple qui fait tout comprendre, une inépuisable abondance de vues. Sa mémoire vaste et toujours présente, son esprit nourri d'une foule de connaissances comparées, enrichissait pour lui l'étude même de la nature, et rendait ses leçons aussi fécondes en idées générales, qu'elles étaient remplies d'observations

Digitized by Google

et de faits. Homme admirable à plus d'un titre, il remplit donc les deux plus grandes missions : celle d'ajouter à la science et celle de populariser la science. »

Ce que disait M. Villemain des leçons orales professées par Cuvier, il eût pu le dire des grandes leçons écrites que contiennent ses livres. Ce titre, par exemple : *Discours sur les révolutions de la surface du globe,* a quelque chose de si imposant qu'il doit nécessairement faire reculer tous ceux qui ne sont pas initiés aux mystères de la géologie ou de l'histoire naturelle ; combien ont fermé ce livre sans oser le lire, persuadés qu'ils ne le comprendraient pas! et pourtant si la première timidité a été surmontée, si quelques pages seulement ont été lues, tout s'éclaircit dans ce résumé de la plus haute des sciences naturelles ; les mots techniques n'ont plus rien d'effrayant, tant l'explication en est méthodique et précise, le voile se déchire, on arrive, sans s'en douter, à comprendre ; on comprend Cuvier refaisant l'histoire de la création. Ce discours n'est cependant qu'un préambule, c'est le frontispice de l'histoire des ossements fossiles, mais c'est une histoire aussi, une histoire dans laquelle la rectitude des vues, l'étendue des conceptions, se révèlent à chaque page, c'est une revue de tous les systèmes entre lesquels l'esprit humain se débat depuis tant de siècles, dans les plus hautes questions qui le puissent occuper, dans celles qui se rattachent au prodige de la création ou au moins au premier état du monde sur lequel l'homme a été jeté.

Fontenelle, dans son éloge de Newton, disait : « Après tout, c'est « peut-être une erreur de regarder les sciences et les affaires « comme si incompatibles, principalement pour les hommes d'une « certaine trempe. » Ce doute, émis par Fontenelle, a été complétement résolu dans la personne de Cuvier, dont il sera toujours permis de penser et de dire ce que disait le même Fontenelle en parlant de Leibnitz, « qu'on doit être fort obligé à un homme tel que « lui, quand il veut bien, pour l'utilité publique, faire quelque chose « qui ne soit pas de génie. »

La carrière scientifique, politique et administrative de Cuvier a été de moins de quarante ans, et difficilement on trouverait dans

Digitized by Google

quelque pays du monde que ce soit, un plus grand nombre de fonctions diverses accumulées sur la tête d'un seul homme. Il suffisait à tout. Une tête aussi profondément réfléchissante que la sienne avait besoin de quelques moments de relâche, le repos absolu lui fut toujours inconnu, et la seule distraction dont il fut susceptible était celle d'une grande variété dans la nature de ses opérations. Il lui en fallait au milieu desquelles il pût se jouer en quelque sorte; mais il les cherchait, les voulait utiles, et c'était à cette seule condition qu'elles pouvaient l'attacher suffisamment.

Dans l'éloge historique de Cuvier, prononcé à la chambre des pairs par M. Pasquier, chancelier de France, nous trouvons cette accumulation de places sur la tête d'un seul homme complétement justifiée par une seule phrase.

« J'honore comme je le dois les mérites incontestés de tous ceux « qui ont été appelés à succéder à M. Cuvier dans les différentes « places qu'il occupait et dont le nombre a trop souvent effarouché « des esprits impatients de toutes les exceptions, même les mieux « justifiées. Eh bien! je veux supposer que ces places aujourd'hui « sont toutes remises au concours : M. Cuvier reparaît, et qui peut « douter qu'elles ne lui soient toutes à l'instant rendues par acclamation? »

Né en 1769 à Montbelliard, sa famille était originaire d'un village du Jura qui porte encore le nom de Cuvier, à quatorze ans il savait, à peu de chose près, tout ce qui se pouvait apprendre dans le gymnase de Montbelliard, où l'instruction était cependant donnée avec soin et discernement. Il avait terminé sa rhétorique avec tout l'éclat qui peut s'obtenir dans l'enceinte d'une petite ville, et avait fait marcher de front avec ce qu'on appelle l'étude des humanités, celle des mathématiques, moins cultivées alors qu'elles ne l'ont été depuis, mais qu'il ne fallait que lui laisser entrevoir pour que son esprit en comprît toute l'importance.

Dans la vie des hommes illustres il se rencontre toujours une sorte de prédestination; excellent élève du gymnase de Montbelliard, Cuvier s'ignorait encore; livré à lui-même, à ses seules ressources,

Digitized by Google

enfant de parents pauvres, il n'eût jamais percé peut-être ; heureusement le duc Charles de Wurtemberg, auquel cette ville appartenait alors, vint par hasard à Montbelliard, on lui parla du jeune Cuvier et des espérances qu'il donnait, il voulut l'interroger lui-même, le prit sous sa protection et lui donna une place exempte de toute rétribution dans l'académie dite de Caroline, à Stuttgard.

Cuvier resta quatre ans à Stuttgard, où l'instruction supérieure était donnée dans cinq facultés, entre lesquelles s'en trouvait une entièrement consacrée à l'étude de l'administration. On y apprenait avec les parties élémentaires et pratiques du droit, tout ce qu'un administrateur ne peut se dispenser de connaître en finances, en police, en agriculture, en technologie. Toute sa vie Cuvier a beaucoup appris et n'a jamais rien oublié, aussi quand le gouvernement consulaire de France le prit aux sciences pour le donner à l'administration, il le trouva administrateur tout fait.

L'utilité de l'instruction administrative avait tellement frappé l'esprit de Cuvier, qu'il a toujours déploré depuis que l'usage n'en fût pas généralement établi, toujours il a regretté le peu d'aide que trouvent ceux qui entreprennent de s'initier à ces matières, de s'y instruire.

« Quand la science des lois, dont les tribunaux font l'application, disait-il, est partout l'objet d'études pour lesquelles tous les genres de succès et d'encouragements sont prodigués, d'où vient qu'on dédaigne ou au moins qu'on néglige de fournir à la jeunesse les moyens d'acquérir méthodiquement la connaissance de cette foule de dispositions, de règlements qui influent si puissamment sur un nombre infini d'intérêts publics et privés ? d'où vient qu'on ne s'occupe pas de lui apprendre de la même manière les principes sur lesquels repose ou devrait reposer la législation administrative ? »

Parmi les instituteurs dont se composait l'académie de Stuttgard, il se trouvait un professeur d'histoire naturelle. Ce fut le premier maître de Cuvier dans cette science qu'il a poussée si loin. Le nom du premier maître de Cuvier doit être conservé, il se nommait Abel. Ses soins pour le jeune élève, dont il avait deviné le génie, eurent bientôt

Digitized by Google

pris le caractère que peut seul inspirer un très-vif intérêt, et ils contribuèrent beaucoup à lui donner les moyens de se livrer au goût passionné qui, au milieu de tant d'occupations si diverses, le ramenait sans cesse vers celle de ses études où son esprit trouvait les plus douces jouissances.

« Les progrès auxquels il a concouru, disait M. Pasquier dans son « éloge historique, ne l'ont jamais rendu contempteur des efforts « qui avaient précédé les siens; *un demi-siècle*, disait-il, *a suffi « pour tout métamorphoser, et il est fort probable que dans « le même espace de temps, nous serons aussi devenus des « anciens pour la génération qui s'élève; motif de ne jamais « oublier la respectueuse reconnaissance que nous devons à « nos prédécesseurs, et de ne point repousser sans examen « les idées nouvelles qu'une jeunesse ardente conçoit et qui, « si elles sont justes, prévaudront, malgré tous les efforts que « l'âge présent pourrait faire.* Cette disposition reconnaissante « pour le passé et encourageante pour l'avenir, tirait, sans doute, « sa puissante origine de la rectitude de jugement qui appartenait « à M. Cuvier, de l'impartialité philosophique qui était un des traits « caractéristiques de son esprit. Mais pourquoi ne reconnaîtrions- « nous pas, imitant sa franchise, qu'elle avait peut-être été fortifiée « par la partie de son éducation qui lui fut donnée en Allemagne, « sur cette terre si pleine de loyauté et de franchise, où tout s'étudie, « s'observe, se recherche, s'élabore avec tant de patience et de con- « science, où la véritable érudition jouit d'une si haute estime, où « l'on sait mieux que chez nous, il faut l'avouer, se défendre de ces « dédains un peu superbes dont plus d'une fois nous avons eu lieu « de nous repentir? M. Cuvier y puisa l'habitude de tout écouter « avec patience, de tout approfondir, il y vit s'accroître avec l'habi- « tude du travail, la droiture et la persévérance qui déjà lui étaient « naturelles; et quand, ensuite, ces précieuses qualités se trouvè- « rent réunies à une clarté remarquable dans l'exposition des sys- « tèmes, à cette perfection dans la méthode, à ce talent de ne dire « que le nécessaire, à cette précision, à cette élégance de rédaction

Digitized by Google

« qui ne se rencontrent nulle part à un degré si éminent qu'en « France, il fut alors cet homme dont tout le monde d'un bout de « l'Europe à l'autre, rechercha, entendit, recueillit les leçons avec « une pleine confiance et un égal bonheur, fournissant ainsi le point « de contact le plus précieux entre la science moderne et la science « des temps passés, entre le savoir national et le savoir étranger. »

Cuvier était pauvre, nous l'avons dit; son goût le portait à une existence paisible et ignorée, son projet était de se consacrer à l'administration de la principauté dont dépendait son pays natal. Mais il lui eût fallu attendre deux années, et ses parents étaient au bout de leurs ressources, son peu d'aisance le contraignit de faire ses premiers pas sur la route où l'attendait la grande existence qui lui était réservée.

Il commença par être précepteur dans une famille protestante de Normandie; il avait alors moins de dix-neuf ans, c'était en 1788; peu de temps après, la terreur jeta dans le voisinage du château qu'habitait Cuvier, un savant, M. Tessier, de l'Académie des sciences: il était de ceux que la sanglante main de la révolution dispersait quand elle ne les atteignait pas. Dès la première rencontre M. Tessier put apprécier tout ce que valait le naturaliste inconnu qui se révélait à ses yeux, et il s'empressa de le mettre en correspondance avec plusieurs savants de Paris, notamment avec MM. Lamétherie, Olivier, Lacépède, Geoffroy-Saint-Hilaire et Millin de Grandmaison. Aussitôt que le règne de la terreur eut atteint son terme, Cuvier fut invité par ses nouveaux amis à venir à Paris, où les institutions scientifiques et littéraires commençaient à être l'objet de quelques soins. Il s'y rendit en effet en 1795, et par l'entremise de M. Millin il fut nommé membre de la commission des arts, et bientôt après professeur à l'école centrale du Panthéon. Son but principal n'était pas encore atteint; ce but, c'était d'entrer au Muséum d'histoire naturelle dont les collections pouvaient seules lui fournir le moyen de réaliser les projets scientifiques qui déjà mûrissaient dans sa tête. Cette satisfaction ne se fit pas attendre longtemps : un professeur auquel venait d'être donnée la chaire nouvellement créée d'anatomie com-

Digitized by Google

parée, et que son âge avancé rendait peu capable d'un travail qui jusqu'alors lui avait été étranger, consentit à accepter Cuvier comme suppléant. Dès lors Cuvier était au Muséum, il était chez lui, il était au lieu d'où seraient datés les grands ouvrages qui devaient immortaliser son nom.

Avant son entrée au Muséum, Cuvier n'avait publié que quelques mémoires et un tableau élémentaire de l'histoire naturelle des animaux, rédigés pour ses élèves de l'école centrale du Panthéon. C'est du Muséum que sont partis : les *Recherches sur les ossements fossiles des quadrupèdes,* quatre volumes in-4°, dont le *Discours sur les révolutions de la surface du globe* forme l'introduction, publié en 1811 ; les *Mémoires pour servir à l'histoire des mollusques,* un volume in-4°, publié en 1817 ; les *Leçons d'anatomie comparée,* cinq volumes ; *le Règne animal* distribué d'après son organisation, et enfin les neuf premiers volumes de l'*Histoire naturelle des poissons,* qui devait en avoir plus de vingt.

Au moment où la mort est venu l'atteindre, Cuvier se refaisait lui-même et travaillait avec une ardeur toute juvénile à la *Rénovation de l'anatomie comparée,* dont deux volumes sur l'ostéologie étaient déjà produits. En citant par leur titre les principaux ouvrages de Cuvier, nous n'avons indiqué qu'une partie de ses travaux. Ses leçons, les mémoires lus par lui à l'Académie des sciences, les éloges qu'il a prononcés, et qui étaient une véritable histoire de la science et de ses progrès, ses rapports au conseil d'État, et notamment le fameux rapport demandé par Napoléon sur les progrès des sciences naturelles depuis 1789, auraient suffi pour remplir une vie d'homme très-occupé ; que sera-ce si l'on songe que Cuvier a dirigé pendant près de vingt ans une des branches les plus importantes de l'administration publique, et que, de 1808 à 1832, il a été l'un des membres les plus actifs du conseil d'État ?

Cuvier appartient à trois carrières : celle des sciences et des lettres, celle de l'instruction publique, et celle de la haute administration. Dans la première de ces carrières on l'a vu membre de l'Académie des sciences dès la création de l'Institut national en 1796,

Digitized by Google

secrétaire perpétuel de cette même Académie en 1802, plus tard membre de l'Académie française et de celle des inscriptions, et membre correspondant des plus célèbres académies du monde. Dans l'instruction on le trouve professeur d'abord, et c'est le titre qu'il prise le plus haut, celui dont il se pare avec un juste orgueil; professeur à son début, professeur encore huit jours avant de rendre le dernier soupir; inspecteur des études, il organisa en 1802 l'instruction dans le midi de la France, en 1809 et 1811 dans les départements d'Italie, en 1812 en Hollande et dans les villes hanséatiques, en 1813 à Rome. Chancelier de l'université de France, il est appelé plusieurs fois à remplir les fonctions de grand maître; homme politique, il fait partie du conseil d'État de l'empire depuis 1808, et ne quitte plus ce corps jusqu'en 1832; maître des requêtes d'abord, conseiller d'État ensuite, et président du comité de l'intérieur, il est choisi mainte fois pour défendre, en qualité de commissaire du roi devant les chambres, les projets de loi qui concernaient l'instruction; en 1831 enfin il s'est assis à la chambre des pairs, comme Chaptal, Laplace et Lacépède s'étaient assis au sénat. Il serait naturel de penser que tant d'occupations commandées par les fonctions qu'il a remplies dans l'ordre administratif, tant de voyages entrepris pour le service de l'université, une présence assidue aux séances du conseil d'État et du comité de l'intérieur, ont dû nuire à ses travaux scientifiques, ont pu du moins en ralentir l'essor; mais cette supposition ne saurait tenir devant l'énumération des ouvrages qu'il a publiés et entrepris dans ce même laps de temps, ni devant le souvenir des brillantes leçons dont sa mort seule a interrompu le cours. Ses travaux administratifs, nous l'avons dit, n'étaient qu'une utile diversion à ses études favorites, c'était pour lui le repos.

Cuvier est mort à soixante-deux ans; le seul enfant qui lui fût resté l'avait précédé dans la tombe; les hautes dignités qu'il lui fallait abandonner, alors qu'il calculait les minutes qui lui restaient à vivre, ne lui ont pas causé l'ombre d'un regret; mais soldat de la science, il déplorait de n'avoir pas fait assez pour elle; et comme

Digitized by Google

s'il lui eût fallu de nouveaux titres de gloire, sa dernière pensée fut pour les ouvrages qu'il laissait inachevés, son dernier regard pour la *Rénovation de l'anatomie comparée* et pour l'*Histoire naturelle des poissons*.

Au nombre des ouvrages de Cuvier, il en est un qui, suivant M. Geoffroy-Saint-Hilaire, suffirait pour recommander le grand nom de son auteur à la postérité la plus reculée, ce sont les *Recherches sur les ossements fossiles*. L'idée d'une telle entreprise, a dit M. Geoffroy-Saint-Hilaire, est à elle seule une œuvre de génie, mais pour son exécution il fallait ajouter au génie un savoir immense.

Avant la publication des Recherches sur les fossiles, qui eût soupçonné qu'un jour le génie d'un homme, exhumant de la nuit des âges des membres mutilés, ferait revivre pour la science les antiques habitants de notre globe, et lui ouvrirait ainsi l'entrée de ce monde primitif que le Créateur avait séparé de nous par tant de siècles, tant de générations, tant de bouleversements! C'est là pourtant ce qu'a fait Cuvier.

Les *Recherches sur les ossements fossiles* ont été imprimées quatre fois; le *Discours sur les révolutions de la surface du globe* est arrivé à sa huitième édition : cette différence s'explique ; le Discours n'est pas seulement le résumé du grand ouvrage, il n'est pas seulement l'exposé des immenses travaux auxquels l'auteur a dû se livrer, mais c'est l'analyse des principes sur lesquels est fondé tout le système, analyse mise à la portée de tous les lecteurs, à force de méthode et de clarté. Pour suivre Cuvier dans ses recherches sur les ossements fossiles, pour composer avec lui, à l'aide d'un fragment d'os, un animal antédiluvien, il faut être anatomiste; mais pour comprendre ce qu'était le monde alors que ces animaux le peuplaient, pour suivre Cuvier dans les calculs auxquels il se livre pour déterminer l'âge du monde, on peut n'être ni géologue, ni anatomiste, à la rigueur même on peut n'être pas savant, il suffit de lire attentivement.

Dans cet admirable avant-propos, où l'auteur s'élève au-dessus de tous les préjugés, même ceux de la science, car elle a eu les siens,

Digitized by Google

la complète indépendance de son esprit se manifeste avec une égale vigueur, soit qu'il entreprenne de rendre aux anciens monuments de l'histoire, à la Genèse, par exemple, la juste mesure d'autorité qui plus d'une fois leur a été trop légèrement contestée, soit qu'il s'applique à renverser l'édifice de ces conceptions bizarres et follement hardies qui ont fait pendant longtemps de si grandes fortunes et dont les auteurs se sont vus tant applaudis. Lui aussi, cependant, il sait être créateur, mais ce rare et brillant privilége il le doit toujours à la supériorité de sa raison et de son jugement.

Pendant longtemps on n'avait admis que deux événements, que deux époques de mutation sur le globe : la création et le déluge, et tous les efforts des géologistes tendirent à expliquer l'état actuel en imaginant un certain état primitif modifié ensuite par le déluge dont chacun imaginait aussi à sa manière les causes, l'action et les effets. Le déluge, on le retrouve partout, dans toutes les religions, dans les traditions les plus anciennes.

Ainsi, selon Burnet (*Telluris Theoria sacra,* Londres, 1681) la terre avait reçu d'abord une croûte égale et légère qui recouvrait l'abîme des mers et qui se creva pour produire le déluge. Ses débris formèrent les montagnes. Selon un autre, Woodward, qui écrivait en 1702, le déluge fut occasionné par une suspension momentanée de la cohésion : toute la masse du globe fut dissoute et la pâte en fut pénétrée par les coquilles. Selon un troisième, Scheuchzer, qui écrivait en 1708, Dieu souleva les montagnes pour faire écouler les eaux qui avaient produit le déluge, et les prit dans les endroits où il y avait le plus de pierres, parce qu'autrement elles n'auraient pu se soutenir. Un quatrième, Whiston, qui écrivait aussi en 1708, créa la terre avec l'atmosphère d'une comète et la fit inonder par la queue d'une autre : la chaleur qui lui restait de sa première origine fut ce qui excita tous les êtres vivants au péché ; aussi furent-ils tous noyés, excepté les poissons, qui, dit Cuvier, avaient apparemment les passions moins vives.

Tout en se retranchant dans les limites fixées par la Genèse, les naturalistes, qui ne cherchaient à expliquer le déluge que comme fait,

Digitized by Google

se donnaient encore une carrière assez vaste. Ils se trouvèrent bientôt à l'étroit; et quand ils eurent réussi à faire envisager les six jours de la création comme autant de périodes indéfinies, les siècles ne leur coûtant plus rien, leurs systèmes prirent un essor proportionné aux espaces dont ils purent disposer.

Le grand Leibnitz lui-même s'amusa à faire, comme Descartes, de la terre un soleil éteint, un globe vitrifié, sur lequel les vapeurs étant retombées lors de son refroidissement, formèrent des mers qui déposèrent ensuite les terrains calcaires. Demaillet (Amsterdam, 1748) couvrit le globe entier d'eau pendant des milliers d'années; il fit retirer les eaux graduellement; tous les animaux terrestres avaient d'abord été marins, l'homme lui-même avait commencé par être poisson, et Demaillet assure qu'il n'est pas rare de trouver dans l'Océan des poissons qui ne sont encore devenus hommes qu'à moitié, mais dont la race le deviendra tout à fait quelque jour.

Le système de Buffon n'est guère qu'un développement de celui de Leibnitz, avec l'addition seulement d'une comète, qui a fait sortir du soleil, par un choc violent, la masse liquéfiée de la terre en même temps que celle de toutes les planètes; d'où il résulte des dates positives : car par la température actuelle de la terre on peut savoir depuis combien de temps elle se refroidit, et puisque les autres planètes sont sorties du soleil en même temps qu'elle, on peut calculer combien les grandes ont encore de siècles à refroidir, et jusqu'à quel point les petites sont déjà glacées.

De nos jours, des esprits plus libres que jamais ont aussi voulu s'exercer sur ce grand sujet. Quelques écrivains ont reproduit et prodigieusement étendu les idées de Demaillet : ils disent que tout fut liquide dans l'origine; que le liquide engendra des animaux d'abord très-simples, tels que les monades ou autres espèces infusoires ou microscopiques; que par suite des temps et en prenant des habitudes diverses, les races animales se compliquèrent et se diversifièrent au point où nous les voyons aujourd'hui. Ce sont toutes ces races d'animaux qui ont converti par degrés l'eau de la mer en terre calcaire; les végétaux, sur l'origine et les métamorphoses desquels

Digitized by Google

on ne nous dit rien, ont converti de leur côté cette eau en argile; mais ces deux terres, à force d'être dépouillées des caractères que la vie leur avait imprimés, se résolvent, en dernière analyse, en silice; et voilà pourquoi les anciennes montagnes sont plus siliceuses que les autres. Toutes les parties solides de la terre doivent donc leur naissance à la vie, et sans la vie le globe serait entièrement liquide. (*Physique de Rodig,* Leipsick, 1801.)

D'autres écrivains ont donné la préférence aux idées de Képler: comme ce grand astronome, ils accordent au globe lui-même les facultés vitales; un fluide, selon eux, y circule; une assimilation s'y fait aussi bien que dans les corps animés; chacune de ses parties est vivante; il n'est pas jusqu'aux molécules les plus élémentaires qui n'aient un instinct, une volonté, qui ne s'attirent et ne se repoussent d'après des antipathies et des sympathies. Chaque sorte de minéral peut convertir des masses immenses en sa propre nature, comme nous convertissons nos aliments en chair et en sang; les montagnes sont les organes de la respiration du globe, et les schistes ses organes sécrétoires; c'est par ceux-ci qu'ils convertissent l'eau de la mer pour engendrer les déjections volcaniques; les filons enfin sont des caries, des abcès du règne minéral, et les métaux un produit de pourriture et de maladie : voilà pourquoi ils sentent presque tous mauvais.

Ce système, tout fantastique qu'il est, a été développé avec beaucoup d'esprit et une sorte de conviction par M. Patrin dans le Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle.

Plus nouvellement encore, une philosophie qui substitue des métaphores au raisonnement, partant du système de l'identité absolue ou du panthéisme, fait naître tous les phénomènes, ou, ce qui est à ses yeux la même chose, tous les êtres, par polarisation, comme les deux électricités; et appelant polarisation toute opposition, toute différence, soit qu'on la prenne de la situation, de la nature ou des fonctions, elle voit successivement s'opposer Dieu et le monde, dans le monde le soleil et les planètes, dans chaque planète le solide et le liquide; et poursuivant cette marche, changeant

Digitized by Google

au besoin ses figures et ses allégories, elle arrive jusqu'aux derniers détails des espèces organisées.

Les systèmes que nous venons d'indiquer, et beaucoup d'autres moins extrêmes peut-être, moins en dehors des principes de la physique ou de la chimie ordinaire, ont une grande analogie avec des systèmes plus anciens dont on rencontre la trace dans les philosophies diverses de l'antiquité, dans les traditions des peuples réputés les plus vieux ; partout une histoire du déluge vient jeter un voile entre les temps anciens et les temps modernes.

C'est en présence de ces théories si singulières, si contradictoires entre elles, que survient Cuvier avec son système nouveau fondé sur l'appréciation des ossements fossiles et sur un examen attentif des différentes couches dont la terre est formée.

En principe, Cuvier n'admet pas que l'antiquité excessive attribuée à certains peuples soit le moins du monde historique ; il repousse de toutes ses forces, et à l'aide de raisonnements et de calculs qui nous paraissent difficiles à réfuter, le prétendu démenti donné à la Genèse par les traditions fabuleuses des peuples dont on a souvent invoqué les annales. Les hommes qui veulent attribuer aux continents et à l'établissement des nations une antiquité très-reculée, sont obligés de s'adresser aux Indiens, aux Chaldéens et aux Égyptiens, trois peuples en effet qui paraissent le plus anciennement civilisés de la race caucasique, mais trois peuples extraordinairement semblables entre eux, non-seulement par le tempérament, par le climat et la nature du sol, mais encore par la constitution politique et religieuse qu'ils s'étaient donnée, et dont cette constitution même, qui fait avec raison supposer une origine commune, doit rendre le témoignage également suspect. Cuvier prend successivement tout ce qui nous est venu de ces peuples, livres, traditions, monuments, et il démontre, ce qu'il fait également pour les livres, monuments et traditions des Chinois, que tout ce qui peut être considéré comme vraisemblable au milieu de ces fabuleuses épopées, a été écrit ou retracé à une époque contemporaine de celle de Moïse, auquel on peut attribuer la Genèse, et se

Digitized by Google

rapporte, comme la Genèse, à des faits antérieurs à Moïse au plus de cinq cents ans. Voici sur ce point quelle est sa conclusion :

« Je pense donc, avec MM. Deluc et Dolomieu, que s'il y a quelque chose de constaté en géologie, c'est que la surface de notre globe a été victime d'une grande et subite révolution, dont la date ne peut remonter beaucoup au delà de cinq ou six mille ans; que cette révolution a enfoncé et fait disparaître les pays qu'habitaient auparavant les hommes et les espèces des animaux aujourd'hui les plus connus; qu'elle a au contraire mis à sec le fond de la dernière mer, et en a formé les pays aujourd'hui habités; que c'est depuis cette révolution que le petit nombre des individus épargnés par elle se sont répandus et propagés sur les terrains nouvellement mis à sec, et que par conséquent c'est depuis cette époque seulement que nos sociétés ont repris une marche progressive, qu'elles ont formé des établissements, élevé des monuments, recueilli des faits naturels et combiné des systèmes scientifiques.

« Mais ces pays aujourd'hui habités, et que la dernière révolution a mis à sec, avaient déjà été habités auparavant, sinon par des hommes, du moins par des animaux terrestres; par conséquent une révolution précédente au moins les avait mis sous les eaux; et si l'on peut en juger par les différents ordres d'animaux dont on y trouve les dépouilles, ils avaient peut-être subi jusqu'à deux ou trois irruptions de la mer... »

Recherchant les causes des erreurs dans lesquelles sont tombés les naturalistes de tous les pays et de tous les temps, et par conséquent l'origine des systèmes monstrueux qui ont été enfantés, Cuvier pense que les conditions du problème n'avaient jamais été toutes prises en considération, ce qui l'a fait rester jusqu'à ce jour indéterminé et susceptible de plusieurs solutions, toutes également bonnes quand on fait abstraction de telles ou telles conditions, toutes également mauvaises quand une nouvelle condition vient à se faire connaître, ou que l'attention se reporte vers quelque condition connue mais négligée; que presque tous les auteurs de ces systèmes, n'ayant eu égard qu'à certaines difficultés qui les frappaient

Digitized by Google

plus que d'autres, se sont attachés à résoudre celles-là d'une manière plus ou moins plausible, et en ont laissé de côté d'aussi nombreuses et d'aussi importantes; que les géologistes ont tous été, ou des naturalistes de cabinet qui avaient peu examiné par eux-mêmes la structure des montagnes, ou des minéralogistes qui n'avaient pas étudié avec assez de détail les innombrables variétés des animaux et la complication infinie de leurs diverses parties. Les premiers n'ont fait que des systèmes, les derniers ont donné d'excellentes observations; ils ont véritablement posé les bases de la science, mais ils n'ont pu en achever l'édifice.

Tout se lie dans les plus minimes détails d'une théorie comme celle de Cuvier. Mais une partie isolément saisissable et pleine du plus vif intérêt du *Discours sur les révolutions de la surface du globe*, c'est la recomposition des animaux aujourd'hui inconnus, à l'aide des fragments d'os retrouvés dans les profondeurs de la terre.

Cuvier croyait, comme tous les esprits supérieurs, à une cause première qui préside à toutes les destinées, qui les a toutes prévues et commandées; partant de ce principe, il ne faisait aucun doute que l'existence des êtres organisés ne fût due à une intelligence suprême qui les a tous pourvus des organes propres à remplir l'objet pour lequel ils ont été créés, et de cette conviction nécessaire il a fait sortir le moyen, lorsque certaines parties d'un tout étaient connues, d'arriver avec certitude à celles qui restent à découvrir.

« Tout être organisé forme un ensemble, un système unique et clos, dont les parties se correspondent mutuellement et concourent à la même action définitive par une réaction réciproque. Aucune de ces parties ne peut changer sans que les autres changent aussi, et par conséquent chacune d'elles prise séparément indique et donne toutes les autres.

« Ainsi si les intestins d'un animal sont organisés de manière à ne digérer que de la chair et de la chair récente, il faut aussi que ses mâchoires soient construites pour dévorer une proie, ses griffes pour la saisir et la déchirer, ses dents pour la couper et la diviser; le système entier de ses organes du mouvement, pour la poursuivre

Digitized by Google

et pour l'atteindre; ses organes des sens pour l'apercevoir de loin. Il faut même que la nature ait placé dans son cerveau l'instinct nécessaire pour savoir se cacher et tendre des piéges à ses victimes. Telles seront les conditions générales du régime carnivore; tout animal destiné à ce régime les réunira infailliblement, car sa race n'aurait pu subsister sans elles; mais sous ces conditions générales, il en est de particulières relatives à la grandeur, à l'espèce, au séjour de la proie pour laquelle l'animal est disposé; et de chacune de ces conditions particulières résultent des modifications de détail dans les formes qui dérivent des conditions générales : ainsi non-seulement la classe, mais l'ordre, mais le genre et jusqu'à l'espèce, se trouvent exprimés dans la forme de chaque partie.

« En effet, pour que la mâchoire puisse saisir, il lui faut une certaine force de condyles, un certain rapport entre la position de la résistance et celle de la puissance avec le point d'appui, un certain volume dans le muscle crotaphite qui exige une certaine étendue dans la fosse qui le reçoit, et une certaine convexité de l'arcade zygomatique sous laquelle il passe; cette arcade zygomatique doit avoir aussi une certaine force pour donner appui au muscle masseter.

« Pour que l'animal puisse emporter sa proie, il lui faut une certaine vigueur dans les muscles qui soulèvent sa tête, d'où résulte une forme déterminée dans les vertèbres où ces muscles ont leurs attaches et dans l'occiput où ils s'insèrent.

« Pour que les dents puissent couper la chair, il faut qu'elles soient tranchantes et qu'elles le soient plus ou moins, suivant qu'elles auront plus ou moins de chair à couper. Leur base sera d'autant plus solide qu'elles auront plus d'os et de plus gros os à briser. Toutes ces circonstances influeront aussi sur le développement de toutes les parties qui servent à mouvoir les mâchoires.

« Pour que les griffes puissent saisir cette proie, il faudra une certaine mobilité dans les doigts, une certaine force dans les ongles, d'où résulteront des formes déterminées dans toutes les phalanges, et des distributions nécessaires de muscles et de tendons; il faudra que l'avant-bras ait une certaine facilité à se tourner, d'où résulte-

Digitized by Google

ront encore des formes déterminées dans les os qui le composent. Mais les os de l'avant-bras, s'articulant sur l'humérus, ne peuvent changer de forme sans entraîner des changements dans celui-ci; les os de l'épaule devront avoir un certain degré de fermeté dans les animaux qui emploient leurs bras pour saisir, et il en résultera pour eux des formes particulières. Le jeu de toutes ces parties exigera dans tous leurs muscles de certaines proportions, et les impressions de ces muscles ainsi proportionnées détermineront encore plus particulièrement la forme des os.

« Il est aisé de voir que l'on peut tirer des conséquences semblables pour les extrémités postérieures qui contribuent à la rapidité des mouvements généraux; pour la composition du tronc et la forme des vertèbres qui influent sur la facilité, la flexibilité de ces mouvements; pour la forme des os du nez, de l'orbite, de l'oreille, dont les rapports avec la perfection des sens de l'odorat, de la vue, de l'ouïe sont évidents. En un mot, la forme de la dent entraîne la forme du condyle, celle de l'omoplate, celle des ongles, tout comme l'équation d'une courbe entraîne toutes ses propriétés; et de même qu'en prenant chaque propriété séparément pour base d'une équation particulière, on retrouverait et l'équation ordinaire et toutes les autres propriétés quelconques, de même l'ongle, l'omoplate, le condyle, le fémur et tous les autres os pris chacun séparément, donnent la dent ou se donnent réciproquement; et en commençant par chacun d'eux, celui qui posséderait rationnellement les lois de l'économie organique, pourrait refaire tout l'animal.

« Ce principe est assez évident par lui-même dans cette exception générale, pour n'avoir pas besoin d'une plus ample démonstration: mais quand il s'agit de l'appliquer, il est un grand nombre de cas où la connaissance théorique du rapport des formes ne suffirait pas si elle n'était appuyée sur l'observation.

« On voit bien, par exemple, que tous les animaux à sabots doivent être herbivores, puisqu'ils n'ont aucun moyen de saisir une proie; on voit bien encore que, n'ayant d'autre usage à faire de leurs pieds de devant que de soutenir leur corps, ils n'ont pas be-

Digitized by Google

soin d'une épaule aussi vigoureusement organisée, d'où résultent l'absence de clavicule et d'acromion, l'étroitesse de l'omoplate; n'ayant pas non plus besoin de tourner leur avant-bras, leur radius sera soudé au cubitus, ou du moins articulé par ginglyme et non par athrodie avec l'humérus; leur régime herbivore exigera des dents à couronne plate, pour broyer les semences ou les herbages; il faudra que cette couronne soit inégale, et pour cet effet que les parties d'émail y alternent avec les parties osseuses; cette sorte de couronne nécessitant des mouvements horizontaux pour la trituration, le condyle de la mâchoire ne pourra être un gond aussi serré que dans les carnassiers; il devra être aplati et répondre aussi à une facette de l'os des tempes plus ou moins aplatie; la fosse temporale, qui n'aura qu'un petit muscle à loger, sera plus large et peu profonde, etc., etc. Toutes ces choses se déduisent l'une de l'autre, suivant leur plus ou moins de généralité, et de manière que les unes sont essentielles et exclusivement propres aux animaux à sabots, et que les autres, quoique également nécessaires dans ces animaux, ne leur seront pas exclusives, mais pourront se retrouver dans d'autres animaux, où le reste des conditions permettra encore celles-là.

« Si l'on descend ensuite aux ordres ou subdivisions de la classe des animaux à sabots, et que l'on examine quelles modifications subissent les conditions générales, ou plutôt quelles conditions particulières viennent s'y joindre, d'après le caractère propre à chacun de ces ordres, les raisons de ces conditions subordonnées commencent à paraître moins claires. On conçoit bien encore en gros la nécessité d'un système digestif plus compliqué dans les espèces où le système dentaire est plus imparfait; ainsi l'on peut se dire que ceux-là devaient être plutôt des animaux ruminants où il manque tel ou tel ordre de dents; on peut en déduire une certaine forme d'œsophage et des formes correspondantes des vertèbres du cou. Mais je doute qu'on eût deviné, si l'observation ne l'avait pas appris, que les ruminants auraient tous le pied fourchu et qu'ils seraient les seuls qui l'auraient; je doute qu'on eût deviné qu'il n'y aurait

Digitized by Google

de cornes au front que dans cette seule classe ; que ceux d'entre eux qui auraient des canines aiguës manqueraient pour la plupart de cornes, etc.

« Cependant, puisque ces rapports sont constants, il faut bien qu'ils aient une cause suffisante, mais comme nous ne la connaissons pas, nous devons suppléer au défaut de la théorie par le moyen de l'observation. Elle nous sert à établir des lois empiriques qui deviennent presque aussi certaines que des lois rationnelles, quand elles reposent sur des observations assez répétées ; en sorte qu'aujourd'hui, quelqu'un qui voit seulement la piste d'un pied fourchu, peut en conclure que l'animal qui a laissé cette empreinte ruminait ; et cette conclusion est tout aussi certaine qu'aucune autre, au physique ou au moral. Cette seule piste donne à celui qui l'observe, et la forme des dents, et la forme des mâchoires, et la forme des vertèbres, et la forme de tous les os des jambes, des cuisses, des épaules et du bassin de l'animal qui vient de passer. C'est une marque plus sûre que toutes celles de Zadig.

« Qu'il y ait, cependant, des raisons secrètes de tous ces rapports, c'est ce que l'observation même fait entrevoir, indépendamment de la philosophie générale.

« En effet, quand on forme un tableau de tous ces rapports, on y remarque non-seulement une constance spécifique, si l'on peut s'exprimer ainsi, entre telle forme d'un organe et telle autre forme d'un organe différent ; mais l'on aperçoit aussi une constance classique et une gradation correspondante dans le développement de ces deux organes, qui montrent presque aussi bien qu'un raisonnement effectif, leur influence mutuelle.

« Par exemple, le système dentaire des animaux à sabots non ruminants est en général plus parfait que celui des animaux à pieds fourchus ou ruminants, parce que les premiers ont des incisives ou des canines, et presque toujours des unes et des autres aux deux mâchoires ; et la structure de leurs pieds est en général plus compliquée, parce qu'ils ont plus de doigts, ou des ongles qui enveloppent moins les phalanges, ou plus d'os distincts au métacarpe et au mé-

Digitized by Google

tatarse, ou des os du tarse plus nombreux, ou un péroné plus distinct du tibia, ou bien enfin parce qu'ils réunissent souvent toutes ces circonstances. Il est impossible de donner des raisons de ces rapports, mais ce qui prouve qu'ils ne sont pas l'effet du hasard, c'est que toutes les fois qu'un animal à pied fourchu montre dans l'arrangement de ses dents quelque tendance à se rapprocher des animaux dont nous parlons, il montre aussi une tendance semblable dans l'arrangement de ses pieds. Ainsi les chameaux, qui ont des canines, et même deux ou quatre incisives à la mâchoire supérieure, ont un os de plus au tarse, parce que leur scaphoïde n'est pas soudé au cuboïde, et des ongles très-petits avec des phalanges onguéales correspondantes. Les chevrotains, dont les canines sont très-développées, ont un péroné distinct tout le long de leur tibia, tandis que les autres pieds fourchus n'ont pour tout péroné qu'un petit os articulé au bas du tibia. Il y a donc une harmonie constante entre deux organes en apparence fort étrangers l'un à l'autre, et les gradations de leurs formes se correspondent sans interruption même dans les cas où nous ne pouvons rendre raison de leurs rapports.

« Or, en adoptant ainsi la méthode de l'observation comme un moyen supplémentaire, quand la théorie nous abandonne, on arrive à des détails faits pour étonner. La moindre facette d'os, la moindre apophyse a un caractère déterminé, relatif à la classe, à l'ordre, au genre et à l'espèce auxquels elle appartient, au point que toutes les fois que l'on a seulement une extrémité d'os bien conservée, on peut, avec de l'application, et en s'aidant avec un peu d'adresse de l'analogie et de la comparaison effective, déterminer toutes ces choses aussi sûrement qui si l'on possédait l'animal entier. J'ai fait bien des fois l'expérience de cette méthode sur des portions d'animaux connus avant d'y mettre entièrement ma confiance pour les fossiles et elle a toujours eu des succès si infaillibles, que je n'ai plus aucun doute sur la certitude des résultats qu'elle m'a donnés. »

Telle est la théorie aussi ingénieuse que naturelle employée par Cuvier, pour recomposer cette foule d'animaux dont les ossements

Digitized by Google

arrachés aux entrailles de la terre, n'avaient été jusqu'à lui que l'objet d'une vaine curiosité, sans aucune application historique.

La partie minérale du grand problème de la théorie de la terre avait été étudiée avec un soin admirable par de Saussures, et portée plus tard à un développement étonnant par Werner et par les nombreux et savants élèves qu'il a formés. Le premier de ces hommes célèbres, parcourant péniblement pendant vingt ans les cantons les plus inaccessibles, attaquant en quelque sorte les Alpes par toutes leurs faces, par tous leurs défilés, a dévoilé tout le désordre des terrains primitifs, et a tracé plus nettement la limite qui les distingue des terrains secondaires. Le second, profitant des nombreuses excavations faites dans le pays qui possède les plus anciennes mines, a fixé les lois de la succession des couches; il a montré leur ancienneté respective, et poursuivi chacune d'elles dans toutes ses métamorphoses. C'est de lui et de lui seulement que date la géologie positive en ce qui concerne la nature minérale des couches; mais ni Werner ni de Saussures n'ont donné à la détermination des espèces organisées fossiles, dans chaque genre de couche, la rigueur devenue nécessaire depuis que les animaux connus s'élèvent à un nombre si prodigieux. Ils ont indiqué les révolutions du globe en lui-même, et sans aucune acception des êtres organisés qui peuplaient les diverses parties avant telle ou telle de ces révolutions.

D'autres savants étudiaient, à la vérité, les débris fossiles des corps organisés; ils en recueillaient et en faisaient représenter par milliers; leurs ouvrages forment des collections précieuses de matériaux; mais plus occupés des plantes et des animaux considérés comme tels, que de la théorie de la terre, ou regardant ces pétrifications comme des curiosités plutôt que comme des documents historiques, ou bien enfin se contentant d'explications partielles sur le gisement de chaque morceau, ils ont presque toujours négligé de rechercher les lois générales de position ou de rapport des fossiles avec les couches.

L'idée de cette recherche était pourtant bien naturelle; comment ne croyait-on pas que c'était aux fossiles seuls qu'est due la naissance

Digitized by Google

de la théorie de la terre ; que sans eux on n'aurait peut-être jamais songé qu'il y ait eu dans la formation du globe des époques successives et une série d'opérations différentes? Eux seuls, en effet, donnent la certitude que le globe n'a pas toujours eu la même enveloppe, par la certitude où l'on est que les êtres organisés dont ils proviennent, ont dû nécessairement vivre à la surface avant d'être ensevelis dans les profondeurs. Ce n'est que par analogie qu'on a étendu aux terrains primitifs la conclusion que les fossiles fournissent directement pour les terrains secondaires ; et s'il n'y avait que des terrains sans fossiles, personne ne pourrait soutenir que ces terrains n'ont pas tous été formés ensemble.

C'est encore par les fossiles, toute légère qu'est restée leur connaissance, que nous avons reconnu le peu que nous savons sur la nature des révolutions du globe. Ils nous ont appris que les couches qui les recèlent ont été disposées paisiblement dans un liquide ; que leurs variations ont correspondu à celles du liquide ; que leur mise à nu a été occasionnée par le transport de ce liquide ; que cette mise à nu a eu lieu plus d'une fois ; rien de tout cela ne serait certain sans les fossiles.

Les fossiles qui ont donné naissance à la théorie de la terre, lui ont donc fourni en même temps ses principales lumières, les seules qui jusqu'ici aient été généralement reconnues.

Cuvier, dans ses longues recherches sur les fossiles, n'a pas rencontré un seul os humain pouvant être réellement qualifié de fossile, c'est-à-dire déposé dans les couches régulières de la surface du globe. Cependant les os humains se conservent aussi bien que ceux des animaux, quand ils sont placés dans les mêmes circonstances. On ne remarque en Égypte nulle différence entre les momies humaines et celles des quadrupèdes. Dans les fouilles faites, il y a quelques années, dans l'ancienne église de Sainte-Geneviève à Paris, on a trouvé des os humains, enterrés sous la première race des rois de France, qui pouvaient même appartenir à quelque prince de la famille de Clovis, et qui ont encore très-bien conservé leurs formes. Tout porte donc à croire que l'espèce humaine n'existait pas dans les pays où se

Digitized by Google

découvrent les os fossiles, à l'époque des révolutions qui ont enfoui ces os, car il n'y aurait eu aucune raison pour qu'elle échappât tout entière à des catastrophes aussi générales. Cuvier n'en conclut pas positivement que l'homme n'existait point du tout à cette époque; il pouvait habiter quelque contrée peu étendue, d'où il a repeuplé la terre après ces événements terribles; peut-être aussi les lieux où il se tenait ont-ils été entièrement abîmés et ses os ensevelis au fond des mers actuelles, à l'exception du petit nombre qui ont continué son espèce. Quoi qu'il en soit, l'établissement de l'homme dans les pays où se trouvent les fossiles d'animaux terrestres, c'est-à-dire dans la plus grande partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, est nécessairement postérieure, non-seulement aux révolutions qui ont enfoui ces os, mais encore à celles qui ont mis à découvert les couches qui les enveloppent, et qui sont les dernières que le globe ait subies. Ce qui étonne encore, c'est que parmi tous les ossements de mammifères dont la plupart ont aujourd'hui leurs congénères dans les pays chauds, il n'y ait pas eu un seul os de quadrumane, pas un seul os, pas une seule dent de singe, ne fût-ce que des os et des dents de singes d'espèces perdues.

Les savants travaux de Cuvier le conduisent au résultat suivant :

« Ce qui est certain, c'est que nous sommes maintenant au moins au milieu d'une quatrième succession d'animaux terrestres, et qu'après l'âge des reptiles, après celui des palœotheriums, après celui des mammouths, des mastodontes et des mégatheriums, est venu l'âge où l'espèce humaine, aidée de quelques animaux domestiques, domina et féconda paisiblement la terre, et que ce n'est que dans les terrains formés depuis cette époque, dans les alluvions, dans les tourbières, dans les concrétions récentes, que l'on trouve à l'état fossile des os qui appartiennent à des animaux connus et aujourd'hui vivants.

« Tels sont les squelettes humains de la Guadeloupe, incrustés dans un travertin avec des coquilles terrestres de l'île et des fragments de coquilles et de madrépores de la mer environnante; les os de bœuf, de cerf, de chevreuil, de castor, communs dans les tourbières,

Digitized by Google

et tous les os d'homme et d'animaux domestiques, enfouis dans les dépôts des rivières, dans les cimetières et sur les anciens champs de bataille.

« Aucuns de ces restes n'appartiennent ni au grand dépôt de la dernière catastrophe, ni à ceux des âges précédents. »

Digitized by Google

ÉTUDES NUMISMATIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES,

TYPE GAULOIS OU CELTIQUE;

Par Joachim Lelewel. Bruxelles, 1840 [1].

C'est sous ce titre que vient de paraître à Bruxelles un ouvrage qui jette un nouveau jour sur les origines gauloises et belges. Peut-être cependant peu de livres sembleraient-ils moins faits pour exciter la curiosité publique. L'étude des médailles, à laquelle s'adonne avec passion un petit groupe d'amateurs, n'a rien de séduisant pour le lecteur ordinaire; et quelque intérêt que puisse offrir la détermination du *type gaulois* ou *celtique*, comme question d'art ou de science, elle n'est guère de nature à éveiller l'attention générale. Il est donc probable que malgré la faveur qui s'attache aux travaux historiques, l'ouvrage que nous annonçons a peu attiré les regards; le titre même du volume aura détourné beaucoup de personnes d'en découvrir la valeur.

Hâtons-nous donc de le dire : c'est d'un véritable livre d'histoire qu'il s'agit ici; et nous pouvons ajouter que cette fois la numisma-

[1] Un vol. in-8° avec atlas.

Digitized by Google

tique vient d'ouvrir aux historiens un champ nouveau, aussi vaste que fécond. Trop souvent la science des médailles s'est bornée à satisfaire la curiosité des connaisseurs. Elle a pu servir à fixer quelques dates, à recueillir quelques détails, à compléter en quelques points l'histoire des arts; mais cette utilité d'ordinaire plus restreinte, s'est trop rarement étendue au delà. On a voulu faire grand bruit dans ces derniers temps de la découverte de deux dynasties royales retrouvées par les numismates; celles des souverains du Bosphore cimmérien et de la Bactriane. Mais ces princes obscurs, étrangers au monde historique, ne sauraient occuper qu'une place insignifiante dans les recueils des annalistes, et il est difficile, en voyant l'importance qu'on prête au catalogue de leurs noms, de ne pas songer au héros de l'Astrate, dont l'histoire se renfermait dans ces deux mots : *Astratus vixit.*

Un intérêt bien différent s'attache aux vestiges des anciens peuples de l'Europe, lorsque ces vestiges sont ceux d'une race puissante, et qu'ils conservent quelque empreinte de sa civilisation, de ses idées, de son culte et de ses lois. Là nous apprenons à connaître non plus des noms, mais des choses; et l'importance de ces choses est en raison de la grandeur du peuple dont elles nous retracent l'existence. Avec quelle avidité n'a-t-on pas accueilli les ouvrages de plusieurs savants modernes, sur cette mystérieuse nation des Étrusques, dont les institutions, les doctrines et les arts paraissent avoir exercé tant d'influence sur les destinées de la vieille Italie! La Gaule primitive mérite encore plus d'attention. Ce fut là que grandit dans l'ombre la civilisation la plus forte et la plus complète du monde septentrional. Là régnèrent les lois religieuses du druidisme, et les liens politiques d'une vaste fédération, dans laquelle se réunissaient des peuples de race diverse. Là se retrouvent les origines, non-seulement des anciens Celtes, mais aussi de ces vaillantes tribus germaniques qui avaient conquis la rive gauche du Rhin et qui nous ont légué le nom de Belges. Jamais mine plus riche n'appela les efforts et le génie des explorateurs. Mais pour la sonder il fallait unir la persévérance à la pénétration.

Digitized by Google

Jusqu'à ce jour les monuments de l'ancienne Gaule étaient restés presque muets pour l'histoire. Les pierres druidiques, dans leurs divers arrangements, n'offrent que les vestiges bruts d'une religion éteinte. Quelques figures de divinités celtiques, accompagnées d'inscriptions latines, permettent peut-être d'établir des rapprochements partiels entre la mythologie des deux peuples; mais ces rapprochements sont incomplets et par là sans importance. Il ne restait à interroger que les monnaies barbares, trouvées sur le sol gaulois et qui sont encore assez abondantes pour justifier ce que les historiens rapportent de la richesse des peuples de ce pays. Depuis longtemps quelques curieux s'étaient occupés de réunir celles de ces pièces qui offraient des empreintes encore distinctes et des inscriptions lisibles. Plusieurs même avaient été gravées dans des ouvrages d'antiquités ou d'histoire, et pour ne parler ici que de ce qui concerne la Belgique, Ghesquière nous avait donné les figures d'Ambiorix et de quelques chefs tournaisiens dont on possède de nombreuses médailles. Mais ces indications isolées n'avaient presque aucune valeur pour l'histoire. Il manquait un travail d'ensemble qui assignât aux différents groupes de peuples leurs emblèmes propres, qui en fixât l'origine et le sens, et qui nous fît retrouver dans les figures tantôt naturelles, tantôt mystiques dont chaque pièce porte l'empreinte, le caractère des diverses époques et le symbole des différentes races. C'est cette lacune qu'a comblée M. Lelewel.

La tâche a été longue et pénible. Sur 700 sortes de pièces qu'il fallait reconnaître et coordonner, la collection la plus riche n'en réunissait que 250. Il était donc nécessaire de consulter les divers cabinets des amateurs, d'aller de ville en ville fouiller dans le trésor de chacun, d'obtenir des empreintes ou de dessiner sur les lieux. Car pour s'en rapporter aux descriptions d'autrui, c'eût été se plonger dans une mer d'incertitudes et de contradictions. Il serait difficile, en effet, à ceux qui n'en ont pas fait l'expérience, d'imaginer tout ce qu'il y a d'inexact et d'erroné dans les indications que fournissent souvent les meilleurs ouvrages de numismatique. Ainsi

Digitized by Google

une médaille donnée dans Camden, Pétau, Mionnet et Conbrouse comme représentant un bœuf, tombe entre les mains de M. Lelewel, et il y reconnaît un cheval au trot. Heureusement le savant Polonais joint au talent de dessiner et de reproduire ses dessins sur cuivre, une sagacité du regard et de la main que peu de connaisseurs ont su acquérir.

Nous venons de dire que l'histoire de la race celtique tirait un nouveau jour de cet ouvrage. Il est facile de s'en convaincre en suivant l'auteur dans son travail. Il reconnaît d'abord un premier foyer de civilisation s'établissant à Marseille, où les descendants des Phocéens battent, pour les besoins de leur commerce, une monnaie qui se répand dans toute la contrée. Quant aux Gaulois, peuple longtemps farouche et qui n'aimait l'or qu'en lingots, ce fut la guerre qui les mit en rapport avec les nations civilisées, et l'origine de leur monnayage paraît se lier aux grandes expéditions qu'ils avaient entreprises vers l'Illyrie, la Macédoine et la Grèce [1]. En effet, leurs plus anciennes médailles nous offrent la copie grossière de l'argent macédonien. Les tétradrachmes frappés dans les États et par les ordres de Philippe Ier, servirent évidemment de modèle à cette monnaie barbare dont les pièces se sont retrouvées non-seulement en France, mais aussi sur les bords du Danube, et partout où s'étaient fixés les Celtes. Les types macédoniens offraient la tête de Jupiter et l'image d'un coursier : les Gaulois, qui avaient appris à connaître ces signes, les reproduisirent sur l'argent qu'ils frappèrent, peut-être avec les richesses enlevées du temple de Delphes. Ainsi des images d'origine grecque furent importées parmi les vainqueurs, et leur adoption par les peuples galliques fut si rapide et si générale, que bientôt les Celtibériens eux-mêmes co-

[1] Les Carnes et les Scordisques se fixèrent entre le Danube et l'Adriatique vers l'an 330 av. J. C., et M. Lelewel les regarde comme les auteurs des premières pièces gauloises. Mais on peut attribuer la principale influence aux expéditions de Macédoine et de Grèce, achevées en 277, et qui furent victorieuses l'une et l'autre, malgré les contes des Grecs sur l'inviolabilité du temple de Delphes. Nous différons d'opinion sur ce point avec le savant Polonais.

Digitized by Google

pièrent sur leurs monnaies le cheval macédonien et la tête qui l'accompagnait : seulement cette dernière prit un nouveau type.

Quelquefois la gravure de ces pièces barbares était exécutée avec assez d'adresse ; mais ce qui montre l'ignorance de la race victorieuse, c'est que nulle inscription n'apparaît d'abord sur les médailles de la Gaule, si ce n'est çà et là quelque fragment du nom grec de Philippe, que les graveurs imitaient tant bien que mal, sans paraître savoir ce que signifiaient ces marques. Il n'en était pas de même en l'Espagne où régnait un alphabet assez analogue à celui des Phéniciens. Les pièces ibériques portent toujours des inscriptions en caractères réguliers que la numismatique est parvenue à connaître, et dont la valeur vient d'être complétement fixée dans un ouvrage tout récent de M. de Saulcy. L'absence de lettres sur l'argent et l'or frappés dans la Gaule primitive, tend au contraire à prouver que les Celtes ne possédaient point d'écriture, comme l'avait déjà indiqué César, dont l'assertion avait obtenu jusqu'ici peu de confiance.

Mais à défaut de caractères alphabétiques, les symboles religieux se retrouvent dès le principe sur les pièces gauloises, et nous révèlent l'existence d'un culte fortement établi. Le croissant est le plus ancien et le plus général des signes de cette espèce : le plus significatif est le gui sacré des druides, que l'on voit apparaître sur diverses médailles, tantôt isolé, tantôt réuni à d'autres emblèmes de même origine, parmi lesquels le croissant primitif conserve sa place. C'est dans l'ouvrage même de M. Lelewel qu'il faut voir les différents signes reproduits et analysés. On y reconnaît les vestiges de la puissance druidique, caractérisée quelquefois par un sceptre dont le croissant lunaire forme l'extrémité. Les doctrines astronomiques des anciens prêtres gaulois ont laissé des traces non moins visibles sur un grand nombre d'empreintes. L'auteur pense même, et avec raison, selon nous, qu'il faut également attribuer au druidisme une sorte de mutilation systématique des emblèmes empruntés d'abord aux pièces macédoniennes. Ainsi, tandis que le cheval restait entier sur les médailles gauloises, et ne subissait que de faibles altérations, le

Digitized by Google

cavalier qui le montait quelquefois et qui se retrouve sur les monnaies ibériques, était remplacé par quelques lignes de convention. La tête imprimée sur l'autre face cessa pendant quelque temps d'offrir la moindre ressemblance avec une figure humaine : on n'y distinguait que des traits détachés, de plus en plus méconnaissables pour quiconque en eût ignoré le sens mystique. De fréquents exemples de cette altération volontaire ont été reproduits par le burin de M. Lelewel, et il est impossible, quand on les examine, de ne pas se joindre à lui pour imputer aux druides un système de mutisme et l'horreur des images. Mais quelle que fût la puissance de la superstition, l'art ne s'y soumit pas en esclave. Des graveurs habiles conservèrent ou rendirent au type mutilé les formes de la nature : la tête reparut et l'emporta à la fin sur les hiéroglyphes barbares qu'on lui avait substitués; seulement elle perdit la barbe grecque et adopta des coiffures gauloises. Enfin l'Armorique elle-même, c'est-à-dire la terre sacrée du druidisme, revint à des symboles que l'art put avouer. Le plus remarquable fut une figure de cheval androcéphale, sorte de sphynx gaulois qui rappelait celui de l'Égypte, et qui n'était pas moins mystérieux.

Au milieu de ces variations d'origine religieuse, il y avait des peuples qui conservaient les marques d'une nationalité particulière : c'étaient les Belges nos ancêtres. A cet égard surtout, le livre de M. Lelewel offre des documents précieux. En effet, les médailles qu'il a recueillies justifient d'abord pleinement les assertions de César et de Tacite sur l'origine germanique de ces tribus du Nord, puisque nous y voyons quelques-uns de leurs chefs prendre d'eux-mêmes le titre de Germains (*Carmanos*) : mais, ce qui est plus important encore, elles nous fournissent la preuve d'une fraternité complète entre les peuples germains de la Belgique et ces fameux Volkes qui, après avoir pris le temple de Delphes et envoyé un essaim de guerriers au delà du Bosphore, avaient apporté à Toulouse l'or conquis au centre de la Grèce. On ne peut plus douter désormais de cette fraternité jusqu'alors incertaine ; car les monnaies des Volkes offrent les mêmes signes distinctifs que celles de nos Belges

Digitized by Google

septentrionaux, savoir la hache et le coursier, dont la tête semble détachée du poitrail [1]. Ces symboles, qui leur étaient communs, n'appartiennent à aucune autre nation de la Gaule, et l'on ne peut pas regarder ici la ressemblance des types comme l'effet du voisinage, puisque les Volkes habitaient les côtes de la Méditerranée, et les Belges celles de la Manche. C'est donc uniquement à la communauté d'origine des deux peuples qu'il faut attribuer cette similitude d'armoiries et de blason national, puisque l'on sait d'ailleurs qu'ils s'étaient jadis appelés de même (le mot de *Volkes* n'étant qu'une forme moderne de l'ancien nom de *Bolgœ,* synonyme de celui que portaient nos ancêtres). Ces deux indications historiques, qui se confirment mutuellement, mettent désormais hors de doute l'antique existence de la race belge, comme branche distincte et puissante de la grande souche germanique ; et d'un autre côté l'histoire des Volkes avant leur entrée dans la Gaule n'étant pas entièrement inconnue, il devient possible de remonter jusqu'à l'époque où nos aïeux passèrent le Rhin pour la première fois. Nous ne craignons donc point d'affirmer que grâce au travail du savant Polonais, nous possédons enfin des données certaines sur les époques les plus reculées de notre histoire.

Le livre de M. Lelewel nous offre aussi la preuve de l'alliance que les Belges formèrent avec les nations galliques. On ne savait pas bien jusqu'ici si le druidisme avait été adopté par ces conquérants germaniques après leur établissement au nord de la Seine. Il n'existe en effet dans nos contrées aucun monument de la religion gauloise (à l'exception peut-être de la fameuse pierre de Brunehaut), tandis que les dieux des Germains et des Scandinaves paraissent y être restés longtemps en honneur. Mais si nos ancêtres ne furent

[1] Quoique M. Lelewel ait dit que cette séparation entre la tête et le poitrail du coursier belge paraissait mystique, il n'a point encore fixé son opinion sur ce sujet. Pour nous, nous serions porté à croire que le cheval de guerre germanique, père des chevaux belges et volkes, avait le cou caparaçonné, et que cette particularité assez mal rendue par les graveurs, est l'unique cause de la ligne que l'on remarque en avant du poitrail.

Digitized by Google

sans doute convertis qu'à moitié aux croyances des vaincus, il n'en est pas moins certain qu'ils adhérèrent à l'union religieuse et politique formée entre tous les peuples de la Gaule sous l'influence des druides. C'est ce qu'atteste l'empreinte du gui sacré sur leurs monnaies, et notamment sur le revers de la médaille du héros nervien Boduoc ou Boduognat. Ils s'étaient donc séparés franchement du corps germanique pour adhérer à leur nouvelle patrie; et César atteste en effet quelle énergie ils déployèrent pour la défendre contre les invasions subséquentes.

Les médailles nous font connaître le gouvernement comme la religion de ces peuples. On y remarque deux sortes de magistrats : le chef ordinaire qui ne gouvernait probablement que pour un temps donné, puisque l'on en distingue trois à Tournai pendant un espace fort court; et le commandant suprême qui, dans les circonstances graves, obtenait une sorte de généralat ou de dictature militaire. Ce dernier prenait le titre d'*Ilil*, qui le distinguait du précédent, dont la dénomination reste incertaine. Nous en trouvons un exemple remarquable dans les monnaies du brave et célèbre Ambiorix. Les premières n'offrent que son nom et celui de son pays, Ambiorix Éburo; mais après la défaite de Cotta et de Sabinus, et quand les peuples voisins se furent réunis sous ses drapeaux, les pièces qu'il fit frapper portaient pour inscription : Amb. Ilil, c'est-à-dire, *Ambiorix généralissime.*

Ces inscriptions sont en lettres latines et fournissent par là même une nouvelle preuve du manque d'alphabet national. On y retrouve, dans la Gaule celtique, le titre de *Vergobret* déjà remarqué par les historiens; une pièce en bronze, portant le mot Ambactus, offre encore un intérêt spécial. Ce terme n'est autre chose que celui d'*Ambacht*, qui désignait au moyen âge un canton ou un métier, et qui conserve encore cette signification en flamand. Il était important d'en découvrir l'acception primitive; car s'il marquait la dépendance et même l'esclavage, comme plusieurs écrivains l'ont pensé, il rattacherait des souvenirs serviles à nos origines communales et industrielles, contrairement à l'opinion de ceux qui regar-

Digitized by Google

dent les anciennes villes de Flandre comme n'ayant jamais perdu la liberté primitive commune aux populations germaniques. L'inscription que nous venons de citer montre au moins qu'il s'en fallait beaucoup que l'antique Gaule untt toujours à ce mot des idées de servitude, puisqu'elle en faisait parfois un titre et une distinction.

Nous n'essayerons pas de suivre l'auteur dans l'examen des monuments numismatiques qui se rapportent à la lutte des Gaulois contre les Romains. C'est là peut-être la partie la plus curieuse et la plus complète de son travail ; mais nous ne saurions en donner une juste idée en la tronquant. Nous nous bornerons à remarquer que les médailles belges de cette époque sont pleines d'intérêt. On y voit reparaître avec Ambiorix et Boduognat, Indutiomar le Trévire, le vieux Cattivolk, l'habile et puissant Comius. La monnaie des peuples de la Belgique reproduisit même un moment l'emblème des Éduens (le sanglier), lorsque ce peuple allié se fut mis à la tête de la ligue générale contre César. Si la fortune du Romain l'emporta, du moins la liberté nationale n'avait pas été trahie par l'indifférence des vaincus.

Digitized by Google

PIERRE-PAUL RUBENS.

HISTOIRE DE PIERRE-PAUL RUBENS,
Par André Van Hasselt. Bruxelles, 1840, 1 volume in-8°.

LETTRES INÉDITES DE PIERRE-PAUL RUBENS,
Par Émile Gachet. Bruxelles, 1840, 1 vol. in-8°.

PIERRE-PAUL RUBENS.
Par Ernest Buschmann. Anvers, 1840. 1 cahier grand in-plano.

Pierre-Paul Rubens naquit vers la fin du XVIe siècle, celui de l'art par excellence. Sa glorieuse carrière s'ouvre avec le XVIIe, et celui-ci n'avait pas encore atteint la moitié de son cours, que l'immortalité avait déjà commencé pour le plus grand artiste et pour le plus éblouissant génie qui soit apparu depuis Michel-Ange. Il y avait quatorze ans que Buonarotti était descendu dans la tombe lorsque Rubens vint au monde. Comme lui, le prince des peintres flamands est une de ces rares et complètes organisations de poëte qui viennent tout à coup fonder un trône impérial, y montent d'un pas résolu, et, quand la mort les en arrache, ne laissent point de successeur après eux. Comme Michel-Ange, toute relation gardée, il eut

Digitized by Google

sa destinée napoléonienne. (Pourquoi reculerions-nous devant l'anachronisme de cette puissante épithète, puisqu'elle arrête d'un seul trait notre pensée?) Rubens est à la peinture ce que Michel-Ange fut à l'art tout entier. Nous croyons qu'on aurait tort de ne voir dans cet homme prodigieux que le premier des peintres flamands : ce serait rétrécir sa gloire; disons mieux, il est le roi de l'art dans le XVIIe siècle. Buonarotti et Raphaël s'en étaient partagé le sceptre dans le siècle précédent, assez fécond en merveilles pour admettre un pareil partage. Il résume l'esprit de son temps, comme ceux-là caractérisèrent le leur. Ses beautés et jusqu'à ses défauts sont la suite d'une transformation de l'art. Il l'a continué, mais il l'a modifié, comme il s'est modifié lui-même, parce que le temps a marché. A une originalité qui nous frappe et nous transporte, il en a fait succéder une autre que nous saisissons et qui nous émeut également. Cette transformation de l'art est la dernière, mais c'en est aussi la plus brillante.

Que Rubens ait été le plus grand artiste de son siècle, cela ne nous semble pas contestable. Qu'il l'ait dominé de toutes les hauteurs de sa personnalité, c'est ce que nous démontrerons en peu de mots. A peine a-t-il paru, que sa réputation devient universelle. Humble élève arrivé du fond de la Flandre, obscur pèlerin attiré vers les grandes idoles, il va étudier les grands maîtres dans cette Italie qui se glorifiait à bon droit d'être la patrie de l'art, et il en revient non pas Vénitien, ni Florentin, ni Romain, non pas même Italien, mais lui-même. Il y avait des peintres flamands qui avaient illustré leur pays sans donner toutefois un caractère défini à leur art, plus reconnaissable par leur manière propre que par un style d'école. Lui forme la grande école flamande qui brillera pendant toute la durée du siècle, et qui sera, grâce à lui, le plus splendide éclair de la peinture qui va finir. A peine son nom est-il porté de bouche en bouche par ses contemporains sur le faîte où les acclamations de la postérité le grandissent encore, que ses œuvres couvrent les églises et les palais des premières nations de l'Europe, comme lui-même est partout, emporté par le besoin de voir et de se répandre. Sa patrie est

Digitized by Google

trop étroite pour sa renommée; Anvers n'est qu'un atelier pour lui. L'Italie, l'Espagne, la France et l'Angleterre se disputent ses œuvres; le Luxembourg, l'Escurial et Whitehall s'empressent d'accorder à ses toiles leur royale hospitalité.

Voyons donc avant tout dans Rubens le premier peintre du dix-septième siècle; proclamons tout d'abord l'art, transformé pour la dernière fois dans sa personne. Sans doute la peinture, quoiqu'elle parle une langue universelle, ne laisse pas que d'être nationale pour les peuples où elle a tour à tour fleuri. Ainsi il y a une école flamande dont la patrie belge peut à juste titre s'enorgueillir, comme il y a une école espagnole, par exemple, où le génie si franc et si entier des peuples de la Péninsule a imprimé un caractère surprenant d'originalité. Mais ce qui doit doubler l'orgueil des compatriotes et surtout des émules nouveaux de peintres tels que Van Dyck, Jordaens, et Rubens à leur tête, c'est que l'école que celui-ci a formée, fut, en son temps, universelle aussi bien que nationale. C'est un honneur qui avait été réservé à l'Italie dans l'âge précédent, et s'il peut être hasardé de dire que la Flandre lui arracha ce sceptre dans le siècle suivant, on peut affirmer sans crainte qu'elle sut la contraindre au partage. C'est là une bonne fortune que n'eut jamais l'Espagne, par exemple. L'école de Séville, la première de toutes, eut si peu d'influence sur le mouvement de l'art, il faut le reconnaître, elle fut si intimement espagnole, qu'on peut affirmer sans crainte d'être contredit qu'à l'exception d'un petit nombre de connaisseurs, elle était demeurée jusque dans ces derniers temps, pour ainsi dire, ignorée du reste de l'Europe. Les spoliations de la conquête, et, après elle, l'indigence de l'art moderne, qui s'en va se réchauffant à toutes les inspirations du passé et se pénétrant des plus contraires, en lui faisant une renommée posthume, ont popularisé ses chefs-d'œuvre. Tel ne fut pas le sort de l'école fondée par Rubens, et dont Rubens est l'expression la plus parfaite; elle prit sa place tout d'abord; et ce fait, qui lui assigne dans l'opinion de la postérité un rang supérieur à celui que méritent les écoles purement nationales, nous conduit à reprendre d'un peu plus haut l'his-

Digitized by Google

toire générale de l'art, dont elle marque une si brillante époque.

L'Italie est la première contrée de l'Europe moderne où l'art ait repris racine sur les ruines amoncelées par la barbarie. Héritière de la tradition antique, elle n'avait pas été si profondément dévastée par le passage des hordes du Nord qu'il n'y fût resté des germes capables de se féconder sous un ciel comme le sien. D'ailleurs, le voisinage de l'empire grec entretenait chez elle à l'état de lueurs ce foyer impérissable de poésie qui devait jeter tout à coup un si bel éclat vers la fin du XVe siècle.

Dans les lettres comme dans les arts, l'Italie devance toutes les autres nations. Elle parlait déjà sa langue si pure et si harmonieuse, que les autres peuples bégayaient encore leurs rudes et informes idiomes septentrionaux. De même la peinture, dont les traditions byzantines avaient pénétré de bonne heure sur cette terre où le travail d'une civilisation nouvelle attirait l'Orient dépositaire du passé, la peinture produisait dans les ténèbres qui engourdissaient encore le reste du monde, une école que nous admirons encore, tout incomplète qu'elle est. Giotto fut le contemporain du Dante et le successeur de Cimabuë. Giotto était un homme de beaucoup de génie, et nous ne doutons point que, si au lieu de venir dans une époque d'initiation pour l'art, il l'eût trouvé à son apogée, sa gloire n'eût égalé celle des plus grands peintres modernes. De son temps, l'Italie était donc seule en possession d'une école qu'on puisse citer. La peinture dite gothique commençait à peine à se répandre dans le Nord, et ce n'est que bien plus tard, au commencement du XVe siècle, que la Flandre peut enfin opposer aux vieux maîtres italiens un rival qui les dépassa même, si on lui tient compte de sa précieuse invention. L'Allemagne, plus paresseuse ou plus arriérée, en est encore au style gothique, lorsque Raphaël inaugure déjà l'ère de perfection qui fait la gloire du XVIe siècle. Tirons d'abord une conclusion de ce fait, et reconnaissons qu'il y a unité constante dans la marche de la peinture, et qu'on peut rattacher les progrès de chaque école antérieure au grand siècle de la renaissance à un progrès commun. A le prendre d'un peu plus haut, Jean Van Eyck, Hem-

Digitized by Google

ling ou Memling, comme on l'écrit aujourd'hui, Albert Durer. Giotto et Cimabuë, sont compatriotes, et, sans se connaître peut-être, se continuent, se transmettent leurs secrets l'un à l'autre, parce qu'un même sentiment les inspire, et qu'un même instinct les porte sur la route commune de la perfection. Il n'y a pas d'école italienne, flamande ou allemande; il y a une phase universelle de régénération pour l'art. L'école byzantine est une recrudescence; l'école dite gothique est une initiation. Et quand nous arrivons au XVIe siècle, c'est l'époque de la perfection qui commence.

La peinture, antérieurement au XVIe siècle, présente, par toute l'Europe en travail de la civilisation future, le caractère d'une inspiration commune. De même que les peuples ne sont encore que confusément individualisés et obéissent à la voix d'un chef spirituel plutôt qu'à l'autorité, faible à force de hiérarchie, de leurs chefs temporels, ainsi l'art chrétien n'a qu'une pensée comme la chrétienté tout entière. La religion est ce mobile unique ; tout vient de la foi, tout retourne à la foi, dans l'empire religieux organisé par le catholicisme. Rien de plus simple à observer que ce mouvement universel des esprits, malgré la confusion apparente que présente le genre humain au sortir du moyen âge. La religion est le principe et la fin de toute chose, politique, morale, sciences et art, elle règle tout, elle domine tout, elle embrasse tout. Sans doute, des symptômes précurseurs apparaissent enfin qui annoncent clairement que l'ère de la théocratie va finir. Les peuples, engagés par des rencontres fortuites dans des luttes de plus en plus personnelles, commencent à se sentir et à se reconnaître. Les souverains, forts de l'affaiblissement de la féodalité qu'ils battent en brèche, aidés par le temps qui travaille pour eux, sont las du joug de Rome, et substituent sourdement leur autorité propre à celle de la papauté; des schismes annoncent l'avénement du luthéranisme; l'imprimerie va être découverte. Tout s'agite, tout renaît dans le monde politique et intellectuel ; mais le monde moral appartient encore tout entier au pape, ou plutôt à la puissante croyance religieuse qu'il représente. L'art, qui est avant tout une langue de notre âme et de notre

Digitized by Google

cœur, est donc, jusqu'à la renaissance de l'antiquité, essentiellement catholique, depuis les grossiers mystères jusqu'aux fresques et aux toiles qui annoncent plus de goût et de sentiment, jusqu'à l'épopée du Dante. lumière apparue dans les ténèbres, jusqu'aux merveilles de l'architecture, qui marque le triomphe et l'apogée de l'art catholique. Dans cette époque d'initiation dont le caractère, venons-nous de dire, est d'être essentiellement religieuse, la peinture n'est point cependant partout et à toutes les époques semblable et uniforme. Chez une communauté de peuples civilisable comme celle qui était sortie du christianisme, rien n'est fixe, rien n'est stable, et, pareille aux nuages qui se métamorphosent incessamment sous nos regards, chaque forme se modifie et s'altère au moment où on l'observe. L'Orient seul nous présente le spectacle de ces civilisations immobiles sur lesquelles les siècles passent sans les entamer. Ainsi la peinture gothique, s'il est possible d'établir, comme nous l'avons fait, qu'elle n'offre point d'écoles, ne laisse pas que de présenter, selon les temps et selon les pays, quelques différences appréciables. Ici elle est toute mystique; c'est le spiritualisme pur qui y domine; là il y a plus de l'homme que du croyant; le sentiment l'a emporté sur le dogme. Dans le Nord, la peinture gothique est plus âpre, plus roide et plus farouche; elle se complaît dans la laideur de la forme; elle calomnie la nature. Elle a quelque chose de la physionomie morne et de l'élancement des cathédrales, dont les flèches montent de génération en génération d'architectes pour se perdre dans les nuages. Elle a pris à la lettre l'anathème jeté par le prêtre catholique sur le monde physique. A force d'immatérialiser le corps humain, d'étirer ses membres et de pâlir ses carnations, elle a fini par lui ôter les plus simples conditions de la santé, et elle a forcé la vie à se réfugier dans l'expression du visage; encore voit-on, la plupart du temps, que cette vie n'est pas celle de ce monde. Dans le Midi, au contraire, malgré l'influence peut-être plus immédiate du spiritualisme sur lequel la puissance papale s'est fondée, la peinture n'a pu cesser entièrement d'être humaine. De même que l'architecture gothique y a toujours, dans ses intentions les plus sérieuses,

Digitized by Google

quelque chose de séduisant et d'agréable, ainsi la peinture ne saurait jeûner, gémir et se couvrir de cendres sous un ciel qui rappelle sans cesse l'homme aux jouissances terrestres. L'antiquité d'ailleurs a beau être descendue depuis longtemps derrière l'horizon, il en reste toujours un reflet qui répand comme un brillant indéfinissable sur les productions méridionales de l'art gothique. Ce brillant s'accroît encore quand l'antiquité va reparaître. Aussi on peut dire qu'en Italie les ténèbres du moyen âge comprises entre l'art byzantin et la renaissance, ressemblèrent à ces nuits d'été où l'obscurité ne peut jamais être complète, pénétrées qu'elles sont à la fois du crépuscule de la veille et de l'aube du lendemain.

Enfin l'antiquité renaît; il n'entre pas dans les bornes étroites de cet aperçu de retracer l'influence de cette résurrection sur l'art catholique au XVIe siècle. Il suffit de l'avoir rappelée pour reporter la pensée sur la puissante impulsion qu'elle lui imprima tout à coup. Le mouvement se tint dans les limites de l'art proprement dit; il ne fut point, ou plutôt il ne fut que secondairement littéraire. Cela se conçoit; les langues, ces instruments dont les poëtes attendent l'achèvement, n'étaient point encore formées, si ce n'est en Italie, où de grands écrivains avaient déjà brillé, tandis que l'art proprement dit avait essayé depuis longtemps ses forces dans toutes ses branches et semblait n'attendre que ce choc pour produire des merveilles. La peinture et l'architecture s'exerçaient à l'envi, même au milieu des troubles du moyen âge; quand elles purent enfin se développer dans le repos, quand, grâce à ce feu dérobé à l'antiquité, Galatées nouvelles, de marbre qu'elles étaient, elles se firent, pour ainsi dire, chair, elles se trouvèrent prêtes, bien longtemps avant la poésie, à recueillir l'héritage retrouvé de l'esprit humain. Ce ne fut point le hasard qui marqua ces degrés entre l'art et la littérature : il n'en pouvait être autrement. L'art n'avait aucun travail à faire pour s'approprier, pour s'assimiler l'antiquité, s'il nous est permis d'emprunter ce mot si juste à M. Nisard; il lui suffisait de voir et de sentir; la littérature, au contraire, devait étudier et comparer; c'est la différence qu'il y a entre les

Digitized by Google

perceptions soudaines du cœur et les lentes acquisitions de l'esprit. Il fut heureux pour l'art qu'il en dût être ainsi. N'étant point troublé par l'examen et les analyses de l'esprit, l'art, sans réflexion, sans système et de son propre mouvement, absorba l'antiquité et ne se laissa point absorber par elle. Pendant que la réforme remuait toutes les intelligences, lui, croyant orthodoxe, loin de se faire païen, ce qui arriva plus tard à la littérature, força le paganisme à glorifier le catholicisme. Voilà bien, si nous ne nous trompons, le caractère de l'art au XVIe siècle. Comme il faut qu'un sentiment irréfléchi l'inspire pour qu'il soit grand, le sien fut alors le sentiment religieux, le sentiment catholique. Il était croyant avant d'avoir retrouvé l'antiquité; il l'est plus que jamais après. Le doute se glisse de toutes parts autour de lui, lui seul n'en est point atteint, et par lui le catholicisme semble triompher, quand il est menacé de sa ruine. C'est que, dans son siècle, la réforme n'a encore agi que sur les intelligences; les âmes sont restées fermes dans la foi; les penseurs ne forment encore que la minorité; ce sont toujours les croyants qui dominent le monde et ce sont eux qui demandent à l'art d'illustrer leur foi. Aussi l'art, qui est essentiellement croyant, va tout d'abord emprunter à l'antiquité les formes et le style de l'époque où l'on croyait le plus. Il interroge la Grèce dans ses œuvres sculpturales qui sont l'expression la plus parfaite de sa foi dans ses mythes. Raphaël a la pureté de la statuaire des temps où la Grèce ne doutait pas encore. Michel-Ange est vigoureux comme Homère et puissant, lorsqu'il manie la pierre ou le marbre, comme le siècle qui suivit les âges héroïques. Mais ils sont restés si bien fidèles à leur époque, et à ce quelque chose d'inconnu aux anciens qui est apparu avec le Christ, que nous les regardons, nous, comme marquant non pas un commencement d'altération de l'art catholique, dont leurs prédécesseurs auraient trouvé l'expression la plus complète, mais comme fixant ce moment d'inimitable perfection qui se retrouve dans tous les progrès de l'esprit humain. Et nous allons jusque-là de dire que, non-seulement la peinture du XVIe siècle est supérieure à celle des siècles chrétiens qui l'ont précédée et suivie,

Digitized by Google

mais qu'elle doit même surpasser de beaucoup des chefs-d'œuvre antiques à jamais inconnus pour nous, ceux des Zeuxis et des Apelle; et cette conjecture nous la croyons justifiée par la nature particulière des deux croyances qui, à la connaissance des hommes, ont fait monter l'art jusqu'à la perfection la plus grande; la croyance païenne ayant dû, par son caractère matérialiste, trouver son expression la plus complète dans la statuaire, la croyance chrétienne ayant trouvé, dans un art plus idéal, la peinture, le moyen de rendre comme elle les entendait les diverses incarnations de son spiritualisme. Et ce qui fait qu'à nos yeux cette hypothèse est plus probable encore, c'est que la sculpture moderne (abstraction faite de celle qui s'inspire exclusivement de l'antiquité et qui a produit les œuvres les plus complètes et les plus nombreuses) s'inspire toujours de la peinture chrétienne: d'où nous concluons, par une analogie que le lecteur pourrait trouver pour nous, que la peinture antique n'avait point tout au contraire une inspiration directe et venait à la suite de la sculpture.

Laissons passer le XVIe siècle; le moment de l'apogée ne dure que trop peu. Raphaël meurt avant le temps, et les progrès du doute qui a gagné jusqu'aux artistes eux-mêmes, l'étude plus passionnée de l'art ancien, et cette accablante perfection même qu'il ne faut plus chercher, conspirent à altérer l'art dans sa source, à mêler ses inspirations et à lui ôter de sa naïveté. C'est à ce moment que Rubens vient au monde. Quand le pressentiment de sa renommée future le pousse vers l'Italie, où se sont accomplies jusque-là les transformations de l'art dont nous venons d'esquisser les développements, il trouve l'art prêt à se modifier, la peinture affaiblie par un siècle entier de splendeur, des pinceaux qui se jettent sur la couleur et sur la carnation, faute de pouvoir atteindre la hauteur de sentiment et de pensée qu'ils voient dans les modèles de l'âge qui vient de finir, de grands maîtres encore, mais une inspiration qui s'épuise, un sol où le génie commence à pâlir, de la lassitude et l'attente d'une direction nouvelle. Nous n'affirmons point qu'il a it vu tout cela, mais du moins il l'a senti; le génie s'est-il jamais rendu

Digitized by Google

compte des influences extérieures? Que fait Rubens? homme du Nord, il commence par déplacer la patrie de l'art; il la transporte sur le sol, septentrional qui ne s'est pas encore appauvri à force de produire; il y réchauffe la peinture qui n'a encore senti que la chaleur lointaine du soleil italien. Dans sa Flandre, qui a préféré le joug orthodoxe de l'Espagne à la liberté hérétique des Provinces-Unies, l'inspiration catholique est capable encore de trouver des chefs-d'œuvre; la Flandre et l'Espagne, voilà les deux derniers refuges d'une croyance qui n'aura bientôt plus la force d'enthousiasmer les cœurs. Cependant, par cela seul qu'il y a en lui le germe du génie, il est de son temps; il ne peut pas refaire son époque et il ne dépend pas de lui de remonter jusqu'à l'explosion de la renaissance; il ne fera point pour le Nord un seizième siècle posthume. Son rôle, à lui, c'est d'arrêter la décadence de l'art, c'est de lui montrer cette transformation qu'il cherche et devant laquelle il hésite encore. La peinture s'obstinait encore, dans les grandes œuvres religieuses, à être essentiellement spiritualiste quand elle n'avait plus la force de l'être; il la mettra sur la voie des derniers succès qu'il lui soit possible d'ambitionner après tant de perfection : il la fera matérialiste; il la poussera dans le sens de la forme et de la couleur; il en fera son but, tandis que jusqu'alors ce n'était que ses moyens. Son siècle est mûr pour en comprendre les charmes, et lui est trop de son siècle pour lutter contre ses appétits nouveaux. Et ici qu'on ne nous arrête pas à cette qualification de matérialiste appliquée à la révolution dont Rubens a donné le signal. Nous croyons et nous croirons, jusqu'à ce que d'incontestables chefs-d'œuvre nous relancent jusqu'au bout de notre conviction, que la peinture ne saurait subsister sans l'inspiration chrétienne, de même qu'il faut le paganisme à la sculpture. Rubens, matérialiste pur, ne serait jamais devenu le grand peintre que nous admirons en lui. Il se garda bien de se soustraire à l'inspiration chrétienne; son siècle était encore, Dieu merci, assez croyant pour qu'il eût lui-même une foi véritable. Flamand, un peu Espagnol et artiste, c'était trop de moitié au XVIIe siècle pour ne pas être un bon catholique. Il ne pouvait donc

Digitized by Google

être un matérialiste absolu; mais sans qu'il s'en doutât, uniquement parce que le temps avait marché, il fut envahi par le paganisme dont le XVIe siècle, à son début surtout, s'était préservé. Il se mit à aimer la forme pour la forme, la couleur pour la couleur, et la pensée, l'ordonnance expressive du sujet ne furent plus son affaire principale. C'est là un caractère qu'il faut lui reconnaître, ou vous nieriez son génie. Ne lui cherchons pas d'autre mérite que le sien qui est immense. Il ne pouvait être Raphaël, c'est-à-dire, la grâce, la pensée et l'harmonie, Raphaël qui rappelle les anges; il fut Rubens, la vie, la santé, l'ampleur et l'abondance, Rubens qui rappelle celle de toutes les couleurs qui est la plus éblouissante et dont il fut le plus prodigue.

A l'époque où le génie de Rubens se formait, il ne faut pas oublier que les travaux des érudits avaient fouillé l'antiquité dans tous les sens. La grande école italienne, quelques années après la découverte de l'imprimerie, n'avait pas eu le temps, qu'on nous pardonne ce mot, de s'infecter du paganisme. Elle n'avait pris aux anciens que leur sentiment du beau et de la perfection visible, éternels attributs de la Divinité, que des croyants éclairés comme l'étaient les grands artistes du XVIe siècle avaient cru pouvoir substituer sans crime à l'extérieur austère, pour ne pas dire plus, dont l'école gothique, avant eux, avait enveloppé les objets de son culte; eux avaient réhabilité la forme pour en faire gloire à la foi nouvelle, faisant hommage de la beauté à celui qui l'avait créée en créant l'harmonie; mais ils n'étaient point sortis pour cela du spiritualisme des vieux maîtres. Cependant il était dans les conditions de l'esprit humain, qui marche toujours, de dépasser cette limite. Vers la fin du XVIe siècle, les mythes chrétiens commencèrent à ne plus suffire aux artistes. Les savants, qui avaient une grande autorité dans ce temps-là, parce que leur étude assidue des langues mortes découvrait tous les jours de nouveaux trésors, s'étaient passionnés pour la mythologie grecque, si riante et si aimable, et comme presque toute la littérature antique date, pour Rome et pour la Grèce, d'époques où les croyances s'en allaient et où l'unité de l'idée religieuse avait disparu sous l'or-

Digitized by Google

nement et la variété de la forme, les savants, et tout le monde lettré autour d'eux, n'eurent d'admiration et d'enthousiasme que pour ce panthéon humain et charnel, dépouillé du mysticisme qu'il avait à l'origine des temps. Les hommes distingués de cette époque présentaient ce singulier contraste, qu'ils avaient deux religions essentiellement ennemies l'une de l'autre, et qu'ils savaient cependant les concilier toutes deux : l'une pratique, qui les guidait dans les choses sérieuses de la vie; l'autre littéraire, qu'ils prenaient dans leur bibliothèque, et dont ils usaient comme d'un délassement dans les jeux frivoles de l'esprit. Tout le dix-septième siècle est ainsi chrétien et païen à la fois, sans que la religion en souffre; l'effet de ce mélange ne se fera sentir que plus tard. Mais si le catholicisme a tout pouvoir encore sur les âmes, l'art, avec ce despotisme ordinaire aux passions nouvelles, donne à plein collier dans le paganisme. Quel fut le caractère de Rubens, dont la gloire fit explosion au moment où le siècle commença, et d'où vient qu'il fut si bien de son temps, ainsi qu'on le remarque toujours chez le vrai génie qui se garde bien de venir mal à propos? Il fut chrétien ou plutôt catholique comme le siècle précédent l'avait été, païen comme le sien allait l'être entièrement après sa mort. Maintenant que les langues avaient grandi et s'étaient fortifiées dans l'étude, elles commençaient à influer directement sur l'art en vertu de cette puissance que l'esprit s'arrogera toujours sur le cœur. La langue française surtout commençait à faire sentir en Europe son heureuse tyrannie, et le poëte Ronsard, qui s'efforça vainement de ressusciter l'antiquité pure, était traité d'*Apollo* par tous les hommes un peu lettrés de l'Europe. Rubens ne pouvait pas échapper à une aussi forte influence qui entraînait tout son siècle ; il ne tenta pas non plus de s'y soustraire; ce fut sa mission de la régler dans le domaine de l'art dont il se sentait la force de posséder l'empire. Il ne perdit pas son temps à conjurer le présent ni à pleurer le passé. Il vit ou plutôt il sentit que l'art avait une dernière transformation, et ce fut lui qui l'opéra.

Personne n'était dans une meilleure position que lui pour déter-

Digitized by Google

miner un pareil mouvement; il était Flamand, c'est-à-dire, d'un pays qui, ayant vécu presque toujours riche et prospère, aime la vie et sait subordonner ses passions aux nécessités de son bien-être, d'un pays qui a l'instinct de la couleur comme d'autres peuples ont l'instinct de la musique, à ce point que depuis les temps les plus reculés du moyen âge jusqu'au siècle splendide des ducs de Bourgogne, c'est toujours chez lui qu'ont été inventées et portées les plus riches étoffes et les plus brillants costumes. D'un autre côté huit ans de séjour au delà des monts avaient converti Rubens à la beauté italienne, et ce milieu entre deux natures si contraires que des élèves mêmes de Raphaël, Bernard Van Orley, par exemple, n'avaient pu rencontrer, il le trouva tout à coup en lui quand il fut venu se fixer définitivement à Anvers. Nous croyons avoir assez longuement développé notre pensée sur le paganisme de Rubens pour qu'on ne nous soupçonne pas de l'accuser de grossier matérialisme. Quand Rubens n'est point païen par la pensée, il l'est toujours dans l'exécution. Sa fameuse *Descente de croix*, où le souvenir de l'Italie le retient et le domine encore, a beau être une des pages les plus sublimes qu'ait inspirées le sentiment catholique, l'énergie de la vie se fait jour encore dans ce lugubre spectacle de la mort de l'homme-Dieu. De saintes femmes sont parées de riches étoffes; les porteurs du corps du Christ ont les veines rougies et les membres musculeux; une belle draperie rouge vient protester devant le spectateur contre la pâleur du linceul; le cadavre n'a point cette lividité qui repousse dans tant d'autres œuvres de cette nature; et même, ô comble de l'art! il semble qu'il obéisse encore à un reste inépuisable de vie. C'est quand sa manière s'est tout à fait formée, c'est dans les sujets antiques ou mythologiques que Rubens s'en donne à cœur joie de ce paganisme qu'il aime et qui fait son génie. Alors l'allégorie éclôt puissante et vivante sous son pinceau; la forme s'empare en reine de sa toile, tout est couleur et carnation, tout est bruyant, étourdissant, magnifique. Rubens éprouve toujours une surabondance d'énergie qui vous emporte malgré vous et vous fait partager sa fougue. On aime à le voir regretter que les formes humaines

Digitized by Google

demeurent toujours en arrière de ce qu'il aurait imaginé s'il avait été le Créateur. Aussi comme dans ses batailles et dans ses groupes de chasseurs, là où il se sent à l'aise, où il peut lâcher la bride à son imagination, comme il exagère la puissance et la richesse de la nature! ce ne sont que combattants et chevaux entassés pyramidalement dans une action éblouissante que le regard peut démêler à peine; on le suit, subjugué jusque dans ses écarts les plus audacieux; chez lui, l'abus de la forme semble aussi beau que la forme même, et l'on est tenté de préférer à la nature réelle sa nature amplifiée, débordante et luxuriante qui grandit l'homme et semble doubler sa vie. A la rigueur, nous ne sachions pas que lion ait jamais ressemblé, même dans le paroxysme de la rage, à son lion acharné après un chasseur et son cheval; mais ce gigantesque effort d'un animal gigantesque nous émeut d'admiration et de terreur; en le voyant mordre, nous l'entendons rugir. Nous ne croyons pas non plus que dans son *Thermodon*, la défaite des amazones ait pu avoir lieu de la façon que Rubens l'a représentée; mais qui n'est pas saisi et transporté à la vue de cette arche étroite et haute, d'où, comme l'a si bien dit un poëte moderne, *il pleut des corps de femmes?* Rubens a le défaut de sa manière et l'excès de sa force; c'est le sort inévitablement attaché au génie. Il serait impossible de citer un seul grand artiste qui ait pu éviter de s'exagérer lui-même. Mais les écarts mêmes du génie ont leur inimitable perfection; essayez de vous tromper comme lui, et vous tomberez dans l'absurde, ou, ce qui est bien plus coupable, dans le ridicule.

Rubens et Michel-Ange, auquel nous le comparions, ont beaucoup d'analogies par certains côtés. Tous deux ont un style si reconnaissable que les plus ignorants mêmes ne sauraient s'y tromper. Vous entendez tous les jours des personnes, qui commettraient les plus grossières erreurs si on leur donnait à deviner des toiles familières aux moindres connaisseurs, s'écrier avec assurance : Ceci est de Michel-Ange; cela est de Rubens, et toucher juste. C'est à de pareils signes qu'on reconnaît tout de suite, dans les arts, les natures exceptionnelles. Leur style, leur air, les séparent de la foule; et si

Digitized by Google

elles frappent aussi vivement, c'est qu'elles ne ressemblent, pour ainsi dire, qu'à elles-mêmes. Chez Michel-Ange et Rubens, même amour de la forme, même énergie, même richesse, même tendance vers l'exagération. Mais le premier (nous le considérons comme sculpteur aussi bien que comme peintre, car son pinceau est sculptural), le premier, dans les corps humains, exagère les muscles, c'est-à-dire, la force; le second exagère la chair, les carnations, c'est-à-dire, la santé, la vie. La puissance est la même; mais chacune se dépense dans les voies diverses de leur nature. Comme on le voit par ce simple parallèle, le paganisme de Michel-Ange est plus orthodoxe que celui de Rubens, en tant qu'artistes catholiques. Il y a entre eux toute la distance de leur siècle : après avoir admiré sa force, le monde terrestre s'est pris à aimer sa vie. Désormais la peinture a tenté tout ce qu'il lui était possible d'exprimer, c'est la dernière transformation de l'art. Quand les derniers spiritualistes et les derniers matérialistes seront venus, quand toutes les écoles se seront rejointes au même point, le siècle aura fini son cours; la peinture entrera dans son époque d'affaiblissement; et cette décadence ne s'arrêtera que devant nos écoles modernes, si toutefois elle s'arrête.

Quand Rubens est descendu dans la tombe, l'art ne meurt pas encore. S'il n'a pu faire école, en ce sens qu'il a emporté le secret de son génie, il a laissé des élèves dont la renommée, de leur vivant, égala presque la sienne. Tout le dix-septième siècle est encore une brillante époque pour la peinture. L'école flamande, révélée à l'Europe, atteint son plus haut point de splendeur. L'Italie produit encore de grands artistes et reçoit ceux que la France lui envoie. L'école espagnole, isolée dans le mouvement païen par l'heureuse position de sa patrie, a presque retrouvé l'inspiration catholique du siècle précédent. Enfin, la Hollande compte une école nombreuse, qui atteint la perfection dans un genre qu'elle s'est créé. Peu à peu cependant tout ce mouvement se ralentit : les ateliers se ferment; les écoles s'épuisent; et la peinture entre en pleine décadence, lorsque le dix-huitième siècle sonne à l'horloge du temps. Le siècle fut

Digitized by Google

mauvais pour l'art; il appartenait à l'intelligence, qui analyse et décompose les sentiments, qui glace les passions et qui effarouche les croyances. L'art, en ce siècle, s'avilit, jusqu'à nous faire rougir pour nos pères. La peinture surtout se mit au service d'une société corrompue, qui n'avait d'autre Dieu que le plaisir et qui ne lui demandait que de décorer ses boudoirs. Autant le grand mouvement des intelligences, marchant d'un pas sûr vers la révolution sociale que tous les vœux appellent et que d'invincibles nécessités réclament, est beau et digne de la grandeur des destinées de l'homme, autant l'art est petit, fardé et rabougri, dans ce siècle où Voltaire, qui en est le maître et le guide, de la même plume qui sapait les institutions hostiles au genre humain, tournait un fade madrigal aux pieds de la courtisane en crédit. La décadence avait été trop rapide, pour qu'une réaction ne vînt enfin l'arrêter, et, si elle ne pouvait sauver l'art, du moins le rappeler à des pensées plus dignes de sa noble origine. C'était trop d'infamie pour la peinture d'être tombée des Lesueur et des Lebrun, pâles successeurs du grand siècle de Rubens, à cet autre Dorat qu'on appelait Boucher. La peinture attendait un vengeur; ce vengeur fut David. La révolution française, qui dans ses développements présente à chaque pas cette influence singulière de l'antiquité sur la société moderne que nous avons rappelée, ne pouvait manquer de retremper l'art dans de plus nobles sources. Ce n'est que plus tard qu'elle devait lui être funeste. Nous ne nous arrêterons ici que pour caractériser la réforme tentée par David. Ce fut une réaction, nécessaire sans doute, mais violente et excessive comme toute réaction. Elle ne porta pas même sur l'art tout entier; elle s'appliqua surtout à ramener le bon goût et à corriger le dessin qui s'était étrangement éloigné du naturel et du vrai. L'école de David fut froide, horriblement froide; elle gourmanda l'art; elle ne le réchauffa point. A sa source inépuisable d'inspiration, dont il semblait avoir perdu le chemin, elle substitua ses convictions, auxquelles les grandes choses du siècle donnaient une puissance momentanée, sa foi républicaine qui bientôt fit place à la foi impériale. Cette école du moins eut cela de bon, qu'elle rendit à l'art de la

Digitized by Google

dignité et un but, et qu'elle lui ôta la douleur, si rien ne doit prévenir sa ruine, d'aller se perdre honteusement dans les alcôves-Pompadour. Mais la véritable régénération de la peinture, la régénération apparente du moins, devait dater de notre temps, où tout semble appelé, langue, poésie, art, gouvernement, société, religion, à subir tour à tour sa réforme radicale.

C'est par une seconde réaction que la peinture se régénère encore, et cette fois elle se prononce contre l'école de David, à qui on ne tient plus compte aujourd'hui que de ses bonnes intentions. Cette dernière réforme, comme presque toutes celles qui ont eu lieu en ce siècle, est partie une seconde fois de la France, et elle porte en soi le caractère d'exclusion et d'excès qui distingue toutes les innovations tentées par ce grand peuple. L'art, indépendant de toute influence dans le seizième siècle, libre encore mais côtoyant la poétique au dix-septième, étranger au mouvement intellectuel dans l'âge suivant, voit de nos jours sa destinée intimement liée aux tendances, aux efforts, et même aux caprices de la littérature. Nous constatons ce fait pour montrer tout d'abord que, quoique bien relevé dans sa propre estime et dans celle des peuples, l'art ne joue plus à présent qu'un rôle secondaire, et qu'il devrait s'affranchir tout à fait du joug littéraire, pour reprendre le haut rang qu'il occupait jadis. Mais peut-être ne trouve-t-il plus en lui la force de marcher dans ses voies nouvelles sans le secours d'une impulsion étrangère. Quoi qu'il en soit, l'art a subi sa réforme depuis que la littérature française a proclamé la sienne. Celle-ci est une littérature d'imitation, qui attire à elle toutes les littératures étrangères, toutes les littératures du passé; l'art en est donc aussi au calque de toutes les écoles et de tous les styles. La littérature a secoué toutes les règles, a renié toutes les autorités; l'art, de son côté, s'est insurgé contre la poétique de David, ce Boileau de la peinture. La littérature cherche une originalité qui la fuit sans cesse; l'art attend une pensée nouvelle et ne la trouve pas. Même espoir, mêmes poursuites, même volonté de produire, même impuissance et stérilité dans les résultats; mais aussi même foi profonde dans l'avenir et

Digitized by Google

même certitude dans cette marche infatigable vers l'inconnu. Tel est aussi le siècle ; tels devaient être inévitablement la littérature et l'art pour dominer les esprits et les intéresser à leurs progrès. Nous ne savons pas ce qui sortira de tant d'énergie dépensée trop souvent dans le vide; mais ce que nous croyons fermement, ce que nous répéterons toujours pour soutenir le courage de tant de talents malheureux dignes d'un meilleur destin, c'est que quelque chose de grand et de nouveau doit apparaître dans l'empire de l'art, parce que si tous cherchent la lumière, c'est qu'elle existe, c'est que tous la pressentent, et que jamais ces grandes agitations de l'intelligence humaine n'ont abouti au néant. Pourquoi serions-nous donc plus mal partagés que nos pères? Pourquoi serions-nous les générations maudites?

Mais jusqu'à ce que cette aurore se lève, nos littératures et nos écoles sont et seront essentiellement des écoles et des littératures de transition; comme nous-mêmes, tous tant que nous sommes, nous vivons dans une époque de passage. Et, pour ne point disperser notre pensée dans des considérations trop générales, n'est-il pas évident que l'art, que la peinture n'a point d'inspiration et de style qui lui soient propres. Nous avons vu le moyen âge catholique orthodoxe, chrétien mystique, imbu de spiritualisme et passionné même pour les légendes; le XVIe siècle, religieux en tout, naïf encore, détournant la religion du beau, croyant à la religion de l'art; le XVIIe siècle, se convertissant au paganisme; le XVIIIe, incrédule et frivole, s'abandonnant à la licence des temps, et consommant dans l'ivresse son propre sacrifice. L'art a son génie, bon ou mauvais, dans chacune des phases qu'il parcourt. Mais aujourd'hui, quel est-il, ce génie? comment le caractériser? Toutes les écoles connues de nos jours, tous les maîtres en renom en sont à se rapprocher le plus qu'ils peuvent d'un grand modèle, ou à combiner des beautés prises à tous les modèles. Les uns font de la couleur, les autres du dessin, ceux-là du mysticisme, tous quelque chose qui a été fait déjà, et dans des conditions de mœurs et de croyances qui n'existent plus. Ils élargissent le cercle de l'éclectisme (ce mot et cette chose qui ne pouvaient être que d'invention moderne); mais ils n'en sortent pas.

Digitized by Google

En France, il y a deux ou trois ans du moins, le moyen âge faisait rage. Le drame de l'école littéraire avait passé tout entier sur la toile. Comme c'était le bon temps des riches étoffes et des costumes pittoresques, sa couleur était prisée par-dessus tout et l'école vénitienne était en grande faveur, ainsi que la flamande. Aujourd'hui cette manie est tout à fait tombée ; il n'y a plus une imitation unique; il y en a mille. Chacun prend le maître qui lui convient et se choisit entre tous les styles celui qui va le mieux à sa nature. L'école française compte des Murillo, des Raphaël, des Rembrandt et des Poussin. Espagnole, italienne, flamande et hollandaise, elle n'est française en réalité que par l'esprit. Cependant c'est la plus féconde, la plus vivante et la plus riche en espérances peut-être de toutes les écoles modernes ; elle possède des hommes d'un talent prodigieux et qui auraient eu assurément du génie, s'ils fussent venus en un autre temps. Mais ce n'est pas une école, à vrai dire, puisqu'elle manque d'unité et qu'elle n'a d'autre croyance que de tout admirer, d'autre but que de tout essayer.

L'école allemande, elle, est le jouet d'une illusion. Elle imite aussi, puisque c'est le sort de l'art d'imiter quelque chose aujourd'hui ; mais elle s'en tient à un seul calque. Comme la nation est spiritualiste par excellence, elle s'est jetée dans le mysticisme. Éprise de la naïveté des derniers peintres gothiques et trouvant que l'invasion du paganisme a été funeste pour l'art, elle s'est mise en tête d'être naïve. Pour elle, le dix-septième siècle n'existe pas. Elle est restée au vieux Pérugin et ne veut pas descendre plus bas. C'est à peine si elle accepte tout Raphaël. Elle le partage en deux, enthousiaste de l'auteur du *Mariage de la Vierge*, n'admirant qu'avec des réserves celui de la *Transfiguration*. On nous trouvera peut-être bien sévère pour l'école allemande ; mais en conscience, nous ne saurions rien rabattre de notre rigueur. Une école dont on peut dire ce que nous ne craignons pas d'avancer ici (et qui pourrait prétendre que nous l'avons calomniée ?) est jugée par son propre fait. Certes nous savons, autant que personne, qu'Overbeck et Cornelius sont des artistes d'un immense mérite. Mais nous avons la

Digitized by Google

certitude qu'ils ont engagé l'art dans une fausse voie. On ne peut faire que les temps n'aient point marché ; résister à leur influence sur l'art est une folie, sublime, si l'on veut, mais qui ne saurait avoir que de fâcheux effets. La naïveté d'emprunt est ce qu'il y a de moins naïf au monde. Si l'art ne s'est point arrêté à Pérugin, si Raphaël, le grand Raphaël lui-même a poussé au delà, c'est que la peinture n'avait point encore atteint ce moment idéal de la perfection vers lequel marche toute chose qui progresse, et quand ce point culminant fut dépassé enfin, toujours en vertu de cette loi qui ne permet point aux œuvres de l'homme de s'immobiliser même dans leur splendeur, les grands hommes qui vinrent ensuite n'essayèrent point d'y remonter ; ils transformèrent l'art, et lui ouvrirent des routes nouvelles. Telle est encore leur mission aujourd'hui. Peintres, architectes et sculpteurs, transformez l'art, mais ne le rajeunissez pas. L'art a beaucoup vécu ; comment ne devinez-vous pas qu'il ne peut plus se faire une seconde enfance ?

La nouvelle école flamande enfin, et c'est à elle que nous en voulions venir, imite aussi ; nous ne saurions l'en blâmer. Comment échapperait-elle à cette fatale nécessité de l'art ? Rubens, ce grand maître que nous avons montré au faîte de l'art dans le XVIIe siècle, Rubens est son dieu inspirateur et le seul peut-être dont elle se soit occupée de suivre les traces. Ce fanatisme de la jeune école flamande pour un aussi grand homme se conçoit et s'explique. Comme nous l'avons rappelé plus haut, le sentiment de la couleur est inné chez le peintre flamand. Tous les hommes distingués dont la grande école belge s'honore, depuis Van Dyck jusqu'à Ommeganck, ce modeste artiste jeté au commencement du siècle comme pour renouer la chaîne du temps, ont été coloristes. La nouvelle école flamande ne pouvait manquer de l'être ; c'est encore, à l'heure qu'il est, la plus belle et la plus solide de ses qualités, celle qui la distingue essentiellement de toutes les autres écoles modernes, et qui lui promet les succès les plus durables. N'était-il pas bien naturel qu'elle allât tout d'abord à Rubens, le prince de la couleur ? Un entraînement sympathique et national la portait vers lui, et nous la félicitons de

Digitized by Google

s'être réchauffée au foyer d'un pareil génie. Rubens n'a pas seulement illustré sa patrie de son vivant. Près de deux siècles après sa mort, il lui a suscité une école nouvelle et des peintres en foule, au moment où elle pouvait désespérer d'entrer à son tour dans le mouvement de l'art. N'oublions pas que la nouvelle école flamande date de l'apparition du *Bourgmestre de Leyde*, et que M. Wappers part directement de Rubens. Avant son heureuse tentative de régénérer la peinture flamande, dans quel pitoyable abîme de médiocrité n'était-elle pas tombée? L'imitation servile et souvent grotesque de David semblait l'avoir condamnée sans retour à rentrer dans le sépulcre où la présence de l'exilé l'avait galvanisée un instant. Mais l'auteur du *Bourgmestre de Leyde* n'eut pas plus tôt brisé le joug d'une école étrangère qui elle-même était déjà morte, que les talents se révélèrent comme par miracle à la Belgique étonnée. C'est qu'en s'inspirant de Rubens, M. Wappers avait retrouvé la piste de l'art flamand. Onze ans se sont écoulés depuis cette époque. L'école flamande est reconstituée; on ne peut plus craindre pour son avenir.

S'il est vrai que la peinture, de nos jours, ne peut échapper à l'imitation, il est à désirer cependant que tous ses efforts tendent autant que possible à s'en affranchir. Il fut un temps où l'imitation de Rubens était bonne pour la nouvelle école flamande; à présent nous craindrions qu'elle ne lui fût fatale. De tous les grands maîtres d'un art si fécond autrefois, Rubens est peut-être le plus inimitable et le plus désespérant pour ceux qui étudient sa manière. Car cette manière est si bien à lui, elle est si originale et si complète; son style, comme nous le rappelions en le comparant à Michel-Ange, a un caractère si personnel, qu'on ne saurait lui prendre une de ses qualités distinctives, sans tirer toutes les autres à soi. La couleur, chez Rubens, n'est qu'une des résultantes de la nature de son génie; la forme appelle cette couleur; la couleur réclame cette forme; de même, chez lui, le dessin, large et hardi, nécessite cette grandeur et cette fougue de composition qui émeut et surprend à la fois. La vie, la vie sous toutes ses faces, dans tous ses développements, voilà

Digitized by Google

le secret du pinceau de Rubens. Le disciple qui se pénétrera exclusivement du génie de ce grand homme, ne pourra éviter de tomber dans le calque, et il risque fort de ne produire que des pastiches, s'il ne détruit point, de propos délibéré, l'harmonie qui enchaîne toutes les parties du grand modèle dont il s'inspire. Cela est si vrai qu'aucun peintre n'a peut-être fait plus travailler ses élèves à ses toiles, et cependant aucun n'a partout un cachet plus individuel que lui. Si d'excellents peintres sont sortis de son atelier, c'est qu'ils se sont hâtés de se dépouiller de sa manière et de rechercher celle qui leur était propre, consentant à être moins grands que lui, mais sachant devenir eux-mêmes. Nous ne faisons pas à notre nouvelle école flamande l'injure de l'accuser d'un calque servile de Rubens ; mais nous croyons qu'elle s'absorbe trop dans l'admiration exclusive de ce grand homme. Nous ne sommes plus par malheur à ces époques inépuisables en artistes éminents où des Van Dyck et des Jordaens sortaient impunément de l'atelier d'un Rubens. On risque trop son propre génie à contempler longtemps le génie d'un tel homme, et la nouvelle école, qui est assurée de vivre, n'a plus rien à lui demander depuis qu'elle a retrouvé, grâce à lui, le secret de la couleur flamande. Croyants de l'art, jeunes apôtres d'une religion éternelle, l'imitation a eu son temps ; hâtez-vous d'en sortir. Toute votre pensée, si vous ne voulez pas que l'art reprenne la marche de sa décadence, doit être de lui trouver une transformation nouvelle. Là seulement est son avenir et le vôtre.

Digitized by Google

Digitized by Google

DES PARTIS EN BELGIQUE

LORS DE LA PREMIÈRE INVASION FRANÇAISE EN 1792.

(Deuxième partie [1].)

La situation de la Belgique à la fin de 1791 présentait, avec celle où elle s'était trouvée deux ans plus tôt, de nombreux points de rapprochement : à l'une et à l'autre époque, mécontentement général, émigrations, conspirations incessantes, tous les avant-coureurs d'une insurrection. Une différence notable dans l'allure respective des partis, dans les dispositions des cours étrangères, rendait l'assimilation incomplète.

L'union des conservateurs et des progressifs, en formant un faisceau des forces nationales, avait déterminé le succès du mouvement révolutionnaire de 1789; cette union n'était plus réalisable, quoique recherchée par les modérés des deux opinions. A diverses reprises, il y eut, de la part des Etats, des tentatives de rapprochement [2]; avec le secours des exaltés, le gouvernement sut les rendre vaines : il ne voulait d'une telle réconciliation que sous son patronage, et

[1] V. page 289.

[2] Notamment à la veille de la rupture ouverte avec le pouvoir, en juillet 1791.

Digitized by Google

au moment où il la trouverait opportune. Parmi les hauts fonctionnaires, disait-on, une fraction aussi la repoussait comme destructive de son influence dans la gestion des affaires publiques. Lorsque le pouvoir se fut aliéné aristocrates et démocrates, les circonstances parurent favorables et provoquèrent de nouvelles ouvertures; elles eurent le même sort que précédemment. Les Etats consentaient à des changements dans leur organisation, mais ils voulaient que leurs adversaires s'en rapportassent à eux sur la fixation du moment où il conviendrait de les décreter. Les Vonckistes avaient droit d'être méfiants; ils exigèrent des garanties, et on ne parvint pas à s'entendre.

A l'extérieur la position n'était pas moins changée. A l'époque de l'insurrection, l'alliance austro-russe entre Joseph II et Catherine II, avait provoqué une contre-alliance de la part de la Prusse, de l'Angleterre et de la Hollande; la France, livrée à sa crise intérieure qui commençait, restait en dehors. C'était l'Europe s'opposant à un démembrement de l'empire turc, et à un dérangement de l'équilibre européen. Pour les trois cours, la révolution belge survint fort à propos; c'était un moyen de créer des embarras au cabinet autrichien. On la soutint tant qu'on en eut besoin, on l'abandonna quand Léopold eut fait, à Reichenbach, ses premières concessions. Le traité de La Haye, qui les suivit de près [1], formula les conditions auxquelles la cour de Vienne reprit possession de la Belgique, du consentement des puissances soi-disant médiatrices.

La principale difficulté n'était pas résolue : il fallait aussi que l'Autriche conclût avec la Porte, sur le pied de ses promesses de Reichenbach. Les conférences traînèrent; plus d'une fois on se vit à la veille d'une conflagration générale, et il fallut toute la modération de Léopold pour amener une solution pacifique. Pendant ces conférences, la cour stathoudérienne, que les cabinets de Londres et de Berlin traînaient à la remorque, modifiait sa conduite à l'égard des mécontents belges, selon la tournure que

[1] Préliminaires de Reichenbach, en juillet; traité de La Haye, en décembre 1790.

Digitized by Google

prenaient les négociations. Dans le principe, elle continua à leur faire bon accueil, à leur ouvrir le territoire hollandais, où ils trouvaient toute facilité pour correspondre avec leurs partisans. Le gouvernement de Bruxelles s'étant avisé de le trouver mauvais, on lui répondit avec aigreur [1].

Quelques mois après, le cabinet de La Haye se montrait plein de déférence pour celui de Bruxelles : les rapports avec les Etats de Brabant cessèrent, Vandernoot et Van Eupen recevaient l'ordre de quitter le territoire de la république ; on consentait même à fermer les yeux sur l'enlèvement projeté de ces deux personnages, s'il pouvait se consommer avec assez de promptitude et de discrétion pour ne pas compromettre [2]. Mais aussi cette paix, si longtemps différée, venait enfin de se conclure à Sistove [3], presque à la même époque où Catherine II consentait à ajourner l'exécution de ses projets sur Constantinople [4].

La situation de la France avait puissamment facilité l'œuvre de pacification. Elle fut cause aussi du revirement de la politique de ces cabinets à l'égard des conservateurs belges, qui ne recueillaient plus que froideur et rebut, là où peu d emois auparavant ils avaient rencontré sympathie et protection. Repoussés au Nord, ils se tournèrent vers le Midi.

De ce côté pour eux les changements survenus depuis deux ans étaient considérables. Quand le Congrès, la personnification de l'opinion conservatrice en Belgique, tenta de se procurer l'appui de la Constituante, la démarche échoua. Il n'y avait dans cette as-

[1] Le mémoire remis à ce sujet par le résident hollandais est qualifié de *plat et choquant*, dans un rapport du comte de Mercy.

[2] « Pourvu que la chose se fit avec tant de mystère qu'on pût faire raisonnablement « le semblant de l'ignorer, à défaut de toute preuve. » Ce sont les expressions dont se sert Metternich dans un rapport à Kaunitz, en date du 17 octobre 1791.

[3] Août 1791. Il paraît aussi que pour capter la bienveillance de la cour stathoudérienne, le gouvernement autrichien la berçait de l'espoir de lui rendre les places de la Barrière.

[4] Traités de Gallacz et de Jassy, 11 août 1791 et 9 janvier 1792.

Digitized by Google

semblée nulle sympathie pour notre cause : les royalistes purs ne lui pardonnaient pas son origine révolutionnaire [1], les constitutionnels, le triomphe de l'élément aristocratique ; les hommes qui rêvaient la république, et qui montraient seuls la volonté de maintenir, pour l'exemple, le principe révolutionnaire chez nous, étaient en trop petit nombre. En outre, il fallait éviter toute complication nouvelle, ne pas augmenter les chances de rupture, la décision prise contre les princes possessionnés en Alsace compromettant assez la bonne intelligence entre les cours de Paris et de Vienne. La Constituante, qui voulait la monarchie, l'ordre et la stabilité, ne devait pas hésiter. Aussi la proposition de Lafayette, de renvoyer sans les ouvrir les dépêches du Congrès belge, passa-t-elle sans sérieuse opposition.

A la fin de 1791, les circonstances étaient bien différentes. La publication récente de la fameuse convention de Pilnitz [2] avait appelé l'attention publique sur la nature des relations diplomatiques qui liaient l'Autriche et la France ; la rupture du traité de 1756 était mise à l'ordre du jour de l'opinion. Aux yeux des révolutionnaires, elle ne faisait plus question : une puissance étrangère qui prétendait s'ingérer dans les affaires intérieures du pays, brisait par le fait même l'alliance existante.

La Législative s'installa au moment même où la question de la guerre venait d'être portée à la tribune des jacobins. Elue sous l'empire de l'exaspération que produisirent les menaces de l'étranger, sa composition s'en ressentit. L'opinion qui disposait de la majorité dans la Constituante avait sensiblement perdu de son influence. Elle parvint encore à faire adopter certains ménagements ;

[1] Pour s'en convaincre, il suffit de lire la manière dont l'abbé Royou s'exprimait sur le compte des Béthunistes : Ce sont *des bandits, des misérables, qui ne trouvent de sûreté que dans la guerre civile, et veulent recouvrer leur liberté par les massacres et les incendies* (*Ami du roi*, nos du 21, du 22 et du 23 décembre 1791).

[2] Juillet 1791.

[3] Octobre 1791.

Digitized by Google

il n'en devenait pas moins évident que la rupture n'était qu'ajournée.

C'était donc au tour de la France d'encourager une insurrection nouvelle dans les Pays-Bas autrichiens, d'y susciter des embarras au souverain qu'elle allait combattre. Aristocrates et démocrates appelaient de leurs vœux son intervention; ils s'imaginaient, dans leur imprévoyance, qu'elle se bornerait à les affranchir, et les laisserait ensuite librement se débattre entre eux.

Aujourd'hui que les faits ont cessé d'être ce qu'ils étaient alors, des éventualités, cette confiance revêt un caractère de simplicité puérile. On s'explique encore l'espoir des Vonckistes; leurs idées au moins étaient filles du mouvement de l'époque, quoique fort éloignées de celles qui commençaient à prévaloir en France. Mais leurs adversaires pouvaient-ils, de là, attendre faveur et protection, eux les défenseurs de ces ordres privilégiés voués à l'extermination? Il semble qu'il fallut tout l'aveuglement de l'esprit de parti pour nourrir de telles illusions. Toutefois, ne perdons pas de vue qu'ils ne se tournèrent de ce côté qu'en désespoir de cause; que s'ils en eussent eu le choix, ils se seraient portés dans une direction contraire. N'oublions pas aussi que la France avait solennellement renoncé à faire des conquêtes, à tourner ses armes contre la liberté d'aucun peuple [1]; et que si l'on savait à quoi s'en tenir sur la sincérité des cabinets, l'expérience n'avait pas encore appris à suspecter celle des nations.

Les tentatives de réconciliation n'ayant pas obtenu de résultat, on s'était mis à l'œuvre isolément, chaque parti travaillant pour son propre compte. Les Vonckistes n'avaient pas un seul instant fait fond sur les puissances du Nord, dont l'inimitié leur était acquise au même titre que celle des Etats. Forcés de rompre avec l'Autriche, ils sentaient que la France seule pouvait donner de l'appui à leurs idées de réforme. On ne voit pas qu'ils aient songé, comme en 1789, à exciter un mouvement national, soit qu'ils désespérassent du suc-

[1] Titre VI de la constitution de 1791.

Digitized by Google

cès, soit qu'ils sentissent la nécessité, ayant contre eux la majorité numérique, de s'étayer d'une influence étrangère. Leurs adversaires se montrèrent plus hardis.

Dans le principe de la restauration, le nombre des personnages du parti conservateur qui se croyaient trop compromis pour oser se fier à de vagues promesses d'amnistie, n'était pas considérable. On doit rendre au gouvernement autrichien cette justice, qu'il ne pêcha souvent que par faiblesse et irrésolution et n'eut point recours aux persécutions individuelles. Ces quelques exilés continuèrent à résider sur le territoire hollandais, qui leur restait ouvert; Bréda était toujours le point où aboutissaient les correspondances avec leurs partisans. Le noyau ne tarda pas à s'augmenter, à raison du développement que prenait le mécontentement en Belgique. Bientôt on se crut en mesure de hasarder une nouvelle insurrection.

On essaya de s'associer les démocrates; aveu spontané de ce que leur devait le mouvement de 1789. Vonck fut sondé sur les conditions qu'il mettrait à ce rapprochement, et s'empressa d'en informer ses amis. Tous n'envisagèrent pas ces ouvertures du même œil: les uns voulaient les mettre à profit, pénétrer les projets de leurs ennemis, en donner communication au gouvernement, qu'ils espéraient ainsi pousser à bout et contraindre à se jeter dans leurs bras; les autres, et ce fut le plus grand nombre, décidèrent d'attendre les propositions, et de se prêter à une réconciliation, si on montrait de la condescendance et de la sincérité. Vonck se rangea à cette dernière opinion.

Au milieu des négociations qui s'ouvrirent entre les deux partis, les conservateurs furent obligés de quitter leur retraite; les cours de Vienne et de La Haye déposaient enfin toute rancune réciproque. Bréda fut abandonné pour Douai; on se trouvait de la sorte plus rapproché du comité vonckiste qui se tenait à Lille. La conjuration prenait de la consistance. Elle avait pour principaux moteurs deux hommes qui avaient occupé des grades assez élevés dans l'armée du Congrès [1]; son chef ostensible était un comte de Béthune-Charost,

[1] Lincé et Somers.

Digitized by Google

jeune écervelé[1] qui prétendait descendre des anciens comtes de Flandre. On n'était pas d'accord sur le prix que ce personnage mettait à ses services : Metternich le soupçonnait de conspirer en faveur des opinions démagogiques, tandis que Vonck lui attribuait le projet de travailler dans les intérêts du duc d'Orléans[2]. Il est certain que la conspiration avait un caractère aristocratique, que les États de Brabant[3] la favorisaient de tout leur pouvoir, et qu'ils promettaient de se déclarer ouvertement après un premier succès.

Il est difficile de préciser la part que Vandernoot et Van Eupen prirent à ces menées auxquelles ils ne sont pas restés étrangers. Ces deux hommes, si puissants dans nos provinces une année auparavant, étaient singulièrement effacés depuis lors. Les conservateurs qui traitèrent avec les démocrates, tantôt s'appuyaient de leur autorité, tantôt en parlaient d'une manière peu avantageuse[4], affirmant même qu'il ne s'agissait plus d'eux[5]; d'autres fois, s'ils les mentionnaient, ce n'était que pour les associer à Vonck et à Vandermersch, avec qui ils s'étaient réconciliés disaient-ils.

Les confédérés, c'est le nom que les conjurés se donnèrent, avaient dans le pays des émissaires qui poussaient vivement à l'émi-

[1] Il n'avait que 23 ans lors de sa condamnation par le tribunal révolutionnaire, en avril 1794 (9 floréal an III). Béthune-Charost fit partie de la fournée qui conduisit à l'échafaud le comte d'Estaing, l'ex-ministre La Tour du Pin, et 32 autres personnages plus ou moins marquants.

[2] Merlin de Thionville déclara aux jacobins que l'intention de Béthune était d'établir en Belgique une espèce de protectorat.

[3] Il ne faut pas perdre de vue que les États de Brabant étaient à la tête du parti conservateur, et que par leurs intelligences avec les États des autres provinces, ils donnaient le mot d'ordre au pays entier.

[4] « Les envoyés de Bréda sont ici depuis quelques jours et ne parlent que de réu-« nion. Ils veulent nous persuader que depuis quelque temps ils sont désabusés sur le « compte des deux insignes imposteurs, qu'ils vouent ou font semblant de vouer à « l'exécration. » Lettre de Vonck à Walckiers, du 8 novembre 1791.

[5] « Par ambition et faute d'esprit, disait une lettre saisie par le gouvernement, ils « se sont laissé entraîner, et leurs plus grands crimes sont, qu'ils n'ont jamais rien « fait connaître au peuple, et qu'ils ont abusé de la confiance aveugle qu'on avait en « eux. »

Digitized by Google

gration[1]. Les exhortations ne restèrent pas sans effet. Le licenciement de l'armée patriotique avait jeté sur le pavé un nombre considérable d'individus habitués à l'oisiveté de la vie militaire et privés des ressources qu'autrefois ils retiraient de leur travail; tous étaient disposés à appuyer un mouvement qui devait leur fournir des moyens d'existence. On vit aussi se joindre à eux quelques jeunes gens, que leur exaltation ou celle de leurs parents lança dans cette voie périlleuse. Les émigrants furent enrôlés, et leur nombre s'accrut encore quand on sut qu'ils recevaient une paie. Béthune-Charost faisait les fonds.

Mais bientôt les autorités françaises prirent ombrage de ces rassemblements étrangers : la sûreté des places frontières en était, disait-on, compromise, et ce pouvait être un moyen de cacher les désertions en faveur des émigrés. Ces bruits parvinrent au directoire du département du Nord, qui s'empressa de prendre des informations. Elles apprirent que ces hommes dont on dépeignait la présence comme menaçant la paix publique, étaient, d'après le rapport du procureur syndic, des patriotes belges fuyant l'oppression et dont plusieurs avaient été pendus en effigie dans leur pays[2]; Béthune intervint aussi pour garantir leur conduite et leurs intentions. Toute crainte raisonnable devait désormais disparaître. Le directoire prit néanmoins une mesure sévère : il enjoignit aux municipalités de Lille et de Douai de faire le recensement des étrangers résidant sur leur territoire, de les soumettre à une surveil-

[1] Voici le texte d'un placard affiché sur la porte de Sainte-Gudule, peu de jours après la mort de Léopold : « Vive Henri Vandernoot ! Tous les bons citoyens sont prévenus « de se tenir prêts à prendre les armes et à faire le chemin du Saint-Sacrement de mi- « racle, pour l'anéantissement de la maison d'Autriche. Chers chrétiens, des signes « célestes nous ont fait voir, dans la sainte messe, le gueux de Léopold au fond des « enfers avec son frère. » On serait tenté de reconnaître ici la main d'émissaires du gouvernement, si le parti aristocratique n'était connu pour avoir, dans son fanatisme, recouru à des moyens plus grossiers encore quand il voulait mettre la populace en mouvement.

[2] Ces termes sont textuellement extraits du procès-verbal que reproduisit le *Moniteur*.

Digitized by Google

lance sévère, de frapper même d'expulsion ceux qui n'auraient pas de papiers en règle, ce qui équivalait à les livrer au gouvernement autrichien, dont ils n'avaient naturellement nul passeport à espérer. Il décida en outre que les dispositions prises seraient communiquées au gouvernement.

On pouvait aisément apercevoir dans cette affaire l'influence des Vonckistes. Béthune s'était vainement flatté de réunir tous les mécontents; les dernières tentatives de réconciliation n'avaient pas eu plus de succès que les précédentes. Les conférences ouvertes par l'intermédiaire du comte Cornet de Grez, sous le patronage de plusieurs patriotes influents du département du Nord qui désiraient vivement les voir conduire à bonne fin, avaient échoué contre les haines et les méfiances réciproques. Un rapprochement était plus éloigné que jamais de se réaliser, et les démocrates avaient d'autant plus d'intérêt à paralyser les démarches de Béthune, que ses enrôlements dégarnissaient leurs propres rangs.

L'influence des Vonckistes se fit mieux sentir lors de la discussion au sein de la Législative. Paralysé dans sa marche, le gouvernement n'osait prendre sur lui une décision. Il communiqua donc toutes les pièces à l'assemblée et demanda son avis[1]. On entendit d'abord quelques orateurs qui donnèrent des explications et des renseignements; puis, sur la proposition de Duhem, l'affaire fut renvoyée au comité diplomatique et de surveillance, avec injonction d'en faire rapport le lendemain.

Un membre du côté droit, Ramond, présenta ce rapport : il résultait des documents soumis à l'assemblée « que les rassemblements « avaient plutôt pour objet les intérêts de l'aristocratie sacerdotale « et nobiliaire du Brabant, que l'intérêt du peuple. » Les intentions ont été scrutées, ajoutait le rapporteur, et tout en reconnaissant que ce n'étaient pas des émissaires de l'émigration française, le comité a cru néanmoins que tolérer de tels rassemblements sur la frontière, présentait certain danger. « On a examiné, disait en-

[1] Séance du 19 décembre 1791.

Digitized by Google

« core Ramond, si ces personnes étaient réellement des patriotes « brabançons. Vous n'ignorez pas que ceux qui étaient à la tête de « la révolution du Brabant, tendaient à l'indépendance et point à la « liberté; que les aristocrates du département du Nord ont toujours « eu des relations avec les auteurs de la prétendue révolution du « Brabant. Sous ce rapport, le séjour de ces personnes dans nos « villes de guerre, ne peut qu'être actuellement suspect. Mais la na- « tion française ne peut, ni aux termes du droit naturel, ni aux « termes de la constitution fondée sur ce droit, refuser un asile aux « hommes qui le demandent. Ce refus serait inhumain, impolitique, « à la veille de la révolution qui s'annonce chez tous nos voisins. « Mais il y a une différence notable entre des hommes qui se met- « tent sous la protection de nos lois, et des hommes qui n'emprun- « tent notre territoire que pour attaquer leur patrie. La nation « française, en déclarant sa volonté de ne jamais faire la guerre « que pour défendre sa liberté, s'est interdit le droit de protéger « les rassemblements de ceux qui voudraient porter la guerre chez « eux. Ainsi, vous ne serez pas étonnés que, nonobstant le droit des « gens, vos comités vous proposent le projet de décret suivant: « L'assemblée nationale, ... voulant concilier avec le droit des « gens, avec les devoirs de l'hospitalité, la sûreté du royaume, ... « décrète: Art. 1er. Les rassemblements seront dissipés, et les per- « sonnes qui les composent, quoique libres de se mettre sous la pro- « tection des lois françaises, seront provisoirement tenues de choi- « sir leur demeure hors des villes de guerre, à moins qu'elles ne « donnent une caution, ou qu'elles n'y fassent des établissements « permanents. » Les art. 2 et 3 enjoignaient aux municipalités de ne pas souffrir des rassemblements dans les villes de guerre, et approuvaient les mesures prises par le directoire du département du Nord, ainsi que par les municipalités de Lille et de Douai.

La discussion qui s'ouvrit sur le projet fut vive; elle touchait à la question de la guerre, question irritante déjà soulevée aux jacobins, et qui partageait l'opinion publique. La majorité penchait pour le décret; des membres du côté droit voulaient même que l'inter-

Digitized by Google

diction fût absolue, qu'on rejetât la caution, et qu'on reportât à douze ou quinze lieues des frontières les établissements permanents. La Montagne se récria contre ces propositions et contre le projet lui-même. « Je ne vois pas, disait Duhem, pourquoi vous repoussez chez eux des hommes qui fuient la tyrannie. Je conclus à ce « que vous ne persécutiez point les patriotes. » Chabot parla contre la précipitation que l'on apportait dans la discussion d'un point aussi grave; il souleva les murmures en disant qu'il trouvait « bien étonnant qu'on fût si fort empressé de rendre la nation française l'instrument des vengeances et de la haine de Léopold. » Vint ensuite Héraut de Sechelles qui demanda la question préalable sur le projet, « parce qu'il lui paraissait souverainement imprudent et impolitique « d'accuser de rassemblement des hommes qui n'étaient pas même « en armes. »

La séance se passa sans décision, et le lendemain la discussion fut aussi vive que la veille. Le côté droit insista sur ce point, qu'on ne pouvait, au moment où on sollicitait de l'empereur la dispersion des émigrés, tolérer de semblables rassemblements contre lui. L'opinion de cette fraction de l'assemblée sur les confédérés, portait toujours le même caractère hostile.

« Les rassemblements sont suspects, disait Daverhoult, puisqu'ils « ont des chefs inconnus, puisque ceux qui sont désignés comme « les dirigeant, étaient les fauteurs du parti aristocratique dans le « Brabant. »

« Quels sont les chefs? disait aussi Taillefer. Ce sont les chefs de « la révolution belgique, c'est-à-dire les partisans de l'aristocratie « nobiliaire et sacerdotale; ceux qui ont vendu les Vonckistes au « parti aristocratique. Je demande donc que tous ces émigrants « soient tenus d'habiter au moins à six lieues en deçà des frontières. »

Girardin fit cependant entendre un langage plus modéré; appuyé par le rapporteur Ramond, il s'éleva fortement contre l'amendement de Taillefer, et le présenta comme blessant les droits de l'homme et le droit des gens. « Les Français, disait-il, ne doivent pas tour-

Digitized by Google

« menter des familles étrangères qui viennent se réfugier chez eux. « Les précautions sont prises ; il faut les faire sortir des villes fron- « tières, dissiper partout leurs rassemblements, mais non les can- « tonner. Je demande donc la question préalable sur cette impoli- « tique et effrayante proposition. »

« Quel est le pouvoir inquisitorial, ajoutait Ramond, qui pourra « les reléguer à six lieues des frontières? »

La discussion eut pour résultat l'adoption du projet présenté au nom du comité diplomatique et de surveillance, avec la radiation de la clause relative aux cautions. Quant aux établissements permanents, il fut décrété : « Sans que les présentes dispositions puissent « déroger aux lois antérieures qui protègent les établissements des « étrangers dans le royaume. »

Nous avons, dans cette affaire, signalé l'influence des Vonckistes; la direction imprimée aux débats, les discours de plusieurs orateurs, la démontrent à suffisance. On en trouve des preuves plus explicites encore dans la correspondance de Vonck. Voici ce que lui écrivait Walckiers, le jour même où s'ouvrit la discussion : « Je pense que « messieurs de Douai vont être renvoyés de la frontière. J'ai influé « au comité diplomatique, et j'ai ouvert les yeux sur ces aristocra- « tes, ainsi que sur leur chef Béthune. »

Deux jours après (le 22 décembre), en lui mandant le résultat de la discussion, il lui disait encore que si les confédérés eussent été de vrais amis de la liberté, on eût agi autrement[1]; il a fait, quant

[1] L'*Ami du roi* posait ainsi la question : « Les Brabançons patriotes sont bien vé- « ritablemen tinsurrectés ; c'est quelque chose : voilà un titre apparent à la protection « de l'assemblée. Mais leur insurrection est-elle de bon genre? est-elle nationale, popu- « lacière ou aristocratique? Voilà ce qu'on voudrait savoir. Des Vonckistes devraient « être reçus à bras ouverts ; ce sont des camarades de révolution. Mais des partisans « de l'aristocratie *nobiliaire et sacerdotale* n'auraient aucun droit à la bienveil- « lance des constitués ; il faudrait les chasser à tout le moins. Il serait à craindre que « ces gens-là ne donnassent la main aux contre-révolutionnaires français, qui ont « aussi la sottise de croire que l'autorité du roi, l'existence de la noblesse et les pro- « priétés du clergé devaient être respectées. (*Ami du roi*, n° du 22 décembre 1791.

Digitized by Google

à lui, son possible pour les démasquer, et il y a réussi. « Si mes-
« sieurs les suppots des États ne reviennent pas aux bons principes,
« il faudra qu'ils renoncent à l'appui de cette nation, et même qu'ils
« renoncent à s'assembler en France, car on ne les souffrira pas. »
Walckiers s'était de nouveau retiré à Paris, et utilisait, en faveur de son parti, ses relations avec plusieurs personnages influents de la Législative.

La décision relative aux rassemblements de Douai, fut le terme des ménagements employés à l'égard de l'empereur. Servis par les circonstances et assurés de la majorité, les Girondins poussèrent aux mesures extrêmes. Le 14 janvier 1792, Gensonné fit, au nom du comité diplomatique, un rapport sur l'office impérial du 21 décembre. Cet office portait en substance que l'électeur de Trèves, effrayé des menaces du gouvernement français, avait réclamé l'assistance du chef de l'empire germanique, et qu'ordre était transmis au maréchal Bender de lui porter secours en cas d'attaque. Le rapporteur concluait à ce que Léopold fût sommé de s'expliquer catégoriquement sur ces deux points : s'il s'engageait à ne rien entreprendre contre la nation française ni contre son indépendance, et à fournir au besoin les secours stipulés par l'alliance de 1756. Il devait lui être accordé jusqu'au 11 février pour donner ses explications; à cette époque, son silence ou une réponse peu satisfaisante seraient assimilés à une déclaration de guerre.

Les conclusions du rapport de Gensonné furent mises à l'ordre du jour du 17 janvier. Avant l'ouverture des débats, le ministre Delessart prit la parole pour réclamer contre la fixation du terme; son discours prouve combien le gouvernement et le parti constitutionnel répugnaient au système d'agression. La discussion à laquelle cette grave question donna lieu fut longue et animée; elle ne se termina que le 25, après un discours d'Héraut de Sechelles dont l'assemblée adopta la proposition, peu différente du projet primitif : le roi devait être invité à demander à l'empereur si, en sa qualité de chef de la maison d'Autriche, il renonçait à toutes conventions dirigées contre l'indépendance de la nation française, et

Digitized by Google

s'il entendait vivre en bonne intelligence avec elle. Le terme pour la réponse était prorogé au 1er mars. Louis XVI répondit qu'une explication positive avait déjà été demandée sur les principaux points signalés par l'assemblée; il promettait de lui faire connaître, aussitôt que la chose serait possible, le résultat de ses démarches.

En apprenant ces derniers incidents, et le caractère que la discussion avait revêtu, l'empereur découvrit aisément les sentiments de la majorité de l'assemblée à son égard. Ce fut à ce propos que, trahissant la violence qu'il imposait à ses propres sentiments, il s'écria, dit-on[1] : *Les Français veulent la guerre; ils l'auront, et ils verront que Léopold le Pacifique sait la faire quand il le faut.* Les explications du cabinet autrichien étaient rédigées sur un ton de franchise, mais en même temps d'aigreur, qui présageait une rupture prochaine. Ce fut le signal de la chute du ministère feuillant. Peu de jours après, Louis XVI prit son conseil dans la Gironde.

Une autre circonstance vint accroître les chances de guerre. Léopold se mourait au moment même où l'assemblée recevait communication de ses dernières explications[2]. Avec lui disparaissait le seul obstacle aux projets guerroyants des émigrés. Cette mort leur livrait un souverain jeune et inexpérimenté, dont le premier acte fut une note diplomatique dans laquelle on ne faisait rien moins qu'exiger le rétablissement en France de la monarchie absolue. Le 20 avril, dans une séance mémorable, Louis XVI vint, entouré de tous ses ministres, proposer de déclarer la guerre à l'Autriche, et cette proposition fut, séance tenante, convertie en décret à la presque unanimité; sept membres du côté droit se levèrent seuls contre la décision.

Les hostilités allaient donc commencer, et le moment était venu pour le gouvernement français d'accorder son appui officiel à ceux qui devaient opérer une diversion avantageuse, en portant l'insurrection dans les provinces belges. Les Vonckistes se tenaient pré-

[1] Voir les *Mémoires du prince de Hardemberg*, tome I, p. 201.

[2] Le 1er mars 1792.

Digitized by Google

parés à l'événement. Un de leurs premiers soins avait été de s'unir aux réfugiés liégeois, dont les principes sympathisaient pleinement avec les leurs. « Cette réunion, disait Walckiers [1], a un double but : « celui d'augmenter nos forces, car c'est une nation bien valeureuse ; « celui d'empêcher les nobles et les prêtres de nous jouer, car ils « seront notre soutien vis-à-vis d'eux. »

Ces Liégeois étaient nombreux. L'évêque Hoensbroeck n'avait pas montré la même modération que Léopold, ou du moins son caractère faible avait laissé pleine carrière aux sentiments vindicatifs de son conseil. Le retour du prince avait été le signal d'une réaction telle, que le ministère autrichien s'en alarma. [2] Au lieu de couvrir du voile de l'oubli les événements passés, on poursuivit avec la dernière rigueur tous ceux qui avaient pris une part quelconque à l'insurrection, et il ne resta aux patriotes d'autre ressource que la fuite. La France fut leur asile. Une députation vint, la veille de la discussion sur les rassemblements béthunistes, demander en leur nom, à l'assemblée nationale de décréter la formation d'une légion de volontaires liégeois. Leur orateur était Lebrun, qui longtemps avait habité leur pays [3], et leur portait une vive affection [4]. L'adresse fut parfaitement accueillie, et de vifs applaudissements accueillirent ce passage : « Nos bras ne peuvent plus nous être utiles ; nous vous en

[1] Lettre écrite à Vonck le 26 octobre 1791.

[2] Le comte de Mercy eut plusieurs fois occasion de s'expliquer à ce sujet, et il le fit assez vertement ; voici notamment ce qu'il écrivait, en avril 1791, à Kaunitz qui partageait entièrement sa manière de voir : « Le conseil du prince et les commissaires « directoriaux, se reposant sur la force momentanée que la présence des troupes donne « à l'essor de la vengeance, multiplient les poursuites et les emprisonnements, au point « que jamais on ne pourra compter sur la tranquillité dans le pays de Liége. Le prince « fait des discours ; il promet sans cesse, et ne fait rien ; plus libéral des pardons du « ciel que des siens, il publie des jubilés, mais il ne publie pas d'amnistie ; les prisons « regorgent, et la haine augmente. Il est plus que temps de s'interposer sérieuse- « ment... »

[3] De 1785 à 1791, il y publia son *Journal général de l'Europe*, plus connu sous le nom de *Journal de Herve*.

[4] Elle lui valut l'épithète de Liégeois, dans les mémoires que le ministre Garat publia après le 9 thermidor.

Digitized by Google

« faisons l'offrande, et en combattant pour vous, nous nous rappel-
« lerons toujours notre ancienne devise :

« Mieux vaut mourir de franche volonté,
« Que du pays perdre la liberté ! »

Le président répondit que l'offre méritait un examen sérieux, et que l'assemblée s'en occuperait avec intérêt et prudence.

Bientôt après la situation changea. La guerre devenait imminente, et les réfugiés des deux pays pensèrent qu'il était temps de travailler à l'exécution de leurs projets. Dans ce but se forma à Paris [1] un comité qui se chargea de déterminer le mode à suivre pour révolutionner la Belgique. On décréta d'abord la rédaction d'une nouvelle adresse à présenter en commun à l'assemblée nationale aussitôt que les hostilités auraient été dénoncées : son objet était de provoquer la formation de plusieurs corps-francs belges et liégeois, et une déclaration solennelle que la France ne poserait les armes qu'après avoir stipulé l'indépendance de toutes les provinces belges.

Le comité était loin de soupçonner la nature des événements qui devaient suivre. Son unique crainte était que ces provinces ne fussent en définitive sacrifiées au désir de faire la paix avec l'Autriche. La chose fut même jugée assez importante pour mériter une explication particulière dans le *Moniteur* [2]. La France, y disait-on, peut fort bien traiter avec d'autres États ; « mais en fait de garanties
« offertes aux divers princes, la nation française n'en peut plus re-
« connaître que d'une sorte, celle de la liberté des hommes. » Allusion à la promesse que la cour de Versailles avait, en 1756, faite au cabinet de Vienne, de lui garantir la possession de la Belgique.

Que la conquête de la Belgique s'effectuât aisément, nul n'en doutait ; l'Autriche n'y tenait pas une armée assez nombreuse pour faire face à l'agitation intérieure et à l'agression du dehors. Les informations prises sur les lieux coïncidaient toutes en ce point. Le comité décida qu'on présenterait au peuple un plan de confédéra-

[1] En janvier 1792.

[2] N° du 29 avril 1792.

Digitized by Google

tion entre les provinces belges et la principauté de Liége, et qu'on le ferait précéder d'un manifeste, dont la rédaction fut confiée à Lebrun. Dumourier, qui connaissait la Belgique mieux qu'aucun de ses compatriotes [1], et plusieurs membres de l'assemblée nationale, entre autres Brissot et Condorcet, furent consultés; ils approuvèrent ces projets, auxquels les comités militaire et diplomatique donnèrent aussi leur assentiment. On promit aux Belges de leur céder deux légions pour y incorporer leurs recrues, et on s'engagea à conclure, avec le gouvernement révolutionnaire provisoire qui devait s'organiser aussitôt après la levée de boucliers, un traité d'alliance destiné à consacrer l'indépendanc de la Belgique.

Ces mesures portèrent le coup de mort aux Béthunistes. Protégés par les jacobins [2], ils avaient su éluder l'exécution du décret rendu contre eux, ce qui devint pour le gouvernement autrichien un texte de reproches; leur position n'en fut guère améliorée. De nombreuses défections s'annoncèrent, aussitôt que les Vonckistes ouvrirent des enrôlements pour leur compte[3]. Béthune tenta une dernière fois de se rapprocher de Vonck et de Walckiers. Repoussé de nouveau, il ne tarda pas à s'éclipser complétement.

Parmi les émigrants, beaucoup s'étaient rangés de son côté pour obtenir des moyens d'existence; d'autres avaient été trompés par le faux bruit d'une réconciliation entre les deux partis. Le nombre de ceux qui ne désertèrent pas le camp aristocratique pour passer aux démocrates, fut donc fort restreint.

Du reste, il paraît que jusqu'au dernier moment on conserva l'espoir d'un rapprochement; la veille même de l'invasion, les conser-

[1] Il y était venu plusieurs fois, et notamment en 1790. Il fut même question de lui confier le commandement de l'armée du Congrès. Ce choix n'était pas du goût des cabinets de Berlin et de La Haye, qui lui firent préférer le prussien Schœnfeld.

[2] On peut consulter à ce sujet deux pamphlets d'un certain *Th. Arlet*, personnage assez ridicule qui s'affublait du sobriquet de *Père éternel*, et qui prit la défense des Béthunistes contre les Vonckistes; ces deux pamphlets de 16 pages in-8° sont intitulés: *la pure vérité* et *Mémoire préalable du Père éternel, en réponse au n° 68 de la trompette du père Duchêne.*

[3] En février 1792.

Digitized by Google

vateurs reitérèrent leurs offres, toujours sans succès. A qui attribuer la non-réussite de ces tentatives? Pour répondre d'une manière pertinente, il faudrait connaître les détails des négociations, et nous n'en savons que le résultat. On peut, sans témérité, supposer des torts aux deux partis, et les expliquer par leurs haines réciproques. Il convient toutefois d'établir ici certaines distinctions : ainsi Walckiers, que l'on doit regarder comme l'une des têtes les mieux organisées du parti, se montra d'humeur plus conciliante que Vonck, qui était lui-même moins exalté que Vandermersch [1].

L'uniformité de doctrine ne présida pas longtemps aux décisions du comité révolutionnaire. La plupart des Liégeois penchaient vers les jacobins extrêmes; l'exaltation de leurs opinions amena la retraite de quelques-uns de leurs compatriotes [2], et dès-lors la majorité leur fut acquise.

Vonck avait des idées trop modérées sur la pondération des pouvoirs sociaux, pour pouvoir sympathiser avec eux, et il ne tarda pas à faire schisme. Au lieu de rêver un bouleversement complet, il se flattait encore, en présence des passions dont il allait voir le déchaînement, de conduire à bonne fin son projet favori : mettre en harmonie l'ancienne constitution avec les idées nouvelles. C'était une utopie peut-être, mais l'utopie d'un homme de bien. Il ne voulait pas d'un gouvernement révolutionnaire provisoire, et n'en admettait ni la nécessité, ni la légalité. A ses yeux, Vandermersch était le seul homme en possession légitime d'un pouvoir populaire : la nation entière l'avait, d'une manière non équivoque, reconnu comme chef de la force armée, et ne lui avait pas retiré ce mandat. C'était donc à lui, et non à des individus qui s'arrogeaient sans titre le droit de parler au nom du peuple, qu'appartenait l'initiative des mesures à prendre pour parvenir à une nouvelle organisation poli-

[1] Une lettre du vicomte du Toict à Metternich nous apprend qu'un jour, dans une altercation relative à la politique, Vonck prit le parti du clergé, contre lequel Vandermersch *jurait comme un païen*.

[2] Une lettre de Walckiers signale parmi les dissidents Fabri, Bassenge et Lesoinne.

Digitized by Google

tique. En envahissant le pays, Vandermersch aurait adressé aux conseils provinciaux l'invitation de se concerter avec le peuple pour établir de nouveaux États, les anciens ne représentant pas l'ensemble des citoyens, et de former, en attendant, un comité où deux de leurs membres eussent été admis en qualité de commissaires.

Les observations de la *Société des Amis du bien public*, sur la constitution brabançonne, nous ont fait connaître les principes que l'opinion démocratique comptait suivre dans la composition même des États; un brouillon trouvé dans les papiers de Vonck nous apprend de quelle manière elle entendait organiser le gouvernement général, et lier entre elles les diverses provinces. Voici les principales dispositions de ce projet : Les dix provinces belges et le pays de Liége formeront une république fédérative; le pouvoir exécutif central résidera dans un Congrès dont les membres seront au nombre de deux au moins et de cinq au plus pour chacune; les attributions du Congrès s'étendront à tous les objets d'intérêt général : douanes, commerce, paix, guerre, etc.; les droits que l'acte de confédération ne lui déléguera pas, resteront aux provinces, et le Congrès jugera en dernier ressort les contestations qui surgiraient entre les divers membres de l'union.

Vonck, on le voit, tenait beaucoup à la forme fédérative. Il savait la puissance de l'esprit de provincialisme, les traces profondes qu'avait laissées la subdivision de la souveraineté au moyen-âge. Loin de rompre avec le passé, de faire table rase de ce qui existait, il conservait soigneusement, des anciennes institutions, celles qui pouvaient s'adapter à son système. Il établissait une administration centrale, en laissant à chaque province le soin de régler à sa guise son ménage intérieur, et même de déterminer la manière dont ses États seraient composés à l'avenir.

Sur ces différents points, ses idées, que partageaient les démocrates les plus influents, étaient en opposition formelle avec celles qui dominaient dans le comité de Paris; on en jugera par l'analyse du manifeste publié dans les premiers mois de 1792 [1].

[1] Il est intitulé : *Manifeste des Belges et Liégeois unis*, et porte l'indispensable

Digitized by Google

La pièce commence ainsi : « Les Belges et Liégeois unis, à tous « les peuples, paix et liberté ! Peuples de la terre, qui gémissez en- « core sous le joug d'un honteux esclavage ; peuples fortunés, dont les « courageux efforts ont triomphé des efforts du despotisme, dont « les chaînes sont à jamais brisées ; peuple français surtout, à qui « les tyrans conjurés disputent encore en ce moment un sceptre qui « leur échappe ! c'est à vous, ce n'est pas aux usurpateurs couron- « nés qui se disent les maîtres du monde, que nous adressons nos « plaintes ; c'est vous, ce ne sont pas les despotes qui vous oppri- « ment, que nous faisons les juges de nos réclamations ; c'est à votre « tribunal, c'est par les armes de la raison et de l'éternelle justice, « soutenues au besoin par la masse de nos volontés et de nos forces « réunies, et non par les vains prestiges d'une politique obscure, « artificieuse et mensongère, que nous défendrons nos droits et les « vôtres, méconnus et outragés trop longtemps. Nations amies, « peuples frères, cette cause est la cause de tous les peuples ; écou- « tez et jugez-nous. » Suit un exposé des droits de l'homme en société, et des griefs que les deux peuples élevaient contre leurs souverains respectifs ; tout cela rédigé dans le style de l'époque. Après ces considérations, viennent le décret de déchéance rendu par le comité révolutionnaire contre François II et l'évêque Hœnsbroeck, et la déclaration que les Liégeois s'affranchissent des liens qui les attachaient à l'empire germanique, pour former avec les Belges un seul et même peuple.

A la suite du manifeste se trouve une adresse du comité aux deux nations ; c'est une espèce de mémoire apologétique : « La souverai- « neté, y est-il dit, réside dans le peuple ; tous les pouvoirs éma- « nent du peuple, et il n'en peut exister de légitimes que ceux que « le peuple exerce ou qu'il délègue. Tels sont les principes incontes- « tables d'où nous sommes partis ; telles sont les bases de la consti-

épigraphe : *La liberté ou la mort,* surmontée du bonnet phrygien. Avec le projet de constitution qui la termine, cette publication forme une brochure de 56 pages in-8°. Paris, 1792. An IV de la liberté. Le manifeste fut vivement prôné par le *Moniteur*, qui lui consacra un long article.

Digitized by Google

« tution dont nous offrons le modèle, sans prétendre toutefois rien « prescrire que l'exercice de votre souveraineté, qui est inaliénable « et imprescriptible. » Pour éviter l'anarchie, le comité a dû organiser un pouvoir révolutionnaire, mais ses fonctions cesseront aussitôt que les vrais représentants de la nation seront réunis. Le pouvoir révolutionnaire résidera dans un comité central composé de cinquante personnes, et qui correspondra avec d'autres comités établis sur plusieurs points du pays; il exercera provisoirement la souveraineté, veillera à la tranquillité publique, pourvoira à la défense commune, etc.; « à mesure que la révolution sera effectuée « dans une province, châtellenie, bailliage, district, commune ou « ville, le comité central sera tenu de convoquer les citoyens selon « la forme indiquée, lesquels choisiront le nombre de représentants « qu'ils doivent avoir, en prenant la population pour base; savoir : « un représentant pour 10,000 âmes; et ces représentants, ainsi « élus, se joindront au comité central, pour exercer en commun les « fonctions du pouvoir révolutionnaire (art. 11); » ce pouvoir cessera aussitôt que les représentants, au nombre de cent cinquante, pourront se former en assemblée constituante.

Le comité soumettait à la délibération du peuple un projet de constitution, sur lequel il appelait un examen sérieux. Une déclaration des droits de l'homme et du citoyen le précédait; elle était composée dans les principes qui présidèrent à celle qu'on lit en tête de la constitution française de 1793.

L'essence des principales dispositions du projet nous fera connaître le système de la fraction jacobine en matière d'organisation sociale : les provinces belges et le pays de Liége ne formeront plus à l'avenir qu'un seul État, une *démocratie représentative*, sous la dénomination de *République belgique;* le pouvoir exécutif est confié à un sénat de quinze personnes; le pouvoir législatif, à une assemblée de représentants élus dans la proportion d'un sur 10,000 habitants; ces deux corps seront renouvelés intégralement tous les deux ans, par voie d'élection directe; les décrets du corps législatif sont soumis à la sanction du sénat; « dans le cas où le sénat refu-

Digitized by Google

« serait son consentement, il fera part au corps législatif des motifs « de son refus ; si, malgré cela, le corps législatif persiste dans son « décret, alors il y a appel au peuple ; le sénat devra faire imprimer « et publier le décret contesté, dans l'intervalle de quinze jours, et « convoquer les citoyens actifs, pour qu'un mois après la publica- « tion du décret, ils s'assemblent et délibèrent par *oui* ou par *non* « pour admettre ou rejeter la loi (art. 2, *De la sanction*) ; » le pouvoir judiciaire est délégué à des juges élus à temps par le peuple ; « l'institution des procédures par jurés sera admise d'abord par « rapport au criminel ; et quant au civil, lorsque le code civil aura « été simplifié (art. 5, *Du pouvoir judiciaire*). »

La division, dont nous avons vu poindre les germes, prit un caractère plus grave après la publication du manifeste. Vonck, quoique vivement pressé par son ami Walckiers, avait refusé de se rendre à Paris ; il alléguait sa santé délabrée, et l'utilité de sa présence à Lille. Il n'avait pas même voulu signer primitivement une déclaration contenant l'exposition solennelle des intentions du comité [1]. Nous connaissons ses motifs. Vonck n'avait pas la hardiesse d'esprit d'un révolutionnaire, il ne comprenait pas l'impossibilité de concilier une révolution avec la légalité, ne sentait pas la nécessité d'abandonner en certains moments le pouvoir à quelques-uns pour s'en servir dans l'intérêt de tous ; la position de ses associés ne lui apparaissait que sous son côté ridicule [2].

Ces querelles de famille percèrent peu dans le public. Deux comités existaient simultanément : l'un à Paris, l'autre à Lille. Ce dernier, dont Vonck provoqua la formation, était placé sous son influence immédiate, et se renforça bientôt de la fraction modérée de l'autre comité. Agissant ostensiblement dans un but commun, ils

[1] Les signataires déclaraient n'être mus par aucun intérêt personnel, ne vouloir saisir le pouvoir que jusqu'au moment où la nation assemblée eût pu choisir ses représentants, renoncer pour l'avenir à toutes fonctions qui ne leur seraient pas confiées par le peuple lui-même, etc.

[2] Pour tout dire, nous ajouterons qu'une lettre adressée au comité de Paris signale l'intention où il était de ne pas *risquer ses possessions en Belgique*.

Digitized by Google

étaient en réalité séparés par un de ces dissentiments profonds, qui doivent tôt ou tard, amener un éclat.

Dans ce récit des préparatifs du mouvement insurrectionnel, il a rarement été fait mention d'un autre chef du parti démocratique. Après avoir profité de l'autorisation ministérielle, Vandermersch, au bout de quelques mois, avait abandonné de nouveau la Belgique pour la France. Sa réputation militaire lui attira, de la part des réfugiés liégeois et hollandais, l'offre de se mettre à leur tête pour chasser l'évêque, puis le stathouder; il refusa. Plus tard, ses amis, qui l'engageaient à se joindre à eux, ne furent pas plus heureux dans leurs sollicitations. Vandermersch, brave soldat, n'était pas homme politique; la faiblesse de son caractère s'augmentait encore des infirmités d'une vieillesse prématurée. Décidé à ne plus rien faire pour son *ingrate patrie*[1], il n'avait qu'un souci: obtenir les arrérages de sa solde, et une indemnité pour les mauvais traitements qu'il avait subis de la part du congrès. Le gouvernement de Bruxelles qui s'exagérait son importance, le Croyait préoccupé d'un nouveau plan de campagne, et le voyait avec terreur sous l'influence de Vonck et de Walckiers, chercha à lui faire quitter Lille, et à le détacher des révolutionnaires avec lesquels on le croyait engagé. Des agents secrets lui adressèrent des lettres anonymes, où on le menaçait de la colère des Français qui l'accusaient, lui mandait-on, de s'être vendu au parti aristocratique. La ruse fit effet. Vandermersch manifesta le désir d'obtenir un sauf-conduit, qu'on s'empressa de lui accorder. Il revint habiter sa propriété de Dadizeele, près de Menin. Souffrant de la maladie qui l'enleva peu de mois après[2], il refusa, sans doute, le grade de maréchal de camp dans l'armée du Nord, que l'influence de Walckiers avait obtenu pour lui du gouvernement français. Du moins on ne le voit pas figurer parmi les Belges qui, cette fois encore, tentèrent à main armée l'affranchissement de leur pays.

[1] Ce sont les expressions dont il se sert dans une de ses lettres à Vonck.

[2] En septembre 1792, à l'âge de 58 ans.

Digitized by Google

Si, de cet exposé des manœuvres qui se pratiquaient au dehors, nous portons nos regards sur l'état intérieur de la Belgique, nous y voyons le mécontentement porté à son comble. Les difficultés avaient été croissant, et le ministère autrichien s'obstinait à rejeter les ouvertures du parti conservateur. En janvier 1792, une députation des États de Brabant fut envoyée pour informer l'empereur de la véritable situation des choses; on lui refusa l'audience qu'elle sollicitait, et le prince de Kaunitz écrivit au comte de Baillet qui en faisait partie : « Je conseille, en bon ami, à messieurs des États de « Brabant, d'adopter une fois pour toujours à l'avenir, dans leurs « *appels de la nation au souverain,* une méthode plus décente « que celle qu'ils ont employée cette fois, et qui ne fera jamais for- « tune auprès de Léopold II. Du reste, j'ai déjà eu l'honneur de vous « dire que l'accès au trône n'a jamais été et ne sera jamais fermé à « des sujets fidèles; mais, pour se montrer tels, il faut des effets et « non des phrases. »

Sorti de la légalité, le gouvernement avait dû recourir à des actes arbitraires; il s'aliéna ceux mêmes qui s'étaient tenus jusqu'alors en dehors des partis. Il y avait de l'exagération, sans doute, dans ces correspondances qui remplissaient les journaux français, ou se lisaient à la tribune des jacobins. Néanmoins l'animadversion encourue par le pouvoir devait être bien grande, pour que démocrates et aristocrates fissent entendre le même cri de ralliement, appelassent de leurs vœux un événement toujours funeste pour un pays : l'intervention étrangère [1]. Il fallait que le désespoir ne connût plus de bornes, pour que les deux premiers ordres, si hostiles jusqu'alors aux idées françaises, regardassent comme leurs libérateurs ceux dont précédemment ils abhorraient l'alliance [2]. La politique de la chancellerie de Vienne portait ses fruits.

[1] « Les Belges les plus fanatiques aspirent après la guerre et après l'invasion des « Français, pour chasser de nouveau les Autrichiens, et ils se soumettraient très-doci- « lement à la constitution française. » Lettre de Weemaels à Vonck, du 11 janvier 1792.

[2] Une curieuse circulaire de l'archevêque de Malines atteste combien il y avait, dans

Digitized by Google

Nous avons constaté, dans les rangs du parti réformateur, la présence d'éléments de scission ; ils se développèrent après la conquête. Frustrés dans leur espoir, forcés de reconnaître que la majorité repoussait leur système, les démocrates extrêmes se firent, en désespoir de cause, jacobins réunionistes. La Belgique dès lors ne compta plus que deux partis : ceux qui voulaient l'indépendance nationale avant tout, ceux qui réclamaient l'incorporation à la France comme le seul moyen de sauver les droits de l'homme et la cause des idées nouvelles.

le clergé lui-même, d'aversion pour la domination autrichienne. Cette pièce, adressée aux ecclésiastiques réguliers et séculiers, pour les engager à se tenir en garde *contre les trompeuses promesses de la France*, reconnaît qu'il en était parmi eux *qui secum scandalo exultabant de proximo Gallorum adventu.*

Digitized by Google

VOYAGES

DE M. LE MARÉCHAL DUC DE RAGUSE

EN HONGRIE, EN TRANSYLVANIE,
DANS LA RUSSIE MÉRIDIONALE, EN CRIMÉE ET SUR LES BORDS DE LA MER D'AZOFF;
A CONSTANTINOPLEET DANS QUELQUES PARTIES DE L'ASIE
MINEURE; EN SYRIE, EN PALESTINE ET EN ÉGYPTE. Bruxelles, 1841 [1].

Organisation militaire.—Études à faire en Belgique sur cette matière. — Les régiments frontières d'Autriche. — Les colonies militaires de la Russie.

Une réimpression qui vient de paraître à Bruxelles du voyage du duc de Raguse, nous fournit l'occasion d'appeler l'attention de nos lecteurs sur une partie de cet ouvrage qui offre un intérêt tout spécial, la description des colonies militaires de la Russie et celle de ces autres colonies militaires, auxquelles on a donné en Autriche le nom de *régiments frontières*. Ce n'est pas sans intention que nous choisissons de préférence dans l'ouvrage du duc de Raguse, ce qui se rapporte à cette partie si curieuse des institutions militaires de l'Autriche et de la Russie. La question de son organisation militaire est d'un immense intérêt pour

[1] 5 vol. in-18 avec atlas.

Digitized by Google

la Belgique : l'avenir de l'indépendance nationale peut en dépendre tout entier. Quelque évidente que cette vérité paraisse à ceux qui réfléchissent, il est impossible de se dissimuler que ce grand intérêt aura peine à triompher en tout temps, d'une manière permanente et définitive, d'autres intérêts qui devraient lui être subordonnés, mais qui ont sur lui l'avantage d'être plus saisissables, plus actuels et d'agir incessamment sur tous les esprits. La prévoyance n'est pas la vertu dominante des gouvernements aussi démocratiques que le nôtre. La nécessité d'imposer au présent des sacrifices immédiats et individuels, dans la perspective d'un avantage éloigné et général, n'est pas chose facile à démontrer à un collége d'électeurs contribuables. Quand le danger est imminent, ou quand le souvenir en est encore vivement empreint dans les esprits, de pareils intérêts se font plus aisément comprendre. Mais leurs chances de succès diminuent à mesure que le sentiment de la sécurité se rétablit. Aussi ne regarderions-nous pas la cause de notre force militaire comme définitivement gagnée, parce qu'elle recevrait aujourd'hui une solution favorable. Si des guerres ne surviennent, l'avenir est peut-être autant à redouter pour elle que le présent. A mesure qu'on avancera dans la période de paix, on appréciera moins les nécessités de la guerre. Ce n'est pas seulement l'histoire des États démocratiques, mais celle des divers gouvernements de l'Europe qui doit le faire craindre. N'a-t-il pas suffi au siècle dernier d'une trentaine d'années de paix pendant lesquelles les écrivains en vogue ne cessaient de représenter les armées comme des fardeaux inutiles, pour faire négliger à la plupart des États de l'Europe le soin de leur propre conservation et les mettre dans la triste position où les trouva la révolution française? Ces difficultés, il ne faut sans doute pas désespérer de les surmonter; mais la première condition du succès est de ne pas se dissimuler leur existence. Ceux aux mains de qui est principalement confiée la défense des intérêts militaires du pays doivent s'y attendre : la paix en se prolongeant peut grossir les obstacles qu'ils voient devant eux aujourd'hui. Ils auront toujours à lutter, d'une part contre cette imprévoyance croissante dont nous

Digitized by Google

venons de parler ; de l'autre, contre des exigences d'économie qui dérivent du caractère même du pays. Le désir de diminuer à tout prix les dépenses publiques pourra bien être contenu dans de certaines bornes. Toutefois, il ne faut pas à cet égard se faire d'illusion ; c'est là une tendance qui pourra se relâcher quelquefois, mais pour renaître et agir peut-être avec plus de force plus tard. Il ne faut pas s'en plaindre trop vivement, car si, exagérée, elle peut faire beaucoup de mal, restreinte dans des limites raisonnables, elle peut empêcher de grandes fautes ; rappelons-nous d'ailleurs que par son origine elle se lie à d'excellentes vertus du peuple belge, à toutes ses habitudes d'ordre, de régularité et de probité. Sans donner donc à ces exigences ce qu'une appréciation plus élevée des besoins du pays défend de leur accorder, et tout en luttant contre leur exagération, il n'en faut pas moins les reconnaître comme un fait dont on ne doit pas toujours subir aveuglément les conséquences, mais avec lequel il faudra en tout temps sérieusement compter.

Il y a, à cet égard, entre la France et la Belgique, toute la différence du caractère des deux nations. En France, dans les affaires du pays, comme dans celles de la vie privée, les idées d'économie occupent bien moins de place. Les questions d'argent en politique n'y arrivent qu'après beaucoup d'autres, dont chez nous elles priment ou balancent l'importance. Sous ce rapport, la France et les peuples du Midi sont ceux de l'Europe auxquels nous ressemblons le moins. Peut-être avons-nous grand tort de l'oublier dans la question militaire qui, en Belgique, est surtout une question d'argent. La France est aujourd'hui la nation du continent dont l'armée coûte proportionnellement le plus, et cependant, au dire même de très-imposantes autorités françaises, ce n'est pas celle qui depuis la paix a le plus fait pour le progrès et la force de son organisation militaire. En Prusse, en Autriche, en Russie et dans de moindres États du Nord on s'est beaucoup plus occupé de diminuer les dépenses des armées sans nuire à leur force. Dans la plupart de ces États on est arrivé à une organisation qui diffère sous

Digitized by Google

des rapports très-graves de celle de l'armée française. Il serait temps qu'en Belgique on étudiât sérieusement ces différences, sans cesser de profiter des exemples d'une nation aussi essentiellement militaire par ses goûts et son caractère que la France.

Ces réflexions disent assez dans quelle intention nous nous attachons à la partie du voyage du maréchal Marmont qui a rapport à deux institutions militaires, dont la première a pour objet d'organiser de la manière la plus économique la défense de l'une des frontières des Etats de l'empereur d'Autriche, et dont l'autre a permis à la Russie de faire subir de grandes réductions aux frais d'entretien de sa cavalerie. Notre but n'est pas d'engager la Belgique à introduire ces établissements chez elle; nous savons qu'on ne trouvera peut-être, ni dans ces États, ni en Prusse, ni dans les autres États du Nord, aucune institution nouvelle qui puisse se transporter tout entière et sans modification sur notre sol; nous savons aussi qu'en pareille matière, il faut procéder avec prudence et maturité, et ne pas se laisser aller à des changements trop hâtifs ou trop peu réfléchis. La seule chose que nous désirerions pour le moment, serait que, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres qui intéressent nos progrès nationaux, on s'habituât à ne pas compter pour rien la plus grande partie de l'Europe; que des études moins exclusives, après nous avoir mis à même de juger impartialement les travaux des autres nations, nous permissent de profiter de leur expérience et de leurs lumières, et d'emprunter indifféremment à chacune d'elles ce qui peut s'approprier le plus utilement à nos propres besoins.

Avant de passer au voyage du duc de Raguse, qu'on nous permette encore une réflexion inspirée par l'intérêt que nous attachons aux forces militaires du pays. Si nous avions l'honneur d'appartenir à l'armée, il est une chose qui nous toucherait plus encore que les résultats directs de ces tendances économiques contre lesquelles ses intérêts auront si souvent à lutter; c'est l'influence morale de cette idée, pleine d'imprévoyance ou d'ingratitude, sans doute, mais dont en temps de paix il sera toujours si difficile d'arrêter le progrès. à

Digitized by Google

savoir : que l'armée est un pénible fardeau pour le pays, un corps qui consomme sans produire, dont les frais sont incessants et de tous les jours, tandis que les grands services qu'il peut rendre sont éloignés et incertains. Cette manière dont la position des militaires en temps de paix est appréciée par le plus grand nombre, doit peser à des hommes de cœur. Aussi, pensons-nous qu'au siècle où nous vivons, le service le plus réel et le plus durable qu'on pût rendre à l'état militaire, serait la conciliation du but suprême des armées en temps de guerre, avec leur application à des travaux utiles en temps de paix. Celui qui résoudra ce problème commencera assurément par n'être pas compris de tout le monde, dans l'armée même il rencontrera peut-être des obstacles ; tout corps organisé tient à ses habitudes, les innovations un peu graves ne peuvent jamais compter d'y entrer avec l'approbation de tous. C'est ainsi qu'à leur naissance, nos chemins de fer accueillis avec chaleur par une partie du corps des ponts et chaussées, ont rencontré dans d'autres rangs du même corps un accueil qui tenait beaucoup de la répugnance ou du mauvais vouloir. Et cependant le corps des ponts et chaussées que ne doit-il pas à nos chemins de fer ! combien ne l'ont-ils pas relevé dans l'opinion ! Avant les chemins de fer, les cadres, les traitements, l'existence même de ce corps était chaque année mise en question. Aujourd'hui l'idée de sa suppression ne viendrait plus à personne, on l'étend chaque jour sans le moindre obstacle, on va même jusqu'à fonder sur une grande échelle, aux frais de l'État, une instruction toute spéciale pour le recruter d'hommes capables. Il est hors de doute que l'application de l'armée, à des travaux intellectuels ou matériels d'une utilité généralement appréciée, aurait pour elle des conséquences analogues aux résultats si peu prévus qu'a eus pour les ponts et chaussées l'introduction des chemins de fer. Combien, par exemple, sa position ne serait-elle pas changée dès aujourd'hui dans l'opinion du plus grand nombre, si le pays devait à sa coopération ces merveilleux moyens de communication dont il s'enorgueillit à si juste titre, s'il pouvait reporter à la fois sur elle et l'éclat qui entoure cette création et l'honneur

Digitized by Google

d'avoir donné ce glorieux exemple aux armées de l'Europe! Supposez que des bruyères stériles, des localités étendues, dussent une fertilisation nouvelle à des canaux creusés par l'armée, quels appuis moraux ne se serait-elle pas créés de toutes parts! quel changement n'aurait-elle pas opéré en sa faveur dans tous les esprits! Dans cette répugnance plus ou moins vive avec laquelle on subit presque partout les dépenses des armées, il y a de l'imprévoyance, une manière de voir étroite et injuste, mais à côté de cela cependant n'y a-t-il pas au fond de ce sentiment populaire un instinct de vérité? N'arrivera-t-il pas un temps où l'on aura peine à concevoir, qu'un gouvernement ayant à sa disposition une énorme population nourrie, logée et vêtue par lui, soumise à ses ordres, organisée et hiérarchisée, pliée à la discipline la plus sévère, pleine de jeunesse et de vigueur, unissant la puissance de la force physique de la masse à celle de la direction éclairée des chefs; qu'un gouvernement, disons-nous, ayant en main une telle force, un tel moyen d'action utile, ait pu le laisser dormir entre ses mains pendant de longues années de paix sans en tirer aucun parti immédiat pour la prospérité du pays? Il peut y avoir quelque mesure nouvelle d'organisation et de discipline à prendre pour empêcher que l'esprit militaire des armées ne soit affaibli par cette destination nouvelle; des essais, une certaine expérience, seraient nécessaires pour arriver à l'organisation la plus avantageuse aux intérêts du pays et à ceux du trésor. Mais ces difficultés de détail sont-elles de nature à faire renoncer à de si grands résultats? offrent-elles des obstacles réellement infranchissables? Il est bien plus probable que si des hommes spéciaux, instruits et dévoués aux intérêts de l'armée, voulaient se pénétrer de l'importance du but, ils ne seraient pas arrêtés longtemps par la difficulté des moyens d'y atteindre.

Régiments frontières d'Autriche.—Je partis de Temésvar pour Loughos, en suivant le canal jusqu'à cette ville. Je le passai pour me rendre à Karansébès, en longeant la rive droite de la Temés.

Karansébès est le chef-lieu du régiment frontière d'Illyrie Valaque. Le territoire en est beau, et la population forte. Les vingt ans de paix qui viennent

Digitized by Google

de s'écouler, et le bien-être universel dont ils jouissent, ont donné à tous ces régiments frontières une grande richesse en hommes. Je me suis trouvé avec plaisir au milieu de ces établissements, que j'apprécie plus que personne, dont je connais le mécanisme, et dont, il y a longtemps, j'ai calculé les nombreux avantages.

Nommé après la paix de Vienne (en 1809) gouverneur général des provinces Illyriennes avec les pouvoirs les plus étendus, j'avais sous mon administration les six premiers régiments, qui faisaient partie des pays qui nous avaient été cédés. Les faiseurs à Paris ne comprenaient rien à une organisation qui choquait ce qu'ils appelaient les principes, c'est-à-dire leurs préjugés. Subjugués par le goût et cette manie d'uniformité absolue qui est la maladie de l'époque et qui résulte de principes abstraits, dont l'application est presque toujours funeste aux peuples qui l'éprouvent, ils ignoraient combien il est rare dans la nature des choses et dans le bien des nations de modifier l'organisation sociale suivant les temps, les lieux, suivant le plus ou moins grand degré de civilisation, et d'après mille circonstances qui ne peuvent être prévues d'avance, mais que le législateur capable apprécie au moment où il est appelé à fonder la société. Ils ne se doutaient pas que la première condition pour civiliser des barbares, c'est de les organiser fortement, de manière à établir parmi eux un ordre permanent, et ensuite de leur donner des chefs instruits : tout autre système produit des effets tout à fait opposés à celui que l'on a en vue.

Pénétré des conséquences graves qui devaient résulter pour ces peuples heureux de leur sort, et pour le gouvernement, d'un changement d'organisation, je défendis ce qui existait auprès de Napoléon. Il fut frappé de mes observations et il tira un grand parti d'un pays qui sans cela aurait été plus à charge qu'utile. Placés dans nos rangs, ces régiments justifièrent à la guerre toutes les espérances que j'avais conçues, et tinrent toutes les promesses que j'avais faites pour eux. Ce sont ces régiments qui gardent toute la frontière de la monarchie autrichienne du côté de la Turquie, et donnent à l'empire d'Autriche une armée de soixante et dix mille hommes toujours prête pour la guerre, qui ne lui coûte presque rien en temps de paix.

Cette organisation a été conçue avec profondeur et avec un véritable génie : elle est remplie de contre-poids si habilement placés, que le chef, tout-puissant pour le bien, trouverait des obstacles insurmontables s'il voulait abuser de son pouvoir.

Je rendrai compte de ces établissements, en général peu connus : on sera à même de les comparer avec d'autres analogues, mais très-différents dans leurs bases et dans leur objet, qui existent en Russie sous le nom de colonies militaires de cavalerie. On verra que chacune de ces institutions est merveil-

Digitized by Google

leusement adaptée aux circonstances particulières dans lesquelles elle se trouve et au but qu'on s'est proposé.

Les longues guerres entre la Hongrie et la Turquie, et les dévastations qui en avaient été la suite, avaient réduit au plus grand état de misère la population de la frontière. Souvent dépossédée, jetée çà et là, suivant le caprice du sort, forcée à mener une vie errante et malheureuse, on eut l'idée de la soumettre à une organisation qui pût la protéger et lui donner de la consistance.

Dans cette vue, le territoire fut divisé en régiments et en compagnies, et tous les habitants soumis aux règles de la discipline militaire. Des terres leur furent concédées, des chefs choisis mis à leur tête; on leur demanda des soldats dans une forte proportion, mais avec la condition de ne sortir de chez eux qu'en temps de guerre, et, en temps de paix, de s'exercer et de faire le service de la frontière.

On n'établit qu'un faible impôt en argent, mais on demanda des prestations en nature; on consacra le produit de l'impôt aux frais de l'entretien des troupes et à l'administration du pays. Le gouvernement fournit le surplus jugé nécessaire. En un mot, on demanda aux habitants de la frontière, pour prix des concessions qui leur étaient faites et des secours qu'ils recevaient, de garder cette même frontière d'une manière habituelle et de fournir en temps de guerre tous les soldats requis pour la défense de l'État.

Ainsi, le pays compris sous la dénomination de frontière militaire ne doit pas être considéré comme une province, mais comme un vaste camp, et sa population comme une armée qui porte avec elle ses moyens de recrutement. C'est une horde stationnaire qui demeure dans des baraques, au lieu de vivre sous des tentes, qui ajoute au produit de ses troupeaux celui des champs qu'elle cultive; mais c'est une horde disciplinée et organisée, dont le bien-être et les intérêts ont été calculés avec soin. C'est une population belliqueuse, dont les mœurs sont adoucies par les soins paternels du gouvernement; son inconstance et son indiscipline naturelles sont contenues par des lois strictes et sévères, dont l'action est cependant tempérée par tout ce qui peut en prévenir l'application arbitraire.

Les terres ont été distribuées aux familles en raison de leur force et de leurs besoins. Lorsqu'une famille prospère et s'accroît, le gouvernement lui accorde de nouvelles terres provenant de l'extinction d'autres familles, ou elle en achète de celles qui en possèdent plus qu'elles ne peuvent en cultiver. Une famille ne peut se défaire de ce qui est nécessaire à sa subsistance : elle ne peut vendre que le surplus, pourvu que ce soit à un individu ou à une famille qui se soumette au service militaire, premier titre de possession.

Digitized by Google

Les familles sont nombreuses, possèdent collectivement; les individus ne possèdent pas, tout est commun entre eux. Une famille se compose de plusieurs ménages, et s'élève quelquefois au delà de soixante individus.

Son chef, par l'âge ou l'élection de ceux qui la composent, est l'administrateur; c'est un patriarche muni de pleins pouvoirs, mais obligé chaque année de rendre des comptes. Traité toujours avec considération par l'autorité, et ne pouvant être puni corporellement qu'après avoir été destitué juridiquement de ses fonctions pour les causes les plus graves, il pourvoit aux besoins de tous, fait cultiver les terres, habille les soldats enrôlés qu'il fournit à sa compagnie. Il est assisté, dans ses fonctions, par sa femme : si elle est jugée incapable, ou s'il est veuf, une autre femme, élue, est maîtresse de la maison.

A la fin de l'année, le partage des produits nets est fait, et chaque individu, enrôlé ou non enrôlé, absent ou présent, homme ou femme, a une part égale, à l'exception du chef et de la maîtresse de la maison, qui en reçoivent deux.

Telle est, en abrégé, la loi civile de la frontière militaire : on conçoit facilement combien cette vie commune a d'avantages dans un pays aussi pauvre, combien elle est nécessaire à la conservation des familles dont les membres, jeunes et laborieux, sont absents pendant plusieurs années, pour le service militaire, et combien elle est utile à l'ordre du travail chez un peuple naturellement paresseux, comme le sont tous ceux dont la civilisation est fort reculée.

Je vais parler maintenant du mode de l'administration et de celui de la justice.

Le problème à résoudre était de discipliner cette population et d'en tirer le plus grand nombre possible de soldats. Dès lors, tout a été calculé pour ce but, et l'administration, portant sur des objets d'un faible intérêt, a été accessoire et subordonnée. Elle a dû être subordonnée, car, sans cela, ses mesures, soit par la nature des choses, soit par les passions des hommes, auraient infailliblement contrarié sans cesse celles qui doivent former des soldats; en divisant les pouvoirs, on aurait affaibli l'obéissance, et ici, avant tout, il faut obéir. Relâchez les liens de l'obéissance, et vous n'aurez plus, chez ce peuple, ni ordre ni discipline. Que la population perde son esprit militaire (et elle le perdrait infailliblement si elle n'était pas constamment soumise aux règles qui l'ont fait naître), et les soldats, qui sont constamment chez eux, n'auraient plus la même valeur.

C'est grâce à ce régime que des soldats, qui sont toujours dans leurs familles, dispersés sur une grande étendue de pays, ont constamment l'esprit aussi

Digitized by Google

militaire, aussi guerrier, autant de respect pour leurs officiers, autant d'obéissance que s'ils sortaient d'une caserne. On les trouve aussi braves le premier jour de la guerre que le dernier. A quelles causes attribuer ce phénomène, si ce n'est aux impressions de leur enfance, aux discours, à l'exemple de leurs parents, à l'opinion de toute la population?

Le territoire de chaque régiment a été cadastré avec beaucoup de soin, et, chose remarquable, une opération aussi importante que celle d'un cadastre est exécutée depuis longtemps pour la frontière militaire. La raison s'en trouve dans le nombre considérable d'officiers instruits et capables que renferment les régiments, ou qui ont pu être employés à ce travail en temps de paix. Le tableau indicatif de toutes les terres, avec leur classement, existe dans chaque régiment. Les terres labourables sont divisées en trois classes; l'impôt de chaque classe est fixé et déterminé. Comme les contribuables ont très-peu d'argent à donner, et que l'entretien des établissements publics d'une haute importance, qui couvrent le territoire, exige de grands travaux, les terres sont imposées aussi en journées de travail d'hommes et d'animaux. Cependant les journées sont rachetables à fort bas prix, à la volonté seule des paysans; mais dans le cas où elles deviennent nécessaires aux travaux publics, ils sont tenus de les fournir en nature. Rarement les paysans profitent de la faculté de ce rachat, car rarement ils en ont les moyens, et les règlements qui existent à cet égard sont entrés dans toutes les dispositions nécessaires pour en prévenir l'abus.

L'impôt à payer en journées de travail est porté au cadastre du régiment : ainsi, d'un coup d'œil, on peut voir ce que le régiment doit au souverain en argent et en journées, et combien chaque famille, dont le nom est enregistré à côté des numéros des terres qu'elle possède, doit payer pour sa part. D'un autre côté, on a fait un dépouillement du cadastre, et chaque chef de famille reçoit un livret imprimé où sont inscrits le nombre d'arpents qu'il possède, la classe de chacun d'eux, le nombre de florins et de journées de différentes espèces dont il est redevable à l'État, celui des soldats qu'il entretient, enfin le nombre des bestiaux appartenant à la famille.

Sur ce livret doivent être inscrites chaque somme payée à compte et les journées de travail acquittées. A la fin de l'année, les comptes sont balancés et arrêtés.

Quant aux détails de l'administration, le capitaine de chaque compagnie est le chef nominal, mais il ne peut administrer que par l'intermédiaire et l'entremise d'un individu préposé pour cela. Cet individu, lieutenant, ou sous-lieutenant, se voue à l'administration, et ne roule plus, de droit, avec les officiers militaires : on le nomme officier d'économie. Il est l'administra-

Digitized by Google

teur véritable de la compagnie : c'est lui qui arrête tous les comptes avec les familles, qui inscrit toutes les sommes reçues, répartit et règle l'emploi des corvées dues et portées au cadastre. Ces corvées ne peuvent être consommées qu'en vertu des ordres de l'état-major du régiment, qui ne peut lui-même disposer d'une seule journée sans que le commandant général l'y ait autorisé, sur le rapport des ingénieurs.

Un capitaine d'économie, placé près du colonel, surveille l'administration de toutes les compagnies. Il reçoit les comptes des lieutenants d'économie placés dans les compagnies, et en fait le rapport au colonel, tandis que celui-ci reçoit les comptes directs des capitaines des compagnies. Il s'établit ainsi un contrôle des opérations des capitaines. Les officiers d'économie ont sous eux, dans chaque compagnie, onze sous-officiers ou caporaux d'économie. C'est par leur intermédiaire et leur concours que leurs ordres parviennent aux différents villages et s'exécutent ; les autres officiers des compagnies n'interviennent en rien dans l'administration, ils ne sont chargés que de la police de leur arrondissement.

On voit avec quelle simplicité et quelle régularité la machine est montée, combien est facile toute espèce de contrôle : car un inspecteur peut en un jour vérifier l'administration d'une compagnie, en réunissant au chef-lieu tous les chefs de famille, et constatant si les livrets sont conformes au cadastre, et si tout ce qui a été fourni s'y trouve inscrit.

Ainsi que je l'ai déjà dit, les travaux en nature forment une grande portion de ce que les paysans doivent à l'Empereur. Ces prestations servent à l'entretien d'une grande quantité de belles chaussées qui traversent le pays dans tous les sens, de nombreux magasins de réserve destinés à prévenir les disettes, des corps de garde de la frontière nécessaires à sa sûreté, enfin aux réparations qu'exigent les maisons des officiers et employés publics, maisons indispensables au système, et qui représentent une valeur de plusieurs millions.

Chaque régiment a l'obligation de fournir en temps de guerre au recrutement de quatre bataillons de douze cents hommes chacun. En temps de paix, deux bataillons de campagne, armés, habillés, et composés des hommes les plus disponibles, sont toujours prêts à marcher : les officiers et sous-officiers du régiment, ainsi que les officiers d'économie qui sont attachés au territoire, en forment les cadres. Ces hommes restent dans leurs familles, mais sont aux ordres de leurs officiers, qui les commandent pour le service du cordon et la police du pays, et les rassemblent à des époques déterminées, pour leur instruction.

Le choix en est fait, d'après une règle fixe, dans les familles les plus nombreuses et dans l'intérêt de la conservation. Ils peuvent tous se marier, et ils

Digitized by Google

sont mariés pour la plupart. La durée de leur service actif est de douze ans; après cela ils entrent dans les réserves.

L'administration des régiments est liée avec celle du territoire, et voici comment : c'est par les soins de leurs familles que les soldats sont habillés, et pour cela l'Empereur accorde aux chefs de famille une somme déterminée, qui est précomptée sur les impositions; on en tient un compte ouvert à l'état-major du régiment, indiquant le nombre des soldats fournis par chaque famille, et établissant la remise à faire après qu'il a été constaté que les soldats sont habillés suivant les règlements. Cet habillement, qui est fait avec des étoffes confectionnées dans la famille avec la laine de ses troupeaux, est pour elle un moyen facile de payer l'impôt.

La liquidation et le payement, sans déboursés et par compensation, soit pour l'habillement, soit pour la solde des sous-officiers, ou pour les secours en blé, exigent de même qu'il y ait un compte ouvert par famille à l'état-major du régiment.

Les officiers d'économie sont donc les administrateurs réels, quoique subordonnés : ils sont capables, parce qu'ils sont choisis parmi les officiers qui ont le plus d'intelligence et qui se vouent à cette carrière. On exige qu'ils aient précédemment servi militairement, afin qu'ils ne soient pas étrangers aux règles du service, et qu'en l'absence des bataillons de guerre, ils puissent conduire la population. Mais leur rôle prend un autre aspect si on le considère dans son influence sur le bien-être des familles. Sous ce rapport, on ne peut se faire une idée de sa haute importance, lorsqu'on ne connait pas le caractère des paysans de la frontière militaire.

Les officiers d'économie sont chargés spécialement de veiller à la culture, de fixer l'espèce de grains à semer, la quantité de champs à ensemencer : ils règlent la consommation des troupeaux, déterminent la quantité de grains récoltés qui doivent être portés par chaque famille au vaste grenier de réserve construit dans la compagnie, monument de prévoyance et de sagesse. Un officier d'économie est un chef de manufacture, qui met tout en mouvement avec méthode, avec prévoyance, pour obtenir les plus grands produits; c'est le maître d'agriculture qui dirige une industrie naissante; c'est enfin le chef laborieux qui force les individus insouciants à travailler. Sans lui, la moitié des terres serait en friche, et l'autre donnerait à peine la moitié de ses produits. De plus, il visite chacune des familles de sa compagnie tous les quinze jours, et rend compte de leur situation et de leurs besoins au capitaine. Celui-ci, accompagné de ses officiers, les voit lui-même une fois par mois. Chaque officier supérieur visite six compagnies, dans le même esprit, tous les trois mois, et chaque année le colonel parcourt et visite toutes les familles du régiment.

Digitized by Google

Les lois de la discipline, appliquées à la culture des terres par des chefs auxquels on impose de tels devoirs à remplir, sont les meilleurs moyens de faire l'éducation d'un peuple dont la civilisation est reculée, et de l'enrichir. La marche à suivre est celle-ci : rassembler et organiser les individus, les rendre obéissants et leur donner des chefs éclairés : leurs progrès deviennent rapides, et quand l'habitude du travail et le temps les ont formés, ils peuvent être livrés à eux-mêmes. Mais jusque-là, la main protectrice d'un gouvernement paternel, qui veille sur eux et les conduit pas à pas, leur est utile.

On ne peut qu'admirer les effets salutaires produits par ce régime, quand on voit à quel degré de bien-être et de prospérité sont arrivées les populations qui y sont soumises.

Je compléterai ce tableau en ajoutant que chaque régiment est administré par un conseil responsable, auquel le capitaine d'économie fait toutes les propositions et les rapports sur l'administration générale; que les fonds sont déposés dans une caisse à trois clefs qui ne peut s'ouvrir qu'en présence des membres du conseil, et que les officiers d'économie, qui font les recettes dans les compagnies, versent les sommes perçues une fois par semaine; qu'un premier et un second maître des comptes sont chargés de tenir toutes les écritures et d'enregistrer les recettes et les payements, qui ne peuvent se faire que sur délibérations; qu'un commissaire des guerres résidant dans chaque brigade surveille la comptabilité et vise toutes les pièces de dépense.

Je passe à l'administration de la justice. Justice prompte, impartiale et sans frais, justice à portée des justiciables, tel est sans doute le premier besoin de tous les peuples; mais ce besoin se trouve bien mieux senti par un peuple pauvre et simple. Aussi rien de plus sage et de mieux calculé, rien de plus conforme à ces principes que le système qui a été adopté pour la frontière militaire.

Les procès les plus ordinaires parmi ces hommes ne dépassent pas la valeur de quelques florins. Si pour des causes de cette nature ils étaient obligés d'aller à de grandes distances, il vaudrait mieux pour eux renoncer à leurs droits que de les soutenir. Cependant le pays est vaste, et on ne pouvait pas établir partout des juges salariés, sans s'écarter de l'économie, qui est dans ce pays la règle de toutes choses; d'un autre côté, il était à craindre qu'un juge non payé, loin de l'autorité, ne s'écartât de la ligne indiquée par une stricte probité. Pour concilier tous les intérêts, voici les moyens qui ont été employés.

On a érigé dans chaque compagnie un tribunal appelé *session*. Le lieutenant d'économie, plus expert qu'un autre dans les affaires, le préside : le sergent-major d'économie, deux sergents et deux caporaux d'économie, deux

Digitized by Google

chefs de famille de la compagnie choisis par le colonel, le composent. Une fois par semaine cette session s'assemble; chacun réclame, demande justice et l'obtient.

Le tribunal, dont l'objet avant tout est de concilier les parties, ne peut être vénal, car il est trop nombreux, et les intérêts qui s'y traitent sont trop faibles. La confirmation du capitaine est d'ailleurs nécessaire au jugement. Le capitaine, dont l'autorite est fort limitée dans cette circonstance, reçoit cependant un nouveau caractère des fonctions respectables qu'il remplit. Ces tribunaux jugent en général avec une grande impartialité.

Mais si ce tribunal a de la probité, il est possible qu'il ait peu de lumières, et la législation n'a pu lui adandonner des causes qui pourraient être obscures ou importantes : aussi chaque régiment a-t-il un tribunal composé sur d'autres principes pour l'appel et pour les procès relatifs à des intérêts de quelque gravité. Trois auditeurs, gens de loi, mais portant un titre et un costume militaires (car l'un et l'autre sont indispensables à la considération dans ce pays), sont chargés du jugement des affaires civiles et de l'instruction des affaires criminelles. Un seul auditeur, assisté de deux officiers, juge, et son opinion est la seule qui décide. La mission des officiers militaires assistants est de signer l'exposé des faits et le procès-verbal, qui comprend les demandes, les réponses et les répliques. En effet, dans un pays où tout se traite verbalement, où presque aucun des titres n'est écrit, quelle trace laisserait une affaire importante si cette sage précaution n'avait été ordonnée? Quel moyen l'autorité aurait-elle d'éclairer la conduite d'un juge prévaricateur? Avec le mode établi, plusieurs années après le jugement, on peut vérifier s'il a été porté avec justice et équité.

Telle est la justice civile. Elle semble satisfaire à tout et remplir toutes les conditions désirables. Elle offre aux pauvres une justice prompte et sans frais, et à l'homme aisé dont les intérêts ont une plus grande valeur, à celui dont les droits ont besoin d'être approfondis, des juges instruits et dont la conduite est constamment mise au grand jour.

La justice correctionnelle se rend différemment, en tant que l'individu coupable est ou non enrôlé. Celui qui est enrôlé est soumis à l'action de ses officiers comme tout soldat de l'armée. Les autres sont, ainsi que les femmes, soumis à la session dont j'ai parlé plus haut. Ce tribunal de famille, si je peux l'appeler ainsi, ce tribunal composé d'individus de différentes classes, est certes le meilleur auquel on puisse donner de semblables attributions; on ne peut craindre ni passions, ni arbitraire, en raison de sa composition; là chaque état a son représentant naturel.

Toute affaire criminelle est portée au régiment, devant un tribunal composé

Digitized by Google

d'un chef de bataillon, président, d'un auditeur, de deux capitaines, de deux sergents-majors, de deux sergents, de deux caporaux et de deux soldats. L'auditeur en fait le rapport : le délit est jugé; mais, pour ajouter aux garanties données à l'accusé, le jugement n'est exécutoire qu'après l'approbation du colonel, qui lui-même ne peut jamais dans aucun cas présider le tribunal.

Telles sont les bases de cette institution remarquable dont le succès complet donne le droit de conclure les faits suivants :

L'organisation de la frontière militaire résout un problème difficile, celui de tirer d'un peuple le plus grand parti possible pour le service de l'État, tout en contribuant à son bien-être, au progrès de la civilisation, en satisfaisant ses goûts.

L'administration est établie sur de telles règles qu'elles peuvent garantir de toute sorte d'abus, autant que cela dépend des hommes.

La justice est rendue avec intégrité et sans frais, et le régime de ce peuple est merveilleusement adapté à son esprit, à ses mœurs, à son état de pauvreté et à sa situation géographique.

Une frontière étendue, qu'il serait indispensable pour la sûreté du peuple et pour la santé publique de faire garder par des troupes qu'il faudrait y envoyer exprès et y entretenir, se trouve naturellement occupée et défendue. Enfin la force vive des États se composant de soldats et d'argent, ce pays qui donne des soldats dans une proportion sept à huit fois plus grande que les autres, et les entretient en temps de paix au plus bas prix possible, représente pour le service du souverain une province infiniment plus peuplée et beaucoup plus riche, et cette organisation donne à une province pauvre, qui, sous un autre régime, serait plutôt à charge qu'à profit, une valeur extraordinaire.

On avait reconnu que la population convenable pour entretenir un régiment frontière devait être de cinquante à soixante mille âmes : aujourd'hui elle s'élève presque partout à cent mille. Ainsi ces régiments pourraient fournir un nombre double de combattants et pourvoir pendant beaucoup d'années aux plus grandes consommations de la guerre. Cette surabondance de population tourne aussi au profit de sa richesse; les terres sont mieux cultivées, et la quantité de bestiaux s'est accrue dans la même progression. Il y a un grand bien-être et la charge comparative de recrutement qui pèse sur les provinces est beaucoup diminuée. En Autriche, la population affectée au recrutement d'un régiment est à peu près partout de quatre cent mille âmes. Celle des régiments frontières était de cinquante mille : ainsi ils fournissaient huit fois plus de soldats que les premiers. Aujourd'hui que la population est doublée ils en fournissent quatre fois davantage.

C'est le prince Eugène de Savoie qui a jeté les bases de ce système remar-

Digitized by Google

quable, et le maréchal Lascy qui l'a porté à la perfection à laquelle il est arrivé.

Colonies militaires de la Russie. — L'empereur Alexandre, séduit par la vue des régiments-frontières en Autriche, et frappé des avantages de civilisation et d'économie qui dérivent de cette organisation, eut la pensée d'établir quelque chose d'analogue dans ses États. Déjà en Russie, sous le règne de l'impératrice Élisabeth, une population de Serbes, étant venue s'établir dans les gouvernements de la nouvelle Russie, avait reçu des terres, et avait été formée en divers régiments de cavalerie. Cette colonisation réussit alors assez bien; mais, sous le règne de Catherine II, une nouvelle organisation de l'armée ayant eu lieu, on abandonna ce système.

C'est en 1817 que des ordres furent donnés au général Araktschejeff, ministre de la guerre. Il fut décidé que les colonies d'infanterie seraient établies sur les bords du Volkoff, et celles de cavalerie sur ceux du Bug, de la Siguiska et du Dnieper. Le choix de l'emplacement des premières fut malheureux. La base de la population manquait complétement; les terres étaient stériles et bornées. Cet établissement ne pouvait avoir et n'eut aucun succès. Les immenses constructions qui y ont été faites servent maintenant à loger les troupes qui y sont placées; ce sont de grands cantonnements à portée de la capitale.

Les colonies du midi étaient dans de meilleures conditions. La population était en rapport avec la force des troupes, et elles se trouvaient dans des plaines sans limites et d'une fertilité extraordinaire. Mais le système du général Araktschejeff était mal conçu, il ne pouvait donner des résultats favorables. Le général de Witt, qui sous ses ordres était chargé de l'établissement et de la conduite de ces colonies, en fut frappé : il présenta un mémoire à l'empereur Alexandre, où il faisait ressortir les inconvénients du système adopté, et en proposa un différent. L'empereur lui permit en 1821, comme essai, de coloniser la troisième division de cuirassiers. Le succès le plus complet ayant été obtenu, l'empereur régnant décréta que ce mode serait appliqué à tous les régiments colonisés, qui sont aujourd'hui au nombre de vingt et forment cinq divisions, savoir : trois dans le gouvernement de Cherson et deux dans celui de Charkoff. Je vais entrer dans le détail de leur organisation, et les résultats que j'indiquerai se rapporteront en particulier aux trois premières divisions, que j'ai visitées.

La population qui fut destinée à leur servir de base se composait des Cosaques du Bug, formant autrefois trois régiments de Cosaques irréguliers, reste des Cosaques Zaporogues si célèbres par leurs désordres et leurs brigandages; et d'un assez grand nombre de Valaques Moldaves et Bulgares, qui avaient

Digitized by Google

quitté la Turquie et étaient venus à différentes époques s'établir dans ces parages ; enfin de Petits Russiens, d'Ukrainiens et de paysans de l'interieur de l'empire, qui, manquant de terrain, y avaient été envoyés. Ces derniers se disaient paysans de la couronne, et payaient ou devaient payer un impôt de dix roubles par tête de paysan mâle; mais, comme rien n'avait été établi régulièrement, le gouvernement ne retirait pas la moitié de ce qui lui était dû. La totalité de cette population comptait soixante-cinq mille mâles. On colonisa trois divisions, savoir : une de cuirassiers et deux de lanciers ; chaque division composée de quatre régiments. Les divisions de lanciers furent nommées, l'une la division de l'Ukraine, et l'autre la division du Bug.

On répartit la population et les terres de manière à satisfaire aux besoins des régiments. Ainsi, dans la colonisation de ces douze régiments, chacun reçut une population de onze à douze mille âmes. On divisa les terres de chaque régiment en deux parties : l'une fut donnée aux habitants, l'autre réservée à la couronne et cultivée à son profit. On prit pour l'unité, dans la distribution des terres aux paysans, la surface nécessaire au travail d'une charrue. La charrue se composa de quatre-vingt-dix dessétines de terre (1), divisées en quatre ou cinq parties, situées dans les différents cantons, afin d'égaliser autant que possible les valeurs et les produits. Chaque charrue dut avoir trois paires de bœufs pour son travail, plus une paire de réserve, deux chevaux de trait, deux vaches, et douze brebis.

Le paysan qui possédait cette quantité de bétail reçut quatre-vingt-dix dessétines qu'il devait cultiver. Celui qui ne possédait qu'une partie de ce nombre de bestiaux fut réuni à un autre pour le compléter, et alors ces deux familles possedèrent en commun une charrue. Des maisons en nombre égal à celui des charrues, et d'une capacité suffisante pour loger les cultivateurs et les soldats qu'elles devaient recevoir, furent bâties sur un plan régulier, des matériaux furent donnés gratuitement aux paysans, et des villages nouveaux, ornés de belles plantations, s'élevèrent partout. On détermina leur force de manière à réunir les hommes d'un escadron, ou d'un demi-escadron; et, comme en Russie un escadron est de cent quatre-vingts hommes, il y eut par village cent quatre-vingts ou cent quatre-vingt-dix maisons. On imposa à chaque possesseur d'une charrue l'obligation : 1° de loger et de nourrir un soldat ; 2° de donner à la couronne, pour les travaux publics et la culture des terres qu'elle s'était réservées, deux journées de travail par semaine; mais, loin de les exiger, on ne dépasse pas aujourd'hui le nombre de quarante-quatre journées par an : c'est le seul et unique impôt, direct ou indirect, que

(1) La dessétine a une surface de 2,400 sagines ou 2,181 toises carrées.

Digitized by Google

l'on demande aux cultivateurs; 3° enfin, on consacra la jeunesse mâle de cette population au recrutement du régiment qui y fut placé, et destiné à y rester constamment cantonné en temps de paix.

Des maisons furent bâties en outre pour le logement des officiers et des sous-officiers, pour l'administration, pour les écoles, pour les popes, des écuries pour les chevaux de troupes; enfin on éleva une église dans chaque village. L'état-major de chaque régiment fut placé, autant que possible, au centre du territoire formant son arrondissement; là s'élèvent une caserne et des écuries pour recevoir un escadron de service, et, à tour de rôle, tous les escadrons du régiment viennent l'occuper et passent ainsi successivement un temps déterminé sous les yeux du colonel. On y a établi, en outre, un manége couvert, et un hôpital qui sert tout à la fois pour les soldats et pour la population des deux sexes, et où les malades sont reçus et traités gratuitement.

La force d'un régiment de troupes à cheval étant en Russie de huit escadrons, sans compter l'escadron de dépôt, il y eut dans ces colonies neuf territoires d'escadron par régiment, c'est-à-dire huit pour les escadrons actifs, et un pour l'escadron de réserve, tous composés d'un même nombre de maisons et d'un même nombre de charrues. Plus tard deux de ces escadrons furent séparés de la partie active du régiment, et destinés à n'être composés que d'hommes de la réserve, c'est-à-dire de soldats qui, ayant déjà servi quinze ans, en ont encore cinq à passer sous les étendards, et cette réserve fut affectée aux régiments de l'armée qui ne sont pas colonisés. On divisa le territoire de chaque régiment organisé en trois grands arrondissements, chacun composé de trois escadrons : un pour les escadrons de réserve et deux pour les escadrons d'activité. Il se trouve ainsi dans les vingt régiments colonisés douze mille hommes à cheval de réserve, destinés à tenir au complet, en temps de guerre, les régiments de troupe à cheval colonisés et non colonisés.

Une fois le pays constitué et les troupes établies dans leurs demeures, les soldats se trouvèrent là en cantonnement, comme ils le seraient partout, sous les ordres immédiats de leurs officiers, et n'ayant d'autres devoirs à remplir que ceux du service et ceux de leur instruction. D'un autre côté, les officiers qui les commandent n'ont aucun pouvoir sur les habitants, et aucune demande à leur faire, excepté de nourrir et de loger les soldats qui sont placés chez eux, et dont le nombre est fixé à un homme par maison. Il y a un autre cadre de régiment qui se trouve attaché au territoire, et sous l'autorité duquel sont placés les paysans. Un colonel ou un lieutenant-colonel le commande, et a la haute main sur l'administration. Il est assisté par un nombre d'officiers déterminé. Le territoire de chaque escadron est sous le commandement d'un

Digitized by Google

capitaine administrateur; il a pour aides un lieutenant, deux sous-lieutenants et un certain nombre de sous-officiers. C'est sous l'autorité de ces officiers que toutes les dispositions administratives s'exécutent, que l'ordre et la police du pays s'établissent et se conservent, que les travaux publics sont faits, que l'emploi des journées de travail dues par les paysans se règle, que la culture faite pour le compte du régiment est dirigée, que les récoltes s'effectuent, que les magasins se forment et dépensent. A cet effet, ils ont à leur disposition, comme supplément pour les travaux, indépendamment des corvées dues par les paysans, deux cents paires de bœufs de réserve et le nombre de voitures proportionné, qui sont entretenus à l'état-major de chaque régiment. Enfin l'éducation donnée à la jeunesse est aussi de leur ressort.

Tout ce qui tient donc à l'administration, de quelque manière qu'on l'envisage, dépend d'eux, tandis qu'ils n'ont aucune autorité sur les troupes actives, qui restent uniquement sous le pouvoir de leurs propres officiers.

Ainsi il y a deux autorités, absolument indépendantes l'une de l'autre; mais le brigadier, dont l'établissement est placé au milieu de sa brigade, réunit les doubles pouvoirs, et décide quand il y a conflit et discussion entre le colonel des troupes et celui du territoire.

Le lieutenant général commandant la division, a son quartier général établi, et sa maison de résidence bâtie au milieu de sa division; le général commandant un corps de cavalerie composé de deux divisions, a de même un établissement dans une position centrale. Les affaires qui en sont susceptibles passent hiérarchiquement par la filière de ces deux officiers généraux et elles aboutissent, quand il le faut, en dernier ressort, à l'inspecteur général, qui décide souverainement de tout, et dont le quartier général et les bureaux sont à Odessa.

L'administration de la justice civile est réglée de la manière suivante.

Il y a un comité par escadron; ce comité se compose : du chef d'escadron, président; du lieutenant, du sergent-major, du prêtre du village, et de trois députés choisis par les colonistes : ils forment en même temps un tribunal de conciliation. Toutes les affaires leur sont d'abord soumises. Après les avoir examinées et avoir donné leur avis, ils laissent aux parties deux fois vingt-quatre heures pour s'arranger; si leur intervention a été sans succès, l'affaire suit son cours, et est portée au comité qui juge. Le chef d'escadron a deux voix.

Si les voix sont unanimes, l'affaire est jugée en dernier ressort; s'il en est autrement, il peut y avoir appel au comité du régiment. Dans tous les cas, le chef d'escadron va une fois par semaine au chef-lieu du régiment, et rend compte des affaires jugées en première instance.

Digitized by Google

Le comité du régiment se compose : du colonel, qui le préside ; de quatre des chefs d'escadron de l'arrondissement, de deux officiers adjoints, du prêtre du régiment et d'un auditeur. Ce comité juge à la pluralité des voix. Le colonel a double voix ; chaque chef d'escadron est assisté par un député de son escadron. L'affaire jugée, le chef de l'arrondissement met à l'ordre le précis de l'affaire et sa solution, qui sont ainsi publiés dans le village.

Il y a encore appel au général de la brigade, qui tous les mois vient faire sa visite, accompagné d'un auditeur. L'affaire alors est instruite par une commission nommée par lui, et qui fait une enquête sur les lieux ; l'enquête terminée, l'affaire est soumise au chef du corps d'armée qui, assisté par un conseil, donne son avis ; puis enfin elle est décidée définitivement par l'inspecteur général des colonies qui met à l'ordre sa décision. Cette grande publicité est une garantie, donnée aux actes judiciaires, de leur équité.

Les affaires criminelles sont jugées par des conseils de guerre. Les mêmes tribunaux servent pour les paysans et pour les soldats. Les officiers sont jugés par des conseils de guerre, formés d'après la loi qui régit à cet égard toute l'armée, et dont la composition varie suivant le grade de l'accusé.

Tous les jugements criminels sont soumis à l'inspecteur général, dont l'approbation est nécessaire pour leur exécution. L'inspecteur général est investi de l'immense pouvoir de suspendre de ses fonctions et de mettre en jugement un officier pour motifs graves, jusqu'au grade de lieutenant-colonel inclusivement. Sa décision est mise à l'ordre des colonies. Les avancements sont faits par l'empereur sur la proposition de l'inspecteur général.

Maintenant voici ce qui a lieu pour l'instruction de la jeunesse, et pour le recrutement ordinaire en temps de paix.

Des écoles sont établies dans tous les villages, et les enfants reçoivent du prêtre, et des aides dont il peut avoir besoin, l'instruction primaire. Ils apprennent tous à lire et à écrire, l'arithmétique et la religion. A dix-huit ans, on les instruit au service, on leur apprend à monter à cheval, de manière à ce qu'ils soient en état d'entrer dans les rangs au premier appel. Une fois leur éducation militaire terminée, ils ne sont soumis à aucun devoir et restent dans leurs familles, occupés de la culture et de leurs intérêts.

Une école de trois cents jeunes gens, de quatorze à vingt ans, composée uniquement de fils de soldats, est établie dans chaque régiment. Ces enfants sont soumis à la discipline militaire, et reçoivent une instruction aussi étendue que le comporte leur état. Indépendamment de l'instruction primaire la plus complète, on leur enseigne avec détail les devoirs du soldat, soit dans la paix, soit dans la guerre, et même ceux des sous-officiers. Ils sont habillés en uniforme, exercés chaque jour à l'équitation, et vont à l'école d'escadron.

Digitized by Google

A vingt ans, ils entrent comme soldats dans les régiments. Tous les soldats sont autorisés à se marier; mais on compte qu'il n'y en a que quatre à cinq cents par régiment qui profitent de cette permission. Le nombre des enfants mâles de soldats, de l'âge voulu, ne suffisant pas au recrutement, le nombre de cinquante, annuellement nécessaire, est complété par les enfants de soldats que l'empereur entretient dans des établissements spéciaux, dans les divers gouvernements de l'empire, et dont le nombre s'élève à soixante et dix mille. Cette école fournit donc, chaque année, environ cinquante hommes pour le recrutement. Cinquante hommes sont pris aussi annuellement sur la population, à l'âge de vingt ans, parmi les jeunes gens qui ont été exercés; et le recrutement, ainsi porté à cent hommes pour un régiment de six escadrons, fort de douze cents hommes, dont la durée du service est fixée à quinze ans, suffit et au-delà, en temps de paix, à ses besoins.

On voit que le recrutement s'effectue sur des hommes déjà instruits, mais que la moitié se compose d'hommes qui sont dans des conditions spéciales; d'enfants de soldats, dont l'esprit est tourné vers le service d'une manière toute particulière, et l'instruction fort étendue, et qui sont une pépinière précieuse de bons sous-officiers et de bons officiers. On comprend aussi qu'ils portent dans les troupes les sentiments puisés dans leur éducation toute militaire, et qui offrent des garanties particulières au souverain.

Chaque soldat des colonies doit servir quinze ans dans les escadrons d'activité, cinq dans les escadrons de réserve, et demeurer disponible dans sa famille, en cas de guerre, pendant cinq ans encore; ce qui comprend un service total de vingt-cinq ans. Au moyen de ces réserves organisées, et des ressources qu'offre la population qui, quoique instruite en totalité, ne fournit annuellement en temps ordinaire que cinq hommes sur mille âmes, chaque régiment se trouve avoir pour la guerre une réserve disponible qui s'élève à trois mille hommes; ce qui équivaut à deux fois et demie la force du régiment lui-même, et cette proportion ira toujours en augmentant.

Chaque soldat qui se marie épouse une fille de la population, qui demeure dans sa famille, ainsi que ses enfants. Si la position de la famille l'exige, sur sa demande cette femme reçoit, des magasins de réserve, une ration pour elle, et pour ses enfants une demi-ration jusqu'à neuf ans, ensuite une ration entière. Mais rarement ces secours sont réclamés.

Quand le régiment part, les femmes et les enfants restent chez leurs parents et sous la protection spéciale des officiers du territoire. On voit de quels soins les familles des soldats sont entourées, sous les rapports matériels et sous les rapports moraux, de même que pour ceux de leur avenir, et combien la population elle-même est ménagée pour le service ordinaire.

Digitized by Google

D'après ce qui précède, la force d'un régiment colonisé, en hommes présents sous les armes, est invariable en temps de paix. Dans toutes les armées de l'Europe, il y a des non-valeurs qui diminuent d'un cinquième la force d'un corps, quand il quitte sa garnison pour entrer en campagne : ici la force réelle est le complet voulu par l'organisation, car les malades, et les hommes qui, pour quelque cause que ce puisse être, sont absents du régiment au moment de son départ, sont remplacés par des hommes et des chevaux de l'escadron de réserve, et si ces hommes ne suffisaient pas, on prendrait dans la population tous ceux qui seraient nécessaires.

Chaque régiment a donc une force de douze cents hommes, présents sous les armes le jour où il quitte son cantonnement; le lendemain de son départ, il entre dans la condition commune à toutes les troupes. Sa force peut diminuer; mais les moyens de recrutement sont tels, ainsi que je l'ai expliqué, et il y a un si grand nombre d'hommes instruits, dans la population, qui sont désignés d'avance, que l'on peut envoyer à fur et mesure des besoins, même d'avance, et cela pendant plusieurs années, les détachements nécessaires pour tenir le corps au complet.

En supposant une guerre longue et meurtrière, et des pertes d'hommes extraordinaires, il serait dans la justice, comme dans l'intérêt de la conservation de cette population, de faire concourir d'autres provinces au recrutement de ces régiments. On aurait alors une grande facilité pour dresser promptement les recrues, en les envoyant dans ces établissements, où se trouvent des logements pour les hommes, des écuries pour les chevaux, des manéges, des instructeurs, et tous les cadres nécessaires pour recevoir et former les hommes et dresser les chevaux, et les conduire à leur régiment.

La force et l'état du régiment colonisé rendant ces établissements longtemps disponibles, on pourrait les employer constamment à dresser les recrues des autres régiments de l'armée, puisqu'il y a là tout réuni pour le faire avec succès, promptitude et économie. En six mois de temps on mettrait à cheval, et en état de manœuvrer et de combattre, dix mille recrues, qui y seraient envoyées; et, dans un cas pressant, le personnel instructeur pourrait être augmenté, pour ainsi dire sans limites, en choisissant, dans la réserve de la population, les hommes les plus intelligents et les plus instruits, et les adjoignant aux cadres des sous-officiers.

A tous ces avantages, que les gens de guerre apprécieront, j'en ajouterai un autre, de l'ordre moral, qui n'est pas son importance. L'amour de la gloire, dans la sphère où il peut en jouir, est aussi bien l'aiguillon du soldat que celui du général. Un soldat veut être reconnu pour l'un des plus braves de sa compagnie; il jouit avec delices de l'estime que ses camarades lui témoignent,

Digitized by Google

et de l'influence qu'il exerce sur eux. Mais cette considération dont il est fier, qui est la récompense de ses actions, comme la célébrité dans le monde est celle du général qui a gagné des batailles, ses effets, pour le soldat, sont bornés au cercle étroit de ceux qui le connaissent : entre le général et le simple soldat, il n'y a qu'une différence, c'est que l'horizon n'est pas le même, et qu'il s'agrandit à mesure qu'on l'élève. Tant qu'un soldat est à son corps, il est en pleine jouissance des avantages dont il s'est rendu digne; mais quand il rentre dans ses foyers, ce trésor lui échappe. Qui est-ce qui le connaît? Qui sait ce qu'il a fait, ce qui le rend recommandable? Dans les colonies militaires, il en est tout autrement. Le soldat vieillit avec ses compagnons, ceux avec lesquels il a combattu dans sa jeunesse, et la couronne de laurier qui décore son front y demeure placée pendant toute sa vie. On sait quelle influence a sur toutes les troupes l'esprit de corps, et combien la réputation d'un régiment, en lui imposant des devoirs d'opinion, contribue à sa bonne conduite. Dans l'organisation ordinaire, c'est la renommée, c'est la gloire du régiment, que les soldats défendent : ici c'est tout à la fois la gloire et la renommée du régiment et de la province. Leurs pères, leurs mères, leurs familles, tous participent à leurs succès, partagent leurs triomphes, et les attendent pour les honorer à leur retour.

Ces vieux soldats, en contact continuel avec la jeunesse, qui doit un jour entrer dans leurs rangs, enflamment son imagination par leurs récits, quelquefois mensongers, et leur inculquent le sentiment de leurs devoirs, même avec exagération. J'ai remarqué souvent que les troupes les plus braves, les plus impétueuses, celles qui affrontaient de meilleure grâce la mort, étaient les troupes entièrement composées de jeunes soldats, qui n'avaient jamais fait la guerre, mais qui étaient instruits et placés dans de vieux cadres. La première fois qu'ils marchent à l'ennemi, ils se rappellent qu'on leur a souvent dit qu'on ne doit jamais avoir peur; ils le croient fermement, et ils s'imaginent n'en faire jamais assez pour se montrer dignes de leurs aînés, qu'ils dépassent souvent alors. Or, dans les colonies militaires, c'est depuis l'enfance que de tels discours ne cessent d'agir sur l'esprit de la jeunesse.

Tout tend constamment vers le même but, celui de former de braves soldats et d'excellentes troupes; et comme l'élément primitif est bon, que le paysan russe est courageux, sensible à la gloire de la patrie, dévoué à son souverain, auquel il rend une espèce de culte, on conçoit qu'on doit arriver à ce qu'il y a de mieux et de meilleur.

Enfin tout le monde sait qu'une des conditions pour avoir une bonne cavalerie, c'est que les soldats aient de bons chevaux. Ici on a dépassé tout ce qui existe ailleurs. Chaque régiment a son haras : ce haras fournit aux trois quarts

Digitized by Google

de la remonte, et avant deux ans les produits seront au niveau des besoins. Ces haras sont composés de juments russes et d'étalons anglais ou de race anglaise; et ce pays est si favorable à l'éducation des chevaux, les herbes des steppes sont si nourrissantes, enfin les soins qui ont présidé à l'établissement des haras sont si bien entendus, que les produits qui en sortent sont supérieurs à ce que l'on peut désirer. Les chevaux ont de la taille et une bonne conformation, de l'espèce et de la souplesse. Le plus grand nombre de ces chevaux serviraient aussi bien à monter un officier général qu'un simple cavalier. On distingue à la vue, sans jamais se tromper, en voyant ces troupes, les chevaux qui ont cette origine, de ceux qui sont venus d'ailleurs. Enfin jamais cavalerie n'a été mieux montée. Tout est donc réuni pour la rendre parfaite.

Si l'on considère les colonies sous le rapport des intérêts de l'administration militaire et du trésor impérial, voici ce que l'on trouve. L'empereur fournit de l'argent pour les soldats, les draps pour l'habillement, ainsi que l'armement des troupes; tout le reste est tiré des colonies elles-mêmes. Il en résulte les avantages suivants. Un régiment de troupes à cheval, de seize cents hommes, coûte en Russie, au trésor, six cent mille roubles par an; il ne lui revient dans les colonies qu'à deux cent cinquante mille : ainsi, trois cent cinquante mille roubles sont fournis par le pays; en outre, les récoltes appartenant à l'empereur, et résultant de la culture faite pour le compte des régiments, sont tellement considérables, qu'elles ont fourni à une grande partie des approvisionnements nécessaires pour la guerre de Turquie, et elles ont en outre pourvu aux besoins causés par trois années de sécheresse et de disette. La population des colonies, grâce à ces ressources, n'a pas souffert un moment des calamités qui ont pesé sur les provinces voisines; de manière qu'une fois les moyens de réserve portés à un taux déterminé, il sera facile de les y maintenir, et l'administration pourra vendre, tous les ans, au profit du trésor, des grains pour une somme importante.

Considérée sous le rapport du revenu qu'en tire le souverain, la population de cent treize mille quatre cent vingt-six mâles qui existe aujourd'hui, si elle était régie comme les provinces civiles, donnerait, comme pour les autres paysans de la couronne, dix roubles par tête, c'est-à-dire une somme d'un million cent trente-quatre mille deux cent soixante roubles : au lieu de cela, elle fournit trois cent cinquante mille roubles par régiment, ce qui, pour douze régiments, fait quatre millions deux cent mille roubles, sans compter la vente des grains, qui pourra peut-être un jour s'élever à pareille somme chaque année.

Maintenant si j'envisage la question sous le point de vue de son résultat à

Digitized by Google

l'égard de la population, je vois que le sort de celle-ci est changé de la manière la plus favorable, et que chaque jour il s'améliore davantage. Dans aucun autre pays on ne trouve l'apparence d'un bien-être matériel supérieur à celui des paysans des colonies, tandis que leur pauvreté était extrême il y a vingt ans. Possesseur incertain de propriétés mal cultivées, n'ayant qu'un bétail de médiocre qualité et assez peu nombreux, manquant de capitaux, privé de protection, il vivait au jour le jour, dans de chétives habitations : aujourd'hui il possède de bonnes terres et de bonnes maisons, et l'impôt qu'il paye se réduit à peu de chose; on l'encourage à cultiver, on l'aide de toutes les manières dans ses spéculations.

Quand un paysan a assez augmenté son bétail et ses moyens pour pouvoir former une nouvelle charrue, on lui donne de nouvelles terres à cultiver, c'est-à-dire quatre-vingt-dix autres dessétines, et cette nouvelle charrue, se trouvant hors du cadre du régiment, n'est jusqu'à présent soumise à aucune redevance, à aucun impôt. Ainsi, par exemple, dans mon voyage, j'ai passé la revue de toutes les charrues de l'escadron de réserve du régiment d'Oliropol, établi à Olschanka. Il y en avait trois cents; cent quatre-vingts seulement étant comprises dans l'organisation, les cent vingt en dehors n'ont ni logement de soldat à donner, ni journées de travail à fournir pour le compte du régiment, ni aucun impôt à payer.

Une bonne administration ayant procuré des économies, on a formé une banque de prêt qui vient au secours des cultivateurs. Son capital est de deux millions de roubles. Un chef colonisté peut emprunter jusqu'à cinq cents roubles. La première année il ne paye aucun intérêt; la seconde année, seulement trois pour cent. Enfin des hôpitaux admirablement bien tenus et fournis de toutes choses reçoivent gratuitement les malades des deux sexes de la population, et leur offrent tous les secours et tous les soins nécessaires. Certes, on doit convenir que, sous les rapports matériels, la condition de cette population est très-améliorée; mais les documents qui termineront cet article en donneront plus encore la preuve.

Si je considère ensuite cette population sous les rapports moraux, je remarque qu'il y a vingt ans elle était barbare, presque sauvage, et qu'aujourd'hui elle est disciplinée, régulière, et donne l'exemple de l'ordre et de l'économie. Dans peu d'années la population saura lire, écrire, calculer, et connaîtra bien sa langue. Elle a des principes religieux et moraux, et les connaissances en agriculture qui conviennent à de bons cultivateurs, parce qu'elle a sous les yeux les exemples de la culture éclairée que les officiers dirigent pour le compte du régiment.

Cette population est donc déjà très-avancée en civilisation, et elle m'a

Digitized by Google

fourni l'application d'un principe dont je suis convaincu depuis longtemps : c'est que la civilisation ne marche d'une manière utile et prompte que lorsqu'elle est l'effet de la volonté du pouvoir. Sans son concours efficace, elle est l'ouvrage incertain de la succession des siècles; tandis que lorsque le pouvoir est éclairé, et veut répandre des lumières, tout lui est facile, et il arrive, comme par enchantement, aux plus admirables résultats.

Pour compléter le tableau que je viens de faire, je comparerai la situation de cette population, au moment où elle a reçu son organisation actuelle, avec ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire que j'indiquerai les changements survenus dans un espace de dix-sept ans.

Les douze régiments colonisés dans le gouvernement de Cherson avaient reçu primitivement une population de soixante-cinq mille âmes; il y en a été depuis ajouté vingt-sept mille deux cent dix-neuf. Aujourd'hui cette population s'élève à cent treize mille quatre cent vingt-six âmes. Les paysans possédaient quatre-vingt-seize mille six cent quatre-vingt-douze bœufs ou vaches; ils en ont aujourd'hui deux cent vingt mille cent dix; ils avaient cent et un mille bêtes à laine, ils en ont actuellement deux cent quatre mille cinq cent cinq : ils semaient quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante-deux *tschetwerts* de blé; ils en sèment aujourd'hui deux cent dix-huit mille trois cent vingt-deux. De plus, les colonies militaires, indépendamment des secours qu'elles ont reçus de leurs magasins, pendant une disette de deux ans, possédaient encore des réserves suffisantes, en 1834, pour faire vivre toute la population, si la récolte eût manqué comme on pouvait le craindre. Et cependant les mêmes magasins ont fourni à l'armée, pendant la première campagne de Turquie, cent soixante et dix-huit mille tschetwerts de farine et quatre-vingt mille d'avoine; et pendant la seconde trente-deux mille tschetwerts de farine et quatre-vingt mille d'avoine; enfin elles ont fourni pour les troupes envoyées, en 1833, à Constantinople, trente et un mille tschetwerts de farine et trente-huit mille d'avoine. Ainsi l'empire de Russie a naturellement et constamment, dans ce pays, des magasins inépuisables, pour les besoins extraordinaires de la population, et pour ceux que la guerre peut faire naître.

Ces détails, quelque étonnants qu'ils doivent paraître, sont rigoureusement exacts; mais j'ajouterai que des circonstances toutes particulières ont pu seules donner un semblable succès à ces établissements.

Il a fallu avoir une population disponible, que l'on pût organiser à sa volonté, sans contestation ; et que la couronne possédât des terres immenses et d'une fertilité extraordinaire.

Il a fallu encore, ce qui peut se rencontrer ailleurs, mais ce qui est rare par-

Digitized by Google

tout, un homme capable de concevoir un semblable système, doué d'assez de force, d'esprit de suite et d'activité pour l'exécuter : cet homme, c'est le comte de Witt; et pour complément nécessaire, il a eu le bonheur de trouver, dans les lumières et la volonté de son souverain, un appui qui ne lui a jamais manqué. Otez une seule de ces conditions, et un succès pareil était impossible.

Si on se rappelle ce qui a été dit sur les régiments-frontières d'Autriche, on pourra les comparer avec les établissements que je viens de décrire, et remarquer les points de ressemblance et de dissemblance qui existent entre eux.

Dans les deux pays, ce sont des corps de troupes qui sont attachés à un territoire, doivent se recruter dans sa population, et être entretenus en partie par elle. Ces populations sont conduites par des officiers, gouvernées et administrées militairement, mais d'après des formes déterminées et protectrices, où tous les intérêts sont balancés. Le sort des habitants est également heureux et prospère.

Les différences principales sont celles-ci. Dans les régiments-frontières les troupes sont habituellement confondues avec la population : dans les colonies militaires elles en sont complétement distinctes. En Autriche, où c'est de l'infanterie, il pouvait en être ainsi; mais non en Russie : la cavalerie, étant une arme compliquée, exige une plus grande surveillance; les soldats ont besoin de sentir l'action constante de leurs officiers, sans que rien les en distraie jamais.

Les régiments-frontières payent les redevances, partie en impôt, partie en journées de travail : dans les colonies, excepté le logement et la nourriture d'un soldat, qui est peu de chose, l'impôt unique d'un paysan se compose de journées de travail. Cette différence devait exister entre les deux pays. En Autriche, le gouvernement n'avait pas des terres à faire cultiver pour son compte, et s'il en eût eu, elles auraient été de médiocre qualité, attendu que les territoires de ces régiments sont, à quelques exceptions près, situés dans des pays assez peu fertiles. En Russie, l'empereur avait des terres immenses et d'une fertilité prodigieuse à consacrer à cet usage. Les produits d'aucun impôt ne pouvaient donc être mis en comparaison avec les valeurs que le gouvernement devait retirer d'une culture faite à son profit.

En Autriche, il était naturel d'entretenir de l'infanterie, dans un pays pauvre, ayant une grande population; et en Russie de la cavalerie, là où il y avait peu d'habitants et des produits riches et abondants; puisque la cavalerie emploie moins d'hommes et coûte plus d'argent.

De l'infanterie constituée comme les colonies militaires serait trop chère. Ce sont les remontes faites sans achat de chevaux, et la nourriture des chevaux

Digitized by Google

faite avec les récoltes, qui offrent pécuniairement de grands avantages au gouvernement. En Autriche il y avait en outre, avec les régiments-frontières, un but particulier : c'était la garde habituelle et journalière d'une frontière étendue, et de l'infanterie pouvait seule remplir cet objet.

Il y a plus d'indépendance chez les paysans de la frontière que chez ceux des colonies militaires, et plus de garanties d'une certaine liberté. C'est la conséquence, pour les premiers, d'un ordre de choses ancien; et pour les autres, d'un établissement tout nouveau. Enfin, quoique dans chacun des deux pays les paysans soient dans l'aisance et jouissent de beaucoup de bien-être, il y a en Russie, plus que dans les régiments-frontières, des soins de détail dans le but de le leur assurer.

Je conclus que dans chacun des deux pays on a fait ce qui convenait aux localités, aux circonstances, au temps où l'on a agi, et aux vues qu'on s'était proposées.

Digitized by Google

LE MINISTÈRE,

SES ACTES ET SES ADVERSAIRES.

—

Il n'est peut-être pas pour un État de plus puissant élément de force et de grandeur qu'un but national bien déterminé. Si ce but est en harmonie avec les tendances de l'époque et du pays, s'il est assez élevé pour dominer tous les partis, pour animer à la fois le gouvernement et le peuple, pour ouvrir à leurs espérances des perspectives étendues, alors, de cette communauté de pensée et d'efforts, de cette universelle aspiration vers les mêmes destinées, naît pour une nation une puissance de vie collective, un esprit de jeunesse et de vigueur, qui épanouit et développe ses forces au degré le plus extraordinaire ; c'est le temps où les peuples et les gouvernements font les grandes choses. Le malheur de la politique des gouvernements de nos jours, c'est qu'ils ne parviennent pas à ouvrir à leurs Etats une voie dans laquelle toutes les opinions puissent se réunir à la poursuite d'un but commun. Les nations se fractionnent, les gouvernements prennent un air de caducité, parce qu'ils ne savent pas s'unir à elles par le lien de ces longues espérances qui, dans la vie des peuples comme dans celle de l'homme, constituent la jeunesse morale. En France, par exemple, quoi de plus frappant depuis dix ans dans cette triste succession

Digitized by Google

d'administrations sans avenir, que l'impuissance où elles se trouvent de créer une pensée nationale quelque peu durable, de donner un but permanent à la politique du pays? Une fois la tranquillité ramenée au dedans et au dehors, elles ne savent plus que faire du pouvoir. Leur stérilité les tue bien plus que les partis, car c'est elle qui nourrit les partis. Les misères de la France ne consistent pas tant dans la diversité des opinions qui s'y livrent une lutte perpétuelle, que dans l'absence d'une pensée supérieure qui les domine et les enveloppe toutes dans un même lien. Un seul des hommes d'État français paraît se réserver d'assigner un jour à son pays un but bien décidé, c'est M. Thiers. Malheureusement pour la France, M. Thiers est un anachronisme. Cet homme d'État est né cinquante ans trop tard. Son but, que nous avions pressenti bien avant les derniers événements [1], s'est depuis éclairci de jour en jour. C'est la gloire militaire, c'est-à-dire la conquête. La France peut encore céder à des entraînements, mais dans la situation actuelle des esprits et des intérêts, il n'est plus possible de la réunir longtemps dans cette voie qui contrarie les tendances les plus naturelles et les plus générales de notre temps; devant les conséquences d'une guerre un peu prolongée, les opinions se diviseraient bientôt. Et si la conquête lui réussissait sans d'aussi longs efforts, elle se retrouverait dans la même situation qu'aujourd'hui, avec des difficultés nouvelles au dedans et au dehors. Ce qui tourmente la France, ce n'est ni le défaut de population, ni le manque de territoire. Ce qu'elle pourrait faire de raisonnable et de durable après la conquête, elle le peut aujourd'hui.

Il est remarquable que l'époque où une nation se dirige avec le plus d'ensemble et d'ardeur vers un but commun, c'est lorsque, parvenue à se soustraire à la domination de l'étranger, rentrée en pleine possession d'elle-même, elle se retourne tout entière vers le développement de ses propres destinées. Alors se révèle rapidement en elle une vitalité jusque-là inconnue, une fécondité qui

[1] En août 1839. *Voy.* t. 1er, p. 85 à 104, *De la dernière situation en France.*

Digitized by Google

se répand sur tout et grandit tout. Voyez l'Espagne après l'expulsion des Maures, la Hollande après l'expulsion des Espagnols, les États-Unis après l'expulsion des Anglais. Quels merveilleux progrès, quelles incroyables métamorphoses! Peut-être l'Allemagne, sur laquelle a lui en 1813 un éclair de vie nationale si éclatant, se serait-elle élevée ainsi, si l'oppression de l'étranger avait plus longtemps pesé sur elle, et si sa politique intérieure avait su féconder sa délivrance.

La Belgique aujourd'hui a le bonheur de se trouver dans une de ces positions si belles et si rares dans l'existence des peuples. Il dépend d'elle et de son gouvernement de se marquer un but qui l'élève et l'anime d'une sève nouvelle. Ce but, c'est le développement national. Position vraiment privilégiée au milieu des États qui l'entourent. Alors qu'ailleurs les liens qui rattachent les gouvernements aux peuples et les opinions entre elles se relâchent ou se brisent, elle peut réunir et le gouvernement et le peuple et les partis qui la divisent dans la communauté d'une même vue patriotique. Entre tant de ruines, elle peut construire. Tandis qu'ailleurs l'esprit de destruction de son souffle stérile dessèche et rapetisse les âmes, elle, elle peut se livrer à l'un des plus nobles efforts de création auxquels l'esprit humain puisse se dévouer, la fondation d'un peuple, œuvre sublime qui féconde les intelligences, rehausse les caractères, rallie et échauffe les âmes au foyer des plus généreuses inspirations.

Le premier mérite du pouvoir en Belgique sera toujours, à nos yeux, de comprendre les devoirs que cette position lui impose. Se saisir de la pensée du développement national, en pénétrer les esprits, sera toujours la première des vues gouvernementales. Quelle qu'elle soit, c'est à cette mesure qu'une administration doit être appréciée. Que font-ils, que feront-ils, qu'ont-ils fait pour l'affermissement et le développement de l'œuvre nationale? voilà la question qui sans relâche doit poursuivre nos hommes d'État à toutes les époques de leur existence politique, qu'ils entrent aux affaires, qu'ils les dirigent ou qu'ils les quittent. Pour notre part, le plus grave reproche que nous ayons à faire à

Digitized by Google

M. de Theux dans ses fonctions de ministre dirigeant et de chef de deux grands départements ministériels, c'est de n'avoir pu s'élever à la pensée qui doit régir la politique belge, de n'avoir jamais compris que cette pensée doit dominer tout notre horizon, et planer au dessus de tous les intérêts, de toutes les divisions de parti. Au lieu d'exciter et de diriger le développement national, il le refroidissait, l'entravait, souvent à son insu; mais c'était une conséquence inévitable du défaut de vues élevées, qui frappait sa politique de stérilité. N'ayant aucun but supérieur à offrir aux partis, il était dans sa destinée de les voir se diviser de plus en plus sous son administration; il aurait fini par pousser en dehors du grand travail de nationalisation toute une fraction du pays qu'il était si facile d'y rattacher, fraction pleine de vie, dont l'influence déjà grande doit s'accroître encore dans l'avenir, et dont le concours indispensable à la solidité et au progrès de l'œuvre nationale, peut lui prêter tant de force et d'éclat.

C'est parce que nous l'avons cru, sous ce rapport, animé d'un esprit tout opposé à celui de M. de Theux, que dès sa naissance nous avons placé le cabinet actuel si fort au dessus du cabinet précédent. Son mérite au fond n'est pas, à nos yeux, d'appartenir à telle nuance d'opinion plutôt qu'à telle autre; quelle que soit leur opinion ou leurs antécédents, les hommes qui dans tel moment donné sont les plus capables de conduire le pays vers le but suprême de la politique belge, sont, à nos yeux, les plus dignes de présider à ses destinées.

Le cabinet nouveau n'a-t-il point jusqu'ici démenti les espérances que nous avions fondées sur lui? N'a-t-il pas failli à l'œuvre? Ses actes portent-ils l'empreinte d'un esprit de fondation et de développement? Témoignent-ils à cet égard de quelque grand changement dans la pensée qui inspire le pouvoir? S'est-il vivement préoccupé de la consolidation du nouvel État? Le développement politique, matériel et intellectuel de la Belgique lui doit-il déjà des impulsions ou des directions utiles? C'est ce que nous allons rechercher.

Mais d'abord, pour être juste envers l'administration actuelle, il

Digitized by Google

faut commencer par reconnaître combien il serait difficile de la juger définitivement, après le peu de temps qui s'est passé depuis son avènement. M. de Theux peut être jugé d'après une expérience de six années ; il a eu tout le temps d'asseoir ses bases, de dégager son terrain, de préparer ses moyens, de détromper ceux qui se seraient trompés sur ses actes ou ses intentions, de faire nettement comprendre son point de vue ; le calme des circonstances politiques l'a longtemps favorisé, lui laissant la liberté entière de développer ses plans et d'appliquer ses idées. Pour l'administration nouvelle, au contraire, quelques mois seulement se sont écoulés, période où se sont accumulées des difficultés auxquelles le pays était jusque-là resté étranger. Pendant tout l'intervalle des deux sessions les événements extérieurs ont été si graves, que le gouvernement n'a cessé de se trouver sous l'influence de la crise la plus menaçante que la Belgique ait encore eu à redouter. Aux Chambres, à la fin de la session dernière comme pendant la session actuelle, le ministère a été absorbé par les difficultés financières dans lesquelles il a trouvé le trésor à son entrée aux affaires, et dont ceux qui les lui ont léguées se servent aujourd'hui pour le combattre. Mais il y a eu dans sa position une difficulté plus grande encore. Après que la politique d'un pays s'est renfermée si longtemps dans de petites proportions, qu'elle s'est si longtemps traînée dans la sphère des vues courtes et des idées étroites, sans qu'on se soit efforcé de la ramener à des inspirations un peu plus hautes, la première difficulté qu'éprouve une administration nouvelle pour suivre une autre direction, c'est de se faire comprendre ; c'est d'éviter d'être appréciée à la mesure de ses adversaires ; de mettre ses juges à son point de vue ; de percer le nuage de petites idées et de faux jugements dont l'atmosphère est chargée, et que ceux qu'elle a à combattre ne manquent pas d'élever autour d'elle. Lorsque, par exemple, on a laissé les esprits s'habituer à ne voir dans la politique belge qu'une lutte de Flamands à Wallons, de la capitale aux provinces, de l'industrie au commerce, de l'église à la loge, comment parvenir brusquement et sans transition à les élever à des points de vue

Digitized by Google

où Flamands et Wallons, église et loge, capitale et provinces, industrie et commerce, s'unissent dans la poursuite d'un intérêt commun? Comment, lorsque cent bouches passionnées crient de toute leur force aux oreilles d'hommes paisibles et craintifs que leurs croyances sont menacées, l'administration pourrait-elle se passer d'un peu de temps pour pénétrer jusqu'à eux, pour rassurer tous les partis par la modération de ses actes, et leur faire comprendre toute la distance qui sépare de l'élévation et de la moralité de sa politique, les stupides pauvretés qu'on lui prête? Enfin le cabinet a dû rencontrer dans son action les obstacles de nature diverse que tout ministère qui succède à une longue administration dont il ne s'assujettit pas à suivre servilement les traces, doit subir à son début, alors surtout qu'il veut se maintenir à l'égard des choses et des hommes dans les limites d'une sage modération. Le temps, sans lequel dans l'opinion des hommes modérés rien de durable ne s'accomplit, est pour eux un auxiliaire indispensable, car c'est celui sur lequel ils ont appris à compter le plus.

Ces réserves faites, et tenant compte de ces difficultés, apprécions, sans vouloir passer ici en revue toutes les mesures de l'administration nouvelle, le caractère de quelques-uns des faits les plus saillants qu'elle a posés.

Dans l'ordre politique proprement dit, l'acte le plus important a été le discours du trône. Nous ne craignons pas d'attacher à des paroles la qualification d'*acte,* car ici les paroles ont eu toute la puissance d'un grand fait. Le discours du trône a définitivement assis la base d'une politique nationale. La position extérieure du gouvernement a dû se trouver entourée de grandes difficultés pendant la dernière crise. Dans ces circonstances épineuses, rien n'eût été plus naturel à une administration sans caractère et sans vues arrêtées, que de chercher à s'effacer, de laisser sa ligne de conduite le plus longtemps possible dans le vague, de ne prendre couleur qu'à la dernière extrémité, d'abandonner sous ce rapport à toutes leurs incertitudes les opinions du dehors et de l'intérieur. Le gouvernement est entré dans une voie diamétralement opposée; il a saisi avec empressement l'occasion

Digitized by Google

de proclamer hautement et sans détour la politique de la Belgique, il l'a dessinée de la manière la plus nette, il a voulu que pour le pays comme pour l'Europe il ne restât pas la moindre incertitude, et a cru ne pouvoir trop se hâter de détruire ou de prévenir tout doute, toute indécision. Cet acte d'une politique si ferme et d'une si grande portée a été couronné du succès le plus heureux. A l'intérieur la politique du gouvernement a été adoptée par le pays entier, sans distinction d'opinion ou de parti. A l'extérieur il s'est fait à l'égard de la Belgique le revirement d'opinion le plus subit et le plus favorable. L'Europe a reconnu enfin que la Belgique avait une politique à elle, que cet État voulait rester lui-même et être quelque chose par lui-même; ç'a été comme une révélation pour elle, tant nous étions mal appréciés. Il y a une merveilleuse distance entre les mesures par lesquelles les gouvernements Allemands, témoignant leur défiance pour nos armements mêmes, prohibaient la sortie des chevaux pour compte de la Belgique, et l'opinion que ces pays se sont formée aujourd'hui de la Belgique et de son gouvernement, opinion qu'attestent à la fois et les correspondances et les voyageurs et les journaux. Et ce n'est pas seulement de l'autre côté du Rhin que la Belgique a grandi dans la considération de l'étranger; en prenant avec franchise et loyauté une position à elle, en donnant une consistance toute nouvelle à sa politique nationale, elle s'est de même élevée dans l'opinion française, qui depuis lors a déjà semblé reconnaître la nécessité de la prendre un peu plus au sérieux et de la compter pour quelque chose de plus qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent.

Quand on voit combien, après dix années d'existence, la Belgique avait fait peu de progrès dans l'esprit de l'étranger, on peut se demander si beaucoup de temps n'a pas été perdu dans la gestion de nos affaires extérieures, où il y en avait si peu à perdre. Quoi qu'il en soit, l'administration actuelle ne sera pas accusée de n'avoir pas mis le temps à profit; l'action si prompte qu'elle a exercée à cet égard et sur le pays et sur l'opinion de l'Europe, est certainement pour la consolidation de l'existence de la Belgique un des évé-

Digitized by Google

nements les plus salutaires qui se soient accomplis depuis dix ans.

Le pays, il est vrai, a secondé le gouvernement par son attitude sage et paisible, et en restant complétement étranger à l'effervescence qui se manifestait ailleurs. Mais dans ce calme, dans cette union, il est juste de faire encore la part de l'influence du cabinet. Il n'est pas sûr que sous une autre administration les choses se fussent passées entièrement de même; que dans aucune partie du pays ni dans aucune opinion ce calme, cet accord n'eût pu être altéré, et que des dissentiments, dénués même de conséquences graves à l'intérieur, n'eussent pas suffi pour détruire au dehors l'effet moral dont on a droit de se féliciter aujourd'hui.

Du plus grand résultat de la politique extérieure du ministère, passant au résultat le plus caractéristique de sa politique intérieure, nous commencerons par signaler celui qui domine tous les autres. Ce sont les progrès d'union et de modération politique accomplis dans les rangs de l'opinion libérale depuis qu'il est au pouvoir; progrès tels, qu'ils ont déconcerté toutes les prévisions de ses adversaires. Ils ne se sont pas circonscrits dans les Chambres, ni même dans la presse, leurs effets se sont étendus partout. C'est ainsi, par exemple, qu'on a vu cesser simultanément la pénible et dangereuse lutte de nos plus grandes villes contre le gouvernement. L'opinion libérale presque tout entière a senti le besoin de se rapprocher du gouvernement, de le soutenir; dans tous ses rangs on a compris l'utilité de la modération et la nécessité de faire à ce but des sacrifices d'opinions individuelles. Nous n'hésitons pas à reconnaître à ce fait une très-grave utilité nationale. S'il se consolide, on peut dire que l'existence d'un parti antigouvernemental ou antinational devient impossible en Belgique, tous les partis aspirant à être forts par le gouvernement, tous venant apporter leur concours sympathique au progrès de l'édifice national. Ce serait là un pas immense dans nos mœurs politiques. Quelques débats irritants ont encore eu lieu récemment entre des fractions de l'opinion libérale et de l'opinion catholique. Mais il est évident que de la part des adversaires de l'opinion catholique, ces débats étaient plutôt inspirés par le passé que

Digitized by Google

par le présent, et, à moins de provoquer elle-même les hostilités, l'opinion catholique sera désormais de plus en plus à l'abri de ces attaques. Plus il durait, plus le ministère de M. de Theux divisait les esprits. Il faut être bien aveuglé par ses préventions pour ne pas prévoir que cette division, sans s'effacer entièrement, sans faire place à une fusion complète, à laquelle il ne faut pas aspirer parce qu'elle ne serait pas sincère, et qu'en politique il n'y a de durable et d'utile que le vrai; que cette division, disons-nous, est destinée, sous l'administration actuelle, à se restreindre dans des limites de plus en plus modérées, à mesure que le passé s'éloignera et que le gouvernement aura eu plus de temps pour faire apprécier le vrai caractère de sa politique.

Dans l'ordre des intérêts matériels, l'acte qui révèle le plus clairement à nos yeux l'esprit du ministère, c'est la loi qui tend à établir une navigation régulière entre les États-Unis et la Belgique. Il y a dans cette loi tout un système, toute une direction nouvelle pour le pays; ici encore le gouvernement a voulu lui indiquer et lui faciliter la voie nouvelle où les conditions du régime national lui commandent d'entrer. Cette voie, c'est le développement de l'industrie par le commerce maritime, et le développement du commerce maritime sans recours à des mesures étroites et restrictives qui risqueraient d'arrêter ses progrès en voulant les hâter. Les débouchés que beaucoup de nos industries réclament, existent. Il y a, pour un grand nombre d'entre elles, un moyen plus sûr de les atteindre, que de les mendier aux portes de nos voisins, c'est d'aller les chercher au-delà des mers, où les autres nations commerciales les trouvent. Le marché intérieur qu'on veut assurer à nos industries est un débouché limité; en exclure complétement la concurrence étrangère est chose impraticable, vu les conditions géographiques de notre territoire; exclure la concurrence, c'est d'ailleurs exclure le progrès. Au lieu de mettre l'industrie belge dans une sécurité complète contre toute espèce de progrès que l'étranger peut apporter à sa fabrication, au lieu de lui désapprendre toute espèce de lutte contre lui à l'intérieur, et partant, toute idée de le vaincre

Digitized by Google

au dehors, excitons-la plutôt à se mesurer avec lui sur tous les marchés importants du dehors ; dirigeons nos efforts vers les grands marchés où depuis une vingtaine d'années les nations industrielles de l'Europe ont si prodigieusement étendu leurs affaires, vers les États-Unis d'abord qui est le plus considérable de tous, vers l'Amérique du Sud, vers la Méditerranée et vers d'autres contrées du Levant. Là est l'avenir à peine soupçonné encore de beaucoup de nos industries. Le développement de notre commerce maritime est possible, il est sûr ; il faut seulement en inspirer la conviction, donner de la confiance dans son avenir, faciliter les essais et les premiers pas par des mesures qui ne compromettent pas son avenir. Les événements politiques sont venus mettre obstacle à l'exécution de la loi sur la navigation transatlantique ; que le gouvernement ne se relâche pas de ses efforts pour lui faire porter ses fruits. C'est une belle impulsion dont l'honneur lui appartient et dont le temps développera les conséquences.

La position que le cabinet a prise en matière financière atteste les mêmes vues d'avenir. Il a eu le courage de ne rien farder. Il a franchement abordé la nécessité de créer de nouveaux impôts. Laissant là les petits calculs de popularité, il n'a pas voulu recourir à des expédients toujours faciles pour masquer le défaut d'équilibre des recettes et des dépenses. Ce qu'il était possible et raisonnable de faire en une fois, il a essayé de le faire dès cette année. Loin de nourrir des déficits et d'en léguer le fardeau à l'avenir, la prévoyance devrait peut-être commander à la Belgique, dans la position politique où elle se trouve, de créer, pour les temps difficiles, une réserve à ses finances, aussi bien qu'à son armée. Ses ressources financières importent à son existence au même titre que ses moyens militaires. Les événements peuvent venir la mettre brusquement dans l'obligation de faire face aux frais de sa défense, frais dont la nécessité et l'étendue croîtraient précisément dans la mesure de la mauvaise opinion que l'on aurait de ses forces, c'est-à-dire de son armée et de ses finances. Au moment d'une guerre générale, la ressource des emprunts nous serait à peu près interdite ; l'existence

Digitized by Google

même du gouvernement et de l'État pouvant se trouver menacée, comment compter sur le crédit? Et cependant ce ne serait pas seulement à des besoins extraordinaires qu'on aurait à subvenir, une partie des impôts indirects faisant défaut par le fait même des circonstances, il faudrait des ressources nouvelles pour couvrir à la fois et les dépenses nouvelles et la partie des dépenses ordinaires que les impôts ordinaires ne couvriraient plus. Il y a là des difficultés et des dangers qu'une parfaite régularité financière ne fera pas disparaître à elle seule, et qui semblent réclamer d'autres mesures de prévoyance. Dans tous les cas, le premier pas à faire, c'est tout au moins d'arriver pendant la paix à une situation parfaitement régulière, et de ne pas laisser à la charge de temps plus critiques qui auraient tant de peine à se suffire à eux-mêmes, des embarras créés pendant les jours de repos et de tranquillité. L'extinction d'un déficit qui ne serait couvert que par les obligations à échéance fixe et rapprochée d'une dette flottante, est pour le gouvernement belge plus qu'une mesure de régularité administrative, c'est un devoir politique qui touche aux plus grands intérêts de l'État.

L'homme à qui est due la grande création matérielle de la Belgique, le chemin de fer qui, au dedans et au dehors, est à la fois depuis cinq ans le trophée et le propagateur de la nationalité belge, ne pouvait rester au département des travaux publics sans y apporter les idées de développement national qu'il continuera à une autre époque et qui depuis ont eu le temps de mûrir sans s'épuiser ni se refroidir dans l'expérience quotidienne des affaires. Le premier soin de M. Rogier a été de donner au chemin de fer cette utilité commerciale en vue de laquelle il avait été créé, et qui semblait un peu perdue de vue au milieu de l'éclat de ses autres conséquences. En moins de trois mois, grâce à une volonté énergique qui ne s'est pas arrêtée devant les obstacles, il a su offrir au commerce le premier essai d'une organisation complète du transport des marchandises, qui était attendue depuis cinq ans. Le temps sans doute peut et doit perfectionner cette organisation, mais ce qui doit surprendre, c'est de voir combien la rapidité du succès a répondu à celle de

l'exécution, et comment les difficultés si nombreuses dont on s'effrayait, se sont évanouies devant une impulsion vigoureuse. Le même ministre reporte aujourd'hui ces vues fécondes qui ont présidé à la création du chemin de fer, sur les voies navigables et les autres grandes communications. Le discours du trône et les propositions de son budget attestent, à cet égard, ses efforts pour amener les Chambres à y donner leur concours; pendant que, de son côté, son collègue du département de l'intérieur essaie de porter l'action vivifiante du gouvernement dans la voierie des campagnes, en s'efforçant d'exciter pour son amélioration un mouvement d'émulation entre les provinces et les communes.

Le département des travaux publics s'étend aujourd'hui au-delà de la sphère des intérêts matériels; depuis la constitution du nouveau cabinet, il s'est enrichi des attributions d'un autre ministère concernant les arts, les lettres et l'instruction. L'avènement de M. Rogier a été pour les relations des arts et des lettres avec le gouvernement, comme un changement d'atmosphère. Nulle part la différence entre l'esprit de l'administration nouvelle et celui de l'administration précédente n'a été plus vivement ressentie que parmi les hommes d'art et d'étude. De tous côtés déjà la sympathie du pouvoir pour le dévoloppement intellectuel du pays a fait éclore des espérances nouvelles, germes d'une nouvelle activité. Chacun a senti combien, malgré la faiblesse des moyens d'action du gouvernement, l'influence d'un ministre dévoué de cœur aux intérêts intellectuels pouvait féconder ses rapports avec les hommes de science ou d'imagination. Aussi peut-être est-ce dans ce contact journalier, dans ces relations de détail, qu'il faudrait pouvoir en saisir les salutaires effets; ne nous attachant ici qu'à des actes d'une portée plus générale, nous en citerons deux qui caractérisent suffisamment l'esprit de l'administration. Par l'un, l'enseignement de ces arts du dessin, l'un des plus beaux rayons de notre gloire nationale, est appelé à une organisation nouvelle; on essaie pour nos artistes ce qui a été fait pour nos médecins, pour nos avocats, pour nos militaires, pour nos ingénieurs, on tente de créer l'enseignement

Digitized by Google

supérieur en matière d'arts. L'autre mesure concerne l'enseignement des lettres et des sciences, et ici la tâche était plus malaisée.

Les difficultés pour le gouvernement, en matière d'instruction, ne résident pas tant dans les conséquences mêmes de la liberté de l'enseignement, conséquences qui peuvent changer avec l'esprit de l'administration, et porter dans les études la vie comme la mort, le progrès aussi bien que la décadence, que dans l'inaction de la législature qui s'ajourne depuis tant d'années la solution des questions organiques, et surtout dans l'état où sont tombés, par suite de la longue indifférence du gouvernement, des établissements qui devaient recevoir de lui une noble impulsion ou un efficace appui.

Au milieu de tous ces obstacles, le concours des collèges subsidiés est une de ces mesures qui caractérisent à elles seules une administration et en rendent les traces ineffaçables. Ce seul acte renferme une espèce de rénovation de l'enseignement moyen en Belgique, en même temps qu'il atteste combien le gouvernement est éloigné des intentions que ses adversaires voudraient bien lui prêter; personne n'aura rendu à la liberté de l'enseignement des services plus sûrs et d'un effet plus durable que ceux qui seront parvenus à la féconder au profit des études et de la science. Respecter les droits de tous, accepter même avec sympathie, dans la grande œuvre du développement intellectuel du pays, la coopération libre de tous les efforts dévoués à la science, mais donner en même temps l'exemple d'une intelligente et sincère ardeur dans l'accomplissement de sa propre tâche; travailler dans la sphère où son influence s'exerce à relever et animer les études, tel est l'esprit de cette utile mesure du pouvoir. Il n'y commande, il n'y réglemente rien, il abandonne même à toute leur liberté les régences qui reçoivent des subsides de ses mains, il leur demande seulement de constater les résultats auxquels elles sont parvenues à l'aide de ses secours, et ces résultats, il les proclame publiquement. Le gouvernement, que ne peut-il par une mesure aussi simple, et toujours en respectant aussi religieusement tous les droits et toutes les légitimes susceptibilités,

Digitized by Google

améliorer l'état des études dans d'autres parties de l'instruction qui dépendent de lui. Le rapport annuel qui vient d'être publié sur la situation des universités de l'État, travail si différent de ce qu'il avait été jusqu'ici, témoigne de sa sollicitude pour l'enseignement supérieur; mais malheureusement, malgré les ménagements que le ministre paraît s'y être imposés envers son prédécesseur, il est impossible de ne pas y reconnaître combien sont graves, sinon insurmontables, les difficultés qui résultent de la situation où ont été laissés ces établissements, qui devraient être les grands foyers de l'activité intellectuelle et des progrès scientifiques du pays.

Parmi les actes qui dessinent le caractère de l'administration actuelle, il en est un que nous ne voulons pas oublier, et qui, bien qu'en apparence d'une gravité moindre, doit être rangé, selon nous, au nombre de ceux qui ont le plus de portée politique : c'est l'arrêté par lequel le roi confère à ses deux fils les titres de duc de Brabant et de comte de Flandre. L'existence d'une dynastie est la première et la plus indispensable force de notre nationalité. L'absence d'une dynastie nationale a été le grand malheur de la Belgique. Il n'y a pas de fait dans l'histoire qui lui ait été plus fatal que la stérilité du mariage d'Albert et Isabelle. C'est l'existence d'une dynastie hollandaise, en 1814, qui a fixé le sort de la Hollande et qui a décidé la création du royaume des Pays-Bas. S'il avait existé à cette époque des dynasties vénitienne, lombarde, polonaise, rhénane et belge, toutes les bases du congrès de Vienne étaient modifiées, l'état de l'Europe aujourd'hui ne ressemblerait pas à ce qu'il est.

Entre l'avenir de l'existence de la Belgique et l'avenir de la dynastie belge, le lien est si étroit, que consolider l'une, c'est raffermir l'autre, nationaliser la dynastie, c'est nationaliser le pays lui-même. Ce n'est pas seulement pour l'intérieur du pays qu'il est utile de rattacher à notre jeune monarchie nationale la popularité des anciens souvenirs provinciaux, c'est au dehors aussi qu'il importe qu'elle se confonde de plus en plus avec la Belgique elle-même, et qu'on s'habitue à ne pas l'en séparer. Ce n'est pas pour le peuple uniquement qu'il y a une différence grave entre la dénomination

Digitized by Google

vague et sans souvenirs de *prince royal*, et celle de *duc de Brabant*, au loin l'effet est le même, surtout là où les anciens titres ont conservé tout leur prestige. Et si un jour il arrivait malheur à la nationalité belge, de quelle importance ne serait-il pas pour nous qu'une illustre famille lui survécût, dont à aucune époque les membres ne pussent être nommés dans le monde, sans que leurs noms mêmes rappelassent sans cesse à la Belgique ses espérances, et à l'Europe nos droits!

Nous ne pousserons pas plus loin cette énumération des actes principaux du cabinet. Nous pourrions ajouter que, de l'aveu de tous, le département de la justice, qui prépare, lui aussi, des améliorations, est dirigé non-seulement avec toute l'autorité que donne la science, mais avec un esprit de suite, une décision et une activité dont tous les titulaires de ce ministère n'ont pas donné l'exemple. Nous pourrions signaler les efforts du ministre de la guerre pour maintenir dans les diverses branches du service qui lui est confié l'ordre, la discipline et la moralité. Nous devrions mentionner une amélioration importante introduite dans l'arme principale du fantassin. Mais les actes que nous avons cités suffisent pour caractériser l'esprit actuel du gouvernement. Nous y trouvons la preuve de l'élévation et de la rectitude générale des vues qui inspirent sa politique; nous voyons cette politique, malgré les difficultés qui l'ont assaillie, se préoccuper vivement de son double but, et marcher avec intelligence et activité à l'affermissement et au développement national. Pour bien asseoir notre jugement sur l'administration, il nous reste à lui faire subir une autre épreuve : il nous faut rapprocher de ses actes les griefs qu'on lui reproche, et mettre en regard de l'esprit qui l'anime celui qui dirige ses adversaires.

Le premier des reproches qu'on fait au ministère ne le concerne pas personnellement, il ressemble un peu à celui du loup de la fable : « Si ce n'est vous, ce sont les vôtres. » On lui fait un crime des opinions de ceux qui votent avec lui, de l'appui de l'opinion libérale presque tout entière, comme s'il n'était pas naturel que le cabinet actuel inspire à cette opinion moins de défiance que M. de Theux;

tous comme il est naturel, nous ne disons pas qu'il soit combattu vivement par l'opinion catholique, faute la plus grossière et peut-être la plus irréparable que quelques hommes de cette opinion aient pu commettre, mais qu'il soit surveillé par elle dans ses rapports avec les intérêts catholiques, avec un peu plus de vigilance que M. de Broglie ne l'a été. Cette réunion de tout un parti aussi influent autour d'un gouvernement modéré, cette réunion même des nuances les plus prononcées à attendre du temps le triomphe complet de leurs opinions, est, nous ne craignons pas de le répéter, un grand progrès politique et un des plus grands services qui aient été rendus à la chose publique depuis dix ans. Il n'y a pas d'opinion qui ne gagne en lumières, en expérience, en modération au contact du pouvoir. Le devoir du gouvernement en tout temps, mais surtout dans un pays aussi jeune que le nôtre, est d'ouvrir largement ses rangs à tous ceux qui veulent se rendre à lui, et sans espérer de détruire la divergence naturelle des opinions, de s'efforcer de les réunir au moins entre elles par un lien commun. Le gouvernement qui repousserait des opinions qui se rapprochent de lui à raison de la seule divergence de leurs antécédents, serait aussi coupable que naïf. Une partie des 24 a commis une faute qui a failli coûter cher à la France, et dont les conséquences ne sont peut-être pas épuisées, lorsque M. Thiers est rentré aux affaires au 24 mars, sans attendre ses actes, elle lui a refusé son appui parce que le côté gauche lui était favorable; il en est résulté que M. Thiers, forcé de s'appuyer sur la gauche seule, s'est laissé entraîner plus aisément à une politique extrême, et qu'une fusion désirable au point où on en était, et qu'il pouvait peut-être amener plus facilement que tout autre, a été sacrifiée à des défiances et à des animosités personnelles. Nous craignons bien que la chute de M. Thiers et toutes les fautes qu'il a faites au pouvoir, ne suffisent pas plus détruire dans l'avenir les suites de cette erreur de ses adversaires. Repousser l'opinion libérale tout entière, alors qu'elle offre la modération pour gage du rapprochement, rompre définitivement avec les hommes qui sont les garants les plus sûrs de cette modération, serait de la part des hom-

Digitized by Google

mes sensés de l'opinion catholique, la plus aveugle imprévoyance. Ce serait oublier à la fois, et la valeur des hommes sous le gouvernement représentatif, et le besoin que peut avoir, dans tous les temps, des principes et des hommes de modération, une opinion essentiellement conservatrice que l'avenir et ses vicissitudes ont droit de préoccuper plus encore que le présent.

Les rapports du gouvernement avec une opinion quelconque peuvent, sans contredit, aider à lui faire embrasser une mauvaise politique, à lui faire poser des actes blâmables. Examinons donc à cet égard les erreurs dont on se plaint.

De quelles grandes fautes accuse-t-on la politique que le cabinet a suivie? Quels actes lui reproche-t-on? Est-ce de compromettre l'avenir national du pays, le progrès de ses forces morales ou matérielles? Est-ce de méconnaître la grandeur des devoirs d'un gouvernement qui préside à la fondation d'un État nouveau? d'affaiblir le ressort moral du pays? de troubler son repos ou de violer ses libertés? de l'arrêter dans sa marche? de rapetisser ses destinées? Oh! non, loin de là, l'opposition qu'il rencontre ne paraît pas même soupçonner qu'à cette hauteur il y ait pour un gouvernement des devoirs à remplir ou des erreurs à éviter. Elle ne prend pas ses armes dans une sphère si élevée. Écoutons ses griefs. Le ministère est accusé 1° de s'être livré à un esprit de réaction si effréné, que conservant en place tous les fonctionnaires nommés par ses prédécesseurs, même ceux contre lesquels on articulait des accusations fort extraordinaires et prises en dehors de la politique, il a eu la témérité de faire passer un employé d'un département à un autre département, en le maintenant dans son grade et son traitement; 2° d'avoir fait passer d'un chef-lieu de province où il résidait depuis peu de temps, à un autre chef-lieu de province, un commissaire de district qui, dans sa première résidence, avait su mécontenter à peu près autant ceux qu'il voulait servir que ceux dont il se constituait l'adversaire[1]; 3° d'avoir envoyé pendant six semaines en mission

[1] Ceux que blesse si vivement le changement de résidence d'un commissaire de dis-

diplomatique un ancien président du Sénat, destitué par le cabinet précédent, non pour incapacité ni pour un fait déshonorant, mais pour défaut de sympathie politique et pour ce qu'on peut appeler un manque de discipline administrative en matière électorale. D'un côté, l'opposition reconnaît à un ministre de sa couleur non-seulement le droit de destituer un fonctionnaire pour motif d'hostilité politique, mais celui de le rendre inhabile à remplir à l'avenir un emploi quelconque sous quelque administration que ce soit; et de l'autre, on ne sait aucun gré au cabinet nouveau de l'extrême modération dont il fait preuve devant une administration composée en si grande partie des créatures de ceux qui se posent aujourd'hui ses ennemis. Enfin le quatrième grief, celui contre lequel M. de Theux, le chef de la nouvelle opposition, s'est récrié le plus haut, consiste en ce que le gouvernement n'a pas exclu d'une promotion d'anciens fonctionnaires du ministère des finances à la décoration de l'ordre Léopold, un de ceux dont les services datent du plus loin et qui y a occupé les positions les plus élevées. Il devait être impitoyablement exclu, à raison du trop grand zèle qu'il a, dit-on, montré pour les intérêts du trésor, il y a douze ans, époque depuis laquelle le suffrage des habitants de la ville où il exerce encore ses fonctions l'a appelé à la gestion des intérêts de la commune, depuis laquelle il a exercé les importantes fonctions de secrétaire-général sous un ministère dont M. de Theux faisait partie, depuis laquelle il a été revêtu auprès de la conférence de Londres de la plus haute mission de confiance que puisse recevoir un employé des finances, encore sous une administration dont M. de Theux faisait partie, depuis

trict, n'eut eu la même susceptibilité, ni lorsque M. de Theux a envoyé à Arlon M. de Coppin, gouverneur du Brabant, ni lorsqu'il a envoyé à Mons, avec des avantages pécuniaires moindres de moitié et à raison de ses opinions peu sympathiques au cabinet, quoique gouvernementales, M. de Jaegher, membre de la Chambre des Représentants et commissaire de district à Audenarde, qu'on éloignait ainsi de ses électeurs, peu de temps avant sa réélection, et qui par suite de cette mesure a abandonné à la fois et la carrière parlementaire et la carrière administrative.

laquelle enfin il a été promu, sans doute en récompense de ses services, à la plus belle position, peut-être, que présente l'administration financière de tout le pays, toujours sous un ministère dont M. de Theux faisait partie. Tel est le malheur du cabinet actuel, il faut qu'il tienne dans la plus rigoureuse disgrâce tantôt ceux que l'administration de M. de Theux a punis, tantôt ceux qu'elle a élevés le plus haut. En résumé donc, le changement des attributions d'un employé du ministère, le changement de résidence d'un seul commissaire de district, une mission à l'étranger de quelques semaines, et un ruban; voilà les griefs qui servent de base à une opposition systématique. Est-il possible qu'après dix années d'une expérience si large du gouvernement représentatif, la politique d'une opposition à la tête de laquelle figurent trois anciens ministres, en soit réduite à d'aussi misérables proportions? Une opposition qui n'a à mettre en avant que de telles pauvretés ne se condamne-t-elle pas elle-même? Si elle ne trouve à articuler que des griefs aussi ridicules contre une administration à qui le reste du pays prodigue des témoignages de sympathie encore sans exemple chez nous, n'est-elle pas elle-même la plus éclatante apologie de ceux qu'elle combat?

Nous nous trompons, il y a quelque chose qui relève le ministère actuel plus encore que la nature des griefs de l'opposition, c'est l'attitude et la conduite parlementaire des chefs qui la conduisent.

On a dit souvent qu'un général d'armée ne pouvait être jugé qu'après avoir traversé la bonne et la mauvaise fortune, après que les revers l'avaient éprouvé aussi bien que la victoire. On peut dire que dans le gouvernement parlementaire il y a pour un homme d'État une épreuve plus difficile encore que l'exercice du pouvoir, c'est la perte du pouvoir, c'est sa conduite politique dans la retraite. Les circonstances qui ont accompagné la chute de M. de Theux ne pouvaient faire attendre que cette épreuve lui serait très-favorable. Il n'est cependant personne, même parmi ceux qui l'ont jugé le plus sévèrement à cette époque, qui ne voie aujourd'hui ses prévisions dépassées par la conduite parlementaire de cet ancien mi-

Digitized by Google

nistre et de deux de ses collègues. Il n'y a certainement rien d'humiliant pour un cabinet quelconque à trouver dans le parlement une opposition en face de lui. Loin de nous en plaindre, nous y voyons un bien, et nous souhaitons pour le ministère actuel qu'il n'ait pas la prétention de se voir débarrassé de toute espèce d'adversaires. Il ne nous surprendrait pas beaucoup non plus de voir d'anciens ministres devenir des chefs d'opposition ; il faut, dans les faiblesses de l'humaine nature, desquelles il faut toujours savoir faire une large part, il n'y a rien d'anormal à ce que l'opposition ait à sa tête ceux qu'elle appellerait au pouvoir si elle triomphait. D'anciens ministres sont, nous le reconnaissons volontiers, des candidats assez naturels au pouvoir futur. Mais des hommes qui aspirent à conduire une opinion et un pays, n'ont-ils aucune règle à s'imposer pour conserver leur ascendant? Même dans les revers, un général d'armée n'a-t-il pas à observer d'autres devoirs de position que le dernier de ses soldats? Ceux qui se sont trouvés longtemps à la tête du pouvoir, qui ont longtemps combattu pour lui, ne devraient-ils pas, quand ils deviennent les adversaires de ceux qui l'exercent, respecter la cause du pouvoir dans leurs luttes, quand ce ne serait que par respect pour leur passé qu'ils répudieraient pour l'avenir qu'ils espèrent?

Quel rôle M. de Theux a-t-il choisi? Est-ce de cette façon que d'anciens ministres peuvent lutter avec convenance? L'opposition de M. de Theux est la plus vulgaire qui se puisse imaginer; on dirait d'un écolier étourdi qui aurait appris la politique sur les bancs d'un collége; c'est une opposition de détails et de petites tracasseries, antigouvernementale, anti-administrative, contrariant et entravant tout, repoussant toute mesure utile, parce qu'elle ne vient pas de lui, donnant appui à toutes les idées étroites contre lesquelles un gouvernement aura toujours à lutter, faisant appel à toutes les préventions qu'il aura toujours à combattre, s'efforçant de réveiller dans la Chambre un genre d'esprit dont lui-même s'est souvent plaint, et semant ainsi à pleines mains les entraves sur sa propre route, si le pouvoir devait lui revenir un jour! Quand sir Robert Peel

fait de l'opposition à lord Melbourne, il choisit un terrain digne de lui. A chaque session il se mesure avec son adversaire dans deux ou trois grandes questions. M. Thiers vient combattre M. Guizot sur une question d'où dépend la paix ou la guerre. Il ne leur viendrait pas à l'esprit de livrer bataille à leurs successeurs pour des rognures de budget, de venir disputer un millier de francs à leurs anciens employés. Il n'y a pas de terrain que l'opposition de M. de Theux dédaigne, pas d'obstacle qui ne lui paraisse bon à opposer au pouvoir. Dans la discussion de l'emprunt, propose-t-on l'introduction d'un mode qui laisse moins de latitude au gouvernement qu'il n'en a jamais eu, M. de Theux l'adopte. Le gouvernement veut-il accorder au commerce quelques consuls rétribués qu'il réclame, M. de Theux, l'ex-ministre des affaires étrangères et de l'intérieur chargé de la direction du commerce, s'y oppose. Le gouvernement présente-t-il une mesure propre à amener l'amélioration des chemins vicinaux, M. de Theux, l'ancien ministre qui a eu si longtemps les intérêts de l'agriculture dans ses attributions, la combat. Quelques milliers de francs de traitement sont-ils en question, M. de Theux les retranche. Il n'y a pas si mince détail qui soit au dessous de ses efforts. Le gouvernement désire-t-il qu'un projet de loi soit examiné en commission, M. de Theux veut qu'il le soit en sections. L'ancien chef du cabinet fait de l'opposition jusque sur la question de savoir si la séance du lendemain s'ouvrira à midi ou à deux heures.

En vérité, cela passe toute croyance; et la Belgique n'est pas assez riche en hommes politiques pour qu'aucune opinion doive se réjouir de les voir ainsi se détruire de leurs propres mains. M. de Theux ne s'est jamais distingué par une grande portée d'esprit; mais ce qui faisait son mérite auprès des hommes de son opinion, c'était la sagesse de son jugement, le calme de son esprit, la tenue et la réserve de sa conduite politique. S'il se plaît à se dépouiller de ces qualités aux yeux de tous, ne s'est-il pas demandé ce qui lui resterait? N'a-t-il pas senti surtout combien la comparaison grandit à ses dépens ceux de ses successeurs qui se sont trouvés dans une

Digitized by Google

position analogue à la sienne lorsqu'il était ministre? Eux aussi sortaient du ministère quand M. de Theux y est entré; comment se conduisirent-ils à l'égard de leurs successeurs? Non-seulement ils s'abstinrent de leur susciter de misérables tracasseries, mais jamais ils ne cessèrent d'envisager les affaires de ce point de vue élevé qu'il n'est plus permis de méconnaître à ceux qui se sont trouvés une fois à la tête de l'administration du pays. Le gouvernement proposait-il une mesure utile, elle n'avait pas de plus chaleureux défenseurs. Les intérêts administratifs, les principes gouvernementaux, étaient-ils en cause, et l'occasion s'en présenta souvent dans les premières années de l'administration de M. de Theux, on les voyait, sans se demander ce qui avait ou n'avait pas la popularité du jour, non pas combattre les idées gouvernementales, non pas lutter contre l'action administrative, non pas se retrancher dans le silence, ou défendre le pouvoir du bout des lèvres, mais toujours se porter au premier rang de ses appuis les plus zélés. Leur conduite fut si digne envers leurs successeurs, que ceux des ministres de cette époque qui, avant d'entrer aux affaires, leur avaient parfois été fort hostiles, ne purent résister à tant de loyauté, ni leur témoigner assez les sentiments que leur inspirait une élévation de caractère que jusque-là ils n'avaient pas assez appréciée. Ces mêmes hommes, lorsqu'ils virent les fautes de M. de Theux s'aggraver et se multiplier, lorsqu'en quelques mois ils virent froisser toutes les idées qu'ils se faisaient de la dignité du gouvernement, se contraignirent encore au silence, et quand enfin, forcés de se prononcer par oui ou par non sur un acte qui blessait tellement la majorité, que la partie de la Chambre qui regrette le plus vivement aujourd'hui la chute du ministère d'alors ne put s'empêcher de le condamner par son vote ou par ses discours, un vote silencieux fut de leur part, après six ans, la première, la seule manifestation hostile.

Nous le répétons, nous n'aurions pas exigé autant de M. de Theux et de ses collègues. Nous ne croyons pas d'anciens ministres condamnés à ne jamais combattre leurs successeurs. Mais ce qu'on a droit d'exiger d'eux, quand ils s'en font les adversaires, c'est une

Digitized by Google

opposition digne et loyale, qui dédaigne les taquineries mesquines, qui ne crée pas dans l'avenir des obstacles au gouvernement quel qu'il soit, qui fasse respecter en elle la moralité du pouvoir et ne donne pas à croire que ce qui est vrai pour un ministre en place cesse de l'être pour un ministre déchu.

Nous avons vu que des journaux de province, jugeant de la Chambre des Représentants par quelques rapports des sections centrales et par deux ou trois votes sur les détails du budget, se sont figuré pendant quelque temps que M. de Theux était bien près de renverser le cabinet actuel. C'est la continuation d'une erreur que nous avons cherché à détruire bien avant le changement du ministère, sur la situation des opinions parlementaires et sur la puissance de M. de Theux, dont à cette époque on croyait la retraite impossible. C'est dépasser peut-être la vérité, que d'évaluer à une vingtaine de voix la fraction de la Chambre qui est décidée à suivre M. de Theux dans ses singuliers écarts. Dans les sections, une minorité même moindre est toujours puissante, quand elle veut s'entendre et être assidue : d'abord, parce que les ministres n'y sont pas présents pour défendre leurs projets; ensuite, parce que les discussions des sections prennent rarement de grandes proportions; c'est le terrain où les petites raisons et les petits arguments triomphent le plus aisément; mais surtout parce que près d'une moitié de la Chambre en est presque toujours absente. La mission du rapporteur, que chaque section députe à la section centrale, étant très-peu recherchée, il suffit le plus souvent de montrer quelque velléité de s'en charger, pour être accueilli avec empressement; et ainsi rien n'est plus facile à une minorité que d'être représentée en majorité dans la section centrale. Déjà on a pu voir par l'accueil que la Chambre a fait à tant d'amendements aux divers budgets, proposés par les sections centrales, combien il y a loin de leurs propositions aux décisions de la Chambre même.

Quant à quelques réductions adoptées, si c'est là un moyen d'hostilité pour M. de Theux et quelques-uns de ses amis, beaucoup d'autres qui ont voté avec eux n'y ont attaché aucune portée poli-

Digitized by Google

tique. Il n'y a point de questions où la Chambre en général mette moins d'intention politique que dans le détail des questions d'argent. Tous les trois ou quatre ans, alors surtout que quelque aggravation d'impôts est nécessaire, il se manifeste à la Chambre un mouvement d'économie presque périodique. On voit renaître alors les illusions qu'on s'est faites à toutes les époques, et que partagent assez naturellement ceux dont la carrière parlementaire est la moins ancienne, sur la possibilité d'opérer encore de grandes réductions dans des budgets qui depuis dix ans ont déjà passé par le creuset de tant de discussions successives. La fin des débats vient ordinairement témoigner combien peu ces espérances sont fondées et combien sont insignifiants les résultats obtenus. Ces difficultés ont existé sous toutes les administrations, toutes ont eu à cet égard leurs luttes et leurs petits échecs. Si la mauvaise humeur de quelques-uns leur donne un peu d'âpreté aujourd'hui, il ne faut pas s'exagérer l'importance de ces querelles de détail.

Il y a si peu de chances aujourd'hui à un retour prochain de M. de Theux, il s'est, par le peu d'habileté et de raison de sa conduite politique, tellement nui à lui-même dans l'esprit des hommes les plus sensés de sa propre opinion, qu'il en est parmi eux qui ne cachent plus qu'ils seraient effrayés aujourd'hui des effets de sa rentrée, et qu'il n'y aurait d'autre moyen de retourner à lui, après l'administration actuelle, qu'en passant par un ministère transitoire qu'animerait l'esprit de M. de Theux sans qu'il en fît partie; idée qui ressemble à celle du ministère des trois jours à Paris, qui ferait consister probablement la valeur d'une administration dans le caractère effacé et les antécédents équivoques de ses membres, et qui suppose qu'un cabinet peut se passer d'amis pour n'avoir pas d'ennemis; combinaison désespérée, qui atteste à elle seule où en est réduite la force morale de M. de Theux, et qui pour le relever plus tard commencerait par l'annuler et lui imposer la plus dure des humiliations.

Quant à nous, l'avenir du cabinet ne nous alarme point. Aujourd'hui comme lors de sa formation, nous avons assez de confiance

Digitized by Google

dans les hommes raisonnables et modérés pour croire que sa destinée est dans ses propres mains. Un but politique élevé, une administration active et féconde, une marche ferme, mais sincèrement modérée et surtout franche envers tous les partis, voilà d'où dépend son sort et celui de chacun de ses membres, même de ceux contre lesquels quelques hostilités passionnées semblent se diriger de préférence. Leurs adversaires ont beau s'évertuer et commettre fautes sur fautes, ils ne les empêcheront pas d'être des hommes d'avenir, pas plus qu'ils ne leur raviront l'honneur de leurs services passés. Ils ne parviendront à abaisser ni leur esprit ni leur caractère. Ils ne feront pas que pour aucun parti il puisse y avoir au pouvoir des hommes d'une plus imposante moralité politique, avec lesquels le pays soit aussi certain d'échapper aux grandes fautes et de marcher dans ses véritables voies, par lesquels on soit plus sûr qu'aucun devoir politique ne sera trahi, et que la ligne de la modération et de la raison sera sévèrement gardée. Ces hommes peuvent laisser leurs adversaires se débattre dans une sphère inférieure. Pour commander l'estime des esprits raisonnables de tous les partis, ils n'ont qu'à rester eux-mêmes. Ils peuvent avoir confiance dans le temps et dans la force que le pays leur prête ; elle est fondée sur des bases que n'ébranleront ni les petites passions, ni les petits intérêts, ni les petites intrigues.

20 janvier 1841.

Digitized by Google

SOUVENIRS DE LA SUISSE.

Si, par une belle matinée d'été, vous contemplez du sommet du Rigi l'abîme d'étendue que la lumière naissante du jour développera insensiblement sous vos yeux, vous vous ferez des pays lointains qu'embrasseront vos regards, une idée soudaine et complète, qu'aucune description assurément n'aurait pu remplacer. La nature est un livre qui a mille sens divers et qui parle à chacun sa langue. Le savant, l'artiste, le philosophe et le politique y trouvent tous le mot qui leur va au cœur; c'est la sybille, éternellement assise sur son trépied, dont les paroles ambiguës et mystérieuses semblent inintelligibles au vulgaire, mais que les initiés commentent au gré de leurs passions. Si la nature déployait souvent d'aussi magnifiques pages, elle épargnerait au voyageur qui cherche autre chose qu'une distraction passagère, le travail le plus pénible pour un esprit excité sans cesse par des impressions nouvelles, celui de les séparer, de les classer et de les grouper autour de l'idée dominante; tout voyageur, pour peu qu'il réfléchisse, en a une. C'est alors sans contredit que voir serait savoir; car, pour le penseur, un panorama semblable est une révélation.

A vos pieds est la Suisse des plaines; derrière vous, la Suisse des

Digitized by Google

montagnes dans l'hémicycle immense des glaciers qui vous environnent. Ce spectacle est si imposant qu'il n'a pu être gâté même par l'odieuse curiosité des touristes, dont la mission semble être de défloror les plus belles œuvres de l'homme et de la Création. Si vous avez le bonheur d'arriver dans un de ces rares instants où leur nuée bavarde a déserté les hauts lieux, vous jouirez en paix, artistes et philosophes, de la vue immense d'un des plus nobles pays que la nature éclaire de son soleil, et comme l'esprit transporté sur la montagne, grâce à cette puissance idéale de l'imagination qui complète toujours la réalité, vous contemplerez d'un coup-d'œil bien des royaumes de la terre. En effet, même en demeurant, dans le réel, au-delà des petits lacs de l'Argovie, qui dans la fuite de la perspective sont à peine grands comme l'écuelle cassée du mendiant, n'apercevrez-vous pas cette ligne si mince qu'il faut la deviner et que le moindre ressaut du terrain la dérobe à vos yeux, ce filet blanc qui, parti d'une nappe d'eau à l'est, marche le long de l'horizon vers l'ouest jusqu'à ce qu'il se recourbe brusquement pour se jeter dans un insaisissable lointain? Eh bien, ce filet, cette ligne, c'est le majestueux Rhin, le roi des fleuves de l'Europe. De l'autre côté de ce filet d'eau, est l'Allemagne, le grand-duché de Bade avec les Montagnes-Noires, qui atteignent à peine la hauteur d'une taupinière. A gauche s'étend la France, et ce long rideau de collines qui se prolonge dans la vapeur de l'air, ce sont les Vosges, dernière dégradation du système alpin, qui va se perdre dans les plaines, comme le pli mourant d'une vague sur le sable.

Mais reportons nos regards sur les bois, les vallées, les fleuves et les lacs qui s'enfoncent sous nos pieds. C'est presque la Suisse tout entière que vous découvrez, comme si vous aviez des ailes. Vous vous êtes élevés, pour ainsi dire, sur l'extrême lisière des hautes montagnes; derrière, sont les plus hauts glaciers; devant, la plaine commence et les mouvements des plus brusques terrains ne ressemblent plus qu'à des flots qui se seraient figés pendant la dernière alluvion. Ici s'étend la Suisse, riche, heureuse et prospère, la Suisse industrielle; dans les montagnes au contraire, dont même à cette élévation vous sentez de loin la hauteur, est la Suisse pauvre, goîtreuse et mal peuplée, la Suisse romantique. Autour du Rigi, sont les cantons d'où est parti dans le XIVme siècle le signal de l'indépendance; ce

Digitized by Google

beau lac si pittoresque où Lucerne se mire du bord de ses vieux ponts de bois, ces modestes villages d'où se sont élancés les Tell et les Winckelried, ce sont là les lieux classiques de la liberté au moyen-âge. Placé entre les deux grandes divisions que nous venons de nommer, ce pays est le berceau de l'Helvétie républicaine, la Suisse historique. Et en vérité, il faut songer à la courageuse lutte que ces hardis montagnards soutinrent contre la maison d'Autriche, et plus tard contre leurs redoutables voisins; il faut se rappeler Morgarten, Sempach, Granson, Morat, St-Jacques, pour n'être pas tenté de sourire en voyant d'une hauteur de cinq mille pieds ces petits États libres qu'il semble que vous couvririez de la coiffe de votre chapeau. Le canton de Zug, par exemple, qui est, croyons-nous, le plus petit de toute la confédération, tiendrait presque dans le creux de la main. Celui de Schwytz, qui l'avoisine, et que l'œil ne découvre qu'en partie, n'a guère plus d'étendue; et le peu qu'on en voit, la morne vallée de Goldau, ne donne guère une haute opinion du reste. Mais combien en revanche, Lucerne devant vous, Zurich à votre droite, sur son lac recourbé en croissant, l'Argovie, la Thurgovie ; plus loin à l'horizon, Appenzell qu'on devine, avec leurs belles nappes de verdure, leurs rivières d'argent, leurs collines couvertes de bois, et leurs vastes pâturages, et ces mille clochers autour desquels se pressent des maisons au toit rouge, où, même dans cet éloignement, semblent respirer l'ordre et l'abondance, vous présentent l'heureuse image d'une petite famille humaine, laborieuse, sans ambition, jalouse de son indépendance, attachée à ses antiques mœurs, et contente de sa riche médiocrité! Quel dommage que depuis dix ans surtout, des agitations politiques sans cesse renaissantes, des soulèvements dont, à la distance où nous sommes, nous avons peine à comprendre les motifs, viennent rembrunir ce paisible tableau! Si des révolutions pouvaient être ridicules, même quand elles font couler le sang pour des causes aussi obscures, on ne verrait point du sommet de cette immense montagne, sans faire un retour amer sur la folie des hommes, ces petites armées de citoyens armés contre des citoyens, se glissant comme une traînée de fourmis de village en village pour y porter la désolation, et soulevant à peine dans des combats de myrmidons une nuage de fumée qu'on ne distinguerait point des nuages du ciel. La nature alpestre offre partout

Digitized by Google

des traces si terribles de ses convulsions, qu'on se sent presque du dédain pour les désastres qui viennent de l'homme. Vue de loin, la montagne qui a englouti Goldau et qui a lancé sur l'autre revers de la vallée des quartiers de roche qu'aucune machine humaine ne saurait soulever, offre les traces d'un simple éboulement. On dirait un talus dont la terre aurait cédé à la suite d'une longue pluie, et pourtant tout un village et des cadavres par centaines sont engloutis là-dessous.

Mais descendons de cet observatoire d'où l'homme n'apparaît pas même comme un point; arrêtons-nous sur les bords de ce lac des Quatre-Cantons, si profondément encaissé entre des rocs à pic, si capricieux dans sa forme, si bien découpé en golfes et partagé en petits lacs intérieurs, si riche surtout en spectacles grandioses, qu'il faut renoncer à le décrire. Nous aimons cette Suisse historique, parce qu'elle est pleine des souvenirs touchants de la plus ancienne lutte des peuples modernes pour la liberté, et que ses rudes habitants n'ont pas laissé périr à travers les âges la mémoire des actions merveilleuses de leurs nobles ancêtres. On sait avec quel religieux respect les citoyens de ces cantons montrent aux étrangers les endroits illustrés par quelque haut fait des fondateurs de leur liberté. Ici est le Grütli, étroit plateau de gazon en pente escarpée, où ses libérateurs firent ce serment fameux qui porta un coup si funeste à la tyrannie autrichienne. Là est le rocher où Guillaume repoussa du pied la barque de Gesler; on y a élevé une chapelle qui est couverte de fresques naïves, que chaque année l'on restaure. Il est heureux que la Réforme ait respecté les bords de ce lac historique; le fanatisme de la croyance eût été fatal peut-être au fanatisme des souvenirs. A Altorf, la tradition a marqué l'endroit où Guillaume Tell se plaça pour tirer la pomme sur la tête de son fils, et les tireurs à la carabine se font un mérite de conserver, dans leurs exercices, la distance choisie par le vieil archer du moyen-âge.

Dans une autre partie de la Suisse, qui n'est cependant pas tout à fait la contrée historique dont nous nous occupons en ce moment, il n'y a guère de ville, et même de village, qui n'ait son arbre de Morat. C'est toujours la même légende touchante, que les citoyens libres de la Suisse n'ont pas prise assurément aux citoyens libres de la Grèce: un jeune combattant a quitté en courant le champ de bataille, après

Digitized by Google

la victoire, pour annoncer plus tôt à ses compatriotes, aux femmes, aux vieillards demeurés au logis, l'éclatante défaite du terrible duc de Bourgogne. Il est arrivé sur la grand'place du village; on l'a entouré; épuisé, hors d'haleine, il a trouvé encore la force de faire son récit, et puis il est tombé roide mort, le souffle de la vie ayant fui avec ses dernières paroles. A l'endroit où s'est passé ce douloureux événement, on a planté un tilleul qu'on nomme dans le pays le tilleul de Morat. Ces tilleuls sont si vieux maintenant, qu'il faut les étayer de colonnes, comme à Fribourg, par exemple. Il y a un banc de pierre autour du tronc cinq fois séculaire, et les vieillards viennent s'y asseoir pendant la chaleur du jour, demandant un abri contre les ardeurs du soleil à cet arbre glorieux, image vigoureuse encore de leur verte vieillesse.

Dans les petits cantons, où ces réflexions nous ramènent, il n'est pas rare de voir sur de simples maisons de particulier des fresques où le pinceau patriotique d'un artiste inconnu a retracé les actions les plus glorieuses des premiers républicains. La mort de Gesler, la bataille de Sempach, où Winckelried se précipita sur une forêt de lances, voilà le fond ordinaire de ces compositions, qui ont pour objet principal d'entretenir les justes sentiments de la fierté nationale, et qui le rappellent dans des légendes latines, dans des couplets de ballades allemandes soigneusement écrits au bas de chaque tableau. Comme on le pense, Gesler n'est pas fort bien traité par la rancune séculaire de ces braves républicains; en revanche, il fait beau voir comme Winckelried ramène fièrement sur sa poitrine les piques de deux cents soldats de l'archiduc pour frayer un passage à ses compagnons interdits. Les murailles d'une église près de Schwytz présentent plusieurs peintures de ce genre; on y lit qu'elles ont été restaurées deux fois, la première vers le commencement du XVIIe siècle, une dernière fois dans le nôtre. Une seule chose nous fait peine, c'est que les habitants mêmes de ces cantons reculés subissent l'influence de cette civilisation uniforme qui travaille depuis un demi-siècle à envahir le monde. Croirait-on qu'à Schwytz, dans ce petit canton qui a encore les couvents de moines qu'il avait il y a huit siècles, les femmes commencent à abandonner le costume de leurs grand'mères, pour sacrifier aux modes qu'elles croient nouvelles. Le bonnet gothique du pays ne dresse

Digitized by Google

plus sa formidable crête de dentelle que sur les têtes grises des vieilles femmes ; il est à peu près détrôné par le bonnet rond. Ainsi des corsages rouges et des manches de toile fine ; la robe longue de la grisette parisienne a fait irruption à travers les lacs et les montagnes ; avant vingt ans, on ne saura plus même dans le pays quel était le costume des femmes de Schwytz. Il y a des symptômes de civilisation plus alarmants encore. Sur les bords du petit lac de Lowerz, passé l'île des Cygnes, dans un châlet solitaire dépendant d'une scierie mécanique, nous avons entendu (il faisait nuit et nous regagnions Goldau dans l'obscurité la plus profonde), nous avons entendu les sons d'un piano, qui jouait une cavatine de Donizetti ! Voilà qui est bien grave. Nous dirons aux vieux Suisses, comme l'inscription de nous ne savons plus quel pont : *Cavete, Rhœti !*

On croit généralement, et les géographes l'affirment, que la république de Saint-Marin est le plus petit État libre de l'Europe. C'est une erreur : il y a un État plus petit encore, et tout aussi indépendant pour le moins. C'est la commune de Gersau, sur le lac des Quatre-Cantons. Elle compte au moins huit cents âmes, et n'est pas reconnue par l'acte fédéral, qui l'a comprise dans l'État de Schwytz. Mais elle ne se tient pas battue pour cela, et continue à se gouverner en république d'après ses anciennes lois. Le canton de Schwytz, qui pourrait bien la réduire à l'obéissance, lui laisse faire de petits actes d'indépendance, qu'il ne croit pas dangereux, tant il comprend largement le dogme impraticable ailleurs de la souveraineté du peuple. Mêlez-vous donc de gouverner un village qui se tient sur le flanc de la montagne, on ne sait comment, avec lequel on ne peut guère communiquer que par les eaux du lac !

Nous nous étions rendu à Schwytz rien que pour voir la ville, qui a donné son nom à tout le pays. Il se trouve que cette ville est un grand village, propre et bien bâti comme tous les villages de la Suisse, avec cette physionomie un peu sombre et monacale qu'on remarque dans les cantons catholiques. L'église, à l'intérieur, n'a pas même le mérite de sa date. Ils lui ont fait subir au XVIIIe siècle le déshonneur de ce style faux et sans dignité qui dégradait alors toute l'architecture religieuse. Aussi nous sommes-nous hâté de retourner à Lucerne par le chemin de Kussnacht. Ce village est un

Digitized by Google

des plus célèbres de cette partie de la Suisse que nous avons nommée historique. C'est dans ses environs que Guillaume Tell tua le tyrannique intendant de l'archiduc d'Autriche. Tell attendit Gesler dans le chemin creux, comme celui-ci revenait à son château-fort, après avoir échappé à la tempête. Il faut que l'archer fût un terrible marcheur pour l'avoir devancé, par les mauvais chemins qui devaient exister alors. Gesler était à cheval; il est vrai que les prisonniers qu'il avait ramassés en chemin retardaient sa marche. C'est ce qu'explique le mauvais tableau qu'on voit à la porte de la petite chapelle élevée sur les lieux mêmes pour perpétuer le souvenir de cette action. On y voit une femme à genoux implorant, au nom de ses enfants, la grâce de son mari que les satellites du tyran ont chargé de fers. Au même instant, Guillaume lance une flèche dans la poitrine de Gesler, qui tombe à la renverse. Toute l'aventure nous a été expliquée par une bonne vieille qui en parlait comme si elle en avait été témoin elle-même dans sa jeunesse. Nous avons cru que, dans son patriotisme, elle arracherait les yeux à notre guide, autre vieillard entêté, qui ne s'accordait pas tout à fait avec elle sur l'itinéraire de Guillaume. Nous avons été voir les ruines du château de Gesler, à quelques pas de là. Il n'en reste plus que des pierres amoncelées en cercle, et un pan de muraille encore debout. Ce n'était à proprement parler qu'un donjon, où Gesler entassait les prisonniers qu'il avait faits dans ses tournées pour la perception des impôts. Le tertre élevé sur lequel il était construit, quoique dominé par toute la hauteur du colossal Rigi, domine lui-même l'isthme compris entre le lac de Zug et celui des Quatre-Cantons. On jouit de ce lieu difficile à gravir, d'une belle vue qui vous dédommage du mal qu'on a eu à l'atteindre.

Lucerne n'a de curieux que sa position essentiellement romantique. C'est dans l'été un des séjours les plus délicieux de la Suisse, et nous nous souviendrons toujours des soirées charmantes que nous avons passées dans la tour qui baigne sa base dans le lac même. Il est impossible de peindre les aspects variés que prend ce lac et les montagnes qui l'enveloppent, aux heures diverses de la journée; de rendre les teintes fugitives qui colorent tour à tour le Rigi et le Mont-Pilate, selon la hauteur du soleil sur l'horizon. Les peintres eux-mêmes y ont sans doute renoncé; car nous n'avons jamais vu

Digitized by Google

de tableau qui traduisît cela. Du reste, Lucerne est une ville morte, aussi paisible et silencieuse que possible. Quoiqu'elle soit sur une des routes principales de la haute Italie, sur la route du Saint-Gothard, à qui son lac sert de prolongement, on s'aperçoit à peine du mouvement commercial dont cette position si favorable pour le transit l'a mise en possession. C'est là du reste l'aspect de toutes les villes catholiques de la Suisse. Est-ce parce qu'elles sont moins riches et moins peuplées que les villes protestantes? La dévotion excitée sans cesse par le voisinage de l'hérésie influerait-elle, comme au moyen âge, sur les mœurs du peuple? C'est ce que nous ne déciderons point. Lucerne n'a point de monuments remarquables; les églises mêmes ne sont point d'un style assez original pour attirer la vue. Il faut en excepter pourtant la cathédrale, dédiée à Saint-Léodegard, qui a une physionomie particulière qui plaît et qui la distingue des autres monuments de ce genre qu'on rencontre en Suisse; ses deux clochers terminés en pointe ont un aspect étrange que complète son cimetière entouré de portiques, espèce de *Campo-Santo,* auquel de nombreuses croix en cuivre poli et des sculptures plus louables par l'intention que par le goût, donnent un air tout à fait grotesque.

Ce qui frappe surtout les étrangers à Lucerne, ce sont les ponts en bois. Il y en a trois d'une longueur démesurée, entre autres celui qui longe le lac et conduit à la cathédrale. Les ponts sont couverts et presque tous ornés à l'intérieur de peintures exécutées par des artistes inconnus. Les faits les plus remarquables des deux Testaments et l'histoire héroïque de la Suisse ont inspiré tour à tour le pinceau de ces obscurs ouvriers, à qui certes on ne refusera pas le don de l'imagination. Le pont sur la Reuss offre une suite de tableaux reproduisant cette singulière *danse des morts* qui a tant de fois été reproduite par les peintres allemands du XIVe siècle. Il est presque inutile de dire que l'artiste lucernois s'est livré à toute la fougue tragi-comique d'une inspiration qu'aucune critique impertinente de la presse ne devait contrarier. La Mort, comme c'était l'invariable coutume, y joue le rôle de tous les personnages qu'elle vient sommer de la suivre; personne ne prépare mieux une sauce qu'elle, lorsqu'elle apparaît au milieu des fourneaux du cuisinier; on ne danse pas la sarabande avec plus de grâce, quand c'est au danseur

Digitized by Google

qu'elle vient annoncer son heure dernière. Il y a des esprits profonds qui découvrent un grand sens philosophique dans toutes ces bouffonneries. Nous n'y voyons, nous, que le dévergondage grossier de l'esprit satirique de nos pères. L'intention philosophique qui perce à travers ces ridicules mascarades leur venait du christianisme, dont ils avaient travesti les dogmes simples et consolateurs. Les sentiments des évangélistes sur la vanité de l'homme, sur la brièveté de la vie, sur les rigueurs de la mort, sont sublimes et ne répugnent point à notre nature; le XIVe siècle épouvanté d'abord par les effroyables pestes qui décimaient la population, et n'épargnaient ni l'âge ni le rang, avait fini par prendre son parti sur les fureurs de la contagion, et toute sa philosophie, qui n'était pas nouvelle, consistait à rire des fléaux qu'il ne pouvait détourner, à faire bon marché du présent et de l'avenir, à s'étourdir jusqu'au bord de la tombe dans le bruit d'une sinistre gaîté. Et puis, les sentiments démocratiques, qui ne sont jamais complétement éteints dans le cœur du peuple, même au moment où il paraît le plus soumis à l'autorité de la force ou de l'intelligence, trouvaient leur compte dans cette parodie cynique des maux qui affligeaient sans remède la société tout entière. La mort était une démagogue qui faisait du républicanisme à sa manière, en forçant les palais des plus grands monarques avec aussi peu de respect qu'elle s'asseyait sur l'escabelle du charbonnier. Nous comprenons que c'était une assez douce satisfaction pour le peuple si rudement contenu par la muselière féodale, de voir le hideux squelette serrer irrévérencieusement le col du pape lui-même, comme si c'était un simple goujat. Tous les disgraciés de la fortune, tous les déshérités de la nature trouvaient une consolation méchante dans cette comédie cruelle, que les poètes chantaient et que les peintres illustraient tour à tour. Le vieillard riait de voir tomber aux pieds de l'impitoyable monstre le jeune homme qui se croyait si sûr de sa vigueur et de sa vie; la laide n'éprouvait pas un médiocre plaisir devant la beauté sur laquelle le fantôme étendait sa main hideuse, tandis qu'elle s'admirait dans sa propre image. Voilà ce qui explique peut-être l'immense succès de cette *danse macabre*. Elle appartenait à une époque où l'art n'était pas bien délicat dans le choix de ses allégories. Elle devait nécessairement tomber en discrédit lorsque la connaissance des chefs-d'œuvre de

Digitized by Google

l'antiquité vint, en épurant le goût, donner à tous les peuples modernes un sens qui leur manquait, le sens critique, qui ne s'éveille et ne s'aiguise que lorsque le génie accepte enfin le joug salutaire de la raison. Et cependant, quelque grossière que soit cette *danse des morts,* nous regretterions qu'elle disparût du pont de Lucerne, comme elle a été effacée dans presque tous les cimetières où elle était peinte à fresque; ce sont là de ces monuments caractéristiques d'une époque curieuse qu'il faudrait savoir conserver, quand ce ne serait que pour ne point ouvrir de lacune dans l'histoire de nos anciennes mœurs. Malheureusement le temps est proche où il faudra restaurer la toiture de ce pont; il est fort à craindre que la *danse des morts* ne soit alors sacrifiée au caprice du charpentier qui sera chargé de ce travail indispensable.

Nous nous sommes rendu à Berne par l'Entlibuch et l'Emmenthal. Ces deux vallées délicieuses présentent l'image du plus grand bonheur matériel auquel puisse arriver un peuple de pasteurs, dans les conditions de notre civilisation extrême. On comprend les rêves de Jean-Jacques Rousseau, quand on parcourt ces beaux lieux où règne l'égalité du bien-être, la seule égalité possible. Mais le philosophe génevois avait une imagination trop ardente, et la réforme sociale qu'il brûlait d'accomplir était devenue trop nécessaire, pour qu'il pût apprécier froidement les causes réelles de cette heureuse médiocrité agreste dont il faisait envie aux grandes nations courbées alors sous le joug d'intolérables abus. Ces montagnes couronnées de mélèzes qui partagent les populations des vallées en autant de communautés solitaires, étaient et sont encore les gardiennes des habitudes et des mœurs de la famille helvétique. Un professeur d'un grand mérite, qui a longtemps habité la Suisse, a fort bien expliqué les causes de ces révolutions partielles, dont les explosions nous étonnent, de ces foyers de discordes aussitôt assoupies, de ces mouvements perpétuels dont le retentissement expire au delà des cantons qui les ont vus naître, et qui n'ont presque jamais de ramifications entre eux. L'existence politique de la Suisse, telle que plusieurs siècles de luttes, d'épreuves et de persévérance l'ont assurée, ne serait pas possible dans un pays de plaines. Sa prospérité agricole doit tenir aux mêmes causes. Dans une vallée fertile, tous les habitants sont riches; la misère est l'inévitable partage des po-

Digitized by Google

pulations plus rares qui exploitent le sol ingrat des vallées stériles. Il n'y a pas de milieu ; le bien-être et le malaise de chacun réagit incessamment sur la communauté, qui manque également de débouchés pour écouler le surplus de son abondance, ou pour combler, par l'industrie, le déficit de ses besoins. Et encore les habitants de l'Entlibuch et de l'Emmenthal peuvent donner leurs foins, leurs bestiaux, leurs toiles et leurs fromages en échange des blés qui leur manquent. Les issues de leurs vallées suffisent pour un commerce aussi simple. Dans les pays de hautes montagnes qui, à plus forte raison, n'ont point de terres labourables, les ressources du dehors ne peuvent pénétrer que rares et insuffisantes. Avec quoi leurs pauvres habitants les payeraient-ils? L'industrie seule opère de tels miracles ; mais l'industrie est un foyer qui ne peut s'entretenir que par le rayonnement, et les rochers se dressent comme des murs impitoyables qui ne lui permettent point de se propager de proche en proche.

Un châlet bernois est la plus jolie habitation rurale qu'on puisse concevoir. La physionomie originale de ces demeures de bois, sculptées du haut en bas ; la coquetterie villageoise et le goût naïf qui président à leur ornement ainsi qu'à leur construction, charment l'œil du voyageur, qui voudrait à tout instant y arrêter ses pas. Auprès de chaque châlet, il y a un petit jardin où l'heureux paysan se permet le luxe des fleurs, qui réjouissent la vue si elles ne rapportent rien. La propreté des plus humbles demeures est ce qui en semble surtout remarquable ; c'est là un signe infaillible auquel l'observateur ne se trompe jamais. Quand une population est bien mise sur soi, et qu'elle s'applique, avec un soin minutieux, à entretenir la plus rigoureuse propreté dans tous les détails de sa vie domestique, soyez sûr qu'elle est heureuse et laborieuse, et qu'elle a vécu dans une longue aisance. Il en est des habitations comme des individus ; la misère et la paresse se plaisent seules dans la malpropreté, inévitable suite du désordre et du découragement. Autour des châlets bernois, vous ne rencontrerez jamais ces amas d'ordures, qu'on croit ailleurs les attributs inséparables de l'industrie des campagnes ; le fumier lui-même, chez le paysan suisse, n'est pas sans coquetterie. Il prend des formes géométriques qu'on ne donne pas même ailleurs aux meules de grain, et ses assises conservent toujours leurs angles carrés, grâce à des arêtes de paille que les valets de

Digitized by Google

ferme ont la patience de tresser pour cet unique objet. Un pareil spectacle manque peut-être de poésie; cependant ces vallées, que nous décrivons en passant, ne nous auraient point semblé si belles, malgré le charme réel de leurs sites admirables, si leurs habitants ne présentaient cette image d'aisance et de bonheur qui prépare l'âme aux plus douces impressions. Dans les grands spectacles de la nature, nous ne saurions jamais oublier l'homme; nous avons la foi de ces patriarches des premiers âges, qui croyaient que la Création n'avait été faite si fertile et si belle que pour sourire aux œuvres de la créature.

On comprend qu'avec cette configuration physique qui l'isole partout et partage ses populations, la Suisse ne puisse avoir de grandes villes, si ce n'est peut-être dans les cantons excentriques. Berne qui, par son importance, est la véritable capitale de toute la confédération, bien qu'officiellement elle partage ce titre avec Lucerne et Zurich, n'est elle-même qu'un immense village, qui n'est formé, à proprement parler, que d'une grande rue dans toute sa longueur. Nous nous expliquons encore ici la haine que Rousseau portait à nos villes; car celles de la Suisse sont toutes pénétrées jusqu'au cœur (si on excepte Bâle) de ce parfum des champs que le malheureux philosophe respirait encore de souvenir dans son horrible rue Plâtrière. Là cependant s'arrête l'idylle; nous ne sommes pas assez bucoliques pour faire l'éloge de leurs vertus aux dépens de nos pauvres cités calomniées du Nord. A Berne, par exemple, la vie politique a tout absorbé, tout envahi, et les disputes à propos de principes constitutionnels y vont leur train, tout comme si l'on ne pouvait pas admirer, en venant prendre le frais sur la terrasse le soir, la splendide chaîne des montagnes de l'Oberland.

Nous ne savons si, comme on l'a écrit, les querelles religieuses sont l'affaire principale des Suisses mêlés aux discordes de leur pays. Cela peut être vrai dans les cantons de religions mixtes, où la Réforme et le vieux catholicisme agitent leurs drapeaux l'un en face de l'autre. Mais ailleurs la dispute, depuis 1830, est entre l'aristocratie et la démocratie, ou, pour mieux définir, entre les bourgeois et les paysans. Il était de mode, dans le siècle dernier, chaque fois qu'un apôtre de la réforme sociale avait à faire ressortir les avantages du régime populaire, de citer les républiques suisses

Digitized by Google

à côté des républiques les plus fameuses de l'antiquité. C'était un thème invariable, et personne ne mettait en doute les douceurs de l'état de citoyen dans ce Canaan de la liberté. Nous ignorons si les philosophes entendaient que toutes les républiques se ressemblent par leur tendance vers la dictature et le despotisme; sur ce point la comparaison serait juste. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'y avait peut-être pas en Europe de monarque absolu plus tyrannique, plus affamé de pouvoir, plus jaloux de ses priviléges que le sénat de Berne. La plupart de ces gouvernements helvétiques dont on nous faisait un tableau si touchant, étaient entre les mains d'oligarchies impérieuses qui, si elles savaient conserver intact vis-à-vis de l'étranger le dépôt sacré de l'indépendance nationale, se montraient chez elles fort dures pour le pauvre peuple. Les républiques suisses avaient des *sujets*, des *fidèles sujets*, tout comme les vieilles dynasties, et c'était avec une verge de fer qu'elles leur faisaient sentir les douceurs de l'obéissance. Ainsi les Vaudois étaient les Ilotes de la république de Berne, et il n'est pas de tyrannie que le sénat bernois n'ait exercé dans ce malheureux pays, que les remaniements modernes des nationalités ont émancipé enfin. Dans l'intérieur même de l'État, la tyrannie, pour être plus supportable, n'en était pas moins sensible; c'était la ville qui, grâce à la double influence d'une aristocratie séculaire et de la concentration des grandes fortunes sur un seul point, opprimait les campagnes et leur dictait la loi. Cette oligarchie bourgeoise existait aussi dans d'autres cantons, et c'était toujours une ville qui retenait sous son empire toutes les communes rurales de l'État. Tant que la société politique ne fut pas ébranlée en Europe, les Suisses, qui ne s'étaient réellement organisés en démocraties que dans les petits cantons, supportèrent sans murmure cette étrange organisation républicaine, à laquelle étaient attachés de grands souvenirs et les conditions de leur indépendance. Mais du moment que la France eût donné en 89 le signal des révolutions politiques, la fièvre des innovations fit irruption jusque dans cette prétendue terre classique de la liberté, et ses vieilles oligarchies chancelèrent sur leurs antiques bases. Il y a, dans l'histoire des révolutions helvétiques, deux grandes époques qu'il ne faut pas perdre de vue, celle où la Suisse, par des efforts inouïs d'obstination et d'héroïsme, conquit et assura son indépen-

Digitized by Google

dance ; l'autre, moins connue, mal appréciée parce que nous y sommes encore, où elle s'est organisée politiquement selon les théories du siècle ; la première marque l'ère des républiques féodales ; la seconde, celle des républiques constitutionnelles ; là on combattait contre l'étranger pour l'indépendance ; ici on en vient aux mains à l'intérieur pour la liberté. Autrefois il y avait autant de gouvernements différents que de cantons, chacun s'étant organisé à sa mode et selon l'exigence de ses mœurs locales ; aujourd'hui, c'est, comme partout, l'unité d'un principe qui cherche à s'établir et qui gagne sans cesse du terrain ; c'est, comme partout, la révolte de l'égalité populaire contre les priviléges, de quelque manteau respectable qu'ils couvrent leur origine. Ainsi, la Suisse de même que la plupart des peuples de l'Europe, a rompu ses liens avec son passé ; et quoique la réforme chez elle soit moins visible, elle même ne s'est pas plus continuée que les vieilles dynasties aujourd'hui dans l'exil ; l'abîme de 89 partage son histoire comme celle de presque toute la famille européenne. C'est surtout depuis 1830 que des changements radicaux se sont opérés dans les constitutions du pays. La lutte entre la démocratie et l'oligarchie a éclaté plus forte de ce grand exemple d'une révolution nouvelle, et la démocratie, victorieuse enfin, a proclamé l'égalité des droits. Tel est, nous le croyons, le caractère de tous les mouvements des partis dans les cantons où les questions de croyance ne sont pas en cause, et même dans ce dernier cas, peut-être la lutte religieuse n'est-elle qu'une autre face de la lutte sociale. Ce sont toujours les priviléges levant un saint étendard contre le drapeau de l'égalité politique ; calvinistes ici, quand c'est le calvinisme qui a dominé autrefois ; là catholiques, quand le catholicisme fut l'oppresseur. Il est presque inutile de rappeler que presque partout, la démocratie l'a emporté et l'emporte tous les jours encore. Les campagnes se sont rudement vengées de l'oppression des villes. A Bâle, à Berne, la bourgeoisie a été complétement battue ; et, dépossédée du pouvoir dans ce dernier canton, elle y forme un noyau de Stuarts citadins, de boudeurs turbulents, regrettant le passé, conspirant contre le présent, et vivant de l'espoir d'une restauration qui leur rende leurs places, leurs dignités et leur fauteuil échevinal. Malheureusement, comme les partis ne s'arrêtent point à une oppression s'en est substituée une autre. La ville pesait sur

Digitized by Google

les campagnes ; ce sont maintenant les campagnes qui pèsent sur la ville. Aussi le premier soin du pouvoir rural a été de démolir les fortifications du chef-lieu et de le mettre hors d'état de servir de retraite aux mécontents. A l'heure qu'il est, il ne reste plus des anciens remparts que le fossé où la république nourrit ses ours traditionnels. Si l'on pouvait douter que l'agitation perpétuelle soit une condition de l'état démocratique, le canton de Berne, qui est le plus riche et le plus prospère de la Suisse, en serait une irrécusable preuve. Il ne se passe point de mois où l'ancienne oligarchie ne cherche à ressaisir le pouvoir ; mais, jusqu'à présent, elle a toujours échoué dans ses manifestations, et les plus remuants expient aujourd'hui encore entre quatre murailles le tort qu'ils ont eu de conspirer sans être sûrs de la victoire. Si donc les dernières révolutions en Suisse ont été locales et n'ont pu s'étendre au delà d'une certaine limite, l'esprit qui a inspiré ces mouvements partiels est partout le même. Dans le canton de Bâle, c'est encore la campagne qui s'est insurgée contre la ville ; la démocratie pure, contre l'oligarchie. On sait que le résultat de la lutte a été la séparation en deux États d'une des plus petites divisions politiques de la confédération helvétique. Remarquons du reste en passant que le fractionnement en toute chose est l'inévitable suite de l'application rigoureuse du principe démocratique. Il n'y a pas de centralisation possible, d'influence et de pouvoir dans une république organisée sur de telles bases. Le dogme de l'égalité absolue est le dissolvant le plus actif des empires ; il a failli perdre, au début de la première révolution transatlantique, la jeune liberté américaine, et si quelque danger menace la grandeur du peuple des États-Unis dans l'avenir, c'est encore celui-là. Cette vérité est surtout frappante lorsque l'on considère les fractionnements qui ont eu lieu, depuis leur origine, dans les États de l'Amérique du Sud. Chaque fois qu'une province s'insurge contre la république-mère, elle s'organise en État séparé ; qui pourrait lui en contester le droit? Et cependant combien il serait facile de prouver les funestes effets politiques de cet éparpillement de la liberté américaine! En Suisse, le même spectacle se présente partout. Nous ne serions pas étonné que dans peu le Haut-Valais se séparât du Bas-Valais, et, ce qui serait bien plus considérable, que la bourgeoisie aristocratique de Berne en vînt un jour à séparer la ville des campagnes.

Digitized by Google

Le pouvoir fédéral est démocratique à présent ; tel a été l'effet de la révolution de 1830 sur la constitution générale du pays. Aussi, depuis Lugano jusqu'à Bâle, a-t-il approuvé toutes les révolutions qui se sont faites dans ce sens. Des troubles viennent d'éclater tout récemment dans le canton de Soleure et dans celui d'Argovie. Il est probable que le directoire qui, cette année, réside à Berne, tranchera la question religieuse, qui en cache sans doute une autre dans le sens purement démocratique, si toutefois les partis veulent bien se soumettre à son arbitrage. Il serait question, dit-on, de supprimer les couvents dans les cantons de cultes mixtes. Cette mesure pourrait devenir le signal des plus graves désordres, et le directoire y regardera sans doute à deux fois avant de la proposer. Comme dans tous les pays où deux croyances sont en présence, le calvinisme et le catholicisme sont encore aussi animés l'un contre l'autre qu'à l'origine du schisme. On sait, et cette bigarure de la carte religieuse de la Suisse prouve bien, comme on l'a dit, que toutes les agitations y sont locales et ne s'étendent point au delà de leurs petites sphères ; on sait qu'une partie de ce pays n'est pas toute catholique, et l'autre toute protestante, mais que les deux croyances se sont partagé le terrain avec autant de bizarres limites et d'enclaves qu'on en voyait dans les principautés de l'empire d'Allemagne. Vous sortez d'un canton protestant pour entrer dans un canton catholique ; à quelques lieues de là, le protestantisme reparaît ; et cependant il ne vous faudra pas marcher beaucoup pour retrouver le catholicisme. Le ministre de Genève et le prêtre de Rome peuvent se trouver nez à nez au détour du chemin et se mesurer du regard ; la robe qu'on respecte de ce côté du poteau qui marque la frontière, serait couverte de honte de l'autre. Ces agitations religieuses pourraient produire des maux incalculables, si elles n'étaient pas promptement réprimées ; la suppression des couvents surtout aurait des conséquences qu'on ne peut prévoir toutes encore. Mais il est évident que la Diète, d'accord sur le principe démocratique, se diviserait sur les deux principes religieux, entre lesquels il n'y a pas de compromis. Les petits cantons, si jaloux de leur liberté, sont aussi fortement attachés pour le moins à la religion que professaient leurs illustres fondateurs, et les cantons de Lucerne, de Fribourg, du Valais, du Tessin et des Grisons, se joindraient certainement à eux pour repousser les prétentions du

Digitized by Google

calvinisme. On ne saurait se figurer quel empire le clergé catholique exerce dans cette Suisse républicaine qui semble destinée à présenter le spectacle de toutes les anarchies politiques. On se croirait reculé en plein moyen-âge; et dans le canton de Fribourg, par exemple, c'est à oublier la révolution de 89. Sur toutes les routes, dans les rues des villes, on ne rencontre que des moines et des prêtres. Les jésuites, qui y ont de fort beaux établissements, y jouissent d'une grande considération. Nous avons visité leur collége et le fameux pensionnat qu'ils ont établi auprès; nous nous sommes entretenu avec eux sur les sujets les plus délicats, sur les doutes et l'indifférence religieuse du temps, sur les défiances que leur ordre inspire, sur l'avenir réservé à la puissance du catholicisme. Il nous a semblé que la célèbre compagnie n'a pas dégénéré et qu'elle est toujours composée, comme jadis, d'hommes d'une instruction solide et d'un esprit supérieur, qui savent parler du siècle aussi librement que nous le faisons. Ils ont la conviction que le siècle, quand il se sera bien fatigué dans son agitation stérile, leur reviendra, et ils se tiennent prêts à le recevoir. En attendant, ils prennent le siècle par où il leur présente le plus d'espoir, par la jeunesse; ils ne perdent jamais de vue que la France est, de nos jours, la nation qui, si elle n'enfante pas toutes les idées, les adopte, les nourrit, les fait siennes, pour les répandre ensuite dans le monde. Aussi, tout exilés qu'ils en sont par l'exercice absolu du contrôle universitaire, auquel ils refusent de se soumettre, ils enveloppent ses frontières d'un réseau d'établissements d'instruction publique, où les élèves ne manquent pas. Le pensionnat de Fribourg en compte plus de 400. Sur ce nombre, les Suisses forment la minorité; c'est au midi de la France que la plupart des enfants appartiennent. Ce pensionnat est admirablement tenu; l'instruction y est-elle bien solide? c'est ce que nous ne nous permettrons pas de juger; mais, à coup sûr, les pères y ont réuni tout ce qui peut distraire l'esprit inquiet de l'enfance pendant la longue captivité des premières études. Situé sur une hauteur d'où l'on aperçoit à la fois l'Oberland et le Jura, cet établissement possède en outre deux succursales pour l'été: l'une à Belfod, à une lieue de Fribourg, dans une maison de campagne qu'habite d'ordinaire le père recteur, jésuite polonais, dont la physionomie présente un heureux mélange de finesse, de raison et d'en-

Digitized by Google

jouement ; l'autre succursale est à Estavayer, sur les bords du lac de Neufchâtel ; nous ne l'avons point visitée. Ce pensionnat est soutenu par des actionnaires du pays qui, outre leur but principal de servir la religion, ont pensé que le mouvement d'argent occasionné par un si grand nombre d'élèves, tournerait au profit du canton. Les jésuites, qui ne reçoivent aucun salaire, entendent en revanche fort bien les dépenses nécessaires à leur système d'éducation. Il y a deux ans, un élève faillit se noyer en se baignant dans la rivière ; aussitôt le père recteur fit construire dans sa maison de campagne, un bassin immense, un véritable bassin de naumachie, qui n'a pas coûté moins de 30,000 francs de Suisse. Pendant les vacances, les élèves demeurés au logis font de longs voyages à pied dans les lieux les plus renommés de la Suisse romantique ; les plus grands pénètrent jusque dans le Tyrol ; il y a des bandes qui ont poussé jusqu'à Munich et jusqu'à Venise, toujours guidées par leurs conducteurs en robe qui les accompagnent, le bâton blanc à la main. On conçoit que les établissements particuliers ne puissent soutenir une pareille concurrence. Outre le pensionnat dont nous venons de parler, il y a aussi à Fribourg un collége qu'il ne faut pas confondre avec ce premier établissement. Ce collége est une espèce d'université, où les jeunes gens de la ville viennent suivre des cours donnés par des professeurs jésuites. C'est aussi un couvent provincial de l'ordre ; les missionnaires y demeurent à la disposition de leurs chefs spirituels ; nous avons vu, entre autres, un jeune père enthousiaste comme au temps de Loyola, qui attendait avec impatience que le pape lui permît d'aller cueillir la palme du martyr dans la mission de la Chine, où le christianisme a fait récemment de grandes pertes. Le gouvernement de Fribourg, qui est démocratique comme presque partout ailleurs, a essayé d'élever autel contre autel et de fonder une espèce d'université libérale. Mais cette entreprise n'a pas eu de succès, et maintenant il a renoncé à la lutte. Les collections de cet établissement servent également au collége, et nous croyons même que les jésuites y occupent déjà quelques chaires.

Ne quittons pas Fribourg sans parler des merveilles qui attirent les étrangers dans cette ville où se sont réfugiés, comme on sait, les boudeurs incorrigibles de la légitimité. Ces merveilles, on les a nommées : ce sont les ponts suspendus et l'orgue de la cathédrale.

Digitized by Google

Les ponts suspendus; car, dans peu, Fribourg en possédera deux. Le petit gouvernement de ce canton s'est pris d'une belle passion pour les travaux publics; il rectifie ses routes et s'est mis en tête de leur faire enjamber les vallées. La Sarine forme une profonde vallée semi-circulaire autour de la ville, et l'isole de la campagne qui l'entoure. Autrefois, les voitures qui venaient de Berne étaient obligées de descendre dans la vallée, de passer la rivière et de remonter péniblement jusqu'aux murs de cette ville si haut perchée! Le premier pont suspendu, dont la réputation est devenue européenne, a relevé la route dans les airs, et maintenant les voitures font, en dix minutes, le trajet qui coûtait auparavant trois heures d'une marche pénible. On ne s'arrête pas en aussi beau chemin. Un vallon très-profond et tout à fait pittoresque, ou plutôt un énorme ravin débouche dans la vallée de la Sarine. On le nomme la vallée du Gotheron. La petite république de Fribourg a pensé qu'un autre pont jeté sur ce nouvel abîme compléterait le système de communications si heureusement ouvert par le premier; et c'est dans cet esprit qu'elle a demandé un nouveau prodige à l'ingénieur lyonnais, M. Chaley, qui a si vite et si bien exécuté un si bel ouvrage. Le nouveau pont sera plus merveilleux encore, si c'est possible, que le premier; jeté sur un vallon tout à fait sauvage et romantique, s'il n'est pas tout à fait aussi long, il repose dans l'espace à une bien plus grande hauteur. Seulement l'ingénieur, cédant aux nécessités des localités, ou peut-être au désir de ne pas répéter son chef-d'œuvre, a changé le système de suspension. Au lieu de cette longue parabole gracieuse qui part de deux portes triomphales et laisse tomber en descendant de chaque côté ses longs fils verticaux jusqu'à ce qu'ils saisissent eux-mêmes l'immense tablier par le milieu de sa longueur, la ligne de suspension part d'une attache fixée à une énorme hauteur dans le rocher qu'il a fallu tailler à pic, et atteint, sans se relever, le niveau de l'autre bord, pour se perdre dans un puits profond où vont mourir ses derniers fils.

L'aspect en est peut-être moins élégant; le pont nouveau perdra peut-être à être comparé avec l'ancien; mais il aura toujours l'avantage du site, qui lui donne une apparence féerique. Du reste, c'est ce dont on pourra juger seulement quand il sera terminé. A présent, il n'y a que les grandes poutres du tablier qui soient placées,

Digitized by Google

et l'on en est encore à l'essai des fils. Provisoirement, le public est admis à passer dessus par un chemin de planches mobiles sans garde-fous, qui, à cette hauteur, n'a rien de bien rassurant. Il faut avoir une tête solide pour contempler sans vertige, les maisons, les chemins, les torrents, et tous les petits êtres humains qu'on aperçoit tout au bas, à travers les intervalles des planches. A l'origine des travaux, l'ingénieur avait établi une passerelle de deux à trois pieds de large sur neuf cents de long; jugez quel jeu avait cette gigantesque escarpolette, lorsque la moindre oscillation l'agitait. Les jours de grand vent, un poète, en se tenant bien accroché au mince parapet, aura pu se comparer au matelot insouciant que la tempête bercerait sur un fabuleux hamac. Une nuit, il s'éleva un air plus vif que de coutume; et le lendemain, les ouvriers, en arrivant à l'ouvrage, ne trouvèrent plus de passerelle. Elle fut bientôt rétablie, à la grande satisfaction des paysans des environs, à qui elle abrège singulièrement la route. Nous ne jurerions pas que le pont, quoique bien plus solide, n'eût un jour quelque démêlé fâcheux avec le gnôme malfaisant qui souffle du fond du ravin. Nous faisons des vœux ardents pour que la science humaine sorte victorieuse de ce combat; elle est si belle quand elle lutte avec la nature, dans ces duels de lilliputien à géant, où presque toujours elle terrasse Goliath! Rien n'est étrange à voir de loin, comme ces charriots de roulage qui ébranlent la terre, circulant le long de cette ligne si mince, pareille au pont du paradis de Mahomet, que le génie d'un homme a tendue sur un abîme. Cela confond toutes les idées et saisit l'imagination. Le fil qui vous soutient dans les airs, c'est comme la planche qui vous sépare de l'Océan. On l'entend craquer; il semble qu'un rien va le briser; et cependant, il ne rompt pas. C'est là une émotion qui a bien son prix. Les Fribourgeois n'ont pourtant pas été tout à fait de cet avis, le jour de l'inauguration de leur premier pont. Une procession solennelle, où tous les couvents assistaient, le traversait *en marquant le pas*. Le pont se mit à trembler d'une manière effrayante. On crut que ces diaboliques d'inventions modernes n'aimaient pas le latin chanté du nez; ce sont les mouvements réguliers qu'elles n'aiment pas, et cela s'explique aisément. Appuyant sur les mêmes fils, et en même temps multipliant, à chaque retour de la même impulsion, la force qui les a tendus, ils fini-

Digitized by Google

raient nécessairement par les rompre; tandis que les pas confus brisent le mouvement, et le distribuent en mille sens contraires sur l'appareil entier des fils. Dans la circonstance que nous rappelons, la panique générale mit fin au danger, et la scène ne fut plus que grotesque. Cet accident ne s'est plus renouvelé depuis, grâce aux explications données par les gens de l'art, en dépit des âmes dévotes, qui avaient voulu y voir d'abord un avertissement du ciel courroucé contre le progrès moderne, cet indomptable Titan, qui, si on le laisse faire, l'escaladera un jour!

L'orgue de la cathédrale (une église gothique dont le vaisseau n'est pas très-grand, mais d'un bon style) n'est pas au-dessous de sa réputation. Pendant notre séjour à Fribourg, nous courions l'entendre toutes les fois que l'arrivée de nouveaux venus permettait à l'organiste, ou plutôt à la fabrique, de faire une recette fructueuse. Il n'y a point d'orchestre qui vaille un instrument comme celui-là. L'exécutant joue plusieurs morceaux calculés de façon à mettre en relief les qualités des nombreux registres de ce superbe ouvrage. La *Tempête* est la composition la plus saisissante que nous ayons entendue dans ce genre. C'est une tempête véritable, plus effrayante que la tempête elle-même, parce qu'elle a plus d'ensemble et plus d'harmonie dans son magnifique désordre. Ah! si l'on pouvait peindre la musique! mais elle nous donne les sensations les plus vives et les plus douces, pour qu'elles passent et qu'il nous en reste à peine le souvenir. Cette *tempête*, qui nous a effrayé, épouvanté, terrassé, transporté, voilà déjà que nous ne l'entendons plus nous-même. Comment pourrions-nous la faire comprendre! Mais ce que nous n'avons pas oublié, ce qui résonne encore à nos oreilles, et que nous entendrons toujours, ce sont les *voix humaines*, ou plutôt les voix d'ange qui chantent dans ce prodigieux cantique de la nature prosternée devant le Créateur. Ces voix sont le triomphe de Moser; elles chantent réellement; on n'entend pas les paroles; mais on ne peut pas s'imaginer qu'il n'y ait pas dans quelque coin des femmes et des enfants qui chantent; et comme le chat qui cherche à attraper son image derrière le miroir, on serait tenté de regarder derrière les tuyaux; il n'y a pourtant que des tuyaux, des roseaux de plomb, où le facteur a fixé un organe humain, où l'exécutant fait passer une âme. L'organiste actuel se nomme Vogt; il était déjà attaché à

Digitized by Google

l'église en cette qualité du vivant de Moser; nous citons ce fait, parce que beaucoup de voyageurs croient, et quelques-uns ont écrit, que Moser jouait lui-même de l'instrument qu'il avait achevé. C'est une erreur; Moser n'était pas organiste, il n'était que facteur d'orgues. M. Vogt est un de ces artistes allemands, musiciens toujours modestes et toujours inspirés, qui passent leur vie dans une petite ville, heureux de s'y livrer à la noble passion qui fait leur vie; à qui jamais ne vient à l'idée d'aller chercher des succès bruyants loin de leur pays natal. Pour M. Vogt, il lui serait impossible, sans doute, de se séparer de cet orgue, dont il ne trouverait le pareil nulle part; il en est le Quasimodo, et son cœur d'artiste saignerait ce sang qu'on n'étanche point, s'il lui fallait s'arracher à ce clavier puissant qui lui obéit si bien; tous les airs qu'il joue, à l'exception de quelques réminiscences profanes qu'il se permet pour l'amusement de ses auditeurs (des souvenirs de *Robert,* entre autres) sont de sa composition. Organiste de la cathédrale, il joue quand la fabrique le lui ordonne. Son talent, nous aimons mieux dire son âme (car son âme tout entière se répand dans cette forêt de tubes) est au service de l'étranger qui passe et qui paie pour l'entendre. Quand il a fini, cet homme qui cache une sensibilité exquise sous une lourde enveloppe, est épuisé, tout en nage; et cependant, quelques heures après, il est prêt à recommencer. L'admirable en tout ceci, c'est qu'il fait ce métier-là, sans se plaindre, le plus naturellement du monde. Avec tout son talent, il a l'air de ne se croire qu'un *artisan* heureux de vivre du travail de ses mains et de sa pensée. S'il y avait beaucoup d'hommes de sa trempe, l'art ne serait pas si malade; ce qui l'a perdu, ce sont les *artistes*.

FIN DU TOME TROISIÈME.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME TROISIEME.

Politique, administration.

Pages

Histoire et description des voies de communication aux États-Unis, par Michel Chevalier. 47

Notice sur un nouveau système de ponts en fonte, par MM. Ch. Marcellis et Duval. — Des divers systèmes de ponts. 103

Étude sur l'Espagne. 129

Du grand concours des colléges. 168

De la neutralité belge. 273

Le ministère, ses actes et ses adversaires. 422

Histoire.

La guerre de la Marmite. — 1784. 1

Récits des temps mérovingiens, par A. Thierry. — *De l'opinion de M. Thierry sur l'origine des communes belges.* 195

Des partis en Belgique lors de la première invasion française, en 1792 (1re partie). 289

Études numismatiques et archéologiques. Types gaulois et celtique, par Joachim Lelewel. 337

Des partis en Belgique lors de la première invasion française, en 1792 (2e partie). 368

Digitized by Google

Voyages.

Pages.

Souvenirs d'Allemagne. *Weimar. — Goëthe. — Schiller.* 31
Aperçu général sur l'Égypte, par Ch. Clot-Bey. 76
Description des hordes et des steppes des Kirghis-Kazaks, par Alex. de Leschine; traduit du russe, par Terry de Pigny. 146
Entre l'Europe et l'Asie, voyage dans l'Archipel, par le prince de Pukler-Muskau. 176
De la démocratie en Amérique, par A. Tocqueville. 224
Voyage du duc de Raguse. — *Organisation militaire. — Étude à faire en Belgique. — Les régiments frontières d'Autriche. — Les colonies militaires de la Russie.* 394
Souvenirs de la Suisse. 447

Sciences, littérature, beaux-arts.

Précis de l'histoire de la littérature française, depuis ses premiers monuments jusqu'à nos jours, par M. Nisard. 251
Discours sur les révolutions de la surface du globe, par G. Cuvier; nouvelle édition. 313
Pierre-Paul Rubens. 346

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

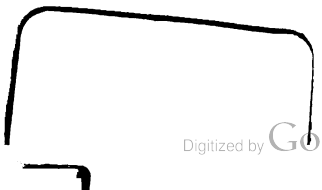
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google